COLLECTION COMPLETTE DES OEUVRES DE MR. DE VOLTAIRE. TOME PREMIER...

Voltaire

s 2.1
T V11

C.3 1.3

1328
T XII

Digitized by Google

COLLECTION

Complette

DES

ŒUVRES

DE

Mr. DE VOLTAIRE.

TOME DOUZIEME.

AVIS.

Outre la table des chapitres qui termine chaque volume, on trouve à la fin de celui-ci celle de tous les noms des perſonnes dont il eſt fait mention dans cet ouvrage.

II

SUITE

DU

SIÉCLE

DE

LOUIS XIV,

Auquel on a joint

UN PRÉCIS DU SIÉCLE DE LOUIS XV.

GENEVE.

M. DCC. LXIX.

SUITE
DU
SIÉCLE
DE
LOUIS XIV.

CHAPITRE VINGT-NEUVIEME.

Gouvernement interieur · Juſtice · Commerce · Police, Loix : Diſcipline militaire · Marine, &c.

ON doit cette juſtice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur ſiecle, de regarder le point dont ils ſont partis, pour mieux voir les changemens qu'ils ont faits dans leur patrie. La poſtérité leur doit une éternelle reconnaiſſance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils ſont ſurpaſſés. Cette juſte gloire eſt leur unique récompenſe. Il eſt certain que l'amour de cette gloire anima *Louis XIV* lorſque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer ſon Royaume, embellir ſa Cour, & perfectionner les arts. Ch. XXIX.

Non-ſeulement il s'impoſa la loi de travailler régulierement avec chacun de ſes Miniſtres, mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particuliere, & tout citoyen avait la liberté de lui préſenter des requêtes & des projets. *Son aſſiduité.*

Ch.XXIX

Les placets étaient reçus d'abord par un Maître des requêtes, qui les rendait apostillés, ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des Ministres. Les projets étaient examinés dans le Conseil, quand ils méritaient de l'être. & leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les Ministres, en présence du maître. Ainsi on vit entre le trône & la nation une correspondance qui subsista, malgré le pouvoir absolu.

Louis XIV se forma & s'accoutuma lui-même au travail; & ce travail était d'autant plus pénible, qu'il était nouveau pour lui, & que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs. Les lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées de sa main; & il n'y en eut aucune écrite en son nom, qu'il ne se fit lire.

Finances.

A peine *Colbert*, après la chûte de *Fouquet*, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le Roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts, depuis 1647 jusqu'en 1656, & surtout trois millions de tailles. On abolit pour cinq cent mille écus par an de droits onereux. Ainsi l'Abbé de *Choisi* paraît, ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il est certain, qu'elle fut diminuée par ces remises & augmentée par le bon ordre.

Libéralités au peuple

Hôpitaux.

Les soins du premier Président de *Bellièvre*, aidés des libéralités de la Duchesse d'*Aiguillon* & de plusieurs citoyens, avaient établi l'hôpital général. Le Roi l'augmenta, & en fit élever dans toutes les villes principales du Royaume.

Chemins.

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, & peu-à-peu devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui sous *Louis XV*, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voyage à présent environ cinquante à soixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux & si beaux.

Commerce.

Le genie de *Colbert* se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, & dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, & encor plus les Hol-

landais, faiſaient par leurs vaiſſeaux preſque tout le commerce de la France. Les Hollandais ſurtout chargeaient dans nos ports nos denrées, & les diſtribuaient dans l'Europe. Le Roi commença, dès 1662 à exempter ſes ſujets d'une impoſition nommée *le droit de fret*, que payaient tous les vaiſſeaux etrangers, & il donna aux Français toutes les facilités de tranſporter eux-mêmes leurs marchandiſes à moins de frais. Alors le commerce maritime nâquit. Le conſeil de commerce, qui ſubſiſte aujourd'hui, fut établi, & le Roi y préſidait tous les quinze jours. CH. XXIX

Les ports de Dunkerque & de Marſeille furent déclarés francs, & bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marſeille, & celui du Nord à Dunkerque. *Ports.*

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664, & celle des grandes Indes fut établie la même année. Avant ce tems, il falait que le luxe de la France fût tributaire de l'induſtrie hollandaiſe. Les partiſans de l'ancienne œconomie, timide, ignorante & reſſerrée, déclamerent en vain contre un commerce, dans lequel on échange ſans ceſſe de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui ſe conſomment. Ils ne faiſaient pas réflexion, que ces marchandiſes de l'Inde devenues néceſſaires auraient été payées plus chérement à l'étranger. Il eſt vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'eſpeces qu'on n'en retire, & que par-là l'Europe s'appauvrit. Mais ces eſpeces viennent du Pérou & du Mexique; elles ſont le prix de nos denrées portées à Cadix; & il reſte plus de cet argent en France, que les Indes orientales n'en abſorbent. *Compagnies.*

Le Roi donna plus de ſix millions de notre monnoie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les perſonnes riches à s'y intéreſſer. Les Reines, les Princes & toute la Cour fournirent deux millions numéraires de ce tems-là. Les Cours ſupérieures donnerent douze cent mille livres, les financiers deux millions, le corps des marchands ſix cent cinquante mille livres. Toute la nation ſecondait ſon maître.

Cette compagnie a toûjours ſubſiſté. Car encor que les Hollandais euſſent pris Pondichéri en 1694, & que le commerce des Indes languit depuis ce tems, il reprit une force nouvelle ſous la régence du Duc d'Orléans. Pondichéri devint alors la

rivale de Batavia, & cette compagnie des Indes, fondée avec
CH. XXIX. des peines extrêmes par le grand *Colbert*, reproduite de nos jours par des secousses singulieres, fut pendant quelques années une des plus grandes ressources du Royaume. Le Roi forma encor une compagnie du Nord en 1669. il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressaient à ces établissemens, à l'exemple du Monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres. le Roi fournit le dixiéme de tous les fonds.

Encouragemens dans le commerce maritime. Il donna trente francs par tonneau d'exportation, & quarante d'importation. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du Royaume, reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encor trop s'étonner, que l'abbé de *Choisi* ait censuré ces établissemens, dans ses mémoires qu'il faut lire avec défiance. a) Nous sentons aujourd'hui tout ce que le Ministre *Colbert* fit pour le bien du Royaume, mais alors on ne le sentait pas: il travaillait pour des ingrats. On lui fut à *Paris* beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'Hôtel-de-Ville acquises à vil prix depuis 1656, & du décri où tombèrent les billets de l'épargne prodigués sous le précédent ministere, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens. Peu de personnes portaient leurs vues sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux, & retrécit l'esprit; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossiere d'un marchand nommé *Hazon* (qui consulté par ce Ministre, lui dit, *Vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, & vous l'avez renversée de l'autre*,) était encor citée avec complaisance dans ma jeunesse; & cette anecdote se retrouve dans *Mairet*.

Injustice envers Colbert.

a) L'Abbé *Castel de St Pierre* s'exprime ainsi page 105 de son manuscrit intitulé, Annales politiques: *Colbert grand travailleur, mit négligeant les compagnies de commerce maritime, pour avoir plus de soin des sciences exactes, & des beaux arts, prit l'ombre pour le corps. Mais Col-*

Il a fallu que l'eſprit philoſophique introduit fort tard en France, ait réforme les préjugés du peuple, pour qu'on rendit enfin CH. XXIX. une juſtice entiére à la mémoire de ce grand-homme. Il avait la même exactitude que le Duc de *Sulli*, & des vues beaucoup plus étendues. L'un ne ſavait que menager, l'autre ſavait faire de grands établiſſemens. *Sulli* depuis la paix de Vervins n'eut d'autre embarras que celui de maintenir une œconomie exacte & ſévère, & il falut que *Colbert* trouvât des reſſources promptes & immenſes pour la guerre de 1667 & pour celle de 1672. *Henri IV* ſecondait l'œconomie de *Sulli*. Les magnificences de *Louis XIV* contrariérent toûjours celle de *Colbert*.

Cependant preſque tout fut réparé, ou créé de ſon tems. La réduction de l'interêt au denier vingt, des emprunts du Roi & des particuliers, fut la preuve ſenſible en 1665 d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France & la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés, par une exemption de tailles pendant cinq années, pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans, & tout pére de famille qui avait dix enfans, était exemt pour toute ſa vie, parce qu'il donnait plus à l'Etat par le travail de ſes enfans, qu'il n'eût pû donner en payant la taille. Ce réglement aurait dû demeurer à jamais ſans atteinte.

Depuis l'an 1663, chaque année de ce miniſtere, juſqu'en 1672, fut marquée par l'établiſſement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le Roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque metier battant, outre des gratifications conſidérables. On compta dans l'année 1669 quarante-quatre mille deux cent metiers en laine dans le Royaume. Les manufactures de ſoye perfectionnées produiſirent un commerce de plus de cinquante millions de ce tems là; & non-ſeulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-deſſus de l'achat des ſoyes néceſſaires, mais la culture des meu- *Manufactures*

bert fut ſi loin de négliger le commerce maritime, que ce fut lui ſeul qui l'établit. Jamais Miniſtre ne prit moins l'ombre pour le corps. C'eſt contredire une vérité reconnue de toute la France, & de l'Europe.

Cette note a été écrite au mois d'Août 1756.

tiers mit les fabriquans en état de ſe paſſer des ſoyes étran-
CH.XXIX. gères pour la chaine des étoffes.

On commença dès 1666 à faire d'auſſi belles glaces qu'à Veniſe, qui en avait toûjours fourni toute l'Europe, & bientôt on en fit, dont la grandeur & la beauté n'ont pû jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie & de Perſe furent ſurpaſſés à la Savonnerie. Les tapiſſeries de Flandre cédèrent à
Les Gobelins. celles des *Gobelins*. Ce vaſte enclos des *Gobelins* était rempli alors de plus de huit cent ouvriers, il y en avait trois cent qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou ſur leurs propres deſſeins, ou ſur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'eſt dans cette enceinte des Gobelins, qu'on fabriquait encor des ouvrages de tapiſſerie, eſpèce de moſaïque admirable, & l'art de la marqueterie fut pouſſé à ſa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapiſſeries aux *Gobelins*, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut ſix cent ouvriers dans cette ville, & le Roi lui fit préſent de ſoixante mille livres.

Seize cent filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrieres de Veniſe, & deux cent de Flandre, & on leur donna trente-ſix mille livres pour les encourager.

Sedan, Aubuſſon, &c. Les fabriques des draps de Sedan, celles des tapiſſeries d'Aubuſſon, dégénerées & tombées, furent rétablies. Les riches étoffes où la ſoye ſe mêle avec l'or & l'argent, ſe fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une induſtrie nouvelle.

On ſait que le Miniſtère acheta en Angleterre le ſecret de cette machine ingenieuſe, avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle fayence, les cuirs matoquinés qu'on avait toûjours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des Calviniſtes, qui avaient le ſecret du fer-blanc & de l'acier, emportèrent en 1686 ce ſecret avec eux, & firent partager cet avantage, & beaucoup d'autres, à des nations étrangères.

Le Roi achetait tous les ans pour environ huit cent mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans ſon Royaume, & il en faiſait des préſens.

Il s'en falait beaucoup, que la ville de Paris fût ce qu'elle eſt aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni ſûreté, ni propreté. Il falut pourvoir à ce nettoyement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville toute entière, y conſtruire deux nouveaux ports, retablir les anciens, faire veiller une garde continuelle à pied & à cheval pour la ſûreté des citoyens. Le Roi ſe chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenſes néceſſaires. Il créa en 1667 un Magiſtrat, uniquement pour veiller à la police. La plûpart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples longtems après, mais aucune ne les a egalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris, & Rome même n'eſt pas éclairée. CH XXIX. *Paris embelli.*

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le ſecond Lieutenant de police qu'eut Paris, acquit dans cette place une réputation, qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce ſiécle, auſſi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le Miniſtere, & il eût été bon Général d'armée. La place de Lieutenant de police était au-deſſous de ſa naiſſance & de ſon mérite, & cependant cette place lui fit un bien plus grand nom, que le miniſtere gêné & paſſager, qu'il obtint ſur la fin de ſa vie. *Police.*

On doit obſerver ici, que Monſieur *d'Argenſon* ne fut pas le ſeul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie, qui eût exercé la magiſtrature. La France eſt preſque l'unique pays de l'Europe, ou l'ancienne nobleſſe ait pris ſouvent le parti de la robe. Preſque tous les autres Etats, par un reſte de barbarie gothique, ignorent encor qu'il y ait de la grandeur dans cette profeſſion.

Le Roi ne ceſſa de bâtir au Louvre, à St. Germain, à Verſailles depuis 1661. Les particuliers, à ſon exemple, élevèrent dans Paris mille édifices ſuperbes & commodes. Le nombre s'en eſt accru tellement, que depuis les environs du palais-royal & ceux de *St. Sulpice*, il ſe forma dans Paris deux villes nouvelles, ſort ſupérieures à l'ancienne. Ce fut en ce tems-là, qu'on inventa la commodité magnifique de ces carroſſes ornés de glaces & ſuſpendus par des reſſorts, de ſorte qu'un citoyen de Paris ſe promenait dans cette grande ville *Batimens.*

Ch. XXIX. avec plus de luxe, que les premiers Triomphateurs Romains n'allaient autrefois au capitole. Cet uſage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe, & devenu commun, il n'eſt plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la ſculpture, & ce goût était en tout dans le grand & dans le noble. Dès que le Controlleur general *Colbert* eut en 1664 la direction des bâtimens, qui eſt proprement le miniſtère des arts, *b*) il s'appliqua à ſeconder les projets de ſon maître. Il falut d'abord travailler à achever le Louvre. *François Manſard*, l'un des plus grands architectes qu'ait eu la France, fut choiſi pour conſtruire les vaſtes édifices qu'on projettait. Il ne voulut pas s'en charger, ſans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette defiance de lui-même, qui eût entraîné trop de depenſes, le fit exclure. On appella de Rome le cavalier *Bernin*, dont le nom était célebre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la ſtatue equeſtre de *Conſtantin*, par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour ſon voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louïs par jour pendant huit mois qu'il y reſta, un préſent de cinquante mille écus, avec une penſion de deux mille écus, & une de cinq cent pour ſon fils. Cette généroſité de *Louis XIV* envers le *Bernin* fut encor plus grande que la magnificence de *François I* pour *Raphaël*. Le *Bernin* par reconnaiſſance fit depuis à Rome la ſtatue équeſtre du Roi, qu'on voit à Verſailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le ſeul homme digne de travailler pour *Louis XIV*, il fut bien ſurpris de voir le deſſein de la façade du Louvre, du côté de St. Germain-l'Au-

Magnificence envers Bernin.

b) L'Abbé de *St Pierre* dans ſes *Annales politiques*, pag 104. de ſon manuſcrit, dit que *ces choſes prouvent le nombre des fameux, leur goût pour la fameuſiſe, qui ſuffit à entretenir & à nourrir d'autres eſpeces de fameux, que c'eſt preſentement ce qu'eſt la nation Italienne ou ces arts ſont portés a une haute perfection; ils ſont gueux, fameux, pareſſeux, vains, occupés de nuiſeries, &c.*

Ces réflexions groſſieres, & écrites groſſierement, n'en ſont pas plus juſtes. Lorſque les Italiens réuſſirent le plus dans ces arts, c'était ſous les *Médicis*, pendant que Veniſe était la

l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus auguſtes monumens d'architecture qui ſoient au monde. *Claude Perrault* avait donné ce deſſein, exécuté par *Louis le Vau* & *d'Orbay*. Il inventa les machines, avec leſquelles on tranſporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majeſtueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez ſoi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on eſt redevable à ce *Perrault*, que *Boileau* oſa vouloir rendre ridicule. Ces vignes ſi renommées ſont, de l'aveu des voyageurs, très inférieures au ſeul château de Maiſons, qu'avait bâti *François Manſard* à ſi peu de frais. *Bernin* fut magnifiquement récompenſé, & ne mérita pas ces récompenſes: il donna ſeulement des deſſeins, qui ne furent pas exécutés. CH. XXIX. *Perrault fait mieux que le Bernin.*

Le Roi, en faiſant bâtir ce Louvre dont l'achévement eſt tant déſiré, en faiſant une ville à Verſailles près de ce château qui a coûté tant de millions, en bâtiſſant Trianon, Marli, & en faiſant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Obſervatoire, commencé en 1666 dès le tems qu'il établit l'Académie des Sciences. Mais le monument le plus glorieux par ſon utilité, par ſa grandeur & par ſes difficultés, fut ce canal de Languedoc, qui joint les deux mers, & qui tombe dans le port de *Cette*, conſtruit pour recevoir ſes eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664; & on le continua ſans interruption juſqu'en 1681. La fondation des Invalides & la chapelle de ce bâtiment la plus belle de Paris, l'établiſſement de Saint-Cyr le dernier de tant d'ouvrages conſtruits par ce Monarque, ſuffiraient ſeuls pour faire bénir ſa mémoire. *c*) Quatre mille ſoldats & un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands aſyles une conſolation dans leur vieilleſſe & des ſecours pour leurs bleſſures & pour leurs beſoins, *Fondations.*

la plus guerrière, & la plus opulente. C'était le tems où l'Italie produiſit de grands hommes de guerre, & des artiſtes illuſtres en tout genre; & c'eſt de même dans les années floriſſantes de *Louis XIV* que les arts ont été le plus perfectionnés. L'Abbé de *St. Pierre* s'eſt trompé dans beaucoup de choſes, & a fait regretter que la raiſon n'ait pas ſecondé en lui les bonnes intentions.

c) L'Abbé de *St. Pierre* critique cet établiſſement, que preſque toutes les nations ont imité

deux cent cinquante filles nobles, qui reçoivent dans l'autre
Ch. XXIX. une éducation digne d'elles, ſont autant de voix qui célèbrent *Louis XIV*. L'établiſſement de Saint-Cyr ſera ſurpaſſé par celui que *Louis XV* vient de former, pour élever cinq cent Gentilshommes; mais loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait ſouvenir. C'eſt l'art de faire du bien, qui s'eſt perfectionné.

Lois. *Louis XIV* voulut en même tems faire des choſes plus grandes & d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile, c'était de réformer les loix. Il y fit travailler le Chancelier *Séguier*, les *Lamoignon*, les *Talon*, les *Bignon*, & ſurtout le Conſeiller d'Etat *Puſſort*. Il aſſiſtait quelquefois à leurs aſſemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ſes premières loix & de ſes conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord, enſuite le code des eaux & forêts, puis des ſtatuts pour toutes les manufactures, l'ordonnance criminelle, le code du commerce, celui de la marine: tout cela ſuivit preſque d'année en année. Il y eut même une juriſprudence nouvelle, établie en faveur des nègres de nos colonies, eſpèce d'hommes, qui n'avait pas encor joui des droits de l'humanité.

Une connaiſſance approfondie de la juriſprudence n'eſt pas le partage d'un Souverain. Mais le Roi était inſtruit des loix principales, il en poſſedait l'eſprit, & ſavait ou les ſoutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait ſouvent les cauſes de ſes ſujets, non-ſeulement dans le conſeil des Secrétaires d'Etat, mais dans celui qu'on appelle le *conſeil des parties*. Il y a de lui deux jugemens célèbres, dans leſquels ſa voix décida contre lui-même.

Beaux jugemens rendus par Louis XIV. Dans le premier en 1680, il s'agiſſait d'un procès entre lui & des particuliers de Paris qui avaient bâti ſur ſon fonds. Il voulut que les maiſons leur demeuraſſent, avec le fonds qui lui appartenait, & qu'il leur céda.

L'autre regardait un Perſan nommé *Roupli*, dont les marchandiſes avaient été ſaiſies par les commis de ſes fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu, & y ajouta un preſent de trois mille écus. *Roupli* porta dans ſa patrie ſon admiration & ſa reconnaiſſance. Lorſque nous avons vû depuis à Paris l'ambaſſadeur Perſan *Mehemet Rizabeg*, nous l'avons trouvé inſtruit des longtems de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands ſervices rendus à la patrie. Ces combats avaient été autoriſés autrefois par les Parlemens même & par l'Egliſe, & quoiqu'ils fuſſent défendus depuis *Henri IV*, cette funeſte coutume ſubſiſtait plus que jamais. Le fameux combat des *la Frette*, de quatre contre quatre en 1663, fut ce qui détermina *Louis XIV* à ne plus pardonner. Son heureuſe ſévérité corrigea peu-à-peu notre nation, & même les nations voiſines, qui ſe conformèrent à nos ſages coutumes, après avoir pris nos mauvaiſes. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du tems de *Louis XIII*. Ch. XXIX. *Duel aboli.*

Légiſlateur de ſes peuples, il le fut de ſes armées. Il eſt étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui, qui la première année de ſon adminiſtration ordonna, que chaque régiment fût diſtingué par la couleur des habits ou par differentes marques, réglement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui *d*) qui inſtitua les Brigadiers, & qui mit les corps dont la Maiſon du Roi eſt formée, ſur le pied où ils ſont aujourd'hui. Il fit une compagnie de Mouſquetaires des gardes du Cardinal *Mazarin*, & fixa à cinq cent hommes le nombre des deux compagnies, auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui plus de Connétable, & après la mort du Duc d'*Epernon*, plus de Colonel-Général de l'infanterie, ils étaient trop maîtres, il voulait l'être & le devint. Le Maréchal de *Grammont*, ſimple Meſtre-de-camp des Gardes Françaiſes ſous le Duc d'*Epernon*, & prenant l'ordre de ce Colonel-Général, ne le prit plus que du Roi, & fut le premier qui eut le nom de Colonel des Gardes. Il inſtallait lui-même ces Colonels à la tête du régiment, en leur donnant de ſa main un haufſecol doré avec une pique, & enſuite un eſponton quand l'uſage des piques fut aboli. Il inſtitua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du Roi, qui eſt de ſa création, enſuite il forma une compa- *Réglemens militaires.*

d) L'Abbé de *St. Pierre* dans ſes annales ne parle que de cette inſtitution de Brigadiers, & oublie tout ce que *Louis XIV* fit pour la diſcipline militaire.

gnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie ; il en
CH.XXIX donna deux aux Gardes Françaiſes, qui maintenant en ont trois. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, & leur donna un Colonel-General. Il ne faut pas oublier l'établiſſement des haras en 1667. Ils étaient abſolument abandonnés auparavant, & ils furent d'une grande reſſource, pour remonter la cavalerie. Reſſource importante depuis trop négligée.

L'uſage de la bayonnette au bout du fuſil eſt de ſon inſtitution. Avant lui on s'en ſervait quelquefois, mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattiſſent avec cette arme. Point d'uſage uniforme, point d'exercice : tout était abandonné à la volonté du Général. Les piques paſſaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des bayonnettes, & qu'on forma à cet exercice, fut celui des Fuſiliers, établi en 1671.

Artillerie. La manière dont l'artillerie eſt ſervie aujourd'hui, lui eſt due toute entière. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz & à Strasbourg, & le régiment d'Artillerie s'eſt vû enfin rempli d'officiers, preſque tous capables de bien conduire un ſiége. Tous les magazins du Royaume étaient pourvus, & on y diſtribuait tous les ans huit cent milliers de poudre. Il forma un régiment de bombardiers, & un de houſards : avant lui on ne connaiſſait les houſards que chez les ennemis.

Il établit en 1688 trente régimens de milice, fournis & équipés par les communautés. Ces milices s'exerçaient à la guerre, ſans abandonner la culture des campagnes.

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plûpart des places frontières : ils y apprenaient les mathématiques, le deſſein & tous les exercices, & faiſaient les fonctions de ſoldats. Cette inſtitution dura dix années. On ſe laſſa enfin de cette jeuneſſe, trop difficile à diſcipliner. Mais le corps des Ingénieurs, que le Roi forma, & auquel il donna les réglemens qu'il ſuit encore, eſt un établiſſement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection, par le Maréchal de *Vauban* & ſes élèves, qui ſurpaſſèrent le Comte de *Pagan*. Il conſtruiſit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour ſoutenir la diſcipline militaire, il créa des Inſpecteurs généraux, enſuite des Directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes; & on voyait par leur rapport, ſi les Commiſſaires des guerres avaient fait leur devoir. CH. XXIX.

Il inſtitua l'ordre de *St. Louis*, récompenſe honorable, plus briguée ſouvent que la fortune. L'hôtel des Invalides mit le comble aux ſoins qu'il prit pour mériter d'être bien ſervi. *Ordre de St Louis.*

C'eſt par de tels ſoins, que dès l'an 1672 il eut cent quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, & qu'augmentant ſes forces à meſure que le nombre & la puiſſance de ſes ennemis augmentaient, il eut enfin juſqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vû de ſi fortes armées. Ses ennemis lui en oppoſérent à peine d'auſſi conſidérables, mais il falait qu'ils fuſſent réunis. Il montra ce que la France ſeule pouvait, & il eut toûjours, ou de grands ſuccès, ou de grandes reſſources.

Il fut le premier qui en tems de paix donna une image & une leçon complette de la guerre. Il aſſembla à Compiegne ſoixante & dix mille hommes en 1698. On y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'inſtruction de ſes trois petits-fils. Le luxe fit une fête ſomptueuſe de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuſes & bien diſciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à ſe donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaiſſeaux que le Cardinal *Mazarin* avait laiſſé pourrir dans les ports, ſont réparés. On en fait acheter en Hollande, en Suede, & dès la troiſiéme année de ſon gouvernement, il envoye ſes forces maritimes s'eſſayer à Gigeri ſur la côte d'Afrique. Le Duc de *Beaufort* purge les mers de pirates dès l'an 1665, & deux ans après, la France a dans ſes ports ſoixante vaiſſeaux de guerre. Ce n'eſt là qu'un commencement; mais tandis qu'on fait de nouveaux réglemens & de nouveaux efforts, il ſent déja toute ſa force. Il ne veut pas conſentir que ſes vaiſſeaux baiſſent leur pavillon devant celui d'Angleterre. *Hauteur de Louis XIV avec l'Angleterre.*

CH. XXIX. En vain le Conſeil du Roi *Charles II* inſiſte ſur ce droit, que la force, l'induſtrie & le tems avaient donné aux Anglais. *Louis XIV* écrit au Comte d'*Eſtrade* ſon ambaſſadeur: » Le Roi d'Angleterre & ſon Chancelier peuvent voir quelles ſont mes forces, mais ils ne voyent pas mon cœur. Tout ne m'eſt rien » à l'egard de l'honneur. «

Il ne diſait que ce qu'il était réſolu de ſoutenir, & en effet l'uſurpation des Anglais céda au droit naturel & à la fermeté de *Louis XIV*. Tout fut egal entre les deux nations ſur la mer. Mais tandis qu'il veut l'egalité avec l'Angleterre, il ſoutient ſa ſupériorité avec l'Eſpagne. Il fait baiſſer le pavillon aux Amiraux Eſpagnols devant le ſien, en vertu de cette préſéance ſolemnelle accordée en 1662.

Nouveaux ports. Cependant on travaille de tous côtés à l'établiſſement d'une marine, capable de juſtifier ces ſentimens de hauteur. On bâtit la ville & le port de Rochefort à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclaſſe des matelots, qui doivent ſervir, tantôt ſur les vaiſſeaux marchands, tantôt ſur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt ſoixante mille d'enclaſſés.

Des conſeils de conſtruction ſont établis dans les ports, pour donner aux vaiſſeaux la forme la plus avantageuſe. Cinq arſenaux de marine ſont bâtis à Breſt, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre de Grace. Dans l'année 1672 on a ſoixante vaiſſeaux de ligne & quarante frégates. Dans l'année 1681 il ſe trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaiſſeaux de guerre, en comptant les allèges, & trente galères ſont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées ſervent ſur les vaiſſeaux, les galères en ont trois mille. Il y a cent ſoixante-ſix mille hommes d'enclaſſés, pour tous les ſervices divers de la marine. On compta les années ſuivantes dans ce ſervice, mille Gentilshommes, ou enfans de famille, faiſans la fonction de ſoldats ſur les vaiſſeaux, & apprenans dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation & à la manœuvre. ce ſont les Gardes-Marines. ils étaient ſur mer ce que les cadets étaient ſur terre. On les avait inſtitués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'ecole, d'où ſont ſortis les meilleurs officiers de vaiſſeaux.

Il n'y avait point eu encor de Maréchaux de France dans le corps de la marine ; & c'eſt une preuve, combien cette partie eſſentielle des forces de la France avait été negligée. *Jean d'Etrées* fut le premier Marechal en 1681. Il paraît, qu'une des grandes attentions de *Louis XIV*, etait d'animer dans tous les genres cette émulation ſans laquelle tout languit. CH. XXIX.

Dans toutes les batailles navales, que les flottes Françaiſes livrèrent, l'avantage leur demeura toûjours, juſqu'à la journée de la Hogue en 1692, lorſque le Comte de *Tourville*, ſuivant les ordres de la Cour, attaqua, avec quarante-quatre voiles, une flotte de quatre-vingt-dix vaiſſeaux Anglais & Hollandais : il falut céder au nombre : on perdit quatorze vaiſſeaux du premier rang, qui échouerent & qu'on brula pour ne les pas laiſſer au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes ſe ſoutinrent, mais elles déclinerent toûjours dans la guerre de la ſucceſſion. Le Cardinal de *Fleuri* les négligea depuis dans le loiſir d'une heureuſe paix, ſeul tems propice à les rétablir. *Marines*

Ces forces navales ſervaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de St. Domingue, du Canada, auparavant languiſſantes, fleurirent, mais avec un avantage qu'on n'avait point eſpéré juſqu'alors, car depuis 1635, juſqu'à 1665, ces établiſſemens avaient été à charge.

En 1664, le Roi envoye une colonie à Cayenne, bientôt après une autre à Madagaſcar. Il tente toutes les voies de réparer le tort & le malheur qu'avait eu ſi longtems la France, de négliger la mer, tandis que ſes voiſins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde. *Colonies.*

On voit par ce ſeul coup d'œil, quels changemens *Louis XIV* fit dans l'Etat, changemens utiles, puiſqu'ils ſubſiſtent. Ses Miniſtres le ſeconderent à l'envi. On leur doit ſans doute tout le detail, toute l'execution ; mais on lui doit l'arrangement general. Il eſt certain, que les Magiſtrats n'euſſent pas réformé les loix, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la diſcipline introduite dans les armées, la police générale dans le Royaume, qu'on n'eût point eu de flottes ; que les arts n'euſſent point été encouragés, & tout cela de concert, & en même tems, avec perſévérance, & ſous différens

CH. XXIX.

Miniſtres, s'il ne ſe fût trouvé un maître, qui eût en général toutes ces grandes vues, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne ſépara point ſa propre gloire de l'avantage de la France, & il ne regarda pas le Royaume du même œil dont un Seigneur regarde ſa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaiſirs. Tout Roi qui aime la gloire, aime le bien public: il n'avait plus ni *Colbert* ni *Louvois*, lorſque vers l'an 1698 il ordonna pour l'inſtruction du Duc de Bourgogne, que chaque Intendant fît une deſcription détaillée de ſa province. Par-là on pouvait avoir une notice exacte du Royaume, & un dénombrement juſte des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les Intendans n'euſſent pas la capacité & l'attention de Monſieur de *Lamoignon de Bâville*. Si on avait rempli les vues du Roi ſur chaque province, comme elles le furent par ce Magiſtrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monumens du ſiecle. Il y en a quelques-uns de bien faits, mais on manqua le plan en n'aſſujettiſſant pas tous les Intendans au même ordre. Il eût été à deſirer, que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitans de chaque élection, des nobles, des citoyens, des laboureurs, des artiſans, des manœuvres, des beſtiaux de toute eſpèce, des bonnes, des médiocres & des mauvaiſes terres, de tout le clergé régulier & ſéculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Mémoires de tous les Intendans pour l'inſtruction du Dauphin Duc de Bourgogne.

Tous ces objets ſont confondus dans la plûpart des mémoires qu'on a donnés: les matières y ſont peu approfondies & peu exactes: il faut y chercher ſouvent avec peine les connaiſſances dont on a beſoin, & qu'un Miniſtre doit trouver ſous ſa main & embraſſer d'un coup d'œil, pour découvrir aiſément les forces, les beſoins, & les reſſources. Le projet était excellent, & une exécution uniforme ſerait de la plus grande utilité.

Ce que fit Louis XIV, & ce qui reſtait à faire.

Voilà en général ce que *Louis XIV* fit & eſſaya, pour rendre ſa nation plus floriſſante. Il me ſemble, qu'on ne peut gueres voir tous ces travaux & tous ces efforts, ſans quelque reconnaiſſance, & ſans être animé du bien public, qui les inſpira. Qu'on ſe repréſente ce qu'était le Royaume du tems de la Fronde, & ce qu'il eſt de nos jours. *Louis XIV* fit

plus

plus de bien à ſa nation, que vingt de ſes prédéceſſeurs enſemble, & il s'en faut beaucoup, qu'il fit ce qu'il aurait pû. CHAP. XX. La guerre, qui finit par la paix de Riſvick, commença la ruine de ce grand commerce, que ſon Miniſtre *Colbert* avait établi; & la guerre de la ſucceſſion l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le Louvre, les ſommes immenſes que coûtèrent les aqueducs & les travaux de Maintenon, pour conduire des eaux à Verſailles, travaux interrompus & devenus inutiles; s'il avait depenſé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Verſailles, Paris ſerait dans toute ſon étendue auſſi beau qu'il l'eſt du côté des Tuileries & du pont-royal, & ſerait devenu la plus magnifique ville de l'univers.

C'eſt beaucoup d'avoir reformé les loix: mais la chicane n'a pû être écraſée par la juſtice. On penſa à rendre la juriſprudence uniforme, elle l'eſt dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procedure; elle pourrait l'être dans les loix qui reglent les fortunes des citoyens. C'eſt un très grand inconvénient, qu'un même tribunal ait à prononcer ſur plus de cent coutumes differentes. Des droits de terres, ou équivoques, ou onereux, ou qui gênent la ſocieté, ſubſiſtent encore, comme des reſtes du gouvernement féodal, qui ne ſubſiſte plus. Ce ſont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné.

Ce n'eſt pas qu'on prétende que les differens ordres de l'Etat doivent être aſſujettis à la même loi. On ſent bien que les uſages de la Nobleſſe, du Clergé, des Magiſtrats, des cultivateurs, doivent être differens, mais il eſt à ſouhaiter ſans doute que chaque ordre ait ſa loi uniforme dans tout le Royaume, que ce qui eſt juſte ou vrai dans la Champagne, ne ſoit pas réputé faux ou injuſte en Normandie. L'uniformité en tout genre d'adminiſtration eſt une vertu, mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Louis XIV aurait pû ſe paſſer plus aiſément de la reſſource dangereuſe des traitans, où le réduiſit l'anticipation qu'il fit preſque toûjours ſur ſes revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru qu'il ſuffiſait de ſa volonté pour faire chan-

ger de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas
CH. XXIX. perdu tant de citoyens. *e*) Ce pays cependant, malgré ſes ſecouſſes & ſes pertes, eſt encor un des plus floriſſans de la terre, parce que tout le bien qu'a fait *Louis XIV* ſubſiſte, & que le mal qu'il était difficile de ne pas faire dans des tems orageux, a été réparé. Enfin la poſtérité, qui juge les Rois, & dont ils doivent avoir toûjours le jugement devant les yeux, avouera, en peſant les vertus & les faibleſſes de ce Monarque, que quoiqu'il eût été trop loué pendant ſa vie, il mérita de l'être à jamais, & qu'il fut digne de la ſtatue qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inſcription latine, dont le ſens eſt: *A Louis le grand après ſa mort. Don Uſtaris*, homme d'Etat, qui a écrit ſur les finances & le commerce d'Eſpagne, appelle *Louis XIV, un homme prodigieux.*

Changemens heureux dans la nation.

Tous les changemens, qu'on vient de voir dans le gouvernement & dans tous les ordres de l'Etat, en produiſirent néceſſairement un très grand dans les mœurs. L'eſprit de faction, de fureur & de rebellion, qui poſſédait les citoyens depuis le tems de *François II*, devint une émulation de ſervir le Prince. Les Seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les Gouverneurs des provinces n'ayant plus de poſtes importans à donner, chacun ſongea à ne mériter de graces que celles du Souverain; & l'Etat devint un tout régulier, dont chaque ligne aboutit au centre.

C'eſt là ce qui délivra la Cour des factions & des conſpirations, qui avaient trouble l'Etat pendant tant d'années. Il n'y eut ſous l'adminiſtration de *Louis XIV* qu'une ſeule conjuration en 1674, imaginée par *le Truaumont*, Gentilhomme Normand perdu de débauches & de dettes, & embraſſée par un homme de la maiſon de *Rohan*, grand Veneur de France, qui avait beaucoup de courage & peu de prudence. La hauteur & la dureté du Marquis de *Louvois* l'avaient irrité au point qu'en ſortant de ſon audiance il entra tout ému & hors de lui-même chez Monſieur de *Caumartin*, & ſe jettant ſur un lit de repos. Il faudra, dit-il, que ce... *Louvois* meure ou moi. *Caumartin* ne prit cet emportement que pour une colère

e) *Voyez* le chapitre du Calviniſme.

paſſagère. Mais le lendemain ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Normandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des deſſeins dangereux. Les tems de la Fronde ſont paſſés, lui dit-il, croyez-moi, vous vous perdrez, & vous ne ſerez regretté de perſonne. Le Chevalier ne le crut pas, il ſe jetta à corps perdu dans la conſpiration de *la Truaumont*. Il n'entra dans ce complot qu'un Chevalier de *Préaux*, neveu de *la Truaumont*, qui ſéduit par ſon oncle, ſéduiſit ſa maîtreſſe la Marquiſe de *Villiers*. Leur but & leur eſpérance n'étaient pas & ne pouvaient être de ſe faire un parti dans le Royaume. Ils prétendaient ſeulement vendre & livrer Quillebeuf aux Hollandais, & introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahiſon mal ourdie, qu'une conſpiration. Le ſupplice de tous les coupables fut le ſeul événement que produiſit ce crime inſenſé & inutile, dont à peine on ſe ſouvient aujourd'hui. CH. XXIX.

S'il y eut quelques ſéditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aiſément réprimées. Les Huguenots même furent toujours tranquilles, juſqu'au tems où l'on démolit leurs temples. Enfin le Roi parvint à faire, d'une nation juſques-là turbulente, un peuple paiſible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent, ſans faire tort au courage.

Les maiſons, que tous les Seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, & leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politeſſe, qui retirèrent peu-à-peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encore longtems à la mode, & qui n'inſpirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à ſi peu de choſe, que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une diſpoſition aux querelles fréquentes, qui ceſſèrent quand cet uſage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui raſſemblèrent la ſociété chez elles, rendit les eſprits plus agréables, & la lecture les rendit à la longue plus ſolides. Les trahiſons & les grands crimes, qui ne deshonorent point les hommes dans les tems de faction & de trouble, ne furent preſque plus connus. Les horreurs des *Brinvilliers* & des *Voiſins* ne *Plus de politeſſe & d'agrémens qu'auparavant.*

Ch. XXIX.

furent que des orages paſſagers, ſous un ciel d'ailleurs ſerein, & il ſerait auſſi déraiſonnable de condamner une nation ſur les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniſer ſur la réforme de la Trappe.

Tous les differens états de la vie étaient auparavant reconnaiſſables, par des défauts qui les caracteriſaient. Les militaires & les jeunes gens qui ſe deſtinaient à la profeſſion des armes, avaient une vivacité emportée, les gens de juſtice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'uſage d'aller toûjours en robe, même à la Cour. Il en était de même des univerſités & des médecins. Les marchands portaient encor de petites robes, lorſqu'ils s'aſſemblaient & qu'ils allaient chez les Miniſtres, & les plus grands commerçans étaient alors des hommes groſſiers. Mais les maiſons, les ſpectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à ſe raſſembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu-à-peu l'extérieur de tous les citoyens preſque ſemblable. On s'apperçoit aujourd'hui juſques dans le fond d'une boutique, que la politeſſe a gagné toutes les conditions. Les provinces ſe ſont reſſenties avec le tems de tous les changemens.

Aiſance generale

On eſt parvenu enfin à ne plus mettre le luxe, que dans le goût & dans la commodité. La foule de pages & de domeſtiques de livrée a diſparu, pour mettre plus d'aiſance dans l'interieur des maiſons. On a laiſſé la vaine pompe & le faſte extérieur aux nations, chez leſquelles on ne ſait encor que ſe montrer en public, & où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la ſimplicité, la culture de l'eſprit, ont fait de Paris une ville, qui pour la douceur de la vie l'emporte probablement de beaucoup ſur Rome & ſur Athenes, dans le tems de leur ſplendeur.

Paris centre des arts.

Cette foule de ſecours toûjours prompts, toûjours ouverts pour toutes les ſciences, pour tous les arts, les goûts & les beſoins, tant d'utilités ſolides reunies avec tant de choſes agréables jointes à cette franchiſe particuliere aux Pariſiens, tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur ſéjour dans cette partie de la ſocieté. Si quelques natifs en ſortent, ce ſont ceux qui appellés ailleurs par leurs talens ſont

un témoignage honorable à leur pays, ou c'eſt le rebut de la nation qui eſſaye de profiter de la conſidération qu'elle inſpire, ou bien ce ſont des émigrans qui preferent encor leur religion à leur patrie, & qui vont ailleurs chercher la miſère ou la fortune, à l'exemple de leurs pères chaſſés de France par la fatale injure faite aux cendres du grand *Henri IV*, lorſqu'on aneantit ſa loi perpetuelle appellée l'*Edit de Nantes*: ou enfin ce ſont des officiers mécontens du Miniſtère, des accuſés qui ont échappé aux formes rigoureuſes d'une juſtice quelquefois mal adminiſtrée, & c'eſt ce qui arrive dans tous les pays de la terre. CH. XXIX.

On s'eſt plaint de ne plus voir à la Cour autant de hauteur dans les eſprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du tems de la Fronde & ſous *Louis XIII*, & dans les ſiécles précedens. Mais la veritable grandeur s'eſt retrouvée dans cette foule de Nobleſſe, ſi longtems avilie à ſervir auparavant des ſujets trop puiſſans. On voit des Gentilshommes, des citoyens, qui ſe ſeraient crus honorés autrefois d'être domeſtiques de ces Seigneurs, devenus leurs égaux & très ſouvent leurs ſupérieurs dans le ſervice militaire; & plus le ſervice en tout genre prévaut ſur les titres, plus un Etat eſt floriſſant.

On a comparé le ſiécle de *Louis XIV* à celui d'*Auguſte*. Ce n'eſt pas que la puiſſance & les événemens perſonnels ſoient comparables. Rome & *Auguſte* étaient dix fois plus conſidérables dans le monde, que *Louis XIV* & Paris. Mais il faut ſe ſouvenir, qu'Athènes a été égale à l'Empire Romain, dans toutes les choſes qui ne tirent pas leur prix de la force & de la puiſſance. Il faut encor ſonger, que s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome & qu'*Auguſte*, cependant toute l'Europe enſemble eſt très ſupérieure à tout l'Empire Romain. Il n'y avait du tems d'*Auguſte* qu'une ſeule nation, & il y en a aujourd'hui pluſieurs, policées, guerrieres, eclairées, qui poſſedent des arts que les Grecs & les Romains ignoraient, & de ces nations il n'y en a aucune, qui ait eu plus d'eclat en tout genre depuis environ un ſiécle, que la nation formée en quelque ſorte par *Louis XIV*.

CHAPITRE TRENTIEME.

Finances & Réglemens.

Cap. XXX. *Colbert.*

SI on compare l'adminiſtration de *Colbert* à toutes les adminiſtrations précédentes, la poſtérité chérira cet homme, dont le peuple inſenſé voulut déchirer le corps après ſa mort. Les Français lui doivent certainement leur induſtrie & leur commerce, & par conſéquent cette opulence, dont les ſources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui ſe rouvrent toûjours avec abondance dans la paix. Cependant en 1672 on avait encor l'ingratitude de rejetter ſur *Colbert*, la langueur, qui commençait à ſe faire ſentir dans les nerfs de l'Etat. Un *Boiſguilbert*, Lieutenant-général au bailliage de Rouen, fit imprimer dans ce tems-là le détail de la France en deux petits volumes, & prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était préciſément le contraire. La France n'avait jamais été ſi floriſſante, que depuis la mort du Cardinal *Mazarin* juſqu'à la guerre de 1689, & même dans cette guerre le corps de l'Etat, commençant à être malade, ſe ſoutint par la vigueur que *Colbert* avait répandue dans tous ſes membres. L'auteur du *Détail* prétendit, que depuis 1660 les biens-fonds du Royaume avaient diminué de quinze cent millions. Rien n'était, ni plus faux, ni moins vraiſemblable. Cependant ſes argumens captieux perſuadèrent ce paradoxe ridicule, à ceux qui voulurent être perſuadés. C'eſt ainſi qu'en Angleterre, dans les tems les plus floriſſans, on voit cent papiers publics, qui démontrent que l'Etat eſt ruiné.

Peu d'intelligence alors dans la nation.

Il était plus aiſé en France qu'ailleurs, de décrier le miniſtère des finances dans l'eſprit des peuples. Ce miniſtère eſt le plus odieux, parce que les impôts le ſont toûjours: il régnait d'ailleurs en général dans la finance, autant de préjugés & d'ignorance, que dans la philoſophie.

On s'eſt inſtruit ſi tard, que de nos jours même, on a entendu en 1718 le Parlement en corps dire au Duc d'Orléans,

que *la valeur intrinſeque du marc d'argent eſt de vingt-cinq livres* ; comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinſeque, que celle du poids & du titre, & le Duc d'Orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas aſſez, pour relever cette mepriſe du Parlement. CH. XXX.

Colbert arriva au maniement des finances avec de la ſcience & du génie. Il commença comme le Duc de *Sulli* par arrêter les abus & les pillages qui étaient énormes. La recette fut ſimpliſiée autant qu'il était poſſible, & par une œconomie qui tient du prodige, il augmenta le tréſor du Roi en diminuant les tailles. On voit par l'édit mémorable de 1664, qu'il y avait tous les ans un million de ce tems-là deſtiné à l'encouragement des manufactures & du commerce maritime. Il négligea ſi peu les campagnes abandonnées juſqu'à lui à la rapacité des traitans, que des négocians Anglais s'étant adreſſés à Mr. *Colbert de Croiſſi* ſon frère, ambaſſadeur à Londres, pour fournir en France des beſtiaux d'Irlande & des ſalaiſons pour les colonies en 1667, le Controlleur-général repondit que depuis quatre ans on en avait à revendre aux étrangers. *Voyez l'excellent ouvrage de Mr. de Forbonais.*

Pour parvenir à cette heureuſe adminiſtration, il avait falu une Chambre de juſtice, & de grandes réformes. Il fut obligé de retrancher huit millions & plus de rentes ſur la ville, acquiſes à vil prix, que l'on rembourſa ſur le pied de l'achat. Ces divers changemens exigèrent des édits. Le Parlement était en poſſeſſion de les vérifier depuis *François I.* Il fut propoſé de les enregiſtrer ſeulement à la Chambre des comptes, mais l'uſage ancien prévalut. Le Roi alla lui-même au Parlement faire vérifier ſes édits en 1664. *Défenſe au Parlement de faire des remontrances avant l'enregiſtrement*

Il ſe ſouvenait toûjours de la Fronde, de l'arrêt de proſcription contre un Cardinal ſon premier Miniſtre, des autres arrêts par leſquels on avait ſaiſi les deniers royaux, pillé les meubles & l'argent des citoyens attachés à la Couronne. Tous ces excès ayant commencé par des remontrances ſur des édits concernant les revenus de l'Etat, il ordonna en 1667 que le Parlement ne fit jamais de repréſentation que dans la huitaine, après avoir enrégiſtré avec obéiſſance. Cet édit fut encor renouvellé en 1673. Auſſi dans tout le cours de ſon adminiſtration il n'eſſuia aucune remontrance d'aucune Cour de judi-

CH. XXX.

cature, excepté dans la fatale année de 1709, où le Parlement de Paris repréſenta inutilement le tort que le Miniſtre des finances faiſait à l'Etat par la variation du prix de l'or & de l'argent.

Preſque tous les citoyens ont été perſuadés que ſi le Parlement s'était toûjours borné à faire ſentir au Souverain en connaiſſance de cauſe, les malheurs & les beſoins du peuple, les dangers des impôts, les périls encor plus grands de la vente de ces impôts à des traitans qui trompaient le Roi & opprimaient le peuple, cet uſage des remontrances aurait été une reſſource ſacrée de l'Etat, un frein à l'avidité des financiers, & une leçon continuelle aux Miniſtres. Mais les étranges abus d'un remède ſi ſalutaire avaient tellement irrité *Louis XIV*, qu'il ne vit que les abus, & proſcrivit le remède. L'indignation qu'il conſerva toûjours dans ſon cœur fut portée ſi loin, qu'en 1669 il alla encor lui-même au Parlement pour y revoquer les priviléges de nobleſſe qu'il avait accordés dans ſa minorité en 1644 à toutes les Cours ſupérieures.

13 Auguſt. 1669.

Mais malgré cet édit enrégiſtré en préſence du Roi, l'uſage a ſubſiſté de laiſſer jouir de la nobleſſe tous ceux dont les pères ont exercé vingt ans une charge de judicature dans une Cour ſupérieure, ou qui ſont morts dans leurs emplois.

En honorant ainſi une compagnie de Magiſtrats, il voulut encourager la Nobleſſe qui défend la patrie, & les agriculteurs qui la nourriſſent. Déja par ſon édit de 1666 il avait accordé deux mille francs de penſion, qui en font près de quatre aujourd'hui, à tout Gentilhomme qui aurait eu douze enfans, & mille à qui en aurait eu dix. La moitié de cette gratification était aſſurée à tous les habitans des villes exemptes de tailles; & parmi les taillables tout père de famille qui avait, ou qui avait eu dix enfans, était à l'abri de toute impoſition.

Edit de 1666 enrégiſtré à la Chambre des comptes & à la Cour des aides.

Abus. Il eſt vrai que le Miniſtre *Colbert* ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encor moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors aſſez éclairés, & dans un grand Royaume il y a toûjours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province qui rendent une partie de la France étrangère à l'autre & même ennemie,

nemie, l'inégalité des meſures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries. Ch. XXX.

La plus grande faute qu'on reproche à ce Miniſtre eſt de n'avoir pas oſé encourager l'exportation des bleds. Il y avait longtems qu'on n'en portait plus à l'etranger. La culture avait été négligée dans les orages du miniſtère de *Richelieu*, elle le fut davantage dans les guerres civiles de la Fronde. Une famine en 1661 acheva la ruine des campagnes, ruine pourtant que la nature fecondée du travail eſt toujours prête à réparer. Le Parlement de Paris rendit dans cette année malheureuſe un arrêt qui paraiſſait juſte dans ſon principe, mais qui fut preſque auſſi funeſte dans les conſéquences que tous les arrêts arrachés à cette compagnie pendant la guerre civile. Il fut défendu aux marchands, ſous les peines les plus graves, de contracter aucune aſſociation pour ce commerce, & à tous particuliers de faire un amas de grains. Ce qui était bon dans une diſette paſſagère devenait pernicieux à la longue, & decourageait tous les agriculteurs. Caſſer un tel arrêt dans un tems de criſe & de préjugés, c'eût été ſoulever les peuples.

Le Miniſtre n'eut d'autre reſſource que d'acheter chèrement chez les étrangers, les mêmes bleds que les Français leur avaient précédemment vendus dans les années d'abondance. Le peuple fut nourri, mais il en coûta beaucoup à l'Etat, & l'ordre que Monſieur *Colbert* avait déja remis dans les finances rendit cette perte légère.

La crainte de retomber dans la diſette ferma nos ports à l'exportation du bled. Chaque Intendant dans ſa province ſe fit même un mérite de s'oppoſer au tranſport des grains dans la province voiſine. On ne put dans les bonnes années vendre ſes grains que par une requête au Conſeil. Cette fatale adminiſtration ſemblait excuſable par l'experience du paſſé. Tout le Conſeil craignait que le commerce du bled ne le forçât de racheter encor à grands frais des autres nations une denrée ſi néceſſaire, que l'intérêt & l'imprévoyance des cultivateurs aurait vendu à vil prix.

Le laboureur alors plus timide que le Conſeil craignit de ſe ruiner à créer une denrée dont il ne pouvait eſpérer un

CH. XXX.

grand profit, & les terres ne furent pas auſſi bien cultivées qu'elles auraient dû l'être. Toutes les autres branches de l'adminiſtration étant floriſſantes empêchèrent *Colbert* de remédier au défaut de la principale.

C'eſt la ſeule tache de ſon miniſtere, elle eſt grande; mais ce qui l'excuſe, ce qui prouve combien il eſt mal-aiſé de détruire les préjugés dans l'adminiſtration Françaiſe, & comme il eſt difficile de faire le bien, c'eſt que cette faute ſentie par tous les citoyens habiles, n'a été réparée par aucun Miniſtre pendant cent années entières, juſqu'à l'époque mémorable de 1764, où un Controlleur-général plus éclairé a tiré la France d'une miſère profonde, en rendant le commerce des grains libre, avec des reſtrictions à-peu-prés ſemblables à celles dont on uſe en Angleterre.

Colbert ne peut faire tout le bien qu'il veut.

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenſes des guerres, des bâtimens & des plaiſirs, fut obligé de rétablir vers l'an 1672 ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais, impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages, enfin ce qui ſoutient l'Etat quelque tems, & l'obere pour des ſiécles.

Il fut emporté hors de ſes meſures; car, par toutes les inſtructions qui reſtent de lui, on voit qu'il était perſuadé, que la richeſſe d'un pays ne conſiſte que dans le nombre des habitans, la culture des terres, le travail induſtrieux & le commerce: on voit, que le Roi poſſédant très peu de domaines particuliers, & n'étant que l'adminiſtrateur des biens de ſes ſujets, ne peut être véritablement riche, que par des impôts aiſés à percevoir & également répartis.

Traitans.

Il craignait réellement de livrer l'Etat aux traitans, que quelque tems après la diſſolution de la Chambre de juſtice, qu'il avait fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt du Conſeil, qui établiſſait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent ſur de nouveaux impôts. Il voulait par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de ſe ſervir d'eux, ſans même revoquer l'arrêt: le Roi preſſait, & il fallait des moyens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par *Catherine*

de Médicis, avait tellement corrompu le gouvernement, par la facilité funeſte qu'elle donne, qu'après avoir été ſupprimée dans les belles années de *Henri IV*, elle reparut dans tout le régne de *Louis XIII*, & infecta ſurtout les derniers tems de *Louis XIV*. Ch. XXX.

Enfin *Sulli* enrichit l'Etat par une œconomie ſage que ſecondait un Roi auſſi parcimonieux que vaillant, un Roi ſoldat à la tête de ſon armée & père de famille avec ſon peuple. *Colbert* ſoutint l'Etat malgré le luxe d'un maître faſtueux qui prodiguait tout pour rendre ſon regne éclatant.

Le Pelletier Controlleur général.

On ſait qu'après la mort de *Colbert*, lorſque le Roi ſe propoſa de mettre *Pelletier* à la tête des finances, *le Tellier* lui dit, Sire, il n'eſt pas propre à cet emploi. Pourquoi? dit le Roi. Il n'a pas l'ame aſſez dure, dit *le Tellier*. Mais vraiment, reprit le Roi, je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. En effet ce nouveau Miniſtre était bon & juſte; mais lorſqu'en 1688 on fut replongé dans la guerre, & qu'il falut ſe ſoutenir contre la ligue d'Augsbourg, c'eſt-à-dire, contre preſque toute l'Europe, il ſe vit chargé d'un fardeau que *Colbert* avait trouvé trop lourd: le facile & malheureux expedient d'emprunter & de créer des rentes fut ſa premiere reſſource. Enſuite on voulut diminuer le luxe, ce qui dans un Royaume rempli de manufactures eſt diminuer l'induſtrie & la circulation, & ce qui n'eſt convenable qu'à une nation qui paye ſon luxe à l'etranger.

Meubles d'argent proſcrits.

Il fut ordonné que tous les meubles d'argent maſſif, qu'on voyait alors en aſſez grand nombre chez les grands Seigneurs, & qui étaient une preuve de l'abondance, ſeraient portés à la monnoie. Le roi donna l'exemple. il ſe priva de toutes ces tables d'argent, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent maſſif, & de tous ces autres meubles qui étaient des chefs-d'œuvre de ciſelure des mains de *Balin* homme unique en ſon genre, & tout executés ſur les deſſeins de *le Brun*. Ils avaient coûté dix millions; on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri des particuliers produiſirent trois autres millions. La reſſource était faible.

Reformes inutiles.

On fit enſuite une de ces énormes fautes, dont le Miniſtère ne s'eſt corrigé que dans nos derniers tems, ce fut d'alterer

En XXX. les monnoies, de faire des refontes inégales, de donner aux écus une valeur non proportionnée à celle des quarts, il arriva que les quarts étant plus forts & les écus plus faibles, tous les quarts furent portés dans le pays étranger, ils y furent frappés en écus, sur lesquels il y avait à gagner en les renversant en France. Il faut qu'un pays soit bien bon par lui-même, pour subsister encor avec force après avoir essuié si souvent de pareilles secousses! on n'etait pas encor instruit: la finance était alors comme la physique, une science de vaines conjectures. Les traitans étaient des charlatans qui trompaient le Ministere, il en coûta quatre-vingt millions à l'Etat. Il faut vingt ans de peines pour réparer de pareilles brêches.

La guerre appauvrit toûjours.

Vers les années 1691 & 1692, les finances de l'Etat parurent donc sensiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaiblissement des sources de l'abondance aux profusions de *Louis XIV* dans ses bâtimens, dans les arts & dans les plaisirs, ne savaient pas, qu'au contraire les depenses qui encouragent l'industrie, enrichissent un Etat. C'est la guerre qui appauvrit nécessairement le tréfor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le remplissent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation qui se soit enrichie par des victoires. L'Italie au seiziéme siecle n'etait riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté longtems, si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des Espagnols, & si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toûjours appauvrie par la guerre, même en détruisant les flottes Françaises, & le commerce seul l'a enrichie. Les Algeriens, qui n'ont gueres que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très miserable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presqu'aussi malheureux que le vaincu. C'est un gouffre, où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens & de tous les maux, levé avec tant de peine dans les

a) Au Tom. IV. pag 136. des mémoires de *Maintenon*, on trouve que la capitation *rendit au-dela des espérances des fermiers*. Jamais il n'y a eu de ferme de la capitation. Il est dit que *les laquais de Paris allerent*

provinces, ſe rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partiſans qui avancent les fonds, & qui achetent par ces avances le droit de dépouiller la nation au nom du Souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouiſſent leur argent, & le défaut de circulation fait languir le Royaume. CH. XXX.

Nul remède précipité ne peut ſuppléer à un arrangement fixe & ſtable, établi de longue main, & qui pourvoit de loin aux beſoins imprévus. On établit la capitation en 1695. *a*) Elle fut ſupprimée à la paix de Ryſwick, & rétablie enſuite. Le Controlleur-général *Pontchartrain* vendit des lettres de nobleſſe pour deux mille écus en 1696: cinq cent particuliers en achetèrent: mais la reſſource fut paſſagère, & la honte durable. On obligea tous les Nobles, anciens & nouveaux, de faire enregiſtrer leurs armoiries, & de payer la permiſſion de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traitèrent de cette affaire, & avancèrent l'argent. Le Miniſtère n'eut preſque jamais recours qu'à ces petites reſſources, dans un pays qui en eût pû fournir de plus grandes. *Capitation.*

On n'oſa impoſer le dixiéme, que dans l'année 1710. Mais ce dixieme, levé à la ſuite de tant d'autres impôts onéreux, parut ſi dur, qu'on n'oſa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc. *Dixieme.*

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monnoies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent & l'or, ces gages d'échange, doivent être des meſures invariables. Il n'avait pouſſé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-ſix francs où il l'avait trouvée, qu'à vingt-ſept, & à vingt-huit, & après lui, dans les dernières années de *Louis XIV* on étendit cette dénomination juſqu'à quarante livres idéales, reſſource fatale, par laquelle le Roi était ſoulagé un moment, pour être ruiné enſuite: car au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait preſque plus que la moitié. Celui qui devait

à l'Hôtel de-Ville prier qu'on les impoſât à la capitation. Ce conte ridicule ſe détruit de lui même; les maîtres payèrent toûjours pour leurs domeſtiques.

vingt-ſix livres en 1668 donnait un marc, & qui devait quarante livres ne donnait qu'à-peu-près ce même marc en 1710. Les diminutions qui ſurvinrent, dérangèrent le peu qui reſtait de commerce, autant qu'avait fait l'augmentation. CH. XXX

On aurait trouvé une vraie reſſource dans un papier de crédit; mais ce papier doit être établi dans un tems de proſpérité, pour ſe ſoutenir dans un tems malheureux.

Chamillard Miniſtre. Le Miniſtre *Chamillard* commença en 1706 à payer en billets de monnoie, en billets de ſubſiſtance, d'uſtencile, & comme cette monnoie de papier n'était pas reçue dans les coffres du Roi, elle fut decriée preſqu'auſſi-tôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à conſommer d'avance quatre années des revenus de la Couronne. *b*)

On fit toûjours ce qu'on appelle des affaires extraordinaires: on créa des charges ridicules, toûjours achetées par ceux qui veulent ſe mettre à l'abri de la taille, car l'impôt de la taille étant avilitſant en France, & les hommes étant nés vains, l'appas qui les décharge de cette honte fait toûjours des dupes, & les gages conſiderables attachés à ces nouvelles charges, invitent à les acheter dans des tems difficiles, parce qu'on ne fait pas réflexion qu'elles ſeront ſupprimées dans des tems moins fâcheux. Ainſi en 1707 on inventa la dignité des Conſeillers du Roi rouleurs & courtiers de vin; & cela produiſit cent quatre-vingt mille livres. On imagina des Greffiers royaux, des Subdélégués des Intendans des provinces. On inventa des Conſeillers du Roi controlleurs aux emplemens des bois, des Conſeillers de police, des charges de barbiers perruquiers, des controlleurs-viſiteurs de beurre frais, des eſſayeurs de beurre ſalé. Ces extravagances font rire aujourd'hui, mais alors elles faiſaient pleurer.

b) Il eſt dit dans l'hiſtoire écrite par *la Hode*, & rédigée ſous le nom de *la Martiniere*, qu'il en coûtait ſoixante & douze pour cent pour le change dans les guerres d'Italie. C'eſt une abſurdité. Le fait eſt que Monſieur de *Chamillard* pour payer les armées ſe ſervait du crédit du Chevalier *Bernard*. Ce Miniſtre croyait, par un ancien préjugé, qu'il ne fallait pas que l'argent ſortit du Royaume, comme ſi on donnait cet argent pour rien, & comme s'il était poſſible qu'une nation débitrice à une autre,

Le Controlleur-général *Deſmarêts*, neveu de l'illuſtre *Colbert*, ayant en 1709 ſuccedé à *Chamillard*, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

Ch. XXX. *Deſmarêts Miniſtre.*

La nature conſpira avec la fortune, pour accabler l'Etat. Le cruel hyver de 1709 força le Roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles, dans le tems qu'il n'avait pas de quoi payer ſes ſoldats. La diſette des denrées fut ſi exceſſive, qu'il en coûta quarante-cinq millions pour les vivres de l'armée. La dépenſe de cette année 1709 montait à deux cent vingt & un millions; & le revenu ordinaire du Roi n'en produiſit pas quarante-neuf. Il falut donc ruiner l'Etat, pour que les ennemis ne s'en rendiſſent pas les maîtres. Le deſordre s'accrut tellement & fut ſi peu réparé, que longtems après la paix, au commencement de l'année 1715, le Roi fut obligé de faire négocier trente-deux millions de billets, pour en avoir huit en eſpeces. Enfin il laiſſa à ſa mort deux milliards ſix cent millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les eſpeces ſe trouverent alors réduites, ce qui fait environ quatre milliards cinq cent millions de notre monnoie courante en 1760.

Il eſt étonnant, mais il eſt vrai, que cette immenſe dette n'aurait point été un fardeau impoſſible à ſoutenir, s'il y avait eu alors en France un commerce floriſſant, un papier de crédit établi, & des compagnies ſolides qui euſſent répondu de ce papier, comme en Suede, en Angleterre, à Veniſe & en Hollande. Car lorſqu'un Etat puiſſant ne doit qu'à lui-même, la confiance & la circulation ſuffiſent pour payer. Mais il s'en falait beaucoup, que la France eût alors aſſez de reſſorts, pour faire mouvoir une machine ſi vaſte & ſi compliquée, dont le poids l'ecraſait.

Louis XIV dans ſon régne, dépenſa dix-huit milliards, ce qui revient, année commune, à trois cent trente millions d'au-

& qui ne s'acquitte pas en effets commerçables, ne paye point en argent comptant. Ce Miniſtre donnait au banquier huit pour cent de profit à condition qu'on payât l'étranger ſans faire ſortir de l'argent de France. Il paraît encore cela le change qui allait à cinq ou ſix pour cent de perte, & le banquier était obligé, malgré ſa promeſſe, de ſolder ſon compte en argent avec l'etranger, ce qui produiſait une perte conſidérable.

jourd'hui, en compenſant, l'une par l'autre, les augmentations
Ch XXX & les diminutions numéraires des monnoies.

Sous l'adminiſtration du grand *Colbert*, les revenus ordinaires de la Couronne n'allaient qu'à cent dix-ſept millions, à vingt-ſept livres, & puis à vingt-huit livres, le marc d'argent. Ainſi tout le ſurplus fut toûjours fourni en affaires extraordinaires. *Colbert*, le plus grand ennemi de cette funeſte reſſource, fut obligé d'y avoir recours pour ſervir promtement. Il emprunta huit cent millions valeur de notre tems dans la guerre de 1672. Il reſtait au Roi très peu d'anciens domaines de la Couronne. Ils ſont déclarés inaliénables par tous les Parlemens du Royaume, & cependant ils ſont preſque tous aliénés. Le revenu du Roi conſiſte aujourd'hui dans celui de ſes ſujets; c'eſt une circulation perpetuelle de deniers & de payemens. Le Roi doit aux citoyens plus de millions numéraires par an, ſous le nom de rentes de l'hôtel-de-ville, qu'aucun Roi n'en a jamais retiré des domaines de la Couronne.

Pour ſe faire une idée de ce prodigieux accroiſſement de taxes, de dettes, de richeſſes, de circulation, & en même tems d'embarras & de peines, qu'on a éprouvé en France, & dans les autres pays, on peut conſidérer qu'à la mort de *François I* l'Etat devait environ trente mille livres de rentes perpétuelles ſur l'Hôtel-de-Ville, & qu'à préſent il en doit plus de quarante-cinq millions.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de *Louis XIV* avec ceux de *Louis XV*, ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe & courant, que *Louis XIV* était beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de *Colbert*, avec cent dix-ſept millions de revenu, que ſon ſucceſſeur ne l'était en 1730 avec près de deux cent millions: & cela eſt très vrai, en ne conſidérant que les rentes fixes & ordinaires de la Couronne. Car cent dix-ſept millions numéraires, au marc de vingt-huit livres, ſont une ſomme plus forte que deux cent millions, à quarante-neuf livres, à quoi ſe montait le revenu du Roi en 1730: & de plus, il faut compter les charges augmentées par

e) L'Abbé de *St Pierre* dans ſon *Journal politique*, à l'article du Syſtême, dit qu'en Angleterre & en Hollande, il n'y a de papiers qu'autant

pat les emprunts de la Couronne. Mais auſſi les revenus du Roi ; c'eſt-à-dire, de l'Etat, ſont accrûs depuis, & l'intelligence des finances s'eſt perfectionnée au point, que dans la guerre ruineuſe de 1741, il n'y a pas eu un moment de diſcredit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortiſſement, comme chez les Anglais : il a fallu adopter une partie de leur ſyſtéme de finance, ainſi que leur philoſophie, & ſi, dans un Etat purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulans, qui doublent au moins la richeſſe de l'Angleterre, l'adminiſtration de la France acquerrait ſon dernier degré de perfection, mais perfection trop voiſine de l'abus dans une monarchie. *b*)

CH. XXX.

Il y avait environ cinq cent millions numéraires d'argent monnoié dans le Royaume en 1683 ; & il y en avait environ douze cent en 1730 de la maniére dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire ſous le miniſtere du Cardinal de *Fleury*, fut preſque le double du numeraire du tems de *Colbert*. Il paraît donc, que la France n'étant environ que d'un ſixiéme plus riche en eſpèces circulantes, depuis la mort de *Colbert*. Elle l'eſt beaucoup davantage, en matières d'argent & d'or, travaillées & miſes en œuvre pour le ſervice & pour le luxe. Il n'y en avait pas pour quatre cent millions de notre monnoie d'aujourd'hui en 1690 : & vers l'an 1730 on en poſſédait autant que d'eſpèces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment, combien le commerce, dont *Colbert* ouvrit les ſources, s'eſt accru, lorſque ſes canaux fermés par les guerres ont été débouchés. L'induſtrie s'eſt perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artiſtes, que diſperſa la révocation de l'édit de Nantes ; & cette induſtrie augmente encor tous les jours. La nation eſt capable d'auſſi grandes choſes, & de plus grandes encor, que ſous *Louis XIV*, parce que le génie & le commerce ſe fortifient toûjours, quand on les encourage.

Combien d'argent dans le Royaume.

A voir l'aiſance des particuliers, ce nombre prodigieux de maiſons agreables bâties dans Paris & dans les provinces, cette

tant qu'il y a d'eſpece : mais il eſt avéré que le papier l'emporte beaucoup, & ne ſubſiſte que par la confiance.

CH. XXX.

quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme *luxe*, on croirait que l'opulence eſt vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela eſt le fruit d'un travail ingénieux, encor plus que de la richeſſe. Il n'en coûte guères plus aujourd'hui pour être agréablement logé, qu'il en coûtait pour l'être mal ſous *Henri IV*. Une belle glace de nos manufactures orne nos maiſons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Veniſe. Nos belles & parantes étoffes ſont moins chères que celles de l'étranger, qui ne les valaient pas.

Induſtrie vraie richeſſe.

Ce n'eſt point en effet l'argent & l'or qui procurent une vie commode, c'eſt le génie. Un peuple, qui n'aurait que ces métaux, ſerait très miſérable: un peuple, qui ſans ces métaux mettrait heureuſement en œuvre toutes les productions de la terre, ſerait véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'eſpèces qu'il n'en faut pour la circulation.

L'induſtrie s'étant perfectionnée dans les villes, s'eſt accrue dans les campagnes. Il s'élèvera toûjours des plaintes ſur le ſort des cultivateurs. On les entend dans tous les pays du monde, & ces murmures ſont preſque partout ceux des oiſifs opulens, qui condamnent le gouvernement beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples. Il eſt vrai que preſqu'en tout pays, ſi ceux qui paſſent leurs jours dans les travaux ruſtiques avaient le loiſir de murmurer, ils s'éleveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur ſubſtance. Ils déteſteraient la neceſſité de payer des taxes qu'ils ne ſe ſont point impoſées, & de porter le fardeau de l'Etat ſans participer aux avantages des autres citoyens. Il n'eſt pas du reſſort de l'hiſtoire d'examiner comment le peuple doit contribuer ſans être foule, & de marquer le point précis ſi difficile à trouver, entre l'exécution des loix, & l'abus des loix, entre les impôts & les rapines, mais l'hiſtoire doit faire voir qu'il eſt impoſſible qu'une ville ſoit floriſſante ſans que les campagnes d'alentour ſoient dans l'abondance; car certainement ce ſont ces campagnes qui la nourriſſent. On entend à des jours régles dans toutes les villes de France les reproches de ceux à qui leur profeſſion permet de déclamer en public contre toutes les differen-

tes branches de conſommation, auxquelles on donne le nom de *luxe*. Il eſt évident que les alimens de ce luxe ne ſont fournis que par le travail induſtrieux des cultivateurs, travail toûjours cherement payé. CH XXX.

On a planté plus de vignes, & on les a mieux travaillées. On a fait de nouveaux vins qu'on ne connaiſſait pas auparavant, tels que ceux de Champagne, auxquels on a ſû donner la couleur, la feve, & la force de ceux de Bourgogne, & qu'on débite chez l'étranger avec un grand avantage. Cette augmentation des vins a produit celle des eaux-de-vie. La culture des jardins, des légumes, des fruits a reçu de prodigieux accroiſſemens, & le commerce des comeſtibles avec les colonies de l'Amérique en a été augmenté. Les plaintes qu'on a de tout tems fait éclater, ſur la miſere de la campagne, ont ceſſé alors d'être fondées. D'ailleurs dans ces plaintes vagues on ne diſtingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres. Ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains, & cela eſt ainſi dans tous les pays du monde où le grand nombre doit vivre de ſa peine. Mais il n'y a guéres de Royaume dans l'Univers, où le cultivateur, le fermier, ſoit plus à ſon aiſe que dans quelques provinces de France, & l'Angleterre ſeule peut lui diſputer cet avantage. La taille proportionnelle ſubſtituée à l'arbitraire a contribué encor depuis environ trente années à rendre plus ſolides les fortunes des cultivateurs qui poſſédent des chatrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au néceſſaire pour travailler, telle eſt la nature de l'homme. Il faut que ce grand nombre d'hommes ſoit pauvre, mais il ne faut pas qu'il ſoit miſérable. *Culture.*

Le moyen ordre s'eſt enrichi par l'induſtrie. Les Miniſtres & les courtiſans ont été moins opulens, parce que l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié, les appointemens & les penſions ſont reſtés les mêmes; & le prix des denrées eſt monté à plus du double. C'eſt ce qui eſt arrivé dans tous les pays de l'Europe. Les droits, les honoraires ſont partout reſtés ſur l'ancien pied. Un Electeur qui reçoit l'inveſtiture de ſes Etats, ne paye que ce que ſes prédéceſſeurs payaient du tems de l'Empereur *Charles IV* au quatorziéme

Ch. XXX.

ſiécle, & il n'eſt dû qu'un ecu au ſecrétaire de l'Empereur dans cette cérémonie.

Ce qui eſt bien plus étrange, c'eſt que tout ayant augmenté, valeur numéraire des monnoies, quantité des matières d'or & d'argent, prix des denrées, cependant la paye du ſoldat eſt reſtée au même taux qu'elle était il y a deux cent ans: on donne cinq ſous numéraires au fantaſſin, comme on le donnait du tems de *Henri IV.* Aucun de ce grand nombre d'hommes ignorans qui vendent leur vie à ſi bon marché, ne ſait, qu'attendu le ſurhauſſement des eſpèces & la cherté des denrées, il reçoit environ deux tiers moins que les ſoldats de *Henri IV.* S'il le ſavait, s'il demandait une paye de deux tiers plus haute, il faudrait bien la lui donner, il arriverait alors que chaque Puiſſance de l'Europe entretiendrait les deux tiers moins de troupes; les forces ſe balanceraient de même; la culture de la terre & les manufactures en profiteraient.

Il faut encor obſerver que les gains du commerce ayant augmenté, & les appointemens de toutes les grandes charges ayant diminué de valeur réelle, il s'eſt trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, & plus dans le moyen ordre; & cela même a mis moins de diſtance entre les hommes. Il n'y avait autrefois de reſſource pour les petits que de ſervir les grands. Aujourd'hui l'induſtrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaiſſait pas il y a cent ans. Enfin de quelque manière que les finances de l'Etat ſoient adminiſtrées, la France poſſède dans le travail d'environ vingt millions d'habitans un tréſor inéſtimable.

CHAPITRE TRENTE-UNIEME.

Des Sciences.

CE ſiécle heureux, qui vit naître une révolution dans l'eſprit humain, n'y ſemblait pas deſtiné, car, à commencer par la philoſophie, il n'y avait pas d'apparence du tems

de *Louis XIII* qu'elle ſe tirât du chaos où elle était plongée. L'Inquiſition d'Italie, d'Eſpagne, de Portugal, avait lié les erreurs philoſophiques aux dogmes de la Religion : les guerres civiles en France, & les querelles du Calviniſme, n'étaient pas plus propres à cultiver la raiſon humaine, que le fut le fanatiſme du tems de *Cromwell* en Angleterre. Si un chanoine de Thorn avait renouvellé l'ancien ſyſtême planétaire des Caldéens oublié depuis ſi longtems, cette vérité était condamnée à Rome : & la congrégation du St. Office, compoſée de ſept Cardinaux, ayant déclaré non-ſeulement hérétique mais abſurde le mouvement de la terre ſans lequel il n'y a point de véritable aſtronomie, le grand *Galilée* ayant demandé pardon à l'âge de ſoixante & dix ans d'avoir eu raiſon, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue ſur la terre. CH. XXXI

Le Chancelier *Bacon* avait nommé de loin la route qu'on pouvait tenir : *Galilée* avait fait quelques découvertes ſur la chûte des corps : *Torricelli* commençait à connaître la peſanteur de l'air qui nous environne : on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles eſſais, toutes les écoles reſtaient dans l'abſurdité, & le monde dans l'ignorance. *Deſcartes* parut alors ; il fit le contraire de ce qu'on devait faire, au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand geomètre de ſon ſiecle ; mais la geometrie laiſſe l'eſprit comme elle le trouve. Celui de *Deſcartes* était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens ne fit guères que des romans de philoſophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais *Galilée*, qui voulait bâtir ſans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romaneſque réuſſit, & le peu de vérités mêlé à ces chimères nouvelles, fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe, & du moins il en donna un, dont on ſe ſervit après qu'il ſe fut égaré. C'était beaucoup, de détruire les chimères du péripatétiſme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes ſe combattirent. Ils tombèrent l'un après l'autre, & la raiſon s'éleva enfin ſur leurs ruines. Il y avait à Florence une Academie d'expériences ſous le nom *del Cimento*,

CHAP. XXXI.

établie par le Cardinal *Léopold de Médicis* vers l'an 1655. On ſentait déja dans cette patrie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque choſe du grand edifice de la nature, qu'en l'examinant piéce à piéce. Cette academie, après les jours de *Galilée* & des le tems de *Torricelli*, rendit de grands ſervices.

Quelques philoſophes en Angleterre, ſous la ſombre adminiſtration de *Cromwell*, s'aſſemblerent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatiſme opprimait toute vérité. *Charles II* rappellé ſur le trône de ſes ancêtres par le repentir & par l'inconſtance de ſa nation, donna des lettres-patentes à cette académie naiſſante, mais c'eſt tout ce que le gouvernement donna. La Societé royale, ou plutôt la Societé libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'eſt de ſon ſein que ſortirent de nos jours les découvertes ſur la lumiere, ſur le principe de la gravitation, ſur l'aberration des étoiles fixes, ſur la géométrie tranſcendante, & cent autres inventions, qui pourraient à cet égard faire appeller ce ſiecle, *le ſiecle des Anglais*, auſſi-bien que celui de *Louis XIV*.

En 1666, Monſieur *Colbert*, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageaſſent, & à la priére de quelques ſavans, il fit agréer à *Louis XIV* l'établiſſement d'une Académie des ſciences. Elle fut libre juſqu'en 1699 comme celle d'Angleterre & comme l'Académie Françaiſe. *Colbert* attira d'Italie *Dominique Caſſini*, & *Huyghens* de Hollande par de fortes penſions. Ils découvrirent les ſatellites & l'anneau de *Saturne*. On eſt redevable à *Huyghens* des horloges à pendule. On acquit peu-à-peu des connaiſſances de toutes les parties de la vraie phyſique, en rejettant tout ſyſtême. Le public fut étonné de voir une chymie, dans laquelle on ne cherchait, ni le grand œuvre, ni l'art de prolonger la vie au delà des bornes de la nature, une aſtronomie, qui ne prédiſait pas les événemens du monde, une médecine indépendante des phaſes de la Lune. La corruption ne fut plus la mère des animaux & des plantes. Il n'y eut plus de prodiges, dès que la nature fut mieux connue. On l'étudia dans toutes ſes productions.

La géographie reçut des accroiſſemens étonnans. A peine *Louis XIV* a-t-il fait bâtir l'Obſervatoire, qu'il fait commencer en 1669 une méridienne par *Dominique Caſſini* & par

Picart. Elle eſt continuée vers le Nord en 1683 par *la Hire*; & enfin *Caſſini* la prolonge en 1700 juſqu'à l'extrémité du Rouſſillon. C'eſt le plus beau monument de l'aſtronomie, & il ſuffit pour éterniſer ce ſiecle. CH. XXXI.

On envoye en 1672 des phyſiciens à la Cayenne, faire des obſervations utiles. Ce voyage a été la premiere origine de la connaiſſance d'une nouvelle loi de la nature, que le grand *Newton* a démontrée; & il a préparé à ces voyages plus fameux, qui depuis ont illuſtré le régne de *Louis XV*.

On fait partir en 1700 *Tournefort* pour le Levant. Il y va recueillir des plantes, qui enrichiſſent le jardin royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, & aujourd'hui devenu digne de la curioſité de l'Europe. La bibliothèque royale, déja nombreuſe, s'enrichit ſous *Louis XIV* de plus de trente mille volumes, & cet exemple eſt ſi bien ſuivi de nos jours, qu'elle en contient déja plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les univerſités de France un profeſſeur de droit Français. Il ſemble, qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, & que les bonnes loix Romaines, incorporées à celles du pays, devraient former un ſeul corps des loix de la nation.

Sous lui, les journaux s'établiſſent. On n'ignore pas que le *Journal des Savans*, qui commença en 1665, eſt le pere de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe eſt aujourd'hui remplie, & dans leſquels trop d'abus ſe ſont glißés, comme dans les choſes les plus utiles.

L'Académie des belles-lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'Académie Françaiſe, pour tranſmettre à la poſtérité par des médailles les actions de *Louis XIV*, devint utile au public, dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du Monarque, & qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, & à une critique judicieuſe des opinions & des faits. Elle fit à-peu-près dans l'hiſtoire, ce que l'Académie des ſciences faiſait dans la phyſique, elle diſſipa des erreurs.

L'eſprit de ſageſſe & de critique, qui ſe communiquait de proche en proche, détruiſit inſenſiblement beaucoup de ſuperſtitions. C'eſt à cette raiſon naiſſante qu'on dut la déclaration du Roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre

Ch. XXXI

les ſimples accuſations de ſorcellerie. On ne l'eût pas oſé ſous *Henri IV* & ſous *Louis XIII*; & ſi depuis 1672 il y a eu encor des accuſations de maléfices, les juges n'ont condamné d'ordinaire les accuſés, que comme des profanateurs, qui d'ailleurs employaient le poiſon. *a*)

Sorciers.

Il était très commun auparavant, d'éprouver les ſorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes; s'ils ſurnageaient, ils étaient convaincus. Pluſieurs juges de province avaient ordonné ces épreuves, & elles continuerent encor longtems parmi le peuple. Tout berger était ſorcier; & les amuletes, les anneaux conſtellés, étaient en uſage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les ſources, les treſors & les voleurs, paſſaient pour certains, & ont encor beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avait preſque perſonne qui ne ſe fît tirer ſon horoſcope. On n'entendait parler que de ſecrets magiques, preſque tout était illuſion. Des ſavans, des magiſtrats, avaient écrit ſérieuſement ſur ces matieres. On diſtinguait parmi les auteurs, une claſſe de démonographes. Il y avait des régles pour diſcerner les vrais magiciens, les vrais poſſedés, d'avec les faux, enfin, juſques vers ces tems-là l'on n'avait guère adopté de l'antiquité que des erreurs en tout genre.

Superſtitions.

Les idées ſuperſtitieuſes étaient tellement enracinées chez les hommes, que les comètes les effrayaient encor en 1680. On oſait à peine combattre cette crainte populaire. *Jacques Bernoulli*, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant à propos de cette comète aux partiſans du préjugé, dit que la chevelure de la comète ne peut être un ſigne de la colère divine, parce que cette chevelure eſt éternelle; mais que la queue pourrait bien en être un. Cependant ni la tête, ni

a) En 1609 ſix cent ſorciers furent condamnés, dans le reſſort du Parlement de Bordeaux, & la plûpart brulés. *Nicolas Remi*, dans ſa Demonolatrie, rapporte neuf cent arrets rendus en quinze ans contre des ſorciers dans la ſeule Lorraine. Le fameux curé *Louis Gauffredi* brulé à Aix en 1611, avait avoué qu'il était ſorcier, & les juges l'avaient cru.

C'eſt une choſe honteuſe que le pere *Le Brun*, dans ſon traité des *pra-*

ni la queue, ne ſont éternelles. Il ſalut que *Bayle* écrivit contre le préjugé vulgaire, un livre fameux, que les progrès de la raiſon ont rendu aujourd'hui moins piquant qu'il ne l'était alors. CH. XXXI.

Philoſophie neceſſaire.

On ne croirait pas que les Souverains euſſent obligation aux philoſophes. Cependant il eſt vrai, que cet eſprit philoſophique, qui a gagné preſque toutes les conditions excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des Souverains. Des querelles, qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des ſchiſmes, n'en ont point cauſé. Si on a dit que les peuples ſeraient heureux quand ils auraient des philoſophes pour Rois, il eſt très vrai de dire, que les Rois en ſont plus heureux, quand il y a beaucoup de leurs ſujets philoſophes

Il faut avouer, que cet eſprit raiſonnable, qui commence à préſider à l'éducation dans les grandes villes, n'a pû empêcher les fureurs des fanatiques des Cévennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à *St. Médard*, ni calmer des diſputes auſſi acharnées que frivoles, entre des hommes qui auraient dû être ſages. Mais avant ce ſiécle, ces diſputes euſſent cauſé des troubles dans l'Etat, les miracles de *St. Médard* euſſent été accreditez par les plus conſidérables citoyens, & le fanatiſme, renfermé dans les montagnes des Cévennes, ſe fût répandu dans les villes.

Tous les genres de ſcience & de littérature ont été épuiſés dans ce ſiecle, & tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'eſprit humain, que ceux qui en d'autres tems auraient paſſé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Leur gloire eſt peu de choſe, à cauſe de leur nombre, & la gloire du ſiécle en eſt plus grande.

pratiques ſuperſtitieuſes, admette encor de vrais ſortilèges : il va même juſqu'à dire, pag. 524, que le Parlement de Paris reconnaît des ſortilèges : il ſe trompe : le Parlement reconnaît des profanations, des maléfices, mais non des effets ſurnaturels opérés par le Diable. Le livre de *Dom Calmet* ſur les vampires & ſur les apparitions, a paſſé pour un délire ; mais il fait voir combien l'eſprit humain eſt porté à la ſuperſtition.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIEME.

Des beaux Arts.

CH. XXXII.

LA ſaine philoſophie ne fit pas en France d'auſſi grands progrès qu'en Angleterre & à Florence, & ſi l'Académie des ſciences rendit des ſervices à l'eſprit humain, elle ne mit pas la France au-deſſus des autres nations. Toutes les grandes inventions & les grandes vertus vinrent d'ailleurs.

Eloquence. Mais dans l'eloquence, dans la poeſie, dans la littérature, dans les livres de morale & d'agrément, les Français furent les légiſlateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était partout ignorée, la Religion enſeignée ridiculement en chaire, & les cauſes plaidées de même dans le barreau. Les prédicateurs citaient *Virgile* & *Ovide*, les avocats, *St. Auguſtin* & *St. Jérôme*. Il ne s'était point encor trouvé de génie, qui eût donné à la langue françaiſe le tour, le nombre, la propriété du ſtile & la dignité. Quelques vers de *Malherbe* faiſaient ſentir ſeulement, qu'elle était capable de grandeur & de force, mais c'était tout. Les mêmes génies, qui avaient écrit très bien en latin, comme un Préſident *de Thou*, un Chancelier de *l'Hôpital*, n'étaient plus les mêmes, quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le français n'était encor recommandable, que par une certaine naïveté, qui avait fait le ſeul mérite de *Joinville*, d'*Amiot*, de *Marot*, de *Montagne*, de *Régnier*, de la *Satyre Ménippée*. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la groſſièreté.

Lingendes. *Jean de Lingendes* Evêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ſes ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses ſermons & ſes oraiſons funèbres, quoique mêlées encor de la rouille de ſon tems, furent le modèle des orateurs, qui l'imitèrent & le ſurpaſſerent. L'oraiſon funèbre de *Charles-Emanuel* Duc de Savoye, ſurnommé *le Grand* dans ſon pays, prononcée par *Lingendes* en

1630, était pleine de ſi grands traits d'éloquence, que *Flécher* longtems après en prit l'exorde tout entier, auſſi-bien que le texte & pluſieurs paſſages conſidérables, pour en orner ſa fameuſe oraiſon funèbre du Vicomte de *Turenne*. CH. XXXII.

Balzac en ce tems-là donnait du nombre & de l'harmonie à la proſe. Il eſt vrai que ſes lettres étaient des harangues ampoulées; il écrivait au premier Cardinal de *Retz* « Vous venez de prendre le ſceptre des Rois & la livrée des roſes. » Il écrivait de Rome à *Bois-Robert*, en parlant des eaux de ſenteur: » Je me ſauve à la nage dans ma chambre, au milieu » des parfums. « Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir ſur les hommes, qu'on admira *Balzac* dans ſon tems, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée & néceſſaire, qui conſiſte dans le choix harmonieux des paroles, & même pour l'avoir employée ſouvent hors de ſa place. *Balzac.*

Voiture donna quelque idée des graces legères de ce ſtile épiſtolaire, qui n'eſt pas le meilleur, puiſqu'il ne conſiſte que dans la plaiſanterie. C'eſt un baladinage, que deux tomes de lettres dans leſquelles il n'y en a pas une ſeule inſtructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du tems & les caractères des hommes, c'eſt pluiôt un abus qu'un uſage de l'eſprit. *Voiture.*

La langue commençait à s'épurer, & à prendre une forme conſtante. On en était redevable à l'Académie Françaiſe, & ſurtout à *Vaugelas*. Sa traduction de *Quinte-Curce*, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement; & il s'y trouve peu d'expreſſions & de tours qui ayent vieilli. *Vaugelas.*

Olivier Patru, qui le ſuivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage, & quoiqu'il ne paſſât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienſéance, l'élegance du diſcours, mérites abſolument inconnus avant lui au barreau. *Patru.*

Un des ouvrages, qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation & à lui donner un eſprit de juſteſſe & de préciſion, fut le petit recueil des *Maximes de François Duc de la Rochefoucault*. Quoiqu'il n'y ait preſque qu'une vérité dans ce livre, qui eſt que *l'amour-propre eſt le mobile de tout*; cepen- *Duc de la Rochefoucault*

dant cette penſée ſe préſente ſous tant d'aſpects variés, qu'elle
CH. XXXII. eſt preſque toûjours piquante. C'eſt moins un livre, que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil, il accoutuma à penſer & a renfermer ſes penſées dans un tour vif, precis & délicat. C'était un mérite que perſonne n'avait eu avant lui en Europe, depuis la renaiſſance des lettres. Mais le premier livre de génie, qu'on vit en proſe, fut
Paſcal. le recueil des *Lettres provinciales* en 1654. Toutes les ſortes d'éloquence y ſont renfermées. Il n'y a pas un ſeul mot, qui depuis cent ans ſe ſoit reſſenti du changement qui altére ſouvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'Evêque de Luçon fils du célèbre *Buſſi* m'a dit, qu'ayant demandé à Monſieur de Meaux, quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les ſiens, *Boſſuet* lui répondit, *les Lettres provinciales.* Elles ont beaucoup perdu de leur piquant, lorſque les jéſuites ont été abolis & les objets de leurs diſputes mépriſés.

Le bon goût qui régne d'un bout à l'autre dans ce livre, & la vigueur des dernières lettres, ne corrigèrent pas d'abord le ſtile lâche, diffus, incorrect & découſu, qui depuis longtems était celui de preſque tous les écrivains, des prédicateurs & des avocats.

Bourdaloue. Un des premiers, qui étala dans la chaire une raiſon toûjours éloquente, fut le père *Bourdaloue* vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu apres lui d'autres orateurs de la chaire, comme le père *Maſſillon* Evêque de Clermont, qui ont repandu dans leurs diſcours plus de graces, des peintures plus fines & plus pénétrantes des mœurs du ſiécle, mais aucun ne l'a fait oublier. Dans ſon ſtile plus nerveux que fleuri, ſans aucune imagination dans l'expreſſion, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, & jamais il ne ſonge à plaire.

Peut-être ſerait-il à ſouhaiter, qu'en banniſſant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, il en eût banni auſſi cette coutume de prêcher ſur un texte. En effet, parler longtems ſur une citation d'une ligne ou deux, ſe fatiguer à compaſſer tout ſon diſcours ſur cette ligne, un tel travail paraît un peu peu

digne de la gravité de ce miniſtère. Le texte devient une eſpèce de deviſe, ou plutôt d'énigme, que le diſcours développe. Jamais les Grecs & les Romains ne connurent cet uſage. C'eſt dans la décadence des lettres qu'il commença, & le tems l'a conſacré. CH. XXXII.

L'habitude de deviſer toûjours en deux ou trois points des choſes qui comme la morale n'exigent aucune diviſion, ou qui en demanderaient davantage comme la controverſe, eſt encor une coutume gênante, que le père *Bourdaloue* trouva introduite, & à laquelle il ſe conforma.

Il avait été précédé par *Boſſuet* depuis Evêque de Meaux. *Boſſuet.* Celui-ci, qui devint un ſi grand-homme, s'était engagé dans ſa grande jeuneſſe, à épouſer Mademoiſelle *Des-Vieux*, fille d'un rare mérite. Ses talens pour la théologie & pour cette eſpèce d'éloquence qui le caractériſe, ſe montrèrent de ſi bonne heure, que ſes parens & ſes amis le déterminèrent à ne ſe donner qu'à l'Egliſe. Mademoiſelle *Des-Vieux* l'y engagea elle-même, preferant la gloire qu'il devait acquérir, au bonheur de vivre avec lui. *a*) Il avait prêché aſſez jeune devant le Roi & la Reine-mère en 1662, longtems avant que le père *Bourdaloue* fût connu. Ses diſcours ſoutenus d'une action noble & touchante, les premiers qu'on eût encor entendus à la Cour qui approchaſſent du ſublime, eurent un ſi grand ſuccès, que le Roi fit écrire en ſon nom à ſon père Intendant de Soiſſons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand *Bourdaloue* parut, *Boſſuet* ne paſſa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déja donné aux oraiſons funèbres, genre d'eloquence, qui demande de l'imagination & une grandeur majeſtueuſe qui tient un peu à la poeſie, dont il faut toûjours emprunter quelque choſe, quoiqu'avec diſcrétion, quand on tend au ſublime. L'oraiſon funèbre de la Reine-mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom; mais ce diſcours n'était pas encor digne de lui, & il ne fut pas imprimé, non plus que ſes ſermons. L'éloge funèbre de la Reine d'Angleterre veuve de *Charles I*, qu'il fit en 1669, parut preſqu'en tout un chef-d'œuvre. Les ſujets

a) Voyez le catalogue des écrivains à l'article *Boſſuet*.

de ces piéces d'éloquence ſont heureux, à proportion des malCH. XXXII heurs que les morts ont éprouvés. C'eſt en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux perſonnages ſont ce qui intereſſe davantage. L'éloge funebre de Madame, enlevée à la fleur de ſon âge & morte entre ſes bras, eut le plus grand & le plus rare des ſuccès, celui de faire verſer des larmes à la Cour. Il fut obligé de s'arrêter apres ces paroles: *O nuit deſaſtreuſe! nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Madame ſe meurt, Madame eſt morte, &c.* L'auditoire éclata en ſanglots, & la voix de l'orateur fut interrompue par ſes ſoupirs & par ſes pleurs.

Les Français furent les ſeuls qui réuſſirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme quelque tems aprés en inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de ſuccès qu'entre ſes mains. Il appliqua l'art oratoire à l'hiſtoire même, qui ſemble l'exclure. Son *diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle*, compoſé pour l'éducation du Dauphin, n'a eu ni modele ni imitateurs. Si le ſyſtême qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les ſavans, ſon ſtile n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majeſtueuſe, dont il decrit les mœurs, le gouvernement, l'accroiſſement & la chute des grands Empires; & de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint & dont il juge les nations.

Fénélon. Preſque tous les ouvrages qui honorèrent ce ſiécle, étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télemaque* eſt de ce nombre. *Fénélon*, le diſciple, l'ami de *Boſſuet*, & depuis devenu malgré lui ſon rival & ſon ennemi, compoſa ce livre ſingulier, qui tient à la fois du roman & du poeme, & qui ſubſtitue une proſe cadencée à la verſification. Il ſemble qu'il ait voulu traiter le roman, comme Monſieur de Meaux avait traité l'hiſtoire, en lui donnant une dignité & des charmes inconnus, & ſurtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre-humain; morale entierement négligée dans preſque toutes les inventions fabuleuſes. On a cru, qu'il avait compoſé ce livre pour ſervir de thêmes & d'inſtruction au Duc de Bourgogne & aux autres enfans de France, dont il fut pre-

ceptent ; ainſi que *Boſſuet* avait fait ſon *Hiſtoire univerſelle*, pour l'éducation de Monſeigneur. Mais ſon neveu le Marquis de *Fénélon*, heritier de la vertu de cet homme celebre, & qui a été tué à la bataille de Rocou, m'a aſſuré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable, que les amours de *Calypſo* & d'*Eucharis* euſſent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfans de France. CH. XXXII.

Il ne fit cet ouvrage, que lorſqu'il fut relégué dans ſon archevêché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'était fait un ſtile, qui n'était qu'à lui & qui coulait de ſource avec abondance. J'ai vû ſon manuſcrit original : il n'y a pas dix ratures. Il le compoſa en trois mois au milieu de ſes malheureuſes diſputes ſur le Quiétiſme ; ne ſe doutant pas combien ce délaſſement était ſupérieur à ſes occupations. On prétend, qu'un domeſtique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer. Si cela eſt, l'Archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe : mais il lui dut auſſi d'être perdu pour jamais à la Cour. On crut voir dans le *Telemaque*, une critique indirecte du gouvernement de *Louis XIV*. *Seſoſtris* qui triomphait avec trop de faſte, *Idoménée* qui établiſſait le luxe dans Salente & qui oubliait le neceſſaire, parurent des portraits du Roi : quoiqu'après tout il ſoit impoſſible d'avoir chez ſoi le ſuperflu que par la ſurabondance des arts de premiere neceſſité. Le Marquis de *Louvois* ſemblait, aux yeux des mécontens, repréſenté ſous le nom de *Proteſilas*, vain, dur, hautain, ennemi des grands Capitaines qui ſervaient l'Etat & non le Miniſtre.

Les alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre *Louis XIV*, qui depuis ébranlèrent ſon trône dans la guerre de 1701, ſe firent une joie de le reconnaître dans ce même *Idoménée*, dont la hauteur révolte tous ſes voiſins. Ces alluſions firent des impreſſions profondes, à la faveur de ce ſtile harmonieux, qui inſinue d'une manière ſi tendre la modération & la concorde. Les étrangers & les Français mêmes, laſſés de tant de guerres, virent avec une conſolation maligne, une ſatyre dans un livre fait pour enſeigner la vertu. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vû quatorze en langue

anglaiſe. Il eſt vrai, qu'après la mort de ce Monarque, ſi
CH. XXXII. craint, ſi envié, ſi reſpecté de tous, & ſi haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a ceſſé de s'aſſouvir des alluſions prétendues qui cenſuraient ſa conduite, les juges d'un goût ſévere ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les avantures trop peu liées, les deſcriptions trop répétées & trop uniformes de la vie champêtre; mais le livre a toûjours été regardé comme un des beaux monumens d'un ſiecle floriſſant.

La Bruyere On peut compter parmi les productions d'un genre unique, les *Caractères* de *la Bruyère*. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage, que du *Telemaque*. Un ſtile rapide, concis, nerveux, des expreſſions pittoreſques, un uſage tout nouveau de la langue, mais qui n'en bleſſe pas les regles, frappèrent le public, & les alluſions qu'on y trouvait en foule, achevèrent le ſuccès. Quand *la Bruyère* montra ſon ouvrage manuſcrit à Monſieur de *Malezieux*, celui-ci lui dit: *Voila de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs & beaucoup d'ennemis*. Ce livre baiſſa dans l'eſprit des hommes, quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut paſſée. Cependant, comme il y a des choſes de tous les tems & de tous les lieux, il eſt à croire qu'il ne ſera jamais oublié. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs, les *Caractères* de *la Bruyere* en ont produit davantage. Il eſt plus aiſé de faire de courtes peintures des choſes qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaiſe & qui inſtruiſe à la fois.

L'art délicat de répandre des graces juſques ſur la philoſophie, fut encor une choſe nouvelle, dont le livre *des Mondes* fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philoſophie eſt l'ordre, la clarté & ſurtout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la poſterité au rang de nos livres claſſiques, c'eſt qu'il eſt fondé en partie ſur la chimère des tourbillons de *Deſcartes*.

Bayle. Il faut ajouter à ces nouveautés, celles que produiſit *Bayle*, en donnant une eſpèce de dictionnaire de raiſonnement. C'eſt le premier ouvrage de ce genre, où l'on puiſſe apprendre à penſer. Il faut abandonner à la deſtinée des livres ordinaires, les

les articles de ce recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois de *Bayle*, d'un lecteur grave & de la poſterité. Au reſte, en plaçant ici *Bayle* parmi les auteurs qui ont honoré le ſiecle de *Louis XIV*, quoiqu'il fût refugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformer à l'arrêt du Parlement de Toulouſe, qui, en declarant ſon teſtament valide en France malgré la rigueur des loix, dit expreſſement, qu'*un tel homme ne peut être regardé comme un étranger.* G-XXXII.

On ne s'appeſantira point ici ſur la foule des bons livres que ce ſiecle a fait naître, on ne s'arrête qu'aux productions de genre ſingulieres ou neuves, qui le caracteriſent & qui le diſtinguent des autres ſiécles. L'eloquence de *Boſſuet* & de *Bourdaloue*, par exemple, n'étoit & ne pouvoit être celle de *Cicéron*: c'étoit un genre & un mérite tout nouveau. Si quelque choſe approche de l'orateur Romain, ce ſont les trois memoires que *Péliſſon* compoſa pour *Fouquet*. Ils ſont dans le même genre que pluſieurs oraiſons de *Cicéron*, un mélange d'affaires judiciaires & d'affaires d'Etat, traité ſolidement avec un art qui paroît peu, & orné d'une eloquence touchante. *Péliſſon.*

Nous avons eu des hiſtoriens, mais point de *Tite-Live*. Le ſtile de la *Conſpiration de Veniſe* eſt comparable à celui de *Salluſte*. On voit que l'Abbé de *Saint-Réal* l'avoit pris pour modele; & peut-être l'a-t-il ſurpaſſé. Tous les autres ecrits dont on vient de parler, ſemblent être d'une création nouvelle. C'eſt là ſurtout ce qui diſtingue cet âge illuſtre, car pour des ſavans & des commentateurs, le ſeizieme & le dix-ſeptieme ſiecle en avoient beaucoup produit, mais le vrai genie en aucun genre n'étoit encor développé. *St Real.*

Qui croiroit, que tous ces bons ouvrages en proſe n'auroient probablement jamais exiſté, s'ils n'avoient été precedés par la poeſie? c'eſt pourtant la deſtinée de l'eſprit humain dans toutes les nations: les vers furent partout les premiers enfans du genie & les premiers maîtres d'eloquence.

Les peuples ſont ce qu'eſt chaque homme en particulier. *Platon* & *Cicéron* commencèrent par faire des vers. On ne pouvoit encor citer un paſſage noble & ſublime de proſe françaiſe, quand on ſavoit par cœur le peu de belles ſtances que laiſſa *Malherbe*, & il y a grande apparence, que ſans *Pierre* *Pierre Corneille.*

Corneille, le génie des profateurs ne ſe ſerait pas développé.

CH. XXXII. Cet homme eſt d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de tres mauvais modeles, quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encor lui fermer le bon chemin, c'eſt que ces mauvais modèles étaient eſtimes, & pour comble de découragement, ils étaient favoriſés par le Cardinal de *Richelieu*, le protecteur des gens de lettres & non pas du bon goût. Il récompenſait de mépriſables écrivains, qui d'ordinaire ſont rampans, & par une hauteur d'eſprit ſi bien placée ailleurs, il voulait abaiſſer ceux en qui il ſentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement ſe plie à la dependance. Il eſt bien rare qu'un homme puiſſant, quand il eſt lui-même artiſte, protège ſincérement les bons artiſtes.

Corneille eut à combattre ſon ſiècle, ſes rivaux & le Cardinal de *Richelieu*. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit ſur le *Cid*. Je remarquerai ſeulement, que l'Académie, dans ſes judicieuſes déciſions entre *Corneille* & *Scudéri*, eut trop de complaiſance pour le Cardinal de *Richelieu*, en condamnant l'amour de *Chimène*. Aimer le meurtrier de ſon père, & pourſuivre la vengeance de ce meurtre, était une choſe admirable. Vaincre ſon amour eût été un defaut capital dans l'art tragique, qui conſiſte principalement dans les combats du cœur. Mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le *Cid* ne fut pas le ſeul ouvrage de *Corneille* que le Cardinal de *Richelieu* voulut rabaiſſer. L'Abbé d'*Aubignac* nous apprend, que ce Miniſtre déſapprouva *Polyeucte*.

Le *Cid*, apres tout, était une imitation très embellie de *Guillain de Caſtro*, *b*) & en pluſieurs endroits, une traduction. *Cinna* qui le ſuivit, était unique. J'ai connu un ancien domeſtique de la maiſon de *Condé*, qui diſait, que le grand *Conde* à l'âge de vingt ans, étant à la première repréſentation de *Cinna*, verſa des larmes à ces paroles d'*Auguſte*.

b) Il y avait deux tragedies eſpagnoles ſur ce ſujet. *Le Cid de Guillain de Caſtro*, & *l'Honrador de ſu padre* de *Jean-Baptiſte Diamante*. *Corneille* imita autant de ſcenes de *Diamante* que de *Caſtro*.

Digitized by Google

Je ſuis maître de moi, comme de l'univers;
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiecles! ô mémoire!
Conſervez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juſte courroux,
De qui le ſouvenir puiſſe aller juſqu'à vous!
Soyons amis, *Cinna*; c'eſt moi qui t'en convie.

CH. XXXII.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand *Corneille* faiſant pleurer le grand *Condé* d'admiration, eſt une époque bien célèbre dans l'hiſtoire de l'eſprit humain.

La quantité de piéces indignes de lui, qu'il fit pluſieurs années apres, n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand-homme, ainſi que les fautes conſidérables d'*Homère* n'ont jamais empêché qu'il ne fût ſublime. C'eſt le privilége du vrai génie, & ſurtout du génie qui ouvre une carriere, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout ſeul, mais *Louis XIV*, *Colbert*, *Racine*. *Sophocle* & *Euripide* contribuérent tous à former *Racine*. Une ode, qu'il compoſa à l'âge de dix huit ans pour le mariage du Roi, lui attira un préſent qu'il n'attendait pas, & le détermina à la poeſie. Sa réputation s'eſt accrue de jour en jour, & celle des ouvrages de *Corneille* a un peu diminué. La raiſon en eſt, que *Racine* dans tous ſes ouvrages depuis ſon *Alexandre*, eſt toûjours élégant, toûjours correct, toûjours vrai, qu'il parle au cœur, & que l'autre manque trop ſouvent à tous ces devoirs. *Racine* paſſa de bien loin & les Grecs & *Corneille* dans l'intelligence des paſſions, & porta la douce harmonie de la poeſie, ainſi que les graces de la parole, au plus haut point où elles puiſſent parvenir. Ces hommes enſeignèrent à la nation à penſer, à ſentir & à s'exprimer. Leurs auditeurs, inſtruits par eux ſeuls, devinrent enfin des juges ſévères pour ceux même qui les avaient éclairés.

Il y avait très peu de perſonnes en France, du tems du Cardinal de *Richelieu*, capables de diſcerner les défauts du *Cid*; & en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la ſcène, fut repréſentée chez Madame la Ducheſſe de Bourgogne, les courtiſans ſe crurent aſſez habiles pour la condamner. Le tems a vengé l'auteur; mais ce grand-homme eſt mort, ſans jouir

du ſuccès de ſon plus admirable ouvrage. Un nombreux parti
Ch. XXXII. ſe piqua toûjours de ne pas rendre juſtice à *Racine*. Madame de *Sévigné*, la première perſonne de ſon ſiecle pour le ſtile épiſtolaire, & ſurtout pour conter des bagatelles avec grace, crut toûjours que *Racine n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du caffe, dont elle dit *qu'on ſe déſabuſera bientôt*. Il faut du tems, pour que les réputations meuriſſent.

Molière. La ſinguliere deſtinée de ce ſiecle rendit *Molière* contemporain de *Corneille* & de *Racine*. Il n'eſt pas vrai que *Molière*, quand il parut, eût trouvé le théâtre abſolument denué de bonnes comédies. *Corneille* lui-même avait donné le *Menteur*, piece de caractère & d'intrigue, priſe du théâtre eſpagnol, comme le *Cid*, & *Moliere* n'avait encor fait paraître que deux de ſes chefs-d'œuvre, lorſque le public avait la *Mère coquette* de *Quinault*, piece à la fois de caractere & d'intrigue, & même modele d'intrigue. Elle eſt de 1664, c'eſt la premiere comedie, où l'on ait peint ceux que l'on a appellés depuis les *Marquis*. La plûpart des grands Seigneurs de la Cour de *Louis XIV* voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat & de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inferieur copiaient la hauteur des premiers, & il y en avait enfin, & même en grand nombre, qui pouſſaient cet air avantageux, & cette envie dominante de ſe faire valoir, juſqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura longtems. *Molière* l'attaqua ſouvent, & il contribua à défaire le public de ces importans ſubalternes, ainſi que de l'affectation des *Precieuſes*, du pedantiſme des *Femmes ſavantes*, de la robe & du latin des medecins. *Molière* fut, ſi on oſe le dire, un légiſlateur des bienſéances du monde. Je ne parle ici que de ce ſervice rendu à ſon ſiécle; on ſait aſſez ſes autres mérites.

C'était un tems digne de l'attention des tems à venir, que celui où les héros de *Corneille* & de *Racine*, les perſonnages de *Moliere*, les ſymphonies de *Lulli* toutes nouvelles pour la nation, & (puiſqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des *Baſſuet* & des *Bourdaloue* ſe faiſaient entendre à *Louis XIV*, à *Madame* ſi célèbre par ſon goût, à un *Condé*, à un *Turenne*, à un *Colbert*, & à cette foule d'hommes ſupérieurs

Digitized by Google

qui parutent en tout genre. Ce tems ne ſe retrouvera plus, où un Duc de *la Rocheſoucault*, l'auteur des *Maximes*, au ſortit de la converſation d'un *Paſcal* & d'un *Arnauld*, allait au théâtre de *Corneille*. CH. XXXII.

Deſpréaux s'élevait au niveau de tant de grands-hommes, non point par ſes premieres ſatyres, car les regards de la poſterite ne s'arrêteront pas ſur les *Embarras de Paris*, & ſur les noms des *Caſſaignes* & des *Cotins*, mais il mſtruiſait cette poſtérité, par ſes belles épitres, & ſurtout par ſon art poétique, ou *Corneille* eût trouve beaucoup à apprendre. *Boileau.*

La Fontaine, bien moins châtie dans ſon ſtile, bien moins correct dans ſon langage, mais unique dans ſa naivete & dans les graces qui lui ſont propres, ſe mit, par les choſes les plus ſimples, preſqu'à côte de ces hommes ſublimes. *La Fontaine.*

Quinault, dans un genre tout nouveau, & d'autant plus difficile qu'il paraît plus aiſe, fut digne d'être placé avec tous ces illuſtres contemporains. On ſait, avec quelle injuſtice *Boileau* voulut le decrier. Il manquait à *Boileau* d'avoir ſacrifié aux graces. Il chercha en vain toute ſa vie à humilier un homme, qui n'etait connu que par elles. Le veritable eloge d'un poete, c'eſt qu'on retienne ſes vers. On ſait par cœur des ſcènes entières de *Quinault*, c'eſt un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La muſique françaiſe eſt demeurée dans une ſimplicité qui n'eſt plus du goût d'aucune nation. Mais la ſimple & belle nature, qui ſe montre ſouvent dans *Quinault* avec tant de charmes, plait encor dans toute l'Europe, à ceux qui poſſedent notre langue & qui ont le goût cultivé. Si on trouvait dans l'antiquité un poeme comme *Armide*, ou comme *Atys*, avec quelle idolatrie il ſerait reçu! mais *Quinault* étant moderne. *Quinault.*

Tous ces grands hommes furent connus & protégés de *Louis XIV*, excepté *la Fontaine*. Son extrême ſimplicité, pouſſée juſqu'à l'oubli de ſoi-même, l'ecartait d'une Cour, qu'il ne cherchait pas. Mais le Duc de Bourgogne l'accueillit, & il reçut dans ſa vieilleſſe quelques bienfaits de ce Prince. Il etait, malgré ſon génie, preſque auſſi ſimple que les héros de ſes fables. Un prêtre de l'Oratoire nommé *Pouget*, ſe fit un grand mérite, d'avoir traité cet homme de mœurs ſi innocentes,

comme s'il eût parlé à la *Brinvilliers* & à la *Voiſin*. Ses contes ne ſont que ceux du *Pogge*, de l'*Arioſte*, & de la Reine de Navarre. Si la volupie eſt dangereuſe, ce ne ſont pas des plaiſanteries qui inſpirent cette volupié. On pourrait appliquer à *la Fontaine* ſon admirable fable *des animaux malades de la peſte*, qui s'accuſent de leurs fautes : on y pardonne tout aux lions, aux loups & aux ours : & un animal innocent eſt devoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

CH. XXXII.

Dans l'école de ces génies, qui feront les délices & l'inſtruction des ſiecles à venir, il ſe forma une foule d'eſprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats, qui ſont l'amuſement des honnêtes gens, ainſi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des *Pouſſin*, des *le Sueur*, des *le Brun*, des *le Moine* & des *Vanlo*.

La Motte. Cependant, vers la fin du règne de *Louis XIV*, deux hommes percèrent la foule des génies médiocres, & eurent beaucoup de réputation. L'un était *la Motte-Houdart*, c) homme d'un eſprit plus ſage & plus étendu que ſublime, écrivain délicat & méthodique en proſe, mais manquant ſouvent de feu & d'élégance dans ſa poéſie, & même de cette exactitude qu'il n'eſt permis de négliger qu'en faveur du ſublime. Il donna d'abord de belles ſtances plutôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après, mais beaucoup de beaux morceaux qui nous reſtent de lui en plus d'un genre, empêcheront toûjours qu'on ne le mette au rang des auteurs mépriſables. Il prouva, que dans l'art d'écrire, on peut être encor quelque choſe au ſecond rang.

Rouſſeau. L'autre était *Rouſſeau*, qui avec moins d'eſprit, moins de fineſſe & de facilité que *la Motte*, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après *la Motte*; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ſes pſaumes l'onction & l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de *Racine*. Ses épigrammes ſont mieux travaillées que celle de *Marot*. Il réuſſit bien moins dans les opéra qui demandent de la ſenſibilité, dans les co-

c) Voyez le catalogue des écrivains à l'article *la Motte*.

médies qui veulent de la gayeté, & dans les épîtres morales qui veulent de la vérité, tout cela lui manquait. Ainſi il échoua dans ces genres, qui lui étaient étrangers. Ch. XXXII.

Il aurait corrompu la langue françaiſe, ſi le ſtile marotique, qu'il employa dans des ouvrages ſérieux, avait été imité. Mais heureuſement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cent ans, n'a été qu'une mode paſſagère. Quelques-unes de ſes épîtres ſont des imitations un peu forcées de *Deſpréaux*, & ne ſont pas fondées ſur des idées auſſi claires, & ſur des vérités reconnues : *le vrai ſeul eſt aimable.*

Il dégénera beaucoup dans les pays étrangers, ſoit que l'âge & les malheurs euſſent affaibli ſon génie, ſoit que ſon principal mérite conſiſtant dans le choix des mots & dans les tours heureux, mérite plus néceſſaire & plus rare qu'on ne penſe, il ne fut plus à portée des mêmes ſecours. Il pouvait, loin de ſa patrie, compter parmi ſes malheurs, celui de n'avoir plus de critiques ſévères.

Ses longues infortunes eurent leur ſource dans un amour-propre trop indomptable, & trop mêlé de jalouſie & d'animoſité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talens, mais on ne le conſidere ici, que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva gueres de grands genies depuis les beaux jours de ces artiſtes illuſtres, & à peu-près vers le tems de la mort de *Louis XIV*, la nature ſembla ſe repoſer.

La route était difficile au commencement du ſiécle, parce que perſonne n'y avait marché : elle l'eſt aujourd'hui, parce qu'elle a été battue. Les grands-hommes du ſiécle paſſé ont enſeigné à penſer & à parler, ils ont dit ce qu'on ne ſavait pas. Ceux qui leur ſuccèdent, ne peuvent gueres dire que ce qu'on ſait. Enfin, une eſpece de dégoût eſt venue de la multitude des chefs-d'œuvre.

Le ſiécle de *Louis XIV* a donc eu tout la deſtinée des ſiécles de *Léon X*, d'*Auguſte*, d'*Alexandre*. Les terres qui firent naître dans ces tems illuſtres tant de fruits du genie avaient été longtems préparées auparavant. On a cherché en vain dans les cauſes morales & dans les cauſes phyſiques la raiſon de

Ch. XXXII

cette tardive fecondité ſuivie d'une longue ſtérilité. La véritable raiſon eſt que chez les peuples qui cultivent les beaux arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue & le goût. Quand les premiers pas ſont faits, alors les génies ſe developpent, l'émulation, la faveur publique prodiguées à ces nouveaux efforts excitent tous les talens. Chaque artiſte ſaiſit en ſon genre les beautés naturelles que ce genre comporte. Quiconque approfondit la théorie des arts purement de genie, doit, s'il a quelque genie lui-même, ſavoir que ces premieres beautes, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, & qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, ſont en petit nombre. Les ſujets & les embelliſſemens propres aux ſujets ont des bornes bien plus reſſerrées qu'on ne penſe. L'Abbé *du Bos*, homme d'un très grand ſens, qui ecrivait ſon traite ſur la poeſie & ſur la peinture vers l'an 1714, trouva que dans toute l'hiſtoire de France il n'y avait de vrai ſujet de poeme epique que la deſtruction de la Ligue par *Henri le Grand*. Il devait ajouter que les embelliſſemens de l'epopée convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinzieme & du ſeizieme ſiecle, etant proſcrits parmi les Français, les Dieux de la fable, les oracles, les héros invulnerables, les monſtres, les ſortilèges, les métamorphoſes, les avantures romaneſques n'étant plus de ſaiſon, les beautés propres au poeme epique ſont renfermées dans un cercle très étroit. Si donc il ſe trouve jamais quelque artiſte qui s'empare des ſeuls ornemens convenables au tems, au ſujet, à la nation, & qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront apres lui trouveront la carrière remplie.

Il en eſt de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes paſſions tragiques, & les grands ſentimens, puiſſent ſe varier à l'infini d'une maniere neuve & frappante. Tout a ſes bornes.

La haute comédie a les ſiennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine tout au plus de caracteres vraiment comiques & marqués de grands traits. L'Abbe *du Bos* faute de génie croit que les hommes de génie peuvent encor trouver une foule de nouveaux caracteres, mais il faudrait que la nature en fit. Il s'imagine que ces petites differences, qui ſont

dans

dans les caractères des hommes, peuvent être maniées auſſi heureuſement que les grands ſujets. Les nuances à la vérité ſont innombrables, mais les couleurs éclatantes ſont en petit nombre; & ce ſont ces couleurs primitives qu'un grand artiſte ne manque pas d'employer. CH. XXXII.

L'éloquence de la chaire, & ſurtout celle des oraiſons funèbres, ſont dans ce cas. Les vertus morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des miſères & des faibleſſes humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun. On eſt réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre ſuffiſant de fables étant compoſé par un *la Fontaine*, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, & preſque dans les mêmes avantures. Ainſi donc le génie n'a qu'un ſiécle, après quoi il faut qu'il dégénère.

Les genres dont les ſujets ſe renouvellent ſans ceſſe, comme l'hiſtoire, les obſervations phyſiques, & qui ne demandent que du travail, du jugement, & un eſprit commun, peuvent plus aiſément ſe ſoutenir, & les arts de la main, comme la peinture, la ſculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de *Louis XIV*, l'attention de n'employer que les meilleurs artiſtes. Car on peut en peinture & en ſculpture traiter cent fois les mêmes ſujets: on peint encor la ſainte famille, quoique *Raphael* ait déployé dans ce ſujet toute la ſupériorité de ſon art: mais on ne ſeroit pas reçu à traiter *Cinna*, *Andromaque*, l'*Art Poétique*, le *Tartuffe*.

Il faut encor obſerver que le ſiécle paſſé ayant inſtruit le préſent, il eſt devenu ſi facile d'écrire des choſes médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & ce qui eſt encor pis, de livres ſérieux inutiles: mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu néceſſaire dans une ville immenſe, opulente, & oiſive, où une partie des citoyens s'occupe ſans ceſſe à amuſer l'autre, il ſe trouve de tems en tems d'excellens ouvrages, ou d'hiſtoire, ou de réflexions, ou de cette littérature légère qui delaſſe toutes ſortes d'eſprits.

La nation Françaiſe eſt de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue eſt devenue la

CH. XXXII.

langue de l'Europe ; tout y a contribué, les grands auteurs du ſiécle de *Louis XIV*, ceux qui les ont ſuivis, les paſteurs calviniſtes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers ; un *Bayle* ſurtout, qui écrivant en Hollande s'eſt fait lire de toutes les nations, un *Rapin de Thoiras*, qui a donné en français la ſeule bonne hiſtoire d'Angleterre; un *Saint-Evremont*, dont toute la Cour de Londres recherchait le commerce, la Ducheſſe de *Mazarin*, à qui l'on ambitionnait de plaire, Madame d'*Olbreuſe* devenue Ducheſſe de *Zell*, qui porta en Allemagne toutes les graces de ſa patrie. L'eſprit de ſocieté eſt le partage naturel des Français : c'eſt un mérite & un plaiſir dont les autres peuples ont ſenti le beſoin. La langue françaiſe eſt de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté & de delicateſſe tous les objets de la converſation des honnêtes gens, & par-là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agrémens de la vie.

CHAPITRE TRENTE-TROISIEME.

Suite des Arts.

Muſique. A L'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'eſprit, comme la muſique, la peinture, la ſculpture, l'architecture, ils n'avaient fait que de faibles progrès en France, avant le tems qu'on nomme *le ſiécle de Louis XIV*. La muſique était au berceau : quelques chanſons laugutſſantes, quelques airs de violon, de guitarre & de téorbe, la plûpart même compoſés en Eſpagne, étaient tout ce qu'on connaiſſait. *Lulli.* *Lulli* étonna par ſon goût & par ſa ſcieuce. Il fut le premier en France qui fit des baſſes, des milieux & des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ſes compoſitions, qui paraiſſent aujourd'hui ſi ſimples & ſi aiſées. Il y a de nos jours mille perſonnes qui ſavent la muſique, pour une qui la ſavait du tems de *Louis XIII*, & l'art s'eſt perfectionné

dans cette progreſſion. Il n'y a point de grande ville, qui n'ait des concerts publics ; & Paris même alors n'en avait pas. Vingt-quatre violons du Roi étaient toute la muſique de la France. CH. XXXIII.

Les connaiſſances, qui appartiennent à la muſique & aux arts qui en dependent, ont fait tant de progrès, que ſur la fin du regne de *Louis XIV* on a inventé l'art de noter la danſe, de ſorte qu'aujourd'hui il eſt vrai de dire, qu'on danſe à livre ouvert.

Nous avions eu de très grands architectes, du tems de la régence de *Marie de Médicis*. Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût toſcan, pour honorer ſa patrie, & pour embellir la nôtre. Le même *Desbroſſes*, dont nous avons le portail de St. Gervais, bâtit le palais de cette Reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en faut beaucoup, que le Cardinal de *Richelieu*, avec autant de grandeur dans l'eſprit, eût autant de goût qu'elle. Le palais cardinal, qui eſt aujourd'hui le palais royal, en eſt la preuve. Nous conçumes les plus grandes eſpérances, quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre, qui fait tant déſirer l'achèvement de ce palais. Beaucoup de citoyens ont conſtruit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommandables par des dehors dans le grand goût, & qui ſatisfont le luxe des particuliers, encor plus qu'ils n'embelliſſent la ville. *Architecture.*

Colbert, le *Mecène* de tous les arts, forma une Académie d'architecture en 1671. C'eſt peu d'avoir des *Vitruves*, il faut que les *Auguſtes* les employent.

Il faut auſſi que les Magiſtrats municipaux ſoient animés par le zele, & éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois Prévôts des Marchands comme le Préſident *Turgot*, on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet hôtel-de-ville mal conſtruit & mal ſitué, cette place ſi petite & ſi irréguliere, qui n'eſt célèbre que par des gibets & de petits feux de joye, ces rues étroites dans les quartiers les plus frequentés, & enfin un reſte de barbarie, au milieu de la grandeur & dans le ſein de tous les arts.

La peinture commença ſous *Louis XIII* avec *le Pouſſin*. Il ne faut point compter les peintres médiocres qui l'ont pré- *Peinture.*

cédé. Nous avons eu toûjours depuis lui de grands peintres; non pas dans cette profuſion qui fait une des richeſſes de l'Italie, mais ſans nous arrêter à un *le Sueur* qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un *le Brun* qui égala les Italiens dans le deſſein & dans la compoſition, nous avons eu plus de trente peintres, qui ont laiſſé des morceaux très dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vû chez un grand Roi des galeries & des appartemens, qui ne ſont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître aſſez le mérite. J'ai vû en France refuſer douze mille livres d'un tableau de *Santerre*. Il n'y a guéres dans l'Europe de plus vaſte ouvrage de peinture, que le plafond de *le Moine* à Verſailles, & je ne ſais s'il y en a de plus beaux.

CH. XXXIII.

Nous avons perdu *Vanlo*, qui chez les étrangers même paſſe pour le premier de ſon tems. Non-ſeulement *Colbert* donna à l'Académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui, mais en 1667 il engagea *Louis XIV* à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais où loge le directeur. On y envoye les éléves, qui ont remporté des prix à l'Academie de Paris. Ils y ſont conduits & entretenus aux frais du Roi. Ils y deſſinent les antiques. Ils étudient *Raphael* & *Michel Ange*. C'eſt un noble hommage que rendit à Rome ancienne & nouvelle le deſir de l'imiter; & on n'a pas même ceſſé de rendre cet hommage, depuis que les immenſes collections de tableaux d'Italie amaſſées par le Roi & par le Duc d'Orléans, & les chefs-d'œuvre de ſculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres.

Académie de peintres Français à Rome.

C'eſt principalement dans la ſculpture que nous avons excellé, & dans l'art de jetter en fonte d'un ſeul jet des figures equeſtres coloſſales.

Sculpture

Si l'on trouvait un jour, ſous des ruines, des morceaux tels que les bains d'*Apollon*, expoſés aux injures de l'air dans les boſquets de Verſailles, le tombeau du Cardinal de *Richelieu* trop peu montré au public dans la chapelle de Sorbonne, la ſtatue équeſtre de *Louis XIV* faite à Paris pour décorer Bordeaux, le *Mercure* dont *Louis XV* a fait préſent au Roi de

Pruſſe, & tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite, il eſt à croire, que ces productions de nos jours ſeraient miſes à côté de la plus belle antiquité grecque. CH. XXXIII.

Nous avons égalé les anciens dans les medailles. *Varin* fut le premier, qui tira cet art de la mediocrité, ſur la fin du régne de *Louis XIII.* C'eſt maintenant une choſe admirable que ces poinçons & ces quarrés, qu'on voit ranges par ordre hiſtorique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artiſtes. Il y en a pour deux millions, & dont la plûpart ſont des chefs-d'œuvre. *Médailles.*

On n'a pas moins réuſſi dans l'art de graver les pierres precieuſes. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniſer par le moyen des planches en cuivre, de tranſmettre facilement à la poſtérité toutes les repreſentations de la nature & de l'art, était encor très informe en France avant ce ſiécle. C'eſt un des arts des plus agréables & des plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventerent vers le milieu du quinzieme ſiécle, & il a été pouſſé plus loin en France, que dans le lieu même de ſa naiſſance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des eſtampes du Roi ont été ſouvent un des plus magnifiques preſens qu'il ait fait aux ambaſſadeurs. La ciſelure en or & en argent, qui dépend du deſſein & du goût, a été portée à la plus grande perfection, dont la main de l'homme ſoit capable. *Gravure.*

Après avoir ainſi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers & à la gloire de l'Etat, ne paſſons pas ſous ſilence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français ſurpaſſent toutes les nations du monde: je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent ſi rapides & ſi célebres dans ce ſiécle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les cures & pour toutes les opérations qui demandaient une dexterité non commune. Non-ſeulement il n'y avait guères d'excellens chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce ſeul pays qu'on fabriquait parfaitement les inſtrumens neceſſaires: il en fourniſſait tous ſes voiſins, & je tiens du célèbre *Cheſelden*, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres en 1715 les inſtrumens de ſon art. La medecine, qui ſer- *Chirurgie.*

CH. XXXIII

vant à perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au-deſſus de ce qu'elle étoit en Angleterre, & ſous le fameux *Boerhaave* a) en Hollande; mais il arriva à la médecine comme à la philoſophie, d'atteindre à la perfection dont elle eſt capable, en profitant des lumières de nos voiſins.

Voilà en général un tableau fidele des progrès de l'eſprit humain chez les Français dans ce ſiécle, qui commença au tems du Cardinal de *Richelieu*, & qui finit de nos jours. Il ſera difficile qu'il ſoit ſurpaſſé, & s'il l'eſt en quelques genres, il reſtera le modéle des âges encor plus fortunés, qu'il aura fait naître.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIEME.

Des beaux Arts en Europe, du tems de Louis XIV.

NOus avons aſſez inſinué dans tout le cours de cette hiſtoire, que les déſaſtres publics dont elle eſt compoſée, & qui ſe ſuccédent les uns aux autres preſque ſans relâche, ſont à la longue effacés des régiſtres des tems. Les détails & les reſſorts de la politique tombent dans l'oubli. Les bonnes loix, les inſtituts, les monumens produits par les ſciences & par les arts, ſubſiſtent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourd'hui à Rome, non en pélérins, mais en hommes de goût, s'informe peu de *Grégoire VII* & de *Boniface VIII*, ils admirent les temples, que les *Bramante* & les *Michel Ange* ont élevés, les tableaux des *Raphaël*, les ſculptures des *Bernin*; s'ils ont de l'eſprit, ils liſent l'*Arioſte* & le *Taſſe*, & ils reſpectent la cendre de *Galilée*. En Angleterre on parle un moment de *Cromwell*; on ne s'entretient plus des guerres de la *Roſe blanche*; mais on étudie *Newton* des années entiéres, on n'eſt point étonné de lire dans ſon épitaphe qu'*il a été la gloire du genre humain*,

a) Chez les Hollandais la diphtongue oe ſe prononce ou.

& on le ſerait beaucoup ſi on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'Etat honorées d'un pareil titre.

CHAP. XXXIV.

Pourquoi ce ſiècle eſt celui de Louis XIV.

Je voudrais ici pouvoir rendre juſtice à tous les grands-hommes qui ont comme lui illuſtré leur patrie dans le dernier ſiécle. J'ai appellé ce ſiécle celui de *Louis XIV*, non-ſeulement parce que ce Monarque a protégé les arts beaucoup plus que tous les Rois ſes contemporains enſemble, mais encor parce qu'il a vû renouveller trois fois toutes les générations des Princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant *Louis XIV*, & à quelques années après lui, c'eſt en effet dans cet eſpace de tems que l'eſprit humain a fait les plus grands progrès.

Les Anglais ont plus avancé vers la perfection preſqu'en tous les genres depuis 1660 juſqu'à nos jours, que dans tous les ſiécles précédens. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de *Milton*. Il eſt vrai que pluſieurs critiques lui reprochent la bizarrerie dans ſes peintures, ſon paradis des ſots, ſes murailles d'albâtre qui entourent le paradis terreſtre, ſes diables qui de géans qu'ils étaient ſe transforment en pigmées pour tenir moins de place au conſeil, dans une grande ſalle toute d'or bâtie en enfer; les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête, des anges à cheval, des anges qu'on coupe en deux, & dont les parties ſe rejoignent ſoudain. On ſe plaint de ſes longueurs, de ſes répetitions, on dit qu'il n'a égalé ni *Ovide*, ni *Héſiode*, dans ſa longue deſcription de la manière dont la terre, les animaux & l'homme furent formés. On cenſure ſes diſſertations ſur l'aſtronomie qu'on croit trop ſéches, & ſes inventions qu'on croit plus extravagantes que merveilleuſes, plus dégoutantes que fortes, telles ſont une longue chauſſée ſur le cahos, le péché & la mort amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfans de leur inceſte, & la mort *qui lève le nez pour renifler, à travers l'immenſité du cahos, le changement arrivé à la terre, comme un corbeau qui ſent les cadavres*, cette mort qui flaire l'odeur du péché, qui frappe de ſa maſſue pétrifique ſur le froid & ſur le ſec, ce froid & ce ſec, avec le chaud & l'humide, qui devenus quatre braves généraux d'armée, conduiſent en bataille des embrions d'atômes armés à la légére. Enfin on

Milton.

s'eſt épuiſé ſur les critiques, mais on ne s'épuiſe pas ſur les louanges. *Milton* teſte la gloire & l'admiration de l'Angleterre : on le compare à *Homere*, dont les defauts ſont auſſi grands ; & on le met au-deſſus du *Dante*, dont les imaginations ſont encor plus bizarres.

CH. XXXIV

Dans le grand nombre des poetes agréables qui décorèrent le regne de *Charles II*, comme les *Waller*, les Comtes de *Dorſet* & de *Rocheſter*, le Duc de *Buckingham*, &c. on diſtingue le célebre *Dryden*, qui s'eſt ſignalé dans tous les genres de poeſie, ſes ouvrages ſont pleins de details naturels à la fois & brillans, animés, vigoureux, hardis, paſſionnés, merite qu'aucun poete de ſa nation n'egale, & qu'aucun ancien n'a ſurpaſſé. Si *Pope*, qui eſt venu après lui, n'avait pas ſur la fin de ſa vie fait ſon *Eſſai ſur l'homme*, il ne ſerait pas comparable à *Dryden*.

Dryden.

Pope.

Nulle nation n'a traité la morale en vers, avec plus d'énergie & de profondeur, que la nation Anglaiſe ; c'eſt-là, ce me ſemble, le plus grand mérite de ſes poetes.

Il y a une autre ſorte de litterature variée, qui demande un eſprit plus cultivé & plus univerſel ; c'eſt celle qu'*Adiſſon* a poſſédée, non-ſeulement il s'eſt immortaliſé par ſon *Caton*, la ſeule tragédie anglaiſe écrite avec une elegance & une nobleſſe continue ; mais ſes autres ouvrages de morale & de critique reſpirent le goût, on y voit partout le bon ſens paré des fleurs de l'imagination ; ſa maniere d'écrire eſt un excellent modèle en tout pays. Il y a du doyen *Swift* pluſieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité ; c'eſt *Rabelais* perfectionné.

Adiſſon.

Les Anglais n'ont guères connu les oraiſons funèbres, ce n'eſt pas la coutume chez eux de louer des Rois & des Reines dans les egliſes ; mais l'eloquence de la chaire, qui était très groſſière à Londres avant *Charles II*, ſe forma tout d'un coup. L'Evêque *Burnet* avoue dans ſes mémoires, que ce fut en imitant les Français. Peut-être ont-ils ſurpaſſé leurs maîtres : leurs ſermons ſont moins compaſſés, moins affectés, moins declamateurs qu'en France.

Il eſt encor remarquable, que ces inſulaires ſéparés du reſte du monde, & inſtruits ſi tard, ayent acquis pour le moins autant

autant de connaiſſances de l'antiquité qu'on en a pû raſſembler dans Rome, qui a été ſi longtems le centre des nations. *Marsham* a percé dans les ténébres de l'ancienne Egypte, il n'y a point de Perſan qui ait connu la religion de *Zoroaſtre* comme le ſavant *Hide*. L'hiſtoire de *Mahomet* & des tems qui le précedent, étant ignorée des Turcs, & a été développée par l'Anglais *Hales* qui a voyagé ſi utilement en Arabie. CH. XXXIV.

Il n'y a point de pays au monde où la Religion Chrétienne ait été ſi fortement combattue, & défendue ſi ſavamment, qu'en Angleterre. Depuis *Henri VIII* juſqu'à *Cromwell* on avait diſputé & combattu comme cette ancienne eſpèce de gladiateurs qui deſcendaient dans l'arène, un cimeterre à la main, & un bandeau ſur les yeux. Quelques légéres différences dans le culte & dans le dogme avaient produit des guerres horribles; & quand depuis la reſtauration juſqu'à nos jours on a attaqué tout le Chriſtianiſme preſque chaque année, ces diſputes n'ont pas excité le moindre trouble; on n'a répondu qu'avec de la ſcience: autrefois c'était avec le fer & la flamme.

C'eſt ſurtout en philoſophe que les Anglais ont été les maîtres des autres nations. Il ne s'agiſſait plus de ſyſtêmes ingenieux. Les fables des Grecs devaient diſparaître depuis longtems, & les fables des modernes ne devaient jamais paraître. Le Chancelier *Bacon* avait commencé par dire qu'on devait interroger la nature d'une maniére nouvelle, qu'il fallait faire des expériences. *Boyle* paſſa ſa vie à en faire. Ce n'eſt pas ici le lieu d'une diſſertation phyſique; il ſuffit de dire qu'apres trois mille ans de vaines recherches, *Newton* eſt le premier qui ait découvert & demontré la grande loi de la nature, par laquelle toute partie de la matiére peſe vers un centre, & tous les aſtres ſont retenus dans leur cours. Il eſt le premier qui ait vû en effet la lumiére, avant lui on ne la connaiſſait pas. *Newton.*

Ses principes mathématiques, où régne une phyſique toute nouvelle & toute vraie, ſont fondés ſur la découverte du calcul qu'on appelle mal à propos de *l'infini*, dernier effort de la géométrie, & effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'eſt ce qui a fait dire à un grand philoſophe, au ſavant

Hatley, qu'*il n'eſt pas permis a un mortel d'atteindre de plus près à la Divinité.*

CH. XXXIV. Une foule de bons géomètres, de bons phyſiciens, fut éclairée par ſes découvertes, & animée par lui. *Bradley* trouva enfin l'aberration de la lumière des étoiles fixes placées à douze millions de millions de lieues loin de notre petit globe.

Ce même *Halley* que je viens de citer, eut, quoique ſimple aſtronome, le commandement d'un vaiſſeau du Roi en 1698. C'eſt ſur ce vaiſſeau qu'il détermina la poſition des étoiles du pole antarctique, & qu'il marqua toutes les variations de la bouſſole dans toutes les parties du globe connu. Le voyage des Argonautes n'était en comparaiſon que le paſſage d'une barque d'un bord de rivière à l'autre. A peine a-t-on parlé dans l'Europe du voyage de *Halley*.

Cette indifférence que nous avons pour les grandes choſes devenues trop familières, & cette admiration des anciens Grecs pour les petites, eſt encor une preuve de la prodigieuſe ſupériorité de notre ſiècle ſur les anciens. *Boileau* en France, le Chevalier *Temple* en Angleterre, s'obſtinaient à ne pas reconnaître cette ſupériorité: ils voulaient dépriſer leur ſiécle, pour ſe mettre eux mêmes au-deſſus de lui. Cette diſpute entre les anciens & les modernes, eſt enfin décidée, du moins en philoſophie. Il n'y a pas un ancien philoſophe qui ſerve aujourd'hui à l'inſtruction de la jeuneſſe chez les nations éclairées.

Locke bien au-deſſus de Platon.

Locke ſeul ſerait un grand exemple de cet avantage que notre ſiécle a eu ſur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis *Platon* juſqu'à lui, il n'y a rien: perſonne dans cet intervalle n'a développé les opérations de notre ame: & un homme qui ſaurait tout *Platon*, & qui ne ſaurait que *Platon*, ſaurait peu, & ſaurait mal.

C'était à la vérité un Grec éloquent, ſon apologie de *Socrate* eſt un ſervice rendu aux ſages de toutes les nations; il eſt juſte de le reſpecter, puiſqu'il a rendu ſi reſpectable la vertu malheureuſe, & les perſécuteurs ſi odieux. On crut longtems que ſa belle morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaiſe métaphyſique, on en fit preſque un pere de l'Egliſe, à cauſe de ſon *Ternaire* que perſonne n'a jamais compris. Mais

que penſerait-on aujourd'hui d'un philoſophe qui nous dirait que la matière eſt *l'autre*, que le monde eſt une figure de douze pentagones ? que le feu qui eſt une pyramide, eſt lié à la terre par des nombres ? Serait-on bien reçu à prouver l'immortalité & les metempſycoſes de l'ame, en diſant que le ſommeil nait de la veille, la veille du ſommeil, le vivant du mort, & le mort du vivant ? Ce ſont là les raiſonnemens qu'on a admirés pendant tant de ſiecles, & des idées plus extravagantes encor ont été employées depuis à l'éducation des hommes. CH. XXXIV.

Locke ſeul a développé *l'entendement humain* dans un livre où il n'y a que des vérités ; & ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces vérités ſont claires.

Si on veut achever de voir en quoi ce dernier ſiécle l'emporte ſur tous les autres, on peut jetter les yeux ſur l'Allemagne & ſur le Nord. Un *Hevelius* à Dantzick eſt le premier aſtronome qui ait bien connu la planete de la lune, aucun homme avant lui n'avait mieux examiné le ciel. Parmi les grands-hommes que cet âge a produits, nul ne fait mieux voir que ce ſiécle peut être appellé celui de Louis XIV. *Hevelius* perdit par une incendie une immenſe bibliothéque : le Monarque de France gratifia l'aſtronome de Dantzick d'un préſent fort au-deſſus de ſa perte. *Hevelius.* *Munificence ſingulière de Louis XIV envers Hevelius.*

Mercator dans le Holſtein fut en géométrie le précurſeur de *Newton*, les *Bernoulli* en Suiſſe ont été les dignes diſciples de ce grand-homme. *Leibnitz* paſſa quelque tems pour ſon rival.

Ce fameux *Leibnitz* nâquit à Leipſick : il mourut en ſage à Hanovre, adorant un DIEU comme *Newton*, ſans conſulter les hommes. C'était peut-être le ſavant le plus univerſel de l'Europe : hiſtorien infatigable dans ſes recherches, juriſconſulte profond, éclairant l'étude du droit par la philoſophie, toute étrangère qu'elle paraît à cette étude ; métaphyſicien aſſez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la metaphyſique ; poete latin même, & enfin mathématicien aſſez bon pour diſputer au grand *Newton* l'invention du calcul de *l'infini*, & pour faire douter quelque tems entre *Newton* & lui. *Leibnitz.*

C'était alors le bel âge de la géométrie, les mathématiciens

CH. XXXIV.

s'envoyaient ſouvent des défis, c'eſt-à-dire des problêmes à reſoudre, à-peu-près comme on dit que les anciens Rois de l'Egypte & de l'Aſie s'envoyaient réciproquement des énigmes à deviner. Les problêmes que ſe propoſaient les géomètres, etaient plus difficiles que ces énigmes; il n'y en eut aucun qui demeurât ſans ſolution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. Jamais la correſpondance entre les philoſophes, ne fut plus univerſelle; *Leibnitz* ſervait à l'animer. On a vû une république littéraire établie inſenſiblement dans l'Europe malgré les guerres, & malgre les religions differentes. Toutes les ſciences, tous les arts ont reçu ainſi des ſecours mutuels; les académies ont formé cette république. L'Italie & la Ruſſie ont ete unies par les lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célèbre médecin *Boerhaave* était conſulté à la fois par le Pape & par le Czar. Ses plus grands élèves ont attiré ainſi les étrangers, & ſont devenus en quelque ſorte les médecins des nations, les véritables ſavans dans chaque genre ont reſſerré les liens de cette grande ſocieté des eſprits répandue partout & partout indépendante. Cette correſpondance dure encore; elle eſt une des conſolations des maux que l'ambition & la politique repandent ſur la terre.

L'Italie dans ce ſiécle a conſervé ſon ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux *Taſſes*, ni de nouveaux *Raphaels*. C'eſt aſſez de les avoir produits une fois. Les *Chiabrera*, & enſuite les *Zappi*, les *Filicaia*, ont fait voir que la délicateſſe eſt toûjours le partage de cette nation. La *Mérope* de *Maffei*, & les ouvrages dramatiques de *Metaſtaſio*, ſont de beaux monumens du ſiécle.

L'étude de la vraie phyſique établie par *Galilée*, s'eſt toûjours ſoutenue malgre les contradictions d'une ancienne philoſophie trop conſacrée. Les *Caſſini*, les *Viviani*, les *Manfredi*, les *Bianchini*, les *Zanotti* & tant d'autres ont répandu ſur l'Italie la même lumiere qui éclairait les autres pays; & quoique les principaux rayons de cette lumière vinſſent de l'Angleterre, les écoles Italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux.

Tous les genres de littérature ont été cultivés dans cette ancienne patrie des arts, autant qu'ailleurs, excepté dans les

matières où la liberté de penſer donne plus d'eſſor à l'eſprit chez d'autres nations. Ce ſiécle ſurtout a mieux connu l'antiquité que les précédens. L'Italie fournit plus de monumens que toute l'Europe enſemble, & plus on a deterre de ces monumens, plus la ſcience s'eſt étenduë. CH. XXXIV.

On doit ces progrès à quelques ſages, à quelques génies répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, preſque tous longtems obſcurs & ſouvent perſécutés: ils ont éclairé & conſolé la terre, pendant que les guerres la déſolaient. On peut trouver ailleurs des liſtes de tous ceux qui ont illuſtré l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger ſerait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illuſtres. Il ſuffit ici d'avoir fait voir que dans le ſiécle paſſé les hommes ont acquis plus de lumières d'un bout de l'Europe à l'autre que dans tous les âges précédens.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIEME.

Affaires eccléſiaſtiques. Diſputes mémorables.

DEs trois ordres de l'Etat, le moins nombreux, qui eſt l'Egliſe, eſt celui qui a toûjours exigé du Souverain la conduite la plus délicate & la plus ménagée. Conſerver à la fois l'union avec le ſiege de Rome, & ſoutenir les libertés de l'Egliſe Gallicane, qui ſont les droits de l'ancienne Egliſe; ſavoir faire obéir les Evêques comme ſujets, ſans toucher aux droits de l'Epiſcopat, les ſoumettre en beaucoup de choſes à la juriſdiction ſéculiére, & les laiſſer juges en d'autres, les faire contribuer aux beſoins de l'Etat, & ne pas choquer leurs privileges: tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté, que *Louis XIV* eut preſque toûjours.

Le Clergé en France fut remis peu-à-peu dans un ordre & dans une decence, dont les guerres civiles & la licence des tems l'avaient écarté. Le Roi ne ſouffrit plus enfin, ni que les ſeculiers poſſedaſſent des bénéfices, ſous le nom de con-

fidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prêtres euſſent des
Ch. XXXV. évêchés, comme le Cardinal *Mazarin*, qui avait poſſedé l'évêché de Metz n'étant pas même ſous-diacre, & le Duc de
Evêques non prêtres *Verneuil* qui en avait auſſi joui etant ſécubier.

Ce que payait au Roi le Clergé de France & des villes conquiſes, allait année commune à environ deux millions cinq cent mille livres, & depuis, la valeur des eſpeces ayant augmenté numériquement, ils ont ſecouru l'Etat d'environ quatre millions par année, ſous le nom de décimes, de ſubvention
Don gratuit extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilege de *don gratuit* ſe ſont conſervés, comme une trace de l'ancien uſage, où étaient tous les Seigneurs de fiefs, d'accorder des dons gratuits aux Rois dans les beſoins de l'Etat. Les Evêques & les Abbés, étant Seigneurs de fiefs, par un ancien abus ne devaient que des ſoldats, dans le tems de l'anarchie féodale. Les Rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres Seigneurs. Lorſque tout changea depuis, le Clergé ne changea pas, il conſerva l'uſage d'aider l'Etat par des dons gratuits.

A cette ancienne coutume, qu'un corps qui s'aſſemble ſouvent conſerve, & qu'un corps qui ne s'aſſemble point perd néceſſairement, ſe joint l'immunité toûjours réclamée par l'Egliſe, & cette maxime, que *ſon bien eſt le bien des pauvres*: non, qu'elle prétende ne devoir rien à l'Etat, dont elle tient tout; car le Royaume, quand il a des beſoins, eſt le premier pauvre: mais elle allégue pour elle le droit de ne donner que des ſecours volontaires, & *Louis XIV* exigea toûjours ces ſecours, de maniére à n'être pas refuſé.

Richeſſes du Clergé On s'étonne dans l'Europe & en France, que le Clergé paye ſi peu, on ſe figure qu'il jouit du tiers du Royaume. S'il poſſédait ce tiers, il eſt indubitable qu'il devrait payer le tiers des charges; ce qui ſe monterait année commune à près de cinquante millions, indépendamment des droits ſur les conſommations, qu'il paye comme les autres ſujets; mais on ſe fait des idées vagues & des préjugés ſur tout.

Il eſt inconteſtable que l'Egliſe de France eſt de toutes les Egliſes Catholiques celle qui a le moins accumulé de richeſſes. Non-ſeulement il n'y a point d'Evêque qui ſe ſoit empare

comme celui de Rome d'une grande ſouveraineté, mais il n'y a point d'Abbé qui jouiſſe des droits régaliens, comme l'Abbé du Mont Caſſin, & les Abbés d'Allemagne. En général les évêchés de France ne ſont pas d'un revenu trop immenſe. Ceux de Strasbourg & de Cambrai ſont les plus forts, mais c'eſt qu'ils appartenaient originairement à l'Allemagne, & que l'Egliſe d'Allemagne étoit beaucoup plus riche que l'Empire. CH. XXXV.

Giannone dans ſon hiſtoire * de Naples, aſſure que les Eccléſiaſtiques ont les deux tiers du revenu du pays. Cet abus énorme n'afflige point la France. On dit que l'Egliſe poſſede le tiers du Royaume, comme on dit au hazard qu'il y a un million d'habitans dans Paris. Si on ſe donnoit ſeulement la peine de ſupputer le revenu des évêchés, on verroit par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évêchés n'étoient évalués alors que ſur le pied d'un revenu annuel de quatre millions; & les abbayes commandataires alloient à quatre millions cinq cent mille livres. Il eſt vrai, que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au-deſſous de la valeur: & ſi on ajoute encor l'augmentation des revenus en terre, la ſomme totale des rentes de tous les bénéfices conſiſtoriaux ſera portée à environ ſeize millions, & il ne faut pas oublier, que de cet argent il en va tous les ans à Rome une ſomme conſidérable, qui ne revient jamais, & qui eſt en pure perte. C'eſt une grande libéralité du Roi envers le St. Siége: elle dépouille l'Etat dans l'eſpace d'un ſiécle de plus de quatre cent mille marcs d'argent, ce qui dans la ſuite des tems appauvriroit le Royaume, ſi le commerce ne réparoit pas abondamment cette perte.

* Liv. II. ch. 6.

A ces bénéfices qui payent des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvens, les collegiales, les communautés & tous les autres bénéfices enſemble. Mais s'ils ſont évalués à cinquante millions par année dans toute l'étendue actuelle du Royaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matiere avec des yeux auſſi ſéveres qu'attentifs, n'ont pû porter les revenus de toute l'Egliſe Gallicane ſéculiére & régulière, au delà de quatre vingt millions. Ce n'eſt pas une ſomme exorbitante, pour l'entretien

Ch. XXXV.

de quatre-vingt-dix mille perſonnes religieuſes, & environ cent ſoixante mille eccléſiaſtiques, que l'on comptait en 1700. Et ſur ces quatre-vingt-dix mille moines, il y en a plus d'un tiers qui vivent de quêtes & de meſſes. Beaucoup de moines conventuels ne coûtent pas deux cent livres par an à leur monaſtère; il y a des moines Abbés réguliers, qui jouiſſent de deux cent mille livres de rentes. C'eſt cette énorme diſproportion, qui frappe & qui excite les murmures. On plaint un Curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que ſa portion congrue de trois cent livres de droit en rigueur, & de quatre à cinq cent livres par libéralité, tandis qu'un religieux oiſif, devenu Abbé & non moins oiſif, poſſéde une fortune immenſe, & qu'il reçoit des titres faſtueux de ceux qui lui ſont ſoumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Eſpagne, & ſurtout dans les Etats Catholiques d'Allemagne, où l'on voit des moines Princes.

Les abus ſervent de loix dans preſque toute la terre, & ſi les plus ſages des hommes s'aſſemblaient pour faire des loix, où eſt l'Etat dont la forme ſubſiſtât entiére ?

Uſage du Clergé dans ſes ſubſides

Le Clergé de France obſerve toûjours un uſage onereux pour lui, quand il paye au Roi un don gratuit de pluſieurs millions pour quelques années. Il emprunte, & après en avoir payé les intérêts, il rembourſe le capital aux créanciers: ainſi il paye deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'Etat & pour le Clergé en général, & plus conforme à la raiſon, que ce corps eût ſubvenu aux beſoins de la patrie, par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice. Mais les hommes ſont toûjours attachés à leurs anciens uſages. C'eſt par le même eſprit, que le Clergé, en s'aſſemblant tous les cinq ans, n'a jamais eu, ni une ſalle d'aſſemblée, ni un meuble qui lui appartint. Il eſt clair, qu'il eût pû, en dépenſant moins, aider le Roi davantage, & ſe bâtir dans Paris un palais, qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Anciennes maximes du Clergé.

Les maximes du Clergé de France n'étaient pas encor entiérement épurées dans la minorité de *Louis XIV* du mélange que la Ligue y avait apporté. On avait vû, dans la jeuneſſe de *Louis XIII* & dans les derniers Etats tenus en 1614, la plus nombreuſe partie de la nation, qu'on appelle le Tiers Etat, &

& qui eſt le fond de l'Etat, demander en vain avec le Parlement, qu'on poſât pour loi fondamentale, » qu'aucune puiſ- CH. XXXV.
» ſance ſpirituelle ne peut priver les Rois de leurs droits ſa-
» crés, qu'ils ne tiennent que de DIEU ſeul, & que c'eſt un
» crime de léze-majeſté au premier chef, d'enſeigner qu'on
» peut dépoſer & tuer les Rois. « C'eſt la ſubſtance en propres paroles de la demande de la nation. Elle fut faite dans un tems, où le ſang de *Henri le Grand* fumait encore. Cependant un Evêque de France né en France, le Cardinal *du Perron*, s'oppoſa violemment à cette propoſition, ſous prétexte que ce n'était pas au Tiers Etat à propoſer des loix ſur ce qui peut concerner l'Egliſe. Que ne faiſait-il donc, avec le Clergé, ce que le Tiers Etat voulait faire? mais il en était ſi loin, qu'il s'emporta juſqu'à dire, » que la puiſſance du Pape
» était pleine, pléniſſime, directe au ſpirituel, indirecte au
» temporel; & qu'il avait charge du Clergé de dire, qu'on
» excommunierait ceux qui avanceraient que le Pape ne peut
» dépoſer les Rois. « On gagna la Nobleſſe, on fit taire le Tiers Etat. Le Parlement renouvella ſes anciens arrêts, pour declarer la Couronne indépendante, & la perſonne des Rois ſacrée. La Chambre eccléſiaſtique, en avouant que la perſonne était ſacrée, perſiſta à ſoutenir que la Couronne était dépendante. C'était le même eſprit qui avait autrefois depoſé *Louis le Débonnaire*. Cet eſprit prévalut au point, que la Cour ſubjuguée fut obligée de faire mettre en priſon l'Imprimeur qui avait publié l'arrêt du Parlement ſous le titre de *Loi fondamentale*. C'était, diſait-on, pour le bien de la paix, mais c'était punir ceux qui fourniſſaient des armes défenſives à la Couronne. De telles ſcènes ne ſe paſſaient point à Vienne; c'eſt qu'alors la France craignait Rome, & que Rome craignait la Maiſon d'*Autriche*.

La cauſe qui ſuccomba, était tellement la cauſe de tous les rois, que *Jacques I* Roi d'Angleterre, écrivit contre le Cardinal *du Perron*, & c'eſt le meilleur ouvrage de ce Monarque. C'était auſſi la cauſe des peuples, dont le repos exige que leurs Souverains ne dépendent pas d'une Puiſſance étrangère. Peu-à peu la raiſon a prévalu, & *Louis XIV* n'eut pas de peine à faire écouter cette raiſon, ſoutenue du poids de ſa puiſſance.

CH. XXXV. *Conduite du Roi avec le Clergé.*

Antonio Péres avait recommandé trois choſes à *Henri IV*, *Roma*, *Conſejo*, *Pielago*. *Louis XIV* eut les deux dernières avec tant de ſupériorité, qu'il n'eut pas beſoin de la première. Il fut attentif à conſerver l'uſage de l'appel comme d'abus au Parlement des ordonnances eccléſiaſtiques, dans tous les cas où ces ordonnances intéreſſent la juriſdiction royale. Le Clergé s'en plaignit ſouvent, & s'en loua quelquefois; car ſi d'un côté ces appels ſoutiennent les droits de l'Etat contre l'autorité épiſcopale, elles aſſurent de l'autre cette autorité même, en maintenant les priviléges de l'Egliſe Gallicane contre les prétentions de la Cour de Rome: de ſorte que les Evêques ont regardé les Parlemens comme leurs adverſaires & comme leurs défenſeurs; & le Gouvernement eut ſoin que malgré les querelles de religion, les bornes aſſées à franchir ne fuſſent paſſées de part ni d'autre. Il en eſt de la puiſſance des corps & des compagnies comme des intérêts des villes commerçantes; c'eſt au légiſlateur à les balancer.

Des libertés de l'Egliſe Gallicane.

Ce mot de *libertés* ſuppoſe l'aſſujettiſſement. Des libertés, des priviléges ſont des exemptions de la ſervitude générale. Il faſait dire les droits, & non les libertés de l'Egliſe Gallicane. Ces droits ſont ceux de toutes les anciennes Egliſes. Les Evêques de Rome n'ont jamais eu la moindre juriſdiction ſur les ſociétés chrétiennes de l'Empire d'Orient. Mais dans les ruines de l'Empire d'Occident tout fut envahi par eux. L'Egliſe de France fut longtems la ſeule qui diſputa contre le ſiége de Rome les anciens droits que chaque Evêque s'était donnés, lorſqu'après le premier Concile de Nicée l'adminiſtration eccléſiaſtique & purement ſpirituelle ſe modéla ſur le gouvernement civil, & que chaque Evêque eut ſon diocèſe, comme chaque diſtrict impérial avait le ſien. Certainement aucun Evangile n'a dit qu'un Evêque de la ville de Rome pourrait envoyer en France des Légats à *latere*, avec pouvoir de *juger*, *réformer*, *diſpenſer & lever de l'argent ſur les peuples*.

D'ordonner aux Prélats Français de venir plaider à Rome.

D'impoſer des taxes ſur les bénéfices du Royaume ſous les

noms de vacances, dépouilles, ſucceſſions, déports, incompatibilités, commandes, neuviémes, décimes, annates. CH. XXXV.

D'excommunier les Officiers du Roi pour les empêcher d'exercer les fonctions de leurs charges.

De rendre les bâtards capables de ſuccéder.

De caſſer les teſtamens de ceux qui ſont morts ſans donner une partie de leur bien à l'Egliſe.

De permettre aux eccléſiaſtiques Français d'aliéner leurs biens immeubles.

De déléguer des juges pour connaître de la légitimité des mariages.

Enfin l'on compte plus de ſoixante & dix uſurpations contre leſquelles les Parlemens du Royaume ont toûjours maintenu la liberté naturelle de la nation, & la dignité de la Couronne.

Quelque crédit qu'ayent eu les Jéſuites ſous *Louis XIV*, & quelque frein que ce Monarque eût mis aux remontrances des Parlemens depuis qu'il regna par lui-même, cependant aucun de ces grands corps ne perdit jamais une occaſion de réprimer les prétentions de la Cour de Rome, & le Roi approuva toûjours cette vigilance, parce qu'en cela les droits eſſentiels de la nation étaient les droits du Prince.

De la régale.

L'affaire de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la régale. C'eſt un droit qu'ont les Rois de France, de pourvoir à tous les bénéfices ſimples d'un diocèſe pendant la vacance du ſiége, & d'œconomiſer à leur gré les revenus de l'évêché. Cette prérogative eſt particulière aujourd'hui aux Rois de France, mais chaque Etat a les ſiennes. Les Rois de Portugal jouiſſent du tiers du revenu des évêchés de leur Royaume. L'Empereur a le droit des premières priéres, il a toûjours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les Rois de Naples & de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome ſont pour la plûpart fondés ſur l'uſage, plutôt que ſur des titres primitifs.

Autrefois les Rois donnaient tous les bénéfices.

Les Rois de la race de *Mérovée* conféraient, de leur ſeule autorité, les évêchés & toutes les prélatures. On voit qu'en 742 *Carloman* créa Archevêque de Mayence ce même *Boniface* qui depuis ſacra *Pepin* par reconnaiſſance. Il reſte encor beaucoup de monumens du pouvoir qu'avaient les Rois de

Ch XXXV.

diſpoſer de ces places importantes ; plus elles le ſont, plus elles doivent dépendre du chef de l'Etat. Le concours d'un Evêque étranger paraiſſait dangereux, & la nomination réſervée à cet Evêque étranger, a ſouvent paſſé pour une uſurpation plus dangereuſe encore. Elle a plus d'une fois excité une guerre civile. Puiſque les Rois conféraient les évêchés, il ſemblait juſte qu'ils conſervaſſent le faible privilége de diſpoſer du revenu, & de nommer à quelques bénéfices ſimples, dans le court eſpace qui s'écoule entre la mort d'un Evêque & le ſerment de fidélité enregiſtré de ſon ſucceſſeur. Pluſieurs Evêques de villes réunies à la Couronne ſous la troiſiéme race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des Seigneurs particuliers trop faibles n'avaient pû faire valoir. Les Papes ſe déclarèrent pour les Evêques, & ces prétentions reſtèrent toûjours enveloppées d'un nuage. Le Parlement en 1608, ſous *Henri IV*, déclara que la régale avait lieu dans tout le Royaume ; le Clergé ſe plaignit ; & ce Prince, qui ménageait les Evêques & Rome, évoqua l'affaire à ſon Conſeil, & ſe garda bien de la décider.

Les Cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin* firent rendre pluſieurs arrêts du Conſeil, par leſquels les Evêques, qui ſe diſaient exemts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout reſta indécis juſqu'en 1673 ; & le Roi n'oſait pas alors donner un ſeul bénéfice, dans preſque tous les diocèſes ſitués au-delà de la Loire, pendant la vacance d'un ſiége.

Réſiſtance de l'Evêque de Pamiers

Enfin, en 1673 le Chancelier *Michel le Tellier* ſcêla un édit, par lequel tous les évêchés du Royaume étaient ſoumis à la régale. Deux Evêques, qui étaient malheureuſement les deux plus vertueux hommes du Royaume, refuſèrent opiniâtrément de ſe ſoumettre ; c'était *Pavillon* Evêque d'Alet, & *Caulet* Evêque de Pamiers. Ils ſe défendirent d'abord par des raiſons plauſibles ; on leur en oppoſa d'auſſi fortes. Quand des hommes éclairés diſputent longtems, il y a grande apparence que la queſtion n'eſt pas claire ; elle était très obſcure ; mais il était évident, que ni la Religion ni le bon ordre n'étaient intéreſſés à empêcher un Roi de faire dans deux diocèſes ce qu'il faiſait dans tous les autres. Cependant les deux Evêques furent inflexibles. Ni l'un ni l'autre n'avait fait enrégiſtrer ſon ſerment

de fidélité ; & le Roi ſe croyait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs égliſes. CH. XXXV.

Les deux Prélats excommunièrent les pourvus en régale. Tous deux étaient ſuſpects de *Janſeniſme*. Ils avaient eu contre eux le Pape *Innocent X* ; mais quand ils ſe déclarèrent contre les prétentions du Roi, ils eurent pour eux *Innocent XI*, *Odeſcalchi* ; ce Pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entierement leur parti.

Le Roi ſe contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces Evêques. Il montra plus de modération que deux hommes qui ſe piquaient de ſainteté. On laiſſa mourir paiſiblement l'Evêque d'Alet, dont on reſpectait la grande vieilleſſe. L'Evêque de Pamiers reſtait ſeul, & n'était point ébranlé. Il redoubla ſes excommunications, & perſiſta de plus à ne point faire enrégiſtrer ſon ſerment de fidélité, perſuadé que dans ce ſerment on ſoumet trop l'Egliſe à la Monarchie. Le Roi ſaiſit ſon temporel. Le Pape & les *Janſéniſtes* le dédommagèrent. Il gagna à être privé de ſes revenus ; & il mourut en 1680 convaincu qu'il avait ſoutenu la cauſe de DIEU contre le Roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle : des chanoines nommés par le Roi viennent pour prendre poſſeſſion, des religieux, qui ſe prétendaient chanoines & grands vicaires, les font ſortir de l'égliſe & les excommunient. Le Métropolitain *Montpéſat* Archevêque de Toulouſe, à qui cette affaire reſſortit de droit, donne en vain des ſentences contre ces prétendus grands vicaires. Ils en appellent à Rome, ſelon l'uſage de porter à la Cour de Rome les cauſes eccléſiaſtiques jugées par les Archevêques de France, uſage qui contredit les libertés Gallicanes : mais tous les gouvernemens des hommes ſont des contradictions. Le Parlement donne des arrêts. Un moine nommé *Cerle*, qui était l'un de ces grands vicaires, caſſe & les ſentences du Metropolitain & les arrêts du Parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à perdre la tête & à être traîné ſur une claye. On l'exécute en effigie. Il inſulte du fond de ſa retraite, à l'Archevêque & au Roi, & le Pape le ſoutient. Ce Pontife fait plus : perſuadé, comme l'Evêque de Pamiers, que le droit de régale eſt un abus dans l'Egliſe, & que le Roi n'a aucun droit dans Pamiers, il caſſe les ordonnances de

Grand vicaire traîné ſur la claye.

l'Archevêque de Toulouſe, il excommunie les nouveaux grands vicaires que ce Prélat a nommés, & les pourvus en régale, & leurs fauteurs.

CH XXXV

Fameuſe aſſemblée du Clergé.

Le Roi convoque une aſſemblée du Clergé, compoſée de treme-cinq Evêques, & d'autant de députés du ſecond ordre. Les Janſéniſtes prenaient pour la premiére fois le parti d'un Pape; & ce Pape, ennemi du Roi, les favoriſait ſans les aimer. Il ſe fit toûjours un honneur de réſiſter à ce Monarque, dans toutes les occaſions; & depuis même, en 1689, il s'unit avec les alliés contre le Roi *Jacques*, parce que *Louis XIV* protégeait ce Prince: de ſorte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'Europe & de l'Egliſe, il falait que le Roi *Jacques* ſe fît huguenot & le Pape catholique.

Cependant l'aſſemblée du Clergé de 1681 & 1682, d'une voix unanime ſe déclare pour le Roi. Il s'agiſſait encor d'une autre petite querelle devenue importante: l'élection d'un prieuré dans un fauxbourg de Paris, commettait enſemble le Roi & le Pape. Le Pontiſe Romain avait caſſé une ordonnance de l'Archevêque de Paris, & annallé ſa nomination à ce prieuré. Le Parlement avait jugé la procédure de Rome abuſive. Le Pape avait ordonné par une bulle, que l'Inquiſition fît bruler l'arrêt du Parlement, & le Parlement avait ordonné la ſuppreſſion de la bulle. Ces combats ſont, depuis longtems, les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de ſe gouverner ſoi-même dans ſon pays, & de la ſoumiſſion à une Puiſſance etrangére.

L'aſſemblée du Clergé prit un parti, qui montre que des hommes ſages peuvent céder avec dignité à leur Souverain, ſans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle conſentit à l'extenſion du droit de régale à tout le Royaume; mais ce fut autant une conceſſion de la part du Clergé, qui ſe relâcha de ſes prétentions par reconnaiſſance pour ſon protecteur, qu'un aveu formel du droit abſolu de la Couronne.

L'aſſemblée ſe juſtifia auprès du Pape, par une lettre dans laquelle on trouve un paſſage, qui ſeul devrait ſervir de régle éternelle dans toutes les diſputes: c'eſt, *qu'il vaut mieux ſacrifier quelque choſe de ſes droits, que de troubler la paix.* Le Roi, l'Egliſe Gallicane, les Parlemens, furent contens. Les

Janſéniſtes écrivirent quelques libelles. Le Pape fut inflexible: il caſſa par un bref toutes les réſolutions de l'aſſemblée, & manda aux Evêques de ſe rétracter. Il y avait là de quoi ſeparer à jamais l'Egliſe de France de celle de Rome. On avait parlé, ſous le Cardinal de *Richelieu* & ſous *Mazarin*, de faire un Patriarche. Le vœu de tous les Magiſtrats était, qu'on ne payât plus à Rome le tribut des annates; que Rome ne nommât plus, pendant ſix mois de l'année, aux bénéfices de Bretagne; que les Evêques de France ne s'appellaſſent plus Evêques *par la permiſſion du St. Siége*. Si le Roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot; il était maître de l'aſſemblée du Clergé, & il avait pour lui la nation. Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un Pontife vertueux, qui ſeul de tous les Papes de ce ſiécle ne ſavait pas s'accommoder au tems. Mais il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remue pas ſans de violentes ſecouſſes. Il falait de plus grands interêts, de plus grandes paſſions & plus d'effervéſcence dans les eſprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome, & il était bien difficile de faire cette ſciſſion, tandis qu'on voulait extirper le Calviniſme. On crut même faire un coup hardi, lorſqu'on publia les quatre fameuſes déciſions de la même aſſemblée du Clergé en 1682, dont voici la ſubſtance;

CH. XXXV.

La France preſt à ſe ſéparer de Rome.

1. DIEU n'a donné à *Pierre* & à ſes ſucceſſeurs, aucune puiſſance ni directe ni indirecte ſur les choſes temporelles. *Les quatre propoſitions.*

2. L'Egliſe Gallicane approuve le Concile de *Conſtance*, qui déclare les Conciles généraux ſupérieurs au Pape dans le ſpirituel.

3. Les régles, les uſages, les pratiques reçues dans le Royaume & dans l'Egliſe Gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les déciſions du Pape, en matières de foi, ne ſont ſûres, qu'après que l'Egliſe les a acceptées.

Tous les Tribunaux & toutes les Facultés de théologie enregiſtrèrent ces quatre propoſitions dans toute leur étendue: & il fut défendu par un édit, de rien enſeigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles, & par tous les Proteſtans de l'Europe, comme un

faible effort d'une Egliſe née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ſes fers.

CH. XXXV.

Les quatre maximes furent d'abord ſoutenues avec enthouſiaſme dans la nation, enſuite avec moins de vivacité. Sur la fin du régne de *Louis XIV* elles commencèrent à devenir problématiques; & le Cardinal de *Fleuri* les fit depuis déſavouer en partie par une aſſemblée du Clergé, ſans que ce déſaveu cauſât le moindre bruit, parce que les eſprits n'étaient pas alors échauffés, & que dans le miniſtere du Cardinal de *Fleuri* rien n'eut de l'éclat. Elles ont repris enfin une grande vigueur.

Innocent XI s'oppoſe à Louis XIV.

Cependant *Innocent XI* s'aigrit plus que jamais; il refuſa des bulles à tous les Evêques & à tous les Abbés commandataires que le Roi nomma, de ſorte qu'à la mort de ce Pape en 1689, il y avait vingt-neuf diocèſes en France dépourvus d'Evêques. Ces Prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus, mais ils n'oſaient ſe faire ſacrer, ni faire les fonctions épiſcopales. L'idée de creer un Patriarche ſe renouvella. La querelle des franchiſes des ambaſſadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les playes, fit penſer qu'enfin le tems était venu, d'établir en France une Egliſe *Catholique-Apoſtolique*, qui ne ſerait point *Romaine*. Le Procureur-Général de *Harlai*, & l'Avocat-Général *Talon*, le firent aſſez entendre, quand ils appellèrent comme d'abus en 1687 de la bulle contre les franchiſes, & qu'ils éclatèrent contre l'opiniâtreté du Pape, qui laiſſait tant d'Egliſes ſans paſteurs. Mais jamais le Roi ne voulut conſentir à cette démarche, qui était plus aiſée qu'elle ne paraiſſait hardie.

La cauſe d'*Innocent XI* devint cependant la cauſe du St. Siége. Les quatre propoſitions du Clergé de France attaquaient le fantôme de l'infaillibilité (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y ſoutient,) & le pouvoir réel attaché à ce fantôme. *Alexandre VIII* & *Innocent XII* ſuivirent les traces du fier *Odeſcalchi*, quoique d'une maniere moins dure; ils confirmèrent la condamnation portée contre l'aſſemblée du Clergé: ils refuſerent les bulles aux Evêques, enfin ils en firent trop, parce que *Louis XIV* n'en avait pas fait aſſez. Les Evêques, laſſés de n'être que nommés par le Roi & de ſe voir ſans fonctions,

Digitized by Google

tions, demandèrent à la Cour de France la permiſſion d'appaiſer la Cour de Rome.

CH. XXXV.

Le Roi, dont la fermeté etait fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit ſéparément, qu'il était *douloureuſement affligé des procédés de l'aſſemblée*; chacun déclare dans ſa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé, ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné *Pignatelli* (*Innocent XII*) plus conciliant qu'*Odeſcalchi*, ſe contenta de cette démarche. Les quatre propoſitions n'en furent pas moins enſeignées en France de tems en tems. Mais ces armes ſe rouillerent, quand on ne combattit plus, & la diſpute reſta couverte d'un voile, ſans être décidée, comme il arrive preſque toûjours, dans un Etat qui n'a pas ſur ces matières des principes invariables & reconnus. Ainſi, tantôt on s'élève contre Rome, tantôt on lui cède, ſuivant les caractères de ceux qui gouvernent, & ſuivant les intérêts particuliers de ceux par qui les principaux de l'Etat ſont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé eccléſiaſtique avec Rome, & n'eſſuya aucune oppoſition du Clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui, ce Clergé devint reſpectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premières races, dans le tems encor plus barbare du gouvernement féodal, abſolument inconnue pendant les guerres civiles & dans les agitations du régne de *Louis XIII*, & ſurtout pendant la Fronde, à quelques exceptions près qu'il faut toûjours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent. *Réforme du Clergé.*

Ce fut alors ſeulement, que l'on commença à deſſiller les yeux du peuple ſur les ſuperſtitions qu'il mêle toûjours à ſa religion. Il fut permis, malgré le Parlement d'Aix & malgré les Carmes, de ſavoir que *Lazare* & *Magdeleine* n'etaient point venus en Provence. Les Bénédictins ne purent faire croire, que *Denys l'Aréopagite* eût gouverné l'Egliſe de Paris. Les ſaints ſuppoſés, les faux miracles, les fauſſes reliques, commencèrent à être décriés. La ſaine raiſon, qui éclairait les philoſophes, pénétrait partout, mais lentement & avec difficulté.

L'Evêque de Châlons, *Gaſton-Louis de Noailles* frère du Cardinal, eut une pieté aſſez éclairée, pour enlever en 1702 *Superſtitions ſupprimées en parte.*

CH. XXXV

& faire jetter une relique, conſervée précieuſement depuis pluſieurs ſiécles dans l'égliſe de Notre-Dame, & adorée ſous le nom du *nombril* de JESUS-CHRIST. Tout Châlons murmura contre l'Evêque. Préſidens, Conſeillers, Gens du Roi, Tréſoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, proteſtèrent unanimement par un acte juridique contre l'entrepriſe de l'Evêque, réclamant le *ſaint nombril*, & alléguant la robe de JESUS-CHRIST conſervée à Argenteuil, ſon mouchoir a Turin & à Laon, un des cloux de la croix à St. Denys, ſon prépuce à Rome, & tant d'autres reliques que l'on conſerve & que l'on mépriſe, & qui ſont tant de tort à une Religion qu'on révère. Mais la ſage fermeté de l'Evêque l'emporta à la fin ſur la crédulité du peuple.

Quelques autres ſuperſtitions, attachées à des uſages reſpectables, ont ſubſiſté. Les Proteſtans en ont triomphé. Mais ils ſont obligés de convenir, qu'il n'y a point d'Egliſe catholique, où ces abus ſoient moins communs & plus mépriſés qu'en France.

L'eſprit vraiment philoſophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce ſiecle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles théologiques, qui n'étaient pas de ſon reſſort. On va parler de ces diſſenſions, qui ſont la honte de la raiſon humaine.

CHAPITRE TRENTE-SIXIEME.

Du Calviniſme, au tems de Louis XIV.

Pourquoi y a-t-il toujours eu de querelles théologiques?

IL eſt affreux ſans doute, que l'Egliſe Chrétienne ait toûjours été déchirée par ſes querelles, & que le ſang ait coulé pendant tant de ſiécles par des mains qui portaient le DIEU de la paix. Cette fureur fut inconnue au Paganiſme. Il couvrit la terre de ténèbres, mais il ne l'arroſa guéres que du ſang des animaux; & ſi quelquefois chez les Juifs & chez les Payens on dévoua des victimes humaines, ces dévouemens,

tout horribles qu'ils étaient, ne cauſèrent point de guerres civiles. La religion des Payens ne conſiſtait que dans la morale & dans des fêtes. La morale qui eſt commune aux hommes de tous les tems & de tous les lieux, & les fêtes qui n'etaient que des rejouiſſances, ne pouvaient troubler le genre humain. CH. XXXVI.

L'eſprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché longtems, comment & pourquoi cet eſprit dogmatique, qui diviſa les écoles de l'antiquité payenne ſans cauſer le moindre trouble, en a produit parmi nous de ſi horribles. Ce n'eſt pas le ſeul fanatiſme qui en eſt cauſe, car les Gymnoſophiſtes & les Bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourrait-on pas trouver l'origine de cette nouvelle peſte qui a ravagé la terre, dans ce combat naturel de l'eſprit républicain qui anima les premières Egliſes contre l'autorité qui hait la réſiſtance en tout genre? Les aſſemblées ſecrettes, qui bravaient d'abord dans des caves & dans des grottes les loix de quelques Empereurs Romains, formèrent peu à peu un Etat dans l'Etat. C'était une république cachée au milieu de l'Empire. *Conſtantin* la tira de deſſous terre, pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands ſieges ſe trouva en oppoſition avec l'eſprit populaire, qui avait inſpiré juſqu'alors toutes les aſſemblées des Chrétiens. Souvent dès que l'Evêque d'une métropole faiſait valoir un ſentiment, un Evêque ſuffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Toute autorité bleſſe en ſecret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toûjours s'accroître. Lorſqu'on trouve pour lui reſiſter un prétexte qu'on croit ſacré, on ſe fait bientôt un devoir de la révolte. Ainſi les uns deviennent perſécuteurs, les autres rebelles, en attellant DIEU des deux côtés.

Nous avons vû combien depuis les diſputes du prêtre *Arius* a) contre un Evêque, la fureur de dominer ſur les ames a troublé la terre. Donner ſon ſentiment pour la volonté de DIEU, commander de croire ſous peine de la mort du corps

a) *Eſſai ſur les mœurs, &c.*

& des tourmens éternels de l'ame, a été le dernier période du
CH. XXXVI. deſpotiſme de l'eſprit dans quelques hommes : & réſiſter à ces deux menaces, a été dans d'autres le dernier effort de la liberté naturelle. Cet *Eſſai ſur les mœurs* que vous avez parcouru, vous a fait voir depuis *Theodoſe* une lutte perpétuelle entre la juriſdiction ſéculière & l'eccléſiaſtique, & depuis *Charlemagne* les efforts réitérés des grands fiefs contre les Souverains, les Evêques élevés ſouvent contre les Rois, les Papes aux priſes avec les Rois & les Evêques.

Origine des fables du ſeizieme ſiecle.

On diſputait peu dans l'Egliſe Latine aux premiers ſiécles. Les invaſions continuelles des barbares permettaient à peine de penſer, & il y avait peu de dogmes qu'on eût aſſez développés pour fixer la croyance univerſelle. Preſque tout l'Occident rejetta le culte des images au ſiécle de *Charlemagne*. Un Evêque de Turin nommé *Claude* les proſcrivit avec chaleur, & retint pluſieurs dogmes qui ſont encor aujourd'hui le fondement de la Religion des Proteſtans. Ces opinions ſe perpétuèrent dans les vallées du Piémont, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc : elles éclatèrent au douziéme ſiécle : elles produiſirent bientôt après la guerre des Albigeois, & ayant paſſé enſuite dans l'Univerſité de Prague, elles excitèrent la guerre des Huſſites. Il n'y eut qu'environ cent ans d'intervalle entre la fin des troubles qui nâquirent de la cendre de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, & ceux que la vente des indulgences fit renaître. Les anciens dogmes embraſſés par les Vaudois, les Albigeois, les Huſſites, renouvellés & différemment expliqués par *Luther* & *Zuingle*, furent reçus avec avidité dans l'Allemagne, comme un prétexte pour s'emparer de tant de terres, dont les Evêques & les Abbés s'étaient mis en poſſeſſion, & pour réſiſter aux Empereurs, qui alors marchaient à grands pas au pouvoir deſpotique. Ces dogmes triomphèrent en Suède & en Dannemarck, pays où les peuples étaient libres ſous des Rois.

Les Anglais, dans qui la nature a mis l'eſprit d'indépendance, les adoptèrent, les mitigèrent, & en compoſèrent une Religion pour eux ſeuls. Le Preſbytérianiſme établi en Ecoſſe, dans les tems malheureux, une eſpèce de république dont le pédantiſme & la dureté étaient beaucoup plus intolérables que

la rigueur du climat, & même que la tyrannie des Evêques qui avait excité tant de plaintes. Il n'a ceſſé d'être dangereux en Ecoſſe que quand la raiſon, les loix & la force l'ont reprimé. La Réforme pénétra en Pologne, & y fit beaucoup de progrès dans les ſeules villes où le peuple n'eſt point eſclave. La plus grande & la plus riche partie de la République Helvétique n'eut pas de peine à la recevoir. Elle fut ſur le point d'être établie à Veniſe par la même raiſon, & elle y eût pris racine, ſi Veniſe n'eût pas été voiſine de Rome, & peut-être ſi le gouvernement n'eût pas craint la democratie, à laquelle le peuple aſpire naturellement dans toute république, & qui était alors le grand but de la plûpart des prédicans. Les Hollandais ne prirent cette Religion, que quand ils ſecouèrent le joug de l'Eſpagne. Genève devint un Etat entierement républicain, en devenant calviniſte. CH. XXXVI.

Toute la Maiſon d'*Autriche* écarta ces Religions de ſes Etats, autant qu'il lui fut poſſible. Elles n'approcherent preſque point de l'Eſpagne. Elles ont été extirpées par le fer & par le feu dans les Etats du Duc de Savoye, qui ont été leur berceau. Les habitans des vallées Piémontaiſes ont éprouvé en 1655 ce que les peuples de Mérindol & de Cabrière éprouvèrent en France ſous *François I*. Le Duc de Savoye abſolu a exterminé chez lui la ſecte dès qu'elle lui a paru dangereuſe: il n'en reſte que quelques faibles rejettons ignorés dans les rochers qui les renferment. On ne vit point les Luthériens & les Calviniſtes cauſer de grands troubles en France ſous le gouvernement ferme de *François I* & de *Henri II*. Mais dès que le gouvernement fut faible & partagé, les querelles de religion furent violentes. Les *Condé* & les *Coligni*, devenus calviniſtes parce que les *Guiſes* étaient catholiques, bouleverſèrent l'Etat à l'envi. La légéreté & l'impétuoſité de la nation, la fureur de la nouveauté & l'enthouſiaſme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de barbares.

Ces ſectes bannies des Etats monarchiques.

Pourquoi établies en France?

Henri IV né dans cette ſecte, qu'il aimait ſans être entêté d'aucune, ne put malgré ſes victoires & ſes vertus, régner ſans abandonner le Calviniſme: devenu catholique, il ne fut pas aſſez ingrat pour vouloir détruire un parti ſi longtems ennemi des Rois, mais auquel il devait en partie ſa couronne;

& s'il avait voulu détruire cette faction, il ne l'aurait pas pû. Il la chérit, la protégea & la réprima.

CH. XXXVI.

Les Huguenots en France faisaient alors à-peu-près la douziéme partie de la nation. Il y avait parmi eux des Seigneurs puissans : des villes entières étaient protestantes. Ils avaient fait la guerre aux Rois : on avait été contraint de leur donner des places de sûreté : *Henri III* leur en avait accordé quatorze dans le seul Dauphiné, Montauban, Nîmes, dans le Languedoc, Saumur, & surtout la Rochelle, qui faisait une république à part, & que le commerce & la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puissante. Enfin, *Henri IV* sembla satisfaire son goût, sa politique & même son devoir, en accordant au parti le célébre édit de Nantes en 1598. Cet édit n'était au fonds que la confirmation des privléges que les Protestans de France avaient obtenus des Rois précédens les armes à la main, & que *Henri le Grand* affermi sur le trône leur laissa par bonne volonté.

Edit de Nantes.

Par cet édit de Nantes, que le nom de *Henri IV* rendit plus célebre que tous les autres, tout Seigneur de fief haut-justicier pouvait avoir dans son château plein exercice de la Religion prétendue Réformée : tout Seigneur sans haute-justice pouvait admettre trente personnes à son préche. L'entier exercice de cette Religion était autorisé dans tous les lieux qui ressortissaient immédiatement à un Parlement.

Les Calvinistes pouvaient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres, dans les villes où leur Religion était permise.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges & dignités de l'Etat, & il y parut bien en effet, puisque le Roi fit Ducs & Pairs les Seigneurs de *la Trimouille* & de *Rôni*.

On créa une Chambre exprés au Parlement de Paris, composée d'un Président & de seize Conseillers, laquelle jugea tous les procés des Réformés, non-seulement dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de Normandie & de Bretagne. Elle fut nommée *la Chambre de l'Edit*. Il n'y eut jamais à la vérité qu'un seul calviniste admis de droit parmi les Conseillers de cette juriſdiction. Cependant, comme elle était destinée à empêcher les vexations dont le parti se

plaignait, & que les hommes ſe piquent toûjours de remplir un devoir qui les diſtingue, cette Chambre compoſée de catholiques tendit toûjours aux huguenots, de leur aveu même, la juſtice la plus impartiale. Ch. XXXVI.

Ils avaient une eſpèce de petit Parlement à Caſtres, indépendant de celui de Toulouſe. Il y eut à Grenoble & à Bordeaux des Chambres mi-parties, catholiques & calviniſtes. Leurs Egliſes s'aſſemblaient en ſynodes, comme l'Egliſe Gallicane. Ces privilèges & beaucoup d'autres incorporèrent auſſi les Calviniſtes au reſte de la nation. C'était à la vérité attacher des ennemis enſemble, mais l'autorité, la bonté & l'adreſſe de ce grand Roi, les continrent pendant ſa vie.

Après la mort à jamais effrayante & déplorable de *Henri IV*, dans la faibleſſe d'une minorité & ſous une Cour diviſée, il était bien difficile que l'eſprit républicain des Réformés, n'abuſât de ſes privilèges, & que la Cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les reſtraindre. Les Huguenots avaient déja établi en France des *Cercles*, à l'imitation de l'Allemagne. Les députés de ces Cercles étaient ſouvent ſéditieux, & il y avait dans le parti des Seigneurs pleins d'ambition. Le Duc de *Bouillon*, & ſurtout le Duc de *Rohan*, le chef le plus accrédité des Huguenots, précipitèrent bientôt dans la révolte l'eſprit remuant des prédicans, & le zèle aveugle des peuples. L'aſſemblée générale du parti oſa dès 1615 préſenter à la Cour un cahier, par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le Conſeil du Roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616, & l'audace des Huguenots ſe joignant aux diviſions de la Cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut longtems dans le trouble. C'était des ſéditions, des intrigues, des menaces, des priſes d'armes, des paix faites à la hâte & rompues de même; c'eſt ce qui faiſait dire au célèbre Cardinal *Bentivoglio* alors Nonce en France, qu'il n'y avait vû que des orages. *Séditions des Réformés.*

Dans l'année 1621, les Egliſes Réformées de France offrirent à *Leſdiguières*, devenu depuis Connétable, le Généralat de leurs armées, & cent mille écus par mois. Mais *Leſdiguières*, plus éclairé dans ſon ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les connaiſſait pour les avoir commandés, aima mieux

CH. XXXVI.

alors les combattre que d'être à leur tête ; & pour réponſe à leurs offres, il ſe fit catholique. Les Huguenots s'adreſſèrent enſuite au Maréchal Duc de *Bouillon*, qui dit qu'il était trop vieux ; & enfin ils donnérent cette malheureuſe place au Duc de *Rohan*, qui conjointement avec ſon frère *Soubiſe*, oſa faire la guerre au Roi de France.

Nouvelles guerres civiles des Reformés.

La même année, le Connétable de *Luines* mena *Louis XIII* de province en province. Il ſoumit plus de cinquante villes, preſque ſans réſiſtance, mais il échoua devant Montauban : le Roi eut l'affront de décamper. On aſſiégea en vain la Rochelle ; elle réſiſtait par elle même & par les ſecours de l'Angleterre ; & le Duc de *Rohan*, coupable du crime de léze-majeſté, traita de la paix avec ſon Roi, preſque de couronne à couronne.

Apres cette paix, & après la mort du Connetable de *Luines*, il falut encor recommencer la guerre & aſſiéger de nouveau la Rochelle, toûjours liguée contre ſon Souverain avec l'Anglais & avec les Calviniſtes du Royaume. Une femme (c'était la mère du Duc de *Rohan*) défendit cette ville pendant un an, contre l'armée royale, contre l'activité du Cardinal de *Richelieu*, & contre l'intrépidité de *Louis XIII* qui affronta plus d'une fois la mort à ce ſiége. La ville ſouffrit toutes les extrémités de la faim, & on ne dut la reddition de la place, qu'à cette digue de cinq cens pieds de long, que le Cardinal de *Richelieu* fit conſtruire, à l'exemple de celles qu'*Alexandre* fit autrefois élever devant Tyr. Elle dompta la mer & les Rochellois. Le Maire *Guiton*, qui voulait s'enſevelir ſous les ruïnes de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à diſcrétion, de paraître avec ſes gardes devant le Cardinal de *Richelieu*. Les Maires des principales villes des Huguenots en avaient. On ôta les ſiens à *Guiton*, & les privileges à la ville. Le Duc de *Rohan*, chef des hérétiques rebelles, continuait toûjours la guerre pour ſon parti : & abandonné des Anglais quoique proteſtans, il ſe liguait avec les Eſpagnols quoique catholiques. Mais la conduite ferme du Cardinal de *Richelieu* força les Huguenots, battus de tous côtés, à ſe ſoumettre.

Edit de grace aux Reformés.

Tous les édits, qu'on leur avait accordés juſqu'alors, avaient été des traités avec les Rois. *Richelieu* voulut que celui qu'il fit

fit rendre, fût appellé l'*Edit de grace*. Le Roi y parla en Souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle Religion à la Rochelle, à l'isle de Re, à Oléron, à Privas, à Pamiers; du reste on laissa subsister l'edit de Nantes, que les Calvinistes regarderent toûjours comme leur loi fondamentale. CH. XXXVI.

Il paraît étrange que le Cardinal de *Richelieu*, si absolu & si audacieux, n'abolit pas ce fameux édit, il eut alors une autre vue, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'etendue de son ambition & à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguer les esprits, il s'en croyait capable par ses lumieres, par sa puissance & par sa politique. Son projet était de gagner quelques prédicans que les Reformes appellaient alors *Ministres*, & qu'on nomme aujourd'hui *Pasteurs*, de leur faire d'abord avouer que le culte catholique n'était pas un crime devant DIEU, de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importans, & de paraître aux yeux de la Cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouir une partie des Reformés, seduire l'autre par les préfets & par les graces, & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'Eglise, laissant au tems à faire le reste, & n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, & de passer pour l'avoir fait. Le fameux capucin *Joseph* d'un côté, & deux ministres gagnés de l'autre, entamèrent cette négociation. Mais il parut que le Cardinal de *Richelieu* avait trop presumé, & qu'il est plus difficile d'accorder des theologiens, que de faire des digues sur l'Ocean. *Richelieu veut en vain réunir les deux Religions.*

Richelieu rebuté se proposa d'écraser les Calvinistes. D'autres soins l'en empêchèrent. Il avait à combattre à la fois les Grands du Royaume, la Maison Royale, toute la Maison d'*Autriche*, & souvent *Louis XIII* lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prematurée. Il laissa tous ses desseins encor imparfaits, & un nom plus eclatant que cher & vénerable.

Cependant, après la prise de la Rochelle & l'Edit de grace, les guerres civiles cesserent, & il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le Clergé, & surtout les Jesuites, cherchaient à

CH. XXXVI convertir des huguenots. Les miniſtres tâchaient d'attirer quelques catholiques à leurs opinions. Le Conſeil du Roi était occupé à rendre des arrêts, pour un cimetière que les deux Religions ſe diſputaient dans un village, pour un temple bâti ſur un fonds appartenant autrefois à l'Egliſe, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches, & rarement les Reformés gagnaient leurs procés. Il n'y eut plus, après tant de dévaſtations & de ſaccagemens, que ces petites épines. Les Huguenots n'eurent plus de chef, depuis que le Duc de *Rohan* ceſſa de l'être, & que la maiſon de *Bouillon* n'eut plus Sedan. Ils ſe firent même un mérite de reſter tranquilles, au milieu des factions de la Fronde & des guerres civiles, que des Princes, des Parlemens & des Evêques excitérent, en prétendant ſervir le Roi contre le Cardinal *Mazarin*.

Il ne fut preſque point queſtion de religion pendant la vie de ce Miniſtre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de Controlleur-Général des finances à un calviniſte étranger, nommé *Hervard*. Tous les Reformés entrérent dans les fermes, dans les ſous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Réformés protégés par Colbert. *Colbert*, qui ranima l'induſtrie de la nation, & qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, employa beaucoup d'huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu-à-peu dans eux la fureur épidémique de la controverſe, & la gloire qui environna cinquante ans *Louis XIV*, ſa puiſſance, ſon gouvernement ferme & vigoureux, ôtérent au parti Réformé, comme à tous les ordres de l'Etat, toute idée de réſiſtance. Les fêtes magnifiques d'une Cour galante jettaient même du ridicule ſur le pédantiſme des Huguenots. A meſure que le bon goût ſe perfectionna, les pſaumes de *Marot* & de *Bèze* ne pouvaient plus inſenſiblement inſpirer que du dégoût. Ces pſaumes, qui avaient charmé la Cour de *François II*, n'étaient plus faits que pour la populace ſous *Louis XIV*. La ſaine philoſophie, qui commença vers le milieu de ce ſiecle à percer un peu dans le monde, devait encor dégouter à la longue les honnêtes-gens des diſputes de controverſe.

Mais, en attendant que la raiſon ſe fit peu-à-peu écouter des hommes, l'eſprit même de diſpute pouvait ſervir à entretenir la tranquillité de l'Etat. Car les Janſéniſtes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les ſuffrages de ceux qui ſe nourriſſent de ces ſubtilités : ils écrivaient contre les Jéſuites & contre les Huguenots : ceux-ci répondaient aux Janſéniſtes & aux Jéſuites : les Lutheriens de la province d'Alzace écrivaient contre eux tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'Etat était occupé de grandes choſes, & que le gouvernement était tout-puiſſant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oiſifs, qui dégénère tôt ou tard en indifférence. CH. XXXVI.

Louis XIV était animé contre les Reformés, par les remontrances continuelles de ſon Clergé, par les inſinuations des Jéſuites, par la Cour de Rome, & enfin par le Chancelier *le Tellier* & *Louvois* ſon fils, tous deux ennemis de *Colbert*, & qui voulaient perdre les Reformes comme rebelles, parce que *Colbert* les protégeait comme des ſujets utiles. *Louis XIV* nullement inſtruit d'ailleurs du fonds de leur doctrine, les regardait, non ſans quelque raiſon, comme d'anciens révoltés ſoumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur Religion : on leur ôtait un temple ſur le moindre prétexte : on leur défendit d'épouſer des filles catholiques ; & en cela on ne fut pas peut-être aſſez politique : c'était ignorer le pouvoir d'un ſexe, que la Cour pourtant connaiſſait ſi bien. Les Intendans & les Evêques tâchaient, par les moyens les plus plauſibles, d'enlever aux Huguenots leurs enfans. *Colbert* eut ordre en 1681 de ne plus recevoir aucun homme de cette Religion dans les fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des communautés des *arts & métiers*. Le Roi en les tenant ainſi ſous le joug, ne l'appeſantiſſait pas toûjours. On défendit par des arrêts toute violence contre eux. On mêla les inſinuations aux ſévérités, & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formes de la juſtice. *Louis XIV excité contre eux.*

On employa ſurtout un moyen ſouvent efficace de converſion : ce fut l'argent. Mais on ne fit pas aſſez d'uſage de ce reſſort. *Pélliſſon* fut chargé de ce miniſtère ſecret. C'eſt ce même *Pé-*

CH. XXXVI.

liſſon longtems calviniſte, ſi connu par ſes ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par ſon attachement au Surintendant *Fouquet*, dont il avait été le premier commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé & de changer de religion dans un tems où ce changement pouvait le mener aux dignités & à la fortune. Il prit l'habit eccleſiaſtique, obtint des benefices, & une place de Maître des requêtes. Le Roi lui confia le revenu des abbayes de St. Germain-des-Prés & de Cluni vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des œconomats, pour être diſtribués à ceux qui voudraient ſe convertir. Le Cardinal *le Camus* Archevêque de Grenoble, s'était déja ſervi de cette methode. *Peliſſon*, chargé de ce département, envoyait l'argent dans les provinces. On tâchait d'opérer beaucoup de converſions pour peu d'argent. De petites ſommes, diſtribuées à des indigens, enflaient la liſte que *Péliſſon* préſentait au Roi tous les trois mois, en lui perſuadant que tout cédait dans le monde à ſa puiſſance ou à ſes bienfaits.

Petits enfans convertis.

Le Conſeil, encouragé par ces petits ſuccès que le tems eût rendus plus conſiderables, s'enhardit en 1681 à donner une déclaration, par laquelle les enfans étaient reçus à renoncer à leur Religion à l'âge de ſept ans, & à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

Meſures du Gouvernement.

Ce fut cette précipitation du Chancelier *le Tellier* & de *Louvois* ſon fils, qui fit d'abord déſerter en 1681 beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des provinces voiſines. Les étrangers ſe hâterent d'en profiter.

Les Rois d'Angleterre & de Dannemarck, & ſurtout la ville d'Amſterdam, invitèrent les Calviniſtes de France à ſe refugier dans leurs Etats, & leur aſſûrerent une ſubſiſtance. Amſterdam s'engagea même à bâtir mille maiſons pour les fugitifs.

Le Conſeil vit les ſuites dangereuſes de l'uſage trop prompt de l'autorité, & crut y remedier par l'autorité même. On ſentait combien néceſſaires étaient les artiſans dans un pays où le commerce fleuriſſait, & les gens de mer dans un tems où l'on établiſſait une puiſſante marine. On ordonna la peine des

galères contre ceux de ces profeſſions, qui tenteraient de s'échapper.

CH. XXXVI.

On remarqua, que pluſieurs familles calviniſtes vendaient leurs immeubles. Auſſi-tôt parut une declaration, qui confiſqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs fortiſſent dans un an du Royaume. Alors la févérité redoubla contre les miniſtres. On interdiſait leurs temples ſur la plus légère contravention. Toutes les rentes, laiſſées par teſtament aux conſiſtoires, furent appliquées aux hôpitaux du Royaume.

On defendit aux maitres d'ecole calviniſtes, de recevoir des penſionnaires. On mit les miniſtres à la taille. On ôta la nobleſſe aux Maires proteſtans. Les Officiers de la Maiſon du Roi, les Secretaires du Roi, qui étaient proteſtans, eurent ordre de ſe defaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette Religion, ni parmi les notaires, les avocats, ni même dans la fonction de procureurs.

Il était enjoint à tout le Clergé de faire des proſelites, & il était defendu aux paſteurs reformes d'en faire, ſous peine de banniſſement perpetuel. Tous ces arrêts étaient publiquement ſollicités par le Clergé de France. C'était après tout les enfans de la maiſon, qui ne voulaient point de partage avec des etrangers introduits par force.

Peliſſon continuait d'acheter des convertis, mais Madame *Hervard*, veuve du Controlleur-General des finances, animée de ce zèle de religion qu'on a remarqué de tout tems dans les femmes, envoyait autant d'argent pour empêcher les converſions, que *Peliſſon* pour en faire. *Peliſſon converti par de l'argent.*

Enfin les Huguenots oſérent déſobeir en quelques endroits. 1682. Ils s'aſſemblerent dans le Vivarais & dans le Dauphiné, pres des lieux ou l'on avait démoli leurs temples. On les attaqua, ils ſe defendirent. Ce n'était qu'une très legère etincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois cent malheureux, ſans chef, ſans places, & même ſans deſſeins, furent diſperſés en un quart-d'heure. Les ſupplices ſuivirent leur defaite. L'Intendant du Dauphiné fit rouer le petit fils du paſteur *Chamier* qui avait dreſſé l'edit de Nantes. Il eſt au rang des plus fameux martyrs de la ſecte, & ce nom de *Chamier* a été longtems en vénération chez les Proteſtans.

Ch. XXXVI. 1683. *Prédicans roués*

L'Intendant de Languedoc fit rouer vif le prédicant *Chomel*. On condamna trois autres au même ſupplice, & dix à être pendus la fuite qu'ils avaient priſe les ſauva, & ils ne furent executés qu'en effigie.

Tout cela inſpirait la terreur, & en même tems augmentait l'opiniâtreté. On ſait trop, que les hommes s'attachent à leur Religion à meſure qu'ils ſouffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on perſuada au Roi, qu'après avoir envoyé des miſſionnaires dans toutes les provinces, il falait y envoyer des dragons. Ces violences parurent faites à contretems; elles étaient les ſuites de l'eſprit qui régnait alors à la Cour, que tout devait fléchir au nom de *Louis XIV*. On ne ſongeait pas, que les Huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour & de Coutras, que la rage des guerres civiles était eteinte; que cette longue maladie etait degénérée en langueur, que tout n'a qu'un tems chez les hommes, que ſi les pères avaient été rebelles ſous *Louis XIII*, les enfans étaient ſoumis ſous *Louis XIV*. On voyait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, pluſieurs ſectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le ſiécle paſſé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvait, qu'un Roi abſolu pouvait être également bien ſervi par des catholiques & par des proteſtans. Les Luthériens d'Alzace en étaient un témoignage autentique. Il parut enfin que la Reine *Chriſtine* avait eu raiſon de dire dans une de ſes lettres, à l'occaſion de ces violences & de ces émigrations: *Je conſidère la France comme un malade à qui l'on coupe bras & jambes, pour le traiter d'un mal que la douceur & la patience auraient entierement guéri.*

Louis XIV qui en ſe ſaiſiſſant de Strasbourg en 1681, y protégeait le Luthéraniſme, pouvait tolérer dans ſes Etats le Calviniſme que le tems aurait pû abolir, comme il diminue un peu chaque jour le nombre des Luthériens en Alzace. Pouvait-on imaginer, qu'en forçant un grand nombre de ſujets on n'en perdrait pas un plus grand nombre, qui malgré les édits & malgré les gardes, échapperait par la fuite à une violence regardée comme une horrible perſécution? pourquoi enfin vouloir faire haïr à plus d'un million d'hommes un nom cher & precieux, auquel & Proteſtans & Catholiques, & Fran-

Les Huguenots s'enfuient.

çais & étrangers avaient alors joint celui de *Grand?* La politique même ſemblait pouvoir engager à conſerver les Calviniſtes, pour les oppoſer aux prétentions continuelles de la Cour de Rome. C'était en ce tems-là même que le Roi avait ouvertement rompu avec *Innocent XI* ennemi de la France. Mais *Louis XIV* conciliant les intérêts de ſa Religion & ceux de ſa grandeur, voulut à la fois humilier le Pape d'une main, & écraſer le Calviniſme de l'autre. CH. XXXVI.

Il enviſageait dans ces deux entrepriſes cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choſes. Les Evêques, pluſieurs Intendans, tout le Conſeil, lui perſuadèrent que ſes ſoldats, en ſe montrant ſeulement, achéveraient ce que ſes bienfaits & les miſſions avaient commencé. Il crut n'uſer que d'autorité, mais ceux à qui cette autorité fut commiſe, uſèrent d'une extrême rigueur.

Vers la fin de 1684, & au commencement de 1685, tandis que *Louis XIV* toûjours puiſſamment aimé, ne craignait aucun de ſes voiſins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes, & dans tous les châteaux, où il y avait le plus de Proteſtans; & comme les dragons, aſſez mal diſciplinés dans ce tems-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appella cette exécution *la Dragonade*. *Dragonade.*

Les frontieres étaient auſſi ſoigneuſement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'Egliſe. C'était une eſpèce de chaſſe qu'on faiſait dans une grande enceinte.

Un Evêque, un Intendant, ou un Subdelégué, ou un Curé, ou quelqu'un d'autoriſé, marchait à la tête des ſoldats. On aſſemblait les principales familles calviniſtes, ſurtout celles qu'on croyait les plus faciles. Elles renonçaient à leur Religion au nom des autres; & les obſtinés étaient livrés aux ſoldats, qui eurent toute licence, excepté celle de tuer. Il y eut pourtant pluſieurs perſonnes ſi cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans des réfugiés dans les pays étrangers jettent encor des cris ſur cette perſécution de leurs pères. Ils la comparent aux plus violentes, que ſouffrit l'Egliſe dans les premiers tems.

C'était un étrange contraſte, que du ſein d'une Cour vo-

luptueuſe, où régnaient la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la ſociété, il parut des ordres ſi durs & ſi impoyables. Le Marquis de *Louvois* porta dans cette affaire l'inflexibilité de ſon caractere; on y reconnut le même genie, qui avait voulu enſevelir la Hollande ſous les eaux, & qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encor des lettres de ſa main de cette année 1685, conçues en ces termes. » Sa » Majeſté veut, qu'on faſſe éprouver les dernieres rigueurs à » ceux qui ne voudront pas ſe faire de ſa Religion, & ceux » qui auront la ſotte gloire de vouloir demeurer les derniers, » doivent être pouſſés juſqu'à la dernière extrémité. «

CH. XXXVI. *Lettre apoſtolique de Louvois*

Paris ne fut point expoſé à ces vexations, les cris ſe feraient trop entendre au Trône de trop près. On veut bien faire des malheureux, mais on ſouffre d'émeudre leurs clameurs.

Edit de Nantes révoqué.

Tandis qu'on faiſait ainſi tomber partout les temples, & qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'edit de Nantes fut enfin caſſé au mois d'Octobre 1685; & on acheva de ruiner l'edifice, qui était déja miné de toutes parts.

La Chambre de l'Edit avait déja été ſupprimée. Il fut ordonné aux Conſeillers calviniſtes du Parlement, de ſe defaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du Conſeil parut coup ſur coup, pour extirper les reſtes de la Religion proſcrite. Celui qui paraiſſait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux pretendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens catholiques; ordre, contre lequel la nature réclamait à ſi haute voix, qu'il ne fût pas exécuté.

1685 Mais dans ce celèbre Edit qui revoqua celui de Nantes, il parait qu'on prepara un evenement tout contraire au but qu'on s'etait propoſé. On voulait la réunion des Calviniſtes à l'Egliſe, dans le Royaume. *Gourville* homme très judicieux, conſulté par *Louvois*, lui avait propoſé, comme on ſait, de faire enfermer

a) Si vous liſez l'oraiſon funèbre de *le Tellier* par *Boſſuet*, ce Chancelier eſt un juſte, & un grand homme. Si vous liſez les annales de l'Abbé de *St. Pierre*, c'eſt un lâche & dangereux courtiſan, un calomniateur adroit, dont le Comte de *Grammont* diſait en le voyant ſortir d'un entretien particulier avec le Roi: » Je crois voir » une femme qui vient d'égorger des pou-

mer tous les miniſtres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des penſions ſecrettes, abjureraient en public, & ſerviraient à la réunion plus que des miſſionnaires & des ſoldats. Au lieu de ſuivre cet avis politique, il fut ordonné par l'Edit à tous les miniſtres qui ne voulaient pas ſe convertir, de ſortir du Royaume dans quinze jours. C'était s'aveugler, que de penſer qu'en chaſſant les paſteurs une grande partie du troupeau ne ſuivrait pas. C'était bien préſumer de ſa puiſſance, & mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, ſurtout dans les pays méridionaux de la France, ne s'expoſeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur conſtance & la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuſes de *Louis XIV*, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives. CH. XXXVI.

Le vieux Chancelier *le Tellier*, en ſignant l'Edit, s'écria plein de joye: *Nunc dimittis ſervum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei ſalutare tuum.* Il ne ſavait pas qu'il ſignait un des grands malheurs de la France. *a*)

Louvois ſon fils ſe trompait encore, en croyant qu'il ſuffirait d'un ordre de ſa main pour garder toutes les frontieres & toutes les côtes, comme ceux qui ſe faiſaient un devoir de la fuite L'induſtrie occupée à tromper la loi, eſt toûjours plus forte que l'autorité. Il ſuffiſait de quelques gardes gagnés, pour favoriſer la foule des réfugiés. Près de cinquante mille familles en trois ans de tems ſortirent du Royaume, & furent après ſuivies par d'autres. Elles allèrent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richeſſe. Preſque tout le nord de l'Allemagne, pays encor agreſte & dénué d'induſtrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes tranſplantées. Elles peuplerent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un fauxbourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers Français en ſoye, d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux cryſtaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encor très communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. *b*)

Peuplent argent & manufactures tranſportés.

a) poulets, en ſe léchant le muſeau plein de leur ſang.

b) Le Comte d'*Avaux* dans ſes lettres dit qu'on lui rapporta qu'à

Ch. XXXVI. Ainſi la France perdit environ cinq cent mille habitans, une quantité prodigieuſe d'eſpèces, & ſurtout des arts dont ſes ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens officiers & des ſoldats. Le Prince d'Orange & le Duc de Savoye eurent des régimens entiers de refugiés. Ces mêmes Souverains de Savoye & de Piémont, qui avaient exercé tant de cruautés contre les Réformés de leurs pays, ſoudoyaient ceux de France; & ce n'était pas aſſurément par zèle de religion, que le Prince d'Orange les enrôlait. Il y en eut qui s'établirent juſques vers le Cap de Bonne-Eſpérance. Le neveu du célèbre *du Quene*, Lieutenant Général de la marine, fonda une petite colonie à cette extrémité de la terre, elle n'a pas proſperé, ceux qui s'embarquèrent périrent pour la plûpart. Mais enfin il y a encor des reſtes de cette colonie voiſine des Hottentots. Les Français ont été diſperſés plus loin que les Juifs.

Priſons & galères. Ce fut en vain qu'on remplit les priſons & les galères de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur créance par les tourmens? comment laiſſer aux galères des gens de loi, des vieillards infirmes? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amerique. Enfin le Conſeil imagina, que quand la ſortie du Royaume ne ſerait plus défendue, les eſprits n'étant plus animés par le plaiſir ſecret de déſobéir, il y aurait moins de déſertions. On ſe trompa encor, & après avoir ouvert les paſſages, on les referma inutilement une ſeconde fois.

On défendit aux Calviniſtes en 1685 de ſe faire ſervir par des catholiques, de peur que les maîtres ne pervertiſſent les domeſtiques, & l'année d'après un autre Edit leur ordonna de n'être ſervis que par des huguenots. Il n'y avait rien de ſtable dans la manière de les perſécuter, que le deſſein de les opprimer pour les convertir.

Tous les temples détruits, tous les miniſtres bannis, il s'a-

Londres on frappa ſoixante mille guinées de l'or que les refugiés y avaient fait paſſer: on lui avait fait un rapport trop exagéré.

c) On a imprimé pluſieurs fois qu'il y a encor en France trois millions de reformés. Cette exagération eſt intolerable. Mr. de *Boville* n'en

giſſait de retenir dans la Communion Romaine tous ceux qui avaient changé par perſuaſion ou par crainte. Il en reſtait plus c) de quatre cent mille dans le Royaume. Ils étaient obligés d'aller à la meſſe & de communier. Quelques-uns, qui rejettèrent l'hoſtie après l'avoir reçue, furent condamnés à être brulés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les ſacremens à la mort, étaient traînés ſur la claye & jettés à la voirie. CH. XXXVI.

Toute perſécution fait des proſélites, quand elle frappe pendant la chaleur de l'enthouſiaſme. Les Calviniſtes s'aſſemblèrent partout pour chanter leurs pſaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient des aſſemblées. Il y avait auſſi peine de mort contre les miniſtres qui rentreraient dans le Royaume, & cinq mille cinq cent livres de récompenſe pour qui les dénoncerait. Il en revint pluſieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

La ſecte ſubſiſta en paraiſſant écraſée. Elle eſpéra en vain dans la guerre de 1689 que le Roi *Guillaume*, qui avait détrôné ſon beau-père catholique, ſoutiendrait en France le Calviniſme. Mais dans la guerre de 1701 la rébellion & le fanatiſme éclatèrent en Languedoc & dans les contrées voiſines.

Cette rébellion fut excitée par des prophéties. Les predictions ont été de tout tems un moyen dont on s'eſt ſervi pour ſeduire les ſimples, & pour enflammer les fanatiques. De cent évènemens que la fourberie oſe prédire, ſi la fortune en amene un ſeul, les autres ſont oubliés, & celui-là reſte comme un gage de la faveur de DIEU, & comme la preuve d'un prodige. Si aucune prédiction ne s'accomplit, on les explique, on leur donne un nouveau ſens; les entouſiaſtes l'adoptent, & les imbécilles le croyent. *Rebelles & prophètes.*

Le miniſtre *Jurieu* fut un des plus ardens prophêtes. Il commença par ſe mettre au-deſſus d'un *Cotterus*, de je ne ſais quelle *Chriſtine*, d'un *Juſtus Velſius*, d'un *Drabitius*, qu'il re-

c) On ne compte pas cent mille en Languedoc, & il était exact. Il n'y en a pas quinze mille dans Paris: beaucoup de villes, & des provinces entieres n'en ont point.

garde comme gens inſpirés de DIEU. Enſuite il ſe mit preſque
CH. XXXVI. à côté de l'auteur de l'Apocalypſe, & de *St. Paul*, ſes partiſans, ou pluiôt ſes ennemis, firent frapper une medaille en Hollande avec cette exergue, *Jurius propheta.* Il promit la delivrance du peuple de DIEU pendant huit années. Son école de prophétie s'étoit établie dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais & des Cévennes, pays tout propre aux predictions, peuplé d'ignorans, & de cervelles chaudes, échauffées par la chaleur du climat, & plus encor par leurs prédicans.

Prophetes verriers. La premiére école de prophétie fut établie dans une verrerie, ſur une montagne du Dauphiné, appellée *Peirat*, un vieil huguenot, nommé *De Serre*, y annonça la ruine de Babilone, & le rétabliſſement de Jeruſalem. Il montrait aux enfans les paroles de l'Ecriture, qui diſent: » Quand trois ou » quatre ſont aſſemblés en mon nom, mon eſprit eſt parmi » eux, & avec un grain de foi on tranſportera des monta» gnes. « Enſuite il recevait l'eſprit: on le lui conferait en lui ſouflant dans la bouche, parce qu'il eſt dit dans *St. Matthieu*, que JESUS ſoufla ſur ſes diſciples avant ſa mort: il était hors de lui-même: il avait des convulſions: il changeait de voix: il reſtait immobile, égaré, les cheveux hériſſés, ſelon l'ancien uſage de toutes les nations, & ſelon ces régles de démenoe tranſmiſes de ſiecle en ſiecle. Les enfans recevaient ainſi le don de prophétie, & s'ils ne tranſportaient pas des montagnes, c'eſt qu'ils avaient aſſez de foi pour recevoir l'eſprit, & pas aſſez pour faire des miracles: ainſi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que les Cévennes étaient ainſi l'école de l'enthouſiaſme, des miniſtres qu'on appellait *apôtres*, revenaient en ſecret prêcher les peuples.

Miniſtre rené. *Claude Brouſſon*, d'une famille de Nimes conſidérée, homme éloquent & plein de zèle, très eſtimé chez les étrangers, retourna dans ſa patrie en 1698, y fut convaincu, non-ſeulement d'avoir rempli ſon miniſtère malgré les Edits, mais d'avoir eu dix ans auparavant des correſpondances avec les ennemis de l'Etat. En effet, il avait formé le projet d'introduire des troupes Anglaiſes & Savoyardes dans le Languedoc. Ce

projet, écrit de ſa main, & adreſſé au Duc de *Schomberg*, avait été intercepté depuis longtems, & était entre les mains de l'Intendant de la province. *Brouſſon*, errant de ville en ville, fut ſaiſi enfin à Oléron, & transféré à la citadelle de Montpellier. L'Intendant & ſes juges l'interrogerent; il répondit qu'il était l'apotre de JESUS-CHRIST, qu'il avait reçu le ST. ESPRIT, qu'il ne devait pas trahir le dépôt de la foi, que ſon devoir était de diſtribuer le pain de la parole à ſes freres. On lui demanda ſi les Apôtres avaient écrit des projets pour faire révolter des provinces? On lui montra ſon fatal ecrit, & les juges le condamnèrent tous d'une voix a être roue vif. Il mourut comme mouraient les premiers martyrs. Toute la ſecte, loin de le regarder comme un criminel d'Etat, ne vit en lui qu'un ſaint, qui avait ſcélé ſa foi de ſon ſang, & on imprima le martyre de Mr. *de Brouſſon*. C. R. XXXVI. 1698.

Alors les prophêtes ſe multiplient, & l'eſprit de fureur redouble. Il arrive malheureuſement, qu'en 1703 un Abbé de la maiſon *du Chaila*, inſpecteur des miſſions, obtient un ordre de la Cour, de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un Gentilhomme nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les mène d'abord dans ſon château. Les Calviniſtes s'attroupent: on enfonce les portes: on délivre les deux filles & quelques autres priſonniers. Les ſédicieux ſaiſiſſent l'Abbé *du Chaila*, ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur Religion. Il la refuſe. Un prophête lui crie: *Meurs donc, l'eſprit te condamne, ton péché eſt contre toi*: & il eſt tué à coups de fuſil. Auſſi-tôt après ils ſaiſiſſent les receveurs de la capitation, & les pendent avec leurs rôles au cou. De-là ils ſe jettent ſur les prêtres qu'ils rencontrent, & les maſſacrent. On les pourſuit: ils ſe retirent au milieu des bois & des rochers. Leur nombre s'accroit: leurs prophêtes & leurs prophêteſſes leur annoncent de la part de DIEU le rétabliſſement de Jéruſalem & la chûte de Babilone. Un Abbé de *la Bourlie* paraît tout à coup au milieu d'eux dans leurs retraites ſauvages, & leur apporte de l'argent & des armes. *Prophêtes aſſaſſins.*

C'était le fils du Marquis de *Guiſcard* ſous-gouverneur du Roi, l'un des plus ſages hommes du Royaume. Le fils était bien indigne d'un tel père. Réfugié en Hollande pour *L'Abbé de la Bourlie.*

un crime, il va exciter les Cévennes à la révolte. On le vit
Ch. XXXVI. quelque tems après passer à Londres, où il fut arrêté en 1711 pour avoir trahi le Ministere Anglais, après avoir trahi son pays. Amené devant le Conseil, il prit sur la table un de ces longs canifs, avec lesquels on peut commettre un meurtre; il en frappa le grand-Trésorier *Harley*, & on le conduisit en prison chargé de fers. Il prévint son supplice en se donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des Anglais, des Hollandais & du Duc de Savoye, vint encourager les fanatiques, & leur promettre de puissans secours.

1703. Une grande partie du pays les favorisait secrettement. Leur cri de guerre était: *Point d'impôts, & liberté de conscience.* Ce cri séduit partout la populace. Ces fureurs justifiaient le dessein qu'avait eu *Louis XIV* d'extirper le Calvinisme. Mais sans la révocation de l'édit de Nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Guerre des fanatiques. Le Roi envoye d'abord le Maréchal de *Mont-Revel* avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces misérables comme ils méritaient qu'on la leur fît. On roue, on brule les prisonniers. Mais aussi les soldats, qui tombent entre les mains des révoltés, périssent par des morts cruelles. Le Roi, obligé de soutenir la guerre partout, ne pouvait envoyer contre eux que peu de troupes. Il était difficile de les surprendre, dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils se rendaient par des chemins non frayés, & dont ils descendaient tout à coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même dans un combat réglé des troupes de la Marine. On employa contre eux successivement trois Maréchaux de France.

Au Maréchal de *Mont-Revel* succéda en 1704 le Maréchal de *Villars*. Comme il lui était plus difficile encor de les trouver que de les battre, le Maréchal de *Villars*, après s'être fait craindre, leur fit proposer une amnistie. Quelques-uns d'entre eux y consentirent, détrompés des promesses d'être secourus par le Duc de Savoye, qui à l'exemple de tant de Souverains, les persécutait chez lui, & avait voulu les protéger chez ses ennemis.

Le plus accrédité de leurs chefs, & le seul qui mérite d'ê-

tre nommé, était *Cavalier*. Je l'ai vû depuis en Hollande & en Angleterre. C'était un petit homme blond, d'une phyſionomie douce & agréable. On l'appellait *David* dans ſon parti. De garçon boulanger, il était devenu chef d'une aſſez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par ſon courage & à l'aide d'une prophêteſſe qui le fit reconnaître ſur un ordre exprès du St. Eſprit. On le trouva à la tête de huit cent hommes qu'il enrégimentait, quand on lui propoſa l'amniſtie. Il demanda des ôtages: on lui en donna. Il vint ſuivi d'un des chefs à Nîmes, où il traita avec le Maréchal de *Villars*.

CH. XXXVI.

Un garçon boulanger fait la guerre à Louis XIV.

Il promit de former quatre régimens des révoltés, qui ſervitaient le Roi ſous quatre Colonels, dont il ſerait le premier, & dont il nomma les trois autres. Ces régimens devaient avoir l'exercice libre de leur Religion, comme les troupes étrangères à la ſolde de France. Mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs. 1704.

On acceptait ces conditions, quand des émiſſaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent & des promeſſes. Ils détacherent de *Cavalier* les principaux fanatiques. Mais ayant donné ſa parole au Maréchal de *Villars*, il la voulut tenir. Il accepta le brévet de Colonel, & commença à former ſon régiment avec cent trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu ſouvent de la bouche du Maréchal de *Villars*, qu'il avait demandé à ce jeune homme, comment il pouvait à ſon âge avoir eu tant d'autorité ſur des hommes ſi féroces & ſi indiſciplinables. Il répondit, que quand on lui déſobéiſſait, ſa prophêteſſe, qu'on appellait *la grande Marie*, était ſur le champ inſpirée, & condamnait à mort les réfractaires, qu'on tuait ſans raiſonner. *d*) Ayant fait depuis la même queſtion à *Cavalier*, j'en eus la même réponſe.

Cette négociation ſingulière ſe faiſait après la bataille de Hochſtet. *Louis XIV* qui avait proſcrit le Calviniſme avec

Le garçon boulanger traite avec le Maréchal de Villars.

d) Ce trait doit ſe trouver dans les véritables mémoires du Maréchal de *Villars*. Le premier tome eſt certainement de lui. Il eſt conforme au manuſcrit que j'ai vû; les deux autres ſont d'une main étrangere & bien différente.

rant de hauteur, fit la paix, ſous le nom d'amniſtie, avec un garçon boulanger, & le Maréchal de *Villars* lui preſenta le brévet de Colonel & celui d'une penſion de douze cent livres.

CH. XXXVI.

Le nouveau Colonel alla à Verſailles, il y reçut les ordres du Miniſtre de la guerre. Le Roi le vit, & hauſſa les épaules. *Cavalier*, obſervé par le Miniſtere, craignit, & ſe tenta en Piemont. De-là il paſſa en Hollande & en Angleterre. Il fit la guerre en Eſpagne, & y commanda un régiment de réfugiés Français à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva à ce régiment ſert à prouver la rage des guerres civiles, & combien la Religion ajoûte à cette fureur. La troupe de *Cavalier* ſe trouva oppoſée à un régiment Français. Dès qu'ils ſe reconnurent, ils fondirent l'un ſur l'autre avec la bayonnette, ſans tirer. On a déja remarqué que la bayonnette agit peu dans les combats. La contenance de la premiere ligne compoſée de trois rangs, après avoir fait feu, décide du ſort de la journée, mais ici la fureur fit ce que ne fait preſque jamais la valeur. Il ne reſta pas trois cent hommes de ces régimens. Le Marechal de *Barwick* contoit ſouvent avec étonnement cette avanture.

Fureur ſingulière.

Cavalier eſt mort Officier-Général & gouverneur de l'iſle de Jerſey, avec une grande réputation de valeur, n'ayant de ſes premières fureurs conſervé que le courage, & ayant peu-à-peu ſubſtitué la prudence à un fanatiſme qui n'était plus ſoutenu par l'exemple.

Le Marechal de *Villars*, rappellé du Languedoc, fut remplacé par le Marechal de *Barwick*. Les malheurs des armes du Roi enhardiſſaient alors les fanatiques du Languedoc, qui eſperaient les ſecours du ciel & en recevaient des alliés. On leur faiſait toucher de l'argent par la voie de Genève. Ils attendaient des officiers, qui devaient leur être envoyés de Hollande & d'Angleterre. Ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la province.

On peut mettre au rang des plus grandes conſpirations, celle qu'ils formèrent, de ſaiſir dans Nîmes le Duc de *Barwick* & l'Intendant *Bâville*, de faire révolter le Languedoc & le Dauphiné, & d'y introduire les ennemis. Le ſecret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiſcrétion d'un ſeul fit tout découvrir.

Conſpiration des prophetes.

vrir. Plus de deux cent perſonnes périrent dans les ſupplices. Le Marechal de *Barwick* fit exterminer par le fer & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main, les autres ſur les roues ou dans les flammes. Quelques-uns, plus adonnés à la prophetie qu'aux armes, trouverent moyen d'aller en Hollande. Les refugiés Français les y reçurent comme des envoyés céleſtes. Ils marchèrent au-devant d eux, chantant des pſaumes & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Pluſieurs de ces prophètes allerent en Angleterre: mais trouvant que l'Egliſe Epiſcopale tenait trop de l'Egliſe Romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur perſuaſion étant ſi pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fit beaucoup de miracles, ils offrirent de reſſuſciter un mort, & même tel mort que l'on voudrait choiſir. Partout le peuple eſt peuple, & les presbyteriens pouvaient ſe joindre à ces fanatiques contre le Clergé Anglican. Qui croirait qu'un des plus grands géomètres de l'Europe *Fatio de Duillier*, & un homme de lettres fort ſavant, nommé *Daudé*, fuſſent à la tête de ces énergumènes! le fanatiſme rend la ſcience même ſa complice, & étouffe la raiſon.

CH. XXXVI.

Prophetes refugiés à Londres propoſent de reſſuſciter un mort.

Le Miniſtere Anglais prit le parti qu'on aurait dû toûjours prendre avec les hommes à miracles. On leur permit de déterrer un mort dans le cimetière de l'egliſe cathedrale. La place fut entourée de gardes. Tout ſe paſſa juridiquement. La ſcène finit par mettre au pilori les prophètes.

Ces excès du fanatiſme ne pouvaient guères réuſſir en Angleterre, où la philoſophie commençait à dominer. Ils ne troublaient plus l'Allemagne, depuis que les trois Religions, la Catholique, l'Evangelique & la Réformée y étaient également protegées par les traités de Veſtphalie. Les Provinces-Unies admettaient dans leur ſein toutes les Religions par une tolerance politique. Enfin il n'y eut ſur la fin de ce ſiecle que la France qui eſſuia de grandes querelles eccléſiaſtiques malgré les progrès de la raiſon. Cette raiſon ſi lente à s'introduire chez les doctes, pouvait à peine encor percer chez les docteurs, encor moins dans le commun des citoyens. Il faut d'abord qu'elle ſoit établie dans les principales têtes; elle deſcend aux autres de proche en proche, & gouverne enfin le peuple même qui ne la connait

pas, mais qui voyant que ſes ſupérieurs ſont modérés, apprend auſſi à l'être. C'eſt un des grands ouvrages du tems, & ce tems n'était pas encor venu.

Ch. XXXVI

CHAPITRE TRENTE-SEPTIEME.

Du Janſéniſme.

Janſéniſme moins turbulent que Calviniſme.

LE Calviniſme devait néceſſairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des Etats. Le Janſéniſme ne pouvait exciter que des querelles théologiques & des guerres de plume, car les réformateurs du ſeizieme ſiécle ayant dechiré tous les liens par qui l'Egliſe Romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolatrie ce qu'elle avait de plus ſacré, ayant ouvert les portes de ſes cloîtres, & remis ſes tréſors dans les mains des ſéculiers, il falait qu'un des deux partis périt par l'autre. Il n'y a point de pays en effet, où la Religion de *Calvin* & de *Luther* ait paru, ſans exciter des perſecutions & des guerres.

Mais les Janſéniſtes n'attaquant point l'Egliſe, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux, ni aux biens, & écrivant ſur des queſtions abſtraites, tantôt contre les Reformés, tantôt contre les conſtitutions des Papes, n'eurent enfin de crédit nulle part; & ils ont fini par voir leur ſecte mépriſée dans preſque toute l'Europe, quoiqu'elle ait eu pluſieurs partiſans très reſpectables par leurs talens & par leurs mœurs.

Dans le tems même où les Huguenots attiraient une attention ſérieuſe, le Janſéniſme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces diſputes étaient venues d'ailleurs comme bien d'autres.

Baius inintelligible

D'abord un certain docteur de Louvain nommé *Michel Bay*, qu'on appellait *Baius* ſelon la coutume du pédantiſme de ces tems-là, s'aviſa de ſoutenir, vers l'an 1552, quelques propoſitions ſur la grace & ſur la prédeſtination. Cette queſtion, ainſi que preſque toute la métaphyſique, rentre pour le fonds dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté, où toute l'antiquité s'eſt égarée, & ou l'homme n'a guéres de fil qui le conduiſe.

L'eſprit de curioſité donne de DIEU à l'homme, cette impulſion néceſſaire pour nous inſtruire, nous emporte ſans ceſſe au-delà du but, comme tous les autres reſſorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pouſſer trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais aſſez. CH. XXXVII.

Ainſi, on a diſputé ſur tout ce qu'on connait & ſur tout ce qu'on ne connait pas. Mais les diſputes des anciens philoſophes furent toûjours paiſibles, & celles des théologiens, ſouvent ſanglantes, & toûjours turbulentes.

Des cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces queſtions que *Michel Baius*, crurent le libre arbitre renverſé & la doctrine de *Scot* en danger. Fâchés d'ailleurs contre *Baius* au ſujet d'une querelle à-peu-près dans le même goût, ils déférèrent ſoixante & ſeize propoſitions de *Baius* au Pape *Pie V.* Ce fut *Sixte-Quint*, alors général des Cordeliers, qui dreſſa la bulle de condamnation en 1567.

Soit crainte de ſe compromettre, ſoit dégoût d'examiner de telles ſubtilités, ſoit indifférence & mépris pour des thèſes de Louvain, on condamna reſpectivement les ſoixante & ſeize propoſitions en gros, comme héretiques, ſentant l'héréſie, malſonantes, téméraires & ſuſpectes, ſans rien ſpécifier & ſans entrer dans aucun détail. Cette méthode vient de la ſuprême puiſſance, & laiſſe peu de priſe à la diſpute. Les docteurs de Louvain furent très empêchés en recevant la bulle, il y avait ſurtout une phraſe, dans laquelle une virgule, miſe à une place ou à une autre, condamnait ou tolerait quelques opinions de *Michel Baius.* L'Univerſité deputa à Rome, pour ſavoir du St. Père où il falait mettre la virgule. La Cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya pour toute réponſe à ces Flamans un exemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le depoſa dans les archives. Le grand-vicaire nommé *Morillon* dit, qu'il falait recevoir la bulle du Pape, *quand même il y aurait des erreurs.* Ce *Morillon* avait raiſon en politique; car aſſurément il vaut mieux recevoir cent bulles erronées, que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les Huguenots & leurs adverſaires. *Baius* crut *Morillon* & ſe rétracta paiſiblement. *Rome ſe mocque de Baius*

Quelques années après, l'Eſpagne auſſi fertile en auteurs

scholastiques que sterile en philosophes, produisit *Molina* le jésuite, qui crut avoir découvert précisément, comment DIEU agit sur les créatures, & comment les créatures lui résistent. Il distingua l'ordre naturel & l'ordre surnaturel, la prédestination à la grace & la prédestination à la gloire, la grace prévenante & la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la science moyenne & du congruisme. Cette science moyenne & ce congruisme étaient surtout des idées rares, DIEU par sa science moyenne consulte habilement la volonté de l'homme, pour savoir ce que l'homme fera quand il aura eu sa grace; & ensuite, selon l'usage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ses arrangemens en conséquence pour déterminer l'homme, & ces arrangemens sont le *Congruisme*.

CH. XXXVII. *Molina visionnaire.*

Les Dominicains Espagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les Jésuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de *Molina était le précurseur de l'Antechrist.*

La Cour de Rome évoqua la dispute, qui était déja entre les mains des grands-inquisiteurs, & ordonna, avec beaucoup de sagesse, le silence aux deux partis, qui ne le gardèrent ni l'un ni l'autre.

Procès à Rome pour ces visions

Enfin on plaida sérieusement devant *Clément VIII*, & à la honte de l'esprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un jésuite nommé *Achilles Gaillard*, assura le Pape, qu'il avait un moyen sûr de rendre la paix à l'Eglise, il proposa gravement d'accepter la prédestination gratuite, à condition que les Dominicains admettraient la science moyenne, & qu'on ajusterait ces deux systêmes comme on pourrait. Les Dominicains refusèrent l'accommodement d'*Achilles Gaillard*. Leur célebre *Lemos* soutint le concours prevenant & le complément de la vertu active. Les congrégations se multiplièrent sans que personne s'entendît.

Mi les plaideurs ni les juges ne l'entendent.

Clément VIII mourut avant d'avoir pû réduire les argumens pour & contre à un sens clair. *Paul V* reprit le procès. Mais comme lui même en eut un plus important avec la République de Venise, il fit cesser toutes les congrégations, qu'on appella & qu'on appelle encor *de auxiliis*. On leur donnait ce nom, aussi peu clair par lui-même que les questions qu'on

agitait, parce que ce mot ſignifie *ſecours*, & qu'il s'agiſſait, dans cette diſpute, des ſecours que DIEU donne à la volonté faible des hommes. *Paul V* finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix. CH. XXXVII.

Pendant que les Jéſuites établiſſaient leur ſcience moyenne & leur congruiſme, *Cornélius Janſénius*, Evêque d'Ypres, renouvellait quelques idées de *Baius* dans un gros livre ſur *St. Auguſtin*, qui ne fut imprimé qu'après ſa mort, de ſorte qu'il devint chef de ſecte, ſans jamais s'en douter. Preſque perſonne ne lut ce livre, qui a cauſé tant de troubles. Mais *du Verger de Hauranne* Abbé de St. Cyran, ami de *Janſénius*, homme auſſi ardent qu'écrivain diffus & obſcur, vint à Paris, & perſuada de jeunes docteurs & quelques vieilles femmes. Les Jéſuites demandèrent à Rome la condamnation du livre de *Janſénius* comme une ſuite de celle de *Baius*, & l'obtinrent en 1641. Mais à Paris la Faculté de théologie, & tout ce qui ſe mêlait de raiſonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner, à penſer avec *Janſénius* que DIEU commande des choſes impoſſibles. Cela n'eſt ni philoſophique ni conſolant. Mais le plaiſir ſecret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les Jéſuites, l'envie de ſe diſtinguer & l'inquiétude d'eſprit, formèrent une ſecte.

Janſénius tout comme Baius.

La Faculté condamna cinq propoſitions de *Janſénius* à la pluralité des voix. Ces cinq propoſitions étaient extraites du livre très fidélement quant au ſens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appellèrent au Parlement comme d'abus, & la Chambre des vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point. Mais d'un côté, un docteur nommé *Habert* ſoulevait les eſprits contre *Janſénius*, de l'autre, le fameux *Arnauld*, diſciple de *St. Cyran*, défendait le Janſéniſme avec l'impétuoſité de ſon éloquence. Il haïſſait les Jéſuites encor plus qu'il n'aimait la grace efficace, & il était encor plus haï d'eux, comme né d'un père qui s'étant donné au barreau avait violemment plaidé pour l'Univerſité contre leur établiſſement. Ses parens s'étaient acquis beaucoup de conſidération dans la robe & dans l'épée. Son génie, & les circonſtances où il ſe trouva, le déterminèrent à la

Arnauld digne de ne point entrer dans ces querelles.

CH. XXXVII.

guerre de plume & à ſe faire chef de parti, eſpèce d'ambition devant qui toutes les autres diſparaiſſent. Il combattit contre les Jéſuites & contre les Réformes, juſqu'à l'âge de quatre-vingt ans. On a de lui cent-quatre volumes, dont preſqu'aucun n'eſt aujourd'hui au rang de ces bons livres claſſiques, qui honorent le ſiécle de *Louis XIV*, & qui ſont la bibliothèque des nations. Tous ſes ouvrages eurent une grande vogue de ſon tems, & par la réputation de l'auteur, & par la chaleur des diſputes. Cette chaleur s'eſt attiédie, les livres ont été oubliés. Il n'eſt reſté que ce qui appartenait ſimplement à la raiſon, ſa géometrie, la grammaire raiſonnee, la logique, auxquelles il eut beaucoup de part. Perſonne n'était ne avec un eſprit plus philoſophique, mais ſa philoſophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea ſoixante ans dans de miſérables diſputes de l'école, & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un eſprit fait pour éclairer les hommes.

L'Univerſité étant partagée ſur ces cinq fameuſes propoſitions, les Evêques le furent auſſi. Quatre-vingt-huit Evêques de France ecrivirent en corps à *Innocent X* pour le prier de décider, & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. *Innocent X* jugea; il condamna chacune des cinq propoſitions à part, mais toûjours ſans citer les pages dont elles etaient tirées, ni ce qui les precedait & ce qui les ſuivait.

Les cinq propoſitions auſſi ridicules que cinq cent autres.

Cette omiſſion, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite & par la Sorbonne, & par les Janſéniſtes, & par les Jéſuites, & par le ſouverain Pontife. Le fonds des cinq propoſitions condamnées, eſt évidemment dans *Janſénius*. Il n'y a qu'a ouvrir le troiſiéme tome à la page 138, édition de Paris 1641, on y lira mot-à-mot: » Tout cela démontre pleinement & évidemment, » qu'il n'eſt rien de plus certain & de plus fondamental dans » la doctrine de *St. Auguſtin*, qu'il y a certains commandemens impoſſibles, non-ſeulement aux infidèles, aux aveugles, aux endurcis; mais aux fideles & aux juſtes, malgré » leurs volontés & leurs efforts, ſelon les forces qu'ils ont; » & que la grace, qui peut rendre ces commandemens poſſibles, leur manque. « On peut auſſi lire à la page 165, que

» JESUS-CHRIST n'eſt pas, ſelon *St. Auguſtin*, mort pour tous » les hommes. «

CH. XXXVII.

Le Cardinal *Mazarin* fit recevoir unanimement la bulle du Pape par l'aſſemblée du Clergé. Il était bien alors avec le Pape; il n'aimait pas les Janſéniſtes, & il haiſſait avec raiſon les factions.

La paix ſemblait rendue à l'Egliſe de France : mais les Janſéniſtes écrivirent tant de lettres, on cita tant *St. Auguſtin*, on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de janſéniſtes que jamais.

Treize-vierges plus ridicules encore.

Un prêtre de *St. Sulpice* s'aviſa de refuſer l'abſolution à Mr. de *Liancourt*, parce qu'on diſait qu'il ne croyait pas que les cinq propoſitions fuſſent dans *Janſénius*, & qu'il avait dans ſa maiſon des hérétiques. Ce fut un nouveau ſcandale, un nouveau ſujet d'écrits. Le docteur *Arnauld* ſe ſignala, & dans une nouvelle lettre à un Duc & Pair ou réel ou imaginaire, il ſoutint que les propoſitions de *Janſénius* condamnées n'étaient pas dans *Janſénius*, mais qu'elles ſe trouvaient dans *St. Auguſtin* & dans pluſieurs pères. Il ajouta, que *St. Pierre était un juſte, à qui la grace, ſans laquelle on ne peut rien, avait manqué.*

Il eſt vrai, que *St. Auguſtin* & *St. Jean Chryſoſtome* avaient dit la même choſe; mais les conjonctures, qui changent tout, rendirent *Arnauld* coupable. On diſait, qu'il falait mettre de l'eau dans le vin des ſaints Pères, car ce qui eſt un objet ſi ſérieux pour les uns, eſt toûjours pour les autres un ſujet de plaiſanterie. La Faculté s'aſſembla, le Chancelier *Séguier* y vint même de la part du Roi. *Arnauld* fut condamné & exclus de la Sorbonne en 1654. La préſence du Chancelier parmi des théologiens eut un air de deſpotiſme qui déplut au public; & le ſoin qu'on eut de garnir la ſalle d'une foule de docteurs moines mendians, qui n'étaient pas accoutumés de s'y trouver en ſi grand nombre, fit dire à *Paſcal* dans ſes provinciales, *qu'il était plus aiſé de trouver des moines que des raiſons.*

Diſputes inſenſées.

La plûpart de ces moines n'admettaient point le congruiſme, la ſcience moyenne, la grace verſatile de *Molina* : mais ils ſoutenaient une grace ſuffiſante à laquelle la volonté peut conſentir & ne conſent jamais, une grace efficace à laquelle

Ch. XXXVII.

on peut réſiſter, & à laquelle on ne réſiſte pas; & ils expliquaient cela clairement, en diſant qu'on pouvait réſiſter à cette grace dans le ſens diviſé, & non pas dans le ſens compoſé.

Si ces choſes ſublimes ne ſont pas trop d'accord avec la raiſon humaine, le ſentiment d'*Arnauld* & des Janſéniſtes ſemblait trop d'accord avec le pur Calviniſme. C'était préciſément le fonds de la querelle des Gomariſtes & des Arminiens. Elle diviſa la Hollande, comme le Janſéniſme diviſa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une diſpute de gens oiſifs, elle fit couler ſur un échaffaut le ſang du Penſionnaire *Barnevelt*: violence atroce que les Hollandais deteſtent aujourd'hui, après avoir ouvert les yeux ſur l'abſurdité de ces diſputes, ſur l'horreur de la perſécution, & ſur l'heureuſe neceſſité de la tolérance, reſſource des ſages qui gouvernent, contre l'entouſiaſme paſſager de ceux qui argumentent. Cette diſpute ne produiſit en France que des mandemens, des bulles, des lettres de cachet & des brochures, parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld perſécuté

Arnauld fut donc ſeulement exclus de la Faculté. Cette peine perſécution lui attira une foule d'amis: mais lui & les Janſéniſtes eurent toûjours contre eux l'Egliſe & le Pape. Une des premières démarches d'*Alexandre VII* ſucceſſeur d'*Innocent X*, fut de renouveller les cenſures contre les cinq propoſitions. Les Evêques de France, qui avaient déja dreſſé un formulaire, en firent encor un nouveau, dont la fin était conçue en ces termes: » Je condamne de cœur & de bouche » la doctrine des cinq propoſitions contenues dans le livre de » *Cornélius Janſénius*, laquelle doctrine n'eſt point celle de » *St. Auguſtin*, que *Janſénius* a mal expliquée. «

Il falut depuis ſouſcrire cette formule, & les Evêques la preſentèrent dans leurs diocèſes à tous ceux qui étaient ſuſpects. On la voulut faire ſigner aux Religieuſes de Port-royal de Paris & de Port-royal-des-champs. Ces deux maiſons étaient le ſanctuaire du Janſéniſme: *St. Cyran* & *Arnauld* les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monaſtère de Port-royal-des-champs, une maiſon où s'étaient retirés pluſieurs ſavans vertueux, mais entêtés, liés enſemble par la conformité des ſentimens:

timens : ils y inſtruiſaient de jennes gens choiſis. C'eſt de cette école qu'eſt ſorti *Racine*, le poete de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain. *Paſcal* le premier des ſatyriques Français, car *Deſpréaux* ne fut que le ſecond, était intimement lié avec ces illuſtres & dangereux ſolitaires. On préſenta le formulaire à ſigner aux filles de Port-royal de Paris & de Port-royal-des-champs ; elles répondirent, qu'elles ne pouvaient en conſcience avouer après le Pape & les Evêques, que les cinq propoſitions fuſſent dans le livre de *Janſénius* qu'elles n'avaient pas lû, qu'aſſurement on n'avait pas pris ſa penſée ; qu'il ſe pouvait faire que ces cinq propoſitions fuſſent erronées, mais que *Janſénius* n'avait pas tort. CH. XXXVII. *Formulaire à des filles.*

Un tel entêtement irrita la Cour. Le Lieutenant-civil *d'Aubrai* (il n'y avait point encor de Lieutenant de police) alla à Port-royal des-champs faire ſortir tous les ſolitaires qui s'y étaient retirés, & tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monaſteres : un miracle les ſauva.

Mlle. *Perrier* penſionnaire de Port-royal de Paris, nièce du celebre *Paſcal*, avait mal à un œil, on fit à Port-royal la céremonie de baiſer une epine de la couronne qu'on mit autrefois ſur la tête de JESUS-CHRIST. Cette épine était depuis quelque tems à Port-royal. Il n'eſt pas trop aiſé de prouver comment elle avait été conſervée & tranſportée de Jéruſalem au fauxbourg St. Jacques. La malade la baiſa, elle parut guérie pluſieurs jours après. On ne manqua pas d'affirmer & d'atteſter, qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fiſtule lacrymale deſeſperée. Cette fille n'eſt morte qu'en 1728. Des perſonnes qui ont longtems vecu avec elle, m'ont aſſuré que ſa guériſon avait été fort longue, & c'eſt ce qui eſt bien vraiſemblable : mais ce qui ne l'eſt guères, c'eſt que DIEU, qui ne fait point de miracles pour amener à notre Religion les dix-neuf vingtiemes de la terre à qui cette Religion eſt ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour juſtifier une douzaine de religieuſes, qui prétendaient que *Cornélius Janſénius* n'avait point ecrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui eſt imputée. *Grand miracle d'un œil guéri.*

Ch. XXXVII

Jéſuites font auſſi leurs miracles

Le miracle eut un ſi grand éclat, que les Jéſuites écrivirent contre lui. Un pere *Annat*, confeſſeur de *Louis XIV*, publia le *rabat-joye des Janſéniſtes à l'occaſion du miracle qu'on dit etre arrivé à Port-royal, par un docteur catholique.* Annat n'était ni docteur ni docte. Il crut démontrer que ſi une epine était venue de Judée à Paris guerir la petite *Perrier*, c'était pour lui prouver que JESUS eſt mort pour *tous*, & non pour *pluſieurs*: tous ſifflèrent le père *Annat*. Les Jéſuites prirent alors le parti de faire auſſi des miracles de leur côté; mais ils n'eurent point la vogue: ceux des Janſéniſtes étaient les ſeuls à la mode alors. Ils firent encor quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-royal une ſœur *Gertrude* guérie d'une enflure à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de ſuccès: le tems etait paſſé, & ſœur *Gertrude* n'avait point un *Paſcal* pour oncle.

Lettres provinciales chef-d'œuvre.

Les Jéſuites, qui avaient pour eux les Papes & les Rois, étaient entierement décriés dans l'eſprit des peuples. On renouvellait contre eux les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat de *Henri le Grand*, médité par *Barrière*, exécuté par *Châtel* leur écolier, le ſupplice du pére *Guignard*, leur banniſſement de France & de Veniſe. la conjuration des poudres, la banqueroute de Seville. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. *Paſcal* fit plus: il les rendit ridicules. Ses *Lettres provinciales*, qui paraiſſaient alors, étaient un modele d'éloquence & de plaiſanterie. Les meilleures comédies de *Moliere* n'ont pas plus de ſel que les premières lettres provinciales. *Boſſuet* n'a rien de plus ſublime que les dernieres.

Il eſt vrai que tout le livre portait ſur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la ſocieté des opinions extravagantes de pluſieurs jéſuites Eſpagnols & Flamans. On les aurait deterrées auſſi-bien chez des caſuiſtes dominicains & franciſcains; mais c'était aux ſeuls jeſuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver, qu'ils avaient un deſſein formé de corrompre les mœurs des hommes, deſſein qu'aucune ſecte, aucune ſocieté, n'a jamais eu & ne peut avoir. Mais il ne s'agiſſait pas d'avoir raiſon, il s'agiſſait de divertir le public.

Les Jéſuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne pu-

rent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encor paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même choſe à-peu-près qu'au Cardinal *Mazarin*. Les *Blots*, les *Marigni* & les *Barbançon* avaient fait rire toute la France à ſes depens, & il fut le maître de la France. Ces pères eurent le crédit de faire brûler les *Lettres provinciales*, par un arrêt du Parlement de Provence, ils n'en furent pas moins ridicules, & en devinrent plus odieux à la nation.

CH. XXXVII.

Ce chef-d'œuvre brûlé.

On enleva les principales religieuſes de l'abbaye de Port-royal de Paris avec deux cent gardes, & on les diſperſa dans d'autres couvens : on ne laiſſa que celles qui voulurent ſigner le formulaire. La diſperſion de ces religieuſes intéreſſa tout Paris. Sœur *Perdreau* & ſœur *Paſſart*, qui ſignèrent & en firent ſigner d'autres, furent le ſujet des plaiſanteries & des chanſons, dont la ville fut inondée par cette eſpèce d'hommes oiſifs, qui ne voit jamais dans les choſes que le côté plaiſant, & qui ſe divertit toûjours, tandis que les perſuadés gémiſſent, que les frondeurs déclament, & que le gouvernement agit.

Religieuſes enlevées.

Les Janſéniſtes s'affermirent par la perſécution. Quatre prélats, *Arnauld* Evêque d'Angers frère du docteur, *Buzenval* de Beauvais, *Pavillon* d'Alet, & *Caulet* de Pamiers, le même qui depuis réſiſta à *Louis XIV* ſur la regale, ſe déclarèrent contre le formulaire. C'était un nouveau formulaire compoſé par le Pape *Alexandre VII* lui-même, ſemblable en tout pour le fonds aux premiers, reçu en France par les Evêques & même par le Parlement. *Alexandre VII* indigné nomma neuf Evêques Français, pour faire le procès aux quatre prélats réfractaires. Alors les eſprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorſque tout était en feu, pour ſavoir ſi les cinq propoſitions étaient ou n'étaient pas dans *Janſénius*, *Roſpigliosi*, devenu Pape ſous le nom de *Clement IX*, pacifia tout pour quelque tems. Il engagea les quatre Evêques à ſigner *ſincerement* le formulaire, au lieu de *purement & ſimplement*. Ainſi il ſembla permis de croire, en condamnant les cinq propoſitions, qu'elles n'étaient point extraites de *Janſénius*. Les quatre Evêques donnèrent quelques petites explications : l'accortiſe italienne calma la vivacité françaiſe. Un mot ſubſtitué à un au-

Paix de Clement IX.

tre opéra cette paix, qu'on appella *la paix de Clément IX*, & même *la paix de l'Egliſe*, quoiqu'il ne s'agit que d'une diſpute ignorée ou mépriſée dans le reſte du monde. Il paraît que depuis le tems de *Baius* les Papes eurent toûjours pour but d'étouffer ces controverſes dans leſquelles on ne s'entend point, & de réduire les deux partis à enſeigner la même morale que tout le monde entend. Rien n'était plus raiſonnable. Mais on avait affaire à des hommes.

Ch. XXXVII

Le Gouvernement mit en liberté les janſéniſtes qui étaient priſonniers à la Baſtille, & entre autres *Saci* auteur de la verſion du Teſtament. On fit revenir les religieuſes exilées, elles ſignèrent *ſincérement*, & crurent triompher par ce mot. *Arnauld* ſortit de la retraite où il s'était caché, & fut préſenté au Roi, accueilli du Nonce, regardé par le public comme un père de l'Egliſe; & il s'engagea dès-lors à ne combattre que les Calviniſtes, car il fallait qu'il fît la guerre. Ce tems de tranquillité produiſit ſon livre de *la perpétuité de la foi*, dans lequel il fut aidé par *Nicole*, & ce fut le ſujet de la grande controverſe entre eux & *Claude* le miniſtre, controverſe dans laquelle chaque parti ſe crut victorieux, ſelon l'uſage.

La paix de *Clément IX* ayant été donnée à des eſprits peu pacifiques qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une trêve paſſagère. Les cabales ſourdes, les intrigues & les injures continuèrent des deux côtés.

Port-royal.

La Ducheſſe de *Longueville* ſœur du grand *Condé*, ſi connue par les guerres civiles & par ſes amours, devenue vieille & ſans occupation, ſe fit dévote; & comme elle haiſſait la Cour, & qu'il lui fallait de l'intrigue, elle ſe fit janſéniſte. Elle bâtit un corps de logis à Port-royal-des-champs, où elle ſe retirait quelquefois avec les ſolitaires. Ce fut leur tems le plus floriſſant. Les *Arnauld*, les *Nicole*, les *le Maître*, les *Herman*, les *Saci*, beaucoup d'hommes qui quoique moins célèbres avaient pourtant beaucoup de mérite & de réputation, s'aſſemblaient chez elle. Ils ſubſtituaient au bel eſprit que la Ducheſſe de *Longueville* tenait de l'hôtel de *Rambouillet*, leurs converſations ſolides, & ce tour d'eſprit mâle, vigoureux & animé, qui faiſait le caractère de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France

le bon goût & la vraye éloquence. Mais malheureuſement ils étaient encor plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils ſemblaient être eux-mêmes une preuve de ce ſyſtême de la ſalubrité, qu'on leur reprochait. On eût dit, qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des perſécutions ſur des chimères, tandis qu'ils pouvaient jouir de la plus grande conſidération & de la vie la plus heureuſe, en renonçant à ces vaines diſputes. CH. XXXVII.

La faction des Jéſuites toûjours irritée des *Lettres provinciales*, remua tout contre le parti. Madame de *Longueville*, ne pouvant plus cabaler pour la Fronde, cabala pour le Janſeniſme. Il ſe tenait des aſſemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez *Arnauld*. Le Roi, qui avait déja réſolu d'extirper le Calviniſme, ne voulait point d'une nouvelle ſecte. Il menaça, & enfin *Arnauld*, craignant des ennemis armés de l'autorité ſouveraine, privé de l'appui de Madame de *Longueville* que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, & d'aller vivre dans les Pays-Bas, inconnu, ſans fortune, même ſans domeſtiques, lui, dont le neveu avait été Miniſtre d'Etat, lui, qui aurait pû être Cardinal. Le plaiſir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut juſqu'en 1694 dans une retraite ignorée du monde & connue à ſes ſeuls amis, toûjours écrivant, toûjours philoſophe, ſupérieur à la mauvaiſe fortune, & donnant juſqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte & inébranlable. *Aſſemblées janſéniſtes.* 1679

Son parti fut toûjours perſécuté dans les Pays-Bas catholiques, pays qu'on nomme *d'obédience*, & où les bulles des Papes ſont des loix ſouveraines. Il le fut encor plus en France.

Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que la queſtion, *ſi les cinq propoſitions ſe trouvaient en effet dans Janſénius*, était toûjours le ſeul prétexte de cette petite guerre inteſtine. La diſtinction du *fait* & du *droit* occupait les eſprits. On propoſa enfin en 1701 un problême théologique, qu'on appella *le cas de conſcience par excellence*. » Pouvait-on donner les ſacremens à un » homme qui aurait ſigné le formulaire, en croyant dans le » fond de ſon cœur, que le Pape & même l'Egliſe peut ſe » tromper ſur les faits ? « Quarante docteurs ſignèrent, qu'on pouvait donner l'abſolution à un tel homme. *Cas de conſcience auſſi ridicule que tout ce qui a été deſſus.*

CH. XXXVII.

Auſſi-tôt la guerre recommence. Le Pape & les Evêques voulaient qu'on les crût ſur les faits. L'Archevêque de Paris, *Noailles*, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine & le *fait* d'une foi humaine. Les autres, & même l'Archevêque de Cambrai *Fenélon*, qui n'était pas content de Monſieur de *Noailles*, exigèrent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être ſe donner la peine de citer les paſſages du livre ; c'eſt ce qu'on ne fit jamais.

Le Pape *Clément XI* donna une bulle en 1705, la bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, ſans expliquer ſi c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'était une nouveauté introduite dans l'Egliſe, de faire ſigner des bulles à des filles. On fit encor cet honneur aux Religieuſes de Port-royal-des-champs. Le Cardinal de *Noailles* fut obligé de leur faire porter cette bulle, pour les éprouver. Elles ſignèrent, ſans déroger à la paix de *Clément IX*, & ſe retranchant dans le ſilence reſpectueux à l'égard du fait.

On ne ſait ce qui eſt plus ſingulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles que cinq propoſitions étaient dans un livre latin, ou le refus obſtiné de ces Religieuſes.

Port-royal détruit.

Le Roi demanda une bulle au Pape, pour la ſuppreſſion de leur monaſtère. Le Cardinal de *Noailles* les priva des ſacremens. Leur avocat fut mis à la Baſtille. Toutes les Religieuſes furent enlevées & miſes chacune dans un couvent moins déſobéiſſant. Le Lieutenant de police fit démolir en 1709 leur maiſon de fond en comble, & enfin en 1711 on déterra les corps qui étaient dans l'égliſe & dans le cimetière, pour les tranſporter ailleurs.

Queſnel.

Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monaſtère. Les Janſéniſtes voulaient toûjours cabaler, & les Jeſuites ſe rendre néceſſaires. Le père *Queſnel* prêtre de l'Oratoire, ami du célèbre *Arnauld*, & qui fut compagnon de ſa retraite juſqu'au dernier moment, avait dès l'an 1671 compoſé un livre de réflexions pieuſes ſur le texte du Nouveau Teſtament. Ce livre contient quelques maximes, qui pouvaient paraître favorables au Janſéniſme ; mais elles ſont confondues dans une ſi grande foule de maximes ſaintes & pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudiſſement uni-

verſel. Le bien s'y montre de tous côtés, & le mal il faut le chercher. Pluſieurs Evêques lui donnèrent les plus grands éloges dans ſa naiſſance, & les confirmèrent quand le livre eut reçu encor par l'auteur ſa dernière perfection. Je ſais même que l'Abbé *Renaudot*, l'un des plus ſavans hommes de France, étant à Rome la première année du pontificat de *Clement XI*, allant un jour chez ce Pape qui aimait les ſavans & qui l'était lui-même, le trouva liſant le livre du père *Queſnel*. *Voilà*, lui dit le Pape, *un livre excellent. Nous n'avons perſonne à Rome, qui ſoit capable d'écrire ainſi. Je voudrais attirer l'auteur auprès de moi.* C'eſt le même Pape qui depuis condamna le livre. CH. XXXVII.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de *Clément XI* & les cenſures qui ſuivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très touché dans une lecture des beautés frappantes d'un ouvrage, & en condamner enſuite les défauts cachés. Un des prélats, qui avaient donné en France l'approbation la plus ſincère au livre de *Queſnel*, était le Cardinal de *Noailles* Archevêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorſqu'il était Evêque de Châlons; & le livre lui était dedié. Ce Cardinal plein de vertus & de ſcience, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques Janſeniſtes ſans l'être, & aimait peu les Jeſuites, ſans leur nuire & ſans les craindre.

Ces pères commençaient à jouir d'un grand crédit, depuis que le père *de la Chaiſe*, gouvernant la conſcience de *Louis XIV*, était en effet à la tête de l'Egliſe Gallicane. Le pere *Queſnel*, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le ſavant bénédictin *Gerberon*, un prêtre nommé *Brigode*, & pluſieurs autres du même parti. Il en était devenu chef après la mort du fameux *Arnauld*, & jouiſſait comme lui de cette gloire flatteuſe, de s'établir un empire ſecret indépendant des Souverains, de régner ſur des conſciences, & d'être l'ame d'une faction compoſée d'eſprits éclairés. Les Jéſuites, plus répandus que ſa faction & plus puiſſans, déterrèrent bientôt *Queſnel* dans ſa ſolitude. Ils le perſécutèrent auprès de *Philippe V* qui était encor maître des Pays-Bas, comme ils avaient pourſuivi *Arnauld* ſon maître auprès de *Louis XIV*. Ils obtinrent un 1703.

Queſnel priſonnier & délivré.

CH. XXXVII.

ordre du Roi d'Eſpagne, de faire arrêter ces ſolitaires. *Queſnel* fut mis dans les priſons de l'archevêché de Malines. Un Gentilhomme, qui crut que le parti Janſéniſte feroit ſa fortune s'il enlevoit le chef, perça les murs, & fit évader *Queſnel*, qui ſe retira à Amſterdam, où il eſt mort en 1719 dans une extrême vieilleſſe, après avoir contribué à former en Hollande quelques égliſes de janſéniſtes; troupeau faible qui dépérit tous les jours.

Contrat des Janſéniſtes avec la Bourignon.

Lorſqu'on l'arrêta, on ſaiſit tous ſes papiers, & on y trouva tout ce qui caractériſe un parti formé. Il y avoit une copie d'un ancien contract fait par les Janſéniſtes avec *Antoinette Bourignon*, célèbre viſionnaire, femme riche & qui avoit acheté, ſous le nom de ſon directeur, l'iſle de Nordſtrand près du Holſtein, pour y raſſembler ceux qu'elle prétendoit aſſocier à une ſecte de myſtiques, qu'elle avoit voulu établir.

Cette *Bourignon* avoit imprimé à ſes frais dix-neuf gros volumes de pieuſes rêveries, & dépenſé la moitié de ſon bien à faire des proſélites. Elle n'avoit réuſſi qu'à ſe rendre ridicule, & même avoit eſſuyé les perſécutions attachées à toute innovation. Enfin deſeſpérant de s'établir dans ſon iſle, elle l'avoit revendue aux Janſéniſtes, qui ne s'y établiront pas plus qu'elle.

Projet fou des Janſéniſtes.

On trouva encor dans les manuſcrits de *Queſnel* un projet (plus coupable s'il n'avoit été inſenſé). *Louis XIV* ayant envoyé en Hollande en 1684 le Comte d'*Avaux*, avec plein pouvoir d'admettre à une trêve de vingt années les Puiſſances qui voudroient y entrer, les Janſéniſtes, ſous le nom des *Diſciples de St. Auguſtin*, avoient imaginé de ſe faire comprendre dans cette trêve, comme s'ils avoient été en effet un parti formidable, tel que celui des Calviniſtes le fut ſi longtems. Cette idée chimérique étoit demeurée ſans execution, mais enfin les propoſitions de paix des Janſéniſtes avec le Roi de France, avoient été rédigées par écrit. Il y avoit eu certainement dans ce projet une envie de ſe rendre trop conſidérables, & c'en étoit aſſez pour être criminels. On fit aiſément croire à *Louis XIV* qu'ils étoient dangereux.

Il n'étoit pas aſſez inſtruit, pour ſavoir que de vaines opinions de ſpéculation tomberoient d'elles-mêmes, ſi on les aban-

abandonnait à leur inutilité. C'etait leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matières d'Etat. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du père *Quesnel* comme coupable, après que l'auteur eut été traité en séditieux. Les Jesuites engagèrent le Roi lui-même à faire demander à Rome la condamnation du livre. C'était en effet faire condamner le Cardinal de *Noailles*, qui en avait été le protecteur le plus zelé. On se flattait avec raison, que le Pape *Clement XI* mortifierait l'Archevêque de Paris. Il faut savoir, que quand *Clement XI* était le Cardinal *Albani*, il avait fait imprimer un livre tout moliniste de son ami le Cardinal de *Sfondrate*, & que Monsieur de *Noailles* avait été le dénonciateur de ce livre. Il etait naturel de penser, qu'*Albani* devenu Pape, ferait au moins contre les approbations données à *Quesnel*, ce qu'on avait fait contre les approbations données à *Sfondrate*. Ch. XXXVII.

On ne se trompa pas : le Pape *Clément XI* donna vers l'an 1708 un décret contre le livre de *Quesnel*. Mais alors les affaires temporelles empêchèrent que cette affaire spirituelle, qu'on avait sollicitée, ne réussit. La Cour était mécontente de *Clement XI* qui avait reconnu l'Archiduc *Charles* pour Roi d'Espagne, après avoir reconnu *Philippe V*. On trouva des nullités dans son decret : il ne fut point reçu en France ; & les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du pere *de la Chaise* confesseur du Roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toûjours ouvertes, & qui ménageait dans le Cardinal de *Noailles* l'allié de Madame de *Maintenon*.

Les Jésuites étaient en possession de donner un confesseur au Roi, comme à presque tous les Princes catholiques. Cette prérogative était le fruit de leur institut, par lequel ils renoncent aux dignités ecclésiastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, était devenu un principe de grandeur. Plus *Louis XIV* vieillissait, plus la place de confesseur devenait un ministère considérable. Ce poste fut donné à *le Tellier*, fils d'un procureur de Vire en basse Normandie, homme sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un flegme apparent : il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place, *Le Tellier confesseur du Roi, sombre, violent, & fallueux.*

où il eſt trop aiſé d'inſpirer ce qu'on veut, & de perdre qui l'on hait : il avait à venger ſes injures particulieres. Les Janſéniſtes avaient fait condamner à Rome un de ſes livres ſur les cérémonies chinoiſes. Il était mal perſonnellement avec le Cardinal de *Noailles*, & il ne ſavait rien ménager. Il remua toute l'Egliſe de France. Il dreſſa en 1711 des lettres & des mandemens, que des Evêques devaient ſigner. Il leur envoyait des accuſations contre le Cardinal de *Noailles*, au bas deſquelles ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom. De telles manœuvres dans des affaires profanes ſont punies, elles furent découvertes, & n'en réuſſirent pas moins. *a*)

CH. XXXVII.

Le Tellier ſuppl.

La conſcience du Roi était allarmée par ſon confeſſeur, autant que ſon autorité était bleſſée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le Cardinal de *Noailles* lui demanda juſtice de *ces myſtères d'iniquité*. Le confeſſeur perſuada qu'il s'était ſervi des voies humaines, pour faire réuſſir les choſes divines, & comme en effet il défendait l'autorité du Pape, & celle de l'unité de l'Egliſe, tout le fonds de l'affaire lui était favorable. Le Cardinal s'adreſſa au Dauphin Duc de Bourgogne ; mais il le trouva prévenu par les lettres & par les amis de l'Archevêque de Cambrai. La faibleſſe humaine entre dans tous les cœurs. *Fénelon* n'était pas encor aſſez philoſophe, pour oublier que le Cardinal de *Noailles* avait contribué à le faire condamner, & *Queſnel* payait alors pour Madame *Guion*.

Le Cardinal n'obtint pas davantage du crédit de Madame

a) Il eſt dit dans la vie du Duc d'Orleans imprimée en 1737, que le Cardinal de *Noailles* accuſa le pere *le Tellier* de vendre les benefices, & que le jéſuite dit au Roi : *Je conſens à être brulé vif, ſi on prouve cette accuſation, pourvû que le Cardinal ſoit brulé vif auſſi en cas qu'il ne la prouve pas.*

Ce conte eſt tiré des piéces qui coururent ſur l'affaire de la conſtitution, & ces pieces ſont remplies d'autant d'abſurdités que la vie du Duc d'Orleans. La plûpart de ces écrits ſont compoſés par des malheureux qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent : ces gens-là ne ſavent pas qu'un homme qui doit ménager ſa conſidération auprès d'un Roi qu'il confeſſe, ne lui propoſe pas, pour ſe diſculper, de faire bruler vif ſon Archevêque.

Tous les petits contes de cette eſpece ſe retrouvent dans les mémoires de *Maintenon*. Il faut ſoigneuſement diſtinguer entre les faits & les ouï-dire.

de *Maintenon*. Cette ſeule affaire pourrait faire connaître le caractere de cette Dame, qui n'avait guères de ſentimens à elle, & qui n'était occupée que de ſe conformer à ceux du Roi. Trois lignes de ſa main au Cardinal de *Noailles* développent tout ce qu'il faut penſer & d'elle & de l'intrigue du pére *le Tellier*, & des idées du Roi & de la conjoncture.

CH. XXXVII. *Madame de Maintenon faible & bigotte autant qu'ambitieuſe.*

» Vous me connaiſſez aſſez, pour ſavoir ce que je penſe ſur » la découverte nouvelle, mais bien des raiſons doivent me » retenir de parler. Ce n'eſt point à moi à juger & à condamner, je n'ai qu'à me taire & à prier pour l'Egliſe, pour le Roi » & pour vous. J'ai donné votre lettre au Roi: elle a été » lue: c'eſt tout ce que je puis vous en dire, étant abattue de » triſteſſe.

Le Cardinal Archevêque, opprimé par un jéſuite, ôta les pouvoirs de prêcher & de confeſſer à tous les Jéſuites, excepté à quelques-uns des plus ſages & des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher *le Tellier* de confeſſer le Roi. Mais il n'oſa pas irriter à ce point ſon Souverain, & il le laiſſa avec reſpect entre les mains de ſon ennemi *b*). Je crains, écrivit-il à Madame de *Maintenon*, » de marquer au Roi trop » de ſoumiſſion en donnant les pouvoirs à celui qui les merite » le moins. Je prie DIEU de lui faire connaître le péril qu'il » court, en confiant ſon ame à un homme de ce caractere. *c*)

On voit dans pluſieurs mémoires, que le pére *le Tellier* dit, qu'il fallait qu'il perdît ſa place ou le Cardinal la ſienne. Il eſt très vraiſemblable qu'il le penſa, & peu qu'il l'ait dit.

b) Conſultez les lettres de Mad. de *Maintenon*. On voit que ces lettres étaient connues de l'auteur avant qu'on les eût imprimées, & qu'il n'a rien hazardé.

c) Quand on a des lettres auſſi authentiques, on peut les citer: ce ſont les plus précieux matériaux de l'hiſtoire. Mais quel fonds faire ſur une lettre qu'on ſuppoſe écrite au Roi par le Cardinal de *Noailles*: *J'ai travaillé le premier à la ruine du Clergé pour ſauver votre Etat, & pour ſoutenir votre trône.... Il ne vous eſt pas permis de demander compte de ma conduite.* Eſt-il vraiſemblable qu'un ſujet auſſi ſage & auſſi modéré que le Cardinal de *Noailles* ait écrit à ſon Souverain une lettre ſi inſolente & ſi outrée? Ce n'eſt qu'une imputation mal adroite: elle ſe trouve page 141 tom. V des mémoires de *Maintenon*, & comme elle n'a ni authenticité ni vraiſemblance, on ne doit y ajouter aucune foi.

CH. XXXVII

Autorité royale employée par les Jéſuites

Quand les eſprits ſont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funeſtes. Des partiſans du père *le Tellier*, des Evêques qui eſpéraient le chapeau, employerent l'autorité royale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait pluſieurs fois impoſé ſilence aux deux partis, au lieu de réprimer un religieux, & de conduire le Cardinal, au lieu de défendre ces combats comme les duels, & de réduire tous les prêtres, comme tous les Seigneurs, à être utiles ſans être dangereux; au lieu d'accabler enfin les deux partis ſous le poids de la puiſſance ſuprême, ſoutenue par la raiſon & par tous les magiſtrats: *Louis XIV* crut bien faire de ſolliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, & de faire venir la fameuſe conſtitution *Unigenitus*, qui remplit le reſte de ſa vie d'amertume.

Bulle dreſſée par eux

Le jéſuite *le Tellier* & ſon parti envoyerent à Rome cent trois propoſitions à condamner. Le St. Office en proſcrivit cent & une. La bulle fut donnée au mois de Septembre 1713. Elle vint & ſouleva contre elle preſque toute la France. Le Roi l'avait demandée, pour prévenir un ſchiſme, & elle fut prête d'en cauſer un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propoſitions il y en avait qui paraiſſaient à tout le monde contenir le ſens le plus innocent, & la plus pure morale. Une nombreuſe aſſemblée d'Evêques fut convoquée à Paris. Quarante accepterent la bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnèrent en même tems des explications, pour calmer les ſcrupules du public. L'acceptation pure & ſimple fut envoyée au Pape, & les modifications furent pour les peuples. Ils prétendaient par-là ſatisfaire à la fois le Pontife, le Roi & la multitude. Mais le Cardinal de *Noailles*, & ſept autres Evêques de l'aſſemblée qui ſe joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de ſes correctifs. Ils écrivirent au Pape, pour demander ces correctifs même à Sa Sainteté. C'était un affront qu'ils lui faiſaient reſpectueuſement. Le Roi ne le ſouffrit pas: il empêcha que la lettre ne parût, renvoya les Evêques dans leurs diocèſes, défendit au Cardinal de paraître à la Cour. La perſécution donna à cet Archevêque une nouvelle conſidération dans le public. Sept autres Evêques ſe joignirent encor à lui. C'était une veritable diviſion dans l'épiſ-

Bulle qui met tout en déſordre.

copat, dans tout le Clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait, qu'il ne s'agiſſait pas des points fondamentaux de la Religion; cependant il y avait une guerre civile dans les eſprits, comme s'il eût été queſtion du renverſement du Chriſtianiſme, & on fit agir des deux côtés tous les reſſorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane. CH. XXXVII.

Ces reſſorts furent employés pour faire accepter la conſtitution par la Sorbonne. La pluralité des ſuffrages ne fut pas pour elle, & cependant elle y fut enregiſtrée. Le Miniſtere avait peine à ſuffire aux lettres de cachet, qui envoyaient en priſon ou en exil les oppoſans.

Cette bulle avait été enregiſtrée au Parlement, avec la réſerve des droits ordinaires de la Couronne, des libertés de l'Egliſe Gallicane, du pouvoir & de la juriſdiction des Evêques, mais le cri public perçait toûjours à travers l'obéiſſance. Le Cardinal de *Biſſi*, l'un des plus ardens défenſeurs de la bulle, avoua dans une de ſes lettres, qu'elle n'aurait pas été reçue avec plus d'indignité à Genève qu'à Paris. 1714.

Les eſprits étaient ſurtout révoltés contre le jéſuite *le Tellier*. Rien ne nous irrite plus qu'un religieux devenu puiſſant. Son pouvoir nous paraît une violation de ſes vœux, mais s'il abuſe de ce pouvoir, il eſt en horreur. Toutes les priſons étaient pleines depuis longtems de citoyens accuſés de janſéniſme. On faiſait accroire à *Louis XIV*, trop ignorant dans ces matéres, que c'était le devoir d'un Roi trés chrétien, & qu'il ne pouvait expier ſes pechés qu'en perſecutant les hérétiques. Ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt qu'on portait à ce jéſuite *le Tellier* les copies des interrogatoires faits à ces infortunés. Jamais on ne trahit plus lâchement la juſtice, jamais la baſſeſſe ne ſacrifia plus indignement au pouvoir. On a retrouvé en 1768 à la maiſon profeſſe des Jéſuites, ces monumens de leur tyrannie, après qu'ils ont porté enfin la peine de leurs excès, & qu'ils ont été chaſſés par tous les Parlemens du Royaume, par les vœux de la nation, & enfin par un Edit de *Louis XV*. *Le Tellier* oſa préſumer de ſon crédit juſqu'à propoſer de faire dépoſer le Cardinal de *Noailles*, dans un concile national. Ainſi un religieux faiſait ſervir à ſa vengeance ſon Roi, ſon pénitent & ſa Religion. *Le jéſuite le Tellier en horreur.* 1715.

CH. XXXVII.

Pour préparer ce concile, dans lequel il s'agiſſait de dépoſer un homme devenu l'idole de Paris & de la France, par la pureté de ſes mœurs, par la douceur de ſon caractère, & plus encor par la perſécution, on détermina *Louis XIV* à faire enregiſtrer au Parlement une déclaration, par laquelle tout Evêque, qui n'aurait pas reçu la bulle *purement & ſimplement*, ſerait tenu d'y ſouſcrire, ou qu'il ſerait pourſuivi à la requête du Procureur-General, comme rebelle. Le Chancelier *Voiſin*, Secrétaire d'Etat de la guerre, dur & deſpotique, avait dreſſé cet édit. Le Procureur-General *d'Agueſſeau*, plus verſé que le Chancelier *Voiſin* dans les loix du Royaume, & ayant alors ce courage d'eſprit que donne la jeuneſſe, refuſa abſolument de ſe charger d'une telle pièce. Le premier Préſident *de Meſme* en remontra au Roi les conſéquences. On traîna l'affaire en longueur. Le Roi était mourant. Ces malheureuſes diſputes troublèrent & avancèrent ſes derniers momens. Son impitoyable confeſſeur fatiguait ſa faibleſſe par des exhortations continuelles à conſommer un ouvrage qui ne devait pas faire chérir ſa mémoire. Les domeſtiques du Roi indignés lui refuſèrent deux fois l'entrée de la chambre, & enfin ils le conjurèrent de ne point parler au Roi de conſtitution. Ce Prince mourut, & tout changea.

Changement dans ces affaires.

Le Duc d'Orleans régent du Royaume, ayant renverſé d'abord toute la forme du gouvernement de *Louis XIV*, & ayant ſubſtitué des conſeils aux bureaux des Secrétaires d'Etat, compoſa un conſeil de conſcience, dont le Cardinal de *Noailles* fut le préſident. On exila le jéſuite *le Tellier*, chargé de la haine publique & peu aimé de ſes confrères.

Les Evêques oppoſés à la bulle appellèrent à un futur concile, dut il ne ſe tenir jamais. La Sorbonne, les Curés du diocèſe de Paris, des corps entiers de religieux, firent le même appel; & enfin le Cardinal de *Noailles* fit le ſien en 1717, mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima, dit-on, malgré lui. L'Egliſe de France reſta diviſée en deux factions, les *acceptans* & les *refuſans*. Les acceptans étaient les cent Evêques qui avaient adhéré ſous *Louis XIV* avec les Jéſuites & les Capucins. Les refuſans étaient quinze Evêques & toute la nation. Les acceptans ſe

Bulle mépriſée.

prévalaient de Rome ; les autres, des Univerſités, des Parlemens & du peuple. On imprimait volume ſur volume, lettres ſur lettres. On ſe traitait réciproquement de ſchiſmatique & d'hérétique. CH. XXXVII.

Un Archevêque de Reims, du nom de *Mailly*, grand & heureux partiſan de Rome, avait mis ſon nom au bas de deux écrits que le Parlement fit brûler par le bourreau. L'Archevêque l'ayant ſû, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier DIEU d'avoir été outragé par des ſchiſmatiques. DIEU le recompenſa, il fut Cardinal. Un Evêque de Soiſſons ayant eſſuyé le même traitement du Parlement, & ayant ſignifié à ce corps que *ce n'était pas à lui à le juger, même pour un crime de lèze-majeſté*, il fut condamné à dix mille livres d'amende. Mais le Regent ne voulut pas qu'il les payât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt Cardinal auſſi.

Rome éclatait en reproches : on ſe conſumait en négociations : on appellait, on réappellait ; & tout cela pour quelques paſſages aujourd'hui oubliés du livre d'un prêtre octogénaire, qui vivait d'aumônes à Amſterdam.

La folie du ſyſtême des finances contribua, plus qu'on ne croit, à rendre la paix à l'Egliſe. Le public ſe jetta avec tant de fureur dans le commerce des actions, la cupidité des hommes, excitée par cette amorce, fut ſi générale, que ceux qui parlèrent enſuite de janſéniſme & de bulle, ne trouvèrent perſonne qui les écoutât. Paris n'y penſait pas plus qu'à la guerre qui ſe faiſait ſur les frontières d'Eſpagne. Les fortunes rapides & incroyables qu'on faiſait alors, le luxe & la volupté portés au dernier excès, impoſèrent ſilence aux diſputes eccléſiaſtiques, & le plaiſir fit ce que *Louis XIV* n'avait pû faire. *Le ſyſtême de Laſ fait oublier la bulle.*

Le Duc d'Orléans ſaiſit ces conjonctures, pour réunir l'Egliſe de France. Sa politique y était intéreſſée. Il craignait des tems, où il aurait eu contre lui Rome, l'Eſpagne & cent Evêques. *d*)

Il fallait engager le Cardinal de *Noailles*, non-ſeulement à recevoir cette conſtitution qu'il regardait comme ſcanda-

d) On verra dans le ſiécle de *Louis XV* quelles furent les vues & la conduite du Regent.

CH. XXXVII.

leuſe, mais à rétracter ſon appel qu'il regardait comme légitime. Il ſallait obtenir de lui plus que *Louis XIV* ſon bienfaiteur ne lui avait en vain demandé. Le Duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppoſitions dans le Parlement, qu'il avait exilé à Pontoiſe, cependant il vint à bout de tout. On compoſa *un corps de doctrine*, qui contenta preſque les deux partis. On tira parole du Cardinal, qu'enfin il accepterait. Le Duc d'Orleans alla lui même au Grand-Conſeil, avec les Princes & les Pairs, faire enregiſtrer un édit, qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la ſuppreſſion des appels, l'humanité & la paix. Le Parlement, qu'on avait mortifié en portant au Grand-Conſeil des déclarations qu'il était en poſſeſſion de recevoir, menacé d'ailleurs d'être transféré de Pontoiſe à Blois, enregiſtra ce que le Grand-Conſeil avait enrégiſtré, mais toûjours avec les réſerves d'uſage, c'eſt-à-dire, le maintien des libertés de l'Egliſe Gallicane, & des loix du Royaume.

Pacification apparente.

Le Cardinal Archevêque, qui avait promis de ſe rétracter quand le Parlement obéirait, ſe vit enfin obligé de tenir parole, & on afficha ſon mandement de rétractation le 20 Aouſt 1720.

Le nouvel Archevêque de Cambrai *du Bois*, fils d'un apoticaire de Brive-la-gaillarde, depuis Cardinal & premier Miniſtre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puiſſance de *Louis XIV* avait échoué. Perſonne n'ignore quelle était la conduite, la manière de penſer, les mœurs de ce Miniſtre. Le licencieux *du Bois* ſubjugua le pieux *Noailles*. On ſe ſouvient, avec quel mépris le Duc d'Orléans & ſon Miniſtre parlaient des querelles qu'ils appaiſèrent, quel ridicule ils jettèrent ſur cette guerre de controverſe. Ce mépris & ce ridicule ne ſervirent pas peu à la paix. On ſe laſſe enfin de combattre, pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce tems, tout ce qu'on appellait en France Janſéniſme, Quiétiſme, bulles, querelles théologiques, baiſſa ſenſiblement. Quelques Evêques appellans reſterent opiniâtrement attaches à leurs ſentimens.

Sous le miniſtère du Cardinal de *Fleuri*, on voulut extirper les reſtes du parti, en dépoſant un des prélats les plus obſtinés.

On

On choiſit, pour faire un exemple, le vieux *Soanin* Evêque de la petite ville de Sénès, homme également pieux & inflexible, d'ailleurs ſans patens, ſans crédit. Ch. XXXVII.

Il fut condamné par le petit concile provincial d'Ambrun en 1728, ſuſpendu de ſes fonctions d'évêque & de prêtre, & exilé par la Cour en Auvergne à l'âge de plus de quatre-vingt ans. Cette rigueur excita quelques vaines plaintes. Il n'y a point aujourd'hui de nation, qui murmure plus que la Françaiſe, qui obéiſſe mieux, & qui oublie plus vîte. *Singulier concile d'Ambrun.*

Un reſte de fanatiſme ſubſiſta dans une petite partie du peuple de Paris. Des entouſiaſtes s'imaginèrent, qu'un diacre nommé *Pâris*, frère d'un Conſeiller au Parlement, appellant & réappellant, enterré dans le cimetière de *St. Médard*, devait faire des miracles. Quelques perſonnes du parti, qui allèrent prier ſur ſon tombeau, eurent l'imagination ſi frappée, que leurs organes ébranlés leur donnèrent de légères convulſions. Auſſi-tôt la tombe fut environnée de peuple: la foule s'y preſſa jour & nuit. Ceux qui montaient ſur la tombe donnaient à leurs corps des ſecouſſes, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs ſecrets du parti encourageaient cette frénéſie. On priait en langue vulgaire autour du tombeau: on ne parlait que de ſourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'eſtropiés qui avaient marché droit quelques momens. Ces prodiges étaient même juridiquement atteſtés par une foule de témoins qui les avaient preſque vûs parce qu'ils étaient venus dans l'eſpérance de les voir. Le Gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait, les miracles redoublaient, & il fallut enfin fermer le cimetière, & y mettre une garde. Alors les mêmes entouſiaſtes allèrent faire leurs miracles dans les maiſons. Ce tombeau du diacre *Pâris* fut en effet le tombeau du Janſéniſme, dans l'eſprit de tous les honnêtes-gens. Ces farces auraient eu des ſuites ſérieuſes dans des tems moins éclairés. Il ſemblait que ceux qui les protégeaient, ignoraſſent à quel ſiècle ils avaient à faire. *Convulſionnaires.*

La ſuperſtition alla ſi loin, qu'un Conſeiller du Parlement eut la démence de préſenter au Roi en 1736 un recueil de

CH. XXXVII

tous ces prodiges, munis d'un nombre conſidérable d'atteſtations. Cet homme inſenſé, organe & victime d'inſenſés, dit dans ſon mémoire au Roi, qu'il *faut croire aux témoins qui ſe font égorger pour ſoutenir leurs témoignages*. Si ſon livre ſubſiſtait un jour, & que les autres fuſſent perdus, la poſterité croirait que notre ſiécle a été un tems de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers ſoupirs d'une ſecte, qui n'étant plus ſoutenue par des *Arnauld*, des *Paſcal* & des *Nicole*, & n'ayant plus que des convulſionnaires, eſt tombée dans l'aviliſſement; on n'entendrait plus parler de ces querelles qui deshonorent la raiſon & qui font tort à la Religion, s'il ne ſe trouvait de tems en tems quelques eſprits remuans qui cherchent dans ces cendres éteintes quelques reſtes de feu dont ils eſſayent de faire un incendie. Si jamais ils y réuſſiſſent, la diſpute du Moliniſme & du Janſeniſme ne ſera plus l'objet des troubles. Ce qui eſt devenu ridicule ne peut plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour ſe nuire, quand ils n'en ont plus de cauſe.

La Religion peut encor aiguiſer les poignards. Il y a toûjours dans la nation un peuple qui n'a nul commerce avec les honnêtes-gens, qui n'eſt pas de ce ſiécle, qui eſt inacceſſible au progrès de la raiſon, & ſur qui l'atrocité du fanatiſme conſerve ſon empire comme certaines maladies qui n'attaquent que la plus vile populace.

Décadence des Jéſuites.

Les Jéſuites ſemblèrent entraînés dans la chute du Janſéniſme, leurs armes émouſſées n'avaient plus d'adverſaires à combattre, ils perdirent à la Cour le crédit dont *le Tellier* avait abuſé, leur *journal de Trévoux* ne leur concilia ni l'eſtime, ni l'amitié des gens de lettres. Les Evêques ſur leſquels ils avaient dominé, les confondirent avec les autres religieux, & ceux-ci ayant été abaiſſés par eux, les rabaiſſèrent à leur tour. Les Parlemens leur firent ſentir plus d'une fois, ce qu'ils penſaient d'eux en condamnant quelques-uns de leurs écrits qu'on aurait pû oublier. L'Univerſité, qui commençait alors à faire de bonnes études dans la littérature, & à donner une excellente éducation, leur enleva une grande partie de la jeuneſſe, & ils attendirent pour reprendre leur aſcendant, que le

tems leur fournît des hommes de génie, & des conjonctures favorables, mais ils furent bien trompés dans leurs eſpérances : leur chute, l'abolition de leur ordre en France, leur banniſſement d'Eſpagne, de Portugal, de Naples a fait voir enfin combien *Louis XIV* avait eu tort de leur donner ſa confiance. CH. XXXVII.

Il ſerait très utile à ceux qui ſont entêtés de toutes ces diſputes, de jetter les yeux ſur l'hiſtoire générale du monde ; car en obſervant tant de nations, tant de mœurs, tant de Religions differentes, on voit le peu de figure que font ſur la terre un moliniſte & un janſéniſte. On rougit alors de ſa frénéſie pour un parti qui ſe perd dans la foule, & dans l'immenſité des choſes.

CHAPITRE TRENTE-HUITIEME.

Du Quiétiſme.

AU milieu des factions du Calviniſme & des querelles du Janſéniſme, il y eut encor une diviſion en France ſur le Quiétiſme. C'était une ſuite malheureuſe des progrès de l'eſprit humain dans le ſiécle de *Louis XIV*, que l'on s'efforçât de paſſer preſque en tout les bornes preſcrites à nos connaiſſances, ou plutôt, c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encor aſſez de progrès.

Madame Guion extravagante.

La diſpute du Quiétiſme eſt une de ces intempérances d'eſprit & de ces ſubtilités théologiques, qui n'auraient laiſſé aucune trace dans la mémoire des hommes, ſans les noms des deux illuſtres rivaux qui combattirent. Une femme, ſans crédit, ſans véritable eſprit, & qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands-hommes qui fuſſent alors dans l'Egliſe. Son nom était *Bouvières de la Motte*. Sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épouſé le fils de *Guion* entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une aſſez grande jeuneſſe, avec du bien, de la beauté &

Ch. XXXVIII. *La Combe directeur de la Guion.*

un eſprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la ſpiritualité*. Un barnabite du pays d'Anneci, près de Geneve, nommé *La-Combe*, fut ſon directeur. Cet homme, connu par un melange aſſez ordinaire de paſſions & de religion, & qui eſt mort fou, plongea l'eſprit de ſa pénitente dans les rêveries myſtiques, dont elle était déja atteinte. L'envie d'être une *Ste. Thérèſe* en France, ne lui permit pas de voir combien le génie français eſt oppoſé au genie eſpagnol, & la fit aller beaucoup plus loin que *Ste. Thérèſe*. L'ambition d'avoir des diſciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entière de ſon cœur.

Son directeur *La-Combe* la conduiſit en Savoye dans ſon petit pays d'Anneci, où l'Evêque titulaire de Genève fait ſa réſidence. C'était déja une très grande indécence à un moine de conduire une jeune veuve hors de ſa patrie, mais c'eſt ainſi qu'en ont uſé preſque tous ceux qui ont voulu établir une ſecte, ils trainent preſque toûjours des femmes avec eux. La jeune veuve ſe donna d'abord quelque autorité dans Anneci par ſa profuſion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier à ſoi-même, le ſilence de l'ame, l'anéantiſſement de toutes ſes puiſſances, le culte intérieur, l'amour pur & déſintéreſſé, qui n'eſt ni avili par la crainte ni animé de l'eſpoir des récompenſes.

Les imaginations tendres & flexibles, ſurtout celles des femmes & de quelques jeunes religieux qui aimaient plus qu'ils ne croyaient la parole de DIEU dans la bouche d'une belle femme, furent aiſément touchées de cette éloquence de paroles, la ſeule propre à perſuader tout à des eſprits préparés. Elle fit des proſélytes. L'Evêque d'Anneci obtint qu'on la fit ſortir du pays, elle & ſon directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le Moyen court*, & un autre ſous le nom des *Torrens*, écrits du ſtile dont elle parlait, & fut encor obligée de ſortir de Grenoble.

Prophéties de la Guion.

Se flattant déja d'être au rang des confeſſeurs, elle eut une viſion, & elle prophétiſa; elle envoya ſa prophétie au pere La-Combe. *Tout l'enfer ſe bandera*, dit-elle, *pour empêcher le progrès de l'interieur & la formation de* JESUS-CHRIST *dans les ames. La tempête ſera telle, qu'il ne reſtera pas pierre ſur*

pierre ; & il me ſemble, que dans toute la terre il y aura trouble, guerre & renverſement. La femme ſera enceinte de l'eſprit intérieur, & le dragon ſe tiendra debout devant elle. Ch. XXXVIII.

La prophétie ſe trouva vraye en partie : l'enfer ne ſe banda point. mais étant revenue à Paris conduite par ſon directeur, & l'un & l'autre ayant dogmatiſé en 1687, l'Archevêque *de Harlai de Chanvalon* obtint un ordre du Roi, pour faire enfermer *La-Combe* comme un ſeducteur, & pour mettre dans un couvent Madame *Guion* comme un eſprit aliené qu'il falait guérir. Mais Madame *Guion*, avant ce coup, s'etait fait des protections qui la ſervirent. Elle avait dans la maiſon de *St. Cyr* encor naiſſaitre, une couſine nommee Madame de *la Maiſon-Fort*, favorite de Madame de *Maintenon*. Elle s'etait inſinuée dans l'eſprit des Ducheſſes de *Chevreuſe* & de *Beauvilliers*. Toutes ſes amies ſe plaignirent hautement, que l'Archevêque de *Harlai*, connu pour aimer trop les femmes, perſécutât une femme, qui ne parlait que de l'amour de DIEU.

La protection toute-puiſſante de Madame de *Maintenon* impoſa ſilence à l'Archevêque de Paris, & rendit la liberté à Madame *Guion*. Elle alla à Verſailles, s'introduiſit dans St. Cyr, aſſiſta à des conférences dévotes que faiſait l'Abbé de *Fenélon* aprés avoir dîné en tiers avec Madame de *Maintenon*. La Princeſſe d'*Harcourt*, les Ducheſſes de *Chevreuſe*, de *Beauvilliers* & de *Charôi* etaient de ces myſteres.

L'Abbé de *Fénélon*, alors précepteur des Enfans de France, était l'homme de la Cour le plus ſéduiſant. Ne avec un cœur tendre & une imagination douce & brillante, ſon eſprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût & de graces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant & ſublime, à ce qu'elle a de ſombre & d'épineux. Avec tout cela, il avait je ne ſais quoi de romaneſque, qui lui inſpira, non pas les rêveries de Madame *Guion*, mais un goût de ſpiritualité, qui ne s'éloignait pas des idées de cette Dame. *Fenélon quiétiſte.*

Son imagination s'échauffait par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs paſſions. Sa paſſion etait d'aimer DIEU pour lui-même. Il ne vit dans Madame *Guion*, qu'une ame pure épriſe du même goût que lui, & ſe lia ſans ſcrupule avec elle.

Ch. XXXVIII.

Il était étrange, qu'il fût ſéduit par une femme à révélations, à prophéties & à galimatias, qui ſuffoquait de la grace intérieure, qu'on était obligé de délacer, & qui ſe vuidait (à ce qu'elle diſait) de la ſurabondance de grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était aſſis auprès d'elle. Mais *Fénélon*, dans l'amitié & dans ſes idées myſtiques, était ce qu'on eſt en amour : il excuſait les défauts, & ne s'attachait qu'à la conformité du fond des ſentimens qui l'avaient charmé.

Madame *Guion*, aſſurée & fière d'un tel diſciple qu'elle appellait ſon fils, & comptant même ſur Madame de *Maintenon*, répandit dans St. Cyr toutes ſes idées. L'Evêque de Chartres *Godet*, dans le diocèſe duquel eſt St. Cyr, s'en allarma & s'en plaignit. L'Archevêque de Paris menaça encor de recommencer ſes premieres pourſuites.

Madame de *Maintenon*, qui ne penſait qu'à faire de St. Cyr un ſéjour de paix, qui ſavait combien le Roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas beſoin pour ſe donner de la conſidération de ſe mettre à la tête d'une eſpece de ſecte, & qui enfin n'avait en vue que ſon crédit & ſon repos, rompit tout commerce avec Madame *Guion*, & lui défendit le ſéjour de St. Cyr.

L'Abbé de *Fénélon* voyait un orage ſe former, & craignit de manquer les grands poſtes où il aſpirait. Il conſeilla à ſon amie de ſe mettre elle-même dans les mains du célebre *Boſſuet* Evêque de Meaux, regardé comme un pere de l'Egliſe. Elle ſe ſoumit aux déciſions de ce prelat, communia de ſa main, & lui donna tous ſes écrits à examiner.

L'Evêque de Meaux, avec l'agrément du Roi, s'aſſocia pour cet examen l'Evêque de Châlons, qui fut depuis le Cardinal de *Noailles*, & l'Abbé *Tronſon* ſupérieur de St. Sulpice. Ils s'aſſemblérent ſecrettement au village d'Iſſi, près de Paris. L'Archevêque de Paris *Chanvalon*, jaloux que d'autres que lui ſe portaſſent pour juges dans ſon diocèſe, fit afficher une cenſure publique des livres qu'on examinait. Madame *Guion* ſe retira dans la ville de Meaux même, elle ſouſcrivit à tout ce que l'Evêque *Boſſuet* voulut, & promit de ne plus dogmatiſer.

Cependant *Fénélon* fut élevé à l'archevêché de Cambrai en

1695, & ſacré par l'Evêque de Meaux. Il ſemblait qu'une affaire aſſoupie, dans laquelle il n'y avait eu juſques-là que du ridicule, ne devait jamais ſe réveiller. Mais Madame *Guion*, accuſée de dogmatiſer toûjours après avoir promis le ſilence, fut enlevée par ordre du Roi dans la même année 1695 & miſe en priſon à Vincennes, comme ſi elle eût été une perſonne dangereuſe dans l'Etat. Elle ne pouvait l'être, & ſes pieuſes rêveries ne méritaient pas l'attention du Souverain. Elle compoſa à Vincennes un gros volume de vers myſtiques, plus mauvais encor que ſa proſe; elle parodiait les vers des opéra. Elle chantait ſouvent:

CH. XXXVIII. *Madame Guion enfermée à Vincennes.*

L'amour pur & parfait va plus loin qu'on ne penſe:
On ne ſait pas, lorſqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni ſouffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des tems, des lieux & des circonſtances. Tandis qu'on tenait en priſon Madame *Guion*, qui avait épouſé JESUS-CHRIST dans une de ſes extaſes, & qui depuis ce tems-là ne priait plus les ſaints, diſant que la maîtreſſe de la maiſon ne devait pas s'adreſſer aux domeſtiques; dans ce tems-là, dis-je, on ſollicitait à Rome la canoniſation de *Marie d'Agreda*, qui avait eu plus de viſions & de révélations que tous les myſtiques enſemble; & pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde eſt plein, on pourſuivait en Sorbonne cette même *d'Agreda* qu'on voulait faire ſainte en Eſpagne. L'Univerſité de Salamanque condamnait la Sorbonne & en était condamnée. Il était difficile de dire de quel côté il y avait le plus d'abſurdité & de folie, mais c'en eſt ſans doute une très grande d'avoir donné à toutes les extravagances de cette eſpèce le poids qu'elles ont encor quelquefois. *a*)

Marie d'Agreda plus folle que la Guion, regardée comme ſainte.

a) Ce qu'on aurait dû remarquer, c'eſt que le Quiétiſme eſt dans *Don Quichotte*. Ce chevalier errant, dit qu'on doit ſervir *Dulcinée*, ſans autre récompenſe, que celle d'être ſon chevalier. *Sancho* lui répond: *Con eſta*

CH. XXXVIII.

Bossuet qui s'était longtems regardé comme le père & le maître de *Fénelon*, devenu jaloux de la réputation & du crédit de son disciple, & voulant toûjours conserver cet ascendant qu'il avait pris sur tous ses confreres, exigea que le nouvel Archevêque de Cambrai condamnât Madame *Guion* avec lui, & souscrivit à ses instructions pastorales. *Fénélon* ne voulut lui sacrifier ni ses sentimens ni son ame. On proposa des tempétamens, on donna des promesses: on se plaignit de part & d'autre, qu'on avait manqué de parole. L'Archevêque de Cambrai, en partant pour son diocèse, fit imprimer à Paris son livre *des Maximes des Saints*; ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son ame, & développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élèvent au-dessus des sens, & qui tendent à un état de perfection, où les ames ordinaires n'aspirent guères. L'Evêque de Meaux & ses amis se soulevèrent contre le livre. On le dénonça au Roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il était peu intelligible. Le Roi en parla à *Bossuet*, dont il respectait la réputation & les lumières. Celui-ci, se jettant aux genoux de son Prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plus tôt de la fatale hérésie de Monsieur de Cambrai.

Fénélon persécuté pour aimer DIEU.

Cet entousiasme ne parut pas sincère aux nombreux amis de *Fénélon*. Les courtisans pensèrent que c'était un tour de courtisan. Il était bien difficile qu'au fonds un homme comme *Bossuet* regardât comme une *hérésie* fatale la chimère pieuse d'aimer DIEU pour lui-même. Il se peut qu'il fût de bonne foi dans sa haine pour cette devotion mystique, & encor plus dans sa haine secrette pour *Fénélon*, & que confondant l'une avec l'autre, il portât de bonne foi cette accusation contre son confrere & son ancien ami, se figurant peut être que des délations qui deshonoreraient un homme de guerre, honorent un ecclésiastique, & que le zèle de la Religion sanctifie les mauvais procedés.

Très mauvais procédé de Bossuet.

Le Roi & Madame de *Maintenon* consultent aussi-tôt le père *de*

manera de amor he oydo yo predicar que se ha de amar a vuestro Señor por si solo, sin que nos mueva esperança de gloria o temor de pena; aunque yo le querria amar y servir por lo que puede ser.

de la Chaiſe ; le confeſſeur répond, que le livre de l'Archevêque eſt fort bon, que tous les Jéſuites en ſont édifiés, & qu'il n'y a que les Janſéniſtes qui le déſapprouvent. L'Evêque de Meaux n'était pas janſéniſte, mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les Jéſuites ne l'aimaient pas, & n'en étaient pas aimés. CH. XXXVIII. *Pape Innocent XII juge cette intelligible diſpute.*

La Cour & la ville furent diviſées, & toute l'attention tournée de ce côté laiſſa reſpirer les Janſéniſtes. *Boſſuet* écrivit contre *Fénélon.* Tous deux envoyérent leurs ouvrages au Pape *Innocent XII*, & s'en remirent à ſa déciſion. Les circonſtances ne paraiſſaient pas favorables à *Fénélon* : on avait depuis peu condamné violemment à Rome, dans la perſonne de l'Eſpagnol *Molinos*, le Quiétiſme dont on accuſait l'Archevêque de Cambrai. C'était le Cardinal *d'Etrées*, ambaſſadeur de France à Rome, qui avait pourſuivi *Molinos.* Ce Cardinal *d'Etrées*, que nous avons vû dans ſa vieilleſſe plus occupé des agrémens de la ſociété que de théologie, avait perſécuté *Molinos*, pour plaire aux ennemis de ce malheureux prêtre. Il avait même engagé le Roi à ſolliciter à Rome la condamnation, qu'il obtint aiſément. De ſorte que *Louis XIV* ſe trouvait, ſans le ſavoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des myſtiques.

Rien n'eſt plus aiſé, dans ces matières délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des paſſages reſſemblans à ceux d'un livre déja proſcrit. L'Archevêque de Cambrai avait pour lui les Jéſuites, le Duc de *Beauvilliers*, le Duc de *Chevreuſe*, & le Cardinal de *Bouillon* depuis peu ambaſſadeur de France à Rome. Monſieur de Meaux avait ſon grand nom & l'adheſion des principaux prélats de France. Il porta au Roi les ſignatures de pluſieurs Evêques & d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre *des Maximes des Saints.*

Telle était l'autorité de *Boſſuet*, que le pere *de la Chaiſe* n'oſa ſoutenir l'Archevêque de Cambrai auprès du Roi ſon pénitent, & que Madame de *Maintenon* abandonna abſolument ſon ami. Le Roi écrivit au Pape *Innocent XII* qu'on lui avait déféré le livre de l'Archevêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du Nonce, & qu'il preſſait Sa Sainteté de juger.

On prétendait, & on diſait même publiquement à Rome, & c'eſt un bruit qui a encor des partiſans, que l'Archevêque

de Cambrai n'était ainſi perſécuté, que parce qu'il s'était oppoſé à la déclaration du mariage ſecret du Roi & de Madame de *Maintenon*. Les inventeurs d'anecdotes prétendaient, que cette Dame avait engagé le père *de la Chaiſe* à preſſer le Roi de la reconnaître pour Reine, que le jéſuite avait adroitement remis cette commiſſion hazardeuſe à l'Abbé de *Fénélon*, & que ce précepteur des Enfans de France avait préféré l'honneur de la France & de ſes diſciples à ſa fortune; qu'il s'était jetté aux pieds de *Louis XIV* pour prévenir un éclat, dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la poſtérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant ſa vie. *b*)

CH. XXXVIII. *Fauſſes anecdotes.*

Il eſt très vrai, que *Fénélon* ayant continué l'éducation du Duc de Bourgogne depuis ſa nomination à l'archevêché de Cambrai, le Roi dans cet intervalle avait entendu parler confuſément de ſes liaiſons avec Madame *Guion* & avec Madame de *la Maiſon-Fort*: il crut d'ailleurs qu'il inſpirait au Duc de Bourgogne des maximes un peu auſtères, & des principes de gouvernement & de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une cenſure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légérement entrepriſes, de ce goût pour les fêtes & pour les plaiſirs, qui avaient caractériſé ſon régne.

Il voulut avoir une converſation avec le nouvel Archevêque ſur ſes principes de politique. *Fénélon*, plein de ſes idées, laiſſa entrevoir au Roi une partie des maximes, qu'il developpa enſuite dans les endroits du *Télemaque* où il traite du gouvernement; maximes plus approchantes de la république de *Platon*, que de la manière dont il faut gouverner les hommes. Le Roi après la converſation dit, qu'il avait entretenu le plus bel eſprit & le plus chimérique de ſon Royaume. Le Duc de Bourgogne fut inſtruit de ces paroles du Roi. Il les redit quelque tems après à Monſieur de *Malezieux*, qui lui enſeignait la géométrie. C'eſt ce que je tiens de Monſieur de *Malezieux*, & ce que le Cardinal de *Fleuri* m'a confirmé.

Louis XIV peu content des idées de Fénélon ſur le gouvernement

b) Ce conte ſe retrouve dans l'hiſtoire de *Louis XIV* imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce Monarque & de Madame de *Maintenon*, ſavent à quel point tout cela eſt éloigné de la vérité.

Depuis cette converſation le Roi crut aiſément, que *Fénélon* était auſſi romaneſque en fait de Religion qu'en politique. CH. XXXVIII.

Il eſt très certain que le Roi était perſonnellement piqué contre l'Archevêque de Cambrai. *Godet Deſmarêts* Evêque de Chartres, qui gouvernait Madame de *Maintenon* & St. Cyr avec le deſpotiſme d'un directeur, envenima le cœur du Roi. Ce Monarque fit ſon affaire principale de toute cette diſpute ridicule dans laquelle il n'entendait rien. Il était ſans doute très aiſé de la laiſſer tomber, puiſqu'en ſi peu de tems elle eſt tombée d'elle-même; mais elle faiſait tant de bruit à la Cour qu'il craignit une cabale encor plus qu'une héréſie. Voilà la véritable origine de la perſécution excitée contre *Fenélon*.

Le Roi ordonna au Cardinal de *Bouillon* alors ſon ambaſſadeur à Rome, par ſes lettres du mois d'Auguſte (que nous nommons ſi mal à propos *Aouſt*) 1697, de pourſuivre la condamnation d'un homme qu'on voulait abſolument faire paſſer pour un hérétique. Il écrivit de ſa propre main au Pape *Innocent XII*, pour le preſſer de décider.

La congrégation du St. Office nomma, pour inſtruire le procès, un dominicain, un jeſuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant & un auguſtin. C'eſt ce qu'on appelle à Rome les conſulteurs. Les Cardinaux & les Prélats laiſſent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie, pour ſe livrer à la politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oiſiveté. c) *Moines de Rome juges de Fénélon & des Bref. ſuns.*

Les conſulteurs examinèrent pendant trente-ſept conférences trente-ſept propoſitions, les jugèrent erronées à la pluralité des voix, & le Pape, à la tête d'une congrégation de Cardinaux, les condamna par un bref, qui fut publié & affiché dans Rome le 13 Mars 1699.

L'Evêque de Meaux triompha; mais l'Archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de ſa défaite. Il ſe ſoumit ſans reſtriction & ſans réſerve. Il monta lui-même en chaire à Cambrai, pour condamner ſon propre livre. Il empêcha ſes amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un ſavant qui pouvait ſe faire un grand parti par la per- *L'Archevêque de Cambrai ſe ſoumet.*

c) Le Nonce *Roberti* diſait: *biſogna informarſi di teologia e fare un fondo di politica.*

C. XXXVIII.

ſécution même, cette candeur ou ce grand art, lui gagnèrent tous les cœurs, & firent preſque haïr celui qui avait remporté la victoire. Il vécut toûjours depuis dans ſon diocèſe en digne Archevêque, en homme de lettres. La douceur de ſes mœurs, répandue dans ſa converſation comme dans ſes écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La perſecution & ſon *Télémaque* lui attirerent la vénération de l'Europe. Les Anglais ſurtout, qui firent la guerre dans ſon diocèſe, s'empreſſaient à lui témoigner leur reſpect. Le Duc de *Marlborough* prenait ſoin qu'on épargnât ſes terres. Il fut toûjours cher au Duc de Bourgogne qu'il avait élevé, & il aurait eu part au gouvernement, ſi ce Prince eût vécu.

Dans ſa retraite philoſophique & honorable, on voyait combien il était difficile de ſe détacher d'une Cour telle que celle de *Louis XIV*, car il y en a d'autres que pluſieurs hommes célèbres ont quittées ſans les regretter. Il en parlait toûjours avec un goût & un intérêt, qui perçait au travers de ſa reſignation. Pluſieurs écrits de philoſophie, de théologie, de belles-lettres furent le fruit de cette retraite. Le Duc d'Orleans, depuis régent du Royaume, le conſulta ſur des points épineux, qui intéreſſent tous les hommes, & auxquels peu d'hommes penſent. Il demandait, ſi l'on peut démontrer l'exiſtence d'un DIEU, ſi ce DIEU veut un culte, quel eſt le culte qu'il approuve, ſi l'on peut l'offenſer en choiſiſſant mal? Il faiſait beaucoup de queſtions de cette nature, en philoſophe qui cherchait à s'inſtruire, & l'Archevêque répondait en philoſophe & en théologien.

d) Ces vers ſe trouvent dans les poeſies de Madame *Guion* entre le neveu de Mr. l'Archeveque de Cambrai, m'ayant aſſuré plus d'une fois qu'ils étaient de ſon oncle, & qu'il les lui avait entendu réciter le jour même qu'il les avait faits, on a dû reſtituer ces vers à leur véritable auteur. Ils ont été imprimés dans cinquante exemplaires de l'edition du *Télémaque* faite par les ſoins du Marquis de *Fénélon* en Hollande, & ſupprimés dans les autres exemplaires.

Je ſuis obligé de réitérer ici que j'ai en main la lettre de *Ramſay*, élève de Mr. de *Fénelon*, dans laquelle il me dit: S'il était né en Angleterre, il aurait développé ſon genie & donné l'eſſor à ſes principes qu'on n'a jamais bien connus.

L'auteur du *dictionnaire hiſtorique, littéraire & critique d'Avignon* 1759, dit à l'article *Fenelon*, qu'il était arti-

Ch. XXXVIII.

Après avoir été vaincu ſur des diſputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable qu'il ne ſe mêlât point des querelles du Janſeniſme ; cependant il y entra. Le Cardinal de *Noailles* avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort ; l'Archevêque de Cambrai en uſa de même. Il eſpéra qu'il reviendrait à la Cour, & qu'il y ſerait conſulté, tant l'eſprit humain a de peine à ſe détacher des affaires, quand une fois elles ont ſervi d'aliment à ſon inquiétude. Ses deſirs cependant étaient modérés comme ſes écrits ; & même ſur la fin de ſa vie il mépriſa enfin toutes les diſputes, ſemblable en cela ſeul à l'Evêque d'Avranche *Huet*, l'un des plus ſavans hommes de l'Europe, qui ſur la fin de ſes jours reconnut la vanité de la plûpart des ſciences, & celle de l'eſprit humain. L'Archevêque de Cambrai (qui le croirait ?) parodia ainſi un air de *Lulli* :

Fénélon détrompe enfin des ſottes diſputes.

Jeune, j'étais trop ſage,
Et voulais trop ſavoir :
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en préſence de ſon neveu le Marquis de *Fénélon*, depuis ambaſſadeur à la Haie. C'eſt de lui que je les tiens. *d*) Je garantis la certitude de ce fait. Il ſerait peu

ſcieux, ſouple, flatteur & diſſimulé. Il ſe fonde pour flétrir ainſi ſa mémoire, ſur un libelle de l'Abbé *Philippeaux* ennemi de ce grand homme. Enſuite il aſſure que l'Archeveque de Cambrai était *un pauvre theologien*, parce qu'il n'était pas janſéniſte. Nous ſommes inondés depuis peu de dictionnaires qui ſont des libelles diffamatoires. Jamais la littérature n'a été ſi deshonorée, ni la vérité ſi attaquée. Le même auteur nie que Mr. *Ramſay* m'ait écrit la lettre dont je parle, & il la nie avec une groſſièreté inſultante, quoiqu'il ait tiré une grande partie de ſes articles du *Siécle de Louis XIV*. Les plagiaires janſéniſtes ne ſont pas polis : moi qui ne ſuis ni quieteſte, ni janſéniſte, ni moliniſte, je n'ai autre choſe à lui répondre, ſinon que j'ai la lettre. Voici les propres paroles, *were he born in a free country he would have diſplay'd his whole genius and given full carreer to his own principles never known.*

Ch. XXXVIII.

important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voyons ſouvent avec des regards différens, dans la triſte tranquillité de la vieilleſſe, ce qui nous a paru ſi grand & ſi intereſſant dans l'âge où l'eſprit plus actif eſt le jouet de ſes deſirs & de ſes illuſions.

Ces diſputes longtems l'objet de l'attention de la France, ainſi que beaucoup d'autres nees de l'oiſiveté, ſe ſont évanouies. On s'étonne aujourd'hui qu'elles ayent produit tant d'animoſités. L'eſprit philoſophe qui gagne de jour en jour, ſemble aſſurer la tranquillité publique, & les fanatiques mêmes qui s'elevent contre les philoſophes, leur doivent la paix dont ils jouiſſent & qu'ils cherchent à perdre.

L'affaire du Quiétiſme ſi malheureuſement importante ſous *Louis XIV*, aujourd'hui ſi mépriſée & ſi oubliée, perdit à la Cour le Cardinal de *Bouillon*. Il était neveu de ce célèbre *Turenne* à qui le Roi avait dû ſon ſalut dans la guerre civile, & depuis l'agrandiſſement de ſon Royaume.

Uni par l'amitié avec l'Archevêque de Cambrai, & chargé des ordres du Roi contre lui, il chercha à concilier ces deux devoirs. Il eſt conſtant par ſes lettres qu'il ne trahit jamais ſon miniſtère en étant fidèle à ſon ami. Il preſſait le jugement du Pape ſelon les ordres de la Cour, mais en même tems il tâchait d'amener les deux partis à une conciliation.

Un prêtre Italien nommé *Giori*, qui était auprès de lui l'eſpion de la faction contraire, s'introduiſit dans ſa confiance, & le calomnia dans ſes lettres, & pouſſant la perfidie juſqu'au bout, il eut la baſſeſſe de lui demander un ſecours de mille écus, & après l'avoir obtenu il ne le revit jamais.

Ce furent les lettres de ce miſérable qui perdirent le Cardinal de *Bouillon* à la Cour. Le Roi l'accabla de reproches comme s'il avait trahi l'Etat. Il paraît pourtant par toutes ſes dépêches qu'il s'était conduit avec autant de ſageſſe que de dignité.

Il obéiſſait aux ordres du Roi en demandant la condamnation de quelques maximes prieuſement ridicules des myſtiques, qui ſont les alchimiſtes de la Religion. Mais il était fidèle à l'amitié en éludant les coups que l'on voulait porter à la perſonne de *Fénélon*. Suppoſé qu'il importât à l'Egliſe qu'on

n'aimât pas DIEU pour lui-même, il n'importait pas que l'Archevêque de Cambrai fût flétri. Mais le Roi malheureuſement voulut que *Fénélon* fût condamné, ſoit aigreur contre lui, ce qui ſemblait au deſſous d'un grand Roi, ſoit aſſerviſſement au parti contraire, ce qui ſemble encor plus au deſſous de la dignité du Trône. Quoi qu'il en ſoit, il écrivit au Cardinal de *Bouillon* le 16 Mars 1699 une lettre de reproches très mortifiante. Il déclare dans cette lettre qu'il veut la condamnation de l'Archevêque de Cambrai, elle eſt d'un homme piqué. Le *Télémaque* faiſait alors un grand bruit dans toute l'Europe; & *les Maximes des Saints* que le Roi n'avait point lues étaient punies des maximes répandues dans le *Télémaque* qu'il avait lues. CH. XXXVIII.

On rappella auſſi-tôt le Cardinal de *Bouillon*. Il partit; mais ayant appris à quelques milles de Rome que le Cardinal doyen était mort, il fut obligé de revenir ſur ſes pas pour prendre poſſeſſion de cette dignité qui lui appartenait de droit, étant, quoique jeune encor, le plus ancien des Cardinaux.

La place de doyen du ſacré Collège donne à Rome de très grandes prérogatives, & ſelon la manière de penſer de ce tems-là, c'était une choſe agréable pour la France qu'elle fût occupée par un Français.

Ce n'était point d'ailleurs manquer au Roi que de ſe mettre en poſſeſſion de ſon bien, & de partir enſuite. Cependant, cette démarche aigrit le Roi ſans retour. Le Cardinal en arrivant en France fut exilé, & cet exil dura dix années entières.

Enfin, laſſé d'une ſi longue diſgrace, il prit le parti de ſortir de France pour jamais en 1710, dans le tems que *Louis XIV* ſemblait accablé par les alliés, & que le Royaume était menacé de tous côtés.

Le Prince *Eugène*, & le Prince d'*Auvergne* ſes parens, le reçurent ſur les frontières de Flandres où ils étaient victorieux. Il renvoya au Roi la croix de l'ordre du *St. Eſprit*, & la démiſſion de ſa charge de grand-Aumônier de France, en lui écrivant ces propres paroles: » Je reprends la liberté » que me donnaient ma naiſſance de Prince étranger fils d'un » Souverain ne dépendant que de DIEU, & ma dignité de » Cardinal de la ſainte Egliſe Romaine & de doyen du ſacré

CH. XXXVIII.

» Collège.... Je tâcherai de travailler le reſte de mes jours » à ſervir DIEU & l'Egliſe dans la premiere place après la » ſuprême, &c.

Sa prétention de Prince indépendant lui paraiſſait fondée non-ſeulement ſur l'axiome de pluſieurs juriſconſultes, qui aſſurent que, *qui renonce à tout n'eſt plus tenu à rien*; & que tout homme eſt libre de choiſir ſon ſejour; mais ſur ce qu'en effet ce Cardinal était né à Sédan dans le tems que ſon pere était encor Souverain de Sédan, il regardait ſa qualité de Prince indépendant comme un caractere ineffaçable. Et quant au titre de Cardinal doyen qu'il appelle la premiere place après la ſuprême, il ſe juſtifiait par l'exemple de tous ſes prédéceſſeurs qui ont paſſé inconteſtablement avant les Rois à toutes les cérémonies de Rome.

La Cour de France & le Parlement de Paris avaient des maximes entierement différentes. Le Procureur-Général *d'Agueſſeau*, depuis Chancelier, l'accuſa devant les Chambres aſſemblées, qui rendirent contre lui un décret de priſe de corps, & confiſquèrent tous ſes biens. Il vécut à Rome honoré quoique pauvre, & mourut victime du Quiétiſme qu'il mépriſait, & de l'amitié qu'il avait noblement conciliée avec ſon devoir.

Il ne faut pas omettre que lorſqu'il ſe retira des Pays-Bas à Rome, on ſembla craindre à la Cour qu'il ne devînt Pape. J'ai entre les mains la lettre du Roi au Cardinal de *la Trimouille* du 26 Mai 1710, dans laquelle il manifeſte cette crainte. » On peut tout préſumer, dit-il, d'un ſujet prévenu de l'o- » pinion qu'il ne dépend que de lui ſeul. Il ſuffira que la place » dont le Cardinal de *Bouillon* eſt préſentement ébloui lui » paraiſſe inférieure à ſa naiſſance & à ſes talens; il ſe croira » toute voie permiſe pour parvenir à la premiere place de » l'Egliſe, lorſqu'il en aura contemplé la ſplendeur de plus » près.

Ainſi en décretant le Cardinal de *Bouillon*, & en donnant ordre qu'on le *mît dans les priſons de la conciergerie ſi on pouvait ſe ſaiſir de lui*, on craignit qu'il ne montât ſur un trône qui eſt regardé comme le premier de la terre par tous ceux de la Religion Catholique, & qu'alors en s'uniſſant avec les en-

ennemis de *Louis XIV*, il ne ſe vengeât encor plus que le Prince *Eugene*, les armes de l'Egliſe ne pouvant rien par elles-mêmes, mais pouvant alors beaucoup par celles d'Autriche. CH. XXXVIII.

CHAPITRE TRENTE-NEUVIEME.

Diſputes ſur les cérémonies chinoiſes. Comment ces querelles contribuerent à faire proſcrire le Chriſtianiſme à la Chine.

CE n'était pas aſſez pour l'inquiétude de notre eſprit, que nous diſputaſſions au bout de dix-ſept cent ans ſur des points de notre Religion, il falut encor que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette diſpute ne produiſit pas de grands mouvemens, mais elle caractériſa, plus qu'aucune autre, cet eſprit actif, contentieux & querelleur qui regne dans nos climats.

Le jeſuite *Matthieu Ricci*, ſur la fin du dix-ſeptiéme ſiecle, avait été un des premiers miſſionnaires de la Chine. Les Chinois étaient & ſont encor, en philoſophie & en littérature, à-peu-près ce que nous étions il y a deux cent ans. Le reſpect pour leurs anciens maîtres leur preſcrit des bornes qu'ils n'oſent paſſer. Le progrès dans les ſciences eſt l'ouvrage du tems & de la hardieſſe de l'eſprit. Mais la morale & la police étant plus aiſées à comprendre que les ſciences, & s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encore, il eſt arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, ſont reſtés mediocres dans les ſciences, & le premier peuple de la terre dans la morale & dans la police, comme le plus ancien.

Chriſtianiſme en Chine.

Après *Ricci*, beaucoup d'autres Jeſuites pénetrèrent dans ce vaſte Empire; & à la faveur des ſciences de l'Europe, ils parvinrent à jetter ſecrettement quelques ſemences de la Religion Chrétienne, parmi les enfans du peuple, qu'ils inſtruiſirent comme ils purent. Des Dominicains, qui partageaient la miſſion, accuſérent les Jeſuites de permettre l'idolatrie en prêchant

le Chriſtianiſme. La queſtion était délicate, ainſi que la conduite qu'il falait tenir à la Chine.

CH. XXXIX.

Les loix & la tranquillité de ce grand Empire ſont fondées ſur le droit le plus naturel enſemble & le plus ſacré, le reſpect des enfans pour les pères. A ce reſpect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale, & ſurtout à *Confutzée*, nommé par nous *Confucius*, ancien ſage, qui près de ſix cent ans avant la fondation du Chriſtianiſme, leur enſeigna la vertu.

Les familles s'aſſemblent en particulier à certains jours, pour honorer leurs ancêtres, les lettrés en public, pour honorer *Confutzée*. On ſe proſterne, ſuivant leur manière de ſaluer les ſupérieurs, ce qui dans toute l'Aſie s'appellait autrefois *adorer*. On brule des bougies & des paſtilles. Des Colao, que les Eſpagnols ont nommé Mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la ſalle où l'on vénère *Confutzée*, des animaux dont on fait enſuite des repas. Ces cérémonies ſont-elles idolatriques? ſont-elles purement civiles? reconnaît-on ſes pères & *Confutzée* pour des Dieux? ſont-ils même invoqués ſeulement comme nos ſaints? eſt-ce enfin un uſage politique, dont quelques Chinois ſuperſtitieux abuſent? C'eſt ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la Chine, & ce qu'on ne pouvait décider en Europe.

Dominicains contre jéſuites en Chine

Les Dominicains déférèrent les uſages de la Chine à l'Inquiſition de Rome en 1645. Le St. Office, ſur leur expoſé, défendit ces cérémonies chinoiſes, juſqu'à ce que le Pape en décidât.

Les Jéſuites ſoutinrent la cauſe des Chinois & de leurs pratiques, qu'il ſemblait qu'on ne pouvait proſcrire, ſans fermer toute entrée à la Religion Chrétienne, dans un Empire ſi jaloux de ſes uſages. Ils repréſenterent leurs raiſons. L'Inquiſition en 1656 permit aux lettrés de révérer *Confutzée*, & aux enfans Chinois d'honorer leurs pères, *en proteſtant contre la ſuperſtition, s'il y en avait.*

Procès de la Chine en Cour de Rome.

L'affaire étant indéciſe, & les miſſionnaires toûjours diviſés, le procès fut ſollicité à Rome de tems en tems, & cependant les jéſuites qui étaient à Pekin, ſe rendirent ſi agréables à l'Empereur *Camhi* en qualité de mathématiciens, que ce Prince, célèbre par ſa bonté & par ſes vertus, leur permit enfin

d'être miſſionnaires & d'enſeigner publiquement le Chriſtianiſme. Il n'eſt pas inutile d'obſerver, que cet Empereur ſi deſpotique & petit-fils du conquérant de la Chine, étoit cependant ſoumis par l'uſage aux loix de l'Empire, qu'il ne put de ſa ſeule autorité permettre le Chriſtianiſme, qu'il fallut s'adreſſer à un tribunal, & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des Jéſuites. Enfin en 1692 le Chriſtianiſme fut permis à la Chine, par les ſoins infatigables & par l'habileté des ſeuls Jéſuites. CH. XXXIX.

Il y a dans Paris une maiſon établie pour les miſſions étrangères. Quelques prêtres de cette maiſon étoient alors à la Chine. Le Pape, qui envoye des vicaires apoſtoliques dans tous les pays qu'on appelle *les parties des infidèles*, choiſit un prêtre de cette maiſon de Paris, nommé *Maigrot*, pour aller préſider en qualité de vicaire à la miſſion de la Chine, & lui donna l'evêché de Conon, petite province Chinoiſe dans le Fokien. Ce Français, Evêque à la Chine, déclara non-ſeulement les rites obſervés pour les morts, ſuperſtitieux & idolâtres, mais il déclara les lettrés athées. C'étoit le ſentiment de tous les rigoriſtes de France. Ces mêmes hommes qui ſe ſont tant recriés contre *Bayle*, qui l'ont tant blâmé d'avoir dit qu'une ſociété d'athées pouvoit ſubſiſter, qui ont tant écrit qu'un tel établiſſement eſt impoſſible, ſoutenoient fiérement que cet établiſſement floriſſoit à la Chine dans le plus ſage des gouvernemens. Les Jéſuites eurent plus alors à combattre les miſſionnaires leurs confrères, que les Mandarins & le peuple. Ils repréſentèrent à Rome, qu'il paroiſſoit aſſez incompatible que les Chinois fuſſent à la fois athées & idolâtres. On reprochoit aux lettrés de n'admettre que la matière, en ce cas il étoit difficile qu'ils invoquaſſent les ames de leurs pères & celle de *Confutzée*. Un de ces reproches ſemble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradictoire, comme il arrive ſouvent parmi nous. Mais il falloit être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs, pour démêler ce contradictoire. Le procès de l'Empire de la Chine dura longtems en Cour de Rome. Cependant on attaqua les Jéſuites de tous côtés.

Contradiction impertinente au ſujet de la Chine.

Un de leurs ſavans miſſionnaires, le père *le Comte*, avoit

CH. XXXIX.

écrit dans ſes mémoires de la Chine, » que ce peuple a con-
» ſervé pendant deux mille ans la connaiſſance du vrai DIEU ;
» qu'il a ſacrifié au Créateur dans le plus ancien temple de
» l'univers, que la Chine a pratiqué les plus pures leçons de
» la morale, tandis que l'Europe était dans l'erreur & dans la
» corruption.

Culte d'un ſeul Dieu plus ancien à la Chine qu'ailleurs.

Nous avons vû que cette nation remonte, par une hiſtoire autentique, & par une ſuite de trente-ſix éclipſes de ſoleil calculées, juſqu'au-delà du tems où nous plaçons d'ordinaire le deluge univerſel. Jamais les lettres n'ont eu d'autre Religion que l'adoration d'un Etre ſuprême. Leur culte fut la juſtice. Ils ne purent connaître les loix ſucceſſives que DIEU donna à *Abraham*, à *Moiſe*, & enfin la loi perfectionnée du Meſſie, inconnue ſi longtems aux peuples de l'Occident & du Nord. Il eſt conſtant que les Gaules, la Germanie, l'Angleterre, tout le Septentrion, étaient plongés dans l'idolâtrie la plus barbare, quand les tribunaux du vaſte Empire de la Chine cultivaient les mœurs & les loix, en reconnaiſſant un ſeul DIEU, dont le culte ſimple n'avait jamais changé parmi eux. Ces vérités évidentes devaient juſtifier les expreſſions du jeſuite *le Comte*. Cependant, comme on pouvait trouver dans ces propoſitions quelque idée qui choque un peu les idées reçues, on les attaqua en Sorbonne.

Diſputes ridicules en Sorbonne ſur la Chine.

L'Abbé *Boileau*, frère de *Deſpréaux*, non moins critique que ſon frère, & plus ennemi des Jéſuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blaſphême. L'Abbé *Boileau* était un eſprit vif & ſinguliet, qui écrivait comiquement des choſes ſérieuſes & hardies. Il eſt l'auteur du livre des *Flagellans*, & de quelques ouvrages de cette eſpèce. Il diſait qu'il les écrivait en latin, de peur que les Evêques ne le cenſuraſſent, & *Deſpréaux* ſon frère diſait de lui, *S'il n'avait été docteur de Sorbonne, il aurait été docteur de la comédie Italienne*. Il déclama violemment contre les Jeſuites & les Chinois, & commença par dire, que *l'eloge de ces peuples avait ébranlé ſon cerveau chrétien*. Les autres cerveaux de l'aſſemblée furent ébranlés auſſi. Il y eut quelques débats. Un docteur nommé *le Sage* opina, qu'on envoyât ſur les lieux douze de ſes confrères des plus robuſtes, s'inſtruire à fond de la cauſe. La ſcène fut violente ;

Chine déclarée hérétique par Sorbonne.

mais enfin la Sorbonne déclara les louanges des Chinois, fauſſes, ſcandaleuſes, téméraires, impies & herétiques.

CH. XXXIX.

Cette querelle, qui fut vive, envenima celle des cérémonies, & enfin le Pape *Clément XI* envoya l'année d'après un légat à la Chine. Il choiſit *Thomas Maillard de Tournon*, patriarche titulaire d'Antioche. Le patriarche ne put arriver qu'en 1705. La Cour de Pékin avait ignoré juſques-là, qu'on la jugeait à Rome & à Paris. L'Empereur *Camhi* reçut d'abord le patriarche *de Tournon* avec beaucoup de bonté. Mais on peut juger quelle fut ſa ſurpriſe, quand les interprètes de ce légat lui apprirent que les chrétiens, qui prêchaient leur Religion dans ſon Empire, ne s'accordaient point entre eux, & que ce légat venait pour terminer une querelle dont la Cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les miſſionnaires, excepté les Jeſuites, condamnaient les anciens uſages de l'Empire, & qu'on ſoupçonnait même ſa Majeſté Chinoiſe & les lettrés d'être des athées, qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait un ſavant Evêque de Conon, qui expliquerait tout cela, ſi ſa Majeſté daignait l'entendre. La ſurpriſe du Monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des Evêques dans ſon Empire. Mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voyant que ce Prince indulgent pouſſa la bonté juſqu'à permettre à l'Evêque de Conon de venir lui parler contre la Religion, contre les uſages de ſon pays, & contre lui-même. L'Evêque de Conon fut admis à ſon audience. Il ſavait très peu de chinois. L'Empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractères peints en or au deſſus de ſon trône. *Maigrot* n'en put lire que deux: mais il ſoutint que les mots *kingenen*, que l'Empereur avait écrits lui-même ſur des tablettes, ne ſignifiaient pas *Adorez le Seigneur du Ciel*. L'Empereur eut la patience de lui expliquer, que c'était préciſément le ſens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen. Il juſtifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'Evêque fut inflexible. On peut croire, que les Jeſuites avaient plus de crédit à la Cour que lui. L'Empereur, qui par les loix pouvait le faire punir de mort, ſe contenta de le bannir. Il ordonna, que tous les Européens, qui voudraient reſter dans le ſein de l'Empire,

Un Maigrot nommé Evêque d'une province Chinoiſe, critique l'Empereur.

viendraient désormais prendre de lui des lettres-patentes, & subir un examen.

CH. XXXIX.

Pour le légat *de Tournon*, il eut ordre de sortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nanquin, il y donna un mandement, qui condamnait absolument les rits de la Chine à l'égard des morts, & qui défendait qu'on se servît du mot dont s'était servi l'Empereur, pour signifier *le Dieu du Ciel*.

Tournon légat à la Chine, renvoyé

Alors le légat fut relegué à Macao, dont les Chinois sont toûjours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à Macao, le Pape lui envoyait la barrette, mais elle ne lui servit qu'à le faire mourir Cardinal. Il finit sa vie en 1710. Les ennemis des Jésuites leur imputerent sa mort. Ils pouvaient se contenter de leur imputer son exil.

Ces divisions, parmi les étrangers qui venaient instruire l'Empire, décréditerent la Religion qu'ils annonçaient. Elle fut encor plus décriée, lorsque la Cour, ayant apporté plus d'attention à connaître les Européans, fut que non-seulement les missionnaires étaient ainsi divisés, mais que parmi les négocians qui abordaient à Canton, il y avait plusieurs sectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'Empereur *Camhi* mourut en 1724. C'était un Prince amateur de tous les arts de l'Europe. On lui avait envoyé des jésuites très éclairés, qui par leurs services mérièrent son affection, & qui obtinrent de lui, comme on l'a déja dit, la permission d'exercer & d'enseigner publiquement le Christianisme.

Son quatriéme fils *Yontching*, nommé par lui à l'Empire au préjudice de ses aînés, prit possession du trône sans que ces aînés murmurassent. La piété filiale, qui est la base de cet Empire, fait que dans toutes les conditions c'est un crime & un opprobre de se plaindre des dernieres volontés d'un pere.

L'Empereur Yontching le meilleur des Princes.

Le nouvel Empereur *Yontching* surpassa son pére dans l'amour des loix & du bien public. Aucun Empereur n'encouragea plus l'agriculture. Il porta son attention sur ce premier des arts nécessaires, jusqu'à élever au grade de Mandarin du huitieme ordre, dans chaque province, celui des laboureurs qui

ſerait jugé, par les Magiſtrats de ſon canton, le plus diligent, le plus induſtrieux & le plus honnête homme, non que ce laboureur dût abandonner un métier où il avait reuſſi, pour exercer les fonctions de la judicature qu'il n'aurait pas connues, il reſtait laboureur avec le titre de Mandarin, il avait le droit de s'aſſeoir chez le Vice-Roi de la province, & de manger avec lui. Son nom était écrit en lettres d'or dans une ſalle publique. On dit que ce réglement ſi éloigné de nos mœurs, & qui peut-être les condamne, ſubſiſte encore. Ch. XXXIX.

Ce Prince ordonna que dans toute l'étendue de l'Empire on n'exécutât perſonne à mort avant que le procès criminel lui eût été envoyé, & même préſenté trois fois. Deux raiſons qui motivent cet édit ſont auſſi reſpectables que l'édit même. L'une eſt le cas qu'on doit faire de la vie de l'homme, l'autre la tendreſſe qu'un Roi doit à ſon peuple.

Belles actions de Yonching

Il fit établir de grands magazins de riz dans chaque province avec une œconomie qui ne pouvait être à charge au peuple, & qui prévenait pour jamais les diſettes. Toutes les provinces faiſaient éclater leur joie par de nouveaux ſpectacles, & leur reconnaiſſance en lui érigeant des arcs de triomphe. Il exhorta par un édit à ceſſer ces ſpectacles qui ruinaient l'œconomie qu'il avait recommandée, & défendit qu'on lui élevât des monumens. *Quand j'ai accordé des graces*, dit-il dans ſon reſcript aux Mandarins, *ce n'eſt pas pour avoir une vaine réputation; je veux que le peuple ſoit heureux, je veux qu'il ſoit meilleur, qu'il rempliſſe tous ſes devoirs: voilà les ſeuls monumens que j'accepte.*

Il proſcrit ſolemnellement la Religion Chrétienne.

Tel était cet Empereur, & malheureuſement ce fut lui qui proſcrivit la Religion Chrétienne. Les Jéſuites avaient déja pluſieurs égliſes publiques, & même quelques Princes du Sang Impérial avaient reçu le baptême: on commençait à craindre des innovations funeſtes dans l'Empire. Les malheurs arrivés au Japon faiſaient plus d'impreſſion ſur les eſprits, que la pureté du Chriſtianiſme trop généralement méconnu n'en pouvait faire. On ſut que préciſément en ce tems-là les diſputes qui aigriſſaient les miſſionnaires de différens ordres les uns contre les autres avaient produit l'extirpation de la Religion Chrétienne dans le Tonquin, & ces mêmes diſputes qui écla-

CH. XXXIX.

taient encor plus à la Chine, indiſpoſèrent tous les tribunaux contre ceux qui venant prêcher leur loi n'étaient pas d'accord entre eux ſur cette loi même. Enfin on apprit qu'à Canton il y avait des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Anglais, qui quoique chrétiens ne paſſaient pas pour être de la Religion des chrétiens de Macao.

Miſſionnaires chaſſés publiquement.

Toutes ces réflexions réunies déterminèrent enfin le ſuprême tribunal des rites à défendre l'exercice du Chriſtianiſme. L'arrêt fut porté le 10 Janvier 1724, mais ſans aucune flétriſſure, ſans décerner de peines rigoureuſes, ſans le moindre mot offenſant contre les miſſionnaires, l'arrêt même invitant l'Empereur à conſerver à Pékin ceux qui pourraient être utiles dans les mathématiques. L'Empereur confirma l'arrêt, & ordonna par ſon edit qu'on renvoyât les miſſionnaires à Macao, accompagnés d'un Mandarin, pour avoir ſoin d'eux dans le chemin, & pour les garantir de toute inſulte. Ce ſont les propres mots de l'édit.

Il en garda quelques-uns auprès de lui, entr'autres le jéſuite nommé *Parennin*, dont j'ai déja fait l'éloge, homme célèbre par ſes connaiſſances & par la ſageſſe de ſon caractère, qui parlait très bien le chinois & le tartare. Il était néceſſaire, non-ſeulement comme interprète, mais comme bon mathématicien. C'eſt lui qui eſt principalement connu parmi nous, par les réponſes ſages & inſtructives ſur les ſciences de la Chine, aux difficultés ſavantes d'un de nos meilleurs philoſophes. Ce religieux avait eu la faveur de l'Empereur *Camhi*, & conſervait encor celle d'*Yontching*. Si quelqu'un avait pû ſauver la Religion Chrétienne, c'était lui. Il obtint avec deux autres jéſuites audience du Prince frère de l'Empereur, chargé d'examiner l'arrêt & d'en faire le rapport. *Parennin* rapporte avec candeur ce qui leur fut répondu. Le Prince qui les protégeait leur dit: *Vos affaires m'embarraſſent, j'ai lû les accuſations portées contre vous: Vos querelles continuelles avec les autres Européans ſur les rites de la Chine vous ont nui infiniment. Que diriez-vous ſi nous tranſportant dans l'Europe nous y tenions la même conduite que vous tenez ici? en bonne foi le ſouffririez-vous?* Il était difficile de répliquer à ce diſcours. Cependant ils obtinrent que ce Prince parlât à l'Empereur

Belle mercuriale aux miſſionnaires.

en

en leur faveur, & lorſqu'ils furent admis aux pieds du trône, l'Empereur leur déclara qu'il renvoyait enfin tous ceux qui ſe diſaient miſſionnaires. CH. XXXIX.

Nous avons déja rapporté ces paroles, *Si vous avez ſû tromper mon père, n'eſpérez pas me tromper de même.* a)

Grands maux occaſionnés par ces miſſionnaires.

Malgré les ordres ſages de l'Empereur, quelques Jéſuites revinrent depuis ſecrettement dans les provinces ſous le ſucceſſeur du célèbre *Yontching*, ils furent condamnés à la mort, pour avoir violé manifeſtement les loix de l'Empire. C'eſt ainſi que nous faiſons executer en France les prédicans huguenots qui viennent faire des attroupemens malgré les ordres du Roi. Cette fureur des proſélites, eſt une maladie particulière à nos climats, ainſi qu'on l'a déja remarqué; elle a toûjours été inconnue dans la haute Aſie. Jamais ces peuples n'ont envoyé de miſſionnaires en Europe, & nos nations ſont les ſeules qui ayent voulu porter leurs opinions comme leur commerce aux deux extrémités du globe.

Sageſſe des Aſiatiques en un point.

Les Jéſuites mêmes attirèrent la mort à pluſieurs Chinois, & ſurtout à deux Princes du Sang qui les favoriſaient. N'étaient-ils pas bien malheureux de venir du bout du monde mettre le trouble dans la famille Impériale, & faire périr deux Princes par le dernier ſupplice? Ils crurent rendre leur miſſion reſpectable en Europe, en prétendant que DIEU ſe déclarait pour eux, & qu'il avait fait paraître quatre croix dans les nuées ſur l'horiſon de la Chine. Ils firent graver les figures de ces croix dans leurs *Lettres édifiantes & curieuſes*; mais ſi DIEU avait voulu que la Chine fût chrétienne, ſe ſerait-il contenté de mettre des croix dans l'air, ne les aurait-il pas miſes dans le cœur des Chinois?

Miracle ridicule.

a) Voyez l'*Eſſai ſur les mœurs.*

PRECIS
DU
SIÉCLE
DE
LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'Europe, après la mort de LOUIS *XIV.*

CH. I. NOus avons donné avec quelque étendue une idée du ſiecle de *Louis XIV*, ſiécle des grands hommes, des beaux arts & de la politeſſe : il fut marqué, il eſt vrai, comme tous les autres par des calamités publiques & particulières, inſéparables de la nature humaine, mais tout ce qui peut conſo-

a) Apres tous les abſurdes menſonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus mémoires de Madame *Maintenon*, & dans les notes de *la Beaumelle* inſérées dans ſon édition du ſiecle de *Louis XIV* à Francfort, le lecteur ne ſera point ſurpris que cet auteur ait oſé avancer que la grande ſalle etait remplie d'officiers armés ſous leurs habits. Cela n'eſt pas vrai, j'y étais; il y avait beaucoup plus de gens de robe & de ſimples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encor moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apoſtés avec des piſtolets & de révolter les eſprits qui etaient tous diſpoſés

LOUIS XV.

ler les hommes dans la miſère de leur condition faible & périſſable, ſemble avoir été prodigué dans ce ſiecle. Il faut voir maintenant ce qui ſuivit ce régne, orageux dans ſon commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé enſuite de grandes adverſités & de quelque bonheur, & finiſſant dans une triſteſſe aſſez ſombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes. Ch. I.

Louis XV étoit un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile, & trop dangereux d'aſſembler les Etats-Généraux pour régler les prétentions à la régence. Le Parlement de Paris l'avoit déja donnée à deux Reines, il la donna au Duc d'Orléans. Il avoit caſſé le teſtament de *Louis XIII*: il caſſa celui de *Louis XIV*. *Philippe* Duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître abſolu par ce même Parlement qu'il envoya bientôt après en exil. a) *Teſtament de Louis XIV caſſé. Septembre 1715.*

Pour mieux ſentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde ſont gouvernées, il faut remarquer que l'Empire Ottoman, qui avoit pû attaquer l'Empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la concluſion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les Chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aiſément en 1715 du Péloponeſe, que le célèbre *Moroſini*, ſurnommé *le Péloponéſiaque*, avoit pris ſur eux vers la fin du dix-ſeptiéme ſiécle, & qui étoit reſté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'Empereur garant de cette paix fut obligé de ſe déclarer contre les Turcs. Le Prince *Eugène* qui les avoit déja battus autrefois à Zenta, paſſa le Danube, & livra bataille, près de Peterwaradin, au Grand-Viſir *Ali*, favori du Sultan *Achmet III*, & remporta la victoire la plus ſignalée. *Guerre de l'Allemagne contre le Turque en 1715.*

en faveur du Duc d'Orléans. Il n'y avoit autour du palais où l'on rend la juſtice qu'un détachement des Gardes Françoiſes & Suiſſes. Cette fable que la grande ſalle étoit pleine d'officiers armés ſous leurs habits, eſt tirée des memoires de la régence & de la vie de *Philippe* Duc d'Orleans, ouvrages de tenebres imprimés en Hollande & remplis de fauſſetés.

L'auteur des memoires de *Maintenon* avance que *le Préſident Lubert, le premier Préſident de Mauſons, & pluſieurs membres de l'aſſemblée étoient prêts de ſe déclarer contre le Duc d'Orleans.*

Il y avoit en effet un Préſident *de Lubert*, mais qui n'étoit que Pré-

1717 *Comte de Bonneval.*

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un Français célebre par ſes avantures ſingulières. Un Comte de *Bonneval*, qui avait quitté le ſervice de France ſur quelques mécontentemens du Miniſtere, Major-Général alors ſous le Prince *Eugène*, ſe trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janiſſaires, il n'avait auprès de lui que deux cent ſoldats de ſon régiment, il réſiſta une heure entière, & ayant été abattu d'un coup de lance, dix ſoldats qui lui reſtaient le portèrent à l'armée victorieuſe. Ce même homme proſcrit en France, vint enſuite ſe marier publiquement à Paris; & quelques années après il alla prendre le turban à Conſtantinople, où il eſt mort Bacha.

Le Grand-Viſir *Ali* fut bleſſé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'etaient pas encor adoucies; ce Viſir avant d'expirer fit maſſacrer un Général de l'Empereur qui était ſon priſonnier. *b*)

1717 *Victoires du Prince Eugène.*

L'année d'après le Prince *Eugène* aſſiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garniſon; il ſe vit lui-même aſſiégé par une armée innombrable de Turcs, qui avançaient contre ſon camp, & qui l'environnerent de tranchées; il était préciſément dans la ſituation où ſe trouva *Céſar* en aſſiégeant Alexie, il s'en tira comme lui, il battit les ennemis, & prit la ville; toute ſon armée devait périr, mais la diſcipline militaire triompha de la force & du nombre.

Paix avec les Turcs 1718

Ce Prince mit le comble à ſa gloire par la paix de Paſſarovitz, qui donna Belgrade & Témiſvar à l'Empereur, mais

ſident aux enquêtes & qui ne ſe melait de rien. Il n'y a jamais eu de premier Préſident *de Maiſons*. C'était alors *Claude de Meſmes* du nom d'*Avaux* qui avait cette place. Mr *de Maiſons*, beau-frere du Maréchal de *Villars*, était Preſident à mortier, & tres attaché au Duc d'Orléans. C'était chez lui que le Marquis de *Canillac* avait arrangé le plan de la régence avec quelques autres confidens du Prince. Il avait parole d'etre Garde des Sceaux, & mourut quelque tems après. Ce ſont des faits publics dont j'ai été témoin, & qui ſe trouvent dans les memoires manuſcrits du Maréchal de *Villars*.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* ajoute à cette occaſion que dans le traité de Raſtadt fait par

les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés, & perdirent la Grèce ſans retour. CH. I.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les Princes chrétiens. L'intelligence & l'union de la France & de l'Eſpagne, qu'on avait tant redoutée & qui avait allarmé tant d'Etats, fut tompue dès que *Louis XIV* eut les yeux fermés. Le Duc d'Orléans régent de France, quoiqu'irréprochable ſur les ſoins de la conſervation de ſon pupille, ſe conduiſit comme s'il eût dû lui ſuccéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, & rompit ouvertement avec la branche de *Bourbon* qui régnait à Madrid : & *Philippe V* qui avait renoncé à la Couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta ſon nom pour exciter des ſéditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainſi, après la mort de *Louis XIV*, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique changerent dans ſa famille & chez tous les Princes. *Régence du Duc d'Orléans.*

Le Cardinal *Albéroni*, premier Miniſtre d'Eſpagne, ſe mit en tête de bouleverſer l'Europe, & fut ſur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances & les forces de la Monarchie Eſpagnole ; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'Empereur, & la Sicile, dont les Ducs de Savoye étaient en poſſeſſion depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la conſtitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'oppoſer à ſes deſſeins, & dans la même vue il était prêt d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte Ottomane, avec le Czar *Pierre le grand*, & avec *Charles XII*. Il était prêt d'engager les Turcs *Albéroni.*

le Maréchal de *Villars* & le Prince Eugene, *il y a des articles ſecrets qui excluent le Duc d'Orléans du trône.* Cela eſt faux & abſurde. Il n'y eut aucun article ſecret dans le traité de Raſtadt. C'était un traité de paix authentique. On n'infere des articles ſecrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le Duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à *Philippe V* Roi d'Eſpagne, compétiteur de l'Empereur *Charles VI* avec lequel on traitait, c'eût été détruire l'edifice de la paix d'Utrecht, auquel on donnait la derniere main, outrager l'Empereur, renverſer l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus abſurde.

b) Il s'appellait *Breiner*.

Ch. L

à renouveller la guerre contre l'Empereur : & *Charles XII* réuni avec le Czar devait mener lui-même le Prétendant en Angleterre, & le rétablir ſur le trône de ſes pères.

Ce Cardinal en même tems ſoulevait la Bretagne en France ; & déja il faiſait filer ſecrettement dans le Royaume quelques troupes deguiſées en faux-ſauniers, conduites par un nommé *Colincri*, qui devait ſe joindre aux révoltés. La conſpiration de la Ducheſſe du Maine, du Cardinal de *Polignac*, & de tant d'autres, était prête d'éclater, le deſſein était d'enlever, ſi on pouvait, le Duc d'Orleans, de lui ôter la régence, & de la donner au Roi d'Eſpagne *Philippe V.* Ainſi le Cardinal *Albéroni*, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier Miniſtre d'Eſpagne & de France, & donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit evanouir tous ces vaſtes projets, une ſimple courtiſane découvrit à Paris la conſpiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles reſſorts font ſouvent les grandes deſtinées.

Le Prince de *Cellamare* Ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris conduiſait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune Abbé de *Porto-Carrero* qui faiſait ſon apprentiſſage de politique & de plaiſir. Une femme publique nommée *Fillon*, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuſe diſtinguée, fournissait des filles à ce jeune homme. Elle avait longtems ſervi l'Abbé *du Bois* alors Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangeres, depuis Cardinal & premier Miniſtre. Il employa la *Fillon* dans ſon nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite qui vola des papiers importans avec quelques billets de banque dans les poches de l'Abbé *Carrero*. Les billets de banque lui demeurèrent, les lettres furent portées au Duc d'Orléans, elles donnèrent aſſez de lumières pour faire connaître la conſpiration, mais non aſſez pour en découvrir tout le plan.

L'Abbé *Porto-Carrero* ayant vû ſes papiers diſparaître, & ne retrouvant plus la fille, partit ſur le champ pour l'Eſpagne, on courut après lui, on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conſpiration fut trouvé dans ſa valiſe avec les lettres du

Prince de *Cellamare*. Il s'agiſſait de faire révolter une partie du Royaume & d'exciter une guerre civile, & ce qui eſt très remarquable, l'Ambaſſadeur qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, & de faire jouer les mines, parle auſſi de la *divine miſéricorde*. Et à qui en parlait-il? au Cardinal *Albéroni*, homme auſſi pénétré de la miſéricorde divine que le Cardinal *du Bois* ſon émule. CH. I.

Albéroni, dans le même tems qu'il voulait bouleverſer la France, voulait mettre le Prétendant fils du Roi *Jacques* ſur le trône d'Angleterre par les mains de *Charles XII*. *Charles XII* fut tué en Norvège, & *Albéroni* ne fut point découragé. Une partie des projets d'*Albéroni* commençait deja à s'effectuer, tant il avait preparé de reſſorts. La flotte qu'il avait armée deſcendit en Sardaigne des l'année 1717, & la reduſit en peu de jours ſous l'obéiſſance de l'Eſpagne: bientôt après elle s'empara de preſque toute la Sicile en 1718.

Mais *Albéroni* n'ayant pû reuſſir, ni à empêcher les Turcs de conſommer leur paix avec l'Empereur *Charles VI*, ni à ſuſciter des guerres civiles en France & en Angleterre, vit à la fois l'Empereur, le Régent de France & le Roi *George I* réunis contre lui.

Le Régent fait ſous le nom de Louis XV la guerre au Roi d'Eſpagne oncle de Louis XV.

Le Régent de France fit la guerre à l'Eſpagne de concert avec les Anglais, de ſorte que la premiere guerre entrepriſe par *Louis XV* fut contre ſon oncle, que *Louis XIV* avait établi au prix de tant de ſang, c'était en effet une guerre civile.

Le Roi d'Eſpagne avait eu ſoin de faire peindre les trois fleurs de lys ſur tous les drapeaux de ſon armée. Le même Maréchal de *Barwick* qui lui avait gagné des batailles pour affermir ſon trône, commandait l'armée Françaiſe. Le Duc de *Liria* ſon fils etait Officier-Général dans l'armée Eſpagnole. Le pere exhorta le fils par une lettre patétique à bien faire ſon devoir contre lui-même. L'Abbé *du Bois*, depuis Cardinal, enfant de la fortune comme *Albéroni*, & auſſi ſinguliere que lui par ſon caractère, dirigea toute cette entrepriſe. Ce fut *la Motte-Houdart* qui compoſa le manifeſte qui ne fut ſigné de perſonne. 1719

Une flotte Anglaiſe battit celle d'Eſpagne auprès de Meſſine,

& alors tous les projets du Cardinal *Albéroni* étant déconcertés, ce Miniſtre regardé ſix mois auparavant comme le plus grand-homme d'Etat qui eût jamais été, ne paſſa plus alors que pour un téméraire & un brouillon. Le Duc d'Orléans ne voulut donner la paix à *Philippe V* qu'à condition qu'il renverrait ſon Miniſtre, il fut livré par le Roi d'Eſpagne aux troupes Françaiſes, qui le conduiſirent ſur les frontières d'Italie. Ce même homme étant depuis Légat à Bologne, & ne pouvant plus entreprendre de bouleverſer des Royaumes, occupa ſon loiſir à tenter de détruire la République de Saint Marin. Cependant il réſulta de tous ſes grands deſſeins, qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'Empereur *Charles VI*, & la Sardaigne aux Ducs de Savoye, qui l'ont toûjours poſſédée depuis ce tems, & qui prennent le titre de Rois de Sardaigne : mais la Maiſon d'*Autriche* a perdu depuis la Sicile.

Cr. L. 1718

Chute d'Albéroni

1720

Ces événemens publics ſont aſſez connus, mais ce qui ne l'eſt pas & qui eſt très vrai, c'eſt que quand le Régent voulut mettre pour condition de la paix qu'il marierait ſa fille Mademoiſelle de *Montpenſier* au Prince des Aſturies *Don Louis*, & qu'on donnerait l'Infante d'Eſpagne au Roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jéſuite d'*Aubanton* confeſſeur de *Philippe V*. Ce jéſuite détermina le Roi d'Eſpagne à ce double mariage ; mais ce fut à condition que le Duc d'Orléans qui s'était déclaré contre les Jeſuites en deviendrait le protecteur, & qu'il ferait enrégiſtrer la conſtitution. Il le promit, & tint parole. Ce ſont là ſouvent les ſecrets reſſorts des grands changemens dans l'Etat & dans l'Egliſe. L'Abbé *du Bois* déſigné Archevêque de Cambrai conduiſit ſeul cette affaire, & ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enrégiſtrer la bulle purement & ſimplement, comme on l'a déja dit, par le Grand-Conſeil, ou plutôt malgré le Grand-Conſeil, par les Princes du Sang, les Ducs & Pairs, les Maréchaux de France, les Conſeillers d'Etat & les Maîtres des requêtes, & ſurtout par le Chancelier *d'Agueſſeau* lui-même qui avait été ſi longtems contraire à cette acceptation. L'Abbé *du Bois* obtint même une rétractation du Cardinal de *Noailles*. Le Régent de France dans cette intrigue ſe trouva lié quelque tems par les mêmes intérêts avec le jéſuite d'*Aubanton*.

Revélation de la confeſſion de Philippe V

Phi-

Philippe V commençait à être attaqué d'une mélancolie, qui jointe à ſa dévotion le portait à renoncer aux embarras du trône & à le réſigner à ſon fils aîné *Don Louis*, projet qu'en effet il exécuta depuis en 1724. Il confia ce ſecret à d'*Aubanton*. Ce jéſuite tremble de perdre tout ſon crédit quand ſon pénitent ne ſerait plus le maître, & d'être réduit à le ſuivre dans une ſolitude. Il revela au Duc *d'Orléans* la confeſſion de *Philippe V*, ne doutant pas que ce Prince ne fît tout ſon poſſible pour empêcher le Roi d'Eſpagne d'abdiquer. Le Régent avait des vues contraires : il eût été content que ſon gendre fût Roi, & qu'un jéſuite qui avait tant gêné ſon goût dans l'affaire de la conſtitution ne fût plus en état de lui preſcrire des conditions. Il envoya la lettre de d'*Aubanton* au Roi d'Eſpagne. Ce monarque montra froidement la lettre à ſon confeſſeur, qui tomba évanoui, & mourut peu de tems après. c)

CHAPITRE DEUXIEME.

Suite du tableau de l'Europe. Régence du Duc d'Orléans. Syſteme de Law *ou* Laſs.

CE qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque tems après en 1724 & 1725 *Philippe V* & *Charles VI* autrefois ſi acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis, & les affaires, ſorties de leur route naturelle, au point que le Miniſtére de Madrid gouverna une année entière la Cour de Vienne. Cette Cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la Maiſon Françaiſe d'Eſpagne tout accès dans l'Italie, ſe laiſſa entraîner lom

c) Ce fait ſe trouve atteſté dans l'hiſtoire civile d'Eſpagne écrite par *Bellando*, imprimée avec la permiſſion du Roi d'Eſpagne lui-même; elle doit être dans la bibliotheque des Cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la IVe partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de d'*Aubanton* plus commune qu'on ne croit, eſt connue de plus d'un Grand d'Eſpagne qui l'atteſte.

CH. II.

de ſes propres ſentimens, au point de recevoir un fils de *Philippe V* & d'*Elizabeth de Parme* ſa ſeconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout Français & tout Eſpagnol. L'Empereur donna à ce fils puîné de ſon concurrent, l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance & du grand-Duché de Toſcane: quoique la ſucceſſion de ces Etats ne fût point ouverte, *Don Carlos* y fut introduit avec ſix mille Eſpagnols; & il n'en coûta à l'Eſpagne que deux cent mille piſtoles données à Vienne.

Cette faute du Conſeil de l'Empereur ne fut pas au rang des fautes heureuſes; elle lui coûta plus cher dans la ſuite. Tout était étrange dans cet accord, c'était deux maiſons ennemies, qui s'uniſſaient ſans ſe fier l'une à l'autre; c'était les Anglais, qui ayant tout fait pour détrôner *Philippe V*, & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité, c'était un Hollandais, *Ripperda*, devenu Duc & tout-puiſſant en Eſpagne, qui le ſignait, qui fut diſgracié après l'avoir ſigné, & qui alla mourir enſuite dans le Royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France, la régence du Duc d'Orléans, que ſes ennemis ſecrets & le bouleverſement général des finances devaient rendre la plus orageuſe des régences, avait été la plus paiſible & la plus fortunée. L'habitude, que les Français avaient priſe d'obéir ſous *Louis XIV*, fit la ſûreté du Regent & la tranquillité publique. La conſpiration, dirigée de loin par le Cardinal *Alberoni*, & mal tramée en France, fut diſſipée auſſi tôt que formée. Le Parlement, qui dans la minorité de *Louis XIV* avait fait la guerre civile pour douze charges de Maîtres des requêtes, & qui avait caſſé les teſtamens de *Louis XIII* & de *Louis XIV* avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances, lorſqu'on eut augmenté la valeur numéraire des eſpeces trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un Royaume d'avoir chez ſoi plus de cinq cent francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entière des eſpèces dans

le public ; tout un peuple en foule ſe preſſant pour aller recevoir à un bureau quelque monnoie néceſſaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée, pluſieurs citoyens écraſés dans cette foule, & leurs cadavres portés par le peuple au palais royal, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin ce fameux ſyſtême de *Law*, qui ſemblait devoir ruiner la regence & l'Etat, fournit en effet l'un & l'autre par des conſéquences que perſonne n'avait prévues. CH. II.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple juſqu'aux Magiſtrats, aux Evêques & aux Princes, détourna tous les eſprits de toute attention au bien public & de toute vue politique & ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens parlaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le Gouvernement. Il arriva, par un preſtige dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un ſyſtême tout chimérique enfanta un commerce reel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre *Colbert*, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce ſyſtême eclaira les eſprits, comme les guerres civiles aiguiſent les courages.

Ce fut une maladie épidemique qui ſe répandit de France en Hollande & en Angleterre, elle mérite l'attention de la poſtérité, car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois Princes qui bouleverſait des nations. Les peuples ſe précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduiſit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence précédée & ſuivie de tant d'autres folies.

Un Ecoſſais nommé *Jean Law*, que nous nommons *Jean Laſs*, a) qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur *Syſtême de Law ou Laſs.*

a) On le dit fils d'un orfèvre dans les mémoires infidèles de la régence. On appelle en anglais orfèvre, *Gold ſmith*, un dépoſitaire d'argent, eſpece d'agent de change.

Ch. II. & grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès longtems rédigé le plan d'une compagnie, qui payerait en billets les dettes d'un Etat, & qui se rembourserait par les profits. Ce ſyſtême était très compliqué; mais réduit à ſes juſtes bornes, il pouvait être très utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre, & de ſa compagnie des Indes. Il propoſa cet établiſſement au Duc de Savoye, depuis premier Roi de Sardaigne, *Victor-Amedée*, qui répondit qu'il n'était pas aſſez puiſſant pour ſe ruiner. Il le vint propoſer au Controlleur-Général *Deſmarets*; mais c'était dans le tems d'une guerre malheureuſe où toute confiance était perdue, & la baſe de ce ſyſtême était la confiance.

Enfin, il trouva tout favorable ſous la régence du Duc d'Orleans, deux milliards de dettes à éteindre, une paix qui laiſſait du loiſir au Gouvernement, un Prince & un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en ſon propre nom en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du Royaume. On y joignit une compagnie du Miſſiſſipi, compagnie dont on faiſait eſpérer de grands avantages. Le public ſéduit par l'appas du gain s'empreſſa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie & de cette banque réunies. Les richeſſes auparavant reſſerrées par la défiance circulèrent avec profuſion, les billets doublaient, quadruplaient ces richeſſes. La France fut très riche en effet par le crédit. Toutes les profeſſions connurent le luxe; & il paſſa chez les voiſins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du Roi en 1718. Elle ſe chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilége de l'ancienne compagnie des Indes fondée par le célèbre *Colbert*, tombée depuis en décadence, & qui avait abandonné ſon commerce aux négocians de St. Malo. Enfin elle ſe chargea des fermes générales du Royaume. Tout fut donc entre les mains de l'Ecoſſais *Laſs*, & toutes les finances du Royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraiſſant établie ſur de ſi vaſtes fondemens, ſes actions augmentèrent vingt fois au de-là de leur première valeur. Le Duc d'Orléans fit ſans doute une grande

faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aiſé au Gouvernement de mettre un frein à cette frénéſie, mais l'avidité des courtiſans & l'eſpérance de profiter de ce déſordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produiſirent à des hommes inconnus des biens immenſes; pluſieurs en moins de ſix mois devinrent plus riches que beaucoup de Princes. *Laſs* ſéduit lui-même par ſon ſyſtême, & yvre de l'yvreſſe publique & de la ſienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait en 1719 quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le Royaume. Le Gouvernement rembourſa en papier tous les rentiers de l'Etat. CH. II.

Le Regent ne pouvait plus gouverner une machine ſi immenſe, ſi compliquée, & dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers & les gros banquiers réunis épuiſèrent la banque royale, en tirant ſur elle des ſommes conſidérables. Chacun chercha à convertir ſes billets en eſpèces; mais la diſproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup: le Régent voulut le ranimer par des arrêts, qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier, une miſère réelle commençait à ſuccéder à tant de richeſſes fictices. Ce fut alors qu'on donna la place de Controlleur-Général des finances à *Laſs*, préciſément dans le tems qu'il était impoſſible qu'il la remplît, c'était en 1720, époque de la ſubverſion de toutes les fortunes des particuliers, & des finances du Royaume. On le vit en peu de tems d'Ecoſſais devenir Français par la naturaliſation; de proteſtant, catholique, d'avanturier, Seigneur des plus belles terres; & de banquier, Miniſtre d'Etat. Je l'ai vû arriver dans les ſalles du palais royal, ſuivi de Ducs & Pairs, de Maréchaux de France, & d'Evêques. Le déſordre était au comble. Le Parlement de Paris s'oppoſa autant qu'il le put à ces innovations, & il fut exilé à Pontoiſe. Enfin dans la même année *Laſs* chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, & qu'il avait bouleverſé. Il partit dans une chaiſe de poſte que lui prêta le Duc de *Bourbon-Condé*, n'emportant avec lui que deux mille louis d'or, preſque le ſeul reſte de ſon opulence paſſagere.

Duc d'Orléans encor calomnié.

Les libelles de ce tems-là accuſent le Régent de s'être em-

paré de tout l'argent du Royaume, pour les vues de ſon ambition, & il eſt certain qu'il eſt mort endetté de ſept millions exigibles. On accuſait *Laſs* d'avoir fait paſſer pour ſon profit les eſpeces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque tems à Londres des libéralités du Marquis de *Laſſay*, & eſt mort à Veniſe dans un état à peine au-deſſus de l'indigence. J'ai vû ſa veuve à Bruxelles auſſi humiliée qu'elle avait été fière & triomphante à Paris. De telles révolutions ne ſont pas les objets les moins utiles de l'hiſtoire.

Peſte en Provence

Pendant ce tems la peſte déſolait la Provence. On avait la guerre avec l'Eſpagne. La Bretagne était prête à ſe ſoulever. Il s'était formé des conſpirations contre le Regent, & cependant il vint à bout preſque ſans peine de tout ce qu'il voulut au dehors & au dedans. Le Royaume était dans une confuſion qui faiſait tout craindre, & cependant ce fut le regne des plaiſirs & du luxe.

Viſa

Il falut, après la ruine du ſyſtême de *Laſs*, réformer l'Etat; on fit un recenſement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entrepriſe non moins extraordinaire que le ſyſtême: ce fut l'opération de finance & de juſtice la plus grande, & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, redigée & conduite par quatre *b*) frères, qui juſques-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, & qui par leur génie & par leurs travaux mériterent qu'on leur confiât la fortune de l'Etat. Ils établirent aſſez de bureaux de Maîtres des requêtes, & d'autres juges, ils formèrent un ordre aſſez ſûr, & aſſez net, pour que le cahos fût debrouillé, cinq cent onze mille & neuf citoyens, la plûpart peres de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de ſeize cent trente un millions numeraires effectifs en argent,

b) Les frères *Paris*.

c) L'hiſtorien de la regence & celui du Duc d'Orleans, parlent de cette grande affaire avec auſſi peu de connaiſſance que de toutes les autres. Ils diſent que le Contrôleur-Général Mr. de *la Houſſaye*, était chambellan du Duc d'Orleans; ils prennent un écrivain obſcur nommé *la Jonchere*, pour *la Jonchère* le Treſorier des guerres. Ce ſont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une

dont l'Etat fut chargé. C'eſt ainſi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation. c)

CH. II.

Après la deſtruction de ce vaſte édifice de *Laſs*, ſi hardiment conçu, & qui écraſa ſon architecte, il reſta pourtant de ſes débris une compagnie des Indes, qui devint quelque tems la rivale de celles de Londres & d'Amſterdam.

La fureur du jeu des actions qui avait ſaiſi les Français, anima auſſi les Hollandais & les Anglais. Ceux qui avaient obſervé en France les reſſorts par leſquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes ſi rapides & ſi immenſes, ſur la crédulité & ſur la miſère publiques, portèrent dans Amſterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie. On parle encor avec étonnement de ces tems de démence & de ce fléau politique, mais qu'il eſt peu conſidérable en comparaiſon des guerres civiles, & de celles de Religion qui ont ſi longtems enſanglanté l'Europe, & des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de Prince à Prince, qui dévaſtent tant de contrées! Il ſe trouva dans Londres & dans Rotterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies & des commerces imaginaires. Amſterdam fut bientôt deſabuſé. Rotterdam fut ruiné pour quelque tems. Londres fut bouleverſé pendant l'année 1720. Il réſulta de cette manie en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrenée.

c) continuation de l'hiſtoire univerſelle de *Bengue Boſſuet*, imprimée en 1738 chez *l'Honoré* à Amſterdam, que le Duc de *Bourbon-Condé*, premier Miniſtre après la Duc d'Orléans, *fit batir le chateau de Chantilli de fond en comble du produit des actions*: vous y verrez que *Laſs* avait vingt millions ſur la banque d'Angleterre; autant de lignes, autant de menſonges.

CHAPITRE TROISIEME.

Suite du tableau de l'Europe. Cardinaux du Bois, *&* Fleuri. *Abdication de* VICTOR-AMEDÉE, *&c.*

CH. III.

IL ne faut pas paſſer ſous ſilence le miniſtère du Cardinal *du Bois*. C'étoit le fils d'un apoticaire de Brive-la-gaillarde, dans le fond du Limouſin. Il avoit commencé par être inſtituteur du Duc d'Orléans, & enſuite en ſervant ſon élève dans ſes plaiſirs, il en acquit la confiance : un peu d'eſprit, beaucoup de débauche, de la ſoupleſſe, & ſurtout le goût de ſon maître pour la ſingularité, firent ſa prodigieuſe fortune : ſi ce Cardinal premier Miniſtre avoit été un homme grave, cette fortune auroit excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le Duc d'Orléans ſe jouoit de ſon premier Miniſtre, & reſſembloit à ce Pape qui fit ſon petit-ſinge Cardinal. Tout ſe tournoit en gayeté & en plaiſanterie dans la régence du Duc d'Orléans : c'étoit le même eſprit que du tems de la Fronde, à la guerre civile près ; c'étoit le véritable eſprit de la nation que le Régent avoit fait renaître après la ſévère triſteſſe des dernières années de *Louis XIV*.

Le Cardinal du Bois meurt ſans vouloir recevoir ſes ſacremens

Le Cardinal *du Bois* mourut d'une ſuite de ſes débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ſes derniers momens par des pratiques de Religion, dont on ſait qu'il faiſoit peu de cas. Il prétexta qu'il y avoit pour les Cardinaux un cérémonial particulier, & qu'un Cardinal ne recevoit pas l'extrême-onction & le viatique comme un autre homme. Le curé de Verſailles alla aux informations, & pendant ce tems *du Bois* mourut. Nous rimes de ſa mort comme de ſon miniſtère : tel étoit le caractère de la nation.

Le

a) Le Régent en 1722 avoit fait le Cardinal *du Bois* premier Miniſtre. Ou le compilateur des mémoires de *Maintenon* a-t-il pris que *Louis XIV* ayant donné un petit bénéfice en 1692 à cet Abbé *du Bois*, alors obſcur, avoit dit de lui *Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime, s'il*

Le Duc d'Orléans prit alors le titre de premier Miniſtre, parce que le Roi étant majeur il n'y avait plus de régence, mais il ſuivit bientôt ſon Cardinal. C'était un Prince à qui on ne pouvait reprocher que ſon goût ardent pour les plaiſirs & pour les nouveautés. Ch. III. 1723 Decemb.

De toute la race de *Henri IV*, *Philippe d'Orléans* fut celui qui lui reſſembla le plus, il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gayeté, la facilité, la franchiſe, avec un eſprit plus cultivé. Sa phyſionomie incomparablement plus gracieuſe était cependant celle de *Henri IV*. Il ſe plaiſait quelquefois à mettre une fraiſe, & alors c'était *Henri IV* embelli.

Le Duc de *Bourbon-Condé* lui ſuccéda à l'inſtant même dans le Miniſtère. Sa ſeule intrigue fut d'en faire dreſſer ſans délai la patente, & de la faire ſigner au Roi, en lui apprenant la mort du Duc d'Orléans. Mais ce fut toûjours le ſort des *Condés* de céder à des prêtres. *Henri de Condé* avait été accablé par le Cardinal de *Richelieu*, le grand *Condé* empriſonné par le Cardinal *Mazarin*, & le Duc de *Bourbon* fut exilé par le Cardinal de *Fleuri*.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux ſur la terre, c'était ſans doute le Cardinal de *Fleuri*. *a*) On le regarda comme un homme des plus aimables & de la ſociété la plus délicieuſe, juſqu'à l'âge de ſoixante & treize ans, & lorſqu'à cet âge, où tant de vieillards ſe retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus ſages. Depuis 1726 juſqu'à 1742 tout lui proſpera. Il conſerva juſqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête ſaine, libre, & capable d'affaires.

Quand on ſonge, que de mille contemporains il y en a très rarement un ſeul qui parvienne à cet âge, on eſt obligé d'avouer, que le Cardinal de *Fleuri* eut une deſtinée unique. Si ſa grandeur fut ſingulière, en ce qu'ayant commencé ſi tard, elle dura ſi longtems ſans aucun nuage, ſa modération

s'il boit, il ne s'enyvre pas, & s'il joue, il ne perd jamais! Voila de ſingulieres raiſons pour donner un benefice. Peut-on faire parler auſſi *Louis XIV?* & ce Monarque jettait-il la vue ſur l'Abbé *du Bois?* D'ailleurs l'Abbé *du Bois* n'était ni joueur, ni buveur.

CH. III. & la douceur de ſes mœurs ne le furent pas moins. On ſait quelles étaient les richeſſes & la magnificence du Cardinal d'*Amboiſe*, qui aſpirait à la tiare, & la ſimplicité arrogante de *Ximénès*, qui levait des armées à ſes dépens, & qui, vêtu en moine, diſait qu'avec ſon cordon il conduiſait les Grands d'Eſpagne : on connait le faſte royal de *Richelieu*, les richeſſes prodigieuſes accumulées par *Mazarin*. Il reſtait au Cardinal de *Fleuri* la diſtinction de la modeſtie, il fut ſimple & œconome en tout, ſans jamais ſe démentir. L'élévation manquait à ſon caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui ſont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix : il prouva, que les eſprits doux & concilians ſont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plus tôt qu'il avait pû de ſon évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par ſon œconomie, & y avoit fait beaucoup de bien par ſon eſprit de conciliation. C'étaient-là les deux parties dominantes de ſon caractère. La raiſon qu'il allegua à ſes diocéſains était l'état de ſa ſanté qui *le mettait déſormais dans l'impuiſſance de veiller à ſon troupeau.* Mais heureuſement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus loin de la Cour, dans un pays peu agréable, lui avait toûjours déplû. Il diſait que, dès qu'il avait vû ſa femme, il avait été dégoûté de ſon mariage, & il ſigna dans une lettre de plaiſanterie au Cardinal Quirini, *Fleuri évêque de Fréjus par l'indignation divine.*

Il ſe démit vers le commencement de 1715. Le Maréchal de *Villeroi*, après beaucoup de ſollicitations, obtint de *Louis XIV* qu'il nommât l'Evêque de Fréjus précepteur par ſon codicile. Cependant voici comme le nouveau precepteur s'en explique dans une lettre au Cardinal *Quirini*.

J'ai regretté plus d'une fois la ſolitude de Fréjus. En arrivant j'ai appris que le Roi était à l'extrémité, & qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer precepteur de ſon petit-fils, s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais ſupplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après ſa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade, & je ne me conſole point de la perte de ma liberté.

Il s'en conſola en formant inſenſiblement ſon élève aux affai-

res, au ſecret, à la probité, & conſerva dans toutes les agi- CH. III.
tations de la Cour, pendant la minorité, la bienveillance du Régent, & l'eſtime générale, ne cherchant point à ſe faire valoir, ne ſe plaignant de perſonne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue, mais il s'inſtruiſant en ſecret de l'adminiſtration intérieure du Royaume & de la politique étrangère. Il fit déſirer à la France, par la circonſpection de ſa conduite, par la ſeduction aimable de ſon eſprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le ſecond précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier Miniſtre, & ſe contenta d'être abſolu. Son adminiſtration fut moins conteſtée & moins enviée que celle de *Richelieu* & de *Mazarin* dans les tems les plus heureux de leurs miniſtères. Sa place ne changea rien dans ſes mœurs. On fut étonné que le premier Miniſtre fût le plus aimable des courtiſans & le plus déſintereſſé. Le bien de l'Etat s'accorda longtems avec ſa modération. On avait beſoin de cette paix qu'il aimait, & tous les Miniſtres étrangers croient qu'elle ne ſerait jamais rompue pendant ſa vie.

Il laiſſa tranquillement la France réparer ſes pertes & s'enrichir par un commerce immenſe, ſans faire aucune innovation, & traitant l'Etat comme un corps puiſſant & robuſte, qui ſe rétablit de lui-même. *b*)

Les affaires politiques rentrèrent inſenſiblement dans leur ordre naturel. Heureuſement pour l'Europe, le premier Miniſtre d'Angleterre, *Robert Walpole*, était d'un caractère auſſi pacifique, & ces deux hommes continuèrent à maintenir preſque toute l'Europe dans ce repos, qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht juſqu'en 1733 ; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par la guerre paſſagère de 1718. Ce fut un tems heureux pour toutes les nations, qui cultivant à l'envi le commerce & les arts, oublierent toutes leurs calamités paſſées.

En ces tems-là ſe formaient deux Puiſſances, dont l'Europe

b) Dans quelques livres étrangers on a confondu ce Cardinal de *Fleuri* avec l'Abbé *Fleuri*, auteur de l'hiſtoire de l'Egliſe & des excellens diſcours qui ſont ſi au-deſſus de ſon hiſtoire. Cet Abbé *Fleuri* fut confeſſeur de *Louis XV*. Mais il vécut à la Cour inconnu : il avait une modeſtie vraye, & l'autre *Fleuri* avait la modeſtie d'un ambitieux habile.

n'avait point entendu parler avant ce ſiécle. La premiére était
Ch. III. la Ruſſie, que le Czar *Pierre le Grand* avait tirée de la bar-
Ruſſie & Pruſſe barie. Cette Puiſſance ne conſiſtait avant lui, que dans des déſerts immenſes, & dans un peuple ſans loix, ſans diſcipline, ſans connaiſſances, tel que de tout tems ont été les Tartares. Il était ſi etranger à la France & ſi peu connu, que lorſqu'en 1668 *Louis XIV* avait reçu une ambaſſade Moſcovite, on célébra par une medaille cet evénement, comme l'ambaſſade des Siamois.

Cet Empire nouveau commença à influer ſur toutes les affaires, & à donner des loix au Nord, aprés avoir abattu la Suede. La ſeconde Puiſſance, établie à force d'art & ſur des fondemens moins vaſtes, était la Pruſſe. Ses forces ſe préparaient & ne ſe déployaient pas encore.

La Maiſon d'*Autriche* était teſtée à-peu-prés dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait miſe. L'Angleterre conſervait ſa puiſſance ſur mer, & la Hollande perdait inſenſiblement la ſienne. Ce petit Etat, puiſſant par le peu d'induſtrie des autres nations, tombait en decadence, parce que ſes voiſins faiſaient eux-mêmes le commerce, dont il avait été le maître. La Suede languiſſait. Le Dannemarck était floriſſant. L'Eſpagne & le Portugal ſubſiſtaient par l'Amérique. L'Italie, toûjours faible, était diviſée en autant d'Etats qu'au commencement du ſiécle, ſi on excepte Mantoue, devenue patrimoine Autrichien.

La Savoye donna alors un grand ſpectacle au monde, & une grande leçon aux Souverains. Le Roi de Sardaigne, Duc
Abdication de Victor-Amédée Duc de Savoye, &c de Savoye, ce *Victor-Amédée*, tantôt allié, tantôt ennemi de la France & de l'Autriche, & dont l'incertitude avait paſſé pour politique, laſſé des affaires & de lui-même, abdiqua par un caprice en 1730 à l'âge de ſoixante-quatre ans la couronne qu'il avait portée le premier de ſa famille, & ſe repentit par un autre caprice un an aprés. La ſociete de ſa maîtreſſe devenue ſa femme, la dévotion & le repos, ne purent ſatisfaire une ame occupée, pendant cinquante ans, des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle eſt la faibleſſe humaine, & combien il eſt difficile de remplir ſon cœur ſur le trône & hors du trône. Quatre Souverains dans ce ſiecle renoncèrent à la couronne, *Chriſtine*, *Caſimir*, *Philippe V.* & *Victor-Amédée*.

Philippe V ne reprit le gouvernement que malgré lui. *Caſimir* n'y penſa jamais. *Chriſtine* en fut tentée quelque tems, par un dégoût qu'elle eut à Rome. *Amédée* ſeul voulut remonter par la force ſur le trône que ſon inquiétude lui avait fait quitter. La ſuite de cette tentative eſt connue. Son fils, *Charles-Emanuel*, autant acquis une gloire au-deſſus des couronnes, en remettant à ſon pere celle qu'il tenait de lui, ſi ce père ſeul l'eût redemandée, & ſi la conjoncture des tems l'eût permis, mais c'était, dit-on, une maîtreſſe ambitieuſe qui voulait regner, & tout le Conſeil fut forcé d'en prevenir les ſuites funeſtes, & de faire arrêter celui qui avait été ſon Souverain. Il mourut depuis en priſon. Il eſt très faux, que la Cour de France voulût envoyer vingt mille hommes, pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans des mémoires de ce tems-là. Ni l'abdication de ce Roi, ni ſa tentative pour reprendre le ſceptre, ni ſa priſon, ni ſa mort, ne cauſerent le moindre mouvement chez les nations voiſines. Ce fut un terrible evenement qui n'eut aucune ſuite. CH. III. *Empriſonnement & mort de Victor-Amédée.*

Tout était paiſible depuis la Ruſſie juſqu'a l'Eſpagne, lorſque la mort d'*Auguſte II* Roi de Pologne, Electeur de Saxe, replongea l'Europe dans les diſſentions, & dans les malheurs, dont elle eſt ſi rarement exemte.

CHAPITRE QUATRIEME.

STANISLAS LESKSINSKI deux fois roi de Pologne, & deux fois depoſſédé. Guerre de 1734. La Lorraine reunie à la France.

LE Roi *Stanislas*, beau-père de *Louis XV*, déja nommé Roi de Pologne en 1704, fut elu Roi en 1733 de la maniere la plus légitime & la plus ſolemnelle. Mais l'Empereur *Charles VI* fit procéder à une autre élection, appuyée par ſes armes & par celles de la Ruſſie. Le fils du dernier Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui avait épouſé une niece de *Char-*

Ch. IV

les VI, l'emporta ſur ſon concurrent. Ainſi la Maiſon d'*Autriche*, qui n'avait pas eu le pouvoir de ſe conſerver l'Eſpagne & les Indes occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avait pû même établir une compagnie de commerce à Oſtende, eut le credit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de *Louis XV*. La France vit renouveller ce qui était arrivé au Prince de *Conti*, qui ſolemnellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que ſoutenu, perdit le Royaume où il avait été appellé.

Le Roi *Stanislas* alla à Dantzig ſoutenir ſon élection. Le grand nombre, qui l'avait choiſi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple eſt eſclave, où la Nobleſſe vend ſes ſuffrages, où il n'y a jamais dans le treſor public de quoi entretenir les armées, où les loix ſont ſans vigueur, où la liberté ne produit que des diviſions; ce pays, dis-je, ſe vantait en vain d'une Nobleſſe belliqueuſe, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille Ruſſes firent d'abord diſparaître tout ce qui était aſſemblé en faveur de *Stanislas*. La nation Polonaiſe, qui un ſiécle auparavant regardait les Ruſſes avec mépris, était alors intimidée & conduite par eux. L'Empire de Ruſſie était devenu formidable, depuis que *Pierre le Grand* l'avait formé. Dix mille eſclaves Ruſſes diſciplinés diſperſèrent toute la Nobleſſe de Pologne; & le Roi *Stanislas*, renfermé dans la ville de Dantzig, y fut bientôt aſſiegé par une armée de Ruſſes.

L'Empereur d'Allemagne, uni avec la Ruſſie, était ſûr du ſuccès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuſe armée: mais l'Angleterre n'aurait pas vû ces préparatifs immenſes, ſans ſe déclarer. Le Cardinal de *Fleury*, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner entiérement le Roi *Stanislas*, ni hazarder de grandes forces pour le ſecourir. Il fit partir une eſcadre avec quinze cent hommes, commandée par un Brigadier. Cet officier ne crut pas que ſa commiſſion fût ſérieuſe: il jugea, quand il fut près de Dantzig, qu'il ſacrifierait ſans fruit ſes ſoldats, & il alla relâcher en Dannemarck. Le Comte de *Plélo*, ambaſſadeur de France auprès du Roi de Danne-

Le Cardinal de Fleury envoye quinze cent Français contre trente mille Ruſſes.

marck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraiſſait humiliante. C'était un jeune homme, qui joignait à l'étude des belles-lettres & de la philoſophie des ſentimens héroïques, dignes d'une meilleure fortune. Il réſolut de ſecourir Dantzig contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des Secretaires d'Etat, laquelle finiſſait par ces mots : » je ſuis ſûr que je » n'en reviendrai pas ; je vous recommande ma femme & » mes enfans. « Il arriva à la rade de Dantzig, débarqua & attaqua l'armée Ruſſe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de ſa mort. Dantzig fut pris, l'Ambaſſadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut priſonnier de guerre, malgré les privileges de ſon caractere. Le Roi *Stanislas* vit ſa tête miſe à prix par le Général des Ruſſes le Comte de *Munik*, dans la ville de Dantzig, dans un pays libre, dans ſa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu ſuivant toutes les loix. Il fut obligé de ſe deguiſer en matelot, & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce Comte Maréchal de *Munik* qui le pourſuivait ſi cruellement, fut quelque tems après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême miſère, pour reparaître enſuite avec éclat. Telle eſt la viciſſitude des grandeurs.

CH. IV.

La tête du Roi Stanislas miſe à prix.

A l'égard des quinze cent Français qu'on avait ſi imprudemment envoyés contre une armée entière de Ruſſes, ils firent une capitulation honorable ; mais un navire de Ruſſie ayant été pris dans ce tems-là même par un vaiſſeau du Roi de France, les quinze cent hommes furent tranſportés & retenus auprès de Pétersbourg : ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du ſiécle. L'Impératrice *Anne* régnait alors, elle traita les officiers comme des ambaſſadeurs, & fit donner aux ſoldats des affranchiſſemens & des habits. Cette générosité toute juſqu'alors était en même tems l'effet du prodigieux changement que le Czar *Pierre* avait fait dans la Cour de Ruſſie, & une eſpèce de vengeance noble que cette Cour voulait prendre des idées déſavantageuſes ſous leſquelles l'ancien préjugé des nations l'envisageait encore.

Les priſonniers Français traités à Petersbourg avec une générosité inouie

CH. IV.

Le Miniſtère de France eût entierement perdu cette réputation néceſſaire au maintien de la grandeur, ſi elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne, mais cette vengeance n'était rien, ſi elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on ſe portât ſur les Moſcovites, & la politique voulait que la vengeance tombât ſur l'Empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne & en Italie. La France s'unit avec l'Eſpagne & la Sardaigne. Ces trois Puiſſances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but, d'affaiblir l'Autriche.

Les Ducs de Savoye avaient depuis longtems accru petit-à-petit leurs Etats, tantôt en donnant des ſecours aux Empereurs, tantôt en ſe déclarant contre eux. Le Roi *Charles-Emanuel* eſpérait le Milanais, & il lui fut promis par les Miniſtres de Verſailles & de Madrid. Le Roi d'Eſpagne *Philippe V*, ou plutôt la Reine *Elizabeth de Parme* ſon epouſe, eſpérait pour ſes enfans de plus grands établiſſemens que Parme & Plaiſance. Le Roi de France n'enviſageait aucun avantage pour lui que ſa propre gloire, l'abaiſſement de ſes ennemis & le ſuccès de ſes alliés.

Perſonne ne prévoyait alors, que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre: on eſt preſque toûjours mené par les événemens, & rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promtement terminée, que celle qui unissait ces trois Monarques.

L'Angleterre & la Hollande, accoutumées depuis longtems à ſe déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnèrent en cette occaſion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité & de modération, que la Cour de France avait acquiſe. L'idée de ſes vues pacifiques & dépouillées d'ambition, enchaînait encor ſes ennemis naturels, lors même qu'elle faiſait la guerre; & rien ne fit plus d'honneur au Miniſtère, que d'être parvenu à faire comprendre à ces Puiſſances que la France pouvait faire la guerre à l'Empereur, ſans allarmer la liberté de l'Europe. Tous les Potentats regarderent donc tranquillement ſes ſuccès rapides. Une armée de Français fut maîtreſſe de la campagne ſur le Rhin, & les troupes de France, d'Eſpagne & de Savoye jointes enſemble, furent les maîtreſſes

treſſes de l'Italie. Le Maréchal de *Villars* déclaré Généraliſſime des armées Françaiſe, Eſpagnole & Piémontaiſe, finit ſa glorieuſe carrière à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le Maréchal de *Coigni*, ſon ſucceſſeur, gagna deux batailles, tandis que le Duc de *Montemar*, Général des Eſpagnols, remporta une victoire dans le Royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le ſurnom. C'eſt une récompenſe que la Cour d'Eſpagne donne ſouvent, à l'exemple des anciens Romains. *Don Carlos*, qui avait été reconnu Prince héréditaire de Toſcane, fut bientôt Roi de Naples & de Sicile. Ainſi l'Empereur *Charles VI* perdit preſque toute l'Italie, pour avoir donné un Roi à la Pologne: & un fils du Roi d'Eſpagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, priſes & reprises tant de fois auparavant, & l'objet continuel de l'attention de la Maiſon d'*Autriche* pendant plus de deux ſiecles.

CH. IV.

1734. *Mort du Maréchal de Villars.*

Cette guerre d'Italie eſt la ſeule qui ſe ſoit terminée avec un ſuccès ſolide pour les Français depuis *Charlemagne*. La raiſon en eſt qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puiſſant Prince de ces contrées, qu'ils étaient ſecondés des meilleures troupes d'Eſpagne, & que les armées furent toûjours dans l'abondance.

Seule guerre en Italie dont la fin ait été heureuſe pour la France.

L'Empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuſe. Le Cardinal de *Fleury* Miniſtre de France, qui avait eu la ſageſſe d'empêcher l'Angleterre & la Hollande de prendre part à cette guerre, eut auſſi celle de la terminer heureuſement ſans leur intervention.

Par cette paix, *Don Carlos* fut reconnu Roi de Naples & de Sicile. L'Europe était deja accoutumée à voir donner & changer des Etats. On aſſigna à *François* Duc de Lorraine, gendre de l'Empereur *Charles VI*, l'héritage des *Médicis* qu'on avait auparavant accordé à *Don Carlos*; & le dernier Grand-Duc de Toſcane près de ſa fin, demandait, *ſi on ne lui donnerait pas un troiſieme héritier, & quel enfant l'Empire & la France voulaient lui faire.* Ce n'eſt pas que le grand-Duché de Toſcane ſe regardât comme un fief de l'Empire; mais l'Empereur le regardait comme tel, auſſi-bien que Parme & Plaiſance, revendiqué toûjours par le Saint Siege, & dont le dernier Duc de Parme avait fait hommage au Pape. tant les droits chan-

gent ſelon les tems. Par cette paix, ces Duchés de Parme & Plaiſance, que les droits du ſang donnaient à *Don Carlos* fils de *Philippe V* & d'une Princeſſe de Parme, furent cédés à l'Empereur *Charles VI* en propriété.

CH IV

Le Roi de Sardaigne Duc de Savoye, qui avait compté ſur le Milanais auquel ſa Maiſon toûjours agrandie par degrés avait depuis longtems des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarois, le Tortonois, les fiefs des Langhes. Il tirait ſes droits ſur le Milanais, d'une fille de *Philippe II* Roi d'Eſpagne, dont il deſcendait. La France avait auſſi ſes anciennes prétentions, par *Louis XII* héritier naturel de ce Duché. *Philippe V* avait les ſiennes, par les inféodations renouvellées à quatre Rois d'Eſpagne ſes prédeceſſeurs. Mais toutes ces prétentions cedèrent à la convenance & au bien public. L'Empereur garda le Milanais : ce n'eſt pas un fief dont il doive toûjours donner l'inveſtiture : c'était originairement le Royaume de Lombardie annexé à l'Empire, devenu enſuite un fief ſous les *Viſcontis* & ſous les *Sforzes* : & aujourd'hui c'eſt un Etat appartenant à l'Empereur, Etat démembré à la vérité, mais qui avec la Toſcane & Mantoue rend la Maiſon Impériale très puiſſante en Italie.

Par ce traité, le Roi *Stanislas* renonçait au Royaume qu'il avait eu deux fois, & qu'on n'avait pû lui conſerver, il gardait le titre de Roi. Il lui ſallait un autre dédommagement, & ce dédommagement fût pour la France encor plus que pour lui. Le Cardinal de *Fleuri* ſe contenta d'abord du Barrois, que le Duc de Lorraine devait donner au Roi *Stanislas*, avec la reverſion à la Couronne de France, & la Lorraine ne devait être cédée que lorſque ſon Duc ſerait en pleine poſſeſſion de la Toſcane. C'était faire dépendre cette ceſſion de la Lorraine de beaucoup de hazards. C'était peu profiter des plus grands ſuccès, & des conjonctures les plus favorables. Le Garde des Sceaux *Chauvelin* encouragea le Cardinal de *Fleuri* à ſe ſervir de ſes avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, & il l'obtint.

Il n'en coûta que quelque argent comptant, & une penſion de trois millions cinq cent mille livres, faite au Duc *François*, juſqu'à ce que la Toſcane lui fût échue.

Ainſi la Lorraine fut réunie à la Couronne irrévocablement : réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un Roi Polonais fut tranſplanté en Lorraine ; & cette province eut pour la dernière fois un Souverain réſidant chez elle, & il la rendit heureuſe. La Maiſon régnante des Princes Lorrains devint Souveraine de la Toſcane. Le ſecond fils du Roi d'Eſpagne fut transféré à Naples. On aurait pû renouveller la médaille de Trajan, *regna aſſignata*, *les trônes donnés*. CH. IV.

Tout reſta paiſible entre les Princes chrétiens, ſi on en excepte les querelles naiſſantes de l'Eſpagne & de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La Cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'Empereur faiſait la guerre aux Turcs, ſans conſulter l'Empire, cette guerre fut malheureuſe : *Louis XV* le tira de ce précipice par ſa médiation ; & Mr. de *Villeneuve*, ſon ambaſſadeur à la Porte Ottomane, alla en Hongrie, conclure en 1739 avec le Grand-Viſir la paix dont l'Empereur avait beſoin.

Preſque dans le même tems, il pacifiait l'Etat de Gènes menacé d'une guerre civile ; il ſoumit & adoucit pour un tems les Corſes qui avaient ſecoué le joug de Gènes. Le même Miniſtère étendait ſes ſoins ſur Genève, & appaiſait une guerre civile élevée dans ſes murs.

Il interpoſait ſurtout ſes bons offices entre l'Eſpagne & l'Angleterre, qui commençaient à ſe faire ſur mer une guerre plus ruineuſe, que les droits qu'elles ſe diſputaient n'étaient avantageux. On avait vû le même gouvernement en 1735 employer ſa médiation entre l'Eſpagne & le Portugal : aucun voiſin n'avait à ſe plaindre de la France, & toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice & leur mere commune. Cette gloire & cette félicité ne furent pas de longue durée.

CHAPITRE CINQUIEME.

Mort de l'Empereur CHARLES *VI. La ſucceſſion de la Maiſon d'Autriche diſputée par quatre Puiſſances. La Reine d'Hongrie reconnue dans tous les Etats de ſon pere. La Siléſie priſe par le Roi de Pruſſe.*

CH. V. L'Empereur *Charles VI* mourut au mois d'Octobre 1740 à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du Roi de Pologne *Auguſte II* avait cauſé de grands mouvemens, celle de *Charles VI*, dernier prince de la Maiſon d'*Autriche*, devait entrainer bien d'autres révolutions. L'heritage de cette Maiſon ſembla ſurtout devoir être dechiré; il s'agiſſait de la Hongrie & de la Bohême, Royaumes longtems électifs, que les Princes Autrichiens avaient rendus héréditaires, de la Souabe-Autrichienne appellée *Autriche antérieure*, de la haute & baſſe Autriche conquiſes au treizieme ſiécle, de la Stirie, de la Carintie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes foreſtières, du Briſgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du Duché de Parme: à l'égard de Naples & de Sicile, ces deux Royaumes étaient entre les mains de *Don Carlos* fils du Roi d'Eſpagne *Philippe V*.

Marie-Thérèſe, fille aînée de *Charles VI*, ſe fondait ſur le droit naturel qui l'appellait à l'héritage de ſon père, ſur une pragmatique ſolemnelle qui confirmait ce droit, & ſur la garantie de preſque toutes les Puiſſances. *Charles-Albert* Electeur de Baviere demandait la ſucceſſion en vertu d'un teſtament de l'Empereur *Ferdinand I* frère de *Charles-Quint*.

Auguſte III Roi de Pologne, Electeur de Saxe, alléguait des droits plus récens, ceux de ſa femme même, fille aînée de l'Empereur *Joſeph*, frere aîné de *Charles VI*.

Le Roi d'Eſpagne etendait ſes prétentions ſur tous les Etats de la Maiſon d'*Autriche*, en remontant à la femme de *Philippe II*, fille de l'Empereur *Maximilien II*. *Philippe V* deſ-

cendait de cette Princeſſe par les femmes. *Louis XV* aurait pû prétendre à cette ſucceſſion, à d'auſſi juſtes titres que perſonne, puiſqu'il deſcendait en droite ligne de la branche aînée maſculine d'*Autriche* par la femme de *Louis XIII* & par celle de *Louis XIV*; mais il lui convenait plus d'être arbitre & protecteur que concurrent, car il pouvait alors decider de cette ſucceſſion & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe, mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cauſe de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien, par des mémoires publics; tous les Princes, tous les particuliers y prenaient interêt, on s'attendait à une guerre univerſelle, mais ce qui confondit la politique humaine, c'eſt que l'orage commença d'un côté où perſonne n'avait tourné les yeux. CH. V.

Du Royaume de Pruſſe.

Un nouveau Royaume s'était élevé au commencement de ce ſiecle: l'Empereur *Léopold*, uſant du droit que ſe ſont toûjours attribué les Empereurs d'Allemagne de créer des Rois, avait érigé en 1701 la Pruſſe Ducale en Royaume en faveur de l'Electeur de Brandebourg *Frederic-Guillaume*. La Pruſſe n'était encore qu'un vaſte déſert, mais *Frédéric-Guillaume II* ſon ſecond Roi, qui avait une politique différente de celle des Princes de ſon tems, dépenſa près de vingt-cinq millions de notre monnoie à faire defricher ces terres, à bâtir des villages, & à les peupler: il y fit venir des familles de Souabe & de Franconie; il y attira plus de ſeize mille émigrans de Salzbourg, leur fourniſſant à tous de quoi s'établir & de quoi travailler. En ſe formant ainſi un nouvel Etat, il créait, par une œconomie ſingulière, une puiſſance d'une autre eſpéce: il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en reſerve, tantôt plus tantôt moins, ce qui lui compoſa un tréſor immenſe en vingt-huit années de regne. Ce qu'il ne mettait pas dans ſes coffres lui ſervait à former une armée d'environ ſoixante & dix mille hommes choiſis, qu'il diſciplina lui même d'une maniere nouvelle, ſans néanmoins s'en ſervir. Mais ſon fils *Frédéric III* fit uſage de tout ce que le pere avait préparé. Il prévit la confuſion generale, & ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Siléſie quatre Duchés. Ses ayeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des

Œconomie du ſecond Roi de Pruſſe.

transactions rentrées, parce qu'ils étaient faibles ; il se trouva
CHARLES VI puissant, & il les réclama.

Déja la France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe se remuaient pour faire un Empereur. La Bavière pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession Autrichienne. L'Electeur réclamait tous ces héritages par ses écrits ; mais il n'osait les demander tout entiers par ses Ministres. Cependant *Marie-Thérèse*, épouse du Grand-Duc de Toscane *François de Lorraine*, se mit d'abord en possession de tous les domaines qu'avait laissés son père, elle reçut les hommages des Etats d'Autriche à Vienne le 7 Novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs sermens par leurs députés : elle gagna surtout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du Roi *André II*, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes successeurs en quelque tems que ce soit veut enfraindre vos privileges, qu'il vous soit permis en vertu de cette promesse, à vous & à vos descendans, de vous défendre, sans pouvoir etre traités de rebelles.*

Serment singulier de que ne devoit pas faire.

Plus les ayeux de l'Archiducheſſe Reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagemens, plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler, rendit cette Princesse extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toûjours voulu secouer le joug de la Maison d'*Autriche*, embrassa celui de *Marie-Thérèse*, & après deux cent ans de séditions, de haines & de guerres civiles, il passa tout d'un coup à l'adoration. La Reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 Juin 1741. Elle n'en fut pas moins Souveraine ; elle l'était déja de tous les cœurs par une affabilité populaire que ses ancêtres avaient rarement exercée, elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux, sans le rendre plus respectable. L'Archiducheſſe sa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec personne. *Marie-Thérèse* admettait à sa table toutes les Dames & tous les Officiers de distinction : les députés des Etats lui parlaient librement, jamais elle ne refusa d'audience, & jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Qualités de Marie-Thérèse.

Son premier soin fut d'assurer au Grand-Duc de Toscane son époux, le partage de toutes ses couronnes sous le nom de *Co-*

Régent, ſans perdre en rien ſa ſouveraineté, & ſans enfraindre la pragmatique-ſanction : elle ſe flattait dans ces premiers momens, que les dignités, dont elle ornait ce Prince, lui preparaient la couronne impériale, mais cette Princeſſe n'avait point d'argent, & ſes troupes très diminuées étaient diſperſées dans ſes vaſtes Etats. CH. V.

Le Roi de Pruſſe lui fit propoſer alors qu'elle lui cédât la baſſe Siléſie, & lui offrit ſon crédit, ſes ſecours, ſes armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reſte, & donner l'Empire à ſon époux. Des Miniſtres habiles prévirent que ſi la Reine de Hongrie refuſait de telles offres, l'Allemagne ſerait bientôt bouleverſée, mais le ſang de tant d'Empereurs, qui coulait dans les veines de cette Princeſſe, ne lui laiſſa pas ſeulement l'idée de démembrer ſon patrimoine, elle était impuiſſante & intrépide. Le Roi de Pruſſe voyant qu'en effet cette puiſſance n'était alors qu'un grand nom, & que l'Etat où était l'Europe, lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Siléſie au milieu du mois de Décembre 1740. *Frédéric III Roi de Pruſſe.*

On voulut mettre ſur ſes drapeaux cette deviſe : *Pro Deo & patria* : il raya *pro Deo*, diſant qu'il ne faluit point ainſi mêler le nom de DIEU dans les querelles des hommes, & qu'il s'agiſſait d'une province, & non de religion. Il fit porter devant ſon régiment des Gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui impoſait la néceſſité d'être invincible. Il harangua ſon armée pour reſſembler en tout aux anciens Romains. Entrant enſuite en Siléſie, il s'empara de preſque toute cette province, dont on lui avait refuſé une partie ; mais rien n'était encor décidé. Le Général *Neuperg* vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au ſecours de cette province déja envahie : il mit le Roi de Pruſſe dans la néceſſité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neiſs. On vit alors ce que valait l'infanterie Pruſſienne : la cavalerie du Roi moins forte de près de moitié que l'Autrichienne, fut entiérement rompue : la première ligne de ſon infanterie fut priſe en flanc, on crut la bataille perdue ; tout le bagage du Roi fut pillé, & ce Prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par *Démarches ſingulières.* *Bataille de Molvitz.*

CH V.

tous ceux qui l'environnaient. La ſeconde ligne de l'infanterie rétablit tout par cette diſcipline inébranlable à laquelle les ſoldats Pruſſiens ſont accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, & chargeant leurs fuſils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée : & cette événement devint le ſignal d'un embraſement univerſel.

CHAPITRE SIXIEME.

Le Roi de France s'unit aux Rois de Pruſſe & de Pologne pour faire élire Empereur l'Electeur de Bavière, CHARLES-ALBERT. Ce Prince eſt déclaré Lieutenant-Général du Roi de France. Son élection, ſes ſuccès, & ſes pertes rapides.

L'Europe crut que le Roi de Pruſſe était déja d'accord avec la France, quand il prit la Siléſie, on ſe trompait, c'eſt ce qui arrive preſque toûjours, lorſqu'on raiſonne d'après ce qui n'eſt que vraiſemblable. Le Roi de Pruſſe hazardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même, mais il prévit que la France ne manquerait pas une ſi belle occaſion de le ſeconder. L'intérêt de la France ſemblait être alors de favoriſer contre l'Autriche ſon ancien allié l'Electeur de Bavière, dont le pére avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hoeſthet. Ce même Electeur de Bavière, *Charles-Albert*, avait été retenu priſonnier dans ſon enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi juſqu'à ſon nom de *Bavière*. La France trouvait ſon avantage à le venger, il paraiſſait aiſé de lui procurer à la fois l'Empire & une partie de la ſucceſſion Autrichienne, par-là on enlevait à la nouvelle Maiſon d'*Autriche Lorraine* cette ſupériorité que l'ancienne avait affecté ſur tous les autres Potentats de l'Europe : on anéantiſſait cette vieille rivalité entre les *Bourbons* & les *Autrichiens*, on faiſait plus que *Henri IV* & le Cardinal de *Richelieu* n'avaient pû eſpérer.

Frederic III en partant pour la Siléſie, entrevit le premier cette

cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jetté : il eſt ſi vrai qu'il n'avait pris aucune meſure avec le Cardinal de *Fleuri*, que le Marquis de *Beauveau*, envoyé par le Roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque, ne ſut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Pruſſe, ſi elles étaient deſtinées contre la France ou contre l'Autriche. Le Roi *Frédéric* lui dit en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu, ſi les as me viennent, nous partagerons.* a) CH. VI. *Diſcours ſingulier.*

Ce fut-là le ſeul commencement de la negociation encore éloignée. Le Miniſtère de France héſita longtems. Le Cardinal de *Fleuri*, âgé de quatre vingt cinq ans, ne voulait commettre, ni ſa réputation, ni ſa vieilleſſe, ni la France, à une guerre nouvelle. La pragmatique-ſanction, ſignée & autentiquement garantie, le retenait.

Le Comte depuis Marechal Duc de *Belle-Isle*, & ſon frère, petits-fils du fameux *Fouquet*, ſans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encor aucun accès auprès du Roi, ni aucun pouvoir ſur l'eſprit du Cardinal de *Fleuri*, firent réſoudre cette entrepriſe.

Le Maréchal de *Belle-Isle*, ſans avoir fait de grandes choſes, avait une grande réputation. Il n'avait été ni Miniſtre ni Général, & paſſait pour l'homme le plus capable de conduire un Etat & une armée : mais une ſanté très faible detruiſait ſouvent en lui le fruit de tant de talens. Toûjours en action, toûjours plein de projets, ſon corps pliait ſous les efforts de ſon ame ; on aimait en lui la politeſſe d'un courtiſan aimable, & la franchiſe apparente d'un ſoldat. Il perſuadait ſans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraiſſait toûjours perſuadé. *Maréchal de Belle-Iſle.*

Son frère le Chevalier de *Belle-Isle* avait la même ambition, les mêmes vues, mais encor plus approfondies, parce qu'une ſanté plus robuſte lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus ſombre était moins engageant, mais il ſubjuguait lorſque ſon frère inſinuait. Son éloquence reſſemblait à ſon courage ;

a) L'auteur était en ce tems-là auprès du Roi de Pruſſe. Il peut aſſurer que le Cardinal de *Fleuri* ignorait abſolument à quel Prince il avait à faire

CH. VI. on y ſemoit ſous un air froid & profondement occupé quelque choſe de violent, il étoit capable de tout imaginer, de tout arranger & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encor par la conformité des idées que par le ſang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand deſſein par une Dame d'un eſprit ſupérieur. Le Cardinal combattit, il donna même au Roi ſon avis par écrit, & cet avis étoit contre l'entrepriſe. On croyoit qu'il ſe retireroit alors, ſa carrière entière eût été glorieuſe; mais il n'eut pas la force de renoncer au Miniſtere & de vivre avec lui-même ſur le bord de ſon tombeau.

Le Maréchal de *Belle-Iſle* & ſon frere arrangèrent tout, & le vieux Cardinal préſida à une entrepriſe qu'il déſapprouvoit.

Tout ſembla d'abord favorable. Le Maréchal de *Belle-Iſle* fut envoyé à Francfort, au camp du Roi de Pruſſe, & à Dreſde pour concerter ces vaſtes projets que le concours de tant de Princes ſembloit rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le Roi de Pruſſe, & le Roi de Pologne Electeur de Saxe. Il négocioit dans toute l'Allemagne: il étoit l'ame du parti qui devoit procurer l'Empire & des couronnes héréditaires à un Prince qui pouvoit peu par lui-même. La France donnoit à la fois à l'Electeur de Baviere de l'argent, des alliés, des ſuffrages & des armées. Le Roi en lui envoyant l'armée qu'il lui
19 Juillet 1741. avoit promiſe, créa par lettres-patentes *b*) ſon Lieutenant-Général celui qu'il eſpéroit faire Empereur d'Allemagne.

L'Electeur de Bavière fort de tant de ſecours entra facilement dans l'Autriche. Tandis que la Reine *Marie-Thérèſe* réſiſtoit à peine au Roi de Pruſſe, il ſe rend d'abord maître de Paſſau, ville impériale qui appartient à ſon Evêque & qui ſépare
25 Août. la haute Autriche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute Autriche. Des partis pouſſent juſqu'à trois lieues de Vienne; l'allarme s'y répand, on s'y prépare à la hâte à ſoutenir un ſiége: on détruit un fauxbourg preſque tout entier, & un palais qui touchoit aux fortifications: on ne voit ſur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on

b) Ces lettres ne furent ſcellées que le 20 Août 1741.

cherche à mettre en ſûreté. L'Electeur de Bavière fit même faire une ſommation au Comte de *Kevenhuller* gouverneur de Vienne. CH VI.

L'Angleterre & la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient longtems prétendu avoir dans leurs mains, les Etats Généraux reſtaient dans le ſilence à la vue d'une armée du Maréchal de *Maillebois* qui était en Weſtphalie, & cette même armée en impoſait au Roi d'Angleterre qui craignait pour ſes Etats d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq mille hommes pour ſecourir *Marie-Thérèſe*, mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle & de ſigner un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune Puiſſance ni dans l'Empire, ni hors de l'Empire qui ſoutint cette pragmatique-ſanction, que tant d'Etats avaient garantie. Vienne mal fortifiée par le côté menace, pouvait à peine réſiſter : ceux qui connaiſſaient le mieux l'Allemagne & les affaires publiques croyaient voir avec la priſe de Vienne, le chemin fermé aux Hongrois, tout le reſte ouvert aux armées victorieuſes, toutes les prétentions réglées & la paix rendue à l'Empire & à l'Europe.

Plus la ruine de *Marie-Thérèſe* paraiſſait inévitable, plus elle eut de courage, elle était ſortie de Vienne, & elle s'était jettée entre les bras des Hongrois ſi ſévérement traités par ſon père & par ſes ayeux. Ayant aſſemblé les quatre ordres de l'Etat à Preſbourg, elle y parut tenant entre ſes bras ſon fils aîné preſque encor au berceau ; & leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à-peu-près ces propres paroles: *Abandonnée de mes amis, perſécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de reſſource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma conſtance, je mets en vos mains la fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur ſalut.* Tous les Palatins attendris & animés tirèrent leurs ſabres en s'écriant, *Moriamur pro Rege noſtro Maria Thereſia*, mourons pour notre Roi *Marie-Thérèſe*. Ils donnent toûjours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princeſſe en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils verſaient des larmes en faiſant ſerment de la défendre, elle ſeule retint les ſiennes, mais quand elle fut retirée

Courage de Marie-Thérèſe.

11 Sept. 1741.

CH. VI.

avec ſes filles d'honneur, elle laiſſa couler en abondance les pleurs que ſa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, & il n'y avait pas longtems qu'elle avait écrit à la Ducheſſe de Lorraine ſa belle-mere : *J'ignore encor s'il me reſtera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état elle excitait le zèle de ſes Hongrois, elle ranimait en ſa faveur l'Angleterre & la Hollande, qui lui donnaient des ſecours d'argent : elle agiſſait dans l'Empire : elle négociait avec le Roi de Sardaigne, & ſes provinces lui fourniſſaient des ſoldats.

Enthouſiaſme de l'Angleterre pour Marie-Thérèſe.

Toute la nation Anglaiſe s'anima en ſa faveur. Ce peuple n'eſt pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers propoſèrent de faire un don gratuit à cette Princeſſe. La Ducheſſe de *Marlborough*, veuve de celui qui avait combattu pour *Charles VI*, aſſembla les principales Dames de Londres, elles s'engagèrent à fournir cent mille livres ſterling ; & la Ducheſſe en dépoſa quarante mille. La Reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la généroſité de lui offrir, elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation aſſemblée en Parlement.

On croyait que les armées de France & de Baviere victorieuſes allaient aſſiéger Vienne. Il faut toûjours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups déciſifs, une de ces occaſions que la fortune préſente une fois & qu'on ne retrouve plus. L'Electeur de Bavière avait oſé concevoir l'eſperance de prendre Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce ſiége, il n'avait ni gros canons ni munitions. Le Cardinal de *Fleuri* n'avait point porté ſes vues juſqu'à lui donner cette capitale : les partis moyens lui plaiſaient : il aurait voulu diviſer les dépouilles avant de les avoir, & il ne prétendait pas que l'Empereur qu'il faiſait eût toute la ſucceſſion.

Le Comte de Saxe.

L'armée de France aux ordres de l'Electeur de Bavière marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de Novembre 1741. Le Comte *Maurice de Saxe*, frère naturel du Roi de Pologne, attaqua la ville. Ce Général qui avait la force du corps ſingulière du Roi ſon père, avec la douceur de ſon eſprit & la même valeur, poſſédait de plus grands talens

pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire d'une commune voix Duc de Courlande, mais la Ruſſie qui donnait des loix au Nord lui avait enlevé ce que le ſuffrage de tout un peuple lui avait accordé. Il s'en conſolait dans le ſervice des Français & dans les agrémens de la ſociété de cette nation qui ne le connaiſſait pas encor aſſez. CH. VI. en 1716 le 28 Juin.

Il falait ou prendre Prague en peu de jours ou abandonner l'entrepriſe. On manquait de vivres, on était dans une ſaiſon avancée, cette grande ville quoique mal fortifiée, pouvait aiſément ſoutenir les premières attaques. Le Général *Ogilvi* Irlandais de naiſſance qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garniſon, & le Grand Duc marchait au ſecours avec une armée de trente mille hommes; il était déja arrivé à cinq lieues de Prague le 25 Novembre, mais la nuit même les Français & les Saxons donnèrent l'aſſaut.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie qui attira toute la garniſon de leur côté: pendant ce tems le Comte de *Saxe* en ſilence fait prépater une ſeule échelle vers les remparts de la ville neuve à un endroit très eloigné de l'attaque. Monſieur de *Chevert* alors Lieutenant-Colonel du régiment de Beauſſe monte le premier. Le fils aîné du Maréchal de *Broglie* le ſuit: on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une ſentinelle; on monte en foule, & on ſe rend maître de la ville; toute la garniſon met bas les armes. *Ogilvi* ſe rend priſonnier de guerre avec ſes trois mille hommes. Le Comte de *Saxe* preſerva la ville du pillage, & ce qu'il y eut d'etrange, c'eſt que les conquerans & le peuple conquis furent pêle-mêle enſemble pendant trois jours, Français, Saxons, Bavarois, Bohemiens, étaient confondus, ne pouvant ſe reconnaître, ſans qu'il y eût une goute de ſang répandu. *Prague priſe par eſcalade.*

L'Electeur de Bavière qui venait d'arriver au camp, rendit compte au Roi de ce ſuccès, comme un Général qui écrit à celui dont il commande les armées: il fit ſon entrée dans la capitale de la Bohême le jour même de la priſe, & s'y fit couronner au mois de Décembre. Cependant le Grand-Duc qui n'avait pû ſauver cette capitale, & qui ne pouvait ſubſiſter dans les environs, ſe retira au ſud-eſt de la province,

Ch. VI

& laiſſa à ſon frère le Prince *Charles de Lorraine* le commandement de ſon armée.

Marie-Thérèſe près de ſa ruine.

Dans le même tems le Roi de Pruſſe ſe rendait maître de la Moravie, province ſituée entre la Bohême & la Siléſie, ainſi *Marie-Thereſe* ſemblait accablée de tous cotés. Deja ſon competiteur avait été couronné Archiduc d'Autriche à Lintz; il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague, & de là il alla à Francfort recevoir celle d'Empereur ſous le nom de *Charles VII.*

Le Maréchal de *Belle-Isle* qui l'avait ſuivi de Prague à Francfort, ſemblait être plutôt un des premiers Electeurs qu'un ambaſſadeur de France. Il avait menagé toutes les voix, & dirigé toutes les négociations; il recevait les honneurs dûs au repréſentant d'un Roi qui donnait la couronne impériale. L'Electeur de Mayence qui préſide à l'election lui donnait la main dans ſon palais, & l'ambaſſadeur ne donnait la main chez lui qu'aux ſeuls Electeurs, & prenait le pas ſur tous les autres Princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue françaiſe; la chancellerie Allemande, juſques-là avait toûjours exigé que de telles piéces fuſſent préſentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'Empire Romain. *Charles-Albert* fut élu le 4 Janvier 1741, de la manière la plus tranquille & la plus ſolemnelle: on l'aurait cru au comble de la gloire & du bonheur, mais la fortune changeait, & il devint un des plus infortunés Princes de la terre par ſon élévation même.

Charles-Albert Empereur.

CHAPITRE SEPTIEME.

Déſaſtres rapides qui ſuivent les ſuccès de l'Empereur CHARLES-ALBERT DE BAVIÈRE.

ON commençait à ſentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas aſſez de cavalerie. Le Maréchal de *Belle-Isle* était malade à Francfort, & voulait à la fois conduire des

négociations & commander de loin une armée. La méſintelligence ſe gliſſait entre les Puiſſances alliées ; les Saxons ſe plaignaient beaucoup des Pruſſiens, & ceux-ci des Français, qui à leur tour les accuſaient. *Marie Thérèſe* était ſoutenue de ſa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande & de Veniſe, d'emprunts en Flandre, mais ſurtout de l'ardeur deſeſpérée de ſes troupes raſſemblées enfin de toutes parts. L'armée Françaiſe ſous des chefs peu accrédités ſe détruiſait par les fatigues, la maladie & la déſertion : les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de *Guſtave-Adolphe*, qui ayant commencé ſes campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, ſe trouvait à la tête de trente mille, augmentant ſes troupes dans le pays même à meſure qu'il y faiſait des progrès. Chaque jour affaibliſſait les Français vainqueurs, & fortifiait les Autrichiens. Le Prince *Charles de Lorraine* frère du Grand-Duc était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étaient pour lui, il commençait à faire avec ſuccès une guerre défenſive, en venant continuellement ſon ennemi en allarmes, en coupant ſes convois, en le harcelant ſans relâche de tous les côtés par des nuées de houzards, de croates, de pandours, & de talpaches. Les *Pandours* ſont des Sclavons qui habitent le bord de la Drave, & de la Save, ils ont un habit long ; ils portent pluſieurs piſtolets à la ceinture, un ſabre & un poignard. Les *Talpaches* ſont une infanterie Hongroiſe armée d'un fuſil, de deux piſtolets, & d'un ſabre. Les *Croates* appellés en France *Cravates*, ſont des miliciens de Croatie. Les *Houzards* ſont des cavaliers Hongrois, montés ſur de petits chevaux legers & infatigables : ils déſolent des troupes diſperſées en trop de poſtes, & peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France & de Bavière étaient partout dans ce cas. L'Empereur *Charles VII* avait voulu conſerver avec peu de monde une vaſte étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la Reine de Hongrie en état de reprendre : mais tout fut repris, & la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Pandours.

Talpaches.

Croates.

Houzards.

Le Cardinal de *Fleuri* voyant tant d'eſpérances trompées, tant de déſaſtres qui ſuccédaient à de ſi heureux commence-

Fauſſes démarches du Cardinal de Fleuri.

GR. VII.

mens, écrivit au Général de *Kœnigſeck* une lettre qu'il lui fit rendre par le Maréchal de *Belle-Isle* même, il s'excuſait dans cette lettre de la guerre entrepriſe, & il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ſes meſures. *Bien des gens ſavent*, dit-il, *combien j'ai été oppoſé aux réſolutions que nous avons priſes, & que j'ai été en quelque façon forcé d'y conſentir. Votre Excellence eſt trop inſtruite de tout ce qui ſe paſſe pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue qui était ſi contraire à mon goût & à mes principes.*

Cu- V tl. 11 Juillet 1742.

Pour toute réponſe la Reine de Hongrie fit imprimer la lettre du Cardinal de *Fleuri*. Il eſt aiſé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire, en premier lieu elle rejettait évidemment tout le reproche de la guerre ſur le Général chargé de négocier avec le Comte de *Kœnigſeck*, & ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre ſa perſonne odieuſe : en ſecond lieu elle avouait de la faibleſſe dans le Miniſtère, & c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuſerait de cette faibleſſe, que les alliés de la France ſe refroidiraient, & que ſes ennemis s'enhardiraient. Le Cardinal voyant la lettre imprimée, en écrivit une ſeconde, dans laquelle il ſe plaint au Général Autrichien de ce qu'on a publié ſa première lettre, & lui dit, *qu'il ne lui écrira plus déſormais ce qu'il penſe.* Cette ſeconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit déſavouer toutes deux dans quelques papiers publics, & ce déſaveu qui ne trompa perſonne, mit le comble à ſes fauſſes démarches, que les eſprits les moins critiques excuſèrent dans un homme de quatre-vingt-ſept ans fatigué des mauvais ſuccès. Enfin l'Empereur Bavarois fit propoſer à Londres des projets de paix, & ſurtout des ſécularisations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le Miniſtère Anglais ne croyait pas avoir beſoin de l'Empereur pour les obtenir. On inſulta à ſes offres en les rendant publiques, & l'Empereur fut réduit à déſavouer ſes offres de paix, comme le Cardinal de *Fleuri* avait déſavoué la guerre.

La querelle alors s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet ſous

ſous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La Maiſon de *Bourbon* fut obligée pour la ſeconde fois de tenir tête à preſque toute l'Europe. CH. VII.

Le Cardinal de *Fleuri*, trop âgé pour ſoutenir un ſi peſant fardeau, prodigua à regret les tréſors de la France dans cette guerre entreprise malgré lui, & ne vit que des malheurs cauſés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir beſoin d'une marine: ce qui reſtait à la France de forces maritimes, fut abſolument détruit par les Anglais, & les provinces de France furent expoſées. L'Empereur, que la France avait fait, fut chaſſé trois fois de ſes propres Etats.

Les armées Françaiſes furent détruites en Bavière & en Bohême, ſans qu'il ſe donnât une ſeule grande bataille; & le deſaſtre fut au point qu'une retraite dont on avait beſoin, & qui paraiſſait impraticable, fut regardée comme un bonheur ſignalé. Le Maréchal de *Belle-Iſle* ſauva le reſte de l'armée Françaiſe aſſiégée dans Prague, & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin. Décembre 1742.

Le Cardinal de *Fleuri* mourut au village d'Iſſi, au milieu de tous ces déſaſtres, & laiſſa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance & de la politique dans une criſe, qui altéra la gloire de ſon miniſtère, & non la tranquillité de ſon ame. *Mort du Cardinal de Fleuri.*

Louis XV prit dès lors la réſolution de gouverner par lui-même, & de ſe mettre à la tête d'une armée. Il ſe trouvait dans la même ſituation où fut ſon biſayeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la ſucceſſion.

Il avait à ſoutenir la France & l'Eſpagne, contre les mêmes ennemis, c'eſt-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, & la Savoye. Pour ſe faire une idée juſte de l'embarras qu'éprouvait le Roi, des périls où l'on était expoſé, & des reſſources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces ſecouſſes de l'Europe.

CHAPITRE HUITIEME.

Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le Prince de Conti *en Italie.*

Ch. VIII. ON ſait qu'après l'heureux tems de la paix d'Utrecht, les Anglais qui jouiſſaient de Minorque & de Gibraltar en Eſpagne, avaient encor obtenu de la Cour de Madrid des priviléges que les Français ſes défenſeurs n'avaient pas. Les commerçans Anglais allaient vendre aux colonies Eſpagnoles les nègres, qu'ils achetaient en Afrique pour être eſclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piaſtres par tête qu'on payait au gouvernement Eſpagnol, étaient un objet de gain conſidérable, car la compagnie Anglaiſe en fournitſant quatre mille huit cent nègres, avait obtenu encor de vendre les huit cent, ſans payer de droits; mais le plus grand avantage des Anglais à l'excluſion des autres nations, était la permiſſion dont cette compagnie jouit dès 1716 d'envoyer un vaiſſeau à Porto-Bello.

Ce vaiſſeau qui d'abord ne devait être que de cinq cent tonneaux, fut en 1717 de huit cent cinquante par convention, mais en effet de mille par abus; ce qui faiſait deux millions peſant de marchandiſes. Ces mille tonneaux étaient encor le moindre objet de ce commerce de la compagnie Anglaiſe; une patache qui ſuivait toûjours le vaiſſeau ſous prétexte de lui porter des vivres, allait & venait continuellement, elle ſe chargeait dans les colonies Anglaiſes des effets qu'elle apportait à ce vaiſſeau, lequel ne ſe deſemplifſant jamais par cette manœuvre, tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir le vaiſſeau de permiſſion, & leurs barques allaient encor ſur les côtes de l'Amérique porter des marchandiſes dont les peuples avaient beſoin, mais qui faiſaient tort au gouvernement Eſpagnol, & même à toutes les nations intéreſſées au commerce qui ſe fait des ports d'Eſpagne au golfe du Mexique. Les gouver-

neurs Eſpagnols traitèrent avec rigueur les marchands Anglais, & la rigueur ſe pouſſe toûjours trop loin.

Un patron de vaiſſeau marchand fait déclarer la guerre.

Un patron de vaiſſeau nommé *Jenkins* vint en 1739 ſe préſenter à la Chambre des communes. C'était un homme franc & ſimple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaiſſeau avait été rencontré par un garde-côtes Eſpagnol dans un parage de l'Amérique, où les Eſpagnols ne voulaient pas ſouffrir de navires Anglais. Le Capitaine Eſpagnol avait ſaiſi le vaiſſeau de *Jenkins*, mis l'équipage aux fers, fendu le nez & coupé les oreilles au patron. En cet état *Jenkins* ſe préſenta au Parlement; il raconta ſon avanture avec la naïveté de ſa profeſſion & de ſon caractère. *Meſſieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainſi mutilé, on me menaça de la mort; je l'attendis, je recommandai mon ame à* DIEU *& ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié & d'indignation dans l'aſſemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du Parlement, *La mer libre ou la guerre.* On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla ſur ce ſujet dans le Parlement d'Angleterre; & je ne ſais ſi les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes & dans Rome, en des occaſions à-peu-près ſemblables, l'emportent ſur les diſcours non préparés du Chevalier *Windham*, du Lord *Carteret*, du Miniſtre *Robert Walpole*, du Comte de *Cheſterfield*, de Monſieur *Pultney* depuis Comte de *Bath*. Ces diſcours qui ſont l'effet naturel du gouvernement, & de l'eſprit Anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui ſont à vil prix ſur leur terrain ſont recherchées précieuſement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'eſprit de parti domine. Le véritable état de la nation y eſt preſque toûjours déguiſé. Le parti du Miniſtère y peint le gouvernement floriſſant; la faction contraire aſſure que tout eſt en décadence. L'exagération régne partout. *Où eſt le tems*, s'écriait alors un membre du Parlement, *où eſt le tems où un Miniſtre de la guerre diſait qu'il ne faliait pas qu'on tirât un coup de canon en Europe ſans la permiſſion de l'Angleterre.*

Enfin le cri de la nation détermina le Parlement & le

Rot. Ch. VIII

On déclara la guerre à l'Eſpagne dans les formes à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans laquelle les corſaires des deux nations pourvûs de lettres-patentes allaient en Europe & en Amérique, attaquer tous les vaiſſeaux marchands, & ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hoſtilités plus grandes.

Les Anglais prennent Porto-Bello Mars 1740.

L'Amiral *Vernon* l'an 1740 penetra dans le golfe du Mexique, & y attaqua & prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des treſors du nouveau monde, la raſa & en fit un chemin ouvert par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandeſtin, qui avait été le ſujet de la rupture. Cette expedition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands ſervices rendus à la nation. L'Amiral fut remercié par les deux Chambres du Parlement; elles lui écrivirent ainſi qu'elles en avaient uſé avec le Duc de *Marlborough* après la journée d'Hochſtet. Depuis ce tems les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent malgré les dépenſes immenſes de la nation. Les Anglais eſpérèrent alors de conquérir l'Amérique Eſpagnole. Ils crurent que rien ne réſiſterait à l'Amiral *Vernon*, & lorſque quelque tems après cet Amiral alla mettre le ſiége devant Carthagene, ils ſe hâtèrent d'en célébrer la priſe de ſorte que dans le tems même que *Vernon* en levait le ſiege, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port & les environs de Carthagène avec cette légende, *il a pris Carthagène* le revers repréſentait l'Amiral *Vernon*, & on y liſait ces mots, *au vengeur de ſa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la poſterité, ſi l'hiſtoire plus fidèle & plus exacte ne prévenait pas de telles erreurs.

La France qui n'avait qu'une marine faible ne ſe déclarait pas alors ouvertement, mais le Miniſtere de France ſecourait les Eſpagnols autant qu'il était en ſon pouvoir.

Ce qui ſe paſſa en Italie dans cet embraſement general.

On était en ces termes entre les Eſpagnols & les Anglais, quand la mort de l'Empereur *Charles VI* mit le trouble dans l'Europe. On a vû ce que produiſait en Allemagne la querelle de l'Autriche & de la Baviere. L'Italie fut auſſi bientôt

déſolée pour cette ſucceſſion Autrichienne. Le Milanais était réclamé par la Maiſon d'*Eſpagne*. Parme & Plaiſance devaient revenir par le droit de naiſſance à un des fils de la Reine née Princeſſe de Parme. Si *Philippe V* avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop allarmé l'Italie. Si on eût deſtiné Parme & Plaiſance à *Don Carlos*, déja maître de Naples & de Sicile, trop d'Etats réunis ſous un même Souverain euſſent encor allarmé les eſprits. *Don Philippe*, puîné de *Don Carlos*, fut le premier auquel on deſtina le Milanais & le Parmeſan. La Reine de Hongrie maîtreſſe du Milanais, faiſait ſes efforts pour s'y maintenir. Le Roi de Sardaigne Duc de Savoye revendiquait ſes droits ſur cette province, il craignait de la voir dans les mains de la Maiſon de *Lorraine* unie ſur la Maiſon d'*Autriche*, qui poſſédant à la fois le Milanais & la Toſcane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 & 1738. mais il craignait encor davantage de ſe voir preſſé par la France, & par un Prince de la Maiſon de *Bourbon*, tandis qu'il voyait un autre Prince de cette Maiſon maître de Naples & de Sicile. CH. VIII.

Il ſe réſolut dès le commencement de 1742 à s'unir avec la Reine de Hongrie ſans s'accorder dans le fond avec elle. Ils ſe réuniſſaient ſeulement contre le péril préſent, ils ne ſe faiſaient point d'autres avantages : le Roi de Sardaigne ſe réſervait même de prendre quand il voudrait d'autres meſures. C'était un traité de deux ennemis qui ne ſongeaient qu'à ſe défendre d'un troiſiéme. La Cour d'Eſpagne envoyait l'Infant *Don Philippe*, attaquer le Duc-Roi de Sardaigne, qui n'avait voulu de lui ni pour ami, ni pour voiſin. Le Cardinal de *Fleuri* avait laiſſé paſſer *Don Philippe* & une partie de ſon armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner de troupes. *Conduite du Roi de Sardaigne.*

On fait beaucoup dans un tems, on craint de faire même peu dans un autre. La raiſon de cette conduite était qu'on ſe flattait encor de regagner le Roi de Sardaigne qui laiſſait toûjours des eſpérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre qui commençaient alors en Allemagne,

Ch. VIII. ne permettaient pas de braver par tout les Puiſſances maritimes. Les Anglais s'oppoſaient ouvertement à l'établiſſement de *Don Philippe* en Italie, ſous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la paſſion du peuple Anglais, mais un intérêt plus couvert était le but du Miniſtère de Londres. Il voulait forcer l'Eſpagne à partager le commerce du nouveau monde : il eût à ce prix aidé *Don Philippe* à paſſer en Italie, ainſi qu'il avait aidé *Don Carlos* en 1731. Mais la Cour d'Eſpagne ne voulait point enrichir ſes ennemis à ſes dépens, & comptait rétablir *Don Philippe* dans ſes Etats.

Des le mois de Novembre & de Décembre 1741, la Cour d'Eſpagne avait envoyé par mer pluſieurs corps de troupes en Italie ſous la conduite du Duc de *Montemar*, célèbre par la victoire de Bitonto, & enſuite par ſa diſgrace. Ces troupes avaient débarqué ſucceſſivement ſur les côtes de la Toſcane & dans les ports qu'on appelle l'Etat *degli preſidi* appartenant à la Couronne des deux Siciles. Il falait paſſer ſur les terres de la Toſcane. Le Grand-Duc mari de la Reine de Hongrie fut obligé de leur accorder le paſſage & de declarer ſon pays neutre. Le Duc de Modène marié à la fille du feu Duc d'Orleans, Regent de France, ſe déclara neutre auſſi. Le Pape *Benoit XIV* ſur les terres de qui l'armée Eſpagnole devait paſſer dans ces conjonctures, ainſi que celle des Autrichiens, embraſſa la même neutralité à meilleur titre que perſonne, en qualité de père commun des Princes & des peuples, tandis que ſes enfans vivaient à diſcrétion ſur ſon territoire.

Neutralité ſingulière en Italie.

De nouvelles troupes Eſpagnoles arrivèrent par la voie de Gènes. Cette République ſe dit encor neutre & les laiſſa paſſer. Vers ce tems-là même le Roi de Naples embraſſait la neutralité, quoiqu'il s'agît de la cauſe de ſon père & de ſon frère. Mais de tous ces Potentats neutres en apparence aucun ne l'etait en effet.

Etrange avanture à Naples

A l'égard de la neutralité du Roi de Naples, voici quelle en fut la ſuite. On fut étonné le 18 Aouſt de voir paraître à la vue du port de Naples une eſcadre Anglaiſe compoſée de ſix vaiſſeaux de ſoixante canons, de ſix frégates & de deux

galliotes à bombes. Le Capitaine *Martin*, depuis Amiral, qui commandait cette eſcadre, envoya à terre un Officier avec une lettre au premier Miniſtre, qui portait en ſubſtance qu'il fallait que le Roi rappellât ſes troupes de l'armée Eſpagnole, ou que l'on allait dans l'inſtant bombarder la ville. On tint quelques conférences, le Capitaine Anglais dit enfin en mettant ſa montre ſur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour ſe determiner. Le port etait mal pourvu d'artillerie, on n'avait point pris les précautions néceſſaires contre une inſulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, *qui eſt maître de la mer l'eſt de la terre*, eſt ſouvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le Commandant Anglais voulait, & même il falut le tenir juſqu'à ce qu'on eût le tems de pourvoir à la defenſe du port & du Royaume. CH. VIII.

Les Anglais eux-mêmes ſentaient bien que le Roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée, que le Roi d'Angleterre n'avait gardé la ſienne en Allemagne.

L'armée Eſpagnole commandée par le Duc de *Montemar*, venue en Italie pour ſoumettre la Lombardie, ſe tettrait alors vers les frontières du Royaume de Naples, toûjours preſſée par les Autrichiens. Alors le Roi de Sardaigne retourna dans le Piémont, & dans ſon Duché de Savoye, où les viciſſitudes de la guerre demandaient ſa préſence. L'Infant *Don Philippe* avait en vain tenté de débarquer à Gènes avec de nouvelles troupes. Les eſcadres d'Angletetre l'en avaient empêché, mais il avait penétré par terre dans le Duche de Savoye & s'en était tendu maître. C'eſt un pays preſque ouvert du côté du Dauphiné. Il eſt ſtérile & pauvre. Ses Souverains en retiraient alors à peine quinze cent mille livres de revenu. *Charles-Emanuel* Roi de Sardaigne, & Duc de Savoye, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

Pendant qu'on ſe bat en Allemagne, l'Infant Don Philippe prend la Savoye. Décembre 1743

On voit par cet expoſé que tout était en allarmes & que toutes les provinces éprouvatent des revers du fond de la Sileſie au fond de l'Italie L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière. Et cependant on déſolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modene, de Guaſtalla regardaient avec une triſteſſe impuiſſante toutes ces

Recapitulation de l'état de l'Europe

irruptions & toutes ces ſecouſſes, accoutumés depuis longtems
Ch. VIII à être le prix du vainqueur, ſans oſer ſeulement donner leur excluſion & leur ſuffrage.

La Cour d'Eſpagne fit demander aux Suiſſes le paſſage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie, elle fut refuſée : la Suiſſe vend des ſoldats à tous les Princes & défend ſon pays contre eux. Le gouvernement y eſt pacifique & les peuples guerriers. Une telle neutralité fut reſpectée. Veniſe de ſon côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la ſienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de ſeize vaiſſeaux Eſpagnols, deſtinée d'abord pour tranſporter *Don Philippe* en Italie, mais il avait paſſé par terre comme on a vû. Elle devait apporter des proviſions à ſes troupes, & ne le pouvait, retenuë continuellement dans le port par une flotte Angloiſe qui dominait dans la Méditerranée, & inſultait toutes les côtes de l'Italie, & de la Provence. Les canoniers Eſpagnols n'étaient pas experts dans leur art ; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois, en les faiſant tirer au blanc, & en excitant leur émulation & leur induſtrie par des prix propoſés.

Quand ils ſe furent rendus habiles, on fit ſortir de la rade de Toulon l'eſcadre Eſpagnole, commandée par *Don Joſeph Navarro*. Elle n'était que de douze vaiſſeaux. Les Eſpagnols n'ayant pas aſſez de matelots & de canoniers pour en manœuvrer ſeize, elle fut jointe auſſi-tôt par quatorze vaiſſeaux Français, quatre frégates, & trois brulots, ſous les ordres de Mr. de *Court*, qui à l'âge de quatre-vingt ans avait toute la vigueur de corps & d'eſprit qu'un tel commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait ſervi en qualité de Capitaine ſur le vaiſſeau amiral, & depuis ce tems il ne s'était donné de bataille ſur mer en aucune partie du monde que celle de Meſſine en 1718. L'Amiral Anglais *Mattheus* ſe preſenta devant les deux eſcadres combinées de France & d'Eſpagne. La flotte de *Mattheus* était de quarante-cinq vaiſſeaux, de cinq frégates, & de quatre brulots : avec cet avantage du nombre il ſut auſſi ſe donner d'abord celui du vent, manœuvre dont dépend ſouvent la victoire

Bataille navale de Toulon. 1744. 22 Février.

toire dans les combats de mer, comme elle dépend ſur la terre d'un poſte avantageux. Ce ſont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, & c'eſt d'eux que les autres nations ont pris l'uſage de partager leurs flottes en avant-garde, arriere-garde & corps de bataille. CH. VIII.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées, & également diſperſées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indéciſe comme preſque toutes les batailles navales (à l'exception de celle de la Hogue), dans leſquelles le fruit d'un grand appareil & d'une longue action eſt de tuer du monde de part & d'autre, & de démâter des vaiſſeaux. Chacun ſe plaignit, les Eſpagnols crurent n'avoir pas été aſſez ſecourus, les Français accuſèrent les Eſpagnols de peu de reconnaiſſance. Ces deux nations quoiqu'alliées n'étaient point toûjours unies. L'antipathie ancienne ſe réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs Rois.

Au reſte le véritable avantage de cette bataille fut pour la France & l'Eſpagne: la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque tems, & les proviſions dont avait beſoin *Don Philippe* purent aiſement lui arriver des côtes de Provence; mais ni les flottes Françaiſes, ni les eſcadres d'Eſpagne ne purent s'oppoſer à l'Amiral *Mattheus*, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations obligées d'entretenir continuellement de nombreuſes armées de terre n'avaient pas ce fond inépuiſable de marine, qui fait la reſſource de la puiſſance Anglaiſe.

CHAPITRE NEUVIEME.

Le Prince de Conti *force les paſſages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.*

CH. IX. 13 Mai 1744. 26 Avril.

LOUIS XV au milieu de tous ces efforts déclara la guerre au Roi *George*, & bientôt à la Reine de Hongrie, qui la lui déclarerent auſſi dans les formes. Ce ne fut de part & d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Eſpagne, ni Naples ne declarèrent la guerre, mais ils la firent.

Don Philippe à la tête de vingt mille Eſpagnols dont le Marquis de *la Mina* était le Général, & le Prince de *Conti* ſuivi de vingt mille Français, inſpirèrent tous deux à leurs troupes cet eſprit de confiance & de courage opiniâtre dont on avait beſoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices & des torrens, & où la difficulté des convois n'eſt pas un des moindres obſtacles. Le Prince de *Conti* qui avait ſervi en qualité de Lieutenant-Général dans la guerre malheureuſe de Bavière, avait de l'expérience dans ſa jeuneſſe.

1. Avril. Le premier d'Avril 1744 l'Infant *Don Philippe*, & lui paſſèrent le Var, riviere qui tombe des Alpes, & qui ſe jette dans la mer de Gènes, au deſſous de Nice. Tout le comté de Nice ſe rendit, mais pour avancer, il falait attaquer les retranchemens élevés près de Ville Franche, & après eux, on trouvait ceux de la forteresſe de Montalban, au milieu des rochers qui forment une longue ſuite de remparts preſque inacceſſibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, & par des abîmes ſur leſquels plongeait l'artillerie ennemie, & il falait ſous ce feu gravir de rochers en rochers. On trouvait encor juſques dans les Alpes des Anglais à combattre; l'Amiral *Mattheus*, après avoir radoubé ſes vaiſſeaux, était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses ſoldats étaient avec les Pié-

Eſcalade de Ville Franche & de Montalban.

montais ; & ſes canonniers ſervaient l'artillerie. Malgré ces pé-
ris, le Prince de *Conti* ſe préſente au pas de Ville-Franche, CH. IX.
rempart du Piemont, haut de près de deux cent toiſes, que le Roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, & qui fut couvert de Français & d'Eſpagnols. L'Amiral Anglais & ſes matelots, furent ſur le point d'être faits priſonniers.

On avança, on pénetra enfin juſqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le Comte de *Campo-Santo* ſuivait le Prince de *Conti*, à la tête des Eſpagnols, par une autre gorge. Le Comte de *Campo-Santo* portait ce nom & ce titre, depuis la bataille de Campo-Santo où il avait fait des actions étonnantes, ce nom était ſa récompenſe, comme on avait donné le nom de *Bitonto* au Duc de *Montemar*, après la bataille de Bitonto. Il n'y a guères de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée. 19 Juillet 1744 *Journée de Château-Dauphin.*

Le Bailli de *Givri* eſcalade en plein jour un roc ſur lequel deux mille Piémontais ſont retranchés. Ce brave *Chevert*, qui avait monté le premier ſur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers, & cette entrepriſe était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les aſſaillans avec le leur. Le Roi de Sardaigne placé lui-même derrière ces retranchemens, animait ſes troupes. Le Bailli de *Givri* était bleſſé dès le commencement de l'action ; & le Marquis de *Villemur*, inſtruit qu'un paſſage non moins important venait d'être heureuſement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. *Givri* la fait battre ; mais les officiers & les ſoldats trop animés ne l'écoutent point. Le Lieutenant-Colonel de Poitou faute dans les premiers retranchemens, les grenadiers s'élancent les uns ſur les autres ; & ce qui eſt à peine croyable, ils paſſent par les embraſures mêmes du canon ennemi, dans l'inſtant que les piéces ayant tiré, reculaient par leur mouvement ordinaire : on y perdit près de deux mille hommes ; mais il n'échappa aucun Piémontais. Le Roi de Sardaigne au deſeſpoir, voulait ſe jetter lui-même au milieu des attaquans, & on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au Bailli de *Givri*, le Colonel *Salis*, le Marquis de *la Carte* y furent tués ; le Duc d'*Agénois* & beaucoup d'autres, bleſſés. Mais il en avait coûté encor moins qu'on ne devait

CH. IX. s'attendre dans un tel terrain. Le Comte de *Campo-Santo* qui ne put arriver à ce défilé étroit & escarpé où ce furieux combat s'étoit donné, écrivit au Marquis de *la Mina*, Général de l'armée Espagnole sous Don Philippe : *Il se présentera quelques occasions où nous ferons aussi-bien que les Français, car il n'est pas possible de faire mieux.* Je rapporte toûjours les lettres des Généraux, lorsque j'y trouve des particularités intéressantes : ainsi je transcrirai encor ce que le Prince de *Conti* écrivit au Roi touchant cette journée : *C'est une des plus brillantes & des plus vives actions qui se soient jamais passées, les troupes y ont montré une valeur au-dessus de l'humanité. La brigade de Poitou ayant Monsieur d'Agénois à sa tête s'est couverte de gloire.*

La bravoure & la présence d'esprit de Monsieur de Chevert, ont principalement décidé l'avantage. Je vous recommande Monsieur de Solem, & le Chevalier de Modene. La Carte a été tué ; Votre Majesté qui connoît le prix de l'amitié sent combien j'en suis touché. Ces expressions d'un Prince à un Roi, sont des leçons de vertu pour le reste des hommes, & l'histoire doit les conserver.

Journée des barricades. Pendant qu'on prenoit Château-Dauphin, il falait emporter ce qu'on appellait *les barricades*, c'étoit un passage de trois toises entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le Roi de Sardaigne avoit fait couler dans ce précipice la riviere de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens, & un chemin couvert par-delà la riviere, defendaient ce poste, qu'on appellait les barricades, il falait ensuite se rendre maître du château de Demont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la vallée de Sture, après quoi les Français maîtres des Alpes voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français & par les Espagnols, la veille de
18 Juillet l'attaque de Château-Dauphin. On les emporta presque sans coup ferir, en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre, car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, & ne fut pas sanglant.

CHAPITRE DIXIEME.

Nouvelles diſgraces de l'Empereur CHARLES *VII. Bataille de Detingue.*

CH. X.

TAnt de belles actions ne ſervaient de rien au but principal, & c'eſt ce qui arrive dans preſque toutes les guerres. La cauſe de la Reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'Empereur *Charles VII* nommé en effet Empereur par le Roi de France, n'en était pas moins chaſſé de ſes Etats héréditaires, & n'etait pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'etaient pas moins repouſſés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuiſée pour une cauſe qui lui était étrangère, & pour une guerre qu'elle aurait pû s'épargner, guerre entrepriſe par la ſeule ambition du Maréchal de *Belle-Isle*, dans laquelle on n'avait que peu de choſe à gagner & beaucoup à perdre.

L'Empereur *Charles VII* ſe réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale & libre, qui ſe gouverne en republique, fameuſe par le nom d'*Auguſte*, la ſeule qui ait conſervé les reſtes quoique défigurés de ce nom d'*Auguſte*, autrefois commun à tant de villes ſur les frontiéres de la Germanie & des Gaules. Il n'y demeura pas longtems, & en la quittant au mois de Juin 1743 il eut la douleur d'y voir entrer un Colonel de houzards nommé *Menzel*, fameux par ſes férocités & ſes brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait ſa malheureuſe deſtinée dans Francfort, ville encor plus privilegiée qu'Augsbourg, & dans laquelle s'était faite ſon élection a l'Empire, mais ce fut pour y voir accroître ſes infortunes. Il ſe donnait une bataille qui décidait de ſon ſort à quatre milles de ſon nouveau refuge.

Le Comte *Stair* Ecoſſais, l'un des éleves du Duc de *Marlborough*, autrefois ambaſſadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, compoſée d'Anglais, d'Hanovriens & d'Autrichiens.

CH. X. Le Roi d'Angleterre arriva avec ſon ſecond fils le Duc de *Cumberland*, après avoir paſſé à Francfort dans ce même aſyle de l'Empereur qu'il reconnaiſſait toujours pour ſon Souverain, & auquel il faiſait la guerre dans l'eſpérance de le détrôner.

Le Maréchal Duc de *Noailles* qui commandait l'armée oppoſée au Roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, & paſſa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement : à la tête des finances au commencement de la régence, Général d'armée, & Miniſtre d'Etat, il ne ceſſa dans tous ces emplois de cultiver la littérature, exemple autrefois commun chez les Grecs, & chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce Général par une manœuvre ſupérieure fut d'abord le maître de la campagne. Il côtoya l'armée du Roi d'Angleterre qui avait le Mein entre elle & les Français, il lui coupa les vivres en ſe rendant maître des paſſages au deſſus & au deſſous de leur camp.

Le Roi d'Angleterre s'était poſté dans Aſchaffembourg, ville ſur le Mein qui appartient à l'Electeur de Mayence. Il avait fait cette démarche malgré le Comte *Stair* ſon Général, & commençait à s'en repentir. Il y voyait ſon armée bloquée & affamée par le Maréchal de *Noailles*. Le ſoldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourages au point qu'on propoſa de couper les jarrets aux chevaux, & on l'aurait fait ſi on était reſté encor deux jours dans cette poſition. Le Roi d'Angleterre fut obligé enfin de ſe retirer pour aller chercher des vivres à Hanau ſur le chemin de Francfort, mais en ſe retirant il était expoſé aux batteries du canon ennemi placé ſur la rive du Mein. Il falait faire marcher en hâte une armée que la diſette affaibliſſait & dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée Françaiſe. Car le Maréchal de *Noailles* avait eu la précaution de jetter des ponts entre Dettingue & Aſchaffembourg, ſur le chemin de Hanau, & les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laiſſer établir ces ponts. Le 26 Juin au milieu de la nuit le Roi d'Angleterre fit décamper ſon armée dans le plus grand ſilence, & hazarda cette marche précipitée & dangereuſe à

laquelle il était réduit. Le Maréchal de *Noailles* voit les Anglais qui ſemblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne & la riviere. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les eſcadrons compoſés de la Maiſon du Roi, de dragons & de houzards, vers le village de Dettingue, devant lequel les Anglais devaient paſſer. Il fait défiler ſur deux ponts quarre brigades d'infanterie avec celles des Gardes-Françaiſes. Ces troupes avaient ordre de reſter poſtées dans le village de Dettingue en deçà d'un ravin profond. Elles n'etaient point apperçues des Anglais, & le Maréchal voyait tout ce que les Anglais faiſaient. Monſieur de *Vallière* Lieutenant-Général, homme qui avait pouſſé le ſervice de l'artillerie auſſi loin qu'il peut aller, tenait ainſi dans un defile les ennemis entre deux batteries qui plongeaient ſur eux du rivage. Ils devaient paſſer par un chemin creux qui eſt entre Dettingue & un petit ruiſſeau. On ne devait fondre ſur eux qu'avec un avantage certain dans un terrain qui devenait un piége inévitable. Le Roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même: c'était enfin un de ces momens deciſifs qui ſemblaient devoir mettre fin à la guerre. CH. X.

Le Maréchal recommande au Duc de *Grammont* ſon neveu, Lieutenant-Général & Colonel des Gardes, d'attendre dans cette poſition que l'ennemi vint lui-même ſe livrer. Il alla malheureuſement reconnaître un gué pour faire encor avancer de la cavalerie. La plûpart des Officiers diſaient qu'il eût mieux fait de reſter à la tête de l'armée pour ſe faire obeir. Il envoya faire occuper le poſte d'Aſchaffembourg par cinq brigades, de ſorte que les Anglais étaient pris de tous côtes. Un moment d'impatience dérangea toutes ces meſures.

Le Duc de *Grammont* crut que la première colonne ennemie était déja paſſée & qu'il n'y avait qu'à fondre ſur une arrière-garde qui ne pouvait réſiſter, il fit paſſer le ravin à ſes troupes. Quittant ainſi un terrain avantageux où il devait reſter, il avance avec le régiment des Gardes & celui de *Noailles* infanterie, dans une petite plaine qu'on appelle *champ des rogs*. Les Anglais qui défilaient en ordre de bataille, ſe formèrent bientôt. Par-là les Français qui avaient attiré les ennemis dans le piege y tomberent eux-mêmes. Ils attaquèrent les 27 Juin.

ennemis en desordre & avec des forces inégales. Le canon
Ch. X. que Monsieur de *Vallière* avait établi le long du Mein, & qui foudroyait les ennemis par le flanc, & surtout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun usage, parce qu'il aurait tiré contre les Français même. Le Maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La Maison du Roi à cheval, les carabiniers enfoncèrent d'abord par leur impétuosité deux lignes entières d'infanterie, mais ces lignes se reformèrent dans le moment & enveloppèrent les Français. Les Officiers du régiment des Gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps assez faible d'infanterie, vingt & un de ces Officiers furent tués sur la place, autant furent dangereusement blessés. Le régiment des Gardes fut mis dans une déroute entière.

Le Duc de *Chartres* depuis Duc d'Orléans, le Prince de *Clermont*, le Comte d'*Eu*, le Duc de *Penthievre* malgré sa grande jeunesse, faisaient des efforts pour arrêter le desordre. Le Comte de *Noailles* eut deux chevaux de tués sous lui. Son frère le Duc d'*Ayen* fut renversé.

Le Marquis de *Puységur*, fils du Maréchal de ce nom, parlait aux soldats de son régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, & en tua de sa main quelques-uns qui ne voulaient plus suivre & qui criaient *sauve qui peut*. Les Princes & les Ducs de *Biron*, de *Luxembourg*, de *Richelieu*, de *Péquigni-Chevreuse*, se mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient & s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la Maison du Roi, & les carabiniers ne se rebutaient point. On voyait tour à tour une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mousquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevaux-légers, d'autres qui suivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, & qui couraient aux Anglais le sabre à la main avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait si peu, qu'environ cinquante mousquetaires emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie de Mylord *Stair*. Vingt-sept Officiers de la Maison du Roi à cheval périrent dans cette confusion, & soixante & six furent blessés

bleſſés dangereuſement. Le Comte d'*Eu*, le Comte d'*Harcourt*, le Comte de *Beuvron*, le Duc de *Boufflers* furent bleſſés, le Comte de *la Motte-Houdancourt*, Chevalier d'honneur de la Reine, eut ſon cheval tué, fut foulé longtems aux pieds des chevaux & rempotte preſque mort. Le Marquis de *Gontaud* eut le bras caſſé, le Duc de *Rochechouart*, premier Gentilhomme de la chambre ayant été bleſſé deux fois & combattant encore, fut tué ſur la place. Les Marquis de *Subran*, de *Fleuri*, le Comte d'*Eſtrade*, le Comte de *Roſtaing* y laiſſèrent la vie. Parmi les ſingularités de cette triſte journée on ne doit pas omettre la mort d'un Comte de *Boufflers* de la branche de *Rémiancourt*. C'étoit un enfant de dix ans & demi. un coup de canon lui caſſa la jambe, il reçut le coup, ſe vit couper la jambe, & mourut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe & tant de courage attendrirent tous ceux qui furent temoins de ſon malheur. CH. X.

La perte n'étoit guères moins conſidérable parmi les Officiers Anglais. Le Roi d'Angleterre combattoit à pied & à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le Duc de *Cumberland* fut bleſſé à ſes côtés, le Duc d'*Aremberg* qui commandoit les Autrichiens reçut une balle de fuſil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent pluſieurs Officiers-Généraux. Le combat dura trois heures. Mais il etoit trop inégal, le courage ſeul avoit à combattre la valeur, le nombre & la diſcipline. Enfin le Maréchal de *Noailles* ordonna la retraite.

Le Roi d'Angleterre dina ſur le champ de bataille, & ſe retira enſuite ſans même ſe donner le tems d'enlever tous ſes bleſſés, dont il laiſſa environ ſix cent que le Lord *Stair* recommanda à la généroſité du Maréchal de *Noailles*. Les Français les recueillirent comme des compatriotes; les Anglais & eux ſe traitoient en peuples qui ſe reſpectoient.

Les deux Generaux s'écrivirent des lettres qui font voir juſqu'à quel point on peut pouſſer la politeſſe & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'étoit pas particulière au Comte *Stair*, & au Duc de *Noailles*. Le Duc de *Cumberland* ſurtout fit un acte de généroſité qui doit être tranſmis à la poſtérité. Un

CH. X.

mouſquetaire, nommé *Girardau*, bleſſé dangereuſement, avait été porté près de ſa tente. On manquait de chirurgiens, aſſez occupés ailleurs; on allait panſer le Prince à qui une balle avait percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le Prince, *par ſoulager cet Officier Français, il eſt plus bleſſé que moi, il manquerait de ſecours & je n'en manquerai pas.*

Au reſte la perte fut à peu près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cent trente-un hommes, tant tués que bleſſés. On fut ce calcul par les Anglais qui rarement diminuent leur perte & n'augmentent guères celle de leurs ennemis.

Les Français ſouffrirent une grande perte en faiſant avorter le fruit des plus belles diſpoſitions par cette ardeur précipitée & cette indiſcipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Crecy, d'Azincourt. Celui qui écrit cette hiſtoire, vit ſix ſemaines après le Comte *Stair* à la Haye, il prit la liberté de lui demander ce qu'il penſait de cette bataille? Ce Général lui répondit: Je penſe que les Français ont fait une grande faute, & nous deux, la vôtre a été de ne ſavoir pas attendre, les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, & enſuite de n'avoir pas ſû profiter de la victoire.

Après cette action beaucoup d'Officiers Français & Anglais allerent à Francfort, ville toûjours neutre où l'Empereur vit l'un après l'autre, le Comte *Stair*, & le Maréchal de *Noailles*, ſans pouvoir leur marquer d'autres ſentimens que ceux de la patience dans ſon infortune.

Le Maréchal de *Noailles* trouva l'Empereur accablé de chagrin, ſans Etats, ſans eſpérance, n'ayant pas de quoi faire ſubſiſter ſa famille, dans cette ville impériale où perſonne ne voulait faire la moindre avance au Chef de l'Empire, il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas deſavoué par le Roi ſon maître. Voilà où en était réduite la majeſté de l'Empire Romain.

CHAPITRE ONZIEME.

Première campagne de Louis XV *en Flandre, ſes ſuccès. Il quitte la Flandre pour aller au ſecours de l'Alzace menacée, pendant que le Prince de* Conti *continue à s'ouvrir le paſſage des Alpes. Nouvelles ligues. Le Roi de Pruſſe prend encor les armes.*

CE fut dans ces circonſtances dangereuſes, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange & ce cahos de guerre & de politique, que *Louis XV* commença ſa première campagne. On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La Reine de Hongrie s'était fait prêter ſerment de fidélité par les habitans de la Bavière & du haut Palatinat. Elle fit preſenter dans Francfort même, où *Charles VII* était retiré, un mémoire où l'election de cet Empereur était qualifiée *nulle de toute nullité*. Il était obligé enfin de ſe déclarer neutre, tandis qu'on le dépouillait. On lui propoſait de ſe démettre, & de réſigner l'Empire à *François de Lorraine*, Grand-Duc de Toſcane, époux de *Marie-Thérèſe*.

CH XL. *Première campagne de Louis XV en* 1744.

Le Prince *Charles de Lorraine*, frère du Grand-Duc, commençait à s'établir dans une iſle du Rhin auprès du vieux Briſac. Des partis Hongrois pénétraient juſques par-delà la Saare & enlevaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partiſan *Mentzel* faiſait repandre dans l'Alzace, dans les Trois Evêchés, dans la Franche-Comté des manifeſtes par leſquels il invitait les peuples au nom de la Reine de Hongrie à retourner ſous l'obéiſſance de la Maiſon d'*Autriche*, il menaçait les habitans qui prendraient les armes de les faire pendre *après les avoir forcés de ſe couper eux-mêmes le nez & les oreilles*. Cette inſolence digne d'un ſoldat d'*Attila*, n'était que mépriſable, mais elle était la preuve des ſuccès. Les armées Autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées Françaiſes & Eſpagnoles n'étaient encor que dans les Alpes. Les Anglais victorieux ſur terre, dominaient ſur les mers, les Hollandais allaient ſe déclarer & promettaient de ſe joindre en Flandres aux Autri-

chiens & aux Anglais. Tout était contraire. Le Roi de Pruſſe
CH. XI ſatisfait de s'être emparé de la Siléſie avait fait ſa paix particulière avec la Reine de Hongrie.

Louis XV ſoutint tout ce grand fardeau. Non-ſeulement il aſſura les frontières ſur les bords du Rhin & de la Moſelle, par des corps d'armées, mais il prépara une deſcente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune Prince *Charles-Edouard*, fils aîné du Prétendant, & petit-fils de l'infortuné Roi *Jacques II.* Une flotte de vingt-un vaiſſeaux chargée
9 Janvier 1744 de vingt-quatre mille hommes de debarquement le porta dans le canal d'Angleterre. Ce Prince vit pour la première fois le rivage de ſa patrie. Mais une tempête & ſurtout les vaiſſeaux Anglais rendirent cette entrepriſe infructueuſe.

Ce fut dans ce tems-là que le Roi partit pour la Flandre. Il avait une armée floriſſante que le Comte d'*Argenſon* Secrétaire d'Etat de la guerre avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne & de ſiege.

Louis XV arrive en Flandre. A ſon approche les Hollandais qui avaient promis de ſe joindre aux troupes de la Reine de Hongrie & aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'oſent remplir leur promeſſe; ils envoyent des deputés au Roi au
Courtrai le 18 Mai. lieu de troupes contre lui. Le Roi prend Courtrai & Menin,
Menin le 5 Juin en préſence des députés.
6 Juin 1744. Le lendemain même de la priſe de Menin il inveſtit Ypres. C'était le Prince de *Clermont*, Abbé de St. Germain-des-Pres, qui commandait les principales attaques au ſiege d'Ypres. On n'avait point vû en France depuis les Cardinaux de *la Valette* & de *Sourdis*, d'homme qui réunît la profeſſion des armes & celle de l'Egliſe. Le Prince de *Clermont* avait eu cette permiſſion du Pape *Clement XII*, qui avait jugé que l'état eccléſiaſtique devait être ſubordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand *Condé*. On inſulta le chemin couvert du front de la baſſe ville, quoique cette entrepriſe parût prématurée & hazardée, le Marquis de *Beauveau* Maréchal de-camp qui marchait à la tête des grenadiers de Bourbonnais & de Royal-Comtois, y reçut une bleſſure mortelle qui lui cauſa les douleurs les plus vives. Il mourut dans des tourmens intolérables regretté des Officiers & des ſoldats comme capable

de commander un jour les armées, & de tout Paris comme un homme de probité & d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient : *mes amis, laissez-moi mourir & allez combattre.* CH. XI.

Ypres capitula bientot, nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le Duc de *Boufflers* prenait la Kenoque, & pendant que le Roi allait apres ces expéditions visiter les places frontières, le Prince de *Clermont* faisait le siege de Furnes, qui arbora le drapeau blanc au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les Généraux Anglais & Autrichiens qui commandaient vers Bruxelles regardaient ces progrès & ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le Maréchal de *Saxe* que le Roi leur opposait, était si bien posté & couvrait les siéges si à propos, que les succès étaient assurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe & arrêté. Les opérations de l'armée Française étaient concertées. Le Maréchal de *Saxe* posté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis & facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuse qu'on tirait aisément de Douai, un regiment d'Artillerie de prés de cinq mille hommes plein d'Officiers capables de conduire des siéges & composé de soldats, qui sont pour la plûpart des artistes habiles; enfin le corps des Ingenieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire ensemble la guerre quelques années. De pareils établissemens ne peuvent être que le fruit du tems & d'une attention suivie dans une Monarchie puissante La guerre de siege devait donner à la France nécessairement la supériorité. 25 Juin. 29 Juin. 11 Juillet.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire à la vue des Français & des Bavarois, que l'Alzace est entamée, que les frontières de la Lorraine sont exposées. On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le Prince *Charles* en donnant de la jalousie en plusieurs endroits, & faisant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réussi du côté où était posté le Comte de *Serkendorff* qui commandait les Bavarois, les Palatins & les Hessois, alliés, payés par la France. *Le Prince Charles de Lorraine passe le Rhin.* 29 & 30 Juin 1744.

L'armée Autrichienne au nombre d'environ soixante mille hommes, entre en Alzace sans résistance. Le Prince *Charles* *Les Autrichiens en Alzace.*

Ch. XI. s'empare en une heure de Lauterbourg, poſte peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le Général *Nadaſti* juſqu'à Veiſſenbourg, ville ouverte dont la garniſon eſt forcée de ſe rendre priſonniere de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville & dans les lignes qui la bordent. Le Maréchal de *Coigni* qui commandait dans ces quartiers, Général hardi, ſage & modeſte, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que ſa communication avec la France était coupée, que le pays Meſſin, la Lorraine allait être en proie aux Autrichiens & aux Hongrois, il n'y avait d'autre reſſource que de paſſer ſur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alzace & couvrir le pays. Il marche auſſi-tôt avec la plus grande partie de ſon armée à Veiſſenbourg dans le tems que les ennemis venaient de s'en emparer. Il les attaque dans la ville & dans les lignes, les Autrichiens ſe défendent avec courage. On ſe battait dans les places & dans les rues, elles étaient couvertes de morts. La réſiſtance dura ſix heures entières. Les Bavarois qui avaient mal gardé le Rhin reparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient ſurtout encouragés par le Comte de *Mortagne*, alors Lieutenant-Général de l'Empereur, qui reçut dix coups de fuſil dans ſes habits. Le Marquis de *Montal* menait les Français. On reprit enfin Veiſſenbourg & les lignes; mais on fut bientôt obligé par l'arrivée de toute l'armée Autrichienne de ſe retirer vers Haguenau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis qui allèrent à quelques lieues au delà de la Sarre portèrent l'épouvante juſqu'à Luneville, dont le Roi *Stanislas Leſkſinski* fut obligé de partir avec ſa Cour.

15 Juillet 1744.

Le Roi de France marche au ſecours de l'Alzace.

A la nouvelle de ces revers que le Roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas ſur le parti qu'il devait prendre; il ſe reſolut à interrompre le cours de ſes conquêtes en Flandres, à laiſſer le Maréchal de *Saxe* avec environ quarante mille hommes conſerver ce qu'il avait pris, & à courir lui-même au ſecours de l'Alzace.

Il fait d'abord prendre les devans au Maréchal de *Noailles*. Il envoye le Duc d'*Harcourt* avec quelques troupes garder les gorges de Phalsbourg. Il ſe prépare à marcher à la tête de vingt-ſix bataillons & de trente-trois eſcadrons. Ce parti

que prenait le Roi dès ſa première campagne, tranſporta les cœurs des Français & raſſura les provinces allarmées par le paſſage du Rhin & ſurtout par les malheureuſes campagnes précédentes en Allemagne. CH. XL

Le Roi prit ſa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Reims, faiſant marcher ſes troupes, dont il aſſigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye & la nourriture du ſoldat, & cette attention redoubla encor l'affection de ſes ſujets. Il arriva dans Metz le 5 Aouſt, & le 7 on apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le Prince *Charles* à ſortir de l'Alzace, qui rétabliſſait l'Empereur & mettait la Reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encor.

Il ſemblait que cette Princeſſe n'eût alors rien à craindre du Roi de Pruſſe après la paix de Breſlau, & ſurtout après une alliance défenſive conclue la même année que la paix de Breſlau, entre lui & le Roi d'Angleterre, mais il était viſible que la Reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe & la Hollande s'étant unies contre l'Empereur par un traité fait à Worms, les Puiſſances du Nord, & ſurtout la Ruſſie, étant vivement ſollicitées, les progrès de la Reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le Roi de Pruſſe; il avait enfin pris le parti de rentrer dans ſes engagemens avec la France. Le traité avait été ſigné ſecrettement le 5 Avril, & on avait fait depuis à Francfort une alliance etroite entre le Roi de France, l'Empereur, le Roi de Pruſſe, l'Electeur Palatin & le Roi de Suede, en qualité de Landgrave de Heſſe. Ainſi l'union de Francfort était un contrepoids aux projets de l'union de Worms. Une moitié de l'Europe était ainſi armée contre l'autre, & de deux côtés on épuiſait toutes les reſſources de la politique & de la guerre. 17 Mai 1744

Le Maréchal *Schmettau* vint de la part du Roi de Pruſſe annoncer au Roi que ſon nouvel allié marchait à Prague avec quatre vingt mille hommes, & qu'il en faiſait avancer vingt deux mille en Moravie. Cette puiſſante diverſion en Allemagne, les conquêtes du Roi en Flandres, ſa marche en Alzace diſſipaient toutes les allarmes, lorſqu'on en éprouva une d'une autre eſpèce qui fit trembler & gémir toute la France.

La guerre eſt plus vive qu'auparavant. Le Roi de Pruſſe fait marcher cent mille hommes.

CHAPITRE DOUZIEME.

Le Roi de France eſt à l'extrémité. Dès qu'il eſt guéri, il marche en Allemagne, il va aſſiéger Fribourg, tandis que l'armée Autrichienne qui avait penetré en Alzace, va délivrer la Bahéme, & que le Prince de Conti *gagne une bataille en Italie.*

Ce XII.

Le Roi de France eſt à l'extrémité 1745.

LE jour qu'on chantait dans Metz un *Te-Deum* pour la priſe de Château-Dauphin, le Roi reſſentit des mouvemens de fievre; c'était le 8 d'Aouſt. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fiévre qu'on appelle *maligne* ou *putride*, & dès la nuit du 14 il était à l'extrémité. Son tempérament était robuſte & fortifié par l'exercice, mais les meilleures conſtitutions ſont celles qui ſuccombent le plus ſouvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en ſoutenir les premières atteintes, & d'accumuler pendant pluſieurs jours les principes d'un mal auquel elles réſiſtent dans les commencemens. Cet événement porta la crainte & la déſolation de ville en ville, les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états & de tout âge, qui par leurs différens rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Temoignages ſinguliers de l'amour des Français pour leur Roi

Le danger du Roi ſe repand dans Paris au milieu de la nuit; on ſe relève, tout le monde court en tumulte ſans ſavoir où l'on va. Les égliſes s'ouvrent en pleine nuit, on ne connait plus le tems ni du ſommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même; toutes les maiſons des hommes en place étaient aſſiegées d'une foule continuelle: on s'aſſemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait, » s'il meurt c'eſt » pour avoir marché à notre ſecours. « Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les égliſes ſans ſe connaître. Il y eut pluſieurs égliſes ou le prêtre qui prononçait la prière pour la ſanté du Roi, interrompit le chant par ſes pleurs, & le peuple lui répondit par des ſanglots & par des cris. Le courier qui apporta

apporta le 19 à Paris la nouvelle de ſa convaleſcence, fut em- CH. XII.
braſſé & preſque étouffé par le peuple : on baiſait ſon cheval, on le menait en triomphe. Toutes les rues retentiſſaient d'un cri de joie, » le Roi eſt guéri. « Quand on rendit compte à ce Monarque des tranſports moins de joie qui avaient ſuccédé à ceux de la déſolation, il en fut attendri juſqu'aux larmes, & en ſe ſoulevant par un mouvement de ſenſibilité qui lui rendait des forces, *ah!* s'écria-t-il, *qu'il eſt doux d'être aimé ainſi! & qu'ai-je fait pour le mériter?*

Tel eſt le peuple de France ; ſenſible juſqu'à l'enthouſiaſme & capable de tous les excès dans ſes affections comme dans ſes murmures

L'Archiducheſſe épouſe du Prince de *Lorraine* mourut à Bruxelles environ ce tems-là, d'une maniere douloureuſe. Elle était chérie des Brabançons, & méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'ame paſſionnée des Français.

Les courtiſans ne ſont pas comme le peuple. Le péril de *Louis XV* fit naître parmi eux plus d'intrigues & de cabales qu'on n'en vit autrefois, quand *Louis XIV* fut ſur le point de mourir à Calais : ſon petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les momens de criſe où il parut expirant, furent ceux qu'on choiſit pour l'accabler par les demarches les plus indiſcrètes, qu'on diſait inſpirées par des motifs religieux, mais que la raiſon réprouvait, & que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort & à ces piéges.

Des qu'il eut repris ſes ſens, il s'occupa, au milieu de ſon danger, de celui où le Prince *Charles* avait jetté la France par ſon paſſage du Rhin. Il n'avait marché que dans le deſſein de combattre le Prince *Charles*, mais ayant envoyé le Maréchal de *Noailles* à ſa place, il dit au Comte d'Argenſon, *écrivez de ma part au Maréchal de Noailles, que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du Prince *Charles* qui ſe retirait en bon ordre. Ce Prince qui avait paſſé le Rhin malgré l'armée de France, le repaſſa preſque ſans perte vis-à-vis une armée ſuperieure. Le Roi de Pruſſe ſe plaignit qu'on eût ainſi laiſſé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encor une occaſion heureuſe manquée. La maladie du

Paroles de Louis XV étant à l'extremité.

Ch. XII.

Roi de France, quelque retardement dans la marche de ſes troupes, un terrain marécageux & difficile par où il falait aller au Prince *Charles*, les precautions qu'il avait priſes, ſes ponts aſſurés, tout lui facilita cette retraite; il ne perdit pas même un magazin.

Belle marche du Prince Charles de Lorraine.

Ayant donc repaſſé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube & l'Elbe avec une diligence incroyable, & après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohéme une ſeconde fois. Mais le Roi de Pruſſe s'avançait vers Prague; il l'inveſtit le 4 Septembre, & ce qui parut étrange, c'eſt que le Général *Ogilvi* qui la défendait avec quinze mille hommes, ſe rendit dix jours après priſonnier de guerre lui & ſa garniſon. C'était le même gouverneur qui en 1741 avait rendu la ville en moins de tems, quand les Français l'eſcaladèrent.

15 Sept.

Une armée de quinze mille hommes priſonnière de guerre, la capitale de la Bohéme priſe, le reſte du Royaume ſoumis peu de jours après, la Moravie envahie en même tems, l'armée de France venant enfin en Allemagne, les ſucces en Italie firent eſpérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'Empereur *Charles VII. Louis XV*, dans une convaleſcence encor faible, reſout le ſiege de Fribourg au mois de Septembre, & y marche. Il va paſſer le Rhin à ſon tour. Et ce qui fortifia encor ſes eſpérances, c'eſt qu'en arrivant à Strasbourg, il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le Prince de *Conti*.

CHAPITRE TREIZIEME.

Bataille de Coni. Conduite du Roi de France. Le Roi de Naples ſurpris près de Rome.

POur deſcendre dans le Milanais, il falait prendre la ville de Coni. L'Infant *Don Philippe* & le Prince de *Conti* l'aſſiégeaient. Le Roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée ſupérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entrepriſe de ce Monarque. C'était une de ces occaſions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de reſſources, & la retraite était très difficile; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de réſiſter dans cette ſaiſon avancée, & il avait des retraites ſûres. Sa diſpoſition paſſa pour une des plus ſavantes qu'on eût jamais vues, cependant il fut vaincu. Les Français & les Eſpagnols combattirent comme des alliés qui ſe ſecourent, & comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le Roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Eſpagnols ne perdirent que neuf cent hommes, & les Français eurent mille deux cent hommes tués ou bleſſés. Le Prince de *Conti* qui était Général & ſoldat eut ſa cuiraſſe percée de deux coups & deux chevaux tués ſous lui: il n'en parla point dans ſa lettre au Roi, mais il s'étendait ſur les bleſſures de Meſſieurs de *la Force*, de *Senneterre*, de *Chauvelin*, ſur les ſervices ſignalés de Monſieur de *Courten*, ſur ceux de Meſſieurs de *Choiſeul*, du *Chaila*, de *Beauprau*, ſur tous ceux qui l'avaient ſecondé, & demandait pour eux des récompenſes. Cette hiſtoire ne ſerait qu'une liſte continuelle, ſi on pouvait citer toutes les belles actions, qui devenues ſimples & ordinaires ſe perdent continuellement dans la foule. CHAP. XIII.

Mais cette nouvelle victoire fut encor au nombre de celles qui cauſent des pertes ſans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Eu-

rope depuis 1600, & de tous ces combats il n'y en a pas eu
Ch. XIII. dix de décififs. C'eſt du ſang inutilement répandu par des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui ſe changea bientôt en triſteſſe : la rigueur de la ſaiſon, la fonte des neiges, le débordement de la Sture, & des torrens, furent plus utiles au Roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'Infant & au Prince de *Conti*. Ils furent obligés de lever le ſiége & de repaſſer les monts avec une armée affaiblie. C'eſt preſque toûjours le ſort de ceux qui combattent vers les Alpes, & qui n'ont pas pour eux le maître du Prémont, de perdre leurs armées, même par des victoires.

Le Roi de France dans cette ſaiſon pluvieuſe était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treſſan, & de lui ouvrir un canal de deux mille ſix cent toiſes, mais à peine ce travail fut-il achevé, qu'une digue ſe rompit & on recommença. On travaillait ſous le feu des châteaux de Fribourg, il fallait ſaigner à la fois deux bras de la rivière : les ponts conſtruits ſur le canal nouveau furent dérangés par les eaux ; on les rétablit dans une nuit, & le lendemain on marcha au chemin couvert ſur un terrain miné & vis-à-vis d'une artillerie & d'une mouſqueterie continuelle. Cinq cent grenadiers furent couchés par terre, tués ou bleſſés, deux compagnies entieres périrent par l'effet des mines du chemin couvert : & le lendemain on acheva d'en chaſſer les ennemis malgré les bombes, les pierriers, & les grenades dont ils faiſaient un uſage continuel & terrible. Il y avait ſeize Ingénieurs à ces deux attaques, & tous les ſeize y furent bleſſés. Une pierre atteignit le Prince de *Soubiſe*, & lui caſſa le bras ; dès que le Roi le ſut, il alla le voir : il y retourna pluſieurs fois, il voyait mettre l'appareil à ſes bleſſures. Cette ſenſibilité encourageait toutes ſes troupes. Les ſoldats redoublaient d'ardeur en ſuivant le Duc de *Chartres*, aujourd'hui Duc d'*Orléans*, premier Prince du Sang, à la tranchée & aux attaques.

Priſe de Fribourg par le Roi de France

Le Général *Damnitz*, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 Novembre après deux mois de tranchée ouverte. Le ſiége des châteaux ne dura que ſept jours. Le Roi était maître du Briſgau. Il dominait dans la

Souabe. Le Prince de *Clermont* de ſon côté s'était avancé juſqu'à Conſtance. L'Empereur était retourné enfin dans Munich. CH. XIII.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable quoiqu'avec lenteur. Le Roi de Naples pourſuivait les Autrichiens conduits par le Prince de *Lobkowitz* ſur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diverſion du Roi de Pruſſe, mais par un de ces revers ſi fréquens dans cette guerre, le Prince *Charles de Lorraine* chaſſait alors les Pruſſiens de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français en 1742 & en 1743, & les Pruſſiens faiſaient les mêmes fautes & les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées Françaiſes, ils abandonnaient ſucceſſivement tous les poſtes qui aſſûrent Prague; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même. 19 Nov. 1744.

Le Prince *Charles* qui avait paſſé le Rhin à la vûe de l'armée de France, paſſa l'Elbe la même année à la vûe du Roi de Pruſſe; il le ſuivit juſqu'en Siléſie. Ses partis allerent aux portes de Breſlau; on doutait enfin ſi la Reine *Marie-Thérèſe* qui paraiſſait perdue au mois Juin ne reprendrait pas juſqu'à la Siléſie au mois de Décembre de la même année, & on craignait que l'Empereur qui venait de rentrer dans ſa capitale deſolée, ne fût obligé d'en ſortir encore.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les Rois de France & d'Angleterre achetaient tour-à-tour des partiſans dans l'Empire. Le Roi de Pologne *Auguſte*, Electeur de Saxe, ſe donna aux Anglais pour cent cinquante mille piéces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonſtances un Roi de Pologne Electeur fût obligé de recevoir cet argent, on était encor plus ſurpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorſqu'il lui en coûtait cinq cent mille guinées cette année pour la Reine de Hongrie, deux cent mille pour le Roi de Sardaigne, & qu'elle donnait encor des ſubſides à l'Electeur de Mayence, elle ſoudoyait juſqu'à l'Electeur de Cologne, frère de l'Empereur, qui recevait vingt-deux mille piéces de la Cour de Londres, pour permettre que les ennemis de ſon frere levaſſent contre lui des troupes dans ſes évêchés de Cologne, de Munſter, & d'Oſnabruck, d'Hildesheim, de Paderborn & de ſes abbayes, il avait accumulé ſur ſa tête *Les Anglais ſoudoyent preſque tous les Princes.*

Ch. XIII. tous ces biens eccléſiaſtiques, ſelon l'uſage d'Allemagne, & non ſuivant les régles de l'Egliſe. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux, mais il crut toûjours qu'un Empereur créé par la France en Allemagne, ne ſe ſoutiendrait pas, & il ſacrifia les intérêts de ſon frere aux ſiens propres.

Marie-Thérèſe avait en Flandre une armée formidable compoſée d'Allemans, d'Anglais, & enfin de Hollandais, qui ſe déclarérent après tant d'indéciſion.

Conduite du Maréchal de Saxe

La Flandre Françaiſe était défendue par le Maréchal de *Saxe*, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce Général mit en œuvre ces reſſources de la guerre auxquelles ni la fortune, ni même la valeur du ſoldat ne peuvent avoir part. Camper & decamper à propos, couvrir ſon pays, faire ſubſiſter ſon armée aux dépens des ennemis, aller ſur leur terrain lors qu'ils s'avancent vers le pays qu'on defend, & les forcer à revenir ſur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile, c'eſt ce qui eſt regardé comme un des chefs d'œuvre de l'art militaire, & c'eſt ce que fit le Maréchal de *Saxe* depuis le commencement d'Août juſqu'au mois de Novembre.

La querelle de la ſucceſſion Autrichienne était tous les jours plus vive, la deſtinée de l'Empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les ſuccès toûjours balancés.

Ce qui eſt très vrai, c'eſt que cette guerre enrichiſſait en ſecret l'Allemagne en la dévaſtant. L'argent de la France & de l'Angleterre répandu avec profuſion demeurait entre les mains des Allemans: & au fond le réſultat était de rendre ce vaſte pays plus opulent, & par conſéquent un jour plus puiſſant, ſi jamais il pouvait être réuni ſous un ſeul chef.

Situation de l'Italie.

Il n'en eſt pas ainſi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire de longtems un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons, & trente trois eſcadrons, qui attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne compoſaient pas un corps de plus de vingt-ſix mille hommes. L'armée de l'Infant était à peu-près de cette force au commencement de la campagne, & toutes deux loin d'enrichir un pays étranger, tiraient preſque toutes leurs ſubſiſtances des provinces de France. A l'égard des terres du Pape, ſur leſquelles le Prince de *Lobkowitz*, Général

Digitized by Google

d'une armée de *Marie-Thérèſe*, était pour lors avec le fonds de treme mille hommes, ces terres étaient plutôt devaſtees qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une ſcene ſanglante dans ce vaſte théâtre de la guerre qui ſe faiſait du Danube au Tibre. CH. XIII.

Les armées de *Marie-Thérèſe* avaient été ſur le point de conquérir le Royaume de Naples vers le mois de Mars, d'Avril & de Mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de Juillet les armées Napolitaine & Autrichienne, combattre ſur ſon territoire. Le Roi de Naples, le Duc de Modène étaient dans Vélétri autrefois capitale des Volſques, & aujourd'hui la demeure des doyens du ſacré Collège. Le Roi des deux Siciles y occupait le palais Ginetti, qui paſſe pour un ouvrage de magnificence, & de goût. Le Prince de *Lobkewitz* fit ſur Veletri la même entrepriſe que le Prince *Eugène* avait faite ſur Crémone en 1702; car l'hiſtoire n'eſt qu'une ſuite des mêmes évènemens renouvelles & variés. Six mille Autrichiens étaient entrés dans Véletri au milieu de la nuit. La grande garde était égorgée; on tuait ce qui ſe défendait, on faiſait priſonnier ce qui ne ſe défendait pas. L'allarme & la conſternation étaient partout. Le Roi de Naples, le Duc de Modène allaient être pris. Le Marquis de *l'Hôpital*, ambaſſadeur de France à Naples, qui avait accompagné le Roi, s'éveille au bruit, court au Roi & le ſauve. A peine le Marquis de *l'Hôpital* était-il ſorti de ſa maiſon pour aller au Roi, qu'elle eſt remplie d'ennemis, pillée & ſaccagée. Le Roi ſuivi du Duc de Modene, & de l'ambaſſadeur, va ſe mettre à la tête de ſes troupes hors de la ville. Les Autrichiens ſe répandent dans les maiſons. Le Général *Nevati* entre dans celle du Duc de Modène. *Journal de Velletri.* *La nuit du 10 au 11 d'Août.*

Tandis que ceux qui pillaient les maiſons jouiſſaient avec ſûreté de la victoire, il arrivait la même choſe qu'à Crémone. Les Gardes-Vallonnes, un régiment Irlandais, des Suiſſes repouſſaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, & reprenaient la ville. Peu de jours après le Prince de *Lobkewitz* eſt obligé de ſe retirer vers Rome. Le Roi de Naples le pourſuit, le premier étant vers une porte de la ville, le ſecond vers l'autre, ils paſſent tous deux le Tibre, & le peu- 2 Nov. 1744.

ple Romain du haut des remparts avant le ſpectacle des deux
Ch. XIII. armées. Le Roi ſous le nom du Comte de *Pouzzoles* fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis que leur maître baiſait les pieds du Pape, & les deux armées continuerent la guerre ſur le territoire de Rome, qui remerciait le Ciel de ne voir le ravage que dans ſes campagnes.

On voit au reſte que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la Cour d'Eſpagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la Cour de France, & que des deux côtés le ſuccès était encor très incertain.

CHAPITRE QUATORZIEME.

Priſe du Maréchal de Belle-Iſle. *L'Empereur* CHARLES VII *meurt; mais la guerre n'en eſt que plus vive.*

LE Roi de France immédiatement après la priſe de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de ſa patrie, & comme un père qu'on avait craint de perdre. Il reſta trois jours dans Paris pour ſe faire voir aux habitans qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le Roi comptant toûjours de maintenir l'Empereur, avait envoyé à Munich, à Caſſel & en Siléſie, le Maréchal de *Belle-Iſle* chargé de ſes pleins-pouvoirs, & de ceux de l'Empereur. Ce General venant de Munich, réſidence impériale, avec le Comte ſon frere: ils avaient été à Caſſel, & ſuivaient leur route ſans défiance, dans des pays où le Roi de Pruſſe a partout des bureaux de poſte, qui par les conventions établies entre les Princes d'Allemagne ſont toûjours regardés comme neutres & inviolables. Le Maréchal & ſon frere en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg, appellé *Elbingrode*, appartenant à l'Electeur d'Hanovre, furent arrêtés par le Bailli Hanovrien, maltraités, & bientôt après transférés en Angleterre. Le Duc de *Belle-Iſle* était Prince

Le Maréchal de Belle-Iſle & ſon frère priſonniers, 13 Nov. 1744.

Prince de l'Empire, & par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des priviléges du collège des Princes. En d'autres tems un Empereur aurait vengé cet attentat, mais *Charles VII* régnait dans un tems où on pouvait tout oſer contre lui, & où il ne pouvait que ſe plaindre. Le Miniſtère de France réclama à la fois tous les priviléges des ambaſſadeurs, & les droits de la guerre. Si le Maréchal de *Belle-Iſle* était regardé comme Prince de l'Empire, & Miniſtre du Roi de France, allant à la Cour Impériale & à celle de Pruſſe, ces deux Cours n'étant point en guerre avec Hanovre, il paraît certain que ſa perſonne était inviolable. S'il était regardé comme Maréchal de France & Général, le Roi de France offrait de payer ſa rançon, & celle de ſon frère, ſelon le cartel établi à Francfort le 18 Juin 1743 entre la France & l'Angleterre. La rançon d'un Maréchal de France eſt de cinquante mille livres, celle d'un Lieutenant-Général de quinze mille. Le Miniſtre de *George II* éluda ces inſtances preſſantes par une défaite inouie. Il déclara qu'il regardait Meſſieurs de *Belle-Iſle* comme priſonniers d'Etat; on les traita avec les attentions les plus diſtinguées ſuivant les maximes de la plûpart des Cours Européanes, qui adouciſſent ce que la politique a d'injuſte, & ce que la guerre a de cruel par tout ce que l'humanité a de délicat ſéduiſant. Cu XIV.

L'Empereur *Charles VII*, ſi peu reſpecté dans l'Empire, & n'y ayant d'autre appui que le Roi de Pruſſe, qui alors était pourſuivi par le Prince *Charles*, craignant que la Reine de Hongrie ne le forçât encor de ſortir de Munich ſa capitale, ſe voyant toûjours le jouet de la fortune, accablé de maladies, que les chagrins redoublaient, ſuccomba enfin, & mourut à Munich à l'âge de quarante-ſept ans & demi, en laiſſant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été Empereur. La nature dès-lors lui avait fait plus de mal encor que la fortune. Une complication de maladies douloureuſes rendit plus violens les chagrins de l'ame par les ſouffrances du corps, & le conduiſit au tombeau. Il avait la goutte & la pierre: on trouva ſes poumons, ſon foie & ſon eſtomac gangrenés, *Mort de l'Empereur Charles VII.* 20 Janv. 1745.

Ch. XIV

des pierres dans ſes reins, un polipe dans ſon cœur : on jugea qu'il n'avait pû dès longtems être un moment ſans ſouffrir. Peu de Princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne ſervirent qu'à ſon malheur, & ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait ſoutenir.

Le corps de cet infortuné Prince fut expoſé, vêtu à l'ancienne mode Eſpagnole, étiquette établie par *Charles-Quint*, quoique depuis lui aucun Empereur n'ait été Eſpagnol, & que *Charles VII* n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enſeveli avec les cérémonies de l'Empire, & dans cet appareil de la vanité & de la miſère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui pendant la courte durée de ſon empire, n'avait pas même poſſédé une petite & malheureuſe province ; on lui donna même dans quelques reſcrits le titre d'invincible, titre attaché par l'uſage à la dignité d'Empereur, & qui ne faiſait que mieux ſentir les malheurs de celui qui l'avait poſſedée.

On crut que la cauſe de la guerre ne ſubſiſtant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'Empire au fils de *Charles VII* âgé de dix-ſept ans. On ſe flattait en Allemagne que la Reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen ſûr de placer enfin ſon mari le *Grand-Duc* ſur le trône Impérial, mais elle voulut & ce trône & la guerre. Le Miniſtère Anglais qui donnait la loi à ſes alliés, puiſqu'il donnait l'argent, & qui payait à la fois la Reine de Hongrie, le Roi de Pologne & le Roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, & à gagner par les armes.

Cette guerre générale ſe continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans ſon principe. C'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. La Flandre qui avait été reſpectée avant 1744, était devenue le principal théâtre, & l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le Miniſtère de France qui voulait toûjours faire un Empereur, jetta les yeux ſur ce même *Auguſte II* Roi de Pologne Electeur de Saxe, qui était à la ſolde des Anglais. Mais la France n'était guères en état de faire de telles offres. Le

L'Electeur de Saxe Roi de Pologne refuſe l'Empire

trône de l'Empire n'était que dangereux, pour quiconque n'a pas l'Autriche & la Hongrie. La Cour de France fut refusée : l'Electeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la Reine. Il fut le second Electeur de Saxe qui refusa d'être Empereur. Ch. XIV

Il ne restait à la France d'autre parti que d'attendre du sort des armes la décision de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, & qui dans tous leurs changemens avaient tenu l'Europe en allarmes.

Le nouvel Electeur de Bavière *Maximilien-Joseph* était le troisiéme de père en fils, que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'ayeul dans ses Etats, elle avait fait donner l'Empire au père, & le Roi fit un nouvel effort pour secourir encor le jeune Prince. Six mille Hessois à sa solde, trois mille Palatins & treize bataillons d'Allemans qui sont depuis longtems dans les corps des troupes de France, s'étaient déja joints aux troupes Bavaroises toûjours soudoyées par le Roi.

Pour que tant de secours fussent efficaces, il fallait que les Bavarois se secourussent eux-mêmes, mais leur destinée était de succomber sous les Autrichiens : ils défendirent si malheureusement l'entrée de leur pays, que dès le commencement d'Avril le nouvel Electeur de Bavière fut obligé de fuir de cette même capitale, que son père avait été forcé de quitter tant de fois. Les malheurs de sa Maison le forcèrent enfin d'avoir recours à *Marie-Thérèse* elle-même, de renoncer à l'alliance de la France, & de recevoir l'argent des Anglais comme les autres. 1744 22 Avril.

Le Roi abandonné de ceux pour qui seuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer sans avoir d'autre objet que de la faire cesser ; situation triste qui expose des peuples & qui ne leur promet nul dédommagement.

Le parti qu'on prit fut de se défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toûjours offensivement en Flandre ; c'était l'ancien théâtre de la guerre, & il n'y a pas un seul champ dans cette province qui n'ait été arrosé de sang. Une armée vers le Mein empêcha les Autrichiens de se porter contre le Roi de Prusse alors allié de la France, avec des forces trop supérieures. Le Maréchal de *Maillebois* était parti de

l'Allemagne pour l'Italie, & le Prince de *Conti* fut chargé
Cap. XIV. de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une eſpèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le Roi voulut aller lui-même achever en Flandres les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait
en Février 1745 de marier le Dauphin avec la ſeconde Infante d'Eſpagne au mois de Février, & ce jeune Prince qui n'avait pas ſeize ans accomplis ſe prépara à partir au commencement de Mai avec ſon pere.

CHAPITRE QUINZIEME.

Siege de Tournai. Bataille de Fontenoi.

LE Maréchal de *Saxe* était déja en Flandre à la tête de l'armée compoſée de cent ſix bataillons complets, & de cent ſoixante & douze eſcadrons. Déja Tournai, cette ancienne capitale de la domination Françaiſe, était inveſti. C'était la plus forte place de la barrière. La ville & la citadelle étaient encor un des chefs-d'œuvre du Maréchal de *Vauban*, car il n'y avait guères de place en Flandre dont *Louis XIV* n'eût fait conſtruire les fortifications.

Dès que les Etats Généraux des ſept Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent, qu'il fallait hazarder une bataille pour ſecourir la ville. Ces républicains malgré leur circonſpection furent alors les premiers à prendre des réſolutions hardies. Au 5 Mai les alliés avancèrent à Cambron, à ſept lieues de Tournai. Le Roi partit le 6 de Paris avec le Dauphin. Les Aides-de-camp du Roi, les Ménins du Dauphin les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie conſiſtait en vingt bataillons, & vingt-ſix eſcadrons Anglais, ſous le jeune Duc de *Cumberland*, qui avait gagné avec le Roi ſon père la bataille de Dettingue: cinq bataillons & ſeize eſcadrons Hano-

vriens étaient joints aux Anglais. Le Prince de *Valdeck*, à-peu-près de l'âge du Duc de *Cumberland*, impatient de ſe ſignaler, était à la tête de quarante eſcadrons Hollandais, & de vingt-ſix bataillons. Les Autrichiens n'avaient dans cette armée que huit eſcadrons. On faiſait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été ſi longtems défendue par les armes & par l'argent de l'Angleterre & de la Hollande: mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux Général *Koenigſeck*, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, & contre les Français en Italie & en Allemagne. Ses conſeils devaient aider l'ardeur du Duc de *Cumberland*, & du Prince de *Valdeck*. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattans. Le Roi laiſſa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient poſtés en échelle juſqu'au champ de bataille, ſix mille pour garder les ponts ſur l'Eſcaut, & les communications. CH. XV.

L'armée était ſous les ordres d'un Général en qui on avait la plus juſte confiance. Le Comte de *Saxe* avait déja merité ſa grande réputation, par de ſavantes retraites en Allemagne, & par ſa campagne de 1744, il joignait une theorie profonde à la pratique. La vigilance, le ſecret, l'art de ſavoir diſſéter à propos un projet & celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les reſſources, la prévoyance étaient ſes talens de l'aveu de tous les Officiers: mais alors ce Général conſumé d'une maladie de langueur était preſque mourant. Il était parti de Paris très malade pour l'armée. L'auteur de cette hiſtoire l'ayant même rencontré avant ſon départ, & n'ayant pû s'empêcher de lui demander comment il pouvait faire dans cet état de faibleſſe, le Maréchal lui répondit: *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le Roi étant arrivé le 6 à Douai, ſe rendit le lendemain à Pontachin auprès de l'Eſcaut, à portée des tranchées de Tournai. De là il alla reconnaître le terrain qui devait ſervir de champ de bataille. Toute l'armée en voyant le Roi & le Dauphin fit entendre des acclamations de joie. Les alliés paſſerent le 10, & la nuit du 11, à faire leurs dernieres diſpoſitions. Jamais le Roi ne marqua plus de gayete que la veille du combat. La converſation roula ſur les batailles ou les Rois s'étaient

trouvés en perſonne. Le Roi dit que depuis la bataille de Poi-
Ch. XV tiers aucun Roi de France n'avait combattu avec ſon fils, & qu'aucun n'avait gagné de victoire ſignalée contre les Anglais : qu'il eſpérait être le premier. Il fut éveillé le premier, le jour de l'action, il éveilla lui-même à quatre heures le Comte d'*Argenſon*, Miniſtre de la guerre, qui dans l'inſtant envoya demander au Maréchal de *Saxe* ſes derniers ordres. On trouva le Maréchal dans une voiture d'oſier, qui lui ſervait de lit, & dans laquelle il ſe faiſait traîner quand ſes forces épuiſées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le Roi & ſon fils avaient déja paſſé un pont ſur l'Eſcaut à Calonne ; ils allèrent prendre leur poſte par-delà la juſtice de Notre-Dame-aux-bois à mille toiſes de ce pont, & préciſement à l'entrée du champ de bataille.

La ſuite du Roi & du Dauphin qui compoſait une troupe nombreuſe, etait ſuivie d'une foule de perſonnes de toute eſpèce qu'attirait cette journée, & dont quelques-uns même étaient montés ſur des arbres pour voir le ſpectacle d'une bataille.

En jettant les yeux ſur les cartes qui ſont fort communes, on voit d'un coup d'œil la diſpoſition des deux armées. On remarque Antoin aſſez près de l'Eſcaut à la droite de l'armée Françaiſe, à neuf cent toiſes de ce pont de Calonne, par où le Roi & le Dauphin s'étaient avancés. Le village de Fontenoi par-delà Antoin preſque ſur la même ligne, un eſpace etroit de quatre cent cinquante toiſes de large, entre Fontenoi & un petit bois qu'on appelle le *bois de Barri*. Ce bois, ces villages etaient garnis de canons comme un camp retranché. Le Maréchal de *Saxe* avait etabli des redoutes entre Antoin & Fontenoi d'autres redoutes aux extremités du bois de Barri, fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cent toiſes de longueur depuis l'endroit où était le Roi auprès de Fontenoi, juſqu'à ce bois de Barri, & n'avait gueres plus de neuf cent toiſes de large, de ſorte que l'on allait combattre en champ clos comme à Detingue, mais dans une journée plus mémorable.

Le Genéral de l'armée Françaiſe avait pourvû à la victoire, & à la defaite. Le pont de Calonne muni de canon, fortifié

de retranchemens, & défendu par quelques bataillons, devait servir de retraite au Roi & au Dauphin en cas de malheur. Le reſte de l'armée aurait defilé alors par d'autres ponts ſur le bas-Eſcaut par delà Tournai. CH. XV.

On prit toutes les meſures qui ſe prêtaient un ſecours mutuel ſans qu'elles puſſent ſe traverſer. L'armée de France ſemblait inabordable ; car le feu croiſé qui partait des redoutes du bois de Barri, & du village de Fontenoi, défendait toute approche. Outre ces precautions on avait encor placé ſix canons de ſeize livres de balle au deçà de l'Eſcaut pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commençait a ſe canonner de part & d'autre à ſix heures du matin. Le Maréchal de *Noailles* était alors auprès de Fontenoi, & rendait compte au Maréchal de *Saxe* d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi & Antoin : il lui ſervit de premier Aide-de-camp, ſacrifiant la jalouſie du commandement au bien de l'Etat, & s'oubliant ſoi-même pour un Général étranger & moins ancien. Le Maréchal de *Saxe* ſentait tout le prix de cette magnanimité, & jamais on ne vit une union ſi grande entre deux hommes que la faibleſſe ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le Maréchal de *Noailles* embraſſant le Duc de *Grammont* ſon neveu, & ils ſe ſéparaient, l'un pour retourner auprès du Roi, l'autre pour aller a ſon poſte, lorſqu'un boulet de canon vint frapper le Duc de *Grammont* à mort : il fut la premiere victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, & les Hollandais ſe préſentèrent à deux repriſes devant Antoin. A leur ſeconde attaque, on vit un eſcadron Hollandais emporté preſque tout entier par le canon d'Antoin ; il n'en reſta que quinze hommes, & les Hollandais ne ſe preſenterent plus dès ce moment.

Alors le Duc de *Cumberland* prit une réſolution qui pouvait lui aſſurer le ſuccès de cette journée. Il ordonna à un Major-General, nommé *Ingolsby*, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer juſqu'à la redoute de ces bois vis-à-vis Fontenoi,

& de l'emporter. *Ingolsbi* marche avec les meilleures troupes
Ch. XV. pour executer cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan : c'était ce qu'on appellait les *Graffins*, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le bois par-delà la redoute, couchés par terre. *Ingolsbi* crut que c'était un corps considerable : il retourne auprès du Duc de *Cumberland*, & demande du canon. Le tems se perdait. Le Prince était au desespoir d'une desobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, & qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre, qu'on appelle *Cour martiale*.

Il se détermina sur le champ à passer entre cette redoute & Fontenoi. Le terrain était escarpé, il fallait franchir un ravin profond, il fallait essuyer tout le feu de Fontenoi & de la redoute. L'entreprise était audacieuse : mais il était réduit alors ou à ne point combattre ou à tenter ce passage.

Les Anglais & les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque deranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées, & de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cent toises de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite & à gauche, ils étaient remplacés aussi-tôt, & les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi, & devant les redoutes, répondaient à l'artillerie Française. En cet état ils marchaient fierement précédés de six piéces d'artillerie, & en ayant encor six autres au milieu de leurs lignes.

Vis à vis d'eux se trouvèrent quatre bataillons des Gardes-Françaises, ayant deux bataillons de Gardes-Suisses à leur gauche, le régiment de *Courten* à leur droite, ensuite celui d'*Aubeterre*, & plus loin le régiment du Roi qui bordait Fontenoi le long d'un chemin creux.

Le terrain s'elevait à l'endroit où étaient les Gardes-Françaises jusqu'à celui où les Anglais se formaient.

Les Officiers des Gardes-Françaises se dirent alors les uns aux autres, il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie & la

la mouſquetterie en coucha par terre près de ſoixante, & le reſte fut obligé de revenir dans ſes rangs. Ch. XV.

Cependant les Anglais avançaient, & cette ligne d'infanterie compoſée des Gardes-Françaiſe & Suiſſe, & de *Courten*, ayant encor ſur leur droite *Aubeterre* & un bataillon du régiment du Roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de diſtance. Un regiment des Gardes-Anglaiſes, celui de *Cambel* & le Royal-Ecoſſais étaient les premiers. Monſieur de *Cambel* était leur Lieutenant Général, le Comte d'*Albermale* leur Général-Major, & Monſieur de *Churchil* petit-fils naturel du grand Duc de *Marlborough* leur Brigadier: les Officiers Anglais ſaluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Le Comte de *Chabanne*, le Duc de *Biron* qui s'étaient avancés, & tous les Officiers des Gardes Françaiſes leur rendirent le ſalut. Mylord *Charles Hay* Capitaine aux Gardes-Anglaiſes cria. *Meſſieurs des Gardes-Françaiſes, tirez.*

Le Comte d'*Auteroche* alors Lieutenant de grenadiers & depuis Capitaine leur dit à voix haute: *Meſſieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.* Les Anglais firent un feu roulant, c'eſt-à-dire qu'ils tirèrent par diviſions, de ſorte que le front d'un bataillon ſur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faiſait ſa décharge, & enſuite un troiſiéme, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie Françaiſe ne fit point ainſi: elle était ſeule ſur quatre de hauteur, les rangs aſſez éloignés, & n'étant ſoutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf Officiers des Gardes tombèrent bleſſés à cette ſeule charge. Meſſieurs de *Cliſſon*, de *Langey*, de *la Peyre* y perdirent la vie; quatre-vingt-quinze ſoldats demeurèrent ſur la place, deux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des bleſſures; onze Officiers Suiſſes tombèrent bleſſés, ainſi que deux cent neuf de leurs ſoldats, parmi leſquels ſoixante-quatre furent tués. Le Colonel de *Courten*, ſon Lieutenant-Colonel, quatre Officiers, ſoixante & quinze ſoldats tombèrent morts: quatorze Officiers, & deux cent ſoldats bleſſés dangereuſement. Le premier rang ainſi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, & ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cent toiſes, ils ſe diſperſèrent. Le Duc de *Grammont* leur Colonel & premier Lieutenant-Général,

Ch. XV.

qui aurait pû les faire ſoutenir, était tué. Monſieur de *Lutaux*, ſecond Lieutenant-Général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faiſant l'exercice. On voyait les Majors appuyer leurs cannes ſur les fuſils des ſoldats pour les faire tirer bas & droit. Ils débordèrent Fontenoi & la redoute. Ce corps qui auparavant était en trois diviſions, ſe preſſant par la nature du terrain, devint une colonne longue & épaiſſe preſque inébranlable par ſa maſſe & plus encor par ſon courage, elle s'avança vers le régiment d'*Auberterre*. Monſieur de *Lutteaux*, premier Lieutenant-General de l'armée, à la nouvelle de ce danger accourut de Fontenoi ou il venait d'être bleſſé dangereuſement. Son Aide-de-camp le ſuppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à ſa bleſſure, *le ſervice du Roi*, lui répondit Monſieur de Luttaux, *m'eſt plus cher que ma vie*. Il s'avançait avec le Duc de *Biron* à la tête du régiment d'*Auberterre* que conduiſait ſon Colonel de ce nom. *Luttaux* reçoit en arrivant deux coups mortels. Le Duc de *Biron* a un cheval tué ſous lui. Le regiment d'*Auberterre* perd beaucoup de ſoldats & d'officiers. Le Duc de *Biron* arrête alors avec le régiment du Roi qu'il commandait, la marche de la colonne par ſon flanc gauche. Un bataillon des Gardes-Anglaiſes ſe détache, avance quelques pas à lui, fait une decharge très meurtriere, & revient au petit pas ſe replacer à la tête de la colonne, qui avance toûjours lentement, ſans jamais ſe déranger, repouſſant tous les régimens qui viennent l'un après l'autre ſe préſenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toûjours ſerré, toûjours ferme. Le Maréchal de *Saxe* qui voyait de ſang-froid combien l'affaire était perilleuſe, fit dire au Roi par le Marquis de *Meuze*, qu'il le conjurait de repaſſer le pont avec le Dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au déſordre. Oh je ſuis bien ſûr qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le Roi, mais je reſterai où je ſuis.

Il y avait de l'etonnement & de la confuſion dans l'armée depuis le moment de la déroute des Gardes-Françaiſes & Suiſſes. Le Maréchal de *Saxe* veut que la cavalerie fonde ſur la colonne Anglaiſe. Le Comte d'*Etrées* y court. Mais les efforts

de cette cavalerie étaient peu de choſe contre une maſſe d'infanterie ſi reunie, ſi diſciplinée & ſi intrépide, dont le feu toûjours roulant & ſoutenu écartait néceſſairement des petits corps ſéparés. On ſait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer ſeule une infanterie ſerrée. Le Maréchal de *Saxe* était au milieu de ce feu; ſa maladie ne lui laiſſait pas la force de porter une cuiraſſe, il portait une eſpèce de bouclier de pluſieurs doubles de taffetas piqué qui repoſait ſur l'arçon de ſa ſelle. Il jetta ſon bouclier & courut faire avancer la ſeconde ligne de cavalerie contre la colonne. CH. XV.

Tout l'Etat-Major était en mouvement. Monſieur de *Vaudreuil*, Major-Général de l'armée, allait de la droite à la gauche. Monſieur de *Puiſégur*, Meſſieurs de *Saint Sauveur*, de *Saint George*, de *Mezière* Aides-Maréchaux-des-logis ſont tous bleſſés. Le Comte de *Longaunay* Aide-Major-Général eſt tué. Ce fut dans ces attaques que le Chevalier *d'Aché* Lieutenant-Général eut le pied fracaſſé. Il vint enſuite rendre compte au Roi, & lui parla longtems ſans donner le moindre ſigne des douleurs qu'il reſſentait, juſqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne Anglaiſe avançait, plus elle devenait profonde & en état de réparer les pertes continuelles que lui cauſaient tant d'attaques réïtérées. Elle marchait toûjours ſerrée au travers des morts & des bleſſés des deux partis, & paraiſſait former un ſeul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très grand nombre de cavaliers furent pouſſés en déſordre juſqu'à l'endroit où était le Roi avec ſon fils. Ces deux Princes furent ſéparés par la foule des fuyards qui ſe précipitaient entre eux. Pendant ce déſordre les brigades des Gardes-du-corps qui étaient en réſerve, s'avancèrent d'elles mêmes aux ennemis. Les Chevaliers de *Suzi* & de *Saumery* y furent bleſſés à mort. Quatre eſcadrons de la Gendarmerie arrivaient preſque en ce moment de Douai, & malgré la fatigue d'une marche de ſept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres avec cette même intrépidité & ce même feu roulant. Le jeune Comte de *Chevrier* guidon fut tué. C'était le jour même qu'il

Ch. XV avait été reçu a ſa troupe. Le Chevalier de *Monaco*, fils du Duc de *Valentinois*, y eut la jambe percée. Monſieur du *Gueſclin* reçut une bleſſure dangereuſe. Les carabiniers donnèrent, ils eurent ſix Officiers renverſés morts, & vingt & un de bleſſés.

Le Maréchal de *Saxe* dans le dernier épuiſement était toûjours à cheval ſe promenant au pas au milieu du feu. Il paſſa ſous le front de la colonne Anglaiſe pour voir tout de ſes yeux auprès du bois de Barri vers la gauche. On y faiſait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régimens ſe préſentaient les uns apres les autres, & la maſſe Anglaiſe faiſant face de tout côté, plaçant à propos ſon canon & tirant toûjours par diviſion, nourriſſait ce feu continu, quand elle était attaquée, & après l'attaque elle reſtait immobile & ne tirait plûs. Quelques régimens d'infanterie vinrent encor affronter cette colonne par les ordres ſeuls de leurs commandans. Le Maréchal de *Saxe* en vit un dont les rangs entiers tombaient & qui ne ſe dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des Vaiſſeaux, que commandait Monſieur de Guerchi. *Comment ſe peut-il faire*, s'écria-t-il, *que de telles troupes ne ſoient pas victorieuſes ?*

Hainault ne ſouffrait pas moins, il avait pour Colonel le fils du Prince de *Craon* gouverneur de Toſcane. Le pere ſervant le Grand-Duc, les enfans ſervaient le Roi de France. Ce jeune homme d'une très grande eſpérance fut tué à la tête de ſa troupe, ſon Lieutenant-Colonel bleſſé à mort auprès de lui. Normandie avança; il eut autant d'officiers & de ſoldats hors de combat, que celui de Hainault; il était mené par ſon Lieutenant-Colonel Monſieur de *Solenci*, dont le Roi loua la bravoure ſur le champ de bataille, & qu'il récompenſa enſuite en le faiſant Brigadier. Des bataillons Irlandais coururent au flanc de cette colonne : le Colonel *Dillon* tombe mort; ainſi aucun corps, aucune attaque n'avait pû entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert & à la fois.

Le Maréchal de *Saxe* repaſſe par le front de la colonne qui s'était déja avancée plus de trois cent pas au-delà de la redoute

d'Eu, & de Fonteuoi. Il va voir ſi Foutenoi tenait encore : on n'y avait plus de boulets, on ne répondait a ceux des ennemis qu'avec de la poudre. CH. XV.

Monſieur *du Brocard*, Lieutenant-Général d'artillerie, & pluſieurs Officiers d'artillerie étaient tués. Le Maréchal prit alors le Duc d'*Harcourt* qu'il rencontra d'aller conjurer le Roi de s'éloigner, & il envoya ordre au Comte de *la Mark* qui gardait Antoin d'en ſortir avec le régiment de Piémont ; la bataille parut perdue ſans reſſource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne, on était prêt de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fuſſent arrivés. L'intention du Maréchal de *Saxe* était de faire ſi on pouvait un dernier effort mieux dirigé & plus plein contre la colonne Anglaiſe. Cette maſſe d'infanterie avait été endommagée, quoique ſa profondeur parût toûjours égale ; elle-même était etonnée de ſe trouver au milieu des Français ſans avoir de cavalerie ; la colonne était immobile & ſemblait ne recevoir plus d'ordre, mais elle gardait une contenance fière & paraiſſait être maîtreſſe du champ de bataille. Si les Hollandais avaient paſſé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi & Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de reſſources, plus de retraite même, ni pour l'armée Françaiſe ni probablement pour le Roi & ſon fils. Le ſuccès d'une derniére attaque était incertain. Le Maréchal de *Saxe* qui voyait la victoire ou l'entiere défaite dépendre de cette derniere attaque ſongeait à préparer une retraite ſûre ; il envoya un ſecond ordre au Comte de *la Mark* d'évacuer Antoin & de venir vers le pont de Calonne pour favoriſer cette retraite, en cas d'un dernier malheur. Il fait ſignifier un troiſiéme ordre au Comte depuis Duc de *Lorges*, en le rendant reſponſable de l'execution ; le Comte de *Lorges* obéit à regret. On deſeſpérait alors du ſuccès de la journée. *a*)

a) Les citoyens des villes, qui dans leur heureuſe oiſiveté liſent les anciennes hiſtoires, les batailles d'Arbelles, de Zama, de Cannes, de Pharſale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les fleches n'étaient que le prélude, c'était a

CH. XV.

Un conſeil aſſez tumultueux ſe tenait auprès du Roi, on le preſſait de la part du General & au nom de la France de ne pas s'expoſer davantage.

Le Duc de *Richelieu* Lieutenant-Général, & qui ſervait en qualité d'Aide de-camp du Roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainſi couru de tous côtés ſans être bleſſé, il ſe préſente hors d'haleine l'épée à la main & couvert de pouſſière. Quelle nouvelle apportez-vous? lui dit le Maréchal? quel eſt votre avis? Ma nouvelle, dit le Duc de *Richelieu*, eſt que la bataille eſt gagnée ſi on le veut, & mon avis eſt qu'on faſſe avancer dans l'inſtant quatre canons contre le front de la colonne, pendant que cette artillerie l'ébranlera, la Maiſon du Roi & les autres troupes l'entoureront, *il faut tomber ſur elle comme des fourageurs.* Le Roi ſe rendit le premier à cette idée.

Vingt perſonnes ſe detachent. Le Duc de *Péquigni*, appellé depuis le Duc de *Chaulnes*, va faire pointer ces quatre piéces; on les place vis-à-vis la colonne Anglaiſe. Le Duc de *Richelieu* court à bride abattue au nom du Roi faire marcher ſa Maiſon, il annonce cette nouvelle à Monſieur de *Monteſſon* qui la commandait. Le Prince de *Soubiſe* raſſemble ſes gendarmes, le Duc de *Chaulnes* ſes chevaux-légers, tout ſe forme & marche, quatre eſcadrons de la Gendarmerie avancent à la droite de la Maiſon du Roi, les grenadiers à cheval ſont à la tête ſous Monſieur de *Grille* leur Capitaine; les mouſquetaires commandés par Monſieur de *Jumillac* ſe précipitent.

Dans ce même moment important le Comte d'*Eu* & le Duc de *Biron* à la droite voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poſte, ſelon l'ordre poſitif du Maréchal de *Saxe*. Je prends ſur mot la déſobéiſſance, leur dit le Duc de *Biron*, je ſuis ſûr que le Roi l'approuvera, dans un inſtant où tout va changer de face, je réponds que Monſieur le Maréchal de *Saxe* le trouvera bon. Le Maréchal qui arrivait dans

qui pénétrerait dans les rangs oppoſés; la force du corps, l'adreſſe, la promptitude faiſaient tout. On ſe mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers, il y avait moins de bruit & plus de

cet endroit, informé de la réſolution du Roi & de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à ſe rendre, il changea de ſentiment lorſqu'il en fallut changer, & fit rentrer le régiment de Piemont dans Antoin, il ſe porta rapidement malgré ſa faibleſſe de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fauſſes charges & d'agir de concert. CH. XV.

Le Duc de *Biron*, le Comte d'*Estrées*, le Marquis de *Croiſſi*, le Comte de *Lovendhal*, Lieutenans-Généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq eſcadrons de *Penthièvre* ſuivent Monſieur de *Croiſſi* & ſes enfans. Les régimens de *Chabrillan*, de *Brancas*, de *Brionne*, *Aubeterre*, *Courten* accoururent guidés par leurs Colonels, le régiment de Normandie, les carabiniers entrent dans les premiers rangs de la colonne & vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les ſecondent. La colonne était attaquée à la fois de front, & par les deux flancs.

En ſept ou huit minutes tout ce corps formidable eſt ouvert de tous côtés; le Général *Poſomby*, le frère du Comte d'*Albermale*, cinq Capitaines aux Gardes, un nombre prodigieux d'Officiers étaient renverſés morts. Les Anglais ſe rallierent, mais ils cédérent, ils quittèrent le champ de bataille ſans tumulte, ſans confuſion, & furent vaincus avec honneur.

Le Roi de France allait de régiment en régiment, les cris de victoire & de vive le Roi, les chapeaux en l'air, les étendarts & les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des Officiers qui s'embraſſaient, formaient un ſpectacle dont tout le monde jouiſſait avec une joie tumultueuſe. Le Roi était tranquille, témoignant ſa ſatisfaction & ſa reconnaiſſance à tous les Officiers-Généraux & à tous les commandans des corps, il ordonna qu'on eût ſoin des bleſſés & qu'on traitât les ennemis comme ſes propres ſujets.

Le Maréchal de *Saxe* au milieu de ce triomphe, ſe fit

carnage La maniere de combattre d'aujourd'hui eſt auſſi différente que celle de fortifier & d'attaquer les villes.

porter vers le Roi, il retrouva un reſte de force pour embraſ-
CH. XV. ſer ſes genoux & pour lui dire ces propres paroles, *Sire, j'ai aſſez vécu, je ne ſouhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir Votre Majeſté victorieuſe. Vous voyez*, ajouta-t-il enſuite, *à quoi tiennent les batailles.* Le Roi le releva, & l'embraſſa tendrement.

Il dit au Duc de *Richelieu*, je n'oublirai jamais le ſervice important que vous m'avez rendu, il parla de même au Duc de *Biron*. Le Maréchal de *Saxe* dit au Roi, Sire, il faut que j'avoue que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre une redoute de plus entre les bois de Barri & de Fontenoi, mais je n'ai pas crû qu'il y eût des Généraux aſſez hardis pour hazarder de paſſer en cet endroit.

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi leſquels il y avait environ deux mille priſonniers. Ils n'en firent preſque aucun ſur les Français.

Par le compte exactement rendu au Major-Général de l'infanterie Françaiſe il ne ſe trouva que ſeize cent quatre-vingt-un ſoldats ou ſergens d'infanterie tués ſur la place, & trois mille deux cent quatre-vingt-deux bleſſés. Parmi les Officiers cinquante-trois ſeulement étaient morts ſur le champ de bataille, trois cent vingt-trois étaient en danger de mort par leurs bleſſures. La cavalerie perdit environ dix-huit cent hommes.

Jamais depuis qu'on fait la guerre on n'avait pourvû avec plus de ſoin à ſoulager les maux attachés à ce fleau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voiſines, & ſurtout à Lille, les égliſes mêmes étaient employées à cet uſage digne d'elles, non ſeulement aucun ſecours, mais encor aucune com-

b) On eſt obligé d'avertir que dans une hiſtoire auſſi ample qu'infidele de cette guerre, imprimée à Londres en 4 volumes, on avance que les Français ne prirent aucun ſoin des priſonniers bleſſés, on ajoute que le Duc de *Cumberland* envoya au Roi de France un coffre rempli de balles machées & de morceaux de verre trouvés dans les playes des Anglais.

Les auteurs de ces contes puériles penſent apparemment que les balles machées ſont un poiſon. C'eſt un ancien préjugé auſſi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il eſt dit dans cette hiſtoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes

commodité ne manqua, ni aux Français, ni à leurs priſonniers bleſſés. Le zele même des citoyens alla trop loin, on ne ceſſait d'apporter de tous côtés aux malades des alimens délicats, & les medecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin les hôpitaux etaient ſi bien ſervis, que preſque tous les Officiers aimaient mieux y être traités que chez des particuliers; & c'eſt ce qu'on n'avait point vû encore. CH. XV.

On eſt entré dans les détails ſur cette ſeule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du Roi & du Dauphin l'exigeaient. Cette action décida du ſort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, & ſervit de contrepoids à tous les évènemens malheureux. Ce qui rend encor cette bataille à jamais mémorable, c'eſt qu'elle fut gagnée lorſque le Général affaibli & preſque expirant ne pouvait plus agir. Le Maréchal de *Saxe* avait fait la diſpoſition, & les Officiers Français remportèrent la victoire. *b*)

CHAPITRE SEIZIEME.

Suites de la journée de Fontenoi.

CE qui eſt auſſi remarquable que cette victoire, c'eſt que le premier ſoin du Roi de France fut de faire écrire le jour même à l'Abbé de *la Ville*, ſon Miniſtre à la Haie, *Le Roi de France vainqueur demande la paix.*

mes dans la bataille, que leur Roi ne s'y trouva point, qu'il ne paſſa pas le pont de Calonne, qu'il reſta toûjours derriere l'Eſcaut, il eſt dit enfin que le Parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la priſon, au banniſſement & au fouet, ceux qui publieraient des rélations de cette journée. On ſent bien que des impoſtures ſi extravagantes ne meritent pas d'être refutées. Mais puis qu'il s'eſt trouvé en Angleterre un homme aſſez dépourvu de connaiſſances & de bon ſens pour écrire de ſi ſingulieres abſurdités dans ſon hiſtoire eſt toute remplie, il peut ſe trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il eſt juſte qu'on prévienne leur crédulité.

CH. XVI

qu'il ne demandait pour prix de ſes conquêtes que la pacification de l'Europe, & qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Etats Généraux ſurpris ne crurent pas l'offre ſincère; ce qui dut ſurprendre davantage, c'eſt que cette offre fut éludée par la Reine de Hongrie & par les Anglais. Cette Reine qui faiſait à la fois la guerre en Siléſie contre le Roi de Pruſſe, en Italie contre les Français, les Eſpagnols & les Napolitains, vers le Mein contre l'armée Françaiſe, ſemblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait beſoin, mais la Cour d'Angleterre qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix; la vengeance & les préjugés mènent les Cours comme les particuliers.

Cependant le Roi envoya un Aide-major de l'armée, nommé Mr. de *la Tour*, Officier très éclairé, porter au Roi de Pruſſe la nouvelle de la victoire; cet Officier rencontra le Roi de Pruſſe au fond de la baſſe-Siléſie, du côté de Ratisbor, dans une gorge de montagne, près d'un village nommé Friedberg. C'eſt là qu'il vit ce Monarque remporter une victoire ſignalée contre les Autrichiens. Il manda à ſon allié le Roi de France: » j'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que » vous avez tirée ſur moi à Fontenoi.

4 Juin 1745.

Le Roi de France de ſon côté avait tous les avantages que la victoire de Fontenoi devait donner. Déja la ville & la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille, le Maréchal de *Saxe* avait ſecrettement concerté avec le Roi la priſe de Gand capitale de la Flandre Autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche & floriſſante par les débris de ſon ancienne ſplendeur.

Une des opérations de campagne qui fit le plus d'honneur au Marquis de *Louvois* dans la guerre de 1689, avait été le ſiége de Gand: il s'était déterminé à ce ſiége parce que c'était le magazin des ennemis. *Louis XV* avait préciſément la même raiſon pour s'en rendre maître. On fit ſelon l'uſage tous les mouvemens qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers Bruxelles; on prit tellement ſes meſures que le Marquis du *Chaila* d'un côté, le Comte de *Lovendhal* de l'autre, devaient ſe trouver devant Gand à la même heure. La garniſon n'était alors que de ſix cent hommes, les habitans

étaient ennemis de la France, quoique de tout tems peu contens de la domination Autrichienne, mais très différens de ce qu'ils étaient autrefois, quand eux-mêmes ils compoſaient une armée. Ces deux marches ſecrettes ſe faiſaient ſelon les ordres du Général, lorſque cette entrepriſe fut prête d'échouer par un de ces événemens ſi communs à la guerre. CH. XVI.

Les Anglais quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni diſperſés, ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient poſtés, le péril évident dont Gand était menacé, ils firent marcher enfin un corps de ſix mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps avançait à Gand ſur la chauſſée d'Aloſt précédément dans le tems que Mr. du *Chaila* était environ à une lieue de lui, ſur la même chauſſée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie compoſées de Normandie, *Crillon* & *Laval*, vingt piéces de canon, & des pontons: l'artillerie était déja en avant, & au-delà de cette artillerie était Mr. de *Graſſin*, avec une partie de ſa troupe légère qu'il avait levée; il était nuit & tout était tranquille, quand les ſix mille Anglais arrivent & attaquent les *Graſſins*, qui n'ont que le tems de ſe jetter dans une ferme près de l'abbaye de la Méle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français ſont ſur la chauſſée loin de leur artillerie qui eſt en avant, gardée ſeulement par cinquante hommes; ils y courent & s'en emparent. Tout était perdu. Le Marquis de *Crillon* qui était déja arrivé à trois cent pas, voit les Anglais maîtres du canon qu'ils tournaient contre lui, & qui allaient y mettre le feu, il prend ſa réſolution dans l'inſtant ſans ſe troubler, il ne perd pas un moment, il court avec ſon régiment aux ennemis par un côté; le jeune Marquis de *Laval* s'avance avec un autre bataillon, on reprend le canon: on fait ferme. Tandis que les Marquis de *Crillon* & de *Laval* arrêtaient ainſi les Anglais, une ſeule compagnie de Normandie qui s'était trouvée près de l'abbaye, ſe défendait contre eux. *Journée de Méle 9 Juillet 1745.*

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune Comte de *Perigord* les commandait, il était fils du Marquis de *Talleirand* d'une maiſon qui a été ſouveraine, mort malheureuſement devant Tournai, & venait d'obtenir à dix-ſept

ans ce régiment de Normandie, qu'avait eu ſon pere, il s'a-
Ch. XVI. vança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon Anglais attaqué par lui, jette bas les armes.

Mrs. du *Chatla* & de *Sauvré* paraiſſent bientôt avec la cavalerie ſur cette chauſſée. Les Anglais ſont arrêtés de tous côtés, ils ſe défendirent encore. Le Marquis de *Graville* y fut bleſſé, mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

Mr. d'*Azincour* Capitaine de Normandie, avec quarante hommes ſeulement, fait priſonnier le Lieutenant-Colonel du régiment de *Rith*, huit Capitaines, deux cent quatre-vingt ſoldats qui jetterent leurs armes & qui ſe rendirent à lui: rien ne fut egal à leur ſurpriſe quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante Français: Mr. d'*Azincour* conduiſit ſes priſonniers à Mr. de *Graville*, tenant la pointe de ſon épée ſur la poitrine du Lieutenant-Colonel Anglais, & le menaçant de le tuer ſi ſes gens faiſaient la moindre réſiſtance.

Un autre Capitaine de Normandie nommé Mr. de *Montlambert* prend cent cinquante Anglais, avec cinquante ſoldats de ſon régiment, Mr. de *St. Sauveur* Capitaine au régiment du Roi cavalerie avec un pareil nombre mit en fuite ſur la fin de l'action trois eſcadrons ennemis: enfin le ſuccès étrange de ce combat eſt peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, & qui mit le plus de conſternation chez leurs ennemis. Ce qui caractériſe encor cette journée, c'eſt que tout y fut fait par la préſence d'eſprit & par la valeur des Officiers Français, ainſi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment déſigné par le Maréchal de *Saxe*, on entre dans la ville les armes à la main ſans la piller, on prend la garniſon de la citadelle priſonniere.

Priſe de Gand. Un des grands avantages de la priſe de cette ville fut un magazin immenſe de proviſions de guerre & de bouche, de fourages, d'armes, d'habits que les allies avaient en dépôt dans Gand, c'était un faible dédommagement des frais de la guerre, preſqu'auſſi malheureuſe ailleurs, qu'elle était glorieuſe ſous les yeux du Roi.

29 Juillet. Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand, on inveſtiſſait

Oudenarde ; & le même jour que Mr. de *Lovendhal* ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le Marquis de *Souvré* prenait Bruges. Oudenarde ſe rendit après trois jours de tranchée. Ch. XVI.

A peine le Roi de France était-il maître d'une ville, qu'il en faiſait aſſiéger deux à la fois. Le Duc d'*Harcourt* prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluſes, & au milieu des inondations, & le Comte de *Lovendhal* faiſait le ſiége d'Oſtende. *Autres priſes.*

Ce ſiége d'Oſtende était réputé le plus difficile. On ſe ſouvenait qu'elle avait tenu trois ans & trois mois au commencement du ſiécle paſſé. Par la comparaiſon du plan des fortifications de cette place, avec celles qu'elle avait quand elle fut priſe par *Spinola*, il paraît que c'était *Spinola* qui devait la prendre en quinze jours, & que c'était Mr. de *Lovendhal* qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée ; Mr. de *Chanclos* Lieutenant-Général des armées d'Autriche, la défendait avec une garniſon de quatre mille hommes, dont la moitié était compoſée d'Anglais, mais la terreur & le découragement était au point que le Gouverneur capitula dès que le Marquis d'*Hérouville*, homme digne d'être à la tête des Ingénieurs, & citoyen auſſi utile que bon Officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

Une flotte d'Angleterre qui avait apporté du ſecours à la ville, & qui canonnait les aſſiégeans, ne vint là que pour être témoin de la priſe. Cette perte conſterna le Gouvernement d'Angleterre & celui des Provinces-Unies ; il ne reſta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le Comté de la Flandre proprement dite, & le Roi en ordonna le ſiége. 25 Août.

Dans ces conjonctures le Miniſtère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de priſonniers Anglais qu'il n'y avait de priſonniers Français en Angleterre. La détention du Maréchal de *Belle-Iſle* & de ſon frère, avait ſuſpendu tout cartel. On avait pris les deux Généraux contre le droit des gens, on les renvoya ſans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux, après les avoir déclaré priſonniers d'État, & il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel. *Les Anglais rendent enfin le Maréchal de Belle Iſle & ſon frère.*

Ch. XVI. Cependant le Roi partit pour Paris, où il arriva le 7 Septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de Mêle & la conquête du Comté de Flandres.

CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

Affaires d'Allemagne. FRANÇOIS DE LORRAINE, Grand-Duc de Toſcane, élu Empereur. Armées Autrichiennes & Saxonnes, battues par FREDERIC III Roi de Pruſſe. Priſe de Dreſde.

LEs proſpérités de *Louis XV* s'accroiſſent toûjours dans les Pays-Bas, la ſupériorité de ſes armées, la facilité du ſervice en tout genre, la diſperſion & le découragement des alliés, leur peu de concert & ſurtout la capacité du Maréchal de *Saxe*, qui ayant recouvré ſa ſanté agiſſait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une ſuite non interrompue de ſuccès qu'on n'a d'exemple, que les conquêtes de *Louis XIV*, tout était favorable en Italie pour *Don Philippe*. Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déja le trône du Roi *George II*, comme on le verra dans la ſuite; mais la Reine de Hongrie jouiſſait d'une autre gloire & d'un autre avantage, qui ne coûtait point de ſang, & qui remplit la premiere & la plus chére de ſes vues; elle n'avait jamais perdu l'eſpérance du trône Impérial pour ſon mari, du vivant même de *Charles VII*, & après la mort de cet Empereur, elle s'en crut aſſurée malgré le Roi de Pruſſe qui lui faiſait la guerre, malgré l'Electeur Palatin qui lui refuſait ſa voix, & malgré une armée Françaiſe qui n'était pas loin de Francfort, & qui pouvait empêcher l'élection; c'était cette même armée commandée d'abord par le Maréchal de *Maillebois*, & qui paſſa au commencement de Mai 1745 ſous les ordres du Prince de *Conti*. Mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de

Fontenoi. Le Prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la Reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, & qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit comme en pleine paix. Ch. XVII.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône Impérial à la Maison d'*Autriche*. L'élection se fit le 13 Septembre 1745. Le Roi de Prusse fit protester de nullité par ses Ambassadeurs, l'Electeur Palatin dont l'armée Autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même: les Ambassadeurs Electoraux de ces deux Princes, se retirèrent de Francfort; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes. Car il est dit dans la bulle d'or, *que si des Electeurs ou leurs Ambassadeurs se retirent du lieu de l'élection avant que le Roi des Romains futur Empereur soit élu, ils seront privés cette fois de leurs droits de suffrage, comme étant censés l'avoir abandonné.* *Election de François I.* 1745. 13 Sept.

La Reine de Hongrie désormais Impératrice vint à Francfort jouir de son triomphe & du couronnement de son époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée, elle fut la première à crier *vivat*, & tout le peuple lui repondit par des acclamations de joie & de tendresse. Ce fut le plus beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée rangée en bataille auprès de Heidelberg au nombre de soixante mille hommes. L'Empereur son époux la reçut l'épée à la main à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dina sous une tente & fit distribuer un florin à chaque soldat. 25 Octob. 1745.

C'était la destinée de cette Princesse, & des affaires qui troublaient son régne, que les événemens heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgraces. L'Empereur *Charles VII* avait perdu la Bavière pendant qu'on le couronnait Empereur, & la Reine de Hongrie perdait une bataille pendant qu'elle préparait le couronnement de son époux *François I.* Le Roi de Prusse était encor vainqueur près de la source de l'Elbe à Sore. 1 Octobre 1745.

Il y a des tems où une nation conserve constamment sa supériorité. C'est ce qu'on avait vû dans les Suedois sous *Charles XII*, dans les Anglais sous le Duc de *Marlborough*, c'est

ce qu'on voyait dans les Français en Flandres ſous *Louis XV*,
Ch. XVII & ſous le Maréchal de *Saxe*, & dans les Pruſſiens ſous *Frédéric III.* L'Impératrice perdait donc la Flandre, & avait beaucoup à craindre du Roi de Pruſſe en Allemagne, pendant qu'elle faiſait monter ſon mari ſur le trône de ſon pere.

Dans ce tems-là même, lorſque le Roi de France vainqueur dans les Pays-Bas, & dans l'Italie, propoſait toûjours la paix, le Roi de Pruſſe victorieux de ſon coté demandait auſſi à l'Impératrice de Ruſſie *Elizabeth* ſa médiation. On n'avait point encor vû de vainqueurs faire tant d'avances, & on pourrait s'en étonner; mais aujourd'hui il eſt dangereux d'être trop conquérant. Toutes les Puiſſances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue; on ne voit que ligues, & contre-ligues ſoutenues de nombreuſes armées. C'eſt beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des tems, une province acquiſe.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouïe d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas; c'était celle du grand Turc. Son premier Viſir écrivit à toutes les Cours Chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire ceſſer l'effuſion du ſang humain, & leur offrant la médiation de ſon maître. Une telle offre n'eut aucune ſuite, mais elle devait ſervir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de Puiſſances Chrétiennes, qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obſtination, & ne la finirent que par néceſſité. Au teſte cette médiation du Sultan des Turcs, était le prix de la paix que le Roi de France avait ménagée, entre l'Empereur d'Allemagne *Charles VI*, & la Porte-Ottomane en 1739.

1746. 25 Déc. Le Roi de Pruſſe s'y prit autrement pour avoir la paix, & pour garder la Siléſie. Ses troupes battent complettement les Autrichiens & les Saxons aux portes de Dreſde, ce fut le vieux Prince d'*Anhalt* qui remporta cette victoire déciſive. Il avait fait la guerre cinquante ans. Il était entré le premier dans les lignes des Français au ſiége de Turin en 1707, on le regardait comme le premier Officier de l'Europe, pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la derniere qui mit le comble à ſa gloire militaire, la ſeule qu'il eût jamais connue. Il ne ſavait que combattre.

Le

Le Roi de Pruſſe habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dreſde. Il y entre ſuivi de dix bataillons & de dix eſcadrons, deſarme trois régimens de milice qui compoſaient la garniſon, ſe rend au palais, où il va voir les deux Princes & les trois Princeſſes enfans du Roi de Pologne, qui y étaient demeurés, il les embraſſa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de ſon ſiecle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les Miniſtres etrangers, fit jouer un opéra italien, on ne s'apperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur, & la priſe de Dreſde ne fut ſignalée que par les fêtes qu'il y donna. CH. XVII.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt qu'étant entré dans Dreſde le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe, & laiſſa tout le fardeau au Roi de France. *Le Roi de Pruſſe fait encor une paix ville.*

Marie-Thérèſe renonça encor malgré elle à la Silefie, par cette ſeconde paix, & *Frederic* ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître *François I* Empereur. L'Electeur Palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même, & il n'en coûta au Roi de Pologne Electeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il falut donner au vainqueur avec les intérêts juſqu'au jour du payement.

Le Roi de Pruſſe retourna dans Berlin jouir paiſiblement du fruit de ſa victoire, il fut reçu ſous des arcs de triomphe: le peuple jettait ſur ſes pas des branches de ſapin, faute de mieux, en criant, vive *Frederic le Grand.* Ce Prince heureux dans ſes guerres & dans ſes traités ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les loix & les arts dans ſes Etats, & il paſſa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée & philoſophique, il s'adonna à la poeſie, à l'éloquence, à l'hiſtoire, tout cela était également dans ſon caractère. C'eſt en quoi il était beaucoup plus ſingulier que *Charles XII.* Il ne le regardait pas comme un grand homme, parce que *Charles* n'était que héros. On n'eſt entré ici dans aucun détail des victoires du Roi de Pruſſe. Il les a écrites lui-même. C'était à *Céſar* à faire ſes commentaires. 1746. 25 Déc.

Le Roi de France privé une ſeconde fois de cet important ſecours, n'en continua pas moins ſes conquêtes. L'objet

de la guerre étoit alors du côté de la Maiſon de *France*, de
Ch. XVII forcer la Reine de Hongrie par ſes pertes en Flandres, à céder ce qu'elle diſputoit en Italie, & de contraindre les Etats Généraux à tenter au moins dans l'indifférence dont ils étoient ſortis.

L'objet de la Reine de Hongrie étoit de ſe dédommager ſur la France, de ce que le Roi de Pruſſe lui avoit ravi, ce projet reconnu depuis impraticable par la Cour d'Angleterre, étoit alors approuvé & embraſſé par elle. Car il y a des tems où tout le monde s'aveugle. L'Empire donné à *François I* fit eſpérer que les Cercles ſe détermineroient à prendre les armes contre la France. Et il n'eſt rien que la Cour de Vienne ne fit pour les y engager.

L'Empire reſta neutre conſtamment, comme toute l'Italie avoit été neutre dans le commencement de ce cahos de guerre, mais les cœurs des Allemans étoient tous à *Marie-Thérèſe*.

CHAPITRE DIX-HUITIEME.

Suite de la conquête des Pays-Bas Autrichiens. Bataille de Liége.

5 Sept. 1745. LE Roi de France etant parti pour Paris après la priſe d'Oſtende, apprit en chemin que Nieuport s'étoit rendu, & que la garniſon etoit priſonnière de guerre. Bientôt après
8 Octob. le Comte de *Clermont-Gallerande* avoit pris la ville d'Ath. Le Maréchal de *Saxe* inveſtit Bruxelles au commencement de
29 Janvier 1746. l'hyver. Cette ville eſt, comme on ſait, la capitale du Brabant, & le ſéjour des Gouverneurs des Pays Bas Autrichiens. Le Comte de *Cauniz* alors premier Miniſtre commandant à la place du Prince *Charles*, Gouverneur-Général du pays, étoit dans la ville. Le Comte de *Lanoy*, Lieutenant-Général des armées en étoit le Gouverneur particulier. le Général *Vanderduin* de la part des Hollandais y commandoit dix-huit bataillons, & ſept eſcadrons; il n'y avoit de troupes Autrichiennes que cent cinquante dragons, & autant de houzards.

L'Impératrice-Reine s'était repoſée ſur les Hollandais & ſur les Anglais du ſoin de défendre ſon pays, & ils portaient toûjours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le Feld-Maréchal *Los-rios*, deux Princes de *Ligne*, l'un General d'infanterie, l'autre de cavalerie. Le General *Chanclos* qui avait rendu Oſtende, cinq Lieutenans-Généraux Autrichiens avec une foule de Nobleſſe, ſe trouvaient dans cette ville aſſiegée, où la Reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de ſoldats. CHAP. XVIII.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines ſous le Prince de *Waldeck*, & ne pouvaient s'oppoſer au ſiége. Le Maréchal de *Saxe* avait fait ſubitement marcher ſon armée ſur quatre colonnes par quatre chemins différens. On ne perdit à ce ſiége d'homme diſtingué que le Chevalier d'*Auberterre*, Colonel du régiment des Vaiſſeaux. La garniſon avec tous les Officiers-Généraux fut faite priſonniere. On pouvait prendre le premier Miniſtre, & on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de ſaiſir le Maréchal de *Belle-Iſle*: on pouvait prendre auſſi le Reſident des Etats Généraux; mais non-ſeulement on laiſſa en pleine liberté le Comte de *Cauniz* & le Miniſtre Hollandais, on eut encor un ſoin particulier de leurs effets, & de leur ſuite; on leur fournit des eſcortes, on renvoya au Prince *Charles* les domeſtiques & les équipages qu'il avait dans la ville: on fit dépoſer dans les magazins toutes les armes des ſoldats, pour être rendues lorſqu'ils pourraient être échangés. *Priſe de Bruxelles.* 21 Février 1746.

Le Roi qui avait tant d'avantages ſur les Hollandais, & qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes priſonniers de guerre, ménageait toûjours cette Republique. Les Etats Généraux ſe trouvaient dans une grande perplexité, l'orage approchait d'eux; ils ſentaient leur faibleſſe. La Magiſtrature déſirait la paix; mais le parti Anglais qui prenait déja toutes ſes meſures pour donner un Stadhouder à la nation, & qui était ſecondé du peuple, criait toûjours qu'il falait la guerre. Les Etats ainſi diviſés ſe conduiſaient ſans principes, & leur conduite annonçait leur trouble.

Cet eſprit de trouble & de diviſion redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la cam-

CH. XVIII.

pagne, le Roi marchait en perſonne à Anvers, ayant à ſes ordres cent vingt bataillons, & cent quatre-vingt-dix eſcadrons. Autrefois quand la République de Hollande s'établit par les armes, elle détruiſit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe, elle lui interdit la navigation de l'Eſcaut, & depuis elle continua d'agraver ſa chute, ſurtout depuis que les Etats Généraux étaient devenus les alliés de la Maiſon d'*Autriche*. Ni l'Empereur *Léopold*, ni *Charles VI*, ni ſa fille l'Impératrice-Reine n'eurent jamais ſur l'Eſcaut d'autres vaiſſeaux qu'une patache, pour les droits d'entrée & de ſortie. Mais quoique les Etats Généraux euſſent humilié Anvers à ce point, & que les commerçans de cette ville en gémiſſent, la Hollande la regardait comme un des remparts de ſon pays. Ce rempart fut bientôt emporté.

15 Mars 1746.

Le Prince de *Conti* eut ſous ſes ordres un corps d'armée ſéparé avec lequel il inveſtit Mons la capitale du Hainaut Autrichien, douze bataillons qui la défendaient augmentèrent le nombre des priſonniers de guerre. La moitié de cette garniſon était Hollandaiſe. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, & la Hollande tant de ſoldats. St. Guillain eut le même ſort. Charleroi ſuivit de près. On prend d'aſſaut la ville baſſe après deux jours ſeulement de tranchée ouverte. Le Marquis depuis Maréchal de *la Fare* entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu réſiſter, c'eſt-à-dire que la garniſon fut priſonnière. Le grand projet était d'aller à Maſtricht, d'où l'on domine aiſément dans les Provinces-Unies, mais pour ne laiſſer rien derrière ſoi, il falait aſſiéger la ville importante de Namur. Le Prince *Charles* qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce ſiége. Au confluent de la Sambre & de la Meuſe eſt ſituée Namur, dont la citadelle s'éleve ſur un roc eſcarpé, & douze autres forts bâtis ſur la cime des rochers voiſins, ſemblent rendre Namur inacceſſible aux attaques, c'eſt une des places de la barrière. Le Prince de *Gavres* en était Gouverneur pour l'Impératrice-Reine: mais les Hollandais qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéiſſance, ni honneurs. Les environs de cette ville ſont célebres par les campemens & par les marches du Maréchal de *Luxembourg*, du Maréchal de

Priſe de Mons 10 Juillet.

Priſe de St. Guillain 24 Juillet

Priſe de Charleroi 2 Auguſt. 06 Auguſt.

Boufflers, & du Roi *Guillaume*, & ne le ſont pas moins par les manœuvres du Maréchal de *Saxe*. Il força le Prince *Charles* à s'éloigner, & a le laiſſer aſſieger Namur en liberté. CH. XVIII.

Le Prince de *Clermont* fut chargé du ſiége de Namur. C'était en effet douze places qu'il ſallait prendre. On attaqua pluſieurs forts à la fois, ils furent tous emportés. Monſieur de *Brulart* Aide-Major Général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paye s'ils avançaient le travail, ils en firent plus qu'on ne leur demandait, & refuſèrent la double paye. 5 Sept.

Je ne puis entrer dans le détail des actions ſingulières qui ſe paſſèrent à ce ſiége & à tous les autres. Il y a peu d'événemens à la guerre, où des officiers & de ſimples ſoldats ne faſſent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en ſont temoins, & qui enſuite reſtent pour jamais dans l'oubli. Si un Général, un Prince, un Monarque eût fait une de ces actions, elles ſeraient conſacrées à la poſtérité, mais la multitude de ces faits militaires ſe nuit à elle-même; & en tout genre il n'y a que les choſes principales qui reſtent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment paſſer ſous ſilence le fort Ballard, pris en plein jour par trois Officiers ſeulement, Mr. de *Launai* Aide-major, Mr. d'*Amere* Capitaine dans Champagne, & Mr. de *Clamouze* jeune Portugais du même régiment, qui ſautant ſeul dans les retranchemens fit mettre bas les armes à toute la garniſon?

La tranchée avait été ouverte le 10 Septembre devant Namur, & la ville capitula le 19. La garniſon fut obligée de ſe retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux par la capitulation, & au bout de onze jours elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute priſonnière de guerre. Elle conſiſtait en douze bataillons dont dix étaient Hollandais. *Priſe de Namur* 19 Sept. 1746.

Après la priſe de Namur, il reſtait de diſſiper ou de battre l'armée des alliés. Elle campait alors en deçà de la Meuſe, ayant Maſtricht à ſa droite, & Liége à ſa gauche. On s'obſerva, on eſcarmoucha quelques jours, le Jar ſéparait les deux armées. Le Maréchal de *Saxe* avait deſſein de livrer bataille, il marcha aux ennemis le 11 Octobre à la pointe du jour ſur dix colonnes. On voyait du fauxbourg de Liége comme d'un *Bataille de Liége ou de Rocoux* 11 Octob.

CH. XVIII.

amphithéâtre les deux armées, celle des Français de cent vingt mille combattans, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse de Liege, à Vrici, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place, avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages ils ne pussent passer la rivière. Ils risquaient d'être entierement détruits, & le Maréchal de *Saxe* l'espérait.

Le seul Officier-Général que la France perdit en cette journée, fut le Marquis de *Fénélon*, neveu de l'immortel Archevêque de *Cambrai*. Il avait été élevé par lui, & en avait toute la vertu, avec un caractere tout different. Vingt années employées dans l'ambassade de Hollande n'avaient point éteint un feu & un emportement de valeur, qui lui coûta la vie. Blessé au pied depuis quarante ans, & pouvant marcher à peine, il alla sur les retranchemens ennemis à cheval. Il chercha la mort, & il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encor son intrépidité; il pensait que l'action la plus agréable à Dieu était de mourir pour son Roi: il faut avouer qu'une armée composée d'hommes, qui penseraient ainsi, serait invincible. Les Français eurent peu de personnes de marque blessées dans cette journée. Le fils du Comte de *Ségur* eut la poitrine traversée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, & il échappa à une opération plus cruelle que la blessure même. Le Marquis de *Lusac* reçut un coup de feu qui lui fracassa la machoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le Marquis de *Laval* qui s'était distingué à Mêle, le Prince de *Monaco*, le Marquis de *Vaubecour*, le Comte *Barleroy* furent blessés dangereusement.

Cette bataille ne fut que du sang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna, ni ne perdit de terrain. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue avança même jusqu'à Tongres, l'armée victorieuse s'étendit de Louvain dans ses conquêtes, & alla jouir du repos auquel la saison d'ordinaire force les hommes dans ces pays, en attendant que le printems ramène les cruautés & les malheurs que l'hyver a suspendus.

CHAPITRE DIX-NEUVIEME.

Succès de l'Infant DON PHILIPPE *& du Maréchal de* Maillebois, *ſuivis des plus grands déſaſtres.*

IL n'en était pas ainſi dans l'Italie & vers les Alpes. Il s'y paſſait alors une ſcène extraordinaire. Les plus triſtes revers avaient ſuccedé aux proſperités les plus rapides. La Maiſon de *France* perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, & les pertes ſemblaient même plus irréparables, que les ſuccès de Flandres ne paraiſſaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établiſſement de *Don Philippe*. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de reſſources pour cet établiſſement, & on avait beau être vainqueur en Flandres, on ſentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, & qu'elles n'étaient que comme un gage, une ſûreté paſſagère qui indemniſait des pertes qu'on faiſait d'ailleurs. Les Cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles, c'était en effet l'Eſpagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait preſque plus ſur terre & ſur mer que pour elle. La Cour d'Eſpagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaiſance & le Milanais. De tant d'Etats diſputés à l'héritière de la Maiſon d'*Autriche*, il ne reſtait plus que ces provinces d'Italie, ſur leſquelles on pût faire valoir des droits. CH. XIX.

Depuis la fondation de la Monarchie, cette guerre eſt la ſeule dans laquelle la France ait été ſimplement auxiliaire, elle le fut dans la cauſe de l'Empereur *Charles VII* juſqu'à la mort de ce Prince, & dans celle de l'Infant *Don Philippe* juſqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745 en Italie, les apparences furent auſſi favorables à la Maiſon de *France* qu'elles l'avaient été en Autriche en 1741. Les chemins étaient ouverts aux armées Eſpagnoles & Françaiſes, par la voie de

CH. XIX. Gènes. Cette République forcée par la Reine de Hongrie & par le Roi de Sardaigne à ſe déclarer contre eux, avait enfin fait ſon traité definitif ; elle devait fournir environ dix-huit mille hommes. L'Eſpagne lui donnait trente mille piaſtres par mois, & cent mille une fois payées pour le train d'artillerie que Gènes fournirait à l'armée Eſpagnole, car dans cette guerre ſi longue & ſi variée, les Etats puiſſans & riches ſoudoyèrent toûjours les autres. L'armée de *Don Philippe* qui deſcendait des Alpes avec la Françaiſe jointe au corps des Génois, était reputée de quatre-vingt mille hommes. Celle du Comte de *Gages* qui avait pourſuivi les Allemans aux environs de Rome, s'avançait forte d'environ trente mille combattans, en comptant l'armée Napolitaine. C'était au tems même que le Roi de Pruſſe vers la Saxe, & le Prince de *Conti* vers le Rhin empêchaient que les forces Autrichiennes ne puſſent ſecourir l'Italie. Les Génois même eurent tant de confiance qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au Roi de Sardaigne. Le projet était que l'armée Eſpagnole & la Napolitaine viendraient joindre l'armée Françaiſe & Eſpagnole dans le Milanais.

28 Juin 1745.

Au mois de Mars 1745, le Duc de Modène, & le Comte de *Gages* à la tête de l'armée d'Eſpagne & de Naples, avaient pourſuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Ceſène, à Imola, à Forli, à Bologne, & enfin juſques dans Modène.

Le Marechal de *Maillebois*, élève du célebre *Villars*, déclaré Capitaine-Général de l'armée de *Don Philippe*, arriva bientôt par Ventimille & Oneille, & deſcendit vers le Montferrat ſur la fin du mois de Juin à la tête des Eſpagnols & des Français.

De la petite Principauté d'Oneille, on deſcend dans le Marquiſat de Final, qui eſt à l'extrémité du territoire de Gènes, & de là on entre dans le Montferrat-Mantouan, pays encore hériſſé de rochers qui ſont une ſuite des Alpes, après avoir marché dans des vallées entre ces rochers on trouve le terrain fertile d'Alexandrie, & pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone, à quelques milles de là vous paſſez le Pô ; enſuite ſe preſente Pavie ſur le Téſin, & de Pavie il n'y a qu'une

qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'eſt point fortifiée, & qui envoye toûjours ſes clefs à quiconque a paſſé le Teſin, mais qui a un château très fort & capable de réſiſter longtems. Ch. XIX.

Pour s'emparer de ce pays il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller à droite & à gauche ſur une vaſte étendue de terrain, être maître du cours du Pô, depuis Caſal juſqu'à Crémone, & garder l'Oglio, rivière qui tombe des Alpes du Tirol, ou bien avoir au moins Lodi, Creme & Pizzighitone pour fermer le chemin aux Allemans qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin ſurtout avoir la communication libre par les derrieres avec la rivière de Genes, c'eſt-à-dire avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer, depuis Antibes par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les poſtes de ce pays ſont connus & marqués par autant de combats que le territoire de Flandres.

Cette campagne d'Italie qui eut des ſuites ſi malheureuſes, commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées, & qui ſuffirait pour donner une gloire durable ſi les grandes actions n'étaient pas aujourd'hui enſévelies dans la multitude innombrable des combats, & ſurtout ſi cet événement heureux n'avait pas été ſuivi de déſaſtres. 17 Octob. 1745.

Le Roi de Sardaigne à la tête de vingt-cinq mille ſoldats, & le Comte de *Schullembourg* avec un nombre preſqu'égal d'Autrichiens, étaient rétranchés dans une anſe que forme le Tanaro vers ſon embouchure dans le Pô, entre Valence & Alexandrie.

Le Maréchal de *Maillebois* qui commandait l'armée Françaiſe, & le Comte de *Gages* Général des Eſpagnols ne pouvaient forcer le Roi de Sardaigne & le chaſſer de ſon poſte tant qu'il ſerait ſoutenu par les troupes Impériales. Un fils du Maréchal jeune encor imagine de les ſéparer, & pour y parvenir il falait tromper les Autrichiens. Il fait ſon plan, il combine tous les hazards calculés ſur la diſtance des lieux. Si on envoye un gros détachement ſur le chemin de Milan, *Schullembourg* ne voudra pas laiſſer prendre cette ville, il marchera à ſon ſecours, il dégarnira le Roi de Sardaigne. Sur

CH. XIX. le champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens ſoient revenus, on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies. Cette bruſque attaque les déconcertera. Tout arriva comme le jeune Comte de *Maillebois* l'avait prevu & arrangé. Les armées Françaiſe & Eſpagnole traverſent le Tanaro ayant de l'eau juſqu'à la ceinture. On force le camp du Roi de Sardaigne, il eſt obligé de reculer juſqu'à Caſal dans le Piemont. On ſe rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le tems même que le Roi de France conquétait la Flandre, que le Roi de Pruſſe ſon allié fortifiait ſa cauſe par de nouveaux ſuccès, tout était favorable alors dans tant de differentes ſcènes du theâtre de la guerre. Les Français avec les Eſpagnols ſe trouvaient en Italie ſur la fin de l'an 1745 maîtres du Monferrat, de l'Alexandrin, du Tortonnois, du pays derrière Genes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Lomeline, du Paveſan, du Lodeſan, de Milan, de preſque tout le Milanais, de Parme & de Plaiſance. Tous ces ſuccès s'étaient ſuivis rapidement, comme ceux du Roi de France dans les Pays-Bas, & du Prince *Edouard* dans l'Ecoſſe, tandis que le Roi de Pruſſe de ſon côté battait au fond de l'Allemagne les troupes Autrichiennes. Mais il arriva en Italie préciſement la même choſe qu'on avait vûe en Bohême au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureuſes couvraient les plus grandes calamités.

Le ſort du Roi de Pruſſe étant en faiſant la guerre de nuire beaucoup à la Maiſon d'*Autriche*, & en faiſant la paix, de nuire tout autant à la Maiſon de *France*. Sa paix de Breſlau avait fait perdre la Bohême. Sa paix de Dreſde fit perdre l'Italie.

A peine l'Imperatrice-Reine fut-elle délivrée pour la ſeconde fois de cet ennemi, qu'elle fit paſſer de nouvelles troupes en Italie par le Tirol & le Trentin, pendant l'hyver de 1746. L'Infant *Don Philippe* poſſédait Milan, mais il n'avait pas le château. Sa mère la Reine d'Eſpagne lui ordonna abſolument de l'attaquer. Le Maréchal de *Maillebois* écrivit au mois de Décembre 1745. *Je prédis une deſtruction totale, ſi on s'obſtine a reſter dans le Milanais.* Le Conſeil d'Eſpagne s'y obſtina, & tout fut perdu.

Les troupes de l'Impératrice-Reine d'un côté, les Piémontaiſes de l'autre, gagnèrent du terrain partout. Des places perdues, des échecs redoublés diminuèrent l'armée Françaiſe & Eſpagnole, & enfin la fatale journée de Plaiſance la réduiſit à ſortir avec peine de l'Italie dans un état déplorable. CH. XIX.

Le Prince de *Lichtenſtein* commandait l'armée de l'Impératrice-Reine. Il était encor à la fleur de ſon âge, on l'avait vû Ambaſſadeur du pere de l'Impératrice à la Cour de France, dans une plus grande jeuneſſe, & il y avait acquis l'eſtime générale. Il la mérita encor davantage le jour de la bataille de Plaiſance, par ſa conduite & par ſon courage; car ſe trouvant dans le même état de maladie & de langueur où l'on avait vû le Maréchal de *Saxe* à la bataille de Fontenoi, il ſurmonta comme lui l'excès de ſon mal, pour accourir à cette bataille, & il la gagna d'une maniere auſſi complette. Ce fut la plus longue & une des plus ſanglantes de toute la guerre. Le Maréchal de *Maillebois* attaqua trois heures avant le jour, & fut longtems vainqueur à ſon aile droite qu'il commandait: mais l'aile gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre ſupérieur d'Autrichiens, & le Général d'*Arembourre* bleſſé & pris, cette aile gauche fut entiérement défaite; & on fut obligé après neuf heures de combat de ſe retirer ſous Plaiſance.

Bataille de Plaiſance gagnée par le Prince de Lichtenſtein 16 Juin. 1746.

Si on combattait de près comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'eſcadron contre eſcadron, & d'homme contre homme, détruirait les armées entières, & l'Europe ſerait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours; mais dans ces batailles, comme je l'ai déja remarqué, on ne ſe mêle preſque jamais. Le fuſil & le canon ſont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique & l'épée. On eſt très longtems même ſans tirer, & dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des hayes. On conſume du tems à s'emparer d'une caſſine, à pointer ſon canon, à ſe former & à ſe reformer, ainſi neuf heures de combat ne ſont pas neuf heures de deſtruction.

La perte des Eſpagnols, des Français & de quelques régimens Napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou bleſſés, & on leur fit quatre mille priſonniers. Enfin

Ch. XIX.

l'armée du Roi de Sardaigne arriva, & alors le danger redoubla, toute l'armée des trois Couronnes de France, d'Eſpagne & de Naples, courait riſque d'être priſonnière.

Mort de Philippe V Roi d'Eſpagne, oncle de Louis XV 9 Juillet. 1746.

Dans ces triſtes conjonctures l'Infant *Don Philippe* reçut une nouvelle, qui devait ſelon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes. C'était la mort de *Philippe V* Roi d'Eſpagne ſon père. Ce Monarque après avoir autrefois eſſuyé beaucoup de revers, & s'être vû deux fois obligé d'abandonner ſa capitale, avait régné paiſiblement en Eſpagne; & s'il n'avait pû rendre à cette Monarchie la ſplendeur où elle fut ſous *Philippe II*, il l'avait miſe du moins dans un état plus floriſſant qu'elle n'avait été ſous *Philippe IV*, & ſous *Charles II*. Il n'y avait que la dure néceſſité de voir toûjours Gibraltar & Minorque, & le commerce de l'Amérique Eſpagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traverſé le bonheur de ſon adminiſtration. La conquête d'Oran ſur les Maures en 1732, la couronne de Naples & Sicile enlevée aux Autrichiens, & affermie ſur la tête de ſon fils *Don Carlos*, avaient ſignalé ſon regne, & il ſe flattait avec apparence quelque tems avant ſa mort de voir le Milanais, Parme & Plaiſance ſoumis à l'Infant *Don Philippe* ſon autre fils de ſon ſecond mariage avec la Princeſſe de Parme.

Precipité comme les autres Princes dans ces grands mouvemens qui agitent preſque toute l'Europe, il avait ſenti plus que perſonne le néant de la grandeur & de la douloureuſe néceſſité de ſacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour ſon premier fils *Don Louis*, & l'avait repris après la mort de ce Prince, toûjours prêt à le quitter, & n'ayant éprouvé par ſa complexion mélancolique, que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puiſſance abſolue.

La nouvelle de ſa mort arrivée à l'armée après ſa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne ſavait pas encor ſi *Ferdinand VI* ſucceſſeur de *Philippe V*, ferait pour un frere d'un ſecond mariage, ce que *Philippe V* avait fait pour un fils. Ce qui reſtait de cette floriſſante armée des trois Couronnes courait riſque plus que jamais d'être enfermé ſans

reſſource. Elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone, & la Trebie. Se battre en raze campagne ou dans un poſte contre une armée ſupérieure, eſt très ordinaire. Sauver des troupes vaincues, & enfermées, eſt très rare; c'eſt l'effort de l'art militaire. 1746

Le Comte de *Maillebois* fils du Maréchal, oſa propoſer de ſe retirer en combattant. Il ſe chargea de l'entrepriſe, la dirigea ſous les yeux de ſon père, & en vint à bout. L'armée des trois Couronnes paſſa toute entiere en un jour & une nuit ſur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, & mille chariots de vivres, & ſe forma le long du Tidone. Les meſures étaient ſi bien priſes que le Roi de Sardaigne & les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put ſe defendre. Les Français & les Eſpagnols ſoutinrent une bataille longue & opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés. *Retraite ſavante. Bataille en faiſant retraite.*

Cette journée plus eſtimée des juges de l'art qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuſe, parce que l'on remplit l'objet propoſé: cet objet était triſte, c'était de ſe retirer par Tortone, & de laiſſer au pouvoir de l'ennemi Plaiſance & tout le pays. En effet le lendemain de cette étrange bataille, Plaiſance ſe rendit, & plus de trois mille malades y furent faits priſonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait ſubjuguer l'Italie, il ne reſta enfin que ſeize mille hommes effectifs à Tortone. La même choſe était arrivée du tems de *Louis XIV* après la journée de Turin. *François I*, *Louis XII*, *Charles VIII* avaient eſſuyé les mêmes diſgraces. Grandes leçons toûjours inutiles.

On ſe retira bientôt à Gavi vers les confins des Génois. L'Infant & le Duc de Modène allèrent dans Genes, mais au lieu de la ſaſſurer, ils en augmentèrent les allarmes. Genes était bloquée par les eſcadres Anglaiſes. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui reſtait encore. Quarante mille Autrichiens & vingt mille Piémontais approchaient, ſi on reſtait dans Gènes, on pouvait la défendre, mais on abandonnait le Comté de Nice, la Savoye, la Provence. Un nouveau Général Eſpagnol, le Marquis de *la Mina*, était envoyé 27 Août.

pour ſauver les débris de l'armée. Les Génois le ſuppliaient, mais ils ne purent rien obtenir.

CH. XIX

Gènes ſe rend à diſcrétion.

Gènes n'eſt pas une ville qui doive comme Milan porter ſes clefs à quiconque approche d'elle avec une armée ; outre ſon enceinte, elle en a une ſeconde de plus de deux lieues d'étendue, formée ſur une chaine de rochers. Par de-là cette double enceinte l'Apennin lui ſert partout de fortification. Le poſte de la Bocchetta par où les ennemis s'avançaient, avait toûjours été réputé imprenable. Cependant les troupes qui gardaient ce poſte ne firent aucune réſiſtance, & allèrent ſe rejoindre aux débris de l'armée Françaiſe & Eſpagnole, qui ſe retiraient par Vintimille. La conſternation des Genois ne leur permit pas de tenter ſeulement de ſe défendre. Ils avaient une groſſe artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de ſiége ; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât, & la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le Sénat envoya précipitamment quatre Sénateurs dans les défilés des montagnes, où campaient les Autrichiens, pour recevoir du Général *Brown* & du Marquis de *Botta*, d'*Adorno*, Milanais, Lieutenant-Général de l'Impératrice Reine, les loix qu'ils voudraient bien donner. Ils ſe ſoumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre heures, à rendre priſonniers leurs ſoldats, les Français & les Eſpagnols, à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des ſujets de France, d'Eſpagne & de Naples. On ſtipula, que quatre Sénateurs ſe rendraient en ôtage à Milan, qu'on payerait ſur le champ, cinquante mille genovines, qui font environ quatre cent mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'impoſer.

On ſe ſouvenait que *Louis XIV* avait exigé autrefois que le Doge de Gènes vînt lui faire des excuſes à Verſailles avec quatre Sénateurs. On en ajouta deux pour l'Impératrice Reine, mais elle mit ſa gloire à refuſer ce que *Louis XIV* avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles, & ne ſongea qu'à tirer de Gènes de fortes contributions, dont elle avait plus de beſoin que du vain honneur de voir le Doge de la petite République de Gènes avec ſix Génois aux pieds du trône Impérial.

Gènes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la ruiner entièrement. Cette République ne s'était pas attendue quand la guerre commença pour la ſucceſſion de la Maiſon d'*Autriche*, qu'elle en ſerait la victime, mais dès qu'on aime dans l'Europe, il n'y a point de petit État qui ne doive trembler. CH. XIX.

La puiſſance Autrichienne accablée en Flandre, mais victorieuſe dans les Alpes, n'était plus embarraſſée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait faire vers l'Italie. Il paraiſſait également aiſé d'entrer dans Naples, ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le Conſeil Autrichien crut qu'après avoir pris Toulon & Marſeille, il réduirait les deux Siciles facilement, & que les Français ne pourraient plus repaſſer les Alpes.

Le 28 Octobre 1746 le Maréchal de *Maillebois* était ſur le Var, qui ſepare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le Marquis de *la Mina* n'en ramenait pas neuf mille. Le Général Eſpagnol ſe ſépara alors des Français, tourna vers la Savoye par le Dauphiné, car les Eſpagnols étaient toûjours maîtres de ce Duché, & ils voulaient le conſerver en abandonnant le reſte. 1746.

Les vainqueurs paſſèrent le Var, au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée Françaiſe ſe retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des Officiers à pied; point d'approviſionnement, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au devant des détachemens Autrichiens pour leur offrir des contributions & être préſervés du pillage. *Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence.*

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées Françaiſes conquéraient les Pays Bas, & que le Prince *Charles-Edouard*, dont nous parlerons, avait pris & perdu l'Ecoſſe.

CHAPITRE VINGTIEME.

Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence. Les Anglais en Bretagne. Révolution dans Gènes, &c.

Ch. XX. L'Incendie qui avait commencé vers le Danube, & preſque aux portes de Vienne, & qui d'abord avait ſemblé ne devoir durer que peu de mois, etait parvenu après ſix ans ſur les côtes de France. Preſque toute la Provence etait en proie aux Autrichiens. D'un côté leurs partis déſolaient le Dauphiné, de l'autre ils paſſaient au-delà de la Durance. Vence & Grace furent abandonnées au pillage, les Anglais faiſaient des deſcentes dans la Bretagne, & leurs eſcadres allaient devant Toulon & Marſeille aider leur alliés à prendre ces deux villes, tandis que d'autres eſcadres attaquaient les poſſeſſions Françaiſes en Aſie & en Amerique.

Il falait ſauver la Provence, le Maréchal de *Belle-Isle* y fut envoyé, mais d'abord ſans argent & ſans armée. C'était à lui à reparer les maux d'une guerre univerſelle, que lui ſeul avait allumée. Il ne vit que de la déſolation, des miliciens effrayés, des débris de regimens ſans diſcipline, qui s'arrachaient le foin & la paille, les mulets des vivres mouraient faute de nourriture, les ennemis avaient tout rançonné du Var à la rivière d'Argens, & de la Durance. L'Infant *Don Philippe* & le Duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, ou ils attendaient les efforts que feraient la France & l'Eſpagne pour ſortir de cette ſituation cruelle.

Le Maréchal de Belle-Iſle en Provence fait face aux Autrichiens & aux Piémontais.

Les reſſources étaient encor éloignées, les dangers & les beſoins preſſaient : le Maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en ſon nom cinquante mille ecus pour ſubvenir aux plus preſſans beſoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'Intendant & de munitionnaire. Enſuite à meſure que le Gouvernement lui envoyait quelques bataillons & quelques eſcadrons, il prenait des poſtes par leſquels il arrêtait les Autrichiens, & les Piémontais. D'un côté il couvrit Caſtellane, Dra-

Draguignan & Brignoles, dont l'ennemi allait ſe rendre maître. CH. XX.

Enfin au commencement de Janvier 1747, ſe trouvant fort de ſoixante bataillons & de vingt-deux eſcadrons, & ſecondé du Marquis de *la Mina*, qui lui fournit quatre à cinq mille Eſpagnols, il ſe vit en état de pouſſer de poſte en poſte les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encor plus embarraſſés que lui, car ils manquaient de ſubſiſtances. Ce point eſſentiel eſt ce qui rend la plûpart des invaſions infructueuſes. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs proviſions de Gènes; mais la révolution inouïe qui ſe faiſait pour lors dans Gènes, & dont il n'y a point d'exemple dans l'hiſtoire, les priva d'un ſecours néceſſaire, & les força de retourner en Italie.

CHAPITRE VINGT-UNIEME.

Révolution de Gènes.

Révolution dans Gènes.

IL ſe faiſait alors dans Gènes un changement auſſi important qu'imprévu.

Les Autrichiens uſaient avec rigueur du droit de la victoire; les Génois ayant épuiſé leurs reſſources & donné tout l'argent de leur banque de St. George, pour payer ſeize millions, demandèrent grace pour les huit autres, mais on leur ſignifia le 30 Novembre 1746 de la part de l'Impératrice-Reine, que non-ſeulement il les faliait donner, mais qu'il faliait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans le fauxbourg de St. Pierre des Arènes, de Biſagno, & dans les villages circonvoiſins. A la publication de ces ordres le deſeſpoir ſaiſit tous les habitans, leur commerce était miné, leur crédit perdu, leur banque épuiſée, les magnifiques maiſons de campagne qui embelliſſaient les dehors de Gènes pillées, les habitans traités en eſclaves par le ſoldat, ils n'avaient plus à perdre que la vie, & il n'y avait point de Genois qui ne parût enfin reſolu à la ſacri-

fier plutôt que de ſouffrir plus longtems un traitement ſi hon-
Cu XXI. teux & ſi rude.

Gènes captive comptait encor parmi ſes diſgraces la perte du Royaume de Corſe ſi longtems ſoulevé contre elle, & dont les mécontens ſeraient ſans doute appuyés pour jamais par ſes vainqueurs

La Corſe qui s'était plainte d'être opprimée par Gènes, comme Gènes l'était par les Autrichiens, jouiſſait dans ce cahos de révolutions de l'infortune de ſes maitres. Ce ſurcroit d'afflictions n'était que pour le Sénat, en perdant la Corſe, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité, mais le reſte des Génois etait en proie aux afflictions réelles qu'entraine la miſère. Quelques Sénateurs fomentaient ſourdement & avec habileté les réſolutions deſeſpérées que les habitans ſemblaient diſpoſés à prendre. Ils avaient beſoin de la plus grande circonſpection; car il était vraiſemblable qu'un ſoulevement téméraire & mal ſoutenu ne produirait que la deſtruction du Sénat & de la ville. Les émiſſaires des Sénateurs ſe contentaient de dire aux plus accrédités du peuple: » Juſqu'à quand » attendrez-vous que les Autrichiens viennent vous égorger » entre les bras de vos femmes & de vos enfans, pour vous » arracher le peu de nourriture qui vous reſte? Leurs trou» pes ſont diſperſées hors de l'enceinte de vos murs, il n'y » a dans la ville que ceux qui veillent à la garde de vos » portes, vous êtes ici plus de trente mille hommes capables » d'un coup de main, ne vaut-il pas mieux mourir que d'ê» tre les ſpectateurs des ruines de votre patrie? « Mille diſcours pareils animaient le peuple, mais il n'oſait encor remuer, & perſonne n'oſait arboier l'étendart de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arſenal de Gènes des canons & des mortiers pour l'expédition de Provence, & ils faiſaient ſervir les habitans à ce travail. Le peuple murmurait, mais il obeiſſait. Un Capitaine Autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empreſſait pas aſſez, ce moment fut un
5 Décemb 1746. ſignal auquel le peuple s'aſſembla, s'émut, & s'arma en un moment de tout ce qu'il put trouver, pierres, bâtons, épées, fuſils, inſtrumens de toute eſpèce. Ce peuple qui n'avait pas eu ſeulement la penſée de défendre ſa ville quand les enne-

mis en etaient encor eloignés, la défendit quand ils en étaient les maitres. Le Marquis de *Botta* qui était à St. Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple se rallentirait d'elle-même, & que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur passagere. Le lendemain il se contenta de renforcer les gardes des portes & d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du Doge demander les armes qui sont dans ce palais; le Doge ne répondit rien; les domestiques indiquerent un autre magazin, on y court, on l'enfonce, on s'arme, une centaine d'Officiers se distribuent dans la place; on se barricade dans les rues; & l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit & furieux, n'en rallentit point l'ardeur. Ch. XXI.

Il semble que dans cette journée & dans les suivantes la consternation qui avait si longtems atterré l'esprit des Génois, eût passé dans les Allemans. Ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières, ils laissèrent les soulevés se rendre maitres de la porte St. Thomas & de la porte St. Michel. Le Sénat qui ne savait encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une deputation au General Autrichien dans St. Pierre des Arènes. Le Marquis de *Botta* négocia lorsqu'il fallait combattre. Il dit aux Sénateurs qu'ils armassent les troupes Génoises laissées desarmées dans la ville, & qu'ils les joignissent aux Autrichiens, pour tomber sur les rebelles au signal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le Sénat de Gènes se joignit aux oppresseurs de la patrie, pour accabler ses défenseurs & pour achever sa perte.

Les Allemans comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Bisagno par le fauxbourg qui porte ce nom, mais ils y furent reçus par des salves de canon & de mousqueterie. Le peuple de Gènes composait alors une armée. On battait la caisse dans la ville au nom du peuple, & on ordonnait sous peine de la vie à tous les citoyens de sortir en armes hors de leurs maisons, & de se ranger sous des drapeaux de leurs quartiers. Les Allemans furent attaqués à la fois dans le fauxbourg de Bisa- 9 Décemb. 1746.

gno, & dans celui de St. Pierre des Arènes, le tocsin fon-
Ch. XXI nait en même tems dans tous les villages des vallées, les payſans s'aſſemblèrent au nombre de vingt mille. Un Prince *Doria* à la tête du peuple, attaqua le Marquis de *Botta* dans St. Pierre des Arènes, le Général & ſes neuf régimens ſe retirèrent en deſordre. Ils laiſſerent quatre mille priſonniers & près de mille morts, tous leurs magazins, tous leurs équipages, & allèrent au poſte de la Bocchetta pourſuivis ſans ceſſe par de ſimples payſans, & forcés enfin d'abandonner ce poſte & de fuir juſqu'à Gavi.

C'eſt ainſi que les Autrichiens perdirent Gènes pour avoir trop mépriſé & accablé le peuple, & pour avoir eu la ſimplicité de croire que le Sénat ſe joindrait à eux contre les habitans qui ſecouraient le Sénat même. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple faible nourri loin des armes, & que ni ſon enceinte de rochers, ni les Rois de France, d'Eſpagne, de Naples n'avaient pû ſauves du joug des Autrichiens, l'eût briſé ſans aucun ſecours & eût chaſſé ſes vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pilla pluſieurs maiſons appartenantes aux Sénateurs ſoupçonnés de favoriſer les Autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'eſt que ce même peuple qui avait quatre mille de ſes vainqueurs dans ſes priſons ne tourna point ſes forces contre ſes maîtres. Il avait des chefs, mais ils étaient indiqués par le Sénat: & parmi eux, il ne s'en trouva point d'aſſez conſidérable pour uſurper longtems l'autorité. Le peuple choiſit trente-ſix citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre Sénateurs, *Grimaldi*, *Scaglia*, *Lomellini*, *Fornari*, & ces quatre Nobles rendaient ſecrettement compte au Sénat qui paraiſſait ne ſe mêler plus du gouvernement: mais il gouvernait en effet, il faiſait deſavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gènes, & dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son Miniſtre dans cette Cour déclara que la Nobleſſe Génoiſe n'avait aucune part à ce changement qu'on appellait révolte. Le Conſeil de Vienne agiſſant encor en maître, & croyant être bientôt en état de reprendre Gènes, lui ſignifia que le Sénat eût à faire payer inceſſamment les huit millions reſtans de la ſomme à

laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages causés à ſes troupes, à rendre tous les priſonniers, à faire juſtice des ſéditieux. Ces loix qu'un maître irrité aurait pû donner à des ſujets rebelles & impuiſſans, ne firent qu'affermir les Génois dans la réſolution de ſe défendre & dans l'eſpérance de repouſſer de leur territoire ceux qu'ils avaient chaſſés de la capitale. Quatre mille Autrichiens dans les priſons de Gènes étaient encor des ôtages qui les raſſuraient. Ch XXL

Cependant les Autrichiens aidés des Piémontais en ſortant de Provence, menaçaient Gènes de rentrer dans ſes murs Un des Généraux Autrichiens avait déja renforcé ſes troupes de ſoldats Albanois, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce ſont les anciens Epirotes qui paſſent encor pour être auſſi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Epirotes par le moyen de ſon oncle, ce fameux *Schullembourg*, qui après avoir réſiſté au Roi de Suède *Charles XII*, avait défendu Corfou contre l'Empire Ottoman. Les Autrichiens repaſſèrent donc la Bocchetta, ils reſſerraient Gènes d'aſſez près, la campagne à droite & à gauche était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au ſaccagement & à la devaſtation Gènes était conſternée, & cette conſternation même y produiſait des intelligences avec ſes oppreſſeurs, & pour comble de malheur il y avait alors une grande diviſion entre le Sénat & le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent, & il fallait dépenſer dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La République n'avait ni aucunes troupes régulieres aguerries, ni aucun Officier expérimenté. Nul ſecours n'y pouvait arriver que par mer, & encor au hazard d'être pris par une flotte Anglaiſe, conduite par l'Amiral *Medley*, qui dominait ſur les côtes.

Le Roi de France fit d'abord tenir au Sénat un million, par un petit vaiſſeau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon & de Marſeille partent chargées d'environ ſix mille hommes. On relâcha en Corſe & à Monaco à cauſe d'une tempête, & ſurtout de la flotte Anglaiſe. Cette flotte prit ſix bâtimens qui portaient environ mille ſoldats. Mais enfin le reſte

CH XXI. entra dans Gènes au nombre d'environ quatre mille cinq cent Français qui firent renaître l'eſpérance.

Le Duc de Boufflers va ſecourir Gènes le dernier Avril 1747.

Bientôt après le Duc de *Boufflers* arrive & vient commander les troupes qui defendent Gènes, & dont le nombre augmente de jour en jour. Il falut que ce Général paſſât dans une barque, & trompât la flotte de l'Amiral *Medley*.

Le Duc de *Boufflers* ſe trouvait à la tête d'euvron huit mille hommes de troupes régulieres, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt aſſiégée; il y avait peu d'ordre, peu de proviſions, point de poudre, les chefs du peuple etaient peu ſoumis au Sénat. Les Autrichiens conſervaient toûjours quelques intelligences. Le Duc de *Boufflers* eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre partout, des proviſions de toute eſpece abordèrent en ſureté, moyennant une rétribution qu'on donnait en ſecret à des Capitaines des vaiſſeaux Anglais, tant l'intérêt particulier ſert toûjours à faire ou à réparer les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques troupes dans leur parti; on leur oppoſa les mêmes armes avec plus de force, on engagea les confeſſeurs à refuſer l'abſolution à quiconque balançait entre la patrie & les ennemis. Un hermite ſe mit à la tête des milices qu'il encourageait par ſon enthouſiaſme en leur parlant, & par ſon exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui ſe donnaient tous les jours, & mourut en exhortant les Génois à ſe défendre. Les Dames Génoiſes mirent en gages leurs pierreries chez des Juifs, pour ſubvenir aux frais des ouvrages néceſſaires.

Moines & confeſſeurs employés pour ſauver Gènes.

Mais le plus puiſſant de ces encouragemens fut la valeur des troupes Françaiſes, que le Duc de *Boufflers* employait ſouvent à attaquer les ennemis dans leurs poſtes au-delà de la double enceinte de Gènes. On réuſſit dans preſque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, & qui ſe perdent enſuite parmi des événemens innombrables.

Mort du Duc de Boufflers 27 Juin 1747

La Cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le Duc de *Boufflers* ne jouit point de ce bonheur & de cette gloire, il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis ſe retiraient. Il était fils du Maréchal de *Boufflers*,

ce Général ſi eſtimé ſous *Louis XIV*, homme vertueux, bon citoyen; & le Duc avait les qualités de ſon père. Ch XXI.

Gênes n'était pas alors preſſée, mais elle était toûjours très menacée par les Piémontais, maîtres de tous les environs, par la flotte Anglaiſe qui bouchait ſes ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre ſur elle. Il falait que le Maréchal de *Belle-Isle* deſcendît en Italie, & c'eſt ce qui était d'une extrême difficulté.

Gênes devait à la fin être accablée, le Royaume de Naples expoſé, toute eſpérance ôtée à *Don Philippe*, de s'établir en Italie. Le Duc de Modéne en ce cas paraiſſait ſans reſſource. *Louis XV* ne ſe rebuta pas.

Il envoya à Gênes le Duc de *Richelieu*, de nouvelles troupes, de l'argent. Le Duc de *Richelieu* arrive dans un petit 27 Sept. 1747. bâtiment malgré la flotte Anglaiſe; ſes troupes paſſent à la faveur de la même manœuvre. La Cour de Madrid ſeconde ces efforts; elle fait paſſer à Genes environ trois mille hommes, elle promet deux cent cinquante mille livres par mois aux Genois, mais le Roi de France les donne, le Duc de *Richelieu* repouſſe les ennemis dans pluſieurs combats, fait fortifier tous les poſtes, met les côtes en ſureté. Alors la Cour d'Angleterre s'épuiſait pour faire tomber Gênes, comme celle de France pour la défendre. Le Miniſtère Anglais donne cent cinquante mille livres ſterling à l'Impératrice-Reine & autant au Roi de Sardaigne pour entreprendre le ſiége de Gênes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le Maréchal de *Belle Isle* après avoir pris le Comté de Nice, tenait les Autrichiens & les Piémontais en allarmes. S'ils faiſaient le ſiege de Genes, il tombait ſur eux. Ainſi étant encor arrêté par eux, il les arrêtait.

CHAPITRE VINGT-DEUXIEME.

Combat d'Exiles funeſte aux Français.

Ch. XXII. POur penétrer en Italie malgré les armées d'Autriche & de Piémont, quel chemin falait-il prendre ? Le Général Eſpagnol *la Mina* voulait qu'on tirât à Final, par ce chemin de la côte du Ponent où l'on ne peut aller qu'un à un, mais il n'avait ni canons ni proviſions : tranſporter l'artillerie Françaiſe, garder une communication de près de quarante marches par une route auſſi ſertée qu'eſcarpée, où tout doit être porté à dos de mulet, être empoſé ſans ceſſe au canon des vaiſſeaux Anglais, de telles difficultés paraiſſaient inſurmontables. On propoſait la route de Démont & de Coni : mais aſſiéger Cont, était une entrepriſe dont tout le danger était connu. On ſe détermina pour la route du col d'Exiles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, & on réſolut d'emporter cette place.

Cette entrepriſe n'était pas moins hazardeuſe, mais on ne pouvait choiſir qu'entre des périls. Le Comte de *Belle-Isle* ſaiſit avidement cette occaſion de ſe ſignaler, il avait autant d'audace pour enécuter un projet, que de dextérité pour le conduire ; homme infatigable dans le travail du cabinet, & dans celui de la campagne. Il part donc & prend ſon chemin en retournant vers le Dauphiné, & s'enfonçant enſuite vers le col de l'Aſſiette ſur le chemin d'Exiles : c'eſt là que vingt & un bataillons Piémontais l'attendaient derrière des retranchemens de pierre & de bois, hauts de dix-huit pieds ſur treize pieds de profondeur, & garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchemens le Comte de *Belle-Isle* avait vingt-huit bataillons & ſept canons de campagne, qu'on ne put guères placer d'une manière avantageuſe. On s'enhardiſſait à cette entrepriſe par le ſouvenir des journées de Montalban & de Château-Dauphin, qui ſemblaient juſtifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entiérement ſemblables, &

& il eſt plus difficile encor & plus meurtrier d'attaquer des palliſſades, qu'il fau arracher avec les mains ſous un feu plongeant & continu, que de gravir & de combattre ſur des rochers, & enfin ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très aguerris, & on ne pouvait mépriſer des troupes que le Roi de Sardaigne avait commandées. L'action dura deux heures, c'eſt-à-dire que les Piémontais tuèrent deux heures de ſuite ſans peine & ſans danger tous les Français qu'ils choiſirent. Monſieur *d'Arnaud* Maréchal-de-camp qui menait une diviſion, fut bleſſé à mort des premiers avec Mr. de *Grille*, Major-Général de l'armée. CH. XXII. 19 Juillet 1747.

Parmi tant d'actions ſanglantes qui ſignalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeuneſſe floriſſante, inutilement ſacrifiée. Le Comte de *Gaas* Colonel de Bourbonnais y périt. Le Marquis de *Donge* Colonel de Soiſſonnais y reçut une bleſſure, dont il mourut ſix jours après. Le Marquis de *Brienne* Colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté retourna aux palliſſades en diſant, il m'en reſte un autre pour le ſervice du Roi, & il fut frappé à mort. On compta trois mille ſix cent quatre-vingt quinze morts & mille ſix cent ſix bleſſés. Fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les bleſſés ſont toûjours le plus grand nombre. Celui des Officiers qui périt fut très grand, preſque tous ceux de Bourbonnais furent bleſſés ou moururent, & les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Iſle deſeſpère, arrachait les palliſſades, & bleſſé aux deux mains il tirait des bois encor avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit ſouvent qu'il ne ſallait pas qu'un Général ſurvécût à ſa défaite, & il ne prouva que trop que ce ſentiment était dans ſon cœur. Les bleſſés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au déſaſtre de cette journée. Monſieur d'*Audiffret* Lieutenant de Roi vendit ſa vaiſſelle d'argent, pour ſecourir les malades. Sa femme prête d'accoucher, prit elle-même le ſoin des hôpitaux, panſa de ſes mains les bleſſés, & mourut en s'acquittant de ce pieux office. Exemple auſſi triſte que noble & qui mérite d'être conſacré dans l'hiſtoire.

CHAPITRE VINGT-TROISIEME.

Le Roi de France maître de la Flandre & victorieux, propoſe en vain la paix. Priſe du Brabant Hollandais. Les conjonctures font un Stadhouder.

Ch. XXIII. DAns ce fracas d'evenemens, tantôt malheureux tantôt favorables, le Roi victorieux en Flandres étoit le ſeul Souverain qui voulut la paix. Toûjours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, & toûjours le menaçant, il crut les amener à ſon grand deſſein d'une pacification générale, en leur propoſant un congrès dans une de leurs villes. On choiſit Breda. Le Marquis de *Puiſieux* y alla des premiers en qualité de plenipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Breda Mr. de *Voſſenaer*, ſans avoir aucune vue determinée. La Cour d'Angleterre qui ne panchoit pas à la paix ne put paroître publiquement la refuſer. Le Comte de *Sandwich*, petit fils par ſa mère du fameux *Vilmot*, Comte de *Rocheſter*, fut le plenipotentiaire Anglais. Mais tandis que les Puiſſances auxiliaires de l'Impératrice-Reine avoient des Miniſtres à ce congrès inutile, cette Princeſſe n'y en eut aucun.

Congrès inutile.

Les Hollandais devoient plus que toute autre Puiſſance preſſer l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant qui n'étoit plus guerrier, qui n'avoit ni bons Généraux, ni bons ſoldats, & dont les meilleures troupes étoient priſonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, ſembloit n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer ſur ſon terrain l'orage qu'il avoit vû fondre ſur la Flandre. La Hollande n'étoit plus même une Puiſſance maritime, ſes amirautés ne pouvoient pas alors mettre en mer vingt vaiſſeaux de guerre. Les Regens ſentoient tous que ſi la guerre entamoit leurs provinces, ils ſeroient forcés de ſe donner un Stadhouder, & par conſequent un maître. Les Magiſtrats d'Utrecht, de Dordrecht, de la Brille, avoient toûjours in-

ſiſté pour la neutralité, quelques membres de la Républi-
que étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il eſt cer- Ch. XXIII.
tain que ſi les Etats Généraux avaient pris la ferme réſolu-
tion de pacifier l'Europe, ils en ſeraient venus à bout;
ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois,
d'un ſi petit pays, un Etat puiſſant & libre, & cette gloire
a été longtems dans leurs mains, mais le parti Anglais &
le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait
un peuple qui revienne plus difficilement de ſes anciennes
impreſſions, que la nation Hollandaiſe. L'irruption de *Louis XIV*, & l'année 1672, étaient encor dans leurs cœurs. Et
j'oſe dire que je me ſuis apperçu plus d'une fois que leur eſprit
frappe de la hauteur ambitieuſe de *Louis XIV*, ne pouvait
concevoir la modération de *Louis XV*. Ils ne la crurent ja-
mais ſincère. On regardait toutes ſes démarches pacifiques,
& tous ſes ménagemens, tantôt comme des preuves de fai-
bleſſe, tantôt comme des piéges.

Le Roi qui ne pouvait les perſuader, fut forcé de conque- *Priſe du Brabant Hollandais*
rir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès
inutile; il fit entrer ſes troupes dans la Flandre Hollandaiſe,
c'eſt un démembrement des domaines de cette même Autriche,
dont ils prenaient la défenſe, il commence une lieue au deſ-
ſous de Gand, & s'etend à droite & à gauche, d'un côté
à Middelbourg ſur la mer, de l'autre juſqu'au deſſous d'An-
vers ſur l'Eſcaut. Il eſt garni de petites places d'un difficile
accès, & qui auraient pû ſe defendre. Le Roi avant de pren-
dre cette province pouſſa encor les ménagemens juſqu'à de-
clarer aux Etats Généraux, qu'il ne regarderait ces places
que comme un depôt, qu'il s'engageait à reſtituer ſi-tôt que
les Hollandais ceſſeraient de fomenter la guerre, en accor-
dant des paſſages & des ſecours d'hommes & d'argent à ſes
ennemis.

On ne ſentit point cette indulgence, on ne vit que l'ir-
ruption, & la marche des troupes Françaiſes fit un Stadhou-
der. Il arriva preciſément ce que l'Abbé de *la Ville*, dans le
tems qu'il faiſait les fonctions d'Envoyé en Hollande, avait
dit à pluſieurs Seigneurs des Etats qui refuſaient toute conci-
liation, & qui voulaient changer la forme du gouvernement,

ce ne ſera pas vous, ce ſera nous qui vous donnerons un maître.

Ch. XXIII. Tout le peuple au bruit de l'invaſion demanda pour Stadhouder le Prince d'*Orange*, la ville de Terver dont il était
25 Avril. Seigneur commença, & le nomma, toutes les villes de la Zelande ſuivirent, Rotterdam, Delft le proclamèrent; il n'eût pas été ſûr pour les Régens de s'oppoſer à la multitude, ce n'était partout qu'un avis unanime. Tout le peuple de la Haie entoura le palais où s'aſſemblent les deputés de la province de Hollande & de Weſtfriſe, la plus puiſſante des ſept, qui ſeule paye la moitié des charges de tout l'Etat, & dont le Penſionnaire eſt regardé comme le plus conſidérable perſonnage de la Republique. Il falut dans l'inſtant, pour appaiſer le peuple, arborer le drapeau d'Orange au palais &
1 Mai. à l'hotel-de-ville, & deux jours apres le Prince fut élu. Le diplôme porta *qu'en conſideration des triſtes circonſtances où l'on était, on nommait Stadhouder, Capitaine & Amiral-Général, Guillaume-Charles-Henri Friſon, Prince d'Orange, de la branche de Naſſau-Dieſt*, qu'on prononce *Diſt*. Il fut bientôt reconnu par toutes les villes & reçu en cette qualité à l'aſſemblée des Etats Généraux. Les termes dans leſquels la province de Hollande avait conçu ſon election montraient trop que les Magiſtrats l'avaient nommé malgré eux. On ſait aſſez que tout Prince veut être abſolu, & que toute République eſt ingrate. Les Provinces Unies qui devaient à la Maiſon de *Naſſau* la plus grande puiſſance où jamais un petit Etat ſoit parvenu, purent rarement établir ce juſte milieu entre ce qu'ils devaient au ſang de leurs libérateurs, & ce qu'ils devaient à leur liberté.

Création d'un Stadhouder dans les Provinces-Unies.

Louis XIV en 1672, & *Louis XV* en 1747, ont créé deux Stadhouders par la terreur; & le peuple Hollandais a rétabli deux fois ce ſtadhouderat, que la magiſtrature voulait détruire.

Les Régens avaient laiſſé autant qu'ils l'avaient pû, le Prince *Henri Friſon d'Orange* dans l'éloignement des affaires, & même quand la province de Gueldre le choiſit pour ſon Stadhouder en 1722, quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne diſpoſât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer ſeulement une garniſon, ni donner l'or-

die, les Etats de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre, pour les détourner d'une résolution qu'ils appellaient funeste. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante années. CH. XXIII.

Le nouveau Stadhouder commença par laisser d'abord la populace piller & démolir les maisons des receveurs, tous parens & créatures des Bourguemaîtres, & quand on eut attaqué ainsi les Magistrats par le peuple, on contint le peuple par les soldats.

Le Prince tranquille dans ces mouvemens, se fit donner la même autorité qu'avait eu le Roi *Guillaume*, & assura mieux encor sa puissance à sa famille. Non-seulement le stadhouderat devint l'héritage de ses enfans mâles, mais de ses filles & de leur postérité; car quelque tems après on passa en loi qu'au défaut de la race masculine une fille serait Stadhouder & Capitaine-Général, pourvû qu'elle fit exercer ces charges par son mari; & en cas de minorité la veuve d'un Stadhouder doit avoir le titre de Gouvernante, & nommer un Prince pour faire les fonctions du stadhouderat.

Par cette révolution les Provinces-Unies devinrent une espèce de monarchie mixte, moins restreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède & de Pologne. Ainsi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé. Et tout le contraire de ce que les nations avaient attendu arriva. L'entreprise, les succès & les malheurs du Prince *Charles-Edouard* en Angleterre, furent peut-être le plus singulier de ces événemens qui étonnèrent l'Europe.

CHAPITRE VINGT-QUATRIEME.

Entrepriſe, victoires, défaite, malheurs déplorables du Prince Charles-Edouard Stuart.

CH. XXIV

LE Prince *Charles-Edouard* étoit fils de celui qu'on appelloit le *Prétendant*, ou le *Chevalier de St. George*. On ſait aſſez que ſon grand-pere avoit été detrôné par les Anglois, ſon biſayeul condamné à mourir ſur un échaffaut par ſes propres ſujets, ſa quadriſayeule livrée au même ſupplice par le Parlement d'Angleterre. Ce dernier rejetton de tant de Rois & de tant d'infortunés, conſumoit ſa jeuneſſe auprès de ſon père retiré à Rome. Il avoit marqué plus d'une fois le déſir d'expoſer ſa vie pour remonter au trône de ſes pères. On l'avoit appellé en France dès l'an 1742, & on avoit tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendoit dans Paris quelque occaſion favorable, pendant que la France s'épuiſoit d'hommes & d'argent en Allemagne, en France & en Italie. Les viciſſitudes de cette guerre univerſelle ne permettoient plus qu'on penſât à lui, il étoit ſacrifié aux malheurs publics.

Ce Prince s'entretenant un jour avec le Cardinal de *Tencin*, à qui ſon père avoit donné ſa nomination au cardinalat par un accord fait entre eux, celui ci lui dit : » que ne rentrez-» vous de paſſer ſur un vaiſſeau vers le nord de l'Ecoſſe ? » votre ſeule préſence pourra vous former un parti & une » armée, alors il faudra bien que la France vous donne des » ſecours. «

Ce conſeil hardi, conforme au courage de *Charles-Edouard*, le determina. Il ne fit confidence de ſon deſſein qu'à ſept officiers, les uns Irlandais, les autres Ecoſſais, qui voulurent courir ſa fortune. L'un d'eux s'adreſſe à un négociant de Nantes nommé *Walsh*, fils d'un Irlandais attaché à la Maiſon *Stuart*. Ce négociant avoit une frégate de dix huit canons, ſur laquelle le Prince s'embarqua le 12 Juin 1745,

n'ayant pour une expedition dans laquelle il s'agiſſait de la couronne de la Grande-Bretagne, que ſept officiers, environ dix-huit cent ſabres, douze cent fuſils, & quarante-huit mille francs. La frégate était eſcortée d'un vaiſſeau du Roi de ſoixante-quatre canons, nommé l'*Elizabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en courſe. C'était alors l'uſage que le Miniſtère de la marine prêtât des vaiſſeaux de guerre aux armateurs & aux négocians qui payaient une ſomme au Roi, & qui entretenaient l'equipage à leurs dépends pendant le tems de la courſe. Le Miniſtre de la marine, & le Roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaiſſeau devait ſervir. Ch. XXIV.

Le 20 Juin l'*Elizabeth* & la frégate voguant de conſerve, rencontrèrent trois vaiſſeaux de guerre Anglais, qui eſcortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaiſſeaux qui était de ſoixante & dix canons, ſe ſépara du convoi pour aller combattre l'*Elizabeth*, & par un bonheur qui ſemblait préſager des ſuccès au Prince *Edouard*, ſa frégate ne fut point attaquée. L'*Elizabeth* & le vaiſſeau Anglais engagèrent un combat violent a) & long & mutile. La frégate qui portait le petit-fils de *Jacques II*, échappait & faiſait force de voiles vers l'Ecoſſe.

Débarquement du Prince Edouard Stuart dans une iſle d'Ecoſſe Juin 1745.

Le Prince aborda d'abord dans une petite iſle preſque déſerte au delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitiéme degré. Il cingle au commencement de l'Ecoſſe. Il débarque dans un petit canton, appellé *le Moidart*: quelques habitans auxquels il ſe déclara, ſe jettèrent à ſes genoux: mais que pouvons-nous faire? lui dirent-ils, nous n'avons point d'armes, nous ſommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, & nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le Prince, *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

On peut juger ſi de tels ſentimens, & de tels diſcours attendrirent ces habitans. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Ecoſſe. Ceux du nom de *Makdonall*, de *Lokil*, les *Camerons*, les *Fraſers* vinrent le trouver.

a) Du moins c'eſt ce qui m'a été aſſuré par l'un des chefs de l'entrepriſe.

CH. XXIV

Ces tribus d'Ecoſſe qui ſont nommées *Clans* dans la langue écoſſaiſe, habitent un pays heriſſé de montagnes & de forêts dans l'etendue de plus de deux cent mille. Les trente-trois iſles des Orcades, & les trente du Zetland ſont habitées par les mêmes peuples, qui vivent ſous les mêmes loix. L'ancien habit romain militaire s'eſt conſervé chez eux ſeuls, comme on l'a dit au ſujet du regiment des Montagnards Ecoſſais, qui combattit à la bataille de Fontenoi. On peut croire que la rigueur du climat, & la pauvreté extrême les endurciſſent aux plus grandes fatigues; ils dorment ſur la terre, ils ſouffrent la diſette, ils font de longues marches au milieu des neiges & des glaces. Chaque clan etait ſoumis à ſon Laird, c'eſt-à-dire ſon Seigneur, qui avait ſur eux le droit de juriſdiction, droit qu'aucun Seigneur ne poſſede en Angleterre, & ils ſont d'ordinaire du parti que ce Laird a embraſſé.

Mœurs & loix des montagnes de l'Ecoſſe

Cette ancienne anarchie qu'on nomme le *droit féodal* ſubſiſtait dans cette partie de la Grande-Bretagne ſterile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans ſans induſtrie, ſans aucune occupation qui leur aſſurât une vie douce, étaient toûjours prêts à ſe precipiter dans les entrepriſes qui les flattaient de l'eſpérance de quelque butin. Il n'en etait pas ainſi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la Cour de Londres, & dans lequel on avait encouragé la culture des terres & les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos & à leurs poſſeſſions, qu'à la Maiſon des *Stuarts*. Voilà pourquoi l'Irlande reſta tranquille, & que l'Ecoſſe fut en mouvement.

Depuis la reunion du Royaume d'Ecoſſe à celui de l'Angleterre ſous la Reine *Anne*, pluſieurs Ecoſſais qui n'étaient pas nommés membres du Parlement de Londres, & qui n'étaient pas attachés à la Cour par des penſions, étaient ſecretement devoués à la Maiſon des *Stuarts*, & en général les habitans des parties ſeptentrionales, plutôt ſubjugués qu'unis, ſupportaient impatiemment cette réunion, qu'ils regardaient comme un eſclavage.

Les clans des Seigneurs attachés à la Cour, comme des Ducs d'*Argile*, d'*Athol*, de *Queenſbury*, & d'autres demeurèrent fideles au gouvernement; il en faut pourtant excepter un

un grand nombre qui furent ſaiſis de l'enthouſiaſme de leurs compatriotes, & entraînés bientôt dans le parti d'un Prince qui tirait ſon origine de leur pays, & qui excitait leur admiration & leur zèle. CH. XXIV.

Les ſept hommes que le Prince avait menés avec lui, étaient le Marquis de *Tullibardine*, frère du Duc d'*Athol*, un *Makdonall*, *Thomas Sheridan*, *Sullivan* deſigné maréchal-des-logis de l'armée qu'on n'avait pas, *Kelli* Irlandais, & *Strikland* Anglais.

On n'avait pas encor raſſemblé trois cent hommes autour de ſa perſonne, qu'on fit un étendart royal d'un morceau de taffetas apporté par *Sullivan*. A chaque moment la troupe groſſiſſait, & le Prince n'avait pas encor paſſé le bourg de Fenning, qu'il ſe vit à la tête de quinze cent combattans, qu'il arma de fuſils & de ſabres dont il était pourvû.

Il renvoya en France la frégate ſur laquelle il était venu, & informa les Rois de France & d'Eſpagne de ſon débarquement. Ces deux Monarques lui écrivirent & le traitèrent de *frère*, non qu'ils le reconnuſſent ſolemnellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne; mais ils ne pouvaient en lui écrivant refuſer ce titre à ſa naiſſance & à ſon courage. Ils lui envoyèrent à diverſes repriſes quelques ſecours d'argent, de munitions, & d'armes. Il fallait que ces ſecours ſe dérobaſſent aux vaiſſeaux Anglais qui croiſaient à l'orient & à l'occident de l'Ecoſſe. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient, & ſervaient à encourager le parti qui ſe fortifiait de jour en jour. Jamais le tems d'une révolution ne parut plus favorable. Le Roi *George* alors était hors du Royaume; il n'y avait pas ſix mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de *Sinclair* marchèrent d'abord des environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du Prince: elles furent entiérement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingt Anglais priſonniers avec leurs officiers & leurs bagages.

Ce premier ſuccès augmentait le courage & l'eſpérance, & attirait de tous côtés de nouveaux ſoldats. On marchait ſans relâche. Le Prince *Edouard* toûjours à pied à la tête de ſes montagnards, vêtu comme eux, ſe nourriſſant comme *Ses progrès ſuccès.*

eux, traverſe le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perth-shire; s'empare de Perth ville conſidérable dans l'Ecoſſe. Ce fut là qu'il fut proclamé ſolemnellement régent d'Angleterre, de France, d'Ecoſſe & d'Irlande pour ſon père *Jacques III*. Ce titre de *régent de France* que s'arrogeait un Prince à peine maître d'une petite ville d'Ecoſſe, & qui ne pouvait ſe ſoutenir que par les ſecours du Roi de France, était une ſuite de l'uſage étonnant qui a prévalu que les Rois d'Angleterre prennent le titre de Rois de France; uſage qui devrait être aboli, & qui ne l'eſt pas, parce que les hommes ne ſongent jamais à réformer les abus que quand ils deviennent importans & dangereux.

CH. XXIV. 15 Sept. 1745.

Le Duc de *Perth*, le Lord *George Murrai* arrivèrent alors à Perth, & firent ſerment au Prince. Ils amenerent de nouvelles troupes; une compagnie entière d'un régiment Ecoſſais au ſervice de la Cour déſerta pour ſe ranger ſous ſes drapeaux. Il prend Dundée, Drumond, Neubourg. On tint un conſeil de guerre: les avis ſe partagerent ſur la marche. Le Prince dit qu'il falait aller droit à Edimbourg, la capitale de l'Ecoſſe. Mais comment eſpérer de prendre Edimbourg avec ſi peu de monde & point de canon? Il avait des partiſans dans la ville, mais tous les citoyens n'etaient pas pour lui: *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous*: & ſans perdre de tems, il marche à la capitale, il arrive, il s'empare de la porte. L'allarme eſt dans la ville, les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens Rois, les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage: les citoyens les plus riches tranſportent leurs effets dans le château: le gouverneur *Gueſt* s'y retire avec quatre cent ſoldats de garniſon. Les magiſtrats ſe rendent à la porte dont *Charles-Edouard* était maître. Le Prévôt d'Edimbourg nommé *Stuard*, qu'on ſoupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en ſa préſence, & demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. Tomber à ſes genoux, lui répondit un habitant, & le reconnaître. Il fut auſſi-tôt proclamé dans la capitale.

Il prend Edimbourg 29 Sept. 1745.

Cependant on mettait dans Londres ſa tête à prix. Les Seigneurs de la régence pendant l'abſence du Roi *George*, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres ſterling

à celui qui le livrerait. Cette proſcription était une ſuite de l'acte du Parlement fait la dix-ſeptieme année du régne du Roi, & d'autres actes du même Parlement. La Reine *Anne* elle-même avait été forcée de proſcrire ſon propre frère, à qui dans les derniers tems elle aurait voulu laiſſer ſa couronne, ſi elle n'avait conſulté que ſes ſentimens. Elle avait mis ſa tête à quatre mille livres, & le parlement la mit à quatre-vingt mille. CH. XXIV.

Si une telle proſcription eſt une maxime d'Etat, c'en eſt une bien difficile à concilier avec ces principes de modération, que toutes les Cours font gloire d'étaler. Le Prince *Charles-Edouard* pouvait faire une proclamation pareille, mais il crut fortifier ſa cauſe & la rendre plus reſpectable, en oppoſant, quelques mois après, à ces proclamations ſanguinaires des manifeſtes, dans leſquels il défendait à ſes adhérans d'attenter à la perſonne du Roi régnant, & d'aucun Prince de la Maiſon d'*Hanovre*.

D'ailleurs il ne ſongea qu'à profiter de cette premiere ardeur de ſa faction, qu'il ne falait pas laiſſer rallentir. A peine était-il maitre de la ville d'Edimbourg, qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, & il ſe hâta de la donner. Il ſut que le Général *Cope* s'avançait contre lui avec des troupes réglées, qu'on aſſemblait les milices, qu'on formait des régimens en Angleterre, qu'on en faiſait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il ſort d'Edimbourg ſans y laiſſer un ſeul ſoldat, & marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille: ils avaient deux régimens de dragons. La cavalerie du Prince n'était compoſée que de quelques chevaux de bagage. Il ne ſe donna ni le tems, ni la peine de faire venir ſes canons de campagne. Il ſavait qu'il y en avait ſix dans l'armée ennemie, mais rien ne l'arrêta. Il atteignit les ennemis à ſept milles d'Edimbourg à Preſtonpans. A peine eſt-il arrivé qu'il range ſa petite armée en bataille. Le Duc de *Perth* & le Lord *George Murray* commandaient l'un la gauche & l'autre la droite de l'armée; c'eſt-à-dire, chacun environ ſept ou huit cent hommes. *Charles-Edouard* était ſi rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de

charger les ennemis, il remarqua un défilé par où ils pouvaient ſe retirer, & il le fit occuper par cinq cent montagnards. Il engagea donc le combat ſuivi d'environ deux mille cinq cent hommes ſeulement; ne pouvant avoir ni ſeconde ligne, ni corps de réſerve. Il tire ſon épée, & jettant le fourreau loin de lui, *Mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous ſerez libres & heureux.* Il était arrivé ſur le champ de bataille preſque auſſi-tôt que l'ennemi: il ne lui donna pas le tems de faire des décharges d'artillerie. Toute ſa troupe marche rapidement aux Anglais ſans garder de rang, ayant des cornemuſes pour trompettes, ils tirent à vingt pas, ils jettent auſſi-tôt leurs fuſils, mettent d'une main leurs boucliers ſur leur tête, & ſe précipitant entre les hommes & les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard, & attaquent les hommes le ſabre à la main. Tout ce qui eſt nouveau & inattendu ſaiſit toûjours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais: la force du corps qui n'eſt aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plierent de tous côtés ſans réſiſtance, on en tua huit cent, le reſte fuyait par l'endroit que le Prince avait remarqué, & ce fut là même qu'on en fit quatorze cent priſonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur; il ſe fit une cavalerie avec les chevaux de dragons ennemis. Le Général *Cope* fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui, on l'accuſa devant une cour martiale de n'avoir pas pris aſſez de meſures, mais il fut juſtifié; & il demeura conſtant que les veritables raiſons qui avaient decide de la bataille, étaient la préſence d'un Prince qui inſpirait à ſon parti une confiance audacieuſe, & ſurtout cette maniére nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'eſt un avantage qui réuſſit preſque toûjours les premiéres fois, & que peut être ceux qui commandent les armées ne ſongent pas aſſez à ſe procurer.

CH. XXIV.

Il gagne une victoire complette à Preſtonpans.

Le 2 Octobre 1745.

Le Prince *Edouard* dans cette journée ne perdit pas ſoixante hommes. Il ne fut embarraſſé dans ſa victoire que de ſes priſonniers: leur nombre était preſque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes, ainſi ne pouvant garder ſes priſonniers, il les renvoya ſur leur parole, après

les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda ſeulement les bleſſés pour en avoir ſoin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partiſans. CH. XXIV.

Peu de jours après cette victoire un vaiſſeau Français & un Eſpagnol abordérent heureuſement ſur les côtes & y apporterent de l'argent, & de nouvelles eſpérances : il y avait ſur ces vaiſſeaux des Officiers Irlandais, qui ayant ſervi en France & en Eſpagne étaient capables de diſcipliner ſes troupes. Le vaiſſeau Français lui amena le 11 Octobre au port de Mont-Roſe un envoyé *b*) ſecret du Roi de France qui debarqua de l'argent & des armes. Le Prince retourné dans Edimbourg vit bientôt après augmenter ſon armée juſqu'à près de ſix mille hommes L'ordre s'introduiſait dans ſes troupes, & dans ſes affaires. Il avait une Cour, des Officiers, des Secrétaires d'Etat. On lui fourniſſait de l'argent de plus de trente milles à la ronde. Nul ennemi ne paraiſſait ; mais il lui falait le château d'Edimbourg, ſeule place véritablement forte, & qui puiſſe ſervir dans le beſoin de magazin & de retraite, & tenir en reſpect la capitale. Le château d'Edimbourg eſt bâti ſur un roc eſcarpé : il a un large foſſé taillé dans le roc, & des murailles de douze pieds d'épaiſſeur. La place, quoiqu'irrégulière, exige un ſiege régulier, & ſurtout du gros canon. Le Prince n'en avait point. Il ſe vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant *Gueſt* un accord par lequel la ville fournirait des vivres au château, & le château ne tirerait point ſur elle.

Ce contretems ne parut pas déranger ſes affaires. La Cour de Londres le craignait beaucoup, puiſqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'eſprit des peuples : elle lui reprochait d'être ne catholique romain, & de venir bouleverſer la religion & les loix du pays. Il ne ceſſait de proteſter qu'il reſpecterait la religion & les loix, & que les anglicans & les presbyteriens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du Roi *George* né luthérien. On ne voyait dans ſa Cour aucun prêtre, il n'exigeait pas même que dans

b) C'était un frère du Marquis *d'Argens*, très connu dans la littérature. Il fut depuis Preſident au Parlement d'Aix.

Ch. XXIV.

les paroiſſes on le nommât dans les prières, & il ſe contentait qu'on priât en général pour le Roi & la famille royale ſans deſigner perſonne.

Le Roi d'Angleterre était revenu en hâte le 11 Septembre pour s'oppoſer aux progrès de la révolution, la perte de la bataille de Preſton-pans l'allarma au point qu'il ne ſe crut pas aſſez fort pour réſiſter avec les milices Anglaiſes. Pluſieurs Seigneurs levaient des régimens de milices à leurs dépends en ſa faveur, & le parti *Wigh* ſurtout, qui eſt le dominant en Angleterre, prenait à cœur la conſervation du gouvernement qu'il avait établi, & de la famille qu'il avait miſe ſur le trône, mais ſi le Prince *Edouard* recevait de nouveaux ſecours & avait de nouveaux ſuccès, ces milices mêmes pouvaient ſe tourner contre le Roi *George*. Il exigea d'abord un nouveau ſerment des milices de la ville de Londres, ce ſerment de fidelité portait ces propres mots : *J'abhorre, je déteſte, je rejette comme un ſentiment impie cette damnable doctrine, que des Princes excommunés par le Pape, peuvent être dépoſés & aſſaſſinés par leurs ſujets ou quelque autre que ce ſoit, &c.* Mais il ne s'agiſſait ni d'excommunication, ni du Pape dans cette affaire ; & quant à l'aſſaſſinat, on ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été ſolemnellement propoſé au prix de trente mille livres ſterling : on ordonna, ſelon l'uſage pratiqué dans les tems de troubles depuis *Guillaume III*, à tous les prêtres catholiques de ſortir de Londres & de ſon territoire. Mais ce n'était pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne compoſaient pas la centième partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du Prince *Edouard* qui était réellement à redouter, c'était l'intrépidité d'une armée victorieuſe animée par des ſuccès ineſperés. Le Roi *George* ſe crut obligé de faire revenir ſix mille hommes des troupes de Flandres, & d'en demander encor ſix mille aux Hollandais ſuivant les traités faits avec la République.

14 Sept. 1745.

Les Hollandais envoyent ſervir en Angleterre des troupes qui avaient fait ſerment de ne point ſervir

Les Etats Généraux lui envoyerent préciſément les mêmes troupes qui par la capitulation de Tournai & de Deudermonde ne devaient ſervir de dix huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun ſervice, *pas même dans les places les*

plus éloignées des frontières, & les Etats juſtifiaient cette infraction en diſant que l'Angleterre n'était point *place frontière*. Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France ; mais on alléguait que ce n'était pas contre des Français qu'elles allaient combattre, elles ne devaient paſſer à aucun ſervice étranger ; & on répondait qu'en effet elles n'étaient point dans *un ſervice étranger*, puis qu'elles étaient aux ordres & à la ſolde des Etats Généraux. CH. XXIV.

C'eſt par de telles diſtinctions qu'on éludait la capitulation qui ſemblait la plus préciſe, mais dans laquelle on n'avait pas ſpécifié un cas que perſonne n'avait prévû.

Quoiqu'il ſe paſſât alors d'autres grands événemens, je ſuivrai celui de la révolution d'Angleterre, & l'ordre des matières ſera préféré à l'ordre des tems qui n'en ſouffrira pas. Rien ne prouve mieux les allarmes, que l'excès des précautions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on ſe ſervit pour rendre la perſonne de *Charles Edouard* odieuſe dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire, dans lequel on comparait les événemens rapportés dans les gazettes, ſous le gouvernement du Roi *George*, à ceux qu'on ſuppoſait ſous la domination d'un Prince catholique.

» A préſent, diſait-on, nos gazettes nous apprennent tantôt qu'on a porté à la banque les tréſors enlevés aux vaiſ» ſeaux Français & Eſpagnols, tantôt que nous avons raſé » Porto Bello, tantôt que nous avons pris Louisbourg & » que nous ſommes maîtres du commerce. Voici ce que nos » gazettes diront ſous la domination du Prétendant, aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés de Londres par » des montagnards & par des moines. Pluſieurs maiſons ont » été brulées, & pluſieurs citoyens maſſacrés.

» Le 4 la maiſon du Sud & la maiſon des Indes ont été » changées en couvens.

» Le 20 on a mis en priſon ſix membres du Parlement.

» Le 26 on a cédé trois ports d'Angleterre aux Français.

» Le 28 la loi *habeas corpus* a été abolie, & on a paſſé » un nouvel acte pour bruler les héretiques.

» Le 29 le père *Poignardini*, jéſuite Italien, a été nommé » garde du ſceau privé.

CH. XXIV. Loi *habeas corpus.*

Cependant on ſuſpendait en effet le 28 Octobre la loi *habeas corpus*. C'eſt une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, & comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le Roi ne peut faire empriſonner aucun citoyen, ſans qu'il ſoit interrogé dans les vingt-quatre heures, & relâche ſous caution juſqu'à ce que ſon procès lui ſoit fait, & s'il a été arrêté injuſtement, le Secretaire d'Etat doit être condamné à lui payer cherement chaque heure.

Le Roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre du Parlement ſous quelque pretexte que ce puiſſe être, ſans le conſentement de la Chambre. Le Parlement dans les tems de rebellion ſuſpend toûjours ces loix par un acte particulier, pour un certain tems, & donne pouvoir au Roi de s'aſſurer pendant ce tems ſeulement des perſonnes ſuſpectes. Il n'y eut aucun membre des deux Chambres qui donnât ſur lui la moindre priſe. Quelques-uns cependant étaient ſoupçonnés par la voix publique d'être jacobites, & il y avait des citoyens dans Londres qui étaient ſourdement de ce parti. Mais aucun ne voulait hazarder ſa fortune & ſa vie ſur des eſpérances incertaines. La defiance & l'inquiétude tenaient en ſuſpens tous les eſprits. On craignait de ſe parler. C'eſt un crime en ce pays, de boire à la ſanté d'un Prince proſcrit qui diſpute la couronne, comme autrefois à Rome, c'en était un ſous un Empereur régnant d'avoir chez ſoi la ſtatue de ſon compétiteur. On buvait à Londres à la ſanté du Roi & du Prince; ce qui pouvait auſſi bien ſignifier le Roi *Jacques*, & ſon fils le Prince *Charles-Edouard*, que le Roi *George* & ſon fils aîné le Prince de *Galles*. Les partiſans ſecrets de la révolution ſe contentaient de faire imprimer des écrits tellement meſurés que le parti pouvait aiſement les entendre ſans que le Gouvernement pût les condamner. On en diſtribua beaucoup de cette eſpéce, un entre autres par lequel on avertiſſait, *qu'il y avait un jeune homme de grande eſpérance qui était prêt de faire une fortune conſiderable, qu'en peu de tems il s'était fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avait beſoin d'amis pour s'établir à Londres.* La liberté d'imprimer eſt un des privileges dont les Anglais ſont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le peuple & de le haran-

haranguer ; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le Gouvernement fit viſiter toutes les imprimeries, mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune, ſans un délit conſtaté, il les laiſſa ſubſiſter toutes. Ch. XXIV.

La fermentation commença à ſe manifeſter dans Londres, quand on apprit que le Prince *Edouard* s'était avancé juſqu'à Carliſle, & qu'il s'était rendu maître de la ville, que ſes forces augmentaient, & qu'enfin il était à Derby dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres : alors il eut pour la première fois des Anglais nationaux dans ſes troupes. Trois cent hommes du Comte de Lancaſtre prirent parti dans ſon régiment de Mancheſter. La renommée qui groſſit tout, faiſait ſon armée forte de trente mille hommes. On diſait que tout le Comté de Lancaſtre s'était déclaré. Les boutiques & la banque furent fermées un jour à Londres. 26 Nov.

CHAPITRE VINGT-CINQUIEME.

Suite des avantures du Prince Charles-Edouard. *Sa défaite, ſes malheurs, & ceux de ſon parti.*

DEpuis le jour que le Prince *Edouard* aborda en Ecoſſe, ſes partiſans ſollicitaient des ſecours de France, les ſollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques Irlandais qui ſervaient dans les troupes Françaiſes, s'imaginerent qu'une deſcente en Angleterre vers Pitmouth ſerait praticable. Le trajet eſt court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaiſſeaux de guerre, dont l'équipement eût conſumé trop de tems, & dont l'appareil ſeul eût averti les eſcadres Anglaiſes de s'oppoſer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes, & du canon pendant la nuit, qu'il ne falait que des vaiſſeaux marchands, & quelques corſaires pour une telle tentative, & ils aſſuraient que dès qu'on ſerait débarqué, une partie de l'Angleterre ſe joindrait à l'armée de Fran-

CH. XXV

ce, qui bientôt pourrait ſe réunir auprès de Londres, avec les troupes du Prince. Ils faiſaient enviſager enfin une révolution prompte & entière. Ils demandèrent pour chef de cette entrepriſe le Duc de *Richelieu*, qui, par le ſervice rendu dans la journée de Fontenoi, & par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie & délicate. Ils preſſèrent tant, qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. *Lally* qui depuis fut Lieutenant-Général, & qui a péri d'une mort ſi tragique, était l'ame de l'entrepriſe. L'écrivain de cette hiſtoire qui travailla longtems avec lui, peut aſſurer qu'il n'a jamais vû d'homme plus zélé, & qu'il ne manqua à l'entrepriſe que la poſſibilité. On ne pouvait ſe mettre en mer vis-à-vis des eſcadres Anglaiſes, & cette tentative fut regardée à Londres comme abſurde.

Le Colonel Lally.

On ne put faire paſſer au Prince que quelques petits ſecours d'hommes & d'argent, par la mer Germanique, & par l'eſt de l'Ecoſſe. Le Lord *Dromond*, frère du Duc de *Perth*, Officier au ſervice de France, arriva heureuſement avec quelques piquets & trois compagnies du régiment Royal-Ecoſſais. Dès qu'il fut débarqué à Montroſs, il fit publier qu'il venait par ordre du Roi de France ſecourir le Prince de *Galles*, regent d'Ecoſſe, ſon allié, & faire la guerre au Roi d'Angleterre Electeur d'Hanovre. Alors les troupes Hollandaiſes, qui par leur capitulation ne pouvaient ſervir contre le Roi de France, furent obligées de ſe conformer à cette loi de la guerre, ſi longtems éludée. On les fit repaſſer en Hollande, tandis que la Cour de Londres faiſait revenir ſix mille Heſſois à leur place. Ce beſoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le Prétendant faiſait répandre dans le nord & dans l'occident de l'Angleterre, des nouveaux manifeſtes, par leſquels il invitait la nation à ſe joindre à lui. Il declarait qu'il traiterait les priſonniers de guerre comme on traiterait les ſiens, & il renouvellait expreſſément à ſes partiſans la défenſe d'attenter à la perſonne du Roi régnant, & à celle des Princes de ſa Maiſon. Ces proclamations qui paraiſſaient ſi généreuſes dans un Prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une deſtinée que les

Les troupes Hollandaiſes cèdent enfin à la loi de la guerre qui les obligeait à ne pas ſervir.

maximes d'Etat peuvent ſeules juſtifier. Elles furent brulées par la main du bourreau. Ch. XXV.

Il était plus important & plus neceſſaire de s'oppoſer à ſes progrès, que de faire bruler ſes manifeſtes. Les milices Anglaiſes reprirent Edimbourg. Ces milices répandues dans le Comté de Lancaſtre lui coupent les vivres, il faut qu'il retourne ſur ſes pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas dequoi la retenir continuellement ſous le drapeau par un payement exact. Cependant il lui reſtait environ huit mille hommes. A peine le Prince fut-il informé que les ennemis étaient à ſix milles de lui, près des marais de Falkirk, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fuſſent près d'une fois plus forts que lui. On ſe battit de la même maniére & avec la même impétuoſité qu'au combat de Preſton-pans. Ses Ecoſſais ſecondés encor d'un violent orage qui donnait au viſage des Anglais, les mirent d'abord en deſordre, mais bientôt après ils furent rompus eux-mêmes par leur propre impétuoſité. Six piquets de troupes Françaiſes les couvrirent, ſoutinrent le combat, & leur donnérent le tems de ſe rallier. Le Prince *Edouard* diſait toûjours, que s'il avait eu ſeulement trois mille hommes de troupes réglées, il ſe ſerait rendu maître de toute l'Angleterre.

Nouvelle victoire du Prince Edouard à Falkirk. 28 Janvier 1746.

Les dragons Anglais commencèrent la fuite, & toute l'armée Anglaiſe ſuivit ſans que les Généraux & les Officiers puſſent arrêter les ſoldats. Ils regagnérent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché & preſque entouré des marais.

Le Prince demeuré maître du champ de bataille, prit à l'inſtant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque tems à chercher dans l'obſcurité leurs fuſils, qu'ils avaient jettés dans l'action, ſuivant leur coutume. Le Prince ſe met donc en marche avec eux pour livrer un ſecond combat; il pénétre juſqu'au camp ennemi l'épée à la main: la terreur s'y répandit, & les troupes Anglaiſes deux fois battues en un jour, quoiqu'avec peu de perte, s'enfuirent à Edimbourg. Ils n'eurent pas ſix cent hommes de tués dans cette journée, mais ils laiſſérent leurs tentes & leurs équipages au

Il livre un ſecond combat le même jour 28 Janvier 1746.

Ch XXV

pouvoir du vainqueur. Ces victoires faiſaient beaucoup pour la gloire du Prince, mais peu encor pour ſes interêts. Le Duc de *Cumberland* marchait en Ecoſſe, il arriva à Edimbourg le 10 Février. Le Prince *Edouard* fut obligé de lever le ſiege du château de Sterling. L'hyver etait rude; les ſubſiſtances manquaient. Sa plus grande reſſource était dans quelques partis, qui erraient tantôt vers Inverneſs, & tantôt vers Aberden, pour recueillir le peu de troupes & d'argent qu'on hazardait de lui faire paſſer de France. La plûpart de ces vaiſſeaux étaient obſervés, & pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de *Fitz-James* abordèrent heureuſement. Lorſque quelque petit vaiſſeau abordait, il etait reçu avec des acclamations de joie, les femmes couraient au devant, elles menaient par la bride les chevaux des Officiers. On faiſait valoir les moindres ſecours, comme des renforts conſiderables, mais l'armée du Prince *Edouard* n'en était pas moins preſſée par le Duc de *Cumberland*. Elle était retirée dans Inverneſs, & tout le pays n'etait pas pour lui. Le Duc de *Cumberland* paſſe enfin la rivière de Spée & marche vers Inverneſs, il falut en venir à une bataille déciſive.

23 Avril 1746.

Le Prince avait à-peu-près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirk. Le Duc de *Cumberland* avait quinze bataillons, & neuf eſcadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toûjours néceſſairement du côté des Anglais: ils avaient de la cavalerie, & une artillerie bien ſervie, ce qui leur donnait encor une très grande ſupériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer aux yeux du Duc de *Cumberland* la honte de leurs defaites paſſées. Les deux armées furent en préſence le 27 Avril 1746 à deux heures après midi dans un lieu nommé *Culloden*. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire qui était ſi redoutable. La bataille fut entiérement perdue, & le Prince légerement bleſſé fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les tems font l'importance de l'action. On a vû dans cette guerre en Allemagne, en Italie, & en Flandres des batailles de près de cent mille hommes qui n'ont pas eu de grandes ſuites. Mais à Culloden une action entre

Bataille déciſive de Culloden, & victoire complette du Duc de Cumberland.

onze mille hommes d'un côté, & ſept à huit mille de l'autre, décida du ſort de trois Royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cent hommes de tués parmi les rebelles, car c'eſt ainſi que leur malheur les a fait nommer en Ecoſſe même. On ne leur fit que trois cent vingt priſonniers. Tout s'enfuit du côté d'Inverneſs, & y fut pourſuivi par les vainqueurs. Le Prince accompagné d'une centaine d'Officiers fut obligé de ſe jetter dans une rivière à trois milles d'Inverneſs, & de la paſſer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu deſquelles périſſaient cinq ou ſix cent montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, & il entendit leurs cris. Ch XXV.

Des femmes combattaient pour le Prince Edouard.

Il y avait pluſieurs femmes dans ſon armée : une entre autres nommée Madame de *Seford*, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards, qu'elle avait amenées, elle échappa à la pourſuite, quatre autres furent priſes. Tous les Officiers Français furent faits priſonniers de guerre, & celui qui faiſait la fonction de Miniſtre de France auprès du Prince *Edouard* ſe rendit priſonnier dans Inverneſs. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués, & deux cent cinquante-neuf de bleſſés dans cette affaire déciſive.

Le Duc de *Cumberland* fit diſtribuer cinq mille livres ſterling (environ cent quinze mille livres de France) aux ſoldats : c'était un argent qu'il avait reçu du Maire de Londres ; il avait été fourni par quelques citoyens qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette ſingularité prouvait encor que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus, on les pourſuivit partout. Les ſimples ſoldats ſe retiraient aiſément dans leurs montagnes & dans leurs déſerts. Les Officiers ſe ſauvaient avec plus de peine, les uns étaient trahis & livrés, les autres ſe rendaient eux-mêmes dans l'eſpérance du pardon. Le Prince *Edouard*, *Sullivan*, *Sheridan* & quelques-uns de ſes adhérans, ſe retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguſte, dont il fallut bientôt ſortir. A meſure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ſes amis. La diviſion ſe mettait parmi eux, & ils ſe reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs, ils s'aigriſſaient dans leurs conteſtations ſur les partis qu'il fallait

Ch. XXV.

prendre : pluſieurs ſe retirèrent ; il ne lui reſta que *Sheridan*, & *Sullivan* qui l'avaient ſuivi quand il partit de France.

Extremités affreuſes où le Prince Charles-Edouard eſt réduit.

Il marcha avec eux cinq jours & cinq nuits, ſans preſque prendre un moment de repos, & manquant ſouvent de nourriture. Ses ennemis le ſuivaient à la piſte. Tous les environs étaient remplis de ſoldats qui le cherchaient, & le prix mis à ſa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du ſort qu'il éprouvait, étaient en tout ſemblables à celles où fut réduit ſon grand-oncle *Charles II* après la bataille de Worceſter, auſſi funeſte que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple ſur la terre d'une ſuite de calamités auſſi ſingulières & auſſi horribles que celles qui avaient affligé toute ſa Maiſon. Il était né dans l'exil, & il n'en était ſorti que pour traîner après des victoires, ſes partiſans ſur l'echaffaut, & pour errer dans des montagnes. Son père chaſſé au berceau du palais des Rois & de ſa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au ſupplice de ſes partiſans. Tout ce long amas d'infortunes uniques ſe préſentait ſans ceſſe au cœur du Prince, & il ne perdait pas l'eſpérance. Il marchait à pied, ſans appareil à ſa bleſſure, ſans aucun ſecours, à travers ſes ennemis ; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident ſeptentrional de l'Ecoſſe.

La fortune ſembla vouloir alors le conſoler. Deux armateurs de Nantes faiſaient voile vers cet endroit, & lui apportaient de l'argent, des hommes & des vivres : mais avant qu'ils abordaſſent, les recherches continuelles qu'on faiſait de ſa perſonne, l'obligèrent de partir du ſeul endroit où il pouvait alors trouver ſa ſûreté, & à peine furent-ils à quelques milles de ce port qu'il apprit que ces deux vaiſſeaux avaient abordé, & qu'ils s'en étaient retournés. Ce contretems aggravait encor ſon infortune. Il fallait toûjours fuir & ſe cacher. *Oneil* un de ſes partiſans Irlandais au ſervice d'Eſpagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit, qu'il pouvait trouver une retraite aſſurée dans une petite iſle voiſine, nommée Stornai, la dernière qui eſt au nord-oueſt de l'Ecoſſe. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur, ils arrivent dans cet aſyle, mais à peine ſont-ils ſur le rivage qu'ils ap-

prennent qu'un détachement de l'armée du Duc de *Cumberland* eſt dans l'iſle. Le Prince & ſes amis furent obligés de Ch. XXV. paſſer la nuit dans un matais pour ſe dérober à une pourſuite ſi optmâtre. Ils hazarderent au point du jour de tenter dans leur petite barque, & de ſe remettre en mer ſans proviſions & ſans ſavoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles qu'ils furent entourés de vaiſſeaux ennemis.

Il n'y avait plus de ſalut qu'en échouant entre des rochers ſur le rivage d'une petite iſle déſerte, & preſque inabordable. Ce qui en d'autres tems eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique reſſource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, & attendirent dans ce déſert que les vaiſſeaux Anglais fuſſent éloignés, ou que la mort vint finir tant de déſaſtres. Il ne reſtait au Prince, à ſes amis, & aux matelots qu'un peu d'eau-de-vie pour ſoutenir leur vie malheureuſe. On trouva par hazard quelques poiſſons ſecs que des pêcheurs pouſſés par la tempête avaient laiſſés ſur le rivage. On rama d'iſle en iſle, quand les vaiſſeaux ennemis ne parurent plus. Le Prince aborde dans cette meme iſle de Wiſt où il était venu prendre terre lorſqu'il arriva de France. Il y trouve un peu de ſecours, & de repos, mais cette légère conſolation ne dura guetes. Des milices du Duc de *Cumberland* arrivétent au bout de trois jours dans ce nouvel aſyle. La mort ou la captivité paraiſſait inévitable. Le Prince avec ſes deux compagnons ſe cacha trois jours & trois nuits dans une caverne. Il fut encor trop heureux de ſe rembarquer & de fuir dans une autre iſle déſerte, où il reſta huit jours avec quelques proviſions d'eau-de-vie, de pain d'orge, & de poiſſon ſalé. On ne pouvait ſortir de ce déſert, & regagner l'Ecoſſe qu'en riſquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage; mais il falait ou périr par la faim ou prendre ce parti.

Ils ſe remettent donc en mer & ils abordent pendant la nuit. Ils erraient ſur le rivage n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtemens à l'uſage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une Demoiſelle à cheval ſuivie d'un jeune domeſtique. Ils hazardèrent de lui parler, cette Demoiſelle était de la maiſon de *Makdonall* attachée aux

Stuarts. Le Prince qui l'avait vue dans le tems de ſes ſuccès,
CH XXV la reconnut & s'en fit reconnaître. Elle ſe jetta à ſes pieds. Le Prince, ſes amis, & elle fondirent en larmes, & les pleurs, que Mademoiſelle de *Makdonall* verſait dans cette entrevue ſi ſingulière & ſi touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le Prince. On ne pouvait faire un pas ſans riſquer d'etre pris. Elle conſeilla au Prince de ſe cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard, connu d'elle & affidé, & elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque perſonne ſûre, qui ſe chargerait de le conduire.

Le Prince s'enfonça donc encor dans une caverne avec ſes fidèles compagnons. Le payſan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau, mais ils perdirent toute eſpérance, lorſqu'ayant paſſé deux jours dans ce lieu affreux, perſonne ne vint à leur ſecours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne reſtait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaibliſſait le Prince; ſon corps etait couvert de boutons ulcerés. Cet état, & ce qu'il avait ſouffert, & tout ce qu'il avait à craindre, mettait le comble à cet excès des plus horribles miſères que la nature humaine puiſſe éprouver, mais il n'était pas au bout.

Mademoiſelle de *Makdonall* envoye enfin un expres dans la caverne, & cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent eſt impoſſible, qu'il faut fuir encor dans une petite iſle nommée Benbecula, & s'y réfugier dans la maiſon d'un pauvre Gentilhomme qu'on leur indique; que Mademoiſelle de *Makdonall* s'y trouvera, & que là on verra les arrangement qu'on pourra prendre pour leur ſureté. La même barque qui les avait portés au continent les tranſporte donc dans cette iſle. Ils marchent vers la maiſon de ce Gentilhomme. Mademoiſelle de *Makdonall* s'embarque à quelques milles delà pour les aller trouver. Mais ils ſont à peine arrivés dans l'iſle, qu'ils apprennent que le Gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un aſyle, avait été enlevé la nuit avec toute ſa famille. Le Prince & ſes amis ſe cachent encor dans des marais. *Oneil* enfin va à la decouverte. Il rencontra Ma-

de-

demoiſelle *Makdonall* dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle pouvait ſauver le Prince en lui donnant des habits de ſervante qu'elle avait apportés avec elle, mais qu'elle ne pouvait ſauver que lui, qu'une ſeule perſonne de plus ſerait ſuſpecte. Ces deux hommes n'heſitèrent pas à préférer ſon ſalut au leur. Ils ſe ſeparèrent en pleurant. *Charles-Edouard* prit des habits de ſervante, & ſuivit ſous le nom de *Betti*, Mademoiſelle *Makdonall*. Les dangers ne ceſſèrent pas malgré ce déguiſement. Cette Demoiſelle & le Prince déguiſé, ſe réfugièrent d'abord dans l'iſle de Skie à l'occident de l'Ecoſſe. CH. XXV.

Ils étaient dans la maiſon d'un Gentilhomme, lorſque cette maiſon eſt tout-à-coup inveſtie par les milices ennemies. Le Prince ouvre lui-même la porte aux ſoldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu, mais bientôt après on ſut dans l'iſle qu'il était dans ce château. Alors il falut ſe ſéparer de Mademoiſelle *Makdonall*, & s'abandonner ſeul à ſa deſtinée. Il marcha dix milles ſuivi d'un ſimple batelier. Enfin preſſé de la faim & prêt à ſuccomber, il ſe hazarda d'entrer dans une maiſon, dont il ſavait bien que le maître n'était pas de ſon parti. *Le fils de votre Roi*, lui dit-il, *vient vous demander du pain & un habit. Je ſais que vous êtes mon ennemi; mais je vous crois aſſez de vertu pour ne pas abuſer de ma confiance, & de mon malheur. Prenez les miſérables vêtemens qui me couvrent, gardez-les; vous pourez me les apporter un jour dans le palais des Rois de la Grande-Bretagne.* Le Gentilhomme auquel il s'adreſſait, fut touché, comme il devait l'être. Il s'empreſſa de le ſecourir autant que la pauvreté de ce pays peut le permettre, & lui garda le ſecret.

De cette iſle il regagna encor l'Ecoſſe, & ſe rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée. Il erra enſuite dans le Lockaber, dans le Badenoch. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté Mademoiſelle *Makdonall* ſa bienfaictrice, & preſque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liſte de tous ſes partiſans condamnés par contumace. C'eſt ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'attender*. Il était toujours en danger lui-même, & les ſeules nouvelles qui lui venaient, étaient celles de la priſon de ſes ſerviteurs, dont on préparait la mort.

CH. XXV

Le Roi de France fait en vain intercéder en faveur du Prince Edouard, & de ſes partiſans.

Le bruit ſe répandit alors en France que ce Prince était au pouvoir de ſes ennemis. Ses agens de Verſailles effrayés ſupplièrent le Roi de permettre qu'au moins on fit écrire en ſa faveur. Il y avait en France pluſieurs priſonniers de guerre Anglais, & les partiſans du Pretendant s'imaginèrent que cette conſideration pourrait retenir la vengeance de la Cour d'Angleterre, & prevenir l'effuſion du ſang qu'on s'attendait à voir verſer ſur les échaffauts. Le Marquis d'*Argenſon*, alors Miniſtre des affaires etrangères, & frère du Secrétaire de la guerre, s'adreſſa a l'Ambaſſadeur des Provinces-Unies, Monſieur *Vanhoey*, comme à un médiateur. Ces deux Miniſtres ſe reſſemblaient en un point qui les rendait différens de preſque tous les hommes d'Etat; c'eſt qu'ils mettaient toûjours de la franchiſe & de l'humanité, où les autres n'employent guères que la politique.

Lettre ſingulière de l'ambaſſadeur Vanhoey.

L'Ambaſſadeur *Vanhoëy* écrivit donc une longue lettre au Duc de *Neucaſtle*, Secrétaire d'Etat d'Angleterre. *Puiſſiez-vous*, lui diſait-il, *bannir cet art pernicieux que la diſcorde a enfanté pour exciter les hommes à ſe détruire mutuellement. Miſérables politiques qui ſubſtituent la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité aux préceptes divins de la gloire des Rois, & du ſalut des peuples.*

Cette exhortation ſemblait être pour la ſubſtance & pour les expreſſions d'un autre tems que le nôtre: on la qualifia d'*homélie*: elle choqua le Roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ſes plaintes aux Etats Généraux de ce que leur Ambaſſadeur avait oſé lui envoyer des remontrances d'un Roi ennemi, ſur la conduite qu'il avait à tenir envers des ſujets rebelles. Le Duc de *Neucaſtle* écrivit que c'était un procéde inouï. Les Etats Generaux reprimandèrent vivement leur Ambaſſadeur, & lui ordonnèrent de faire excuſe au Duc de *Neucaſtle*, & de réparer ſa faute. L'Ambaſſadeur convaincu qu'il n'en avait point fait, obéit & écrivit que *s'il avait manqué, c'était un malheur inſéparable de la condition humaine.* Il pouvait avoir manqué aux loix de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le Miniſtère Anglais & les Etats Généraux devaient ſavoir combien le Roi de France était en droit d'intercéder pour les Ecoſſais: ils devaient ſavoir que quand

Louis XIII eut pris la Rochelle, ſecourue en vain par les armées navales du Roi d'Angleterre *Jacques I*, ce Roi envoya le Chevalier *Montagu* au Roi de France, pour le prier de faire grace aux Rochellois rebelles; & *Louis XIII* eut égard à cette priére. Le Miniſtère Anglais n'eut pas la même clémence. CH. XXV.

Il commença par tâcher de rendre le Prince *Charles-Edouard* mépriſable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden; le bourreau portait celui du Prince; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, & le bourreau les brula tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies ſanglantes qui ſuivirent. *Supplices ſanglans.*

On commença le 10 Auguſte 1746 par exécuter dix ſept officiers. Le plus conſidérable était le Colonel du régiment de Mancheſter, nommé *Townley*; il fut traîné avec huit officiers ſur la claye au lieu du ſupplice, dans la plaine de Kennington près de Londres, & après qu'on les eut pendus on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, & on mit leurs membres en quartiers. Ce ſupplice eſt un reſte d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils reſpiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution ſanglante que quand ils ſont etranglés. Leur mort eſt moins cruelle, & l'appareil ſanguinaire qu'on y ajoute ſert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne proteſtât avant de mourir, qu'il périſſait pour une juſte cauſe, & qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours apres trois Pairs Ecoſſais furent condamnés à perdre la tête.

On ſait qu'en Angleterre les loix ne conſidèrent comme nobles, que les Lords, c'eſt-à-dire, les Pairs. Ils ſont jugés pour crime de haute-trahiſon, d'une autre manière que le reſte de la nation. On choiſit pour préſider à leur jugement un Pair à qui on donne le titre de *Grand-Steward* du Royaume. Ce nom répond à-peu-près à celui de grand *Sénéchal*. Les Pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors ſes ordres. Il les convoque dans la grande ſalle de Weſtminſter par des

lettres ſcellées de ſon ſceau, & écrites en latin. Il faut qu'il
Ch. XXV. ait au moins douze Pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les ſéances ſe tiennent avec le plus grand appareil ; il s'aſſied ſous un dais, le clerc de la Couronne délivre ſa commiſſion à un roi d'armes, qui la lui préſente à genoux ſix maſſiers l'accompagnent toûjours, & ſont aux portières de ſon carroſſe, quand il ſe rend à la ſalle, & quand il en ſort ; & il a cent guinées par jour pendant l'inſtruction du proces. Quand les Pairs accuſés ſont amenés devant lui, & devant les Pairs leurs juges, un ſergent d'armes crie trois fois, *oyez*, en ancienne langue françaiſe. Un huiſſier porte devant l'accuſé une hache, dont le tranchant eſt tourné vers le *Grand-Stuard*, & quand l'arrêt de mort eſt prononcé, on tourne alors la hache vers le coupable.

Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Weſtminſter les trois Lords *Balmerino*, *Kilmarnock*, *Cromarty*. Le Chancelier faiſant les fonctions de *Stuard*. ils furent tous trois
Le 12 Août 1746. convaincus d'avoir porté les armes pour le Prétendant, & condamnés à être pendus & écartelés ſelon la loi. Le *Grand-Stuard* qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même tems, que le Roi en vertu de la prérogative de ſa couronne, changeait ce ſupplice en celui de perdre la tête. L'épouſe du Lord *Cromarty* qui avait huit enfans & qui était enceinte du neuviéme, alla avec ſa famille ſe jetter aux pieds du Roi, & obtint la grace de ſon mari.

19 Août. Les deux autres furent exécutés. *Kilmarnock* monté ſur l'échaffaut ſembla témoigner du repentir. *Balmerino* y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme, ſous lequel il avait combattu. Le Gouverneur de la Tour ayant crié ſelon l'uſage, vive le Roi *George*, *Balmerino* répondit hautement, vive le Roi *Jacques* & ſon digne fils. Il brava la mort comme il avait bravé ſes juges.

On voyait preſque tous les jours des exécutions, on rempliſſait les priſons d'accuſés. Un ſecretaire du Prince *Edouard*, nommé *Murray*, racheta ſa vie en découvrant au Gouvernement des ſecrets, qui firent connaître au Roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres & dans les provinces un parti caché, & que ce parti avait fourni

d'aſſez grandes ſommes d'argent. Mais ſoit que ces aveux ne fuſſent pas aſſez circonſtanciés, ſoit plutôt que le Gouvernement craignît d'irriter la nation par des recherches odieuſes, on ſe contenta de pourſuivre ceux qui avaient une part évidente à la rébellion. Dix furent exécutés à Yorck, dix à Carliſle, quarante-ſept à Londres : au mois de Novembre, on fit tirer au ſort des ſoldats & des bas officiers, dont le vingtième ſubit la mort, & le reſte fut tranſporté dans les colonies. On fit mourir encor au même mois ſoixante & dix perſonnes à Penrith, à Brumpton, & à Yorck, dix à Carliſle, neuf à Londres. Un prêtre anglican qui avait eu l'imprudence de demander au Prince *Edouard* l'évêché de Carliſle, tandis que ce Prince était en poſſeſſion de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux, il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du Roi *Jacques*, & il pria DIEU pour tous ceux qui périſſaient comme lui dans cette querelle. CH. XXV.

Celui dont le ſort parut le plus à plaindre fut le Lord *Devenwater*. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres en 1715, pour avoir combattu dans la même cauſe ; ce fut lui qui voulut que ſon fils encor enfant, montât ſur l'échaffaut, & qui lui dit, *Soyez couvert de mon ſang, & apprenez à mourir pour vos Rois.* Son frère puîné qui s'échappa alors, & alla ſervir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de ſon frère aîné. Il repaſſa en Angleterre dès qu'il ſut qu'il pouvait être utile au Prince *Edouard*, mais le vaiſſeau ſur lequel il s'était embarqué avec ſon fils, & pluſieurs officiers, des armes, & de l'argent, fut pris par les Anglais. Il ſubit la même mort que ſon frère, & avec la même fermeté, en diſant que le Roi de France aurait ſoin de ſon fils. Ce jeune gentilhomme qui n'était point ſujet du Roi d'Angleterre, fut relâché & revint en France, où le Roi exécuta en effet ce que ſon père s'était promis, en lui donnant une penſion à lui & à ſa ſœur.

Le dernier Pair qui mourut par la main du bourreau, fut le Lord *Lovat*, âgé de quatre-vingt ans, c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entrepriſe. Il en avait jetté les fondemens dès l'année 1740, les principaux mécontens s'é-

taient assemblés secrettement chez lui ; il devait faire sou-
Ch. XXV. lever des clans en 1743, lorsque le Prince *Charles-Edouard* s'embarqua. Il employa autant qu'il le put les subterfuges des loix à défendre un teste de vie qu'il perdit enfin sur l'échaffaut : mais il mourut avec autant de grandeur d'ame, qu'il avait mis dans sa conduite de finesse & d'art ; il prononça tout haut ce vers d'*Horace* avant de recevoir le coup.

Dulce & decorum est pro patria mori

Ce qu'il y eut de plus étrange, & ce qu'on ne peut guères voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford, nomme *Painter*, dévoué au parti Jacobite, & enyvré de ce fanatisme, qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus pressantes instances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point *Lovat* ; mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration, & le regardait comme un homme respectable & nécessaire.

Le Gouvernement joignit aux vengeances du passé, des précautions pour l'avenir, il établit un corps de milices toûjours subsistant vers les frontières d'Ecosse. On dépouilla tous les Seigneurs Ecossais de leurs droits de jurisdiction, qui leur attachait leurs tribus ; & les chefs qui étaient demeurés fidèles, furent indemnisés par des pensions, & par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France sur la destinée du Prince *Edouard*, on avait fait partir dès le mois de Juin deux petites frégates, qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Ecosse, où ce Prince étant descendu, quand il commença cette entreprise malheureuse. On le chercha inutilement dans ce pays & dans plusieurs isles voisines de la côte du Lockaber. Enfin le 19 Septembre le Prince arriva par des chemins détournés & au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui est étrange, & ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du sejour, ni du depart de ces deux vaisseaux. Ils ramenèrent le Prince jusqu'a la vue de Brest, mais ils trouvèrent

vis-à-vis le port une eſcadre Anglaiſe. On retourna alors en haute mer, & on revint enſuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlats. Une autre flotte Anglaiſe s'y trouve encor; on hazarda de paſſer à travers les vaiſſeaux ennemis, & enfin le Prince après tant de malheurs & de dangers, arriva le 10 Octobre 1746 au port de St. Paul de Leon, avec quelques-uns de ſes partiſans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà ou aboutit une avanture qui eût réuſſi dans les tems de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de ſuccès dans un tems où la diſcipline militaire, l'artillerie & ſurtout l'argent décident de tout à la longue. Ch. XXV.

Pendant que le Prince *Edouard* avait erré dans les montagnes & dans les iſles d'Ecoſſe, & que les échaffauts étaient dreſſés de tous côtés pour ſes partiſans, ſon vainqueur le Duc de *Cumberland* avait été reçu à Londres en triomphe; le Parlement lui aſſigna vingt-cinq mille piéces de rente, c'eſt-à-dire environ cinq cent cinquante mille livres, monnoie de France, outre ce qu'il avait déja. La nation Anglaiſe fait elle-même ce que font ailleurs les Souverains.

Le Prince *Edouard* ne fut pas alors au terme de ſes calamités: car étant refugié en France, & ſe voyant obligé à la fin d'en ſortir pour ſatisfaire les Anglais, qui l'exigérent dans le traité de paix, ſon courage aigri par tant de ſecouſſes ne voulut pas plier ſous la néceſſité. Il réſiſta aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole, de ne le pas abandonner. On ſe crut obligé de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Il fut arrêté, garotté, mis en priſon, conduit hors de France; ce fut là le dernier coup, dont la deſtinée accabla une génération de Rois, pendant trois cent années.

Charles-Edouard depuis ce tems, ſe cacha au reſte de la terre. Que les hommes privés, qui ſe plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux ſur ce Prince, & ſur ſes ancêtres. *a*)

a) Toutes ces particularités furent écrites en 1748 ſous la dictée d'un homme qui avait accompagné long tems le Prince *Edouard* dans ſes proſpérités & dans ſes infortunes. L'hiſtoire de ce Prince entrait dans les mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entiérement aux recherches de ceux qui ont volé, défigure & vendu une partie du manuſcrit.

CHAPITRE VINGT-SIXIEME.

Le Roi de France n'ayant pû parvenir à la paix qu'il propoſe, gagne la bataille de Laufeld. On prend d'aſſaut Bergopzom. Les Ruſſes marchent enfin au ſecours des alliés.

Ch XXVI

LOrſque cette fatale ſcène tendait à ſa cataſtrophe en Angleterre, *Louis XV* achevait ſes conquêtes. Malheureux alors partout où il n'était pas, victorieux partout ou il était avec le Maréchal, il propoſait toûjours une pacification néceſſaire à tous les partis, qui n'avaient plus de prétexte pour ſe détruire. L'intérêt du nouveau Stadhouder ne paraiſſait pas de continuer la guerre dans les commencemens d'une autorité qu'il falait affermir, & qui n'était encor ſoutenue d'aucun ſubſide réglé. Mais l'animoſité contre la Cour de France allait ſi loin, les anciennes défiances étaient ſi invétérées, qu'un député des Etats en préſentant le Stadhouder aux Etats Généraux, le jour de l'inſtallation, avait dit dans ſon diſcours, *Que la République avait beſoin d'un chef, contre un voiſin ambitieux & perfide qui ſe jouait de la foi des traités.* Paroles étranges, pendant qu'on traitait encore, & dont *Louis XV* ne ſe vengea qu'en n'abuſant pas de ſes victoires, ce qui doit paraître encor plus ſurprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les eſprits par la Cour de Vienne toûjours indignée, qu'on eût voulu dépoüiller *Marie-Thérèſe* de l'héritage de ſes pères, malgré la foi des traités; on s'en repentait; mais les alliés n'étaient pas ſatisfaits d'un repentir. La Cour de Londres pendant les conférences de Bréda, remuait l'Europe, pour faire de nouveaux ennemis à *Louis XV*.

Enfin le Miniſtère de *George II* fit paraître dans le fond du Nord un ſecours formidable. L'Impératrice des Ruſſes *Elizabeth Pétrouna*, fille du Czar *Pierre*, fit marcher cinquante mille hommes en Livonie, & promit d'équiper cinquante galères. Cet armement devait ſe porter partout où voudrait le Roi

Roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres ſterling ſeulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les dix-huit mille Hanovriens qui ſervaient dans l'armée Anglaiſe. Ce traité entamé longtems auparavant, ne put être conclu que le mois de Juin 1747. CH. XXVI.

Il n'y a point d'exemple d'un ſi grand ſecours venu de ſi loin, & rien ne prouvait mieux que le Czar *Pierre le Grand* en changeant tout dans ſes vaſtes Etats, avait préparé de grands changemens dans l'Europe. Mais pendant qu'on ſoulevait ainſi les extrémités de la terre, le Roi de France avançait ſes conquêtes: la Flandre Hollandaiſe fut priſe auſſi rapidement que les autres places l'avaient été, le grand objet du Maréchal de *Saxe* était toûjours de prendre Maſtricht. Ce n'eſt pas une de ces places qu'on puiſſe prendre aiſément après des victoires comme preſque toutes les villes d'Italie. Après la priſe de Maſtricht, on allait à Nimègue, & il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un Ruſſe eût pû paraître pour les ſecourir, mais on ne pouvait aſſiéger Maſtricht qu'en donnant une grande bataille & en la gagnant complettement.

Le Roi était à la tête de ſon armée, & les alliés étaient campés entre lui & la ville. Le Duc de *Cumberland* les commandait encore. Le Maréchal *Bathiani* conduiſait les Autrichiens, le Prince de *Waldeck* les Hollandais.

Le Roi voulut la bataille, le Maréchal de *Saxe* la prépara, l'événement fut le même qu'à la journée de Liége. Les Français furent vainqueurs, & les alliés ne furent pas mis dans une déroute aſſez complette pour que le grand objet du ſiege de Maſtricht pût être rempli. Ils ſe retirèrent ſous cette ville après avoir été vaincus, & laiſſerent à *Louis XV*, avec la gloire d'une ſeconde victoire, l'entiere liberté de toutes ſes opérations dans le Brabant Hollandais. Les Anglais furent encor dans cette bataille ceux qui firent la plus brave réſiſtance. Le Maréchal de *Saxe* chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le Comte de *Bavière*, frère naturel de l'Empereur *Charles VII*, le Marquis de *Froulai* Maréchal-de-camp, jeune homme qui donnait les plus grandes eſperances, le Colonel *Dillon*, nom ce-

Bataille de Lauffeld gagnée par le Roi de France & par le Maréchal de Saxe 2 Juillet 1747

CH. XXVI.

lebre dans les troupes Irlandaiſes, le Brigadier d'*Erlack* excellent Officier, le Marquis d'*Auvechamp*, le Comte d'*Auberterre* frère de celui qui avait été tué au ſiége de Bruxelles : le nombre des morts fut conſidérable. le Marquis de *Bonac*, fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ſes ambaſſades, y perdit une jambe. Le jeune Marquis de *Ségur* eut un bras emporté. Il avait été longtems ſur le point de mourir des bleſſures qu'il avait reçues auparavant, & à peine était-il guéri, que ce nouveau coup le mit encor en danger de mort. Le Roi dit au Comte de *Segur* ſon père : votre fils méritait d'être invulnérable. La perte fut à-peu-près égale des deux côtés. Cinq à ſix mille hommes tués ou bleſſés de part & d'autre, ſignalèrent cette journée. Le Roi de France l'a rendu célèbre par le diſcours qu'il tint au Général *Ligonier* qu'on lui amena priſonnier. *Ne vaudrait-il pas mieux*, lui dit-il, *ſonger ſérieuſement à la paix que de faire périr tant de braves gens ?*

Paroles mémorables du Roi de France au Général Ligonier ſon priſonnier & ſon ſujet.

Cet Officier-Général des troupes Anglaiſes était né ſon ſujet, il le fit manger à ſa table : & des Ecoſſais Officiers au ſervice de France avaient péri par le dernier ſupplice en Angleterre dans l'infortune du Prince *Charles-Edouard*.

En vain à chaque victoire, à chaque conquête *Louis XV* offrait toûjours la paix, il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient ſur le ſecours des Ruſſes, ſur des ſuccès en Italie, ſur le changement de gouvernement en Hollande, qui devait enfanter des armées, ſur les Cercles de l'Empire, ſur la ſupériorité des flottes Anglaiſes, qui menaçaient toûjours les poſſeſſions de la France en Amérique & en Aſie.

Il fallait à *Louis XV* un fruit de la victoire : on mit le ſiége devant Bergopzom, place réputée imprenable, moins parce que le célèbre *Coëhorn* y avait épuiſé ſon art, que parce qu'elle était continuellement rafraîchie par l'Eſcaut, qui forme un bras de mer derrière elle. Outre ces défenſes, outre une nombreuſe garniſon, il y avait des lignes auprès des fortifications ; & dans ces lignes un corps de troupes qui pouvait à tout moment ſecourir la ville.

Siége de Bergopzom.

De tous les ſiéges qu'on a jamais faits, celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le Comte de *Lavendhal*,

qui avait déja pris une partie du Brabant Hollandais. Ce Général né en Dannemarck, avait ſervi l'Empire de Ruſſie. Il s'était ſignalé aux aſſauts d'Otzakou, quand les Ruſſes forcèrent les janiſſaires dans cette ville. Il parlait preſque toutes les langues de l'Europe, connaiſſait toutes les Cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre: & il avait enfin donné la préférence à la France, où l'amitié du Maréchal de *Saxe* le fit recevoir en qualité de Lieutenant-General. CH. XXVI.

Les alliés & les Français, les aſſiégés & les aſſiégeans même crurent que l'entrepriſe échouerait. *Lovendhal* fut preſque le ſeul qui compta ſur le ſuccès. Tout fut mis en œuvre par les alliés, garniſon renforcée, ſecours de proviſions de toute eſpece par l'Eſcaut, artillerie bien ſervie, ſorties des aſſiégés, attaques faites par un corps conſidérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en pluſieurs endroits. Les maladies des aſſiegeans campés dans un terrain mal ſain, ſecondaient encor la réſiſtance de la ville. Ces maladies contagieuſes mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de ſervir; mais ils furent aiſément remplacés. Enfin après trois ſemaines de tranchée ouverte, le Comte de *Lovendhal* fit voir qu'il y avait des occaſions où il faut s'élever au-deſſus des régles de l'art. Les brêches n'étaient pas encor praticables. Il y avait trois ouvrages faiblement endommagés, le ravelin d'Edem & deux baſtions, dont l'un s'appellait *la Pucelle*, & l'autre *Cochorn*. Le Général réſolut de donner l'aſſaut à la fois à ces trois endroits, & d'emporter la ville. *Bergopzom prit d'aſſaut 17 Sept. 1747.*

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux & quelquefois des maîtres dans la diſcipline militaire, ils n'en ont point dans ces coups de main & dans ces entrepriſes rapides où l'impetuoſité, l'agilité, l'ardeur renverſent en un moment les obſtacles. Les troupes commandées en ſilence, tout étant prêt au milieu de la nuit, les aſſiegés ſe croyant en ſureté, on deſcend dans le foſſé, on court aux trois brêches; douze grenadiers ſeulement ſe rendent maîtres du fort d'Edem, tuent ce qui veut ſe défendre, font mettre bas les armes au reſte épouvanté. Les baſtions la Pucelle & Cochorn ſont aſſaillis & emportés avec la même vivacité, les troupes montent en foule.

CH. XXVI.

On emporte tout, on pouſſe aux remparts, on s'y forme; on entre dans la ville la bayonnette au bout du fuſil: le Marquis de *Lujac* ſe ſaiſit de la porte du port, le Commandant de la forteresſe de ce port ſe rend à lui à diſcrétion; tous les autres forts ſe rendent de même. Le vieux Baron de *Cronſtrom* qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes, le Prince de *Heſſe-Philipſtadt* veut faire quelques réſiſtance dans les rues avec deux regimens, l'un Ecoſſais, l'autre Suiſſe; ils ſont taillés en pieces, le reſte de la garniſon fuit vers ces lignes qui devaient la proiéger, ils y portent l'epouvante, tout fuit; les armes, les proviſions, le bagage, tout eſt abandonné, la ville eſt en pillage au ſoldat vainqueur. On s'y ſaiſit au nom du Roi de dix-ſept grandes barques chargées dans le port de munitions de toute eſpèce, & de rafraichiſſemens que les villes de Hollande envoyaient aux aſſiégés. Il y avait ſur les coffres en gros caractères, *à l'invincible garniſon de Bergopzom.* Le Roi en apprenant cette nouvelle fit le Comte de *Lovendhal* Maréchal de France. La ſurpriſe fut grande à Londres, la conſternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragee.

Malgré tant de ſuccès, il étoit encor très difficile de faire la conquête de Maſtricht. On réſerva cette entrepriſe pour l'annee ſuivante 1748. *La paix eſt dans Maſtricht*, diſait le Maréchal de *Saxe.*

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce ſiége important. Il falait faire la même choſe à-peu-près que lorſqu'on avait aſſiége Namur, s'ouvrir & s'aſſurer tous les paſſages, forcer une armée entière à ſe retirer, & la mettre dans l'impuiſſance d'agir. Ce fut la plus ſavante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait venir à bout de cette entrepriſe, ſans donner le change aux ennemis. Il était à la fois néceſſaire de les tromper & de laiſſer ignorer ſon ſecret à ſes propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées, que chaque marche abuſât l'ennemi, & que toutes réuſſiſſent à point nommé, c'eſt-là ce qui fut imaginé par le Maréchal de *Saxe* & arrangé par Mr. de *Cremille.*

On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut à Bréda. Le Maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Berg-

opzom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, & ſemble tourner le dos à Maſtricht. Une autre diviſion marche en même tems à Tirlemont ſur le chemin de Liège, une autre eſt à Tongres, une autre menace Luxembourg, & toutes enfin marchent vers Maſtricht à droite & à gauche de la Meuſe.

CH. XXVI. *Marche admirable du Maréchal de Saxe, commencée vers le 5 Avril 1748 Maſtricht inveſtie le 13.*

Les alliés ſéparés en pluſieurs corps, ne voyent le deſſein du Maréchal que quand il n'eſt plus tems de s'y oppoſer. La ville ſe trouve inveſtie des deux côtés de la rivière, nul ſecours n'y peut plus entrer. Les ennemis au nombre de près de quatre vingt mille hommes ſont à Mazeick, à Ruremonde Le Duc de *Cumberland* ne peut plus qu'être témoin de la priſe de Maſtricht.

Arrivée d'une armée de trente-cinq mille Ruſſes au ſecours des alliés.

Pour arrêter cette ſupériorité conſtante des Français, les Autrichiens, les Anglais & les Hollandais attendaient trente-cinq mille Ruſſes, au lieu de cinquante mille ſur leſquels ils avaient d'abord compté Ce ſecours venu de ſi loin arrivait enfin. Les Ruſſes étaient déja dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande diſcipline. Ils couchaient en plein champ, couverts d'un ſimple manteau, & ſouvent ſur la neige. La plus ſauvage nourriture leur ſuffiſait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée, ce qui pouvait encor rendre ce ſecours plus important, c'eſt que les Ruſſes ne déſertent jamais. Leur Religion différente de toutes les communions latines, leur langue qui n'a aucun rapport avec les autres, leur averſion pour les étrangers, rendent inconnue parmi eux la déſertion, qui eſt ſi fréquente ailleurs. Enfin, c'était cette même nation qui avait vaincu les Turcs & les Suédois; mais les ſoldats Ruſſes devenus ſi bons, manquaient alors d'Officiers. Les nationaux ſavaient obéir, mais leurs Capitaines ne ſavaient pas commander, & ils n'avaient plus ni un *Munick*, ni un *Laſci*, ni un *Keil*, ni un *Lovendhal* à leur tête.

Tandis que le Maréchal de *Saxe* aſſiégeait Maſtricht, les alliés mettaient toute l'Europe en mouvement. On allait recommencer vivement la guerre en Italie, & les Anglais avaient attaqué les poſſeſſions de la France en Amérique & en Aſie. Il faut voir les grandes choſes qu'ils faiſaient alors avec peu de moyens, dans l'ancien & le nouveau monde.

CHAPITRE VINGT-SEPTIEME.

Voyage de l'Amiral Anſon *autour du Globe.*

CH. XXVII. LA France, ni l'Eſpagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre, que cette ſecouſſe donnée à l'Europe ne ſe faſſe ſentir aux extrémités du monde. Si l'induſtrie & l'audace de nos nations modernes ont un avantage ſur le teſte de la terre, & ſur toute l'antiquité, c'eſt par nos expéditions maritimes. On n'eſt pas aſſez étonné peut-être de voir ſortir des ports de quelques petites provinces inconnues autrefois aux anciennes nations civiliſées, des flottes dont un ſeul vaiſſeau eût detruit tous les navires des anciens Grecs & des Romains. D'un côté ces flottes vont au-delà du Gange ſe livrer des combats à la vue des plus puiſſans Empires, ſpectateurs tranquilles d'un art & d'une fureur qui n'ont point encor paſſé juſqu'à eux. De l'autre elles vont au-delà de l'Amérique ſe diſputer des eſclaves dans un nouveau monde.

Rarement le ſuccés eſt-il proportionné à ces entrepriſes, non-ſeulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obſtacles, mais parce qu'on n'employe preſque jamais d'aſſez grands moyens.

L'expédition de l'Amiral *Anſon* eſt une preuve de ce que peut un homme intelligent & ferme, malgré la foibleſſe des prépatatifs & la grandeur des dangers.

On ſe ſouvient que quand l'Angleterre déclara la guerre à l'Eſpagne en 1739, le Miniſtère de Londres envoya l'Amiral *Vernon* vers le Mexique, qu'il y detruiſit Porto-Bello, & qu'il manqua Carthagène. On deſtinait dans le même tems *George Anſon* à faire une irruption dans le Pérou, par la mer du Sud, afin de ruiner ſi on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaſte Empire que l'Eſpagne a conquis dans cette partie du monde. On fit *Anſon* Commodore, c'eſt-à-dire Chef d'eſcadre; on lui donna cinq vaiſſeaux,

une eſpèce de petite fregate de huit canons, portant environ cent hommes, & deux navires chargés de proviſions & de marchandiſes, ces deux navires étaient deſtinés à faire le commerce à la faveur de cette entrepriſe, car c'eſt le propre des Anglais de méler le négoce à la guerre. L'eſcadre portait quatorze cent hommes d'équipage, parmi leſquels il y avait de vieux invalides, & deux cent jeunes gens de recrue, c'était trop peu de forces, & on les fit encor partir trop tard. Cet armement ne ſut en haute mer, qu'à la fin de Septembre 1740. Il prend ſa route par l'iſle de Madère, qui appartient au Portugal. Il s'avance aux iſles du Cap-Verd, & range les côtes du Breſil. On ſe repoſa dans une petite iſle, nommée Ste. Catherine, couverte en tout tems de verdure & de fruits, à vingt-ſept degrés de latitude auſtrale, & après avoir enſuite côtoyé le pays froid & inculte des Patagons, ſur lequel on a débité tant de fables, le Commodore entra ſur la fin de Février 1741 dans le détroit de le Maire, ce qui fait plus de cent degrés de latitude, franchis en moins de cinq mois. La petite chaloupe de huit canons, nommée *le Tryal*, *l'épreuve*, fut le premier navire de cette eſpèce, qui oſa doubler le Cap-Horn. Elle s'empara depuis dans la mer du Sud, d'un bâtiment Eſpagnol de ſix cent tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre, comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan pacifique. *Singulière avanture.*

Cependant en doublant le Cap-Horn, après avoir paſſé le detroit de le Maire, des tempêtes extraordinaires battent les vaiſſeaux d'*Anſon* & les diſperſent. Un ſcorbut d'une nature affreuſe fait périr la moitié de l'équipage, le ſeul vaiſſeau du Commodore aborde dans l'iſle déſerte de Fernandez, dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du Capricorne.

Un lecteur raiſonnable qui voit avec quelque horreur ces ſoins prodigieux que prennent les hommes pour ſe rendre malheureux eux & leurs ſemblables, apprendra peut-être avec ſatisfaction, que *George Anſon* trouvant dans cette iſle déſerte le climat le plus doux, & le terrain le plus fertile, y ſema des légumes & des fruits, dont il avait apporté les ſemences, & les noyaux, & qui bientôt couvrirent l'iſle entière. Des Eſpagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant

été faits depuis priſonniers en Angleterre, jugèrent qu'il n'y avait qu'*Anſon* qui eût pû réparer par cette attention généreuſe, le mal que fait la guerre, & ils le remercièrent comme leur bienfaicteur.

CH. XXVII

On trouva ſur la côte beaucoup de lions de mer, dont les mâles ſe battent entre eux pour les femelles, & on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres, qui avaient les oreilles coupées, & qui par-là ſervirent de preuve aux avantures d'un Anglais, nommé *Shelkirſt*, qui, abandonné dans cette iſle, y avait vécu ſeul pluſieurs années. Qu'il ſoit permis d'adoucir par ces petites circonſtances la triſteſſe d'une hiſtoire qui n'eſt qu'un recit de meurtres & de calamités. Une obſervation plus intereſſante fut celle de la variation de la bouſſole, qu'on trouva conforme au ſyſtême de *Halley*. L'aiguille aimantée ſuivait exactement la route que ce grand aſtronome lui avait tracée. Il donna des loix à la matière magnetique, comme *Newton* en donna à toute la nature. Et cette petite eſcadre, qui n'allait franchir des mers inconnues que dans l'eſpérance du pillage, ſervait la philoſophie ſans le ſavoir.

Belle obſervation.

Anſon qui montait un vaiſſeau de ſoixante canons, ayant été rejoint par un autre vaiſſeau de guerre & par cette chaloupe, nommée l'*épreuve*, fit en croiſant vers cette iſle de Fernandez, pluſieurs priſes aſſez conſidérables. Mais bientôt après s'étant avancé juſques vers la ligne équinoxiale, il oſa attaquer la ville de Paita, ſur cette même côte de l'Amérique. Il ne ſe ſervit ni de ſes vaiſſeaux de guerre, ni de tout ce qui lui reſtait d'hommes pour tenter ce coup hardi. Cinquante ſoldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition; ils abordent pendant la nuit, cette ſurpriſe ſubite, la confuſion & le déſordre que l'obſcurité redouble, multiplient & augmentent le danger. Le Gouverneur, la garniſon, les habitans fuient de tous côtés. Le Gouverneur va dans les terres raſſembler trois cent hommes de cavalerie, & la milice des environs. Les cinquante Anglais cependant font tranſporter paiſiblement pendant trois jours, les tréſors qu'ils trouvent dans la douane & dans les maiſons. Des eſclaves nègres qui n'avaient pas fui, eſpèce d'animaux appartenant au premier qui

Avantures plus ſingulières encore.

qui s'en ſaiſit, aident à enlever les richeſſes de leurs anciens maîtres. Les vaiſſeaux de guerre abordent. Le Gouverneur n'eut ni la hardieſſe de redeſcendre dans la ville & d'y combattre, ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville & des effets qui reſtaient encore. *Anſon* fit reduire Paita en cendre & partit, ayant dépouillé auſſi aiſement les Eſpagnols que ceux ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Eſpagne fut de plus de quinze cent mille piaſtres, le gain pour les Anglais, d'environ cent quarre vingt mille. Ce qui joint aux priſes precédentes enrichiſſait déja l'eſcadre. Le grand nombre enlevé par le ſcorbut, laiſſait encor une plus grande part aux ſurvivans. Cette petite eſcadre remonta enſuite vis à vis Panama, ſur la côte où l'on pêche les perles, & s'avança devant Acapulco, au revers du Mexique. Le Gouvernement de Madrid ne ſavait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

CH. XXVII. Nov. 1741.

Si l'Amiral *Vernon* qui avait aſſiégé Carthagène fut la mer oppoſée eût réuſſi, il pouvait donner la main au Commodore *Anſon*. L'iſthme de Panama était pris à droite & à gauche par les Anglais, & le centre de la domination Eſpagnole perdu. Le Miniſtère de Madrid averti longtems auparavant, avait pris des precautions, qu'un malheur preſque ſans exemple rendait inutiles. Il prévint l'eſcadre d'*Anſon* par une flotte plus nombreuſe, plus forte d'hommes & d'artillerie, ſous le commandement de *Don Joſeph Pizarro*. Les mêmes tempêtes qui avaient aſſailli les Anglais, diſperſèrent les Eſpagnols avant qu'ils puſſent atteindre le détroit de le Maire. Non-ſeulement le ſcorbut qui fit périr la moitié des Anglais, attaqua les Eſpagnols avec la même fureur, mais des proviſions qu'on attendait de Buenos-Aires n'étant point venues, la faim ſe joignit au ſcorbut. Deux vaiſſeaux Eſpagnols qui ne portaient que des mourans, furent fracaſſés ſur les côtes, deux autres échouèrent. Le Commandant fut obligé de laiſſer ſon vaiſſeau amiral à Buenos-Aires, il n'y avait plus aſſez de mains pour le gouverner, & ce vaiſſeau ne put être réparé qu'au bout de trois années, de ſorte que le Commandant de cette flotte retourna en Eſpagne en 1746, avec moins de cent hom-

CH. XXVII.

mes, qui reſtaient de deux mille ſept cent dont ſa flotte était montée, événement funeſte qui ſert à faire voir que la guerre ſur mer eſt plus dangereuſe que ſur terre, puiſque ſans combattre on eſſuie preſque toûjours les dangers & les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de *Pizarro* laiſſèrent *Anſon* en pleine liberté dans la mer du Sud, mais les pertes qu'*Anſon* avait faites de ſon côté, le mettaient hors d'état de faire de grandes entrepriſes ſur les terres, & ſurtout depuis qu'il eut appris par les priſonniers le mauvais ſuccès du ſiége de Carthagène, & que le Mexique était raſſuré.

Anſon réduiſit donc ſes entrepriſes & ſes grandes eſpérances à ſe ſaiſir d'un galion immenſe, que le Mexique envoye tous les ans dans les mers de la Chine à l'iſle de Manille capitale des Philippines, ainſi nommées parce qu'elles furent découvertes ſous le regne de *Philippe II.*

Ce galion chargé d'argent ne ſerait point parti, ſi on avait vû les Anglais ſur les côtes, & il ne devait mettre à la voile, que longtems après leur départ. Le Commodore va donc traverſer l'Océan pacifique, & tous les climats oppoſés à l'Afrique, entre notre tropique & l'équateur. L'avarice devenue honorable par la fatigue & le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaiſſeaux de guerre. Le ſcorbut pourſuit encor l'équipage ſur ces mers, & l'un des deux vaiſſeaux faiſant eau de tous côtés, on eſt obligé de l'abandonner, & de le brûler au milieu de la mer, de peur que ſes débris ne ſoient portés dans quelques iſles des Eſpagnols, & ne leur deviennent utiles. Ce qui reſtait de matelots & de ſoldats ſur ce vaiſſeau, paſſe dans celui d'*Anſon*, & le Commodore n'a plus de ſon eſcadre que ſon ſeul vaiſſeau, nommé le Centurion, monté de ſoixante canons, ſuivi de deux eſpèces de chaloupes. Le Centurion échappé ſeul à tant de dangers, mais delabré lui même, & ne portant que des malades, relâche pour ſon bonheur dans une des iſles Marianes, qu'on nomme Tinian, alors preſque entiérement déſerte, peuplée n'a gueres de trente mille ames, mais dont la plûpart des habitans avaient pérî par une maladie épidémique, & dont le reſte avait été tranſporté dans une autre iſle par les Eſpagnols.

Le ſéjour de Tinian ſauva l'équipage. Cette iſle plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés en bois, en eau pure, en animaux domeſtiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut ſervir à la nourriture, aux commodités de la vie, & au radoub d'un vaiſſeau. Ce qu'on trouva de plus ſinguler, eſt un arbre dont le fruit reſſemble pour le goût au meilleur pain, tréſor reel qui tranſplanté, s'il ſe pouvait, dans nos climats, ſerait bien préferable à ces richeſſes de convention, qu'on va ravir parmi tant de périls au bout de la terre De cette iſle on rangeait celle de Formoſe: il cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Canton, pour radouber le ſeul vaiſſeau qui lui reſte. CH. XXVII.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'Empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans cette petite iſle qui n'eſt qu'un rocher, mais qui leur était neceſſaire pour leur commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce tems les privileges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me ſemble, deſarmer l'auteur Anglais, qui a donné au public l'hiſtoire de l'expédition de l'Amiral *Anſon*. Cet hiſtorien, d'ailleurs judicieux, inſtructif & bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple mépriſable, ſans foi, & ſans induſtrie. Quant à leur induſtrie, elle n'eſt en rien de la nature de la nôtre, quant à leurs mœurs, je crois qu'il faut plutôt juger d'une puiſſante nation, par ceux qui ſont à la tête, que par la populace des extrémités d'une province Il me paraît que la foi des traités, gardée par le Gouvernement pendant un ſiecle & demi, fait plus d'honneur aux Chinois, qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité & de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaſte Empire. Faut-il inſulter la nation la plus ancienne & la plus policée de la terre, parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des Anglais, par des larcins & par des gains illiçites, la vingt-milliéme partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Eſpagnols dans la mer de la Chine? Il n'y a pas longtems que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un Chinois ſi ayant fait naufrage ſur les côtes de l'Angleterre, il avait vû les habitans

courir en foule s'emparer avidement à ſes yeux de tous ſes effets naufrages ?

CH. XXVII

Le Commodore ayant mis ſon vaiſſeau en très bon état à Macao, par le ſecours des Chinois, & ayant reçu ſur ſon bord quelques matelots Indiens, & quelques Hollandais qui lui parurent des hommes de ſervice, il remet à la voile, feignant d'aller à Batavia, le diſant même à ſon équipage, mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la pourſuite de ce galion, qu'il préſumait être alors dans ces parages. Dès qu'il eſt en pleine mer, il fait part de ſon projet à tout ſon monde. L'idée d'une ſi riche priſe les remplit de joie & d'eſpérance, & redoubla leur courage.

Enfin le 9 Juin 1743, on découvre ce vaiſſeau tant deſiré; il avançait vers Manille, monté de ſoixante & quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cent cinquante hommes de combat compoſaient l'équipage. Le tréſor qu'il portait n'était que d'environ quinze cent mille piaſtres en argent, avec de la cochenille, parce que tout le tréſor qui eſt d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée ſur un autre galion.

Le Commodore n'avait ſur ſon vaiſſeau le Centurion, que deux cent quarante hommes. Le Capitaine du galion ayant apperçu l'ennemi, aima mieux hazarder le tréſor, que perdre ſa gloire en fuyant devant un Anglais, & fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richeſſes, plus forte que le devoir de les conſerver pour ſon Roi, l'experience des Anglais, & les manœuvres ſavantes du Commodore, lui donnèrent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat, le galion perdit ſoixante & ſept hommes tués ſur les ponts, & il eut quatre-vingt-quatre bleſſés. Il lui reſtait encor plus de monde qu'au Commodore. Cependant il ſe rendit. Le vainqueur retourna à Canton avec cette riche priſe. Il y ſoutint l'honneur de ſa nation en refuſant de payer à l'Empereur de la Chine les impôts que doivent tous les étrangers. Il prétendait qu'un vaiſſeau de guerre n'en devait pas: ſa conduite

en impoſa. Le Gouverneur de Canton lui donna une audience, à laquelle il fut conduit à travers deux hayes de ſoldats, au nombre de dix mille, après quoi il retourna dans ſa patrie par les iſles de la Sonde, & par le cap de Bonne-Eſperance. Ayant ainſi fait le tour du monde en victorieux, il aborda en Angleterre le 4 Juin 1744, après un voyage de trois ans & demi. CH. XXVII.

Il fit porter à Londres en triomphe ſur trente-deux chariots, au ſon des tambours & des trompettes, & des acclamations de la multitude, les richeſſes qu'il avait conquiſes. Ses priſes ſe montaient, en argent & en or, à dix millions monnoie de France, qui furent le prix du Commodore, de ſes Officiers, des matelots & des ſoldats, ſans que le Roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues & de leur valeur. Ces richeſſes circulant bientôt dans la nation contribuèrent à lui faire ſupporter les frais immenſes de la guerre.

De ſimples corſaires firent des priſes encor plus conſidérables. Le Capitaine *Talbot* prit avec ſon ſeul vaiſſeau deux navires Français, qu'il crut d'abord venir de la Martinique, & ne porter que des marchandiſes communes. Mais ces deux bâtimens Malouins avaient été frétés par les Eſpagnols, avant que la guerre eût été déclarée entre la France & l'Angleterre, ils croyaient revenir en ſûreté. Un Eſpagnol qui avait été Gouverneur du Perou, était ſur l'un de ces vaiſſeaux, & tous les deux rapportaient des tréſors en or, en argent, en diamans & en marchandiſes précieuſes. Cette priſe était eſtimée vingt-ſix millions de livres. L'équipage du corſaire fut ſi étonné de ce qu'il voyait, qu'il ne daigna pas prendre les bijoux que chaque paſſager Eſpagnol portait ſur ſoi. Il n'y en avait preſque aucun qui n'eût une épée d'or, & un diamant au doigt, on leur laiſſa tout. Et quand *Talbot* eut amené ſes priſes au port de Kingſale en Irlande, il fit preſent de vingt guinées à chacun des matelots, & des domeſtiques Eſpagnols. Le butin fut partagé entre deux vaiſſeaux corſaires, dont l'un qui était compagnon de *Talbot*, avait pourſuivi en vain un autre vaiſſeau nommé l'Eſpérance, le plus riche des trois. Chaque matelot de ces deux corſaires eut huit cent cinquante guinées pour ſa part, les deux Capitaines eurent chacun trois mille

cinq cent guinées. Le reſte fut partagé entre les aſſociés, apres avoir eté porté en triomphe de Briſtol à Londres, ſur quarante-trois chariots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au Roi même, qui en fit une rente aux proprietaires. Cette ſeule priſe valait au-delà d'une année du revenu de la Flandre entière. On peut juger ſi de telles avantures encourageaient les Anglais à aller en courſe, & relevaient les eſpérances d'une partie de la nation, qui enviſageait dans les calamités publiques, des avantages ſi prodigieux.

C. XXVII.

CHAPITRE VINGT-HUITIEME.

Louïsbourg, Combats de mer, priſes immenſes que font les Anglais.

UNe autre entrepriſe commencée plus tard que celle de l'Amiral *Anſon*, montre bien de quoi eſt capable une nation commerçante à la fois & guerriére. Je veux parler du ſiége de Louisbourg, ce ne fut point une opération du cabinet des Miniſtres de Londres, ce fut le fruit de la hardieſſe des marchands de la nouvelle Angleterre. Cette colonie, l'une des plus floriſſantes de la nation Anglaiſe, eſt eloignée d'environ quatre-vingt lieues de l'iſle de Louisbourg ou du Cap Breton, iſle alors importante pour les Français, ſituée vers l'embouchure du fleuve St. Laurent, la clef de leurs poſſeſſions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue qui ſe fait dans ces parages était l'objet d'un commerce utile, qui employait par an plus de cinq cent petits vaiſſeaux de Bayonne, de St. Jean de Luz, du Havre-de-Grace, & d'autres villes; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, néceſſaires pour les manufactures de toute eſpéce. C'était une école de matelots, & ce commerce joint à celui de la morue faiſait travailler dix milles hommes, & circuler dix millions.

Un négociant nommé *Vaugan*, propoſe à ſes concitoyens de la nouvelle Angleterre de lever des troupes pour aſſiéger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une lotterie, dont le produit ſoudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approviſionne, on leur fournit des vaiſſeaux de tranſport, tout cela aux dépens des habitans. Ils nomment un Général, mais il leur faſlait l'agrément de la Cour de Londres, il leur falait ſurtout des vaiſſeaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le tems de demander. La Cour envoye l'Amiral *Waren* avec quatre vaiſſeaux protéger cette entrepriſe de tout un peuple. Ch. XXVIII.

Louisbourg eſt une place qui pouvait ſe défendre, & rendre tous ces efforts inutiles, ſi on avait eu aſſez de munitions: mais c'eſt le ſort de la plûpart des établiſſemens élorgnés, qu'on leur envoye rarement d'aſſez bonne heure ce qui leur eſt néceſſaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le Miniſtre de la marine de France fait partir un vaiſſeau de ſoixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaiſſeau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le Commandant de la place, après une vigoureuſe defenſe de cinquante jours, fut obligé de ſe rendre. Les Anglais lui firent les conditions. ce fut d'emmener eux-mêmes en France la garniſon & tous les habitans au nombre de deux mille. On fut étonné à Breſt de recevoir quelques mois après une colonie entière de Français, que des vaiſſeaux Anglais laiſſèrent ſur le rivage.

La priſe de Louisbourg fut encor fatale à la compagnie Françaiſe des Indes, elle avait pris à ferme le commerce des pelleteries du Canada, & ſes vaiſſeaux au retour des grandes Indes, venaient ſouvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaiſſeaux de la compagnie y abordent immédiatement après ſa priſe, & ſe livrent eux-mêmes. Ce ne fut pas tout, une fatalité non moins ſingulière enrichit encor les nouveaux poſſeſſeurs du Cap-Breton. Un gros bâtiment Eſpagnol, nommé l'Eſpérance, qui avait échappé à des armateurs, croyant trouver ſa ſûreté dans le port de Louisbourg, comme les autres, il y trouva ſa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainſi ſe rendre eux-mêmes du fond de l'A-

ſie & de l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres.

Ch. XXXIII. St dès longtems on a appellé la guerre un jeu de hazard, les Anglais en une année gagnèrent à ce jeu environ trois millions de livres ſterling. Non-ſeulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg, mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la nouvelle France.

Il ſemble que les Anglais duſſent faire de plus grandes entrepriſes maritimes. Ils avaient alors ſix vaiſſeaux de 100 piéces de canon, treize de 90, quinze de 80, vingt-ſix de 70, trente-trois de 60. Il y en avait trente-ſept de 50 à 54 canons, & au-deſſous de cette forme, depuis les frégates de 40 canons juſqu'aux moindres, on en comptait juſqu'à 115. Ils avaient encor quatorze galiotes à bombes, & dix brulots. C'était en tout deux cent ſoixante & trois vaiſſeaux de guerre, independamment des corſaires, & des vaiſſeaux de tranſport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareilles forces. Tous ces vaiſſeaux ne pouvaient être armés à la fois, il s'en falait beaucoup. Le nombre des ſoldats était trop diſproportionné; mais enfin en 1746 & 1747 les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers d'Ecoſſe & d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes Orientales, une vers la Jamaique, une à Antigoa, & ils en armaient de nouvelles ſelon le beſoin.

Il falut que la France reſiſtât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaiſſeaux de Roi à oppoſer à cette puiſſance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour de ſoutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient ſans ſecours à la merci des flottes Anglaiſes. Si les convois partaient ou de France, ou des iſles, ils couraient riſque étant eſcortés, d'être pris avec leurs eſcortes. En effet les Français eſſuyérent quelquefois des pertes terribles, car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique, ſous l'eſcorte de quatre vaiſſeaux de guerre, fut rencontrée par une flotte Anglaiſe, il y en eut trente de pris, coulés à fond, ou échoués, deux vaiſſeaux de l'eſcorte, dont l'un était de 90 canons, tombérent au pouvoir de l'ennemi.

Octobre 1745.

En vain on tenta d'aller dans l'Amérique ſeptentrionale, pour

pour eſſayer de reprendre le Cap-Breton, ou pour ruiner la colonie Anglaiſe d'Annapolis dans la nouvelle Ecoſſe. Le Duc d'*Anville*, de la maiſon de *la Rochefoucault*, y fut envoyé avec quatorze vaiſſeaux. C'etait un homme d'un grand coutage, d'une politeſſe & d'une douceur de mœurs que les Français ſeuls conſervent dans la rudeſſe attachee au ſervice maritime, mais la force de ſon corps ne ſecondait pas celle de ſon ame. Il mourut de maladie ſur le rivage barbare de Chibocton, après avoir vû ſa flotte diſperſee par une violente tempête. Pluſieurs vaiſſeaux périrent, d'autres écartés au loin, tombèrent entre les mains des Anglais. CH. XXVIII. Juin 1746. Septemb

Cependant il arrivait ſouvent que des officiers habiles qui eſcortaient les flottes marchandes Françaiſes, ſavaient les conduire en ſûreté, malgre les nombreuſes flottes ennemies.

On en vit un exemple heureux dans les manœuvres de Mr. *du Bois de la Motte*, alors Capitaine de vaiſſeau, qui conduiſant un convoi d'environ quatre-vingt voiles aux iſles Françaiſes de l'Amerique, attaqué par une eſcadre entière, ſut en attirant ſur lui tout le feu des ennemis, leur dérober le convoi, le rejoindre & le conduire au Fort-Royal à St. Domingue, combattre encor & ramener plus de ſoixante voiles en France, mais il falait bien qu'à la longue la marine Anglaiſe anéantît celle de France, & ruinât ſon commerce.

Un de leurs plus grands avantages ſur mer, fut le combat naval de Finiſterre; combat ou ils prirent ſix gros vaiſſeaux de Roi, & ſept de la compagnie des Indes armés en guerre, dont quatre ſe rendirent dans le combat, & trois autres enſuite, le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres eſt remplie de négocians, & de gens de mer qui s'intereſſent beaucoup plus aux ſuccès maritimes, qu'à tout ce qui ſe paſſe en Allemagne ou en Flandres. Ce fut dans la ville un tranſport de joie inoui, quand on vit arriver dans la Tamiſe le même vaiſſeau le Centurion, ſi fameux par ſon expédition autour du monde, il apportait la nouvelle de la bataille de Finiſterre gagnée par ce même *Anſon*, devenu à juſte titre Vice-Amiral Général, & par l'Amiral *Warren*. On 16 Mai 1747.

Ch. XXVIII.

vit arrivet vingt-deux chariots chargés de l'or, de l'argent, & des effets pris ſur la flotte de France. La perte de ces effets & de ces vaiſſeaux fut eſtimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette priſe on frappa quelques eſpèces, ſur leſquelles on voyait pour légende *Finiſterre*, monument flatteur à la fois & encourageant pour la nation, & imitation glorieuſe de l'uſage qu'avaient les Romains de graver ainſi ſur la monnoie courante, comme ſur les médailles, les grands événemens de leur Empire. Cette victoire était plus heureuſe & plus utile qu'étonnante. Les Amiraux *Anſon* & *Waren* avaient combattu avec dix-ſept vaiſſeaux de guerre, contre ſix vaiſſeaux de Roi, dont le meilleur ne valait pas pour la conſtruction le moindre navire de la flotte Anglaiſe.

Ce qu'il y avait de ſurprenant, c'eſt que le Marquis de *la Jonquière*, chef de cette eſcadre, eût ſoutenu longtems le combat & donné encor à un convoi qu'il amenait de la Martinique le tems d'échapper. Le Capitaine du vaiſſeau le Windſor, s'exprimait ainſi dans ſa lettre ſur cette bataille, *Je n'ai jamais vû une meilleure conduite que celle du Commodore Français, & pour dire la vérité, tous les officiers Français de cette nation ont montré un grand courage, aucun d'eux ne s'eſt rendu que quand il leur a été abſolument impoſſible de manœuvrer.*

Il ne reſtait plus aux Français ſur ces mers, que ſept vaiſſeaux de guerre pour eſcorter les flottes marchandes aux îles de l'Amerique, ſous le commandement de Mr. de l'*Eſtanduere*.

14 Octob. 1747. Ils furent rencontrés par quatorze vaiſſeaux Anglais. On ſe battit comme à Finiſterre, avec le même courage, & la même fortune. Le nombre l'emporta, & l'Amiral *Hawkes* amena dans la Tamiſe ſix vaiſſeaux des ſept qu'il avait combattus.

La France n'avait plus alors qu'un ſeul vaiſſeau de guerre. On connut dans toute ſon étendue la faute du Cardinal de *Fleuri*, d'avoir négligé la mer; cette faute eſt difficile à réparer. La marine eſt un art & un grand art. On a vû quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des Généraux habiles & appliqués; mais il faut un long tems pour ſe procurer une marine redoutable.

CHAPITRE VINGT-NEUVIEME.

De l'Inde, de Madraſs, de Pondichéri. Expédition de la Bourdonnaie. *Conduite de* du Pleix, *&c.*

PEndant que les Anglais portaient leurs armes victorieuſes ſur tant de mers, & que tout le globe était le théâtre de la guerre, ils en reſſentirent enfin les effets dans leur colonie de Madraſs. Un homme à la fois négociant & guerrier, nommé *Mahé de la Bourdonnaie*, vengea l'honneur du pavillon Français, au fond de l'Aſie. CH. XXIX.

Pour rendre cet événement plus ſenſible, il eſt néceſſaire de donner quelque idée de l'Inde, du commerce des Européans dans cette vaſte & riche contrée, & de la rivalité qui régna entre eux, rivalité ſouvent ſoutenue par les armes.

Les nations Européanes ont monde l'Inde. On a ſû y faire de grands établiſſemens, on y a porté la guerre, pluſieurs y ont fait des fortunes immenſes, peu ſe ſont appliqués à connaître les antiquités de ce pays plus renommé autrefois pour ſa religion, ſes ſciences & ſes lois que pour ſes richeſſes, qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un Anglais *a*) qui a demeuré trente ans dans le Bengale, & qui ſait les langues moderne & ancienne des Brames, détruit tout ce vain amas d'erreurs, dont ſont remplies nos hiſtoires des Indes, & confirme ce que le petit nombre d'hommes inſtruits en a penſé *b*) Ce pays eſt, ſans contredit, le plus anciennement policé qui ſoit dans le monde, les ſavans Chinois même lui accordent cette ſupériorité. Les plus anciens monumens que l'Empereur *Camhi* avait recueillis dans ſon cabinet de curioſités, étaient tous indiens. Le docte

a) Mr *Holwell*

b) *J'ai étudié*, dit il, *tout ce qui a été écrit ſur les Indiens depuis Arrien juſqu'à l'abbé Guyon même, & je n'ai trouvé qu'erreur & menſonge.* (pag 5 de la preface)

CCXXIX. & infatigable Anglais, qui a copié en 1754 leur plus ancienne loi écrite, nommée le *Shaſta*, antérieure au *Védam*, aſſure que cette loi a quatre mille ſix cent ſoixante & ſix ans d'antiquité dans le tems qu'il la copie. Longtems avant ce monument le plus ancien de la terre, s'il faut l'en croire, cette loi était conſacrée par la tradition, & par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les rélations de l'Inde, copiées ſans examen les unes ſur les autres, de diviſer toutes les nations des Indiens en mahométans & en idolâtres, mais il eſt avéré que les brames & les Banians loin d'être idolâtres ont toûjours reconnu un ſeul DIEU créateur, que leurs livres appellent toûjours l'ÉTERNEL, ils le reconnaiſſent encor au milieu de toutes les ſuperſtitions qui défigurent leur ancien culte. Nous avons cru en voyant les figures monſtrueuſes, expoſées dans leurs temples à la vénération publique, qu'ils adoraient des diables, quoique ces peuples n'ayent jamais entendu parler du diable. Ces repréſentations ſymboliques n'étaient autre choſe que les emblêmes des vertus. La vertu en général eſt figurée comme une belle femme qui a dix bras pour réſiſter aux vices. Elle porte une couronne, elle eſt montée ſur un dragon, & tient du premier de ſes bras droits une pique, dont la pointe reſſemble à une fleur de lys. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémonies qui ſe ſont conſervées juſqu'à nos jours, ni de diſcuter le *Chaſtabad* & le *Védam*, ni de montrer à quel point les brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leurs ancêtres; mais quoique leur aſſerviſſement aux Tartares, l'horrible cupidité & les débauches des Européans, établis ſur leurs côtes, les ayent rendus pour la plûpart fourbes & méchans; cependant l'auteur qui a vécu ſi longtems avec eux, dit, que les brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçans d'Europe ou par les intrigues des Cours des Nabab, *ſont le modèle le plus pur de la vraie piété qu'on puiſſe trouver ſur la face de la terre.* e)

e) Le grand-prêtre de l'iſle Chéringam, dans la province d'Arcate, qui juſtifia le Chevalier *Laſſ* contre les accuſations du Gouverneur *du*

Le climat de l'Inde eſt ſans contredit le plus favorable à la nature humaine. Il n'eſt pas rare d'y voir des vieillards de ſix-vingt ans. Les triſtes mémoires de notre compagnie des Indes, nous apprennent que dans une bataille livrée par un Vice Roi tyran de ce pays contre un autre tyran, l'un des deux nommé *Anaverdikan*, que nous fîmes aſſaſſiner dans le combat, par un traître de ſes ſuivans, étoit âgé de cent ſept années, & qu'il avoit ramené trois fois ſes ſoldats à la charge. L'Empereur *Aurengzeb* vécut plus de cent ans. *Niſan Elmoluk*, grand Chancelier de l'Empire ſous *Mahomet-Sha* détrôné & rétabli par *Sha-Nadir*, eſt mort à l'âge de cent ans revolus. Quiconque eſt ſobre dans ces pays, jouit d'une vie longue & ſaine. CH. XXIX.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux, s'ils avaient pû demeurer inconnus aux Tartares & à nous. L'ancienne coutume immemoriale de leurs philoſophes, de finir leurs jours ſur un bucher dans l'eſpoir de recommencer une nouvelle carriere, celle des femmes de ſe bruler ſur le corps de leurs maris pour renaître avec eux ſous une forme différente, prouve une grande ſuperſtition, mais auſſi un grand courage dont nous n'approchons pas. Ces peuples autrefois avaient horreur de tuer leurs ſemblables & ne craignaient pas de ſe tuer eux-mêmes. Les femmes dans les caſtes des brames ſe brulent encore, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps, celles-ci le détruiſent, & toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps ſera plus heureux.

L'horreur de répandre le ſang des bêtes augmenta chez cette antique nation celle de répandre le ſang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toûjours de très mauvais ſoldats. C'eſt une vertu qui a cauſé leurs malheurs & qui les a fait eſclaves. Le gouvernement Tartare qui eſt preciſément celui de nos anciens grands fiefs, ſoumet preſque tous

Pleix, étoit un vieillard de cent années, reſpecté pour ſa vertu incorruptible. Il ſavait le françois, & rendit de grands ſervices à la compagnie des Indes. C'eſt lui qui traduiſit l'*Ezourvédam*, dont j'ai remis le manuſcrit à la bibliotheque du Roi.

CH. XXIX

ces peuples à de petits brigands, nommés par des Vice-Rois, leſquels ſont inſtitués par l'Empereur. Tous ces tyrans ſont très riches, & le peuple très pauvre. C'eſt cette adminiſtration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Aſie & dans l'Afrique par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de la Tartarie, gouvernement entièrement contraire à celui des anciens Romains, & encor plus à celui des Chinois, le meilleur qui ſoit ſur la terre, après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conſervé leur liberté.

Les Marattes dans ces vaſtes pays ſont preſque les ſeuls qui ſoient libres. Ils habitent des montagnes derrière la côte de Malabar, entre Goa & Bombai, dans l'eſpace de plus de ſept cent milles. Ce ſont les Suiſſes de l'Inde, auſſi guerriers, moins policés, mais plus nombreux & par là plus redoutables. Les Vice-Rois qui ſe font ſouvent la guerre, achètent leur ſecours, les payent & les craignent.

La prodigieuſe ſupériorité de génie & de force qu'ont les Européans ſur les Aſiatiques orientaux, eſt aſſez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, & qu'ils ſe diſputent encor tous les jours. Les Portugais établis les premiers ſur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes & leur religion dans l'étendue de plus de deux mille lieues, depuis le cap de Bonne-Eſpérance juſqu'à Malaca, ayant des comptoirs & des forts qui ſe ſecouraient les uns les autres. *Philippe II* maître du Portugal aurait pû former dans l'Inde une domination auſſi avantageuſe pour le moins que celle du Perou & du Mexique, & ſans le courage & l'induſtrie des Hollandais, & enſuite des Anglais, le Pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vaſtes contrées qu'il n'en confère en Italie, & en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève ſur les peuples devenus ſes ſujets.

On n'ignore pas que les Hollandais ſont ceux qui ont les plus grands établiſſemens dans cette partie du monde, depuis les iſles de la Sonde juſqu'à la côte de Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils ſont puiſſans ſur les deux côtes de la preſqu'iſle de l'Inde, & juſques dans le Bengale. Les Français arrivés les derniers ont été les plus mal partagés. C'eſt leur ſort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie établie par *Louis XIV*, anéantie en 1712, renaiſſante en 1720 dans Pondichéri, paraiſſait, ainſi qu'on l'a déja dit, très floriſſante; elle avait beaucoup de vaiſſeaux, de commis, de directeurs, & même des canons & des ſoldats, mais elle n'a jamais pû fournir le moindre dividende à ſes actionnaires, du produit de ſon commerce. C'eſt la ſeule compagnie de l'Europe qui ſoit dans ce cas, & au fond ſes actionnaires & ſes créanciers n'ont jamais été payés que de la conceſſion faite par le Roi d'une partie de la ferme du tabac, abſolument étrangere à ſon négoce. Par cela même elle floriſſait à Pondichéri: car l'argent de ſes retours était employé à augmenter ſes fonds, à fortifier la ville, à l'embellir, à ſe ménager dans l'Inde des alliés utiles. C. XXIX.

Du Pleix homme auſſi actif qu'intelligent, & auſſi méditatif que laborieux, avait dirigé longtems le comptoir de Chandernagor ſur le Gange, dans la fertile & riche province de Bengale, à onze cent milles de Pondichéri, y avait formé un vaſte établiſſement, bâti une ville, équipé quinze vaiſſeaux. C'était une conquête de genie & d'induſtrie, bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fît alors le commerce pour ſon propre avantage. L'adminiſtrateur en la ſervant acquit une immenſe fortune. Chacun s'enrichit. Il créa encor un autre établiſſement à Patna, en remontant le Gange juſqu'à trente lieues de Benares, cette antique école des bracmanes.

Tant de ſervices lui méritèrent le gouvernement général des établiſſemens Français à Pondichéri en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre & la France. On a déja remarqué que le contrecoup de ces guerres ſe fait toûjours ſentir aux extremités du monde en Aſie & en Amérique.

Les Anglais ont à quatre-vingt-dix milles de Pondichéri la ville de Madraſs dans la province d'Arcate. Cet établiſſement eſt pour l'Angleterre ce que Pondichéri eſt pour la France. Ces deux villes ſont rivales, mais le commerce eſt ſi vaſte de ce monde au nôtre, l'induſtrie Européane eſt ſi active, ſi ſupérieure à celle des Indiens, que ces deux colonies pouvaient s'enrichir ſans ſe nuire.

CH. XXIX.

Du Pleix Gouverneur de Pondichéri, & chef de la nation Françaiſe dans les Indes, avait propoſé la neutralité à la compagnie Anglaiſe. Rien n'était plus convenable à des commerçans qui ne doivent point vendre des étoffes, & du poivre à main armée. Le commerce eſt fait pour être le lien des nations, pour conſoler la terre, & non pour la devaſter. L'humanité & la raiſon avaient fait ces offres; la fierté & l'avarice les refuſerent. Les Anglais ſe flattaient, non ſans vraiſemblance, d'être aiſément vainqueurs ſur les mers de l'Inde comme ailleurs, & d'anéantir la compagnie de France.

Mahé de la Bourdonnaie était, comme les *du Quesne*, les *Bart*, les *du Gué-Trouin*, capable de faire beaucoup avec peu, & auſſi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était Gouverneur des iſles de Bourbon & de Maurice, nommé à ces emplois par le Roi, & gérant au nom de la compagnie. Ces iſles étaient devenues floriſſantes ſous ſon adminiſtration: il ſort enfin de l'iſle de Bourbon avec neuf vaiſſeaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cent blancs & de huit cent noirs, qu'il a diſciplinés lui-même, & dont il a fait de bons canoniers. Une eſcadre Anglaiſe ſous l'Amiral *Barnet* croiſait dans ces mers, défendait Madraſs, inquiétait Pondichéri, & faiſait
1746. beaucoup de priſes. Il attaque cette eſcadre, il la diſperſe,
6 Juillet & ſe hâte d'aller mettre le ſiege devant Madraſs.

Des députés vinrent lui repréſenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les terres du Grand-Mogol. Ils avaient raiſon, c'eſt le comble de la faibleſſe Aſiatique de le ſouffrir, & de l'audace Européane de le tenter. Les Français débarquent ſans réſiſtance; leur canon eſt amené devant les murailles de la ville mal fortifiée, défendue par une garniſon de cinq cent ſoldats. L'établiſſement Anglais conſiſtait dans le fort St George, où étaient tous les magazins, dans la ville qu'on nomme *Blanche*, qui n'eſt habitée que par les Européans, & dans celle qu'on nomme *Noire*, peuplée de négocians & d'ouvriers de toutes les nations de l'Inde, Juifs, Banians, Armeniens, mahométans, idolâtres, nègres de différentes eſpèces, Indiens rouges, Indiens de couleur bronzée: cette multitude allait à cinquante mille ames. Le Gouverneur fut bientôt obligé de

ſe

ſe rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cent mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France. CH. XXIX.

La Bourdonnaie avait un ordre exprès du Miniſtère, *de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourroit faire dans l'Inde*; ordre peut être inconſidéré comme tous ceux qu'on donne de loin, ſur des objets qu'on n'eſt pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, & reçut des ôtages & des ſûretés pour le payement de cette conquête qu'il ne gardait pas. Jamais on ne fut ni mieux obéi, ni rendre un plus grand ſervice. Il eut encor le mérite de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes réfugiées dans des temples & dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, & de rendre enfin la nation victorieuſe, reſpectable & chère aux vaincus.

Le ſort de la France a preſque toûjours été que ſes entrepriſes & même ſes ſuccès hors de ſes frontières, lui ſont devenus funeſtes. *Du Pleix* gouverneur de la compagnie des Indes eut le malheur d'être jaloux de *la Bourdonnaie*. Il caſſa la capitulation, s'empara de ſes vaiſſeaux & voulut même le faire arrêter. Les Anglais & les habitans de Madraſs qui comptaient ſur le droit des gens, demeurèrent interdits quand on leur annonça la violation du traité & de la parole d'honneur, donnée par *la Bourdonnaie*. Mais l'indignation fut extrême quand *du Pleix* s'étant rendu maître de la ville noire la détruiſit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocens, ſans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, & le nom Français fut en horreur dans l'Inde.

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies de fait, qu'une telle conduite produiſait, *du Pleix* fit ſigner par le Conſeil de Pondichéri & par les principaux citoyens qui étaient à ſes ordres, les mémoires les plus outrageans contre ſon rival. On l'accuſait d'avoir exigé de Madraſs une rançon trop faible & d'avoir reçu pour lui des préſens trop conſidérables.

Enfin pour prix du plus ſignalé ſervice le vainqueur de Madraſs en arrivant à Paris fut enfermé à la Baſtille. Il y reſta trois ans & demi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permiſſion de voir ſa fem-

me & ſes enfans lui fut refuſée. Cruellement puni ſur le
Ch. XXIX. ſoupçon ſeul, il contracta dans ſa priſon une maladie mortelle. Mais avant que cette perſécution terminât ſa vie, il fut déclaré innocent par la commiſſion du Conſeil, nommée pour
3 Février 1761. le juger. On douta ſi dans cet état c'était une conſolation ou une douleur de plus, d'être juſtifié ſi tard & ſi inutilement. Nulle récompenſe pour ſa famille de la part de la Cour. Tout le public lui en donnait une flatteuſe en nommant *la Bourdonnais* le vengeur de la France, & la victime de l'envie.

Mais bientôt le public pardonna à ſon ennemi *du Pleix*, quand il défendit Pondichéri contre les Anglais qui l'aſſiégèrent par terre & par mer. L'Amiral *Boſcaven* vint l'aſſieger avec environ quatre mille ſoldats Anglais ou Hollandais, & autant d'Indiens, renforcés encor de la plûpart des matelots de ſa flotte compoſée de vingt & une voiles. Mr. *du Pleix* fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire: ſes ſoins infatigables furent ſurtout ſecondés par Mr. de *Buſſi*, qui repouſſa ſouvent les aſſiégeans à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y ſignalèrent un courage qui
1748 17 Oct. méritait la reconnaiſſance de la patrie. Cette capitale des colonies Françaiſes qu'on n'avait pas cru en état de réſiſter, fut ſauvée cette fois. Ce fut une des operations qui valurent enfin à Mr. *du Pleix* le grand cordon de St. Louis, honneur qu'on n'avait jamais fait à aucun homme hors du ſervice militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur & le vainqueur des Vice-Rois de l'Inde & quelle cataſtrophe ſuivit trop de gloire.

CHAPITRE TRENTIEME.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

DAns ce flux & ce reflux de ſuccès & de pertes, communs à preſque toutes les guerres, *Louis XV* ne ceſſait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déja Maſtricht était prêt

de ſe rendre au Maréchal de *Saxe*, qui l'aſſiégeait après la plus ſavante marche que jamais Général eût faite, & de là on allait droit à Nimegue. Les Hollandais étaient conſternés; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs ſoldats priſonniers de guerre. Des déſaſtres plus grands que ceux de l'année 1672 ſemblaient menacer cette République, mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre; ſes colonies étaient expoſées, ſon commerce périſſait, elle n'avait plus de vaiſſeaux de guerre. Toutes les nations ſouffraient, & toutes avaient beſoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de ſept mille vaiſſeaux marchands, ſoit de France, ſoit d'Eſpagne, ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces dépréda-dations réciproques: & de-là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces déſaſtres la multitude des morts, la difficulté des recrues, c'eſt le ſort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne & de l'Italie, les Pays-Bas étaient ravagés, & pour accroître & prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre & de la Hollande faiſait venir trente-cinq mille Ruſſes qui étaient déja dans la Franconie. On allait voir vers les frontières de la France les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs & les Suédois. C. XXX.

Ce qui caractériſait plus particulièrement cette guerre, c'eſt qu'à chaque victoire que *Louis XV* avait remportée, il avait offert la paix, & qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin quand on vit que Maſtricht allait tomber après Bergopzom, & que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent auſſi cette paix devenue néceſſaire à tout le monde.

Le Marquis de *St. Sévérin*, l'un des Plénipotentiaires de France au congrès d'Aix-la-Chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de ſon Maître, *qui voulait faire la paix, non en marchand, mais en Roi.* 1608. 1748.

Louis XV ne voulut rien pour lui; mais il fit tout pour ſes alliés; il aſſurait par cette paix le Royaume des deux Siciles à *Don Carlos*, Prince de ſon ſang; il établit dans Parme, Plaiſance, & Guaſtalle, *Don Philippe* ſon gendre; le Duc de

Ch XXX. Modène ſon allié, & gendre du Duc d'Orléans Régent, fut tems en poſſeſſion de ſon pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Gènes rentra dans tous ſes droits. Il parut plus beau, & même plus utile à la Cour de France, de ne penſer qu'au bonheur de ſes alliés, que de ſe faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalouſie.

L'Angleterre qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre univerſelle que celui d'un vaiſſeau, y perdit beaucoup de tréſors & de ſang, & la querelle de ce vaiſſeau reſta dans le même état où elle était auparavant. Le Roi de Pruſſe fut celui qui retira les plus grands avantages, il conſerva la conquête de la Siléſie, dans un tems où toutes les Puiſſances avaient pour maxime de ne ſouffrir l'agrandiſſement d'aucun Prince. Le Duc de Savoye Roi de Sardaigne fut après le Roi de Pruſſe celui qui gagna le plus, la Reine de Hongrie ayant payé ſon alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix, la France ſe rétablit comme après la paix d'Utrecht, & fut encor plus floriſſante. Alors l'Europe chrétienne ſe trouva partagée entre deux grands partis, qui ſe ménageaient l'un l'autre, & qui ſoutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait aſſurer une éternelle paix. Les Etats de l'Impératrice Reine de Hongrie, & une partie de l'Allemagne, la Ruſſie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne, compoſaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Eſpagne, les deux Siciles, la Pruſſe, la Suede. Toutes les Puiſſances reſtèrent armées, & on eſpéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe ſemblaient inſpirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuſes armées, qui forcèrent les autres Princes à faire les mêmes efforts, de ſorte qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, les Puiſſances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes ſous les armes, au détriment peut être des arts & des profeſſions néceſſaires, ſurtout de l'agriculture: on ſe flatta que de longtems il n'y aurait aucun agreſſeur, parce que tous les Etats étaient armés pour ſe défendre, mais on ſe flatta en vain.

CHAPITRE TRENTE-UNIEME.

Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conſpirations & ſupplices en Suède. Guerres funeſtes pour quelques territoires vers le Canada. Priſe de Port-Mahon par le Maréchal de Richelieu.

L'Europe entière ne vit jamais lune de ſi beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 juſques vers l'an 1755. Le commerce floriſſait de Petersbourg juſqu'à Cadiz, les beaux arts étaient partout en honneur, on voyait entre toutes les nations une correſpondance mutuelle; l'Europe reſſemblait à une grande famille réunie après ſes différends. Les malheurs nouveaux de l'Europe ſemblerent être annoncés par des tremblemens de terre qui ſe firent ſentir en pluſieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renverſé ſur ſes habitans; il y périt près de trente mille perſonnes: ce fléau s'étendit en Eſpagne; la petite ville de Sétubal fut preſque détruite, d'autres endommagées; la mer s'élevant au deſſus de la chauſſée de Cadiz, engloutit tout ce qui ſe trouva ſur le chemin, les ſecouſſes de la terre qui ébranlaient l'Europe ſe firent ſentir de même en Afrique; & le même jour que les habitans de Lisbonne périſſaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc, une peuplade entiere d'Arabes fut enſevelie dans des abîmes; les villes de Fez & de Méquinez furent encor plus maltraitées que Lisbonne. CH. XXXI.

Ce fléau ſemblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes, & leur faire ſentir qu'ils ne ſont en effet que des victimes de la mort qui doivent au moins ſe conſoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clemence de Dieu en faiſant bruler des Juifs & d'autres hommes dans ce qu'ils appellent un *auto da fé*, acte de foi, que les autres nations regardent comme un acte de barbarie: mais dès ce tems-là même, on prenait des meſures dans d'autres parties 20 Juin 1756.

de l'Europe pour enſanglanter cette terre qui s'ecroulait ſous
Ch. XXXI. nos pieds.

La première cataſtrophe funeſte ſe paſſa en Suède. Ce Royaume était devenu une république, dont le Roi n'etait que le premier Magiſtrat. Il etait obligé de ſe conformer à la pluralité des voix du Sénat: les Etats compoſés de la Nobleſſe, de la Bourgeoiſie, du Clergé & des Payſans, pouvaient réformer les loix du Senat, mais le Roi ne le pouvait pas.

Quelques Seigneurs plus attachés au Roi qu'aux nouvelles
Juin 1756. loix de la patrie conſpirerent contre le Senat en faveur du Monarque: tout fut decouvert, les conjurés furent punis de mort, ce qui dans un Etat purement monarchique aurait paſſé pour une action vertueuſe, fut regarde comme une trahiſon infame dans un pays devenu libre, ainſi les mêmes actions ſont crimes ou vertus, ſelon les lieux & ſelon les tems.

Cette avanture indiſpoſa la Suède contre ſon Roi, & contribua enſuite à faire declarer la guerre (comme nous le verrons) à *Frédéric* Roi de Pruſſe, dont la ſœur avait épouſé le Roi de Suéde.

Les révolutions que ce même Roi de Pruſſe & ſes ennemis préparaient dès-lors, étaient un feu qui couvait ſous la cendre, ce feu embraſa bientôt l'Europe, mais les premieres étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France & l'Angleterre, pour quelques terrains ſauvages vers l'Acadie, inſpira une nouvelle politique à tous les Souverains d'Europe. Il eſt utile d'obſerver que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les Miniſtres qui travaillerent en 1712 & 1713 au traité d'Utrecht. La France avait céde à l'Angleterre par ce traité l'Acadie voiſine du Canada, avec toutes ſes anciennes limites; mais on n'avait pas ſpécifié quelles étaient ces limites; on les ignorait, c'eſt une faute qu'on n'a jamais commiſe dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont reſulté néceſſairement de cette omiſſion. Si la philoſophie & la juſtice ſe mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les Français & les Anglais ſe diſputaient un pays ſur lequel ils n'avaient aucun droit: mais ces premiers principes

n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille dispute elevee entre de simples commerçans aurait été appaisée en deux heures par des arbitres, mais entre des couronnes il suffit de l'ambition ou de l'humeur d'un simple commissaire pour bouleverser vingt Etats. On accusait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entiérement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très supérieurs, par leurs nombreuses & riches colonies, dans l'Amérique septentrionale, ils l'etaient encor plus sur mer par leurs flottes; & ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741, ils se flattaient que rien ne leur résisterait, ni dans le nouveau monde, ni sur nos mers: leurs espérances furent d'abord trompées. CH. XXXI.

Ils commencerent en 1755 par attaquer les Français vers le Canada, & sans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cent vaisseaux marchands, comme on saisirait des barques de contrebande; ils s'emparerent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandises. Le Roi de France dans ces conjonctures eut une conduite toute differente de celle de *Louis XIV*. Il se contenta d'abord de demander justice; il ne permit pas seulement alors à ses sujets d'armer en course. *Louis XIV* avait parlé souvent aux autres Cours avec supériorité. *Louis XV* fit sentir dans toutes les Cours la supériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à *Louis XIV* une ambition qui tendait sur terre à la monarchie universelle, *Louis XV* fit connaître la supériorité réelle que les Anglais prenaient sur les mers.

Cependant *Louis XV* s'assurait quelque vengeance; ses troupes battaient les Anglais en 1755 vers le Canada, il préparait dans ses ports une flotte considerable, & il comptait attaquer par terre le Roi d'Angleterre *George II* dans son Electorat d'Hanovre. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embrasement, allumé dans le nouveau monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le Roi d'Angleterre appella une seconde fois du fond du Nord trente mille Russes qu'il devait soudoyer. L'Empire de Russie était l'allié de l'Empereur & de l'Impératrice Reine

de Hongrie. Le Roi de Pruſſe devait craindre que les Ruſſes, les Impériaux & les Hanovriens ne tombaſſent ſur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes ; il n'héſita pas à ſe liguer avec le Roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Ruſſes n'entraſſent en Allemagne, & pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voilà donc encor toute l'Europe en armes, & la France replongée dans de nouvelles calamités qu'on aurait pû évuer, ſi on pouvait ſe dérober à ſa deſtinée.

CH. XXXI.

Le Roi de France eut avec facilité, & en un moment, tout l'argent dont il avait beſoin, par une de ces promtes reſſources qu'on ne peut connaître que dans un Royaume auſſi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers-généraux, & quelques emprunts, ſuffirent pour ſoutenir les premières années de la guerre. Facilité funeſte qui ruina bientôt le Royaume.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le tems où la Reine *Elizabeth* avec le ſecours de ſes ſeuls Anglais, ayant l'Ecoſſe à craindre, & pouvant à peine contenir l'Irlande, ſoutint les prodigieux efforts de *Philippe II.* Le Roi d'Angleterre *George II* ſe crut obligé de faire venir des Hanovriens & des Heſſois pour défendre ſes côtes. L'Angleterre qui n'avait pas prévu cette ſuite de ſon entrepriſe, murmura de ſe voir inondée d'étrangers, pluſieurs citoyens paſſerent de la fierté à la crainte, & tremblèrent pour leur liberté.

Le Gouvernement Anglais avait pris le change ſur les deſſeins de la France : il craignait une invaſion, & il ne ſongeait pas à l'iſle de Minorque, ce fruit de tant de dépenſes prodiguées dans l'ancienne guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne.

Le Maréchal de Richelieu prend Minorque.

Les Anglais avaient pris, comme on a vû, Minorque ſur l'Eſpagne. La poſſeſſion de cette conquête aſſurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar, qui n'eſt point un port, & leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le Roi de France envoya dans cette iſle ſur la fin d'Avril 1756 le Maréchal Duc de *Richelieu*, avec environ vingt bataillons, eſcortés d'une douzaine de vaiſſeaux du premier

miet rang, & quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être ſi tôt prêtes : tout le fut à point nomme, & rien ne l'était du côté des Anglais. Ils temerent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de Juin 1756 la flotte Françaiſe commandée par le Marquis de *la Galiſſonniere*. Cette bataille ne leur eût pas conſervé l'iſle de Minorque, mais elle pouvait ſauver leur gloire. L'entrepriſe fut infructueuſe; le Marquis de *la Galiſſonnière* mit leur flotte en déſordre, & la repouſſa. Le Miniſtere Anglais vit quelque tems avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable. Ch. XXXI.

Il reſtait aux Anglais l'eſpérance de défendre la citadelle du Port-Mahon, qu'on regardait après Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte, par ſa ſituation, par la nature de ſon terrain, & par trente ans de ſoins qu'on avait mis à la fortifier : c'était partout un roc vif, c'étaient des foſſés profonds de vingt pieds, & en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc, c'étaient quatre-vingt mines ſous des ouvrages devant leſquels il était impoſſible d'ouvrir la tranchée : tout était impénetrable au canon, & la citadelle entourée partout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le Maréchal de *Richelieu* tenta une entrepriſe plus hardie que n'avait été celle de Bergopzom, ce fut de donner à la fois un aſſaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut ſeconde dans cette entrepriſe audacieuſe, par le Marquis de *Maillebois*, qui dans cette guerre déploya toûjours de grands talens.

On fut ſi indigné à Londres de n'avoir pû l'emporter ſur mer contre des Français, que l'Amiral *Bing*, qui avait combattu le Marquis de *la Galiſſonnière*, fut condamné par une cour martiale à être arquebuſé, en vertu d'une ancienne loi portée du tems de *Charles II.* En vain le Maréchal de *Richelieu*, qui du haut d'un terre-plain, avait vû toute la bataille, & qui ne pouvait juger, envoya à l'auteur de cette hiſtoire une declaration qui juſtifiait l'Amiral *Bing*, declaration parvenue bientôt au Roi d'Angleterre, en vain les juges mêmes recommanderent fortement le condamné à la clemence du Roi,

qui a le droit de faire grace ; cet Amiral fut exécuté. Il
Ch. XXXI. était fils d'un autre Amiral qui avait gagné la bataille de Meſſine en 1718. Il mourut avec une grande fermeté, & avant d'être frappé, il envoya ſon mémoire juſtificatif à l'auteur, & ſes remerciemens au Maréchal de *Richelieu*.

On deſcendit dans les foſſés malgré le feu de l'artillerie Anglaiſe, on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers & les ſoldats parvenus au dernier echellon s'élançaient ſur le roc en montant ſur les épaules les uns des autres : c'eſt par cette audace difficile à comprendre qu'ils ſe rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage, qu'elles avaient à faire à près de trois mille Anglais ſecondés de tout ce que la nature & l'art avaient fait pour les défendre.

29 Juin 1756 Le lendemain la place ſe rendit. Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les ſoldats Français avaient eſcaladé ces foſſes, dans leſquels il n'était guères poſſible à un homme de ſang froid de deſcendre. Cette action donna une grande gloire au Général & à la nation, mais ce fut le dernier de ſes ſuccès contre l'Angleterre.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIEME.

Guerre en Allemagne. Un Electeur de Brandebourg réſiſte à la Maiſon d'Autriche, à l'Empire Allemand, à celui de Ruſſie, à la France. Evénemens mémorables.

ON avait admiré *Louis XIV* d'avoir ſeul réſiſté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunis contre lui. Nous avons vû un événement plus extraordinaire, un Electeur de Brandebourg tenir ſeul contre les forces de la Maiſon d'*Autriche*, de la France, de la Ruſſie, de la Suède, & de la moitié de l'Empire.

C'eſt un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la diſcipline de ſes troupes, & à la ſupériorité du capitaine. Le hazard

peut faire gagner une bataille, mais quand le faible réſiſte aux forts ſept années dans un pays tout ouvert, & repare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'eſt en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais déſolé le monde. CH. XXXII.

On a déja vû que le ſecond Roi de Pruſſe étant le ſeul Prince de l'Europe qui eût un tréſor, & le ſeul qui ayant mis dans ſes armées une vraie diſcipline, avait établi une puiſſance nouvelle en Allemagne. On a vû combien les préparatifs du pere avaient enhardi le fils à braver ſeul la puiſſance Autrichienne, & à s'emparer de la Siléſie.

L'Impératrice-Reine attendait que les conjonctures lui fourniſſent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe, qu'un petit pays, annexé à la Bohême, appartînt à une maiſon ou à une autre; mais la politique s'étant raffinée, plus que perfectionnée en Europe, ainſi que tous les autres objets de l'eſprit humain, cette petite querelle a mis ſous les armes plus de cinq cent mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattans effectifs, ni dans les croiſades, ni dans les irruptions des conquerans de l'Aſie. Voici comment cette nouvelle ſcène s'ouvrit.

Elizabeth, Impératrice de Ruſſie, était liée avec l'Impératrice *Marie-Thérèſe* par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les uniſſait contre l'Empire Ottoman, & par une inclination réciproque. *Auguſte III* Roi de Pologne, & Electeur de Saxe, reconcilié avec l'Imperatrice-Reine, & attaché à la Ruſſie, à laquelle il devait le titre de Roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux Souveraines. Ces trois Puiſſances avaient chacune leurs griefs contre le Roi *Fréderic*. *Marie-Thérèſe* voyait la Siléſie arrachée à ſa maiſon, *Auguſte* & ſon Conſeil ſouhaitaient un dédommagement pour la Saxe ruinée par le Roi de Pruſſe dans la guerre de 1741, & il y avait entre *Elizabeth* & *Fréderic* des ſujets de plainte perſonnels, qui ſouvent influent plus qu'on ne penſe ſur la deſtinée des Etats.

Ces trois Puiſſances animées contre le Roi de Pruſſe, avaient entre elles une étroite correſpondance, dont ce Prince était

CH. XXXII

gnait les effets. L'Autriche augmentait ſes troupes, celles d'*Elizabeth* étaient prêtes, mais le Roi de Pologne Électeur de Saxe était hors d'état de rien entreprendre, les finances de ſon Électorat étaient épuiſées ; nulle place conſidérable ne pouvait empêcher les Pruſſiens de marcher à Dreſde. Autant l'ordre & l'œconomie rendaient le Brandebourg formidable, autant la diſſipation avait affaibli la Saxe. Le Conſeil Saxon du Roi de Pologne héſitait beaucoup d'entrer dans des meſures qui pouvaient lui être funeſtes.

Le Roi de Pruſſe n'heſita pas, & dès l'année 1755 il prit ſeul, & ſans conſulter perſonne, la réſolution de prévenir les Puiſſances dont il avait de ſi grands ombrages. Il ſe ligua d'abord avec le Roi d'Angleterre Électeur de Hanovre, s'aſſura du Landgrave de Heſſe, & de la Maiſon de *Brunſvick*, & renonça ainſi à l'alliance de la France.

16 Janvier 1756.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les Maiſons de *France* & d'*Autriche*, fomentée depuis *Charles-Quint* & *François I*, fit place à une amitié qui parut ſincérement établie, & qui étonna toutes les nations. Le Roi de France qui avait fait une guerre ſi cruelle à *Marie-Thérèſe* devint ſon allié, & le Roi de Pruſſe qui avait été allié de la France, devint ſon ennemi. La France & l'Autriche s'unirent après trois cent ans d'une diſcorde toûjours ſanglante. Ce que n'avaient pû tant de traités de paix, tant de mariages, un mécontentement reçu d'un Électeur, le fit en un moment. Le Parlement d'Angleterre appella cette union *monſtrueuſe*, mais étant néceſſaire, elle était très naturelle. On pouvait même eſpérer que ces deux Maiſons puiſſantes réunies, ſecondées de la Ruſſie, de la Suède, & de pluſieurs Etats de l'Empire, pourraient contenir le reſte de l'Europe.

Mai 1756.

Le traité fut ſigné à Verſailles entre *Louis XV* & *Marie-Thérèſe*. L'Abbé de *Bernis*, depuis Cardinal, eut ſeul l'honneur de ce fameux traité, qui détruiſait tout l'édifice du Cardinal de *Richelieu*, & qui ſemblait en élever un autre plus haut & plus vaſte. Il fut bientôt après Miniſtre d'Etat, & preſqu'auſſi tôt diſgracié. On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques & particulières.

Le Roi de Pruſſe menacé de tous côtés n'en fut que plus

ptomt à ſe mettre en campagne. Il fait marcher ſes trou- Ch.
pes dans la Saxe qui était preſque ſans défenſe, comptant ſe XXXII.
faire de cette province un rempart contre la puiſſance Autrichienne, & un chemin pour aller juſqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipſick, une partie de ſon armée ſe preſente devant Dreſde; le Roi *Auguſte* ſe retire comme ſon père devant *Charles XII*; il quitte ſa capitale & va occuper le camp de Pirna près de Kœnigſtein, ſur le chemin de la Bohême, & ſur la rive de l'Elbe, ou il ſe croit en ſûreté.

Frédéric entre dans Dreſde en maître, ſous le nom de protecteur. La Reine de Pologne fille de l'Empereur *Joſeph* n'avait point voulu fuir, on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus qu'elle fit de les donner, on ſe mit en devoir d'ouvrir les portes; la Reine ſe plaça au devant, ſe flattant qu'on reſpecterait ſa perſonne & ſa fermeté, on ne reſpecta ni l'une ni l'autre, elle vit ouvrir ce dépôt de l'Etat. Il importait au Roi de Pruſſe d'y trouver des preuves des deſſeins de la Saxe contre lui, il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inſpirait, mais cette même crainte qui autant dû forcer la Cour de Dreſde à ſe mettre en defenſe, ne ſervit qu'à la rendre la victime d'un voiſin puiſſant. Elle ſentit trop tard qu'il eût fallu, dans la ſituation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre, & rien aux plaiſirs. Il eſt des poſitions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de ſe préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

Au bruit de cette invaſion, le Conſeil aulique de l'Empe- 20 Sept.
reur déclara le Roi de Pruſſe perturbateur du repos public, 1756.
& rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un Prince qui avait près de cent cinquante mille combattans à ſes ordres. Il répondit aux loix par une bataille, 1 Oct.
elle ſe donna entre lui & l'armée Autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême près d'un bourg nommé Lovoſitz.

Cette première bataille fut indéciſe par le nombre des morts, mais elle ne le fut point par les ſuites qu'elle eut. On ne put empêcher le Roi de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna même, les Autrichiens ne purent jamais leur

CH. XXXII.

prêter la main, & cette petite armée du Roi de Pologne, compoſée d'environ treize à quatorze mille hommes, ſe rendu priſonnière de guerre, ſept jours après la bataille.

Auguſte, dans cette capitulation ſingulière, ſeul évenement militaire entre lui & le Roi de Pruſſe, demanda ſeulement qu'on ne fît point ſes gardes priſonniers. *Frédéric* répondit, *qu'il ne pouvait écouter cette prière, que ces gardes ſervitaient infailliblement contre lui, & qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une ſeconde fois.* Cette réponſe fut une terrible leçon à tous les Princes, qu'il faut ſe rendre puiſſant, quand on a un voiſin puiſſant.

Le Roi de Pologne ayant perdu ainſi ſon Electorat & ſon armée, demanda des paſſeports à ſon ennemi pour aller en Pologne, ils lui furent aiſement accordés, on eut la politeſſe inſultante de lui fournir des chevaux de poſte. Il alla de ſes Etats héréditaires dans ſon Royaume électif, où il ne trouva perſonne qui propoſât même de s'armer pour ſecourir ſon Roi. Tout l'Electorat fut mis à contribution, & le Roi de Pruſſe en faiſant la guerre trouva dans les pays envahis de quoi la ſoutenir. La Reine de Pologne ne ſuivit point ſon mari, elle reſta dans Dreſde, le chagrin y termina bientôt ſa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée, mais dans le cours de ces calamités publiques, un million de familles eſſuyaient des malheurs non moins grands, quoique plus obſcurs. Les Magiſtrats municipaux de Leipſick firent des remontrances ſur les contributions que le vainqueur leur impoſait, ils ſe dirent dans l'impuiſſance de payer, on les mit en priſon, & ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Ruſſes entrèrent dans les Etats Pruſſiens par la Pologne. Les Français devenus auxiliaires de la Reine d'Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette même Siléſie, dont ils avaient contribué à la dépouiller quelques années auparavant, lorſqu'ils étaient les alliés du Roi de Pruſſe. Le Roi d'Angleterre qu'on avait vû le partiſan le plus déclaré de la Maiſon d'*Autriche*, devint un de ſes plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de ſi grands coups à cette Maiſon Impériale d'*Autriche*, la ſervit alors contre le

Roi de Pruſſe moyennant neuf cent mille francs que le Miniſtère Français lui donnait, & ce fut elle qui cauſa le moins de ravages. CH. XXXII.

L'Allemagne ſe vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales & etrangeres, qu'il n'y en eut dans la fameuſe guerre de trente ans.

Tandis que les Ruſſes venaſent au ſecours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le Duché de Cleves, & par Veſel, que les Pruſſiens abandonnèrent: ils prirent toute la Heſſe, ils matchèrent vers le pays de Hanovre, contre une armée d'Anglais, d'Hanovriens, d'Heſſois, conduite par ce même Duc de *Cumberland* qui avait attaqué *Louis XV* à Fontenoi.

Le Roi de Pruſſe allait chercher l'armée Autrichienne en Bohême, il oppoſait un corps conſidérable aux Ruſſes. Les troupes de l'Empire, qu'on appellait les troupes d'exécution, etaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée toute entière au pouvoir du Pruſſien. Ainſi l'Allemagne était en proie à ſix armées formidables qui la dévoraient en même tems.

D'abord le Roi de Pruſſe court attaquer le Prince *Charles de Lorraine*, frere de l'Empereur, & le Général *Broun* auprès de Prague. La bataille fut ſanglante, le Pruſſien la gagna, & une partie de l'infanterie Autrichienne fut obligée de ſe jetter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de Princes était dans la ville, les proviſions commençaient à manquer; on ne doutait pas que Prague ne ſubît bientôt le joug, & que l'Autriche ne fût plus accablée par *Fréderic* que par *Guſtave-Adolphe*. 6 Mai 1757

Le vainqueur perdit tout le fruit de ſa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le Comte de *Caunitz* premier Miniſtre de *Marie-Thérèſe*, homme auſſi actif dans le cabinet que le Roi de Pruſſe l'était en campagne, avait déja fait raſſembler une armée ſous le commandement du Maréchal *Daun*. Le Roi de Pruſſe ne balança pas à courir attaquer cette armée que la réputation de ſes victoires devait intimider. Cette armée une fois diſſipée, Prague bombardée depuis quelque tems allait ſe rendre à diſcrétion. Il devenait le maître

CH. XXXII.

abſolu de l'Allemagne. Le Maréchal *Daun* retrancha ſes troupes ſur la croupe d'une colline. Les Pruſſiens y monterent juſqu'à ſept fois, comme à un aſſaut général; ils furent ſept fois repouſſés & renverſés. Le Roi perdit environ vingt cinq mille hommes en morts, en bleſſés, en fuyards, en déſerteurs. Le Prince *Charles de Lorraine* renferme dans Prague en ſortit & pourſuivit les Pruſſiens. La révolution fut auſſi grande que l'avaient été auparavant les eſpoirs & les eſpérances du Roi de Pruſſe.

Bataille de Kolin ou de Prague 18 Juillet 1757.

Les Français de leur côté ſecondaient puiſſamment *Marie-Thereſe*. Le Maréchal d'*Etrées* qui les commandait avait déja paſſé le Veſer; il ſuivit pas à pas le Duc de *Cumberland* vers Minden, il l'atteignit vers Haſtmbek, lui livra bataille & remporta une victoire complette. Les Princes de *Condé*, & de *la Marche-Conti* ſignalerent dans cette journée leurs premières armes, & le ſang de France ſoutenait la gloire de la patrie contre le ſang d'Angleterre. On y perdit un Comte de *Laval-Montmorenci* & un brave officier de la maiſon de *Buſſi*. Un coup de fuſil qu'on crut longtems mortel, perça le Comte du *Châtelet* de la Maiſon de *Lorraine*, fils de cette célebre Marquiſe du *Châtelet* dont le nom ne perira jamais parmi ceux qui ſavent qu'une Dame Françaiſe à commenté le grand *Newton*.

Bataille d'Haſtinbek 29 Juillet 1757.

Remarquons ici que des intrigues de Cour avaient déja ôté le commandement au Maréchal d'*Etrées*. Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la Cour, de ſe plaindre qu'il n'eût pas encor pris tout l'Electorat d'Hanovre, & qu'il n'eût pas marché juſqu'à Magdebourg. On penſait que tout devait ſe terminer en une campagne. Tel avait été la confiance des Français quand ils firent un Empereur, & qu'ils crurent diſpoſer des Etats de la Maiſon d'*Autriche* en 1741. Telle elle avait été, quand au commencement du ſiecle *Louis XIV* & *Philippe V*, maîtres de l'Italie & de la Flandre, & ſecondés de deux Electeurs, penſaient donner des loix à l'Europe, & l'on fut toûjours trompé. Le Maréchal d'*Etrées* diſait, que ce n'était pas aſſez de s'avancer en Allemagne, qu'il falait ſe preparer les moyens d'en ſortir. Sa conduite & ſa valeur prouverent que lors qu'on envoye une armée, on doit laiſſer faire le Général. Car ſi on l'a choiſi, on a eu en lui confiance.

CHA-

CHAPITRE TRENTE-TROISIEME.

Suite des évènemens mémorables. L'armée Anglaiſe obligée de capituler. Journée de Rosbac. Révolutions.

LE Miniſtère de France avait déja fait partir le Maréchal de *Richelieu* pour commander l'armée du Maréchal d'*Estrées*, avant qu'on eût ſû la victoire importante de ce Général. Le Maréchal de *Richelieu*, longtems célèbre par les agrémens de ſa figure & de ſon eſprit, & devenu plus célèbre par la défenſe de Gènes & par la priſe de Minorque, alla combattre le Duc de *Cumberland*; il le pouſſa juſqu'à l'embouchure de l'Elbe, & là il le força à capituler avec toute ſon armée. Cette capitulation plus ſingulière qu'une bataille gagnée, était non moins glorieuſe. L'armée du Duc de *Cumberland* fut obligée par écrit de ſe retirer au-delà de l'Elbe, & de laiſſer le champ libre aux Français contre le Roi de Pruſſe. Il ravageait la Saxe, mais on ruinait auſſi ſon pays. Le Général Autrichien *Haddik* avait ſurpris la ville de Berlin, & lui avait épargné le pillage, moyennant huit cent mille de nos livres. CH. XXXIII. 8 Sept. 1757.

Alors la perte de ce Monarque paraiſſait inévitable. Sa grande déroute auprès de Prague, ſes troupes battues près de Landshut à l'entrée de la Siléſie, une bataille contre les Ruſſes indéciſe, mais ſanglante, tout l'affaibliſſait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du Maréchal de *Richelieu*, & de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens & les Ruſſes entraient en Siléſie. Sa perte paraiſſait ſi certaine, que le Conſeil aulique n'héſita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, & qu'il était privé de tous ſes fiefs, droits, graces, priviléges, &c. Il ſembla lui-même deſeſpérer pour lors de ſa fortune, & n'enviſagea plus qu'une mort glorieuſe. Il fit une eſpèce de teſtament philoſophique, & telle était la liberté de 22 Août 1757.

ſon eſprit au milieu de ſes malheurs, qu'il l'écrivit en vers
Ch. XXXIII français. Cette anecdote eſt unique.

Le Prince de *Soubiſe*, Général d'un courage tranquille & ferme, d'un eſprit ſage, d'une conduite meſurée, matchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée, que le Miniſtère avait encor renforcée d'une partie de celle du Maréchal de *Richelieu*. Cette armée était jointe à celle des Cercles commandée par le Prince d'*Hildbourghauſen*.

Frederic entouré de tant d'ennemis prit le parti d'aller mourir les armes à la main dans les rangs de l'armée du Prince de *Soubiſe*, & cependant il prit toutes les meſures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armee de France & des Cercles, & ſe retira d'abord devant elle pour prendre une poſition avantageuſe. Le Prince d'*Hildbourghauſen* voulut abſolument attaquer. Son ſentiment devait prévaloir, parce que les Français n'étaient qu'auxiliaires. On matcha près de Rosbac & de Mersbourg à l'armée Pruſſienne qui ſemblait être ſous ſes tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaiſſent, l'armée Pruſſienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Bataille de Rosbac Novemb. 1757

Ce ſpectacle frappa les yeux des troupes Françaiſes & Impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les ſoldats Français à la Pruſſienne, enſuite on avait changé pluſieurs évolutions dans cet exercice; le ſoldat ne ſavait plus où il en était, ſon ancienne manière de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Pruſſiens avancer dans cet ordre ſinguler, inconnu preſque partout ailleurs, il crut voir ſes maîtres. L'artillerie du Roi de Pruſſe était auſſi mieux ſervie, & bien mieux poſtée que celle de ſes ennemis. Les troupes des Cercles s'enfuirent ſans preſque tendre de combat. La cavalerie Françaiſe fut diſſipée en un inſtant par le canon Pruſſien. Une terreur panique ſe répandit partout, l'infanterie Françaiſe ſe retira en deſordre devant ſix bataillons Pruſſiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui ſe préſenta au combat, & qui s'en alla. L'hiſtoire n'a guères d'exemples d'une pareille journée, il ne reſta que deux régimens Suiſſes ſur le champ de bataille, le Prince de *Soubiſe* alla à eux au milieu du feu, & les fit retirer au petit pas.

Le régiment de *Diesbach* eſſuya ſurtout très longtems le feu du canon & de la mouſqueterie, & les approches de la cavalerie. Le Prince de *Soubiſe* empêcha qu'il ne fût entamé en partageant toûjours ſes dangers. a) Cette étrange journée changea entiérement la face des affaires. Le murmure fut univerſel dans Paris. Le même Général remporta une victoire ſur les Hanovriens & les Heſſois l'année ſuivante, & on en a parlé à peine. On a déja obſervé que tel eſt l'eſprit d'une grande ville heureuſe & oiſive dont on ambitionne le ſuffrage. Ch. XXXIII.

Dans ce tems-là même, de nouveaux déſaſtres accabloient l'armée du Maréchal de *Richelieu* que le Miniſtere avait diminuée. Ce Miniſtère n'avait point voulu ratifier la convention & les loix que le Maréchal de *Richelieu* avait impoſées au Duc de *Cumberland*. Les Anglais ſe crurent (non ſans raiſon) dégagés de leur parole. La ratification de Verſailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbac. Les Anglais reprirent bientôt l'Electorat d'Hanovre.

Si la journée de Rosbac était inouïe, ce que fit le Roi de Pruſſe après cette victoire eſpérée, fut encor plus extraordinaire. Il vole en Siléſie, où les Autrichiens vainqueurs avaient défait ſes troupes & s'étaient emparés de Schweidnitz & de Breſlau. Sans ſon extrême diligence, la Siléſie était perdue pour lui, & la bataille de Rosbac lui devenait inutile.

Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis les Autrichiens. A peine arrivé il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. *Frédéric* fut pleinement victorieux, il rentra dans Schweidnitz & dans Breſlau. Ce ne fut depuis qu'une viciſſitude continuelle de combats fréquens gagnés ou perdus. Les Français ſeuls furent preſque toûjours malheureux, mais le Gouvernement ne fut jamais découragé, & la France s'épuiſa à faire marcher continuellement des armées en Allemagne. *Bataille de Liſa, 5 Déc. 1757.*

Le Roi de Pruſſe s'affaibliſſait en combattant: les Ruſſes

a) C'eſt contre le Colonel *Diesbach* qu'il a plu au nommé *la Beaumelle* de ſe déchaîner dans un libelle intitulé *mes Penſées*, ainſi que contre les d'*Erlach*, les *Sauer* & toutes les illuſtres familles de la Suiſſe, qui prodiguent leur ſang depuis deux ſiécles pour les Rois de France. La groſſiéreté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occaſions.

lui prirent tout le Royaume de Pruſſe, & dévaſtèrent ſa Poméranie, tandis qu'il dévaſtait la Saxe. Les Autrichiens & enſuite les Ruſſes entrèrent dans Berlin. Preſque tous les tréſors de ſon père, & ceux qu'il avait lui-même amaſſés, étaient néceſſairement diſſipés dans cette guerre ruineuſe pour tous les partis, il fut obligé de recourir aux ſubſides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français & les Ruſſes ne ſe découragèrent jamais, & le pourſuivirent toûjours. Sa famille n'oſait plus reſter à Berlin continuellement expoſée, elle était réfugiée à Magdebourg; & pour lui, aprés tant de ſuccès divers, il était en 1762 retranché ſous Breſlau. *Marie-Thérèſe* ſemblait toucher au moment de recouvrer ſa Siléſie. Il n'avait plus Dreſde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le Roi de Pologne eſpérait de rentrer dans ſes Etats héréditaires, lorſque la mort d'*Elizabeth* Impératrice de Ruſſie donna encor une nouvelle face aux affaires qui changèrent ſi ſouvent.

CH. XXXIII.

5 Janvier 1762.

Mort de Pierre III Empereur de Ruſſie.

Le nouvel Empereur *Pierre III* était l'ami ſecret du Roi de Pruſſe depuis longtems. Non-ſeulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut ſur le trône, mais il devint ſon allié, contre cette même Impératrice-Reine, dont *Elizabeth* avait été l'amie la plus conſtante. Ainſi on vit tout d'un coup le Roi de Pruſſe, qui était auparavant ſi preſſé par les Ruſſes & les Autrichiens, ſe prépare à entrer en Bohéme à l'aide d'une armée de ces mêmes Ruſſes qui combattaient contre lui quelques ſemaines auparavant.

Cette nouvelle ſituation fut auſſi promtement dérangée qu'elle avait été formée, une révolution ſubite changea les affaires de la Ruſſie.

Pierre III voulait répudier ſa femme, & indiſpoſait contre lui la nation. Il avait dit un jour étant yvre, au régiment *Préobaſinski* à la parade, qu'il le battrait avec cinquante Pruſſiens. Ce fut ce régiment qui prévint tous ſes deſſeins & qui le détrôna. Les ſoldats & le peuple ſe déclarèrent contre lui. Il fut pourſuivi, pris & mis dans une priſon où il ne ſe conſola qu'en buvant du punch pendant huit jours de ſuite, au bout deſquels il mourut. L'armée & les citoyens proclamèrent d'une commune voix ſa femme *Catherine Anhalt* Impera-

trice, quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette Maiſon d'*Aſcanie*, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'eſt elle qui depuis eſt devenue la véritable légiſlatrice de ce vaſte Empire. Ainſi la Ruſſie a été gouvernée par cinq femmes de ſuite, *Catherine* veuve de *Pierre le Grand*, *Anne* niéce de ce Monarque, la Ducheſſe de *Brunſvick* Regente ſous le court empire de ſon malheureux fils le Prince *Ivan*, *Elizabeth* fille du Czar *Pierre le Grand* & de *Catherine Ire*, & enfin cette *Catherine II* qui s'eſt fait en ſi peu de tems un ſi grand nom. Cette ſucceſſion de cinq femmes ſans interruption eſt une choſe unique dans l'hiſtoire du monde. Ch. XXXIII.

Le Roi de Pruſſe privé du ſecours de l'Empereur Ruſſe qui voulait combattre ſous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la Maiſon d'*Autriche*, la moitié de l'Empire, la France & la Suéde.

Il eſt vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de *Guſtave-Adolphe*. Sa ſœur femme du Roi de Suède n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la Cour de Stockholm qui armait contre lui, c'était le Sénat, & le Sénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La Cour qui n'était pas aſſez puiſſante pour empêcher ce Sénat d'envoyer des troupes en Poméranie, l'était aſſez pour les rendre inutiles; & dans le fond les Suédois faiſaient ſemblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut en Allemagne principalement que le ſang fut toûjours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un gouffre qui engloutiſſait le ſang & l'argent de la France. Les bornes de cette hiſtoire, qui n'eſt qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats, livrés depuis les bords de la mer Baltique juſqu'au Rhin, preſque aucune bataille n'eut de grandes ſuites, parce que chaque Puiſſance avait toûjours des reſſources. Il n'en était pas de même en Amérique & dans l'Inde où la perte de douze cent hommes eſt irréparable. La journée même de Rosbac ne fut ſuivie d'aucune révolution. La bataille que les François perdirent auprès de Minden en 1759, & les autres échecs qu'ils eſſuyèrent, les firent rétro- 1. Août.

grader, mais ils reſtèrent toûjours en Allemagne. Lorſqu'ils furent battus encor à Crevelt, entre Clèves & Cologne, ils reſtèrent pourtant encore les maîtres du Duche de Clèves, & de la ville de Gueldres. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du Comte de *Giſors*, fils unique du Maréchal de *Belle-Iſle*, bleſſé en combattant à la tête des carabiniers. C'étoit le jeune homme de la plus grande eſpérance, également inſtruit dans les affaires & dans l'art militaire, capable des grandes vues & des détails, d'une politeſſe égale à ſa valeur, chéri à la Cour & à l'armée. Le Prince héréditaire de *Brunſvick* qui le prit priſonnier, en eut ſoin comme de ſon frère, ne le quitta point juſqu'à ſa mort, qu'il honora de ſes larmes. Il l'aima d'autant plus qu'il retrouvait en lui ſon caractère. C'eſt ce même Prince de *Brunſvick* qui voyagea depuis en France & dans une grande partie de l'Europe, que j'ai vû jouir ſi modeſtement de ſa renommée, & des ſentimens qu'on lui devoit. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt ſous le Prince de *Brunſvick* ſon oncle, beau-frère du Roi de Pruſſe, qui acquit une grande reputation, & qui avait la même modeſtie, compagne de la véritable gloire, & appanage de ſa famille. Le Prince hereditaire commandait dans pluſieurs occaſions des corps ſéparés, & il fut ſouvent auſſi heureux qu'audacieux.

Cx. XXXIII. 23 Juin 1758

La bataille de Crevelt dont on ne parlait à Paris qu'avec le plus grand découragement n'empêcha pas le Duc de *Broglie* de remporter une victoire complette à Bergen vers Francfort, contre ces mêmes Princes de *Brunſvick*, victorieux ailleurs, & de mériter la dignité de Maréchal de France à l'exemple de ſon père & de ſon grand-père. Ce fut ce même Prince qui gagna la bataille de Varbourg où furent bleſſés le Marquis de *Caſtre*, le Prince de *Rohan-Rochefort*, ſon couſin le Marquis de *Bétiſi*, le Comte de *la Tour du Pin*, le Marquis de *Valence* & une quantité prodigieuſe d'Officiers Français. Leur malheur étoit une preuve de leur courage.

13 Avril 1759.

16 Juillet 1759.

Le Comte de *Montbarey* à la tête du régiment de la Couronne ſoutint longtems l'effort des ennemis, il y fut bleſſé d'un coup de canon & de deux coups de fuſil.

Les braves actions de tant d'officiers & de ſoldats, ſont

innombrables dans toutes les guerres, mais il y en a eu de ſi ſingulieres, de ſi uniques dans leur eſpèce, que ce ſerait manquer à la patrie que de les laiſſer dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conſervée dans la mémoire des Français. CH. XXXIII.

Le Prince héréditaire de *Brunſvick* veut ſurprendre auprès de Veſel un corps d'armée commandé par le Marquis de *Caſtre*. Ce Général Français qui ſe doute du deſſein du Prince, envoye à la découverte pendant la nuit Mr. d'*Aſſas* Capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet Officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis en embuſcade l'environnent & le ſaiſiſſent à peu de diſtance de ſon régiment. Ils lui préſentent la bayonnette & lui diſent que s'il fait du bruit il eſt mort. Mr. d'*Aſſas* ſe recueille un moment pour mieux renforcer ſa voix, il crie, *à moi, Auvergne, voilà les ennemis*, il tombe auſſi-tôt percé de coups. Ce dévouement digne des anciens Romains aurait été immortaliſé par eux. On dreſſait alors des ſtatues à de pareils hommes, dans nos jours ils ſont oubliés, & ce n'eſt que longtems après avoir écrit cette hiſtoire que j'ai appris cette action ſi mémorable. 15 Octob. 1758.

Ces ſuccès divers du jeune Prince héréditaire, n'empêcherent pas non plus que le Prince de *Condé*, à-peu-près de ſon âge & rival de ſa gloire, n'eût ſur lui un avantage à ſix lieues de Francfort vers la Vétéravie, c'eſt là que le Prince de *Brunſvick* fut bleſſé, & qu'on vit tous les Officiers Français s'intéreſſer à ſa guériſon comme les ſiens propres. 30 Aug. 1762.

Quel fut le réſultat de cette multitude innombrable de combats, dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y ſont ſignalés? que reſte-t-il de tant d'efforts? Rien que du ſang inutilement verſé dans des pays incultes & déſolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité, & rarement même un bruit ſourd de ces calamités perçait il juſques dans Paris, toûjours profondement occupé de plaiſirs ou de diſputes également frivoles.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIEME.

Les Français malheureux dans les quatre parties du monde, Déſaſtres du Gouverneur du Pleix. *Supplice du Général* Lally.

CH. XXXIV.

LA France alors ſemblait plus épuiſée d'hommes & d'argent dans ſon union avec l'Autriche, qu'elle n'avait paru l'être dans deux cent ans de guerre contre elle. C'eſt ainſi que ſous *Louis XIV* il en avait coûté pour ſecourir l'Eſpagne, plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis *Louis XII*. Les reſſources de la France ont fermé ces playes; mais elles n'ont pû réparer encor celles qu'elle a reçues en Aſie, en Afrique & en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Aſie. La compagnie des Indes était devenue conquétante pour ſon malheur. L'Empire de l'Inde, depuis l'irruption de *Sha-Nadir* n'était plus qu'une anarchie. Les Soubab qui ſont des Vice-Rois ou plutôt des Rois tributaires, achetaient leurs Royaumes à la Porte du grand Padisha-Mogol & revendaient leurs provinces à des Nabab qui cédaient à prix d'argent des diſtricts à des Raya. Souvent les Miniſtres du Mogol ayant donné une patente de Roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage; Soubab, Nabab, Raya en uſaient de même. Chacun ſoutenait par les armes un droit chérement acheté. Les Marattes ſe déclaraient pour celui qui les payait le mieux, & pillaient amis & ennemis. Deux bataillons Français ou Anglais pouvaient battre ces multitudes indiſciplinées, qui n'avaient nul art & qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles implotaient donc pour être Souverains dans l'Inde la protection des marchands venus de France & d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques ſoldats & quelques officiers d'Europe. C'eſt dans ces occaſions qu'un ſimple Capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays qu'aucun Général parmi nous.

Pendant que les Princes de la preſqu'iſle ſe battaient entre eux,

eux, on a vû que ces marchands Anglais & Français ſe battaient auſſi parce que leurs Rois étaient ennemis en Europe. CH. XXXIV.

Après la paix de 1748, le Gouverneur *du Pleix* conſerva le peu de troupes qu'il avait, tant les ſoldats d'Europe, qu'on appelle blancs, que les noirs des iſles tranſplantés dans l'Inde, & les cipayes & ploms Indiens.

Un des ſous-tyrans de ces contrées, nommé *Chandaſaeb*, avanturier Arabe, né dans le deſert qui eſt au ſud eſt de Jeruſalem, tranſplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre d'un Nabab d'Arcate. Cet Arabe aſſaſſina ſon beau-père, ſon frere & ſon neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ſes crimes, il eut recours au Gouverneur *du Pleix* pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéri. *Du Pleix* lui prêta d'abord ſecrettement dix mille louis d'or, qui joints aux debris de la fortune de ce ſcelérat, lui valurent cette vice royauté d'Arcate. Son argent & ſes intrigues lui obtinrent le diplôme de Vice-Roi d'Arcate. Dès qu'il en eſt en poſſeſſion, *du Pleix* lui prête des troupes. Il combat avec ces troupes reunies aux ſiennes le véritable Vice-Roi d'Arcate. C'étaît ce même *Anaverdikan*, âgé de cent ſept ans, dont nous avons deja parlé, qui fut tué à la tête de ſon armee.

Le vainqueur *Chandaſaeb*, devenu poſſeſſeur des tréſors du mort, diſtribua la valeur de deux cent mille francs aux ſoldats de Pondicheri, combla les Officiers de preſens, & fit enſuite une donation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* ſignifie *village*; c'eſt encor le terme dont on ſe ſert en Eſpagne depuis l'invaſion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Eſpagne & dans l'Inde, & dont la langue a laiſſé des traces dans plus de cent provinces.

Ce ſuccès éveilla les Anglais. Ils prirent auſſi-tôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux Nabab, & comme le Soubab ou Roi de Décan etait lié avec le Gouverneur de Pondichéri, un autre Roi ſon compétiteur s'unit avec les Anglais. Voilà donc encor une guerre ſanglante allumée entre les comptoirs de France & d'Angleterre ſur les côtes de Coromandel, pendant que l'Europe jouiſſait de la paix. On conſumait de part & d'autre dans cette guerre tous les fonds

deſtinés au commerce, & chacun eſpérait ſe dédommager ſur
CH. XXXIV. les tréſors des Princes Indiens.

On montra des deux côtés un grand courage. Meſſieurs d'*Auteuil*, de *Buſſi*, *Laſe* & beaucoup d'autres ſe ſignalèrent par des actions qui auraient eu de l'éclat dans les armées du Maréchal de *Saxe*. Il y eut surtout un exploit auſſi ſurprenant qu'il eſt indubitable, c'eſt qu'un officier nommé Mr de *la Touche*, ſuivi de trois cent Français, entouré d'une armée de quatre-vingt mille hommes qui menaçait Pondichery, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cent ennemis ſans perdre plus de deux ſoldats, jetta l'épouvante dans cette grande armée & la diſperſa toute entière. C'était une journée ſupérieure à celle des trois cent Spartiates au pas des Thermopyles, puiſque ces Spartiates y périrent & que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne ſavons peut-être pas célébrer aſſez ce qui mérite de l'être, & la multitude innombrable de nos combats étouffe la gloire.

Le Roi protégé par les Français s'appellait *Mouza-Ferſingue*. Il était neveu du Roi favoriſé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu priſonnier, & cependant il ne l'avait point encor mis à mort, malgré les uſages de la famille. Il le traînait chargé de fers à la ſuite de ſes armées avec une partie de ſes tréſors. Le Gouverneur *du Pleix* négocia ſi bien avec les Officiers de l'armée ennemie, que dans un ſecond combat le vainqueur de *Mouza-Ferſingue* fut aſſaſſiné. Le captif fut Roi & les tréſors de ſon ennemi furent ſa conquête. Il y avait dans le camp dix-ſept millions d'argent comptant. *Mouza-Ferſingue* en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes, la petite armée Françaiſe partagea douze cent mille francs. Tous les officiers furent mieux récompenſés qu'ils ne l'auraient été d'aucune Puiſſance de l'Europe.

Du Pleix reçut *Mouza Ferſingue* dans Pondichéri, comme un grand Roi fait les honneurs de ſa Cour à un Monarque voiſin. Le nouveau Soubab, qui lui devait ſa couronne, donna à ſon protecteur quatre-vingt aldées, une penſion de deux cent quarante mille livres pour lui, autant pour Madame *du Pleix*, une de quarante mille écus pour une fille de Madame *du Pleix*, du premier lit. *Chandaſaeb* bienfaiteur

& protégé, fut nommé Vice-Roi d'Arcate. La pompe de *du Pleix* égalait au moins celle des deux Princes. Il alla au devant d'eux, porté dans un palanquin, escorte de cinq cent gardes, précedés d'une musique guerrière, & suivi d'élephans armés. CH. XXXIV.

Après la mort de son protégé *Mouza-Ferfingue*, tué dans une sedition de ses troupes, il nomma encor un autre Roi, & il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui disait de toutes parts qu'il ferait trembler le Grand-Mogol avant un an. Il était Souverain en effet, car ayant acheté une patente de Vice-Roi de Carnate à la chancellerie du Grand-Mogol même pour la somme modique de deux cent quarante mille livres, il se trouvait égal à sa créature *Chandafaeb*, & très supérieur par son crédit. Marquis en France & décoré du grand ordre de St. Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de chose, en comparaison de ses dignités & de son pouvoir dans l'Inde. J'ai vû des lettres où la femme était traitée de Reine. Tant de succes & de gloire ébloüirent alors les yeux de la compagnie, des actionnaires & même du Ministère, la chaleur de l'entousiasme fut presque aussi grande que dans les commencemens du système, & les espérances étaient bien autrement fondées : car il paraissait que les seules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente neuf millions annuels. On vendait année commune pour vingt millions d'effets en France au port de l'Orient, il semblait que la compagnie dût compter sur cinquante millions par année tous frais faits. Il n'y a point de Souverain en Europe, ni peut-être sur la terre, qui ait un tel revenu quand toutes les charges sont acquittées. L'excès même de cette richesse devait la rendre suspecte. Aussi toutes ces grandeurs & toutes ces prospérités s'évanouirent comme un songe ; & la France pour la seconde fois s'apperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le Marquis *du Pleix* voulut faire assiéger la capitale du Maduré dans le voisinage d'Arcate. Les Anglais y envoyérent du secours. Les Officiers lui représentérent l'impossibilité de l'entreprise, il s'y obstina, & ayant donné des ordres

Ch XXXIV

plutôt en Roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie, il arriva que les aſſiégeans furent vaincus par les aſſiegés. La moitié de ſon armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenſes immenſes prodiguées pour ces conquêtes furent perdues, & ſon protégé *Chandaſaeb* ayant été pris dans cette déroute, eut la tête tranchée. Ce fut le fameux Lord *Clive* qui eut la part principale à la victoire C'eſt par-là qu'il commença ſa glorieuſe carrière, qui a valu depuis à la compagnie Anglaiſe preſque tout le Bengale Il acquit & conſerva la grandeur & les richeſſes que *du Pleix* avait entrevues. Enfin depuis ce jour la compagnie Françaiſe tomba dans la plus triſte decadence.

Mars 1752.

Du Pleix fut rappellé en 1753. A celui qui avait joué le rôle d'un grand Roi, on donna un ſucceſſeur qui n'agit qu'en bon marchand. *Du Pleix* fut réduit à diſcuter à Paris les triſtes reſtes de ſa fortune contre la compagnie des Indes, & à ſolliciter des audiences dans l'antichambre de ſes juges. Il en mourut bientôt de chagrin, mais Pondichéri était réſervé à de plus grands malheurs.

La guerre funeſte de 1756 ayant éclaté en Europe, le Miniſtere Français craignant avec trop juſte raiſon pour Pondichéri & pour tous les établiſſemens de l'Inde, y envoya le Lieutenant-Général Comte de *Lally*. C'était un Irlandais, de ces familles qui ſe tranſplantèrent en France avec celle de l'infortuné *Jacques II*. Il s'était ſi diſtingué à la bataille de Fontenoi où il avait pris de ſa main pluſieurs officiers Anglais, que le Roi le fit Colonel ſur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan plus audacieux que praticable, de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorſque le Prince *Charles-Edouard* y diſputait la couronne. Sa haine contre les Anglais, & ſon courage le firent choiſir de préférence, pour aller les combattre ſur les côtes de Coromandel Mais malheureuſement il ne joignait pas à ſa valeur la prudence, la modération, la patience néceſſaires dans une commiſſion ſi épineuſe. Il s'était figuré qu'Arcate était encor le pays de la richeſſe, que Pondichéri était bien pourvu de tout, qu'il ſerait parfaitement ſecondé de la compagnie, & des troupes, & ſurtout de ſon ancien régiment Irlandais

qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ſes eſperances. Point d'argent dans les caiſſes, peu de munitions de toute eſpèce, des noirs & des cipayes pour armée, des particuliers riches, & la colonie pauvre, nulle ſubordination. Ces objets l'irritèrent & allumèrent en lui cette mauvaiſe humeur qui ſied ſi mal à un chef, & qui nuit toûjours aux affaires. S'il avait ménagé le Conſeil, s'il avait careſſé les principaux Officiers, il aurait pû ſe procurer des ſecours d'argent, établir l'union & mettre en ſûreté Pondichéri. CH. XXXIV.

La direction de la compagnie des Indes à Paris l'avait conjuré à ſon départ de *réformer les abus ſans nombre, la prodigalité outrée, & le grand déſordre qui abſorbait tous les revenus.* Il ſe prévalut trop de cette priere & ſe fit des ennemis de tous ceux qui lui devaient obéir.

Malgré le triſte aſpect ſous lequel il enviſageait tous les objets, il eut d'abord des ſuccès heureux. Il prit aux Anglais le fort St. David à quelques lieues de Pondichéri, & en raſa les murs. Si on veut bien connaître la ſource de ſa cataſtrophe ſi intéreſſante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant St. David à Mr. de *Leyrit* qui était Gouverneur de la ville de Pondichéri pour la compagnie. *Lally arrive à Pondichéri le* 28 Avril 1748.

» Cette lettre, Monſieur, ſera un ſecret éternel entre vous » & moi, ſi vous me fourniſſez les moyens de terminer mon » entrepriſe. Je vous ai laiſſé cent mille livres de mon ar- » gent pour vous aider à ſubvenir aux frais qu'elle exige. » Je n'ai pas trouvé en arrivant la reſſource de cent ſous » dans votre bourſe ni dans celle de tout votre Conſeil. Vous » m'avez refuſé les uns & les autres d'y employer votre » crédit. Je vous crois cependant tous plus redevables à la » compagnie que moi, qui n'ai malheureuſement l'honneur » de la connaître que pour y avoir perdu la moitié de mon » bien en 1720. Si vous continuez à me laiſſer manquer de » tout, & expoſé à faire face à un mécontentement général, » non ſeulement j'inſtruirai le Roi & la compagnie du beau » zèle que ſes employés témoignent ici pour leur ſervice, » mais je prendrai des meſures efficaces pour ne pas depen- » dre, dans le court ſéjour que je deſire faire dans ce pays, 18 Mai 1748.

» de l'eſprit de parti & des motifs perſonnels, dont je vois
» que chaque membre paraît occupé au riſque total de la
Ch. XXXIV. » compagnie. «

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concuſſionnaire, mais il montra indiſcrettement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en ſouffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde fait par un officier principal, ces propres paroles. » Il ne parle que de chaînes & de cachots, ſans avoir égard
» à la diſtinction & à l'âge des perſonnes. Il vient de trai-
» ter ainſi Mr. de *Moracin* lui-même. Mr. de *Lally* ſe plaint
» de tout le monde, & tout le monde ſe plaint de lui. Il
» a dit à Mr. le Comte de...., je ſens qu'on me déteſte
» & qu'on voudrait me voir bien loin. Je vous engage ma
» parole d'honneur & je vous la donnerai par écrit, que
» ſi Mr. de *Leyrit* veut me donner cinq cent mille francs,
» je me démets de ma charge, & je paſſe en France ſur
» la frégate. «

Le journal dit enſuite: » On eſt aujourd'hui à Pondichéri
» dans le plus grand embarras. On n'y a pas pû ramaſſer
» cent mille roupies; les ſoldats menacent hautement de paſ-
» ſer en corps chez l'ennemi. «

Décemb. 1758 Malgré cette horrible confuſion, il eut le courage d'aller aſſiéger Madraſs, & s'empara d'abord de toute la ville noire, mais ce fut préciſément ce qui l'empêcha de réuſſir devant la ville haute, qui eſt le fort St. George. Il écrivait de ſon camp devant ce fort le 11 Février 1759: » Si nous man-
» quons Madraſs, comme je le crois, la principale raiſon à
» laquelle il faudra l'attribuer, eſt le pillage de quinze mil-
» lions au moins, tant de dévaſté que de répandu dans le
» ſoldat, & j'ai honte de le dire, dans l'officier qui n'a pas
» craint de ſe ſervir même de mon nom en s'emparant des
» Cipayes chelingues & autres pour faire paſſer à Pondi-
» chéri un butin que vous auriez dû faire arrêter, vû ſon
» énorme quantité.

J'ai le journal d'un Officier-Général que j'ai déja cité. L'auteur n'eſt pas l'ami du Comte de *Lally*, il s'en faut beau-

coup, ſon témoignage n'en eſt que plus recevable quand il atteſte les mêmes griefs qui faiſaient le déſeſpoir de *Lally*. Voici notamment comme il s'exprime. Ch. XXXIV.

» Le pillage immenſe que les troupes avaient fait dans » la ville noire, avait mis parmi elles l'abondance. De grands » magazins de liqueurs fortes y entretenaient l'yvrogneríe, » & tous les maux dont elle eſt le germe. C'eſt une ſitua- » tion qu'il faut avoir vûe. Les travaux, les gardes de la » tranchée étaient faits par des hommes yvres. Le régiment » de Lorraine fut ſeul exemt de cette contagion; mais les » autres corps s'y diſtinguèrent. Le régiment de *Lally* ſe » ſurpaſſa. De-là les ſcènes les plus honteuſes & les plus » deſtructives de la ſubordination & de la diſcipline. On a vû » des officiers ſe coleter avec des ſoldats, & mille autres » actions infâmes, dont le détail renfermé dans les bornes de » la vérité la plus exacte paraîtrait une exagération monſ- » trueuſe. «

Le Comte de *Lally* écrivait avec encor plus de déſeſpoir cette lettre funeſte. » L'enfer m'a vomi dans ce pays d'in- » quités, & j'attens comme *Jonas* la baleine qui me recevra » dans ſon ventre. 27 Déc. 1758

Dans un tel déſordre rien ne pouvait réuſſir. On leva le ſiége après avoir perdu une partie de l'armée. Les autres entrepriſes furent encor plus malheureuſes ſur terre & ſur mer. Les troupes ſe révoltent, on les appaiſe à peine. Le Général les mène deux fois au combat dans une petite iſle, nommée Vandavachi où il s'eſt retiré. Il eſt entiérement défait dans le ſecond combat. Le Maréchal de camp *Buſſi*, l'homme le plus néceſſaire dans l'Inde pour la guerre & pour les négociations, eſt fait priſonnier. Le Général *Lally* reſta ſeul quelque tems ſur le champ de bataille, abandonné de toutes les troupes. Ce furent des Maraîtes qui remportèrent cette victoire; & cela même prouva encor combien ces républicains de l'Inde ſont redoutables. *a*) 18 Févr. 1759. 22 Janv. 1760.

Après bien d'autres pertes il fallut enfin ſe retirer dans Pon-

a) Pluſieurs écrivains diſent qu'ils ont un Roi, mais ils n'ont qu'un chef qu'ils élirent.

dichéri. Une eſcadre de ſeize vaiſſeaux Anglais obligea l'eſ-
« cadre Françaiſe, envoyée au ſecours de la colonie, de quit-
XXXIV. ter la rade de Pondichéri apres une bataille indéciſe, pour ſe radoubet dans l'iſle de Bourbon.

Il y avait dans la ville ſoixante mille habitans noirs, & cinq à ſix cent familles d'Europe, avec très peu de vivres. Le Général propoſa d'abord de faire ſortir les noirs qui affamaient Pondichéri, mais comment chaſſer ſoixante mille hommes ? Le Conſeil n'oſa l'entreprendre. Le Général ayant réſolu de ſoutenir le ſiege juſqu'à l'extrémité, & ayant publié un ban par lequel il était défendu ſous peine de mort de parler de ſe rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuſe des proviſions dans toutes les maiſons de la ville. Elle fut faite ſans ménagement juſques chez l'Intendant, chez tout le Conſeil & les principaux Officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les eſprits, deja trop aliénés. On ne ſavait que trop avec quel mépris & quelle dureté il avait traité tout le Conſeil. Il avait dit publiquement dans une de ſes expéditions : » Je ne veux pas attendre plus longtems » l'arrivée des munitions qu'on m'a promiſes J'y attelerai, » s'il le faut, le Gouverneur *Leyrit* & tous les Conſeillers. « Ce Gouverneur *Leyrit* montrait aux Officiers une lettre adreſſée depuis longtems à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles : » J'irais plutôt commander les Cafres que » de reſter dans cette Sodome qu'il n'eſt pas poſſible que le » feu des Anglais ne détruiſe tôt ou tard au défaut de ce- » lui du ciel. «

Ainſi par ſes plaintes & ſes emportemens atroces *Lally* s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers & d'habitans dans Pondichéri. On lui rendait outrage pour outrage, on affichait à ſa porte des placards plus inſultans encor que ſes lettres & ſes diſcours. Il en fut tellement ému que ſa tête en parut quelque tems derangée. La colére & l'inquiétude produiſent ſouvent ce triſte effet. Un fils du Nabab *Chanda-ſaeb* était alors refugié dans Pondichéri auprès de ſa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte Françaiſe, qui s'en était retournée, homme auſſi impartial que véridique, rapporte que cet Indien ayant vû ſouvent ſur ſon lit le

Général

Général Français abſolument nud, chantant la meſſe & les pſaumes, demanda ſérieuſement à un officier fort connu, ſi c'était l'uſage en France que le Roi choiſît un fou pour ſon grand-viſir. L'officier étonné lui dit : pourquoi me faites vous une queſtion auſſi étrange ? C'eſt, repliqua l'Indien, parce que votre grand-viſir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde. CH. XXXIV.

Déja les Anglais bloquaient Pondichéri par terre & par mer. Le Général n'avait plus d'autre reſſource que de traiter avec les Marattes qui l'avaient battu. Ils lui promirent un ſecours de dix-huit mille hommes ; mais ſentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner aucun Maratte ne parut. On fut obligé de ſe rendre. Le Conſeil de Pondichéri ſomma le Comte de *Lally* de capituler. Il aſſembla un conſeil de guerre. Les Officiers de ce conſeil conclurent à ſe rendre priſonniers de guerre ſuivant les cartels établis. Mais le Général *Coote* voulut avoir la ville à diſcrétion. Les Français avaient démoli St. David : les Anglais étaient en droit de faire un déſert de Pondichéri. Le Comte de *Lally* eut beau réclamer le cartel de vive voix & par écrit. On périſſait de faim dans la ville : elle fut livrée aux vainqueurs qui bientôt après raſérent les fortifications, les murailles, les magazins, tous les principaux logemens. 14 Janv. 1761. 16 Janv.

Dans le tems même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches & d'injures. Les habitans voulurent tuer leur Général. Le Commandant Anglais fut obligé de lui donner une garde. On le tranſporta malade ſur un palanquin. Il avait deux piſtolets dans les mains & il en menaçait les ſéditieux. Ces furieux reſpectant la garde Anglaiſe, coururent à un Commiſſaire des guerres, Intendant de l'armée, ancien officier, Chevalier de St. Louis. Il met l'épée à la main. Un des plus échauffés s'avance à lui, en eſt bleſſé & le tue. *Il s'appelait Dubois.*

Tel fut le ſort déplorable de Pondichéri dont les habitans ſe firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On tranſporta le Général & plus de deux mille priſonniers en Angleterre. Dans ce long & pénible voyage ils s'accuſaient encor les uns les autres de leurs communs malheurs.

Ch. XXXIV.

A peine arrivés à Londres ils écrivirent contre *Lally* & contre le très petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. *Lally* & les siens écrivaient contre le Conseil, les Officiers & les habitans. Il était si persuadé qu'ils étaient tous répréhensibles & que lui seul avait raison, qu'il vint à Fontainebleau tout prisonnier qu'il était encor des Anglais, & qu'il offrit de

Novemb. 1762.

se rendre à la Bastille. On le prit au mot. Dès qu'il fut enfermé, la foule de ses ennemis que la compassion devait diminuer, augmenta. Il fut quinze mois en prison sans qu'on l'interrogeât.

En 1764 il mourut à Paris un jésuite nommé *Lavaur*, longtems employé dans ces missions des Indes où l'on s'occupe des affaires profanes sous le prétexte des spirituelles, & où l'on a souvent gagné plus d'argent que d'ames : ce jésuite demandait au Ministère une pension de quatre cent livres pour aller faire son salut dans le Périgord sa patrie, & on trouva dans sa cassette environ onze cent mille livres d'effets, soit en billets, soit en or ou en diamans. C'est ce qu'on avait vû depuis peu à Naples à la mort du fameux jésuite *Peppe*, qu'on fut prêt de canoniser. On ne canonisa point *Lavaur* ; mais on séquestra ses trésors. Il y avait dans cette cassette un long mémoire détaillé contre *Lally*, dans lequel il était accusé de péculat & de leze-majesté. Les écrits des jésuites avaient alors aussi peu de crédit que leurs personnes proscrites dans toute la France, mais ce mémoire parut tellement circonstancié, & les ennemis de *Lally* le firent tant valoir, qu'il servit de témoignage contre lui.

L'accusé fut d'abord traduit au Châtelet & bientôt au Parlement. Le proces fut instruit pendant deux années. De trahison, il n'y en avait point, puisque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eût vendu Pondichéri, il serait resté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne sont pas absurdes ; & c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre & de la mer. De péculat, il n'y en avait pas davantage, puisqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du Roi, ni de celui de la compagnie. Mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppressions, les Juges en virent beaucoup dans les dépositions unanimes de ses ennemis.

Toûjours fermement perſuadé qu'il n'avait été que rigoureux & non coupable, il pouſſa ſon imprudence juſqu'à inſulter dans ſes memoires juridiques des Officiers, que avaient l'approbation générale. Il voulut les deshonorer eux & tout le Conſeil de Pondichéri. Plus il s'obſtinait à vouloir ſe laver à leurs dépens, plus il ſe noirciſſait. Ils avaient tous de nombreux amis, & il n'en avait point. Le cri public ſert quelquefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves. Les Juges ne purent prononcer que ſuivant les allégations. Ils condamnèrent le Lieutenant-Général *Lally à être décapité comme dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du Roi, de l'Etat & de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations & exactions.* C. XXXIV. 6 Mai 1766.

Il eſt néceſſaire de remarquer que ces mots *trahi les intérêts du Roi* ne ſignifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahiſon & parmi nous lèze-majeſté. *Trahir les intérêts* ne ſignifie dans notre langue, que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ſes intérêts, & non pas être perfide & traître. Quand on lui lut ſon arrêt, ſa ſurpriſe & ſon indignation furent ſi violentes, qu'ayant par hazard dans la main un compas dont il s'était ſervi dans ſa priſon pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ſes Juges avec plus de fureurs encor qu'il n'en avait étalé contre ſes ennemis. C'eſt peut-être une nouvelle preuve de la ſorte perſuaſion où il fut toûjours qu'il méritait des recompenſes plutôt que des châtimens. Ceux qui connaiſſent le cœur humain ſavent que d'ordinaire les coupables ſe rendent juſtice eux-mêmes au fond de leur ame, qu'ils n'eclatent point contre les Juges, qu'ils reſtent dans une confuſion morne. Il n'y a pas un ſeul exemple d'un condamné avouant ſes fautes qui ait chargé ſes Juges d'injures & d'opprobres. Je ne prétends pas que ce ſoit une preuve que *Lally* fût entiérement innocent. Mais c'eſt une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un bâillon qui débordait ſur les lèvres. C'eſt ainſi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau. Les hommes ſont ſi legers que ce ſpectacle hideux attira plus de compaſſion que ſon ſupplice.

L'arrêt confiſqua ſes biens en prelevant une ſomme de cent

mille écus pour les pauvres de Pondichery. On m'a écrit que cette ſomme ne put ſe trouver. Je n'aſſure point ce que j'ignore *a*) Si quelque choſe peut nous convaincre de cette fatalité qui entraine tous les événemens dans ce cahos des affaires politiques du monde, c'eſt de voir un Irlandais chaſſé de ſa patrie avec la famille de ſon Roi, commandant à ſix mille lieues des troupes Françaiſes dans une guerre de marchands, ſur des rivages inconnus aux *Alexandres*, aux *Gengis* & aux *Tamerlans*, montant du dernier ſupplice ſur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des Anglais dans l'ancien golfe du Gange.

CH. XXXIV.

Cette cataſtrophe qui m'a ſemblé digne d'être tranſmiſe à la poſterité dans toutes ſes circonſtances, ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde, & dans l'Amérique. En voici un triſte réſumé.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIEME.

Pertes des Français.

Mars 1757

LA premiére perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, poſte important dont la compagnie Françaiſe des Indes était en poſſeſſion vers les embouchures du Gange C'etait de là qu'elle tirait ſes plus belles marchandiſes.

Depuis la priſe de la ville & du fort de Chandernagor, les Anglais ne ceſſèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le Gouvernement de l'Empereur etait ſi faible & ſi mauvais, qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligues & des guerres dans ſes propres Etats. Les Anglais eurent même la hardieſſe de venir atta-

a) Preſque tous les journaux ont débité que le Parlement de Paris avait depuis au Roi pour le ſupplier de ne point accorder de grace au condamné. Cela eſt très faux Un tel acharnement incompatible avec la juſtice & avec l'humanité, aurait couvert le Parlement d'un opprobre éternel.

quer Surate une des plus belles villes de l'Inde, & la plus marchande, appartenante à l'Empereur. Ils la prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, & en remportèrent des richesses immenses, sans que la Cour aussi imbécille que pompeuse du Grand-Mogol parût se ressentir de cet outrage qui eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais sous l'Empire d'un *Aurengzeb*. CH. XXXV. Mars 1756.

Enfin il n'est resté aux Français dans cette partie du monde, que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires & à ses créanciers du profit de son commerce, qui dans son administration Indienne n'a subsisté que d'un secret brigandage, & qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac que le Roi lui accordait; exemple memorable & peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation Française a eue jusqu'ici du grand & lucratif commerce de l'Inde.

Tandis que les flottes & les armées Anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie, ils les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve du Sénegal, qui est une branche du Niger, ils y avaient des forts, ils y faisaient un grand commerce de dents d'éléphants, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, & surtout de ces nègres que tantôt leurs Princes vendent comme des animaux, & qui tantôt vendent leurs propres enfans, ou se vendent eux-mêmes pour aller servir des Européans en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, & plus de trois millions tournois en marchandises précieuses. Mai 1757.

Le dernier établissement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique, était la Gorée, elle s'est rendue à discrétion, & il ne leur est rien resté alors dans l'Afrique. 29 Déc. 1758.

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le detail de cent petits combats, & de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il suffit de dire que les Anglais ont pris Louisbourg pour la seconde fois, aussi mal fortifiée, aussi mal approvisionnée que la première. Enfin, tandis 26 Juillet 1758.

Ch. XXXV. 1759. 18 Sept. 1759.

que les Anglais entraient dans Surate à l'embouchure du fleuve Indus, ils prenaient Quebec & tout le Canada au fond de l'Amérique ſeptentrionale, les troupes qui ont hazardé un combat pour ſauver Quebec ont été battues & preſque detruites, malgré les efforts du Général *Montcalm* tué dans cette journée & très regretté en France. On a perdu ainſi en un ſeul jour quinze cent lieues de pays.

Ces quinze cent lieues dont les trois quarts ſont des déſerts glacés, n'étaient pas peut-être une perte reelle. Le Canada coûtait beaucoup & rapportait très peu. Si la dixiéme partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employé à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain conſiderable, mais on avait voulu ſoutenir le Canada, & on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué ſans retour.

Pour comble de malheur on accuſait des plus horribles brigandages preſque tous ceux qui etaient employés au nom du Roi dans cette malheureuſe colonie. Ils ont été jugés au Châtelet de Paris tandis que le Parlement informait contre *Lally*. Celui-ci aprés avoir cent fois expoſé ſa vie l'a perdue par la main d'un bourreau, tandis que les concuſſionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des reſtitutions & des amendes, tant il eſt de différence entre les affaires qui ſemblent les mêmes.

Dans le tems que les Anglais attaquaient ainſi les Français dans le continent de l'Amérique, ils ſe ſont tournés du côté des iſles. La Guadeloupe, petite, mais floriſſante, où ſe fabriquait le meilleur ſucre, eſt tombée entre leurs mains ſans coup férir.

Enfin ils ont pris la Martinique, qui était la meilleure & la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce Royaume n'a pû eſſuyer de ſi grands déſaſtres, ſans perdre encor tous les vaiſſeaux qu'il envoyait pour les prévenir, à peine une flotte était-elle en mer qu'elle était ou priſe ou détruite; on conſtruiſait, on armait des vaiſſeaux à la hâte, c'était travailler pour l'Angleterre dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu ſe venger de tant de pertes, & faire

une deſcente en Irlande, il en a coûté des ſommes immenſes pour cette entrepriſe infructueuſe; & des que la flotte deſtinée pour cette deſcente eſt ſortie de Breſt, elle a été diſperſée en partie, ou priſe, ou perdue dans la vaſe d'une rivière nommée la Vilaine, ſur laquelle elle a cherché un vain refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Iſle à la vue des côtes de France qui ne pouvait la ſecourir. CH. XXXV.

Le ſeul Duc d'*Aiguillon* vengea les côtes de la France de tant d'affronts & de tant de pertes. Une flotte Anglaiſe avait fait encor une deſcente à St. Caſt près de St. Malo, tout le pays était expoſé. Le Duc d'*Aiguillon* qui commandait dans le pays, marche ſur le champ à la tête de la nobleſſe Bretonne, & quelques bataillons & des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de ſe rembarquer; une partie de leur arrière-garde eſt tuée, l'autre faite priſonnière de guerre; mais les Français ont été malheureux partout ailleurs. 1 Septemb. 1758.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de ſupériorité ſur mer; mais ils en eurent ſur les Français dans tous les tems. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741, ils avaient anéanti celle de *Louis XIV* dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne; ils étaient les maîtres des mers du tems de *Louis XIII*, de *Henri IV*, & encor plus dans les tems infortunés de la Ligue. Le Roi d'Angleterre *Henri VIII* eut le même avantage ſur *François I.*

Si vous remontez aux tems antérieurs, vous trouverez que les flottes de *Charles VI* & de *Philippe de Valois*, ne tiennent pas contre celles des Rois d'Angleterre *Henri V* & *Edouard III.*

Quelle eſt la raiſon de cette ſupériorité continuelle? n'eſt-ce pas que les Anglais ont un beſoin eſſentiel de la mer, dont les Français peuvent à toute force ſe paſſer, & que les nations réuſſiſſent toûjours, comme on l'a déja dit, dans les choſes qui leur ſont abſolument néceſſaires? n'eſt-ce pas auſſi parce que la capitale d'Angleterre eſt un port de mer, & que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine? ſera-t-ce enfin que le climat & le ſol Anglais produiſent des hommes d'un corps plus vigoureux, & d'un eſprit plus conſtant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux, & de

meilleurs chiens de chaſſe ? mais depuis Bayonne juſqu'aux côtes de Picardie & de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, & la Normandie ſeule a ſubjugué autrefois l'Angleterre.

CH. XXXV.

Les affaires étaient dans cet état déplorable ſur terre & ſur mer, lorſqu'un homme d'un génie actif & hardi, mais ſage, ayant d'auſſi grandes vues que le Maréchal de *Belle-Iſle*, avec plus d'eſprit, ſentit que la France ſeule pouvait à peine ſuffire à réparer des pertes ſi énormes. Il a ſû engager l'Eſpagne à ſoutenir la querelle, il a fait une cauſe commune de toutes les branches de la Maiſon de *Bourbon*. Ainſi l'Eſpagne & l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an, il a fallu la frapper par cet endroit, & c'eſt ce qui a déterminé *Don Carlos* Roi d'Eſpagne, par la mort de ſon frère *Ferdinand*, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre eſt peut-être le plus grand trait de politique dont l'hiſtoire moderne faſſe mention. Elle a encor été inutile. Les Anglais ont réſiſté à l'Eſpagne, & ont ſauvé le Portugal.

Autrefois l'Eſpagne ſeule était redoutée de toute l'Europe ſous *Philippe II*, & maintenant réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le Comte de *la Lippe-Schombourg*, l'un des Seigneurs de Veſtphalie, eſt envoyé par le Roi d'Angleterre au ſecours du Portugal, il n'avait jamais commandé en chef, il avait peu de troupes. Cependant, dès qu'il eſt arrivé il gagne la ſupériorité ſur les Eſpagnols & les Français réunis; il repouſſe tous leurs efforts; il met le Portugal en ſûreté.

Dans le même tems une flotte d'Angleterre faiſait payer cher aux Eſpagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

1762. 13 Aug. La Havane bâtie ſur la côte ſeptentrionale de Cuba, la plus grande iſle de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Mexique, eſt le rendez-vous de ce nouveau monde. Le port auſſi immenſe que ſûr, peut contenir mille vaiſſeaux. Il eſt défendu par trois forts, dont part un feu croiſé, qui rend l'abord impoſſible aux ennemis. Le Comte d'*Albermale* & l'Amiral *Pocok* viennent attaquer l'iſle, mais ils ſe gardent bien de tenter

tenter les approches du port ; ils deſcendent ſur une plage éloignée, qu'on croyait inabordable. Ils aſſiegent par terre le fort le plus conſiderable, ils le prennent, & forcent la ville, les forts & toute l'iſle à ſe rendre, avec douze vaiſſeaux de guerre qui étaient dans le port, & vingt-ſept navires chargés de treſors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs, qui mirent à part la ſeiziéme partie du butin pour les pauvres. Les vaiſſeaux de guerre furent pour le Roi, les vaiſſeaux marchands pour l'Amiral & pour tous les Officiers de la flotte. Tout ce butin montait à plus de quatre-vingt millions. On a remarqué que dans cette guerre & dans la precédente l'Eſpagne avait perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années. Ch. XXXV. 1762. 13 Aug.

Les Anglais non contens de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique, & l'iſle de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les iſles Philippines, qui ſont à-peu-près les antipodes de Cuba. Ces iſles Philippines ne ſont gueres moins grandes que l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, & ſeraient plus riches ſi elles etaient bien adminiſtrees, une de ces iſles ayant des mines d'or & leurs côtes produiſant des perles. Le grand vaiſſeau d'Acapulco chargé de la valeur de trois millions de piaſtres, arrivait dans Manille la capitale. On prit Manille, les iſles & le vaiſſeau ſurtout, malgré les aſſurances données par un jéſuite, de la part de *Ste. Potamienne*, patronne de la ville, que Manille ne ſerait jamais priſe. Ainſi la guerre qui appauvrit les autres nations, enrichiſſait une partie de la nation Anglaiſe, tandis que l'autre gémiſſait ſous le poids des impôts les plus rigoureux, auſſi bien que tous les peuples engagés dans cette guerre. 31 Octob. 1762.

La France alors était plus malheureuſe. Toutes les reſſources étaient épuiſées, preſque tous les citoyens à l'exemple du Roi avaient porté leur vaiſſelle à la monnoie. Les principales villes & quelques communautés fourniſſaient des vaiſſeaux de guerre à leurs frais, mais ces vaiſſeaux n'étaient pas conſtruits encor ; & quand même ils l'auraient été, on n'avait pas aſſez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs paſſés en faiſaient craindre de nouveaux, La

CH. XXXV.

capitale qui n'eſt jamais expoſée au fléau de la guerre jettait plus de cris que les provinces ſouffrantes, plus de ſecours, plus d'argent, plus de credit. Ceux qu'on choiſiſſait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'adminiſtration. Les autres refuſaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

10 Février 1763

Dans cette triſte ſituation qui décourageait tous les ordres de l'Etat, le Duc de *Praſlin*, Miniſtre alors des affaires étrangères, fut aſſez habile & aſſez heureux pour conclure la paix, dont le Duc de *Choiſeul*, Miniſtre de la guerre, avait entamé les négociations.

Le Roi de France échangea Minorque qu'il rendit au Roi d'Eſpagne contre Belle-Iſle que l'Angleterre lui remit, mais l'on perdit & probablement pour jamais tout le Canada, avec ce Louisbourg, qui avait coûté tant d'argent & de ſoins pour être ſi ſouvent la proie des Anglais. Toutes les terres ſur la gauche du grand fleuve Miſſiſipi, leur furent cédées. L'Eſpagne pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encor la Floride. Ainſi du vingt-cinquiéme degré juſques ſous le Pôle, preſque tout leur appartint. Ils partagèrent l'hémiſphère Américain avec les Eſpagnols. Ceux-ci ont les terres qui produiſent les richeſſes de convention, ceux-là ont les richeſſes réelles qui s'achetent avec l'or & l'argent, toutes les denrées néceſſaires, tout ce qui ſert aux manufactures. Les côtes Anglaiſes dans l'eſpace de ſix cent lieues ſont traverſées par des fleuves navigables qui leur portent leurs marchandiſes juſqu'à quarante & cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne ſe ſont empreſſés d'aller peupler ces pays où ils trouvent une liberté dont ils ne jouiſſaient point dans leur patrie. Ils ſont devenus Anglais, & ſi toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'eſt pas douteux que cet établiſſement ne faſſe un jour la plus formidable puiſſance. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, & ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites iſles de St. Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique, leur furent encor acquiſes, & c'eſt par le moyen de ces iſles, ainſi que par la Jamaique, qu'ils ſont

un commerce immenſe avec les Eſpagnols, commerce ſévérement prohibé, & toûjours exercé, parce qu'il eſt favorable aux deux nations, & que la loi de la néceſſité eſt toûjours la première. CH. XXXV.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-Neuve, & une petite île inculte, nommée Michelon, pour y faire ſécher la morue, ſans pouvoir y faire le moindre établiſſement, triſte droit ſujet à de fréquentes avanies.

La France fut exclue dans l'Inde de ſes établiſſemens ſur le Gange, elle céda ſes poſſeſſions ſur le Sénégal en Afrique; on fut encor obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'Etat perdit dans le cours de cette funeſte guerre, la plus floriſſante jeuneſſe, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le Royaume, ſa marine, ſon commerce, ſon crédit. On a cru qu'il eût été très aiſé de prévenir tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais, pour un petit retrait litigieux vers le Canada. Mais quelques ambitieux pour ſe faire valoir & ſe rendre néceſſaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741. L'amour-propre de deux ou trois perſonnes ſuffit pour déſoler l'Europe. La France avait un ſi preſſant beſoin de cette paix qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'Etat demeurait ſurchargé, étaient plus grandes encor que celles de *Louis XIV*. La dépenſe ſeule de l'extraordinaire des guerres avait été en une année de quatre cent millions. Qu'on juge par-là du reſte. La France aurait beaucoup perdu quand même elle eût été victorieuſe.

CHAPITRE TRENTE-SIXIEME.

Gouvernement intérieur de la France. Querelles & avantures, depuis 1750 juſqu'à 1762.

CH XXXVI.

LOngtems avant cette guerre funeſte, & pendant ſon cours, l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre ſi ancienne & ſi interminable, entre la juriſdiction ſéculière & la diſcipline eccléſiaſtique, leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées comme elles le ſont aujourd'hui en Angleterre, dans tant d'autres pays, & ſurtout en Ruſſie, il en réſultera toûjours des diſſenſions dangereuſes, tant que les droits de la Monarchie, & ceux des différens corps de l'Etat ſeront conteſtés.

Il ſe trouva vers l'an 1750 un Miniſtre des finances aſſez hardi pour faire ordonner que le Clergé & les religieux donneraient un état de leurs biens, afin que le Roi pût voir, par ce qu'ils poſſedaient, ce qu'ils devaient à l'Etat. Jamais propoſition ne fut plus juſte, mais les conſéquences en parurent ſacriléges. Un vieil Evêque de Marſeille écrivit au Controlleur-Général, *Ne nous mettez pas dans la néceſſité de déſobéir à* DIEU *ou au Roi, vous ſavez lequel des deux aura la préférence.* Cette lettre d'un Evêque affaibli par l'âge, & incapable d'écrire, était d'un jéſuite nommé *Le Maire*, qui le dirigeait lui & ſa maiſon. Ce jéſuite était un fanatique de bonne foi, eſpèce d'hommes toûjours dangereuſe.

Le Miniſtére fut obligé d'abandonner une entrepriſe qu'il n'eût pas fallu hazarder, ſi on ne pouvait la ſoutenir. Quelques membres du Clergé imaginèrent alors d'occuper le Gouvernement par une diverſion embarraſſante, & de le mettre en allarme ſur le ſpirituel, pour faire reſpecter le temporel. Ils ſavaient que la fameuſe bulle *Unigenitus* était en exécration aux peuples. On réſolut d'exiger des mourans des billets de confeſſion : il fallait que ces billets fuſſent ſignés par des prêtres adhérans à la bulle, ſans quoi point d'extrême-

onction, point de viatique; on refuſait ſans pitié ces deux conſolations aux appellans, & à ceux qui ſe confeſſaient à des appellans. Un Archevêque de Paris entra ſurtout dans cette manœuvre, plus par zéle de théologien, que par eſprit de cabale. Ch. XXXVI.

Alors toutes les familles furent allarmées, le ſchiſme fut annoncé: pluſieurs de ceux qu'on appelle janſéniſtes commençaient à dire hautement que ſi on rendait les ſacremens ſi difficiles, on ſaurait bientôt s'en paſſer à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoiſes occupèrent plus les Pariſiens que tous les grands interêts de l'Europe. C'etaient des inſectes ſortis du cadavre du moliniſme & du janſeniſme, qui en bourdonnant dans la ville, piquaient tous les citoyens. On ne ſe ſouvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoi, ni des victoires, ni des diſgraces, ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille energumènes, qui ne ſavent pas en quels pays coulent le Danube & l'Elbe; & qui croyaient l'univers bouleverſé pour des billets de confeſſion. Tel eſt le peuple.

Un curé de St Etienne-du-mont, petite paroiſſe de Paris, ayant refuſé les ſacremens à un Conſeiller du Châtelet, le Parlement mit en priſon le cure.

Le Roi voyant cette petite guerre civile, excitée entre les Parlemens & les Evêques, défendit à ſes Cours de judicature de ſe mêler des affaires concernant les ſacremens, & en réſerva la connaiſſance à ſon Conſeil privé. Les Parlemens ſe plaignirent qu'on leur ôtât ainſi l'exercice de la police générale du Royaume, & le Clergé ſouffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier des querelles de religion. Les aumoſnes s'aigrirent de tous côtés.

Une place de ſupérieure dans l'hôpital des filles, acheva d'allumer la diſcorde. L'Archevêque voulut ſeul nommer à cette place, le Parlement de Paris s'y oppoſa, & le Roi ayant jugé en faveur du Prélat, le Parlement ceſſa de faire ſes fonctions, & de rendre la juſtice, il faint que le Roi envoyât par ſes Mouſquetaires à chaque membre de ce tribunal, des lettres de cachet, portant ordre de reprendre leurs fonctions, ſous peine de déſobéiſſance.

CH. XXXVI

Les Chambres ſiégèrent donc comme de coutume ; mais quand il falut plaider, il ne ſe trouva point d'avocats. Ce tems reſſemblait en quelque maniere au tems de la Fronde, mais dépouillé des horreurs de la guerre civile, il ne ſe montrait que ſous une forme ſuſceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarraſſant. Le Roi réſolut d'éteindre, par ſa modération, ce feu qui faiſait craindre un incendie, il exhorta le Clergé à ne point uſer de rigueurs dangereuſes, le Parlement reprit ſes fonctions.

Février 1754. Mais bientôt après les billets de confeſſion reparurent ; de nouveaux refus de ſacremens irriterent tout Paris. Le même curé de St. Etienne trouvé coupable d'une ſeconde prévarication, fut mandé par le Parlement, qui lui défendit à lui & à tous les curés, de donner un pareil ſcandale, ſous peine de la ſaiſie du temporel. Le même arrêt invita l'Archevêque à faire ceſſer lui-même le ſcandale. Ce terme d'*invitation* paraiſſait entrer dans les vues de la modération du Roi. L'Archevêque ne voulant pas même que la juſtice ſeculiere eût le droit de lui faire une invitation, alla ſe plaindre à Verſailles. Il était ſoutenu par un ancien Evêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, chargé du Miniſtère de preſenter au Roi les ſujets pour des benefices. Cet homme autrefois théatin, puis Evêque, & devenu Miniſtre, au département des bénéfices, était d'un eſprit fort borné, mais zélé pour les immunités de l'Egliſe ; il regardait la bulle comme un article de foi, & ayant tout le credit attaché à ſa place, il perſuada que le Parlement touchait à l'encenſoir. L'arrêt du Parlement fut caſſé ; ce corps fit des remontrances fortes & patétiques.

Le Roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait ſur ces matières, ſe réſervant à lui-même le droit de punir les prêtres dont le zèle ſcandaleux pourrait faire naître des ſemences de ſchiſme. Il defendit par un arrêt de ſon Conſeil d'Etat, que ſes ſujets ſe donnaſſent les uns aux autres les noms de novateurs, de janſeniſtes, & de ſemi-pélagiens : c'était ordonner à des fous d'être ſages.

Les curés de Paris, excités par l'Archevêque, préſentèrent une requête au Roi en faveur des billets de confeſſion. Sur

le champ le Parlement décréta le curé de St. Jean en Gréve, qui avait formé la requête. Le Roi caſſa encor cette procédure de juſtice, le Parlement ceſſa encor ſes fonctions, il continua à faire des remontrances, & le Roi perſiſta à exhorter les deux partis à la paix. Ses ſoins furent inutiles. C. XXXVI.

Une lettre de l'Evêque de Marſeille dénoncée au Parlement, fut brulée par la main du bourreau; un écrit de l'Evêque d'Amiens condamné. Le Clergé étant aſſemblé pour lors à Paris, comme il s'aſſemble tous les cinq ans pour payer au Roi ſes ſubſides, réſolut de lui aller porter ſes plaintes en habits pontificaux, mais le Roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

D'un autre côté le Parlement condamna un porte-Dieu à l'amende, à demander pardon à genoux, & à être admoneſté, & un vicaire de paroiſſe au banniſſement. Le Roi caſſa encor cet arrêt. Août 1752.

Les affaires de cette eſpéce ſe multiplièrent. Le Roi recommanda toûjours la paix, ſans que les eccleſiaſtiques ceſſaſſent de refuſer les ſacremens, & ſans que le Parlement ceſſât de procéder contre eux.

Enfin, le Roi permit aux Parlemens de juger des ſacremens, en cas qu'il y eût un procès à leur ſujet, mais il leur défendit de chercher à juger, lorſqu'il n'y aurait pas de parties plaignantes. Le Parlement reprit une ſeconde fois ſes fonctions, & les plaideurs qu'on avait négligés pour ces affaires, eurent la liberté de ſe ruiner à l'ordinaire. 1752. Novemb. 1752

Le feu couvait toûjours ſous la cendre. L'Archevêque avait ordonné de refuſer le ſacrement à deux pauvres vieilles religieuſes de *Ste. Agathe*, qui ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *Unigenitus* eſt un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées ſi elles recevaient cette bulle en mourant, elles craignaient d'être damnées auſſi en manquant d'extrême-onction. Le Parlement envoya ſon greffier à l'Archevêque, pour le prier de ne pas refuſer à ces deux filles les ſecours ordinaires; & le Prélat ayant répondu ſelon ſa coutume, qu'il ne devait compte qu'a DIEU ſeul, ſon temporel fut ſaiſi, les Princes du Sang & les Pairs furent invités à venir prendre ſéance au Parlement. Décemb. 1752.

Ch. XXXVI. La querelle alors pouvait devenir ſérieuſe : on commença à craindre les tems de la Fronde & de la Ligue. Le Roi défendit aux Princes & aux Pairs d'aller opiner dans le Parlement de Paris ſur des affaires dont il attribuait la connaiſſance à ſon Conſeil privé. L'Archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du Conſeil pour diſſoudre la petite communauté de *Ste. Agathe*, où les filles avaient ſi mauvaiſe opinion de la bulle *Unigenitus*.

Janvier 1713

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du Royaume. Les mêmes ſcandales, les mêmes refus de ſacremens partageaient la ville d'Orléans, le Parlement rendait les mêmes arrêts pour Orléans que pour Paris; le ſchiſme allait ſe former. Un curé de Roſainvilliers, diocèſe d'Amiens, s'aviſa de dire un jour à ſon prône, *que ceux qui étaient janſéniſtes euſſent à ſortir de l'égliſe, & qu'il ſerait le premier à tremper ſes mains dans leur ſang.* Il eut l'audace de déſigner quelques-uns de ſes paroiſſiens, à qui les plus fervens conſtitutionnaires jettèrent des pierres pendant la proceſſion, ſans que les lapides & les lapidans euſſent la moindre connaiſſance de ce que c'eſt que la bulle & le janſéniſme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le Parlement de Paris, dans le reſſort duquel eſt Amiens, ſe contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux & ſanguinaire, & le Roi approuva cet arrêt, qui ne portait pas ſur un delit purement ſpirituel, mais ſur le crime d'un ſeditieux, perturbateur du repos public.

Dans ces troubles, *Louis XV* était comme un père occupé de ſeparer ſes enfans qui ſe battent. Il défendait les coups & les injures; il reprimandait les uns, il exhortait les autres, il ordonnait le ſilence, défendant aux Parlemens de juger du ſpirituel, recommandant aux Evêques la circonſpection, regardant la bulle comme une loi de l'Egliſe, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuſe. Ses ſoins paternels pouvaient peu de choſe ſur des eſprits aigris & allarmés. Les Parlemens prétendaient qu'on ne pouvait ſeparer le *ſpirituel* du *civil*, puiſque les querelles *ſpirituelles* entrainaient néceſſairement après elles des querelles d'Etat.

Le

Le Parlement aſſigna l'Evêque d'Orléans à comparaître pour des ſacremens. Il fit bruler par le bourreau tous les écrits dans leſquels on lui conteſtait ſa juriſdiction, excepté les déclarations du Roi. Il envoya des Conſeillers faire enregiſtrer ſes arrêts en Sorbonne, malgré les ordres du Roi. On voyait tous les jours le bourreau occupé à bruler des mandemens d'Evêques, & les records de la Juſtice faiſant communier des malades la bayonnette au bout du fuſil. Le Parlement dans toutes ces démarches ne conſultait que ſes loix & le maintien de ſon autorité. Le Roi voyait au-dela, il conſiderait les convenances qui demandent ſouvent que les loix plient. XXXVI. Mars 1753.

Enfin pour la troiſiéme fois, le Parlement ceſſa de rendre la juſtice aux citoyens, pour ne s'occuper que des refus de ſacremens qui troublaient la France entiere.

Le Roi lui envoya auſſi pour la troiſiéme fois des lettres de juſſion, qui lui ordonnaient de remplir ſes devoirs, & de ne plus faire ſouffrir ſes ſujets plaideurs de ces querelles etrangères, les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *Unigenitus*.

Le Parlement repondit qu'il violerait ſon ſerment s'il ne connaiſſait les lettres patentes du Roi, & qu'il ne pouvait *obtempérer*. (Vieux mot tiré du latin, qui ſignifie *obéir*.) 6 Mai 1753.

Alors le Roi ſe crut obligé d'exiler tous les membres des *Enquêtes*, les uns à Bourges, les autres à Poitiers, quelques-uns en Auvergne; & d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec le plus de force.

On épargna la grand' Chambre; mais elle crut qu'il y allait de ſon honneur de n'être point épargnée. Elle perſiſta à ne point rendre la juſtice au peuple, & à procéder contre les réfractaires. Le Roi l'envoya à Pontoiſe, bourg à ſix lieues de Paris, où le Duc d'Orléans l'avait déja envoyée pendant ſa régence. *Parlement exilé.*

L'Europe s'étonnait qu'on fît tant de bruit en France pour ſi peu de choſe, & les Français paſſaient pour une nation frivole, qui faute de bonnes loix reconnues, mettait tout en feu pour une diſpute mépriſée partout ailleurs. Quand on a vû cinq cent mille hommes en armes pour l'élection d'un Empereur, l'Europe, l'Inde & l'Amérique déſolées, & qu'on re-

tombe enſuite dans cette petite guerre de plume, on croit
Ch. XXXVI. entendre le bruit d'une pluie après les eclats du tonnerre. Mais on devait ſe ſouvenir que l'Allemagne, la Suéde, la Hollande, la Suiſſe avaient autrefois éprouvé des ſecouſſes bien plus violentes pour des ineptes, que l'inquiſition d'Eſpagne était pire que des troubles civils, & que chaque nation a ſes folies & ſes malheurs.

Juillet 1753. Le Parlement de Normandie imita celui de Paris ſur les ſacremens. Il ajourna l'Evêque d'Evreux; il ceſſa auſſi de rendre la juſtice. Le Roi envoya un Officier de ſes gardes biffer les regiſtres de ce Parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris.

Chambre royale, La Juſtice diſtributive interrompue dans la capitale eût été un grand bonheur ſi les hommes étaient ſages & juſtes; mais comme ils ne ſont ni l'un ni l'autre, & qu'il faut plaider,
Novemb. le Roi commit des membres de ſon Conſeil d'Etat pour vuider les procès en dernier reſſort. On voulut faire enregiſtrer l'érection de cette Chambre au Châtelet, comme s'il était neceſſaire qu'une Juſtice inferieure donnât l'autenticité à l'autorité Royale. L'uſage de ces enregiſtremens avait eu preſque toûjours ſes inconvenients; mais ce defaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le Châtelet refuſa l'enregiſtrement, on l'y força par des lettres de juſſion. La Chambre Royale s'aſſembla, mais les avocats ne voulurent point plaider, on ſe moqua dans Paris de la Chambre Royale, elle en rit elle-même; tout ſe tourna en plaiſanterie, ſelon le génie de la nation, qui rit toûjours le lendemain de ce qui l'a conſternée ou animée la veille. Les eccléſiaſtiques riaient auſſi, mais de la joie de leur triomphe.

Juillet 1754. *Boyer* ancien Evêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous ces troubles ſans le ſavoir, étant tombé en enfance par ſon grand âge, & par la conſtitution de ſes organes, tout parut tendre à la conciliation. Les Miniſtres negocierent avec le Parlement de Paris. Ce corps fut rappellé, & revint à la ſatisfaction de toute la ville, & au bruit
Auſſi de la populace qui criait, vive le Parlement. Son retour fut un triomphe. Le Roi qui était auſſi fatigué de l'inflexibilité des eccléſiaſtiques que de celle des Parlemens, ordonna le

ſilence & la paix, & permit aux Juges ſéculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

Ch. XXXVI. Septemb.

Le ſchiſme eclatait de tems en tems à Paris & dans les provinces, & malgré les meſures que le Roi avait priſes pour empêcher les refus de ſacremens, pluſieurs Evêques cherchaient à ſe faire un mérite de ces refus auprès de la Cour de Rome. Un Evêque de Nantes ayant donné dans ſa ville cet exemple de rigueur ou de ſcandale, fut condamné par le ſimple Préſidial de Nantes, à payer ſix mille francs d'amende, & les paya, ſans que le Roi le trouvât mauvais, tant il était las de ces diſputes.

De pareilles ſcènes arrivaient dans tout le Royaume, & en attriſtant quelques intéreſſés, amuſaient la multitude oiſive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine janſéniſte qui ſe moutait, & à qui ſes confrères refuſaient la communion. Le Parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende, & ordonna que le malade ſerait communié. Le Lieutenant-criminel en conſéquence arrangea tout pour cette cérémonie, comme pour une exécution, les chanoines firent tant que leur confrère mourut ſans ſacremens, & ils l'enterrèrent le plus meſquinement qu'ils purent.

Octobre.

Rien n'était devenu plus commun dans le Royaume que de communier par arrêt du Parlement. Le Roi qui avait exilé ſes Juges ſéculiers, pour n'avoir pas *obtempéré* à ſes ordres, voulut tenir la balance égale, & exiler auſſi ceux du Clergé qui s'obſtineraient au ſchiſme. Il commença par l'Archevêque de Paris. Il fut relégué à ſa maiſon de Conflans à trois quarts de lieue de la ville; exil doux qui reſſemblait plus à un averiſſement paternel qu'à une punition.

Décemb. 1754.

Les Evêques d'Orléans & de Troyes furent pareillement exilés à leurs maiſons de plaiſance, avec la même douceur. L'Archevêque de Paris étant auſſi inflexible dans ſa maiſon de Conflans que dans ſa demeure épiſcopale, fut relégué plus loin.

Le Parlement pouvant alors agir en liberté réprimait la Sorbonne, qui ayant autrefois regardé la bulle avec horreur, la regardait maintenant comme une règle de foi. Elle menaçait de ceſſer ſes leçons, & le Parlement qui avait lui-même

Ch. XXXVI

ceſſé ſes fonctions plus importantes, ordonnait à la Faculté de continuer les ſiennes, il ſoutenait les libertés de l'Egliſe Gallicane, & le Roi l'approuvait, mais quand il allait trop loin, le Roi l'arrêtait; & en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public, il caſſait celle qui lui paraiſſait trop peu meſurée. Ce Monarque ſe voyait toûjours entre deux grandes factions animées, comme les Empereurs Romains entre les bleus & les verds, il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire; celle de terre paraiſſait inévitable, ce n'était guères le tems de parler d'une bulle.

Il lui fallut encor appaiſer les conteſtations du grand Conſeil & de ſes Parlemens; car preſque rien n'étant déterminé en France par des loix préciſes, les bornes, les priviléges de chaque corps étant incertains, le Clergé ayant toûjours voulu étendre ſa juriſdiction, les Chambres des comptes ayant diſputé aux Parlemens beaucoup de prérogatives, les Pairs ayant ſouvent plaidé pour les leurs contre le Parlement de Paris, il n'était pas étonnant que le grand Conſeil eût avec lui quelques querelles.

Ce grand Conſeil était originairement le Conſeil des Rois, & les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'adminiſtration publique, & le grand Conſeil changea auſſi. Il ne fut plus qu'une Cour de judicature ſous *Charles VIII.* Il décide des évocations, de la compétence des juges, de tous les procès concernans tous les bénéfices du Royaume, excepté de la régale, il a droit de juger ſes propres officiers. Un Conſeiller de cette Cour fut appellé au Châtelet pour ſes dettes. Le grand Conſeil revendiqua la cauſe, & caſſa la ſentence du Châtelet. Auſſi-tôt le Parlement s'émeut, & caſſe l'arrêt du grand Conſeil, & le Roi caſſe l'arrêt du Parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles, tous les Parlemens s'élèvent contre le grand Conſeil, & le public ſe partage. Le Parlement de Paris convoque encor les Pairs pour cette diſpute de corps, & le Roi défend encor aux Pairs *cette aſſociation*: l'affaire enfin reſte indéciſe comme tant d'autres.

1756. Janvier Février & Mars.

Cependant le Roi avait des occupations plus importantes,

Il ſalait ſoutenir contre les Anglais ſur terre & ſur mer une guerre onereuſe, il faiſait en même tems cette mémorable fondation de l'ecole militaire, le plus beau monument de ſon régne, que l'Impératrice *Marie-Thérèſe* a imité depuis. Il falait des ſecours de finance, & le Parlement ſe rendait difficile ſur l'enregiſtrement des édits qui ordonnaient la perception de deux vingtiémes. (On a été depuis obligé d'en payer trois, parce que lorſqu'on a la guerre, il faut que les citoyens combattent, ou qu'ils payent ceux qui combattent; il n'y a pas de milieu.) CH. XXXVI.

Le Roi tint un lit de juſtice à Verſailles, où il convoqua les Princes & les Pairs, avec le Parlement de Paris, il y fit enregiſtrer ſes édits, mais le Parlement de retour à Paris proteſta contre cet enregiſtrement. Il prétendait que non-ſeulement il n'avait pas eu la liberté néceſſaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne bleſſaſſent ni les intérêts du Roi, ni ceux de l'Etat qui étaient les mêmes, & qu'il avait fait ſerment de maintenir; & il diſait que ſon devoir n'était pas de plaire, mais de ſervir: ainſi le zèle combattait l'obeiſſance. 2 Août 1756.

Les épines du ſchiſme ſe mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un Conſeiller du Parlement malade à ſa campagne, dans le diocèſe de Meaux, demanda ſes ſacremens, un curé les lui refuſa comme à un ennemi de l'Egliſe, & le laiſſa mourir ſans cette cérémonie, on procéda contre le curé, qui prit la fuite.

L'Archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire ſur la bulle, & le Parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres, il fut obligé de faire cette aumône, & il en fut pour ſon formulaire & pour ſon argent. L'Evêque de Troyes avait troublé ſon diocèſe, le Roi l'envoya priſonnier chez des moines en Alzace. L'Archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts & les remontrances des Parlemens ſur la bulle, & ſur les billets de confeſſion. Septemb.

Louis XV que tant d'animoſités embarraſſaient, pouſſa la circonſpection juſqu'à demander l'avis du Pape *Lambertini*,

CH. XXXVI.

Benoit XIV, homme auſſi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur & la gayeté de ſon caractère, & qui eſt aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne ſe mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était ſon ſecretaire des brefs, le Cardinal *Paſſionei*, qui faiſait tout. Ce Cardinal, le ſeul alors dans le ſacré College qui fût homme de lettres, était un génie aſſez élevé pour mépriſer les diſputes dont il s'agiſſait. Il haiſſait les jéſuites qui avaient fabriqué la bulle; il ne pouvait ſe taire ſur la fauſſe demarche qu'on avait faite à Rome, de condamner dans cette bulle des maximes vertueuſes, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les tems, & à toutes les nations; celle-ci, par exemple, *La crainte d'une excommunication injuſte, ne doit point empêcher de faire ſon devoir.*

Cette maxime eſt dans toute la terre la ſauve-garde de la vertu. Tous les anciens, tous les modernes ont dit que le devoir doit l'emporter ſur la crainte du ſupplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le Cardinal *Paſſionei*, ni le Pape ne pouvaient rétracter une conſtitution regardée comme une loi de l'Egliſe. *Benoit XIV* envoya au Roi une lettre circulaire pour tous les Evêques de France, dans laquelle il regardait à la vérité cette bulle comme une loi univerſelle à laquelle on ne peut réſiſter, *ſans ſe mettre en danger de perdre ſon ſalut éternel*, mais enfin, il décidait que, *pour éviter le ſcandale, il faut que le prêtre avertiſſe les mourans ſoupçonnés de janſéniſme qu'ils ſeront damnés, & les communier à leurs riſques & périls.*

Le même Pape dans ſa lettre particulière au Roi lui recommandait les droits de l'épiſcopat. Quand on conſulte un Pape, quel qu'il ſoit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un Pape doit écrire.

Mais *Benoit XIV* en rendant ce qu'il devait à ſa place, donnait auſſi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienſéance, à l'autorité du Monarque. On imprima le bref du Pape adreſſé aux Evêques. Le Parlement eut le courage ou la démérité de le condamner & de le ſupprimer par un arrêt. 9 Déc. 1716. Cette démarche choqua d'autant plus le Roi, que c'était lui-même qui avait envoyé aux Evêques ce bref condamné

par ſon Parlement. Il n'était point queſtion dans ce bref des libertés de l'Egliſe Gallicane, & des droits de la Monarchie, que le Parlement a ſoutenus & vengés dans tous les tems. La Cour vit dans la cenſure du Parlement plus de mauvaiſe humeur que de modération. Ch. XXXVI.

Le Conſeil croyait avoir un autre ſujet de reprouver la conduite du Parlement de Paris ; pluſieurs autres Cours ſupérieures qui portent le nom de Parlement, s'intitulaient, *Claſſes du Parlement du Royaume* ; c'eſt un titre que le Chancelier de *l'Hôpital* leur avait donné, il ne ſignifiait que l'union des Parlemens dans l'intelligence & le maintien des loix, les Parlemens ne prétendaient pas repréſenter l'Etat entier, divisé en différentes compagnies, qui toutes faiſant un ſeul corps, conſtituaient les Etats-Généraux perpétuels du Royaume. Cette idée eût été grande, mais elle eût été trop grande, & l'autorité Royale en était irritée.

Ces conſidérations jointes aux difficultés qu'on faiſait ſur l'enregiſtrement des impôts, déterminèrent le Roi à venir reformer le Parlement de Paris dans un lit de juſtice.

Quelque ſecret que le Miniſtère eût gardé, il perça dans le public. Le Roi fut reçu dans Paris avec un morne ſilence. Le peuple ne voit dans un Parlement que l'ennemi des impôts, il n'examine jamais ſi ces impôts ſont néceſſaires, il ne fait pas même réflexion qu'il vend ſa peine & ſes denrées plus cher à proportion des taxes, & que le fardeau tombe ſur les riches. Ceux-ci ſe plaignent eux-mêmes, & encouragent les murmures de la populace.

Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français ; mais en Angleterre la nation ſe taxe elle même ; elle ſait ſur quoi les emprunts ſeront remboursés. La France eſt taxée, & ne ſait jamais ſur quoi ſeront aſſignés les fonds deſtinés au payement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'Etat des impôts publics, & qui s'enrichiſſent aux dépens de la nation, c'eſt le contraire en France. Les Parlemens de France ont toûjours fait des remontrances aux Rois contre ces abus, mais il y a des tems où ces remontrances, & ſurtout les difficultés d'enregiſtrer, ſont plus dangereuſes que ces impôts mêmes, parce

que la guerre exige des ſecours préſens, & que l'abus de ces ſecours ne peut être corrigé qu'avec le tems.

CH. XXXVI.

Le Roi vint au Parlement faire lire un édit par lequel il ſupprimait deux Chambres de ce corps, & pluſieurs officiers. Il ordonna qu'on reſpectât la bulle *Unigenitus*, défendit que les juges ſéculiers preſcriviſſent l'adminiſtration des ſacremens, en leur permettant ſeulement de juger des abus & des délits commis dans cette adminiſtration, enjoignant aux Evêques de preſcrire à tous les curés la moderation & la diſcrétion, & voulant que toutes les querelles paſſées *fuſſent enſevelies dans l'oubli*. Il ordonna que nul Conſeiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, & que perſonne ne pourrait opiner dans l'aſſemblée des Chambres qu'après avoir ſervi dix années. Il fit enfin les plus expreſſes *inhibitions d'interrompre, ſous quelque prétexte que ce pût être, le ſervice ordinaire.*

3 Déc. 1756.

Le Chancelier alla aux avis pour la forme; le Parlement garda un profond ſilence, le Roi dit qu'il voulait être obéi, & *qu'il punirait quiconque oſerait s'écarter de ſon devoir.*

Le lendemain quinze Conſeillers de la grand' Chambre remirent leur démiſſion ſur le bureau. Cent quatre-vingt membres du Parlement ſe demirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les eſprits, au milieu d'une guerre funeſte, dans le dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuſe & qui irritait l'animoſité des mécontens, enfin parmi les épines des diviſions, ſemées de tous côtés entre les Magiſtrats & le Clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très difficile de faire le bien, & il ne s'agiſſait preſque plus que d'empêcher qu'on ne fit beaucoup de mal.

CHA-

CHAPITRE TRENTE-SEPTIEME.

Attentat contre la perſonne du Roi.

CH. XXXVII. 1757.

CEs émotions du peuple furent bientôt enſevelies dans une conſternation générale, par l'accident le plus imprévû & le plus effroyable. Le Roi fut aſſaſſiné le 5 Janvier dans la Cour de Verſailles en préſence de ſon fils, au milieu de ſes gardes, & des grands Officiers de ſa couronne. Voici comment cet étrange évènement arriva.

Un miſérable de la lie du peuple, nommé *Robert-François Damiens*, né dans un village auprès d'Arras, avait été longtems domeſtique à Paris dans pluſieurs maiſons, c'était un homme dont l'humeur ſombre & ardente avait toûjours reſſemble à la démence

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grande ſalle du palais & ailleurs, allumèrent ſon imagination. Il alla à Verſailles comme un homme egaré, & dans les agitations que lui donnait ſon deſſein inconcevable, il demanda à ſe faire ſaigner dans ſon auberge. Le phyſique a une ſi grande influence ſur l'ame des hommes, qu'il proteſta depuis dans ſes interrogatoires, *que s'il avait été ſaigné comme il le demandait, il n'aurait pas commis ſon crime.*

Son deſſein était le plus inouï qui fût jamais tombé dans la tête d'un monſtre de cette eſpèce, il ne prétendait pas tuer le Roi, comme en effet il le ſoutint depuis, & comme malheureuſement il l'aurait pû, mais il voulait le bleſſer, & c'eſt ce qu'il déclara en effet dans ſon procès criminel devant le Parlement.

» Je n'ai point eu intention de tuer le Roi, je l'aurais tué » ſi j'avais voulu, je ne l'ai fait que pour que DIEU pût toucher le Roi, & le porter à remettre toutes choſes en place, » & la tranquillité dans ſes Etats, & il n'y a que l'Archevêque de Paris ſeul qui eſt cauſe de tous ces troubles.

Interrogatoire du 28 Janvier, art. 144. pag. 132. du procès de Damiens in-4°.

Cette idée avait tellement échauffé ſa tête, que dans un autre interrogatoire il dit :

Cu. XXXVII. *Iere rogatoire du 6 Mars, pag. 289.*

» J'ai nommé des Conſeillers au Parlement, parce que j'en » ai ſervi un, & parce que preſque tous ſont furieux de la » conduite de Mr. l'Archevêque. En un mot, le fanatiſme avait troublé l'eſprit de ce malheureux au point que dans les interrogatoires qu'il ſubit à Verſailles, on trouve ces propres paroles :

pag. 45. » Interrogé quels motifs l'avaient porté à attenter à la » perſonne du Roi ? a dit, que c'eſt *à cauſe de la Religion.*

Tous les aſſaſſinats des Princes chrétiens ont eu cette cauſe. Le Roi de Portugal n'avait été aſſaſſiné qu'en vertu de la déciſion de trois jéſuites. On ſait aſſez que les Rois de France *Henri III* & *Henri IV* ne périrent que par des mains fanatiques, mais il y avait cette différence, que *Henri III* & *Henri IV* furent tués parce qu'ils paraiſſaient ennemis du Pape, & que *Louis XV* fut aſſaſſiné parce qu'il ſemblait vouloir complaire au Pape.

L'aſſaſſin s'était muni d'un couteau à reſſort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, & de l'autre un canif à tailler les plumes d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le Roi devait monter en carroſſe pour aller à Trianon. Il était près de ſix heures, le jour ne luiſait plus, le froid était exceſſif ; preſque tous les courtiſans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption *Redingotes*. L'aſſaſſin ainſi vêtu pénètre vers la garde, heurte en

« *SIRE*,

Je ſuis bien fâché * d'avoir eu le malheur de vous approcher, mais ſi vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il ſoit quelques années d'ici, vous & Monſieur le Dauphin, & quelques autres périrons, il ſerait fâcheux qu'un auſſi bon Prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les eccléſiaſtiques, dont il accorde toute ſa confiance, ne ſoit pas ſûr de ſa vie, & ſi vous n'avez pas la bonté d'y remédier ſous peu de tems, il arrivera de très grands malheurs, votre Royaume n'étant pas en ſûreté, par malheur pour vous que vos ſujets vous ont

* Cette lettre ſe trouve page 89 du procès de *Damiens*, donné au public par le greffier criminel du Parlement avec la permiſſion de ſes ſupérieurs.

paſſant le *Dauphin*, ſe fait place à travers la garniture des Gardes du corps & des Cent Suiſſes, aborde le Roi, le frappe de ſon canif à la cinquieme côte, remet ſon couteau dans ſa poche, & reſte le chapeau ſur la tête. Le Roi ſe ſent bleſſé, ſe retourne, & à l'aſpect de cet inconnu qui était couvert, & dont les yeux étaient égarés, il dit, *C'eſt cet homme qui m'a frappé, qu'on l'arrete, & qu'on ne lui faſſe point de mal.* CH. XXXVII.

Tandis que tout le monde était ſaiſi d'effroi & d'horreur, qu'on portait le Roi dans ſon lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait ſi la bleſſure était mortelle, ſi le couteau était empoiſonné, le parricide répéta pluſieurs fois: *Qu'on prenne garde à Mgr. le Dauphin, qu'il ne ſorte pas de la journée.*

A ces paroles, l'allarme univerſelle redouble, on ne doute pas qu'il n'y ait une conſpiration contre la famille Royale: chacun ſe figure les plus grands périls, les plus grands crimes & les plus médites.

Heureuſement la bleſſure du Roi était légère, mais le trouble public était conſiderable, & les craintes, les défiances, les intrigues ſe multipliaient à la Cour. Le grand Prevôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaiſſance du crime commis dans le palais du Roi, s'empara d'abord du parricide, & commença les procédures, comme il s'était pratiqué à St. Cloud dans l'aſſaſſinat de *Henri III.* Un Exempt des gardes de la Prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente, ou vraie, dans l'eſprit aliéné de ce miſerable, l'engagea à oſer dicter de ſa priſon une lettre au Roi même. *a*) *Damiens*

donné leur démiſſion, l'aſſure ne provenant que de leur part. Et ſi vous n'avez pas le bonté pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les ſacremens à l'article de la mort, les ayant refuſés depuis votre lit de juſtice, dont le Châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'eſt ſauvé; je vous réitere que votre vie n'eſt pas en ſûreté, ſur l'avis qui eſt très vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la preſente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'Archevêque de Paris eſt la cauſe de tout le trouble, par les ſacremens qu'il a fait refuſer. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre perſonne ſacrée, j'aveu ſincere que je prends la liberté de vous faire, me fait eſpérer la clémence des bontés de votre Majeſté.

Signé *Damiens.*

Au dos de ladite lettre eſt écrit, paraphé *ne varietur*, ſuivant, & au

Ch XXXVII

écrite au Roi ! Un aſſaſſin écrite à celui qu'il avait aſſaſſiné ! Sa lettre eſt inſenſée & conforme à l'abjection de ſon état, mais elle découvre l'origine de ſa fureur : on y voit que les plaintes du public contre l'Archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, & l'avaient excité à ſon attentat. Il paraiſſait par les noms des membres du Parlement cités dans ſa lettre, qu'il les connaiſſait, ayant ſervi un de leurs confrères, mais il eût été abſurde de ſuppoſer qu'ils lui euſſent expliqué leurs ſentimens, encor moins qu'ils lui euſſent jamais dit, ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Auſſi le Roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand' Chambre qui n'avaient pas donné leur démiſſion. Il voulut même que les Princes & les Pairs rendiſſent par leur préſence le procès plus ſolemnel, & plus authentique dans tous ſes points aux yeux d'un public auſſi défiant que curieux exagérateur, qui voit toûjours dans ces avantures effrayantes au-delà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il eſt évident que cet inſenſé n'avait aucun complice : il déclara toûjours qu'il n'avait point voulu tuer le Roi, mais qu'il avait formé le deſſein de le bleſſer depuis l'exil du Parlement.

Interrogatoire au Parlement, Pag. 132 & 135

Pag. 131. D'abord dans ſon premier interrogatoire, il dit que *la Religion ſeule l'a déterminé à cet attentat.*

Pag. 145 Il avoue qu'il n'a *dit du mal que des moliniſtes & de ceux qui refuſent les ſacremens, que ces gens-là croyent apparemment deux Dieux.*

déſir de l'interrogatoire du nommé *François Damiens*, en date du neuf Janvier mil ſept cent cinquante-ſept, à Verſailles, le Roi y étant

Signé *Damiens.*

Le Clerc du Brillet, & *Duvoigne*, *avec paraphe.*

Et plus bas eſt écrit :

Au ROI.

Suit la teneur d'un écrit ſigné *Damiens*,

Copie du Billet

MESSIEURS,

Chagrange, Seconde.
Baiſe de Liſle *
De la Guionye.
Clément.
Lambert.

* Ce miſérable attrape preſque tous les noms de ceux dont il parle,

Il s'écria à la queſtion, *qu'il avait cru faire une œuvre méritoire pour le ciel, c'eſt ce que j'entendais dire à tous ces prêtres dans le palais.* Il perſiſta conſtamment à dire que c'étaient l'Archevêque de Paris, les refus de ſacremens, les diſgraces du Parlement, qui l'avaient porté à ce parricide; il le déclara encor à ſes confeſſeurs. Ce malheureux n'était donc qu'un inſenſé fanatique, moins abominable à la vérité que *Ravaillac* & *Jean Châtel*, mais plus fou, & n'ayant pas plus de complices que ces deux énergumènes. Les ſeuls complices pour l'ordinaire de ces monſtres, ſont des fanatiques, dont les cervelles échauffées allument ſans le ſavoir un feu qui va embraſer des eſprits faibles, inſenſés & atroces. Quelques mots dits au hazard ſuffiſent à cet embraſement. *Damiens* agit dans la même illuſion que *Ravaillac*, & mourut dans les mêmes ſupplices. Ch. XXXVII. Pag. 405. 28 Mars.

Quel eſt donc l'effet du fanatiſme, & le deſtin des Rois! *Henri III* & *Henri IV* ſont aſſaſſinés parce qu'ils ont ſoutenu leurs droits contre des prêtres. *Louis XV* eſt aſſaſſiné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas aſſez ſévi contre un prêtre. Voilà trois Rois ſur leſquels ſe ſont portées des mains parricides dans un pays renommé pour aimer ſes Souverains.

Le père, la femme, la fille de *Damiens*, quoiqu'innocens, furent bannis du Royaume, avec défenſe d'y revenir, ſous peine d'être pendus. Tous ſes parens furent obligés par le même arrêt, de quitter leur nom de *Damiens* devenu exécrable.

Le Préſident de Rieux Bonnainvilliers.

Préſident du Maſſy, & preſque tous.

Il faut qu'il remette ſon Parlement, & qu'il le ſoutienne avec promeſſe de ne rien faire aux ci-deſſus & compagnie.

Signé *Damiens*.

Plus bas eſt écrit,

Paraphé, *ne varietur*, ſuivant, & au deſir de l'interrogatoire de ce jour neuf Janvier mil ſept cent cinquante-ſept.

Signé *Damiens*.

Le Clerc du Brillet, & Duvoiſin, avec paraphe

Ladite lettre, ainſi que ledit écrit annexés à la minute dudit interrogatoire.

CH. XXXVII.

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelque tems ceux qui par leurs malheureuſes querelles eccleſiaſtiques avaient été la cauſe d'un ſi grand crime. On voyait trop évidemment ce que produiſent l'eſprit dogmatique, & les fureurs de Religion. Perſonne n'avait imaginé qu'une bulle & des billets de confeſſion, puſſent avoir des ſuites ſi horribles; mais c'eſt ainſi que les démences & les fureurs des hommes ſont liées enſemble. L'eſprit des *Poltrot* & des *Jacques Clément* qu'on avait cru anéanti ſubſiſte donc encor dans les ames féroces & ignorantes! La raiſon pénètre en vain chez les principaux citoyens: le peuple eſt toûjours porté au fanatiſme, & peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même, mais on l'entretient quelquefois dans des ſuperſtitions; & on voit enſuite avec étonnement ce que ces ſuperſtitions produiſent.

Cependant ſeize Conſeillers qui avaient donné leurs démiſſions étaient envoyés en exil, & l'un d'eux *b*) qui était clerc & qui fut depuis Conſeiller d'honneur, célèbre pour ſon patriotiſme & pour ſon éloquence, fonda une meſſe à perpétuité pour remercier DIEU d'avoir conſervé la vie du Roi qui l'exilait.

On confina auſſi pluſieurs Officiers du Parlement de Beſançon dans différentes villes, pour avoir refuſé l'enregiſtrement d'un ſecond vingtiéme, & pour avoir donné un décret contre l'Intendant de la province.

Le Roi malgré l'attentat commis ſur ſa perſonne, malgré une guerre ruineuſe, s'occupait toûjours du ſoin d'étouffer les querelles des Parlemens & du Clergé, eſſayant de contenir chaque état dans ſes bornes, exilant encor l'Archevêque de Paris, pour avoir contrevenu à ſes loix dans la ſimple élection de la ſupeneure d'un couvent; rappellant enſuite ce Prélat, & rendant toûjours par la modération la fermeté plus reſpectable. Enfin, les affaires mêmes du Parlement de Paris s'accommodérent, les membres de ce corps qui avaient donné leur démiſſion, reprirent leurs charges & leurs fonctions: tout a paru tranquille au dedans, juſqu'à-ce que le faux zèle, & l'eſprit de parti faſſe naître de nouveaux troubles.

b) L'Abbé de *Chauvelin*.

CHAPITRE TRENTE-HUITIEME.

Aſſaſſinat du Roi de Portugal. Jéſuites chaſſés du Portugal, & enſuite de France.

Ch. XXXVIII.

UN ordre religieux ne devrait pas faire partie de l'hiſtoire. Aucun hiſtorien de l'antiquité n'eſt entré dans le detail des établiſſemens des prêtres de *Cibèle*, ou de *Junon*. C'eſt un des malheurs de notre police Europeaue, que les moines deſtinés par leur inſtitut à être ignorés, ayent fait autant de bruit que les Princes, ſoit par leurs immenſes richeſſes, ſoit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jéſuites étaient, comme on ſait, les Souverains véritables du Paraguai, en reconnaiſſant le Roi d'Eſpagne. La Cour d'Eſpagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques diſtricts de ces contrées au Roi de Portugal *Joſeph*, de la Maiſon de *Bragance*. On accuſa les jéſuites de s'y être oppoſés, & d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient paſſer ſous la domination Portugaiſe. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chaſſer les jéſuites de la Cour de Lisboune.

Quelque tems après, la famille *Tavora*, & ſurtout, le Duc d'*Aveiro*, oncle de la jeune Comteſſe *Ataide d'Atouguia*; le vieux Marquis & la Marquiſe de *Tavora*, père & mère de la jeune Comteſſe; enfin le Comte *Ataide* ſon epoux, & un des frères de cette Comteſſe infortunée, croyant avoir reçu du Roi un outrage irréparable, ils réſolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très bien avec la ſuperſtition. Ceux qui méditent un grand attentat cherchent parmi nous des caſuiſtes & des confeſſeurs qui les encouragent. La famille qui penſait être outragée, s'adreſſa à trois jéſuites, *Malagrida*, *Alexandre* & *Mathos*. Ces caſuiſtes decidèrent que ce n'était pas ſeulement un peché qu'ils appellent *véniel*, de tuer le Roi. *a*)

a) C'eſt ce qui eſt rapporté dans *l'accordao* ou declaration authentique du Conſeil Royal de Lisbonne.

Ch. XXXVIII.

Il eſt bon de ſavoir, pour l'intelligence de cette deciſion, que les caſuiſtes diſtinguent entre les péchés qui mènent en enfer, & les péchés qui conduiſent en purgatoire pour quelque tems, entre les pechés que l'abſolution d'un prêtre remet, moyennant quelques prières, ou quelques aumônes, & les péchés qui ſont remis ſans aucune ſatisfaction. Les premiers ſont *mortels*, les ſeconds ſont *vénuels*.

La confeſſion auriculaire cauſa un parricide en Portugal, ainſi qu'elle en avait produits dans d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes, en a fait commettre. Telle eſt, comme on l'a déja vû ſouvent dans cette hiſtoire, la deplorable condition humaine.

Les conjurés munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le Roi qui revenait à Lisbonne d'une petite mai-
1758 3 Sept. ſon de campagne, ſeul, ſans domeſtiques, & la nuit ils tirèrent ſur ſon carroſſe, & bleſſerent dangereuſement le Monarque.

Tous les complices, excepté un domeſtique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune Comteſſe *Atalde*, dont le mari fut executé, alla par ordre du Roi pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs dont elle paſſait pour être la cauſe. Les ſeuls jéſuites qui avaient conſeillé & autoriſé l'aſſaſſinat du Roi par le moyen de la confeſſion, moyen auſſi dangereux que ſacré, échappèrent alors au ſupplice.

Le Portugal n'ayant pas encor reçu dans ce tems là les lumières qui éclairent tant d'Etats en Europe, était plus ſoumis au Pape qu'un autre. Il n'était pas permis au Roi de faire condamner à la mort par ſes juges un moine parricide, il falait avoir le conſentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitiéme ſiécle, mais les Portugais ſemblaient être dans le douziéme.

La poſterité aura peine à croire que le Roi de Portugal fit ſolliciter à Rome pendant plus d'un an la permiſſion de faire juger chez lui des jéſuites ſes ſujets, & ne put l'obtenir. La Cour de Lisbonne & celle de Rome furent longtems dans une querelle ouverte; on alla même juſqu'à ſe flatter que le Portugal ſecouerait un joug que l'Angleterre ſon alliée & ſa pro-

protectrice avait foulé aux pieds depuis ſi longtems, mais le Miniſtère Portugais avait trop d'ennemis pour oſer entreprendre ce que Londres avait exécuté, il montra à la fois une grande fermete & une extrême condeſcendance. CH. XXXVIII.

Les jeſuites les plus coupables etaient en priſon à Lisbonne; le Roi les y laiſſa, & prit le parti d'envoyer à Rome tous les jeſuites de ſes Etats. On les declara bannis pour jamais du Royaume, mais on n'oſait livrer à la mort les trois jeſuites accuſés & convaincus de parricide. Le Roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins *Malagrida* à l'inquiſition, comme ſuſpect d'avoir autrefois avancé quelques propoſitions témeraires qui ſentaient l'heréſie.

Les dominicains qui étaient juges du St. Office, & aſſiſtans du grand Inquiſiteur, n'ont jamais aimé les jeſuites: ils ſervirent le Roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines deterrèrent un petit livre de la *vie héroïque de Ste. Anne, mere de Marie, dictée au reverend pere Malagrida par Ste. Anne elle-même.* Elle lui avait declaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à ſa fille, qu'elle avait parlé & pleuré dans le ventre de ſa mere, & qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les ecrits de *Malagrida* etaient auſſi ſages; de plus, il avait fait des predictions & des miracles, & celui d'épiouver à l'âge de ſoixante & quinze ans des pollutions dans ſa priſon, n'etait pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans ſon proces, & voilà pourquoi il fut condamné au feu, ſans qu'on l'interrogeât ſeulement ſur l'aſſaſſinat du Roi, parce que ce n'eſt qu'une faute contre un ſeculier, & que le reſte eſt un crime contre DIEU. Ainſi l'excès du ridicule & de l'abſurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophète, & ne fut brulé que pour avoir été fou, & non pas pour avoir été parricide. *Malagrida jeſuite brûlé le 21 Sept. 1761.*

Tandis qu'on chaſſait les jéſuites du Portugal, cette avanture reveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont été toûjours puiſſans & déteſtés. Il arriva qu'un profès de leur ordre nommé *la Valette*, qui était le chef des miſſions à la Martinique, & le plus fort commerçant des iſles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les interêſſes *Banqueroute des jeſuites en France.*

CH. XXXVIII.

Les Parlemens abolissent l'ordre

ſe pourvurent au Parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jéſuite, réſidant à Rome, gouvernait deſpotiquement les biens de la ſociete. Le Parlement de Paris condamna ce général & tous les freres jéſuites ſolidairement, à payer la banqueroute de *la Valette*.

Ce procès qui indigna la France contre les jeſuites, conduiſit à examiner cet inſtitut ſingulier qui rendait ainſi un général Italien maître abſolu des perſonnes & des fortunes d'une ſocieté de Français. On fut ſurpris de voir que jamais l'ordre des jéſuites n'avait été formellement reçu en France par la plûpart des Parlemens du Royaume; on déterra leurs conſtitutions, & tous les Parlemens les trouvèrent incompatibles avec les loix. Ils rappellèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, & plus de cinquante volumes de leurs déciſions théologiques contre la ſûreté de la vie des Rois. Les jeſuites ne ſe defendirent qu'en diſant que les jacobins & *St. Thomas* en avaient écrit autant. Ils ne prouvaient par cette réponſe autre choſe, ſinon que les jacobins étaient répréhenſibles comme eux. A l'égard de *Thomas d'Aquin*, il eſt canoniſé, mais il y a dans ſa Somme ultramontaine des déciſions que les Parlemens de France feraient bruler le jour de ſa fête, ſi on voulait s'en ſervir pour troubler l'Etat. Comme il dit en divers endroits, que l'Egliſe a le droit de depoſer un Prince infidele à l'Egliſe, il permet en ce cas le parricide. On peut avec de telles maximes gagner le paradis & la corde.

Le Roi daigna ſe mêler de l'affaire des jeſuites, & pacifier encor cette querelle comme les autres. Il voulut par un édit reformer paternellement les jéſuites en France, mais on prétend que le Pape *Clement XIII* ayant dit qu'il fallait ou qu'ils reſtaſſent comme ils étaient, ou qu'ils n'exiſtaſſent pas, cette réponſe du Pape eſt ce qui les a perdus. On leur reprochait encor des aſſemblées ſecrettes. Le Roi les abandonna alors aux Parlemens de ſon Royaume, qui tous l'un apres l'autre, leur ont ôté leurs colléges & leurs biens.

Les Parlemens ne les ont condamnés que ſur quelques régles de leur inſtitut que le Roi pouvait reformer, ſur des maximes horribles, il eſt vrai, mais mépriſées, publiées pour

la plûpart par des jéſuites étrangers, & déſavouées formellement depuis peu par les jeſuites Français.

CH. XXXVIII.

Il y a toûjours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, & une cauſe véritable qu'on diſſimule. Le prétexte de la punition des jéſuites, était le danger pretendu de leurs mauvais livres que perſonne ne lit; la cauſe était le credit dont ils avaient longtems abuſé. Il leur eſt arrivé dans un ſiécle de lumière & de modération, ce qui arriva aux templiers dans un ſiécle d'ignorance & de barbarie, l'orgueil perdit les uns & les autres; mais les jeſuites ont été traités dans leur diſgrace avec douceur, & les templiers le furent avec cruauté. Enfin le Roi par un édit ſolemnel en 1764 abolit dans ſes Etats cet ordre, qui avait toûjours eu des perſonnages eſtimables, mais plus de brouillons, & qui fut pendant deux cent ans un ſujet de diſcorde.

Ce n'eſt ni *Sanchez*, ni *Leſſius*, ni *Eſcobar*, ni des abſurdités de caſuiſtes qui ont perdu les jeſuites, c'eſt *le Tellier*, c'eſt la bulle qui les a exterminés dans preſque toute la France. La charue que le jéſuite *le Tellier* avait fait paſſer ſur les ruines de Port-Royal, a produit au bout de ſoixante ans les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui: la perſécution que cet homme violent & fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les jeſuites execrables à la France: exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun confeſſeur des Rois, quand il ſera ce que ſont preſque tous les hommes à la Cour, ambitieux & intriguans, & qu'il dirigera un Prince peu inſtruit, affaibli par la vieilleſſe.

L'ordre des jéſuites fut enſuite chaſſé de tous les Etats du Roi d'Eſpagne en Europe, en Aſie, en Amérique, chaſſé des deux Siciles, chaſſé de Parme & de Malthe, preuve évidente qu'ils n'étaient pas auſſi grands politiques qu'on le croyait. Jamais les moines n'ont été puiſſans, que par l'aveuglement des autres hommes, & les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce ſiecle. Ce qu'il y eut d'aſſez étrange dans leur déſaſtre preſqu'univerſel, c'eſt qu'ils furent proſcrits dans le Portugal, pour avoir dégeneré de leur inſtitut, & en France pour s'y être trop conformés. C'eſt qu'en Portugal on n'oſait pas encor examiner un inſtitut conſacré par les Papes, & on

l'oſait en France. Il en réſulte qu'un ordre religieux parvenu
Ch. XXXVIII. à ſe faire haïr de tant de nations, eſt coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans preſque tous les pays qui avaient été les théâtres de ſa puiſſance, en Eſpagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguai, en Portugal, au Breſil, en France, dans les deux Siciles, dans le Duché de Parme, à Malthe; mais il fut conſervé (du moins pour quelque tems) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, & même à Veniſe où il n'avait aucun crédit & dont il avait été autrefois chaſſé.

Il paraît raiſonnable & juſte que des Souverains mécontens d'un ordre religieux s'en défaiſſent, & que les Puiſſances qui en ſont ſatisfaites les conſervent dans leurs Etats.

CHAPITRE TRENTE-NEUVIEME.

De la bulle du Pape Rezzonico, *CLÉMENT XIII, & de ſes ſuites.*

L'Infant Duc de Parme *Don Ferdinand de Bourbon*, ayant ſuivi l'exemple de tous les Princes de ſa Maiſon en chaſſant les jeſuites, fit dans ſes Etats pluſieurs reglemens utiles qui reprimaient les abus monaſtiques, & ſon Miniſtre très eſtimé dans l'Europe, eut ſurtout la prudence de prevenir les prétentions de la Cour de Rome qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuſes de Parme, Plaiſance & Guaſtalle, & de conferer tous les bénéfices. Ces prétentions etaient fondées premierement de *St. Pierre* qu'on prétend avoir été Evêque de Rome. Secondement, de la Comteſſe *Mathilde*, qui avait donné Parme & Plaiſance au Pape *Grégoire VII*, avec pluſieurs autres beaux domaines, mais il n'a jamais été prouvé que *St. Pierre* ait été à Rome; & il eſt prouvé qu'il ne donna aucun bénefice dans Parme, Plaiſance & Guaſtalle, & qu'il n'y jugea aucun procès.

Quant à la Comteſſe *Mathilde*, ſœur de l'Empereur *Henri*

III, & tante de cet Empereur *Henri IV* que les Papes rendirent ſi malheureux, cette donation a toûjours été regardée comme nulle par tous les juriſconſultes Impériaux, n'étant pas permis de diſpoſer d'aucun fief de l'Empire ſans le conſentement du ſuzerain. On étoit même encor ſi perſuadé du tems de *Charles-Quint* de l'invalidité des droits pontificaux, que cet Empereur s'empara de Plaiſance lorſque le bâtard du Pape *Paul III*, à qui ſon père avoit donné cette ville, y fut aſſaſſiné pour ſes débauches & pour ſes violences. *Charles-Quint* garda même Plaiſance juſqu'à ſa mort. CH. XXXIX.

Les Empereurs réclamèrent toûjours depuis la mouvance de Parme & de Plaiſance, & enfin, elle leur fut ſolemnellement accordée au congrès de Cambrai & à celui de Soiſſons.

Dès que le Pape *Clément XIII* ſut que le Duc de Parme *Don Ferdinand*, voulut regner comme les autres Souverains, il aſſembla une congrégation de Cardinaux qui ne manqua pas de regarder la ſage adminiſtration du Duc de Parme & de ſes Miniſtres comme un ſacrilège. Le Pape ſigna dans Ste. Marie Majeure le 30 Janvier 1768 un bref pontifical, dans lequel il commence par dire, que Parme & Plaiſance lui appartiennent, *in Ducatu noſtro*, & que le Duc de Parme étant laïque & non pas prêtre, tout ce que fait ſon Conſeil eſt *illégitime*. Il excommunie tous ceux qui ont eu part aux édits du Duc de Parme ſans exception, il défend de leur donner l'abſolution en quelque cas que ce puiſſe être. Ce décret ſcellé de l'anneau du pêcheur fut affiché aux baſiliques de St. Jean de Latran, de St. Pierre, & au champ de Flore.

Un tel bref paraîtroit du douzieme ſiécle plutôt que de celui où nous vivons. Le Pape & les Cardinaux qui l'entraînèrent dans ce piége, ne ſavoient pas combien les eſprits s'étoient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la Cour de Rome étoit de juger du préſent par le paſſé. Il y a des tems où un prêtre peut détrôner un Souverain avec des préjugés; il y en a d'autres où il faut déguiſer ſa faibleſſe par la condeſcendance. Jamais Pontife ne fit une plus lourde faute.

Ch. XXXIX

Il inſultait dans la perſonne du Duc de Parme, le Roi d'Eſpagne *Don Carlos* ſon oncle, *Louis XV* ſon grand pere chef de la Maiſon de *Bourbon*, & le Roi des deux Siciles ſon couſin germain.

Les Papes n'avaient excommunié aucun Souverain depuis l'an 1630, & c'était juſtement un Duc de Parme ancêtre maternel du Duc régnant. Il ne s'était agi que d'argent dans cette affaire. Le Pape avait pris les Duchés de Caſtro & de Ronciglione, appartenans à *Odoard Farnèſe* Duc de Parme.

En 1588 un ancêtre plus important de ce Prince, le grand *Henri IV* Roi de France, avait été excommunié par *Sixte-Quint*. Ce pâtre de la Marche d'Ancone, devenu Pape, avait oſé l'appeller, *génération bâtarde & déteſtable de la Maiſon de Bourbon*.

Telle fut longtems la démence ſuperſtitieuſe & hardie de la Cour de Rome, qu'un prêtre de ce pays déclara de la part de DIEU le deſcendant de tant de Rois, incapable d'heriter, non-ſeulement du Royaume de *St. Louis*, mais même d'un ſeul arpent de terre.

Cet excès d'inſolence abſurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion & la politique ambitieuſe de *Philippe II*, ſoutenaient alors l'audace du Vatican, mais il vient un tems où l'on reprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer, & où le faible eſt châtié des anciennes entrepriſes du fort qui n'exiſte plus.

Clément XIII fut bientôt puni de ſon peu de connaiſſance des affaires du monde. Le Parlement de Paris commença par condamner ſon bref d'excommunication, mais le Conſeil du Roi employa des armes plus réelles, l'ordre fut donné de ſe ſaiſir d'Avignon & de tout le Comtat Venaiſſin. Les conceſſions faites autrefois par les Rois de France de ce Comtat au ſiége de Rome, ſont enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'hiſtoire. D'ailleurs, l'aliénation d'un domaine de la Couronne a toûjours été reputée contraire aux loix du Royaume par tous les Parlemens, & particulièrement par celui de Provence dans le reſſort duquel ſont Avignon & le Comtat.

Louis XIV étoit rentré deux fois dans ce domaine, l'une du tems du Pape *Alexandre VII*, l'autre pour mortifier *Innocent XI* qui s'étoit declaré ſon ennemi; & ayant ſaiſi ces terres comme domaine de la Couronne, il les avoit rendues deux fois ſans faire aucune déclaration qui pût préjudicier au droit qu'il avoit de les reprendre. CHAP. XXXIX

Il faut ſavoir que lorſque les Rois de France reprennent le Comtat c'eſt en vertu d'un arrêt du Parlement de Provence. Le Miniſtère de France jugea qu'il falloit faire valoir le dernier arrêt de ce Parlement qui réunit en 1688 Avignon & le Comtat à la Couronne. Cet arrêt n'avoit point été ſpécialement révoqué, ainſi il fut mis en exécution comme ſubſiſtant dans toute ſa force.

Le Comte de *Rocheehouart* ſe preſenta de la part du Roi le 11 Juin 1768 devant Avignon, ſuivi de quelques troupes, il alla droit au Vice-Legat qui gouvernoit au nom du Pape, & lui dit ſelon l'ancien protocole uſité ſous Louis XIV, *Monſieur l'Abbé, le Roi m'ordonne de remettre Avignon en ſa main, & vous êtes prié de vous retirer.*

Le premier Préſident d'Aix, un ſecond Preſident & huit Conſeillers firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même tems, toutes les cloches ſonnèrent, le peuple fit des feux de joye, on commença dès ce jour à inſcrire dans tous les actes publics, *regnant ſouverain Prince Louis, par la grace de* DIEU, *XV du nom, Roi de France & de Navarre, Comte de Provence, de la ville d'Avignon & du Comtat Venaiſſin.*

Le Roi de Naples de ſon côté vengeoit ſa Maiſon & tous les Souverains catholiques, en s'emparant de la ville de Benevent & de celle de Ponte-Corvo, & en déclarant *que ces deux villes & leur territoire dépendent de la Couronne de Naples, & qu'ils y ſeront réunis à perpetuité.*

On menaça auſſi de ſe ſaiſir de Caſtro & de Ronciglione, mais on ſe contenta de menacer, & dans le tems même que la Cour de Naples prenoit Benevent qui appartient aux Papes depuis environ ſept cent trente années, elle lui payoit le tribut de vaſſal, qui conſiſte en ſept mille écus pendus au cou d'une haquenée. On n'oſa pas s'affranchir de cette ſervitude, les hommes font ſouvent tout ce qu'ils peuvent;

CH. XXXIX.

elle etait encor moins ancienne de dix années que les droits des Papes ſur Benevent. Cet hommage qui n'était d'ailleurs, & qui ne pouvait être qu'une ſimple ceremonie de pieté, n'eſt point une veritable mouvance feodale. Il fut etabli par le prejuge, & il peut aiſement être aboli par la raiſon. Le Miniſtre du Roi de Naples, le Marquis *Toulucci*, l'homme le mieux inſtruit de cette juriſprudence épineuſe, ne crut pas que le tems fût encor venu de ſecouer un joug honteux aux Têtes couronnées, mais impoſé par la Religion.

Si on ne depouillait pas encor les Papes de tous les droits qu'ils avaient uſurpes, du moins on ſappait par les fondemens l'edifice ſur lequel la plûpart de ces droits ſont appuyes; on proſcrivait partout la fameuſe bulle *in Cœna Domini* qu'on a fulminee tous les ans à Rome ſans diſcontinuation depuis *Paul III*. Un Cardinal diacre la lit à la porte de St. Pierre, le jour qu'on appelle du Jeudi Saint, & le Pape jette un flambeau allumé dans la place publique pour marquer aux peuples chrétiens, que DIEU bruleta ainſi dans l'enfer quiconque violera les loix portées par la bulle *in Cœna Domini*.

C'eſt dans cette bulle, numero 14, qu'on excommunie d'une excommunication majeure,

Les Chancelliers, Conſeillers ordinaires ou extraordinaires, de quelques Rois & Princes que ce puiſſe être, les Préſidens des Chancelleries, Conſeils, Parlemens, comme auſſi les Procureurs-généraux qui évoquent à eux les cauſes eccléſiaſtiques, ou qui empêchent l'exécution des Lettres apoſtoliques, même quand ce ſerait ſous prétexte d'empêcher quelque violence.

Par le même article, le Pape ſe reſerve à lui ſeul *d'abſoudre leſdits Chanceliers, Conſeillers, Procureurs-généraux & autres excommuniés, leſquels ne pourront être abſous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts & les auront arrachés des régiſtres.*

Cette bulle avait été déja fulminée par le violent *Jules II*, mais on n'avait point encor fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut *Paul III* qui inſtitua cet uſage, & qui la fit imprimer dans le Bullaire avec des additions agravantes. Il eſt étrange que *Charles-Quint* qui avait ſaccagé Rome & tenu un Pape en priſon, laiſſât ſubſiſter une ceremonie abſurde,

abſurde, & mépriſée à la vérité, mais injurieuſe à la majeſté de l'Empire & à tous les Rois.

CH. XXXIX.

L'inſulte faite à l'Infant Duc de Parme, réveilla l'Europe catholique après plus de deux cent ans d'aſſoupiſſement. Le Miniſtère Autrichien, à l'exemple du Parlement de Paris, flétrit & ſupprima la bulle dans tous ſes Etats. Le Miniſtère de Naples en fit autant. Tous les Conſeils des Princes ouvrirent les yeux, enfin, après avoir chaſſé les jéſuites de tant d'Etats, on vit partout de quelle importance il eſt de diminuer cette prodigieuſe multitude de moines qui ſont dans toutes les ſocietés catholiques les ſoldats du Pape payés aux dépends des peuples. La ſage Republique de Veniſe ſe ſignala ſurtout par des loix qui mettent un frein à la multitude des moines & à leur rapacité.

Voilà ce que le Pape *Rezzonico* attira à la Cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conſeils, & pour n'avoir pas fait réflexion que nous ſommes au dix-huitéme ſiécle. Ce Pape plus vertueux qu'éclairé mourut bientôt après, on attribua ſa mort au chagrin, quoique rarement ce ſoit la maladie des vieillards.

Le Miniſtre qu'on appelle en France *des affaires étrangères*, & qu'on nommait ſous *Louis XIV* Miniſtre des étrangers, ſeconde du Cardinal de *Bernis*, eut le crédit à Rome de faire nommer un Pape dont on eſpéra plus de circonſpection. Le Cardinal de *Bernis* joignait à l'habileté dont les Italiens ſe piquent, une érudition littéraire, un goût & un genie dont le ſacré Collège ne ſe pique plus guéres, & qu'on n'avait retrouvé que dans le feu Cardinal *Paſſionei*. Ce fut lui qui fit le Pape *Clément XIV*, & qui forma ſon Conſeil.

Ce Pape qui avait été franciſcain, etait réputé un homme ſage, au deſſus des préjugés monaſtiques, & capable de ſoutenir par ſa ſageſſe le coloſſe du pontificat qui ſemblait menacé de ſa chute.

CHAPITRE QUARANTIEME.

De la Corſe.

Ch. XL. CEs petits démêlés avec la Cour de Rome ne coûtaient que de l'encre & du papier, mais il falut de l'or & du ſang pour ſoumettre l'iſle de Corſe au pouvoir du Roi de France.

Il eſt à propos de donner quelque idée de cette iſle. Il faut bien que le terrain n'en ſoit pas auſſi ingrat, ni la poſſeſſion auſſi inutile qu'on le diſait, puiſque tous ſes voiſins en ont toûjours recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. *Cornelius Scipion* en fit la conquête dès la première guerre punique, les Romains en demeurèrent longtems les maîtres, ils y bâtirent pluſieurs villes. Les Goths l'enlevérent aux Romains. Les Arabes la conquirent enſuite ſur les Goths

Quelques Seigneurs de la nouvelle Rome en chaſſèrent les Sarrazins du tems du Pape *Paſcal II.* Les Papes commençaient dès lors à prétendre qu'il n'appartenait qu'à eux de donner des Royaumes, en qualité de Vicaires de JESUS-CHRIST, dont le Royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que *Grégoire VII* fut le premier qui établit la chimere d'une Monarchie ſainte & univerſelle. On ne ſonge pas qu'*Eginhard* lui-même, le Secrétaire de *Charlemagne*, dit que le Pape *Etienne* dépoſa le Roi des Francs *Childeric*, & donna le Royaume des Francs au Maire du Palais, *Pepin*, pére de *Charlemagne*. *Paſcal II* donna donc la Corſe à un de ces conquérans nommé *Bianco*, & s'en reſerva l'hommage. L'iſle reſta peuplée d'anciens Romains, d'anciens Carthaginois, d'Arabes, & de naturels du pays Les Piſans & les Génois s'en diſputérent enſuite la poſſeſſion. Le Pape *Urbain II* la donna aux Piſans par une bulle dont l'original eſt encor, dit-on,

à Florence. Les Génois, malgré la bulle, s'établirent dans une partie de l'iſle au douziéme ſiécle. CH. XL.

Un *Alphonſe* Roi d'Arragon en chaſſa pendant quelque tems les Génois, qui l'en chaſſerent à leur tour en 1354. Les Corſes alors ſe firent de leur plein gré ſujets de Gènes, parce qu'ils étaient très pauvres, & qu'elle était très riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions, les villes bâties par les anciens Romains tomberent en ruine, & les peuples furent plongés dans la barbarie & dans la miſére. C'eſt le portrait de preſque toutes les nations chrétiennes depuis l'invaſion des barbares, excepté Conſtantinople & des villes d'Italie, comme Rome, Venize, Florence, Milan & très peu d'autres, qui conſervérent la police & les arts bannis partout ailleurs.

C'était plutôt aux Corſes à conquérir Piſe & Gènes qu'à Gènes & à Piſe de ſubjuguer les Corſes; car ces inſulaires étaient plus robuſtes & plus braves que leurs dominateurs, ils n'avaient rien à perdre; une république de guerriers pauvres & féroces devait vaincre aiſément des marchands de la Ligurie, par la même raiſon que les Huns, les Goths, les Herules, les Vandales qui n'avaient que du fer avaient ſubjugué les nations qui poſſédaient l'or. Mais les Corſes ayant toûjours été déſunis & ſans diſcipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toûjours ſubjugués par leur faute.

Ce fut une triſte condition pour les habitans d'un pays qui porte le titre de Royaume, d'être ſujets d'une République qui ne ſavait elle-même ſi elle était libre; car non-ſeulement le protocole de l'Empire a toûjours regardé Gènes comme ſa ſujette, mais lorſque Gènes ſe donna au Roi de France *Charles VI*, lorſqu'ayant maſſacré les Français elle ſe donna en 1409 à un ſimple Marquis de Montferrat, & enſuite à un Duc de Milan, lorſqu'elle ſe ſoumit à *Charles VII* & à *Charles VIII*, lorſqu'elle fut au nombre des ſujets de *Louis XII*, & même de ſujets punis pour leur déſobéiſſance, il ſe trouvait que les Corſes étaient ſujets de ſujets non moins humiliés qu'eux-mêmes, ce qui eſt après la condition d'eſclave la plus humiliante qu'on puiſſe imaginer.

CH. XL

Lorſque les Génois furent véritablement libres en 1553, grace à la mauvaiſe conduite de *François I*, & au généreux courage de *François Doria*, l'homme qui dans l'Europe moderne a le plus illuſtré le nom de citoyen, alors les Corſes furent plus eſclaves que jamais, le poids de leurs chaînes étant devenu inſupportable, leur malheur ranima leur courage. La famille d'*Ornano* qui depuis ſe réfugia & brilla en France, voulut faire en Corſe ce que les *Doria* avaient fait à Gênes, rendre la liberté à leur patrie, & cette famille d'*Ornano* était digne d'un ſi noble projet; elle n'y reuſſit pas, le plus grand courage & les meilleures meſures ont beſoin de la fortune. Le Roi de France *Henri II* qui ſecourait déja les Corſes, pour les ſubjuguer peut-être, fut tué dans un tournois.

Les d'*Ornano* n'ayant plus l'appui dangereux de la Cour de France, en implorerent un plus dangereux encor, celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de ſe mêler des querelles de deux petits peuples qui ſe diſputaient des rochers ſur les côtes d'Italie. Les Corſes reſterent aſſervis aux Génois; plus ces inſulaires avaient voulu ſecouer leur joug, plus Gênes l'appeſantit.

Les Corſes furent longtems gouvernés par une loi qui reſſemblait à la loi Vehmique ou Weſtphalienne de *Charlemagne*, loi par laquelle le Commiſſaire délegué dans l'iſle condamnait à mort ou aux galères ſur une information ſecrette, ſans interroger l'accuſé, ſans mettre la moindre formalité dans ſon jugement. La ſentence était conçue en ces termes dans un régiſtre ſecret, *Etant informé en ma conſcience que tels & tels ſont coupables, je les condamne à mort.* Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution que dans la ſentence. Il eſt inconcevable que *Charlemagne* ait imaginé une telle procédure qui a duré cinq cent ans en Weſtphalie, & qui enſuite a été imitée dans la Corſe. Ces inſulaires s'aſſaſſinaient continuellement les uns les autres, & leurs juges faiſaient enſuite aſſaſſiner les ſurvivans ſur l'information de ſa conſcience, c'eſt des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corſes avaient beſoin d'être policés, & on les écraſait, il fallait les adoucir, & on les rendait encor plus farouches. Une

haine atroce & indeſtructible s'invétéra entre eux & leurs maitres, & fut une ſeconde nature. Il y eut douze ſoulèvemens que les Coſes appellèrent *efforts de liberté*, & les Genois *crimes de haute trahiſon*. Depuis l'année 1715 ce ne furent que ſéditions, châtimens, ſoulévemens, depredations, meurtres de citoyens Coſes aſſaſſinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que dans une requête envoyée au Roi de France par les chefs Coſes en 1738, il eſt dit qu'il y eut vingt-ſix mille aſſaſſinats ſous le gouvernement des ſeize derniers Commiſſaires Genois, & dix-ſept cent depuis deux années. Les plaignans ajoutaient que les Commiſſaires de Gènes connivaient à ces crimes pour ramaſſer plus de confiſcations & d'amendes. L'accuſation ſemblait exagerée, mais il en réſultait que le gouvernement était mauvais & les peuples plus mauvais encore. La Corſe coûtait au Sénat de Gènes beaucoup plus de treſors & d'embarras qu'elle ne valait; il pouvait dire des Coſes ce que *Louis XI* dit de Gènes quand elle voulut ſe donner à lui, il la donna au Diable. CH. XL.

Dès l'année 1729 la guerre était ouverte, comme entre deux nations rivales & irréconciliables. Gènes implora le ſecours de l'Empereur *Charles VI* en qualité de Seigneur ſuzerain qui doit proteger ſes vaſſaux: à cette raiſon elle joignit de l'argent, & l'Empereur envoya des troupes; un Prince de la Maiſon de *Virtemberg* brave guerrier & homme généreux, fit mettre les armes bas aux Coſes, il ménagea un accommodement entre eux & les Genois en 1732, mais ce ne fut qu'une trêve bientôt rompue par l'animoſité des deux partis.

Les Coſes commençaient à avoir des chefs tres intelligens, tels qu'il s'en forme toûjours dans les guerres civiles, un *Giaffori*, un *Hiacinte Paoli*, un *Revalora*, & ſurtout un chanoine nommé *Orticone* qui eut quelque tems la principale influence; mais ces chefs ne pouvaient encor changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueuſe qui deſolait & depeuplait cette iſle.

Les Coſes chez qui l'aſſaſſinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été au quinzième ſiecle dans le continent de l'Italie, étaient auſſi dévots que les autres Italiens, & plu-

CH. XL.

ſieurs prêtres parmi eux aſſaſſinaient en diſant leur chapelet. Les chefs convoquèrent en 1735 une aſſemblée générale, dans laquelle on donna la Corſe à la Vierge *Marie*, qui ne parut pas accepter cette couronne. On brula les loix Génoiſes, & on décerna peine de mort contre quiconque propoſerait de traiter avec Gènes. *Hiacinte Paoli* & *Giaffert* furent déclarés Géneraux.

A peine les Corſes ſe furent-ils mis en république ſous les ordres de la Vierge, qu'un avanturier de la baſſe Allemagne vint ſe faire Roi de Corſe ſans la conſulter, c'était un pauvre Baron de Veſtphalie nommé *Théodore de Neuhof*, frère d'une Dame établie en France à la cour de la Ducheſſe d'*Orléans*. Cet homme ayant voyagé en Eſpagne, & ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, paſſa lui-même en Afrique, perſuada la Bey qu'il pourrait lui ſoumettre la Corſe, ſi le Bey voulait lui donner ſeulement un vaiſſeau de dix canons, quatre mille fuſils, mille ſequins & quelques proviſions. La regence de Tunis fut aſſez ſimple pour les donner. Il arriva à Livourne ſur un bâtiment qui portait un faux pavillon Anglais, vendit le vaiſſeau, & écrivit aux chefs des Corſes, que ſi on voulait le choiſir lui-même pour Roi, il promettait de chaſſer les Génois de l'iſle avec le ſecours des principales Puiſſances de l'Europe dont il était ſûr.

Il faut qu'il y ait des tems où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa propoſition fut acceptée. Le Baron *Théodore* aborda le 15 Mars 1736 au port d'Aléria, vêtu à la turque & coeffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des tréſors immenſes, & pour preuve il répandit parmi le peuple une cinquantaine de ſequins en monnoie de billon. Ses fuſils, ſa poudre qu'il diſtribua, furent les preuves de ſa puiſſance. Il donna des ſouliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corſe. Il apoſta des couriers qui venaient de Livourne ſur des barques, & qui lui apportaient de prétendus paquets des Puiſſances d'Europe & d'Afrique. On le prit pour un des plus grands Princes de la terre, il fut élu Roi, on frappa quelques monnoies de cuivre à ſon coin; il eut une Cour & des Secrétaires d'Etat. Ce qui accrut principalement ſa réputation & ſon pouvoir, c'eſt que le Senat Génois mit ſa

tête à prix. Mais au bout de huit mois les principaux Corſes ayant reconnu le perſonnage, & le peu d'argent qu'il avait étant epuiſé, il partit pour aller, diſait-il, chercher les plus puiſſans ſecours. CH. XL.

Refugié dans Amſterdam, un de ſes créanciers le fit mettre en priſon. Cette diſgrace ne le rebuta point, il fit de nouveaux dupes du fond de ſa priſon même. Il reſſemblait en cela à un Marquis d'*Ammi de Conventiglio* qui dans le même tems parcourait toutes les Cours, faiſant de l'or pour les Princes & les Seigneurs qui en avaient beſoin, & ſe faiſait mettre en priſon dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois ſollicitèrent en 1737 les bons offices de la France. Le Cardinal de *Fleuri* qui avait pacifié les troubles de Genève, voulut auſſi être l'arbitre de la paix entre Gènes & la Corſe. Il fit partir le Comte de *Boiſſieux* neveu du Maréchal de *Villars*, avec quelques troupes & des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontens envoyèrent au Roi cette ſupplique dont on a déja parlé, dans laquelle ils ſe plaignaient de dix-ſept cent aſſaſſinats commis en deux ans dans leur iſle, ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête etait d'ailleurs recommandable par une éloquence agreſte qui l'emporte ſur l'art oratoire, & par des ſentimens de liberté ſi peu connus dans les Cours. *Si vos ordres ſouverains*, diſaient-ils, *nous obligent de nous ſoumettre à Gènes, allons, buvons à la ſanté du Roi Très-Chrétien ce calice amer, & mourons.*

On dreſſa à Verſailles au nom de l'Empereur & du Roi, un plan qui fut ſigné du Miniſtre du Roi, & du Prince de *Lichterſtein* Ambaſſadeur de l'Empereur. Les conventions en paraiſſaient equitables. On aboliſſait ſurtout ce droit que les Commiſſaires de la République Génoiſe s'étaient arroges, de condamner à la potence ou aux galères ſur le ſimple témoignage de leur conſcience: mais on déſarmait par un article tous les habitans de la Corſe. Ils ne voulurent point du tout être déſarmés, & reſolurent de mourir plutôt que de boire à la ſante du Roi Très-Chrétien.

Le Roi *Théodore* leur promettait toûjours de ſa priſon d'Amſterdam qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de

CH XL. Gênes & de l'arbitrage de la France. En effet, il trouva le ſecret de tromper des Juifs & des negocians etrangers etablis dans Amſterdam, comme il avait trompé Tunis & la Corſe, il leur perſuada non-ſeulement de payer ſes dettes, mais de charger un vaiſſeau d'armes, de poudre, de munitions de guerre & de bouche avec beaucoup de marchandiſes, leur perſuadant qu'ils feraient ſeuls tout le commerce de la Corſe, & leur faiſant envisager des profits immenſes. L'interêt leur ôtait la raiſon, mais *Théodore* n'était pas moins fou qu'eux; il s'imaginait qu'en débarquant en Corſe des armes, & paraiſſant avec quelque argent, toute l'iſle ſe rangerait incontinent ſous ſes drapeaux malgré les Français & les Genois. Il ne put aborder: il ſe ſauva à Livourne, & ſes creanciers de Hollande furent ruinés.

Il ſe réfugia bientôt en Angleterre, il fut mis en priſon pour ſes dettes à Londres, comme il l'avait été à Amſterdam. Il y reſta juſqu'au commencement de l'année 1756. Mr. *Walpole* eut la generoſité de faire pour lui une ſouſcription, moyennant laquelle il appaiſa les créanciers, & délivra de priſon ce prétendu Monarque, qui mourut très miſérable le 2 Decembre de la même année. On grava ſur ſon tombeau, *Que la fortune lui avait donné un Royaume & refuſé du pain.*

Dans le tems que ce *Théodore* avait fait ſa ſeconde tentative pour régner ſur les Corſes, & qu'il avait eſſayé en vain d'aborder dans l'iſle, les inſulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas beſoin de lui pour ſe defendre. Ils avaient promis à *Boiſſieux* de lui apporter leurs armes, ils les apportèrent en effet le 12 Decembre 1738, mais ce fut pour ſurprendre un poſte de quatre cent Français qui ne purent réſiſter. *Boiſſieux* vint à leur ſecours: il fut repouſſé & reconduit à coups de fuſil juſques dans Baſtia. Les Corſes appellèrent cette journée *les Vepres Corſiques*, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des Vêpres Siciliennes.

Quelque tems après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons que le Cardinal de *Fleuri* envoyait pour pacifier la Corſe par la voie des armes. La flotte fut diſperſée par une horrible tempête, deux vaiſſeaux furent briſés ſur la côte, quatre cent ſoldats avec leurs officiers échappés au naufrage tom-

tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient aſſujettir, & furent dépouillés tout nuds. Le chagrin que reſſentit *Boiſ-* CH. XL.
ſieux de tant de diſgraces hâta ſa mort, dont ſa faible complexion le menaçait depuis longtems. On n'a gueres fait d'expédition plus malheureuſe.

Enfin, on fit partir le Marquis de *Maillebois*, officier d'une grande réputation, & qui fut bientôt après Marechal de France. Celui-ci, accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corſes en trois ſemaines dans l'année 1739.

Déja l'on commençait a mettre dans l'iſle une police qu'on n'y avait point encor vûe, lorſque la fatale guerre de 1740 déſola la moitié de l'Europe. Le Cardinal de *Fleuri* qui l'entreprit malgré lui, & dont le caractère était de croire ſouvent de grandes choſes par de petits moyens, mit de l'œconomie dans cette guerre importante. Il retira toutes les troupes qui étaient en Corſe. Gènes loin de pouvoir ſubjuguer l'iſle fut elle même accablée par les Autrichiens, réduite à une eſpèce d'eſclavage, & plus malheureuſe que la Corſe, parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était déſolée pour la ſucceſſion des Etats de la Maiſon d'*Autriche* & pour tant d'intérêts divers qui ſe mêlèrent à l'intérêt principal, les Corſes s'affermirent dans l'amour de la liberté & dans la haine pour leurs anciens maîtres. Gènes poſſédait toûjours Baſtia la capitale de l'iſle, & quelques autres places, les Corſes avaient tout le reſte, ils jouïrent de leur liberté, ou plutôt de leur licence, ſous le commandement de *Giaffori* élu par eux Général, homme célèbre par une valeur intrepide, & même par des vertus de citoyen. Il fut aſſaſſiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuſer le Sénat de Gènes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre.

La diſcorde alors diviſait tous les Corſes. Les inimitiés entre les familles ſe terminaient toûjours par les aſſaſſinats, mais on ſe reunissait contre les Gènois, & les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corſes avaient plus que jamais beſoin d'un chef qui ſût diriger leur fureur, & la faire ſervir au bien public.

Le vieux *Hiacinte Paoli* qui les avait commandés autre-

fois, & qui étoit alors retire à Naples, leur envoya ſon fils
Ln XL. *Paſcal Paoli* en 1755. Dès qu'il parut il fut reconnu pour Commandant général de toute l'iſle, quoi qu'il n'eût que vingt neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de Roi comme *Théodore*, mais il le fut en effet à pluſieurs égards en ſe mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque choſe qu'on ait dit de lui, il n'eſt pas poſſible que ce chef n'eût de grandes qualités. Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir ſous les mêmes loix des hommes diviſés & indiſciplinés, former à la fois des troupes réglées & inſtituer une eſpèce d'univerſité qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de juſtice, mettre un frein à la fureur des aſſaſſinats & des meurtres, policer la barbarie, ſe faire aimer en ſe faiſant obéir, tout cela n'était pas aſſurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire aſſez ni pour rendre la Corſe libre, ni pour y régner pleinement, mais il en fit aſſez pour acquérir de la gloire.

Deux Puiſſances très differentes l'une de l'autre entrèrent dans les demêlés de Genes & de la Corſe. L'une était la Cour de Rome & l'autre celle de France. Les Papes avaient prétendu autrefois la ſouveraineté de l'iſle, & on ne l'oubliait pas à Rome. Les Evêques Corſes ayant pris le parti du Sénat Génois, & trois de ces Evêques ayant quitté leur patrie, le Pape y envoya un Viſiteur général qui allarma beaucoup le Sénat de Gènes. Quelques Sénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ſes anciennes prétentions ſur un pays que Gènes ne pouvait plus conſerver, cette crainte était auſſi vaine que les efforts des Génois pour ſubjuguer les Corſes. Le Pape qui envoyait ce Viſiteur était le même *Rezzonico* qui depuis éclata ſi indiſcrettement contre le Duc de Parme, ce n'était pas un homme à conquerir des Royaumes; le Sénat de Gènes ordonna qu'on empêchât le Viſiteur d'aborder en Corſe. Il n'y arriva pas moins au printems de 1760. Le Général *Paoli* le harangua pour s'en faire un protecteur; il fit brûler ſous la potence le décret du Sénat; mais il reſta toûjours le maître. Le Viſiteur ne put que donner des bénédictions & faire des réglemens eccleſiaſtiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, & qui allaient

quelquefois au ſortir de la meſſe aſſaſſiner leurs camarades Le Miniſtere de France plus agiſſant que celui de Rome, & plus puiſſant, fut prié d'aſſiſter encor Gènes de ſes bons offices. Enfin, la Cour de France envoya ſept bataillons en Corſe dans l'annee 1764, mais non pas pour agir hoſtilement. Ces troupes n'etaient chargees que de garder les places dont les Génois étaient encor en poſſeſſion. Elles vinrent comme mediatrices. Il fut dit qu'elles y reſteraient, & en partie aux dépens du Sénat pour quelques fournitures. CH. XL.

Le Sénat eſpétait que la France s'étant chargée de garder ſes places, il pourait avec ſes propres troupes ſuffire à regagner le reſte de l'iſle. Il ſe trompa. *Paoli* avait diſcipliné des ſoldats en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frere qui paſſait pour un brave, & qui battit ſouvent les mercenaires de Gènes. Cette République perdit pendant quatre ans ſes troupes & ſon argent, tandis que *Paoli* augmentait chaque jour ſes forces & ſa réputation. L'Europe le regardait comme le legiſlateur & le vengeur de ſa patrie.

Les quatre années du ſéjour des Français en Corſe étant exprirées, le Sénat de Gènes connut enfin qu'il ſe conſumait en vain dans une entrepriſe ruineuſe, & qu'il lui était impoſſible de ſubjuguer les Corſes.

Alors il ceda tous ſes droits ſur la Corſe à la Couronne de France, le traité fut ſigné au mois de Juillet à Compiégne. Par ce traité le Royaume de Corſe n'était pas abſolument donné au Roi de France, mais il était *cenſé* lui appartenir avec la faculté reſervée à la République de rentrer dans cette Souveraineté en rembourſant au Roi les frais immenſes qu'il avait faits en faveur de la République. C'etait en effet céder à jamais la Corſe, car il n'était pas probable que les Génois fuſſent jamais en etat de racheter ce Royaume, & il était encor moins probable que l'ayant racheté, ils puſſent le conſerver contre toute une nation qui avait fait ſerment de mourir plutôt que de vivre ſous le joug de Gènes.

Ainſi donc en cédant la vaine & fatale ſouveraineté d'un pays qui lui etait à charge, Gènes faiſait en effet un bon marché, & le Roi de France en faiſait un meilleur, puiſqu'il

CH. XL. était assez puissant pour se faire obéir dans la Corse, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir en y faisant fleurir l'agriculture & le commerce. De plus il pouvait venir un tems où la possession de la Corse serait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

Il restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes. Mais c'est une question qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le Général *Paoli*. Il avait à faire au Ministre de la politique & de la guerre, il savait que le cœur de ce Ministre était au-dessus de sa naissance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il se conduisait avec une noblesse héroïque dans tous ses intérêts particuliers, & qu'il agirait avec la même grandeur d'ame dans les intérêts du Roi son maître. *Paoli* pouvait s'attendre à des honneurs & à des récompenses, mais il était chargé du dépôt de la liberté de sa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations : quel que fût son dessein il ne voulait pas vendre la sienne, & quand il l'aurait voulu il ne l'aurait pas pû. Les Corses étaient saisis d'un trop violent enthousiasme pour la liberté, & lui-même avait redoublé en eux cette passion si naturelle devenue à la fois un devoir sacré, & une espèce de fureur. S'il avait tenté seulement de la modérer, il aurait risqué sa vie & sa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre, il était plus legislateur que guerrier, son courage était dans l'esprit, il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de résister à un Roi de France près d'une année. Aucune Puissance étrangère ne le secourut. Quelques Anglais seulement amoureux de cette liberté dont il était le defenseur & dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent & des armes, car les Corses étaient mal armés, ils n'avaient point de fusils à bayonette, & même quand on leur en fit tenir de Londres, la plûpart des Corses ne purent s'en servir, ils preferent leurs mousquetons ordinaires & leurs couteaux ; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut si grand que dans un des combats vers une rivière nommée le *Golo*, ils se firent un rempart de leurs morts pour avoir le

tems de charger derrière eux avant de faire une retraite néceſſaire ; leurs bleſſés ſe mêlèrent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve partout de la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le Comte de *Vaux* ſecondé du Marquis de *Marbœuf*, ſoumit l'iſle entière en moins de tems que le Maréchal de *Maillebois* ne l'avait domptée. CH XL

Le Duc de *Choiſeul* qui dirigea toute cette entrepriſe, eut la gloire de donner au Roi ſon maître une province qui peut aiſément, ſi elle eſt bien cultivée, nourrir deux cent mille hommes, fournir de braves ſoldats, & faire un jour un commerce utile.

On peut obſerver que ſi la France s'accrut ſous *Louis XIV* de l'Alzace, de la Franche-Comté & d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée ſous *Louis XV* de la Lorraine & de la Corſe.

CHAPITRE QUARANTE-UNIEME.

Des Loix.

LEs eſprits s'éclairèrent dans le ſiécle de *Louis XIV* & dans le ſuivant plus que dans tous les ſiécles précédens. On a vû combien les arts & les lettres s'étaient perfectionnés, la nation ouvrit les yeux ſur les loix, ce qui n'était point encor arrivé. *Louis XIV* avait ſignalé ſon régne par un code qui manquait à la France, mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure que le fond des loix, qui devrait être commun à toutes les provinces, uniforme, invariable, & n'avoir rien d'arbitraire. La juriſprudence criminelle parut ſurtout tenir encor un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour ſauver des innocens. C'eſt une gloire éternelle pour le Préſident de *Lamoignon* de s'être ſouvent oppoſé dans la rédaction de l'ordonnance à la cruauté des procédures, mais ſa voix

qui etait celle de l'humanité, fut étouffée par la voix de *Puſſort* & des autres Commiſſaires, qui fut celle de la rigueur.

CH. XL.

Les hommes les plus inſtruits dans nos derniers tems ont ſenti le beſoin d'adoucir nos loix, comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs il y eut autant de férocité, que de légéreté & d'ignorance dans les eſprits, juſqu'aux beaux jours de *Louis XIV*. Pour ſe convaincre de cette triſte vérité, il ne faut que jetter les yeux ſur le ſupplice d'*Auguſtin de Thou* & du Maréchal de *Marillac*, ſur l'aſſaſſinat du Maréchal d'*Ancre*, ſur ſa veuve condamnée aux flammes, ſur plus de vingt aſſaſſinats ou médités ou entrepris contre *Henri IV*, & ſur le meurtre de ce bon Roi. Les tems précédens ſont encor plus funeſtes, vous remontez de l'horreur des guerres civiles & de la St. Barthelemi, aux calamités du ſiecle de *François I*, & de là juſqu'à *Clovis* tout eſt ſauvage, les autres peuples n'ont pas été plus humains. Mais il n'y a guere eu de nation plus diffamée par les aſſaſſinats & les grands crimes que la Françaiſe. On les racheta longtems à prix d'argent, & enſuite les loix furent auſſi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'eſt que la maniere de procéder fut preſque entiérement tirée de la juriſprudence eccleſiaſtique. On en peut juger par le procès criminel des templiers qui, à la honte de la patrie, de la raiſon & de l'equité, ne fut inſtruit que par des prêtres nommés par un Pape. Les hommes ayant été ſi longtems gouvernés comme des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années ſous *St. Louis*, ſous *Louis XII* & ſous *Henri IV*, plus les eſprits ſe ſont civiliſés, & plus ils ont frémi de la barbarie dont il ſubſiſte encor tant de reſtes. La torture qu'aucun citoyen ni de la Grèce ni de Rome ne ſubit jamais, a paru aux juriſconſultes compatiſſans & ſenſés un ſupplice pire que la mort, qui ne doit être réſervé que pour les *Châtels* & les *Ravaillacs*, dont tout un Royaume eſt intéreſſé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre & dans une partie de l'Allemagne, elle eſt depuis peu proſcrite dans un Empire de deux mille lieues, & s'il n'y a pas plus de grands crimes dans ces pays que parmi nous, c'eſt une preuve que la torture eſt auſſi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle & qu'on ne prévient pas.

On s'eſt élevé auſſi contre la confiſcation. On a vû qu'il n'eſt pas juſte de punir les enfans des fautes de leurs pères. C'eſt une maxime reçue au barreau, *qui confiſque le corps confiſque les biens ;* maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainſi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfans des meurtriers. Ainſi une famille entiere eſt punie dans tous les cas pour la faute d'un ſeul homme. CH. XLI.

Ainſi, lorſqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une ſentence arbitraire *a*), ſoit pour avoir donné retraite chez ſoi à un prédicant, ſoit pour avoir écouté ſon ſermon dans quelques cavernes, ou dans quelque déſert, la femme & les enfans ſont reduits à mendier leur pain.

Cette juriſprudence qui conſiſte à ravir la nourriture aux orphelins, & à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le tems de la République Romaine. *Sylla* l'introduiſit dans ſes proſcriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'étoit pas un exemple à ſuivre. Auſſi cette loi qui ſemblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut ſuivie ni par *Céſar*, ni par le bon Empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec reſpect & avec amour. Enfin, ſous *Juſtinien* la confiſcation n'eut lieu que pour le crime de lèze-majeſté.

Il ſemble que dans les tems de l'anarchie féodale les Princes & les Seigneurs des terres étant très peu riches cherchaſſent à augmenter leur tréſor par les condamnations de leurs ſujets, & qu'on voulut leur faire un revenu du crime. Les loix chez eux étant arbitraires, & la juriſprudence Romaine ignorée, les coutumes ou bizares ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puiſſance des Souverains eſt fondée ſur des richeſſes immenſes & aſſurées, leur tréſor n'a pas beſoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuſe. Ils ſont aban-

a) Voyez l'Edit de 1724. 14 Mai, publié à la ſollicitation du Cardinal de *Fleury* & revû par lui

donnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais
Ch. XLI. eſt-ce à un citoyen à s'engraiſſer des reſtes du ſang d'un autre citoyen?

La confiſcation n'eſt point admiſe dans les pays où le droit Romain eſt établi, excepté le reſſort du Parlement de Toulouſe. Elle ne l'eſt point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où au moins elle reſpecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorſqu'ils en furent les maîtres. Il eſt aſſez étrange que les habitans de la capitale vivent ſous une loi plus vigoureuſe que ceux des petites villes: tant il eſt vrai que la juriſprudence a été ſouvent établie au hazard, ſans régularité, ſans uniformité, comme on bâtit des chaumieres dans un village.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau ſiécle de la France, l'Avocat-général *Omer Talon* ait parlé ainſi en plein Parlement au ſujet d'une Demoiſelle de *Canillac? b*).

Au chap. 13. du Deuteronome, DIEU dit, » Si tu te rencontres dans une ville, & dans un lieu où régne l'idolatrie, » mets tout au fil de l'épée, ſans exception d'âge, de ſexe ni » de condition. Raſſemble dans les places publiques toutes » les dépouilles de la ville, brule-la toute entière avec ſes dépouilles, & qu'il ne reſte qu'un monceau de cendres de ce » lieu d'abomination. En un mot, fais-en un ſacrifice au Seigneur, & qu'il ne demeure rien en tes mains des biens de » cet anathême

» Ainſi, dans le crime de lèze-majeſté le Roi étoit maître » des biens, & les enfans en étaient privés. Le procès ayant » été fait à Naboth *quia maledixerat Regi*, le Roi *Achab* ſe » mit en poſſeſſion de ſon héritage. *David* étant averti que » *Miphiboſeth* s'était engagé dans la rebellion, donna tous ſes » biens à *Siba* qui lui en apporta la nouvelle: *tua ſint omnia quæ fuerunt Miphiboſeth.*

Il s'agit de ſavoir qui héritera des biens de Mlle de *Canillac*, biens autrefois confiſqués ſur ſon pere, abandonnés par le Roi à un garde du tréſor royal, & donnés enſuite par le garde du tréſor

b) Journal du Palais, Tom I. pag. 444.

trésor royal à la testatrice Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un Avocat-général s'en rapporte à *Achab* Roi d'une partie de la Palestine, qui confisqua la vigne de *Naboth* après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice, action abominable qui est passée en proverbe, pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de Madlle de *Canillac*. Le meurtre & la confiscation des biens de *Miphiboseth*, petit-fils du tirelet juif *Saul*, & fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le testament de cette demoiselle. CH. XLI.

C'est avec cette pedanterie, avec cette démence de citations étrangères au sujet, avec cette ignorance des principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère. On laisse aux lecteurs à se dire ce qu'il est superflu qu'on leur dise.

Si un jour les loix humaines adoucissent en France quelques usages trop rigoureux, sans pourtant donner des facilités au crime, il est à croire qu'on réformera aussi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru se livrer à un zèle trop sévère. L'ordonnance criminelle ne devrait-elle pas être aussi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre un simple emprisonnement fait mal à-propos est réparé par le Ministre qui l'a ordonné. Mais en France l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle consolation à espérer, nul dommage à répéter contre personne quand c'est le Ministère public qui l'a poursuivi. Il reste flétri pour jamais dans la société. L'innocent flétri! & pourquoi, parce que ses os ont été brisés! il ne devrait exciter que la pitié & le respect. La recherche des crimes exige des rigueurs: c'est une guerre que la justice humaine fait à la méchanceté: mais il y a de la générosité & de la compassion jusques dans la guerre. Le brave est compatissant; faudrait il que l'homme de loi fût barbare.

Comparons seulement ici en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la Française.

Chez les Romains les témoins étaient entendus publiquement

Ch XLI

en préſence de l'accuſé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche, elle reſpirait la magnanimité Romaine.

Lui fondé ſur un ſoléciſme,

Chez nous tout ſe fait ſecrettement. Un ſeul Juge avec ſon greffier entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique établie par *François I*, fut autoriſée par les commiſſaires qui redigerent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670. Une méprise ſeule en fut la cauſe.

On s'était imaginé en liſant le code *de Teſtibus*, que ces mots *c*), *teſtes intrare judicii ſecretum*, ſignifiaient que les témoins étaient interrogés en ſecret. Mais *ſecretum* ſignifie tout le cabinet du Juge *Intrare ſecretum*, pour dire, parler ſecrettement, ne ſerait pas latin. Ce fut un ſoléciſme qui fit cette partie de notre juriſprudence. Quelques Juriſconſultes, à la vérité, ont aſſuré que le contumace ne devait pas être condamné, ſi le crime n'était pas clairement prouvé. Mais d'autres Juriſconſultes, moins éclairés, & peut être plus ſuivis, ont eu une opinion contraire, ils ont oſé dire que la fuite de l'accuſé était une preuve du crime, que le mépris qu'il marquait pour la juſtice en refuſant de comparaître, meritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainſi ſuivant la ſecte de Juriſconſultes que le Juge aura embraſſée, l'innocent ſera abſous ou condamné.

Il y a bien plus, un Juge ſubalterne fait ſouvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne, il le fait dépoſer ſuivant les idées qu'il a lui-même conçues, il lui dicte ſes réponſes ſans s'en appercevoir, j'en ai vû plus d'un exemple. Si à la confrontation le témoin ſe dédit, il eſt puni, & il eſt forcé d'être calomniateur de peur d'être traité comme parjure. Et on a vû des innocens condamnés parce que des témoins imbécilles & timides n'avaient pas ſû d'abord s'expliquer, & enſuite n'avaient pas oſé ſe rétracter. La juriſprudence criminelle de France tend des piéges continuels aux accuſés. Il ſemble que *Puffort* & le Chancelier *Boucherat* ayent été les ennemis des hommes.

c) Voyez *Bornier* titre 6. art. 11. *des informations.*

C'eſt d'ailleurs un grand abus dans la juriſprudence Françaiſe, que l'on prenne ſouvent pour loi, les reveries, & les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains ſans miſſion qui ont donné leurs ſentimens pour des loix. CH. XLI

Jugemens barbares.

La vie des hommes ſemble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'eſt point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? Il eſt clair que le crime n'eſt point avéré ou qu'il ne mérite pas le dernier ſupplice, ſi un tiers des hommes ſenſés réclame contre cette ſévérité. Quelques voix de plus ne doivent point ſuffire pour faire mourir cruellement un citoyen. En général il faut avouer qu'on a mis trop ſouvent des compatoires avec le glaive de la juſtice. Quand elle condamne un innocent, c'eſt un aſſaſſinat juridique & le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtimens plus légers, elle eſt cruelle & n'eſt pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les ſupplices inutiles. Il eſt ſage de faire travailler les criminels au bien public, leur mort ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux.

Sous le regne de *Louis XIV* on a fait deux ordonnances, qui ſont uniformes dans tout le Royaume. Dans la premiere qui a pour objet la procédure civile, il eſt défendu aux Juges de condamner en matière civile, ſur défaut, quand la demande n'eſt pas prouvée, mais, dans la ſeconde, qui règle la procédure criminelle, il n'eſt point dit, que faute de preuves l'accuſé ſera renvoyé. Choſe étrange! La loi dit qu'un homme, à qui on demande quelqu'argent, ne ſera condamné par défaut, qu'au cas que la dette ſoit avérée, mais s'il eſt queſtion de la vie, c'eſt une controverſe au barreau, pour ſavoir ſi l'accuſé ſera condamné ſans avoir été convaincu. On prononce preſque toûjours ſon arrêt, on regarde ſon abſence comme un crime. On ſaiſit ſes biens, on le flétrit.

Loi qui préfère l'argent à la vie.

La loi ſemble avoir fait plus de cas de l'argent que de la vie. Elle permet qu'un concuſſionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au miniſtère d'un Avocat, & très ſouvent un homme d'honneur eſt privé de ce ſecours! S'il peut ſe trouver une ſeule occaſion où un innocent ſerait juſtifié par le miniſtère

Ch XLI

d'un Avocat, n'eſt-il pas clair que la loi qui l'en prive eſt injuſte ?

Le premier Préſident de *Lamoignon* diſait contre cette loi que „ l'Avocat, ou conſeil qu'on avait accoutumé de donner aux „ accuſés n'eſt point un privilége accordé par les ordonnances, „ ni par les loix, c'eſt une liberté acquiſe par le droit naturel, „ qui eſt plus ancien que toutes les loix humaines. La natu„ re enſeigne à tout homme qu'il doit avoir recours aux lumiè„ res des autres quand il n'en a pas aſſez pour ſe conduire, & „ emprunter du ſecours quand il ne ſe ſent pas aſſez fort pour „ ſe défendre. Nos ordonnances ont retranché aux accuſés tant „ d'avantages, qu'il eſt bien juſte de leur conſerver ce qui leur „ reſte, & principalement l'Avocat qui en fait la partie la plus „ eſſentielle. Que ſi l'on veut comparer notre procédure à celle „ des Romains & des autres nations, on trouvera qu'il n'y en „ a point de ſi rigoureuſe que celle qu'on obſerve en France, „ particuliérement depuis l'Ordonnance de 1539. *d*)

Cette procédure eſt bien plus rigoureuſe depuis l'Ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce, ſi le plus grand nombre des Commiſſaires eût penſé comme Mr. de *Lamoignon*.

Plus on fut autrefois ignorant & abſurde, plus on devint intolerant & barbare. L'abſurdité a fait condamner aux flammes la Maréchale d'*Ancre*, elle a dicté cent arrêts pareils. C'eſt l'abſurdité qui a été la premiére cauſe de la St. Barthelemi. Quand la raiſon eſt pervertie, l'homme devient neceſſairement brute, la ſocieté n'eſt plus qu'un mélange de bêtes de differentes eſpeces qui ſe dévorent tour à tour, & de ſinges qui jugent des loups & des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par ſouffrir qu'ils ſoient raiſonnables.

L'anarchie féodale ne ſubſiſte plus, & pluſieurs de ſes loix ſubſiſtent encore, ce qui met dans la légiſlation Françaiſe une confuſion intolerable.

Jugera-t-on toûjours différemment la même cauſe en province & dans la capitale ? Faut-il que le même homme ait

d) *Procès verb. de l'Ord.* pag. 163.

raiſon en Bretagne & tort en Languedoc ? Que dis-je ? il y a autant de juriſprudences que de villes. Et dans le même Parlement la maxime d'une chambre n'eſt pas celle de la chambre voiſine. *a*) CH. XLI.

On s'attache aux loix Romaines dans les pays de droit écrit, & dans les provinces régies par la coutume lorſque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces loix Romaines ſont au nombre de quarante mille, & ſur ces quarante mille loix il y a mille gros commentaires qui ſe contrediſent.

Outre ces quarante mille loix dont on cite toûjours quelqu'une au hazard, nous avons cinq cent quarante coutumes différentes, en comptant les petites villes & même quelques bourgs, qui dérogent aux uſages de la juriſdiction principale; de ſorte qu'un homme qui court la poſte en France change de loix plus ſouvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déja dit, & qu'un avocat qui ſera très ſavant dans ſa ville, ne ſera qu'un ignorant dans la ville voiſine.

Contrarietés ridicules dans les loix.

Quelle prodigieuſe contrariété entre les loix du même Royaume ! A Paris un homme qui a été domicilié dans la ville un an & un jour, eſt réputé bourgeois. En Franche-Comté un homme libre qui a demeuré un an & un jour dans une maiſon mainmortable devient eſclave, ſes collateraux n'hériteraient pas ce qu'il aurait acquis ailleurs, & ſes propres enfans ſont réduits à la mendicité, s'ils ont paſſé un an loin de la maiſon où le père eſt mort. La province eſt nommée franche, mais quelle franchiſe !

Mainmortables.

Ce qui eſt plus déplorable, c'eſt qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernois, dans l'Auvergne & dans quelques autres provinces, les chanoines, les moines ont des mainmortables, des eſclaves. On a vû cent fois des officiers decorés de l'ordre militaire de St. Louis, & chargés de bleſſures, mourir ſerfs mainmortables d'un moine auſſi inſolent qu'inutile au monde. Ce mot de mainmortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois lorſqu'un de ces ſerfs décédait ſans laiſſer d'effets mobiliers que ſon Seigneur pût s'approprier, on apportait au Seigneur la main droite du mort, digne origine de cette domina-

a) Voyez ſur cela le Préſident *Boubier*.

tion Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume qui
CH. XLI deshonore l'humanité, mais les Magiſtrats qui poſſedaient des terres avec cette prerogative, éluderent des loix qui n'étaient faites que pour l'utilité publique, & l'Egliſe qui a des ſerfs s'oppoſa encor plus que la Magiſtrature à ces loix ſages. Les Etats généraux de 1615 prièrent vainement *Louis XIII* de renouveller les édits éludés de ſes prédéceſſeurs, & de les faire executer. Le Preſident de *Lamoignon* dreſſa un projet pour détruire cet uſage & pour dédommager les Seigneurs, ce projet fut négligé.

De nos jours le Roi de Sardaigne a détruit cette ſervitude en Savoye, elle reſte établie en France, parce que les maux des provinces ne ſont pas ſentis dans la capitale Tout ce qui eſt loin de nos yeux ne nous touche jamais aſſez.

Quand on veut poſer les limites entre l'autorité civile & les uſages eccléſiaſtiques, quelles diſputes interminables! où ſont ces limites? qui conciliera les éternelles contradictions du fiſc & de la juriſprudence? Enfin pourquoi dans les cauſes criminelles les arrêts ne ſont-ils jamais motivés? Y a-t-il quelque honte à rendre raiſon de ſon jugement? Pourquoi ceux qui jugent au nom du Souverain, ne préſentent-ils pas au Souverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute?

Venalité. De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrarieté, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Enfin, la venalité de la magiſtrature eſt un opprobre dont la France ſeule dans l'univers entier eſt couverte, & dont elle a toûjours ſouhaité d'être lavée. On a toûjours regretté depuis *François I* les tems où le ſimple juriſconſulte blanchi dans l'etude des loix parvenait par ſon ſeul mérite à rendre la juſtice qu'il avait défendue par ſes veilles, par ſes loix & par ſon crédit. *Cicéron*, *Hortenſius* & le premier *Marc-Antoine* n'achetèrent point une charge de ſénateur. En vain l'abbé de *Bourzey* dans ſon livre d'erreurs intitulé *Teſtament politique du Cardinal de Richelieu* a-t-il pretendu juſtifier la vente des dignités de la robe, en vain d'autres auteurs plus courtiſans que citoyens, & plus inſpirés par l'intérêt perſonnel que par l'amour de la patrie ont-ils ſuivi les traces de l'abbé de *Bourzey*. Une preuve que cette ven-

te eſt un abus, c'eſt qu'elle ne fut produite que par un autre abus, par la diſſipation des finances de l'Etat. C'eſt une ſimonie beaucoup plus funeſte que la vente des bénéfices de l'Egliſe. Car ſi un eccléſiaſtique iſolé achète un benefice ſimple, il n'en réſulte ni bien ni mal pour la patrie dans laquelle il n'a nulle juriſdiction. Il n'eſt comptable à perſonne, mais la magiſtrature a l'honneur, la fortune & la vie des hommes entre ſes mains. Nous cherchons dans ce ſiecle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les loix. CH. XLI.

CHAPITRE QUARANTE-DEUXIEME.

Des progrès de l'eſprit humain dans le ſiécle de Louis XV.

UN ordre entier aboli par la puiſſance ſéculière, la diſcipline de quelques autres ordres réformée par cette puiſſance, les diviſions mêmes entre toute la Magiſtrature & l'autorité Epiſcopale, ont fait voir combien de préjugés ſe ſont diſſipés, combien la ſcience du Gouvernement s'eſt étendue, & à quel point les eſprits ſe ſont éclairés. Les ſemences de cette ſcience utile furent jettées dans le dernier ſiécle, elles ont germé de tous côtés dans celui-ci, juſqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence, qu'on ne connaiſſait gueres qu'à Paris, & qui tout d'un coup a fleuri dans pluſieurs villes; témoin les diſcours ſortis ou du parquet, ou de l'aſſemblée des Chambres de quelques Parlemens, diſcours qui ſont des chefs-d'œuvre *a*) de l'art de penſer & de s'exprimer, du moins à beaucoup d'égards. Du tems des *Daguesſeau*, les ſeuls modeles étaient dans la capitale, & encor très rares. Une raiſon ſupérieure s'eſt fait entendre dans nos derniers jours du pied des Pyrénées au nord de la France. La philoſophie en rendant l'eſprit plus juſte, & en banniſſant

a) Voyez les diſcours de Meſſieurs de *Montclar*, de *la Chalotais*, de *Caſtillon*, de *Servant*, de *Pâris*.

Ch. XLII

le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'emule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu cette juriſprudence univerſelle, puiſée dans la nature, qui s'éleve au-deſſus de toutes les loix de convention, ou de ſimple autorité, loix ſouvent dictées par les capitces ou par des beſoins d'argent, reſſources dangereuſes plus que loix utiles, qui ſe combattent ſans ceſſe, & qui forment plutôt un cahos qu'un corps de legiſlation, ainſi que nous l'avons dit.

Les Academies ont rendu ſervice en accoutumant les jeunes gens à la lecture, & en excitant par des prix leur genie avec leur emulation. La ſaine phyſique a eclaire les arts néceſſaires, & ces arts ont commencé deja à fermer les playes de l'Etat, cauſées par deux guerres funeſtes. Les étoffes ſe ſont manufacturees à moins de frais par les ſoins d'un des plus célèbres mechaniciens. *b*) Un académicien encor plus utile *c*) par les objets qu'il embraſſe, a perfectionné beaucoup l'agriculture, & un Miniſtre eclaire a rendu enfin les bleds exportables, commerce néceſſaire défendu trop longtems, & qui doit être contenu peut être autant qu'encouragé.

Un autre academicien *d*) a donne le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maiſons de Paris l'eau qui leur manque, projet qui ne peut être rejetté que par la pauvreté, ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin *e*) a trouve enfin le ſecret longtems cherché de rendre l'eau de la mer potable. Il ne s'agit plus que de rendre cette expérience aſſez facile pour qu'on en puiſſe profiter en tout tems ſans trop de frais.

Si quelque invention peut ſuppléer à la connaiſſance qui nous eſt refuſée des longitudes ſur la mer, c'eſt celle du plus habile horloger de France *f*) qui diſpute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le tems mette ſon ſceau à toutes ces découvertes. Il n'en eſt pas d'une invention qui peut avoir ſon utilité & ſes inconvéniens, d'une decouverte qui

b) Mr. *Vaucanſon*
c) Mr. *Duhamel*
d) Mr. *Deparcieux.*
e) Mr. *Poiſſonnier.*
f) Mr. *Le Roi.*

qui peut être conteſtée, d'une opinion qui peut être combattue, comme de ces grands monumens des beaux arts en poeſie, en éloquence, en muſique, en architecture, en ſculpture, en peinture qui forcent tout d'un coup le ſuffrage de toutes les nations, & qui s'aſſurent ceux de la poſtérité par un éclat que rien ne peut obſcurcir. CH. XLII.

Nous avons déja parlé du célèbre dépôt des connaiſſances humaines, qui a paru ſous le titre de *Dictionnaire encyclopedique*. C'eſt une gloire éternelle pour la nation que des officiers de guerre ſur terre & ſur mer, d'anciens magiſtrats, des médecins qui connaiſſent la nature, de vrais doctes quoique docteurs, des hommes de lettres dont le goût a raffiné les connaiſſances, des géomètres, des phyſiciens ayent tous concouru à ce travail auſſi utile que pénible, ſans aucune vue d'intérêt, ſans même rechercher la gloire, puiſque pluſieurs cachaient leurs noms, enfin, ſans être enſemble d'intelligence, & par conſéquent exemts de l'eſprit de parti.

Mais ce qui eſt encor plus honorable pour la patrie, c'eſt que dans ce recueil immenſe, le bon l'emporte ſur le mauvais, ce qui n'était pas encor arrivé. Les perſecutions qu'il a eſſuyées ne ſont pas ſi honorables pour la France. Ce même malheureux eſprit de formes mêlé d'orgueil, d'envie & d'ignorance, qui fit proſcrire l'imprimerie du tems de *Louis XI*, les ſpectacles ſous le grand *Henri IV*, les commencemens de la ſaine philoſophie ſous *Louis XIII*, enfin l'émétique & l'inoculation : ce même eſprit, dis-je, ennemi de tout ce qui inſtruit, & de tout ce qui s'élève, porta des coups preſque mortels à cette mémorable entrepriſe, il eſt parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves, dont il ne faut jamais enchaîner la raiſon ; car on ne doit réprimer que la témérité & non la ſage hardieſſe, ſans laquelle l'eſprit humain ne peut faire aucun progrès. Il eſt certain que la connaiſſance de la nature, l'eſprit de doute ſur les fables anciennes honorées du nom d'hiſtoires, la ſaine métaphyſique dégagée des impertinences de l'école, ſont les fruits de ce ſiécle, & que la raiſon s'eſt perfectionnée.

Il eſt vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureuſes. Des voyages au bout du monde pour conſtater une vérité

Ch. XLII.

que *Newton* avait démontrée dans ſon cabinet, ont laiſſé des doutes ſur l'exactitude des meſures. L'entrepriſe du fer brut forgé, ou converti en acier, celle de faire éclore des animaux à la manière de l'Egypte dans des climats trop différens de l'Egypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont fait perdre un tems précieux & ruine même quelques familles. Des ſyſtêmes trop hazardés ont défiguré des travaux qui auraient été très utiles. On s'eſt fondé ſur des expériences trompeuſes, pour faire revivre cette ancienne erreur, que des animaux pouvaient naître ſans germe. De-là ſont ſorties des imaginations plus chimériques que ces animaux. Les uns ont pouſſé l'abus de la découverte de *Newton* ſur l'attraction, juſqu'à dire, que les enfans ſe forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'eſt emporté dans ſes vaines idées juſqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer, ce qui eſt auſſi vrai que de dire, que la mer a été formée par les montagnes.

Qui croirait que des géomètres ont été aſſez extravagans pour imaginer qu'en exaltant ſon ame, on pouvait voir l'avenir comme le préſent. Plus d'un philoſophe, comme on l'a déja dit ailleurs, a voulu à l'exemple de *Deſcartes* ſe mettre à la place de DIEU, & créer comme lui un monde avec la parole : mais bientôt toutes ces folies de la philoſophie ſont réprouvées des ſages ; & même ces édifices fantaſtiques détruits par la raiſon, laiſſent dans leurs ruines des matériaux, dont la raiſon même fait uſage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il s'eſt trouvé des eſprits aſſez aveugles pour ſapper tous les fondemens de la ſociété, en croyant la réformer. On a été aſſez fou, pour ſoutenir que le *tien & le mien* ſont des crimes, & qu'on ne doit point jouir de ſon travail ; que non ſeulement tous les hommes ſont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en ſe raſſemblant, que l'homme eſt né pour être iſolé comme une bête farouche, que les caſtors, les abeilles & les fourmis dérangent les loix éternelles, en vivant en république.

Ces impertinences dignes de l'hôpital des fous, ont été quel-

que tems à la mode, comme des ſinges qu'on fait danſer dans des foires.

Ch. XLII.

Elles ont été pouſſées juſqu'à ce point incroyable de démence atroce, qu'un je ne ſais quel charlatan ſauvage a oſé dire dans un projet d'éducation g) *qu'un Roi ne doit pas balancer à donner en mariage à ſon fils la fille du bourreau, ſi les goûts, les humeurs & les caractères ſe conviennent.*

La théologie n'a pas été à couvert de ces excès : des ouvrages dont la nature eſt d'être édifians, ſont devenus des libelles diffamatoires, qui ont même éprouvé la ſévérité des Parlemens, & qui devaient auſſi être condamnés par toutes les académies, tant ils ſont mal écrits.

Plus d'un abus ſemblable a infecté la littérature ; une foule d'écrivains s'eſt égarée dans un ſtile recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On eſt parvenu juſqu'à rendre *Tacite* ridicule. On a beaucoup écrit dans ce ſiécle ; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée ſous *Louis XIV* au plus haut point de perfection, dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles ; mais en ſe ſervant avec art de tous les mots néceſſaires qui étaient en uſage. Il eſt à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuſe facilité d'écrire, que le ſiécle paſſé a donnée aux ſiécles ſuivans, car les modèles produiſent une foule d'imitateurs, & ces imitateurs cherchent toûjours à mettre en paroles ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France ſurtout s'était diſtinguée dans le beau ſiecle de *Louis XIV* par la perfection ſinguliére à laquelle *Racine* éleva le théâtre, & par le charme de la parole qu'il porta à un degré d'élégance, & de pureté inconnu juſqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des piéces écrites auſſi barbarement que ridiculement conſtruites.

C'eſt contre cette décadence que l'Académie Françaiſe lutte continuellement, elle préſerve le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant du moins des prix qu'à ce qui eſt écrit avec

g) Ces propres paroles ſe trouvent dans le livre intitulé *Emile*, Tome IV. page 178.

CH. XLII.

quelque pureté, & en réprouvant tout ce qui péche par le ſtile. Il eſt vrai que les beaux arts qui donnèrent tant de ſupériorité à la France ſur les autres nations ſont bien dégénérés, & la France ſerait aujourd'hui ſans gloire dans ce genre, ſans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels que le poeme des *quatre ſaiſons* & le quinziéme chapitre de *Bélizaire*, s'il eſt permis de mettre la proſe à côté de la plus élégante poeſie. Mais enfin, la littérature quoique ſouvent corrompue, occupe preſque toute la jeuneſſe bien élevée; elle ſe répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'eſt à elle qu'on doit l'éloignement des débauches groſſières, & la conſervation d'un reſte de la politeſſe introduite dans la nation par *Louis XIV* & par ſa mere. Cette littérature utile dans toutes les conditions de la vie, conſole même des calamités publiques, en arrêtant ſur des objets agréables l'eſprit qui ſerait trop accablé de la contemplation des miſères humaines.

FIN.

TABLE GENERALE,

OU

LISTE ALPHABETIQUE DE TOUS LES noms des perſonnes dont il eſt fait mention dans les Siécles de Louis XIV & de Louis XV. *Rédigée par Mr.* BIGEX.

CEt ouvrage commençant par un catalogue raiſonné des hommes célèbres, cette liſte ne comprend que les noms depuis la page 154 du tome I. L'on voudra bien corriger deux fautes dans le tome II page 65 ligne 7, *Hales*, liſez *Sale*; & page 266 ligne 35 & 36 *ôtez ces mots* : » en un moment. «

Le chiffre romain indique le tome, & le chiffre arabe la page où ſe trouve le nom que l'on cherche.

A.

*A*Braham. Tom II. pag 148.
Abrantes I. 350.
Achab II. 416. 417
Achi (d'). II. 235
Achille Gaillard jéſuite. II. 108.
Achmat III II 155
Adélaïde de Savoye I. 498 499
Adiſſon I. 338 II. 64.
Adorno. II 262.
Agénois (d') II. 203 204.
Agreda (Marie d') II. 135.
Agueſſeau (d'). II. 126. 144. 160.
Aguan (Saint-) I. 464.
Aguillon. II. 2. 367.
Albergati. I. 393 394.
Albertinis Tom I. pag 428. 429. II. 233 239 368.
Albéroni Cardinal II. 157-160. 162.
Albuquerque I. 180.
Aldee II. 353
Alexandre le Grand. I. 154. 155. 176 227 292 II. 55 88
Alexandre VI Pape I. 227
Alexandre VII I. 232. 463. II. 112. 115. 399.
Alexandre VIII II. 80.
Alexandre jéſuite II. 391.
Ali Viſir II. 155. 156.
Allatz I. 465.
Alphonſe Roi d'Arragon. II. 403.

Alphonſe Roi de Portugal (Don). Tom I pag 248
Amboiſe Cardinal (d'). II. 170
Amire (d'). II. 253
Amiot II 42.
Anmi de Conventiglio II. 407.
Anaverdikan. II. 325. 353.
Anet (d'). I. 173 198 263 II. 414. 420.
André II Roi de Hongrie. II. 182
Angeli (l'). I. 461.
Anhalt. II. 248.
Annat jéſuite. II. 114.
Anne d'Autriche I. 173. 175 181. 182 188 189. 224. 347 444. 457.
Anne Impératrice de Ruſſie. II. 175 349
Anne Reine d'Angleterre. I. 308 357 384. 385 402. 403 421. 422. 427 430-432. 434. 435. 439 II. 280. 283.
Anſon. II. 310-315. 321. 322.
Antenoche II. 233.
Antin (d') I. 500. 517.
Anville (d'). II. 321.
Apelles I 154.
Aquin (d'). I. 491.
Arenberg II. 209.
Arembourre II. 259
Argencourt (d'). I. 443.
Argenſon (d') II. 7 212 217 230. 298
Argile (d'). II. 280.
Ariſtarque I. 329
Ariſtote Tom I. pag 154. II. 54. 62.
Arius II 83.
Arnaud (d') II. 273
Arnauld. II 53 109 111. 112 115-119. 130.
Aſfeld. I. 319.
Aſſas (d') II. 351
Ataide d'Atouguia. II. 391 392
Athol II. 280. 284.
Atholoue I 371
Attila. I. 443 446 II 211.
Avaux (d'). I. 305-307 310 481. II. 57 120 156.
Aubenton jéſuite (d') II. 160. 161.
Aubeterre II 232-234. 239 251. 306.
Aubigné (d') II. 50.
Aubigni (d') I. 489 490. 492. 493 495 Voyez *Maintenon.*
Aubrai (d'). I. 477 II. 113
Audifret (d'). II 273.
Auguſte Céſar I. 154. 155 443 516. II. 21 55 59. 205
Auguſte II de Saxe I. 338 II. 173. 180. 226.
Auguſte III. II. 180 221. 339 341. 342.
Auguſtin (St.) II. 42. 109-112 120.
Aurengzeb II. 325. 365.
Auteuil (d'). II. 354.
Autichamp (d') II. 306.
Auvergne (d'). II. 143
Ayen (d') II. 208.
Azincour. II. 244.

B.

Bacon. Tom. II. pag. 37 65.
Bade (de) I. 384.
Bahn. II 27
Balmerino II. 300.
Balthazar Prince. I. 223
Balzac I. 465 II. 43
Barbaujm II 115
Barberin Cardinal. I. 168. 190.
Barbermuſſe I. 331.
Barbeſieux. I. 328. 360. 515.
Barillon I. 307
Barleroy II. 254.
Barnet II. 328
Barneveld. I. 370. II. 112.
Baron. I. 498
Barriere II. 114.
Bart. II. 328.
Barth I. 331
Barwick. I. 397 399 414. 437 II. 104. 105 159.
Bath II. 195
Bathoni II. 305
Bauliere (de) II. 305
Bauſſe (de) II. 98. 104.
Bay I. 418 II 106. 107 109 116.
Bayle II 41 48 49. 58 147.
Bazeal I. 365
Beaufort I. 182. 190. 193. 194. 200. 204 236 250. II. 13.
Beaumelle (La) I. 218. 262. 263 270. 364. 388 415 472. 516 II 154.
Beaumont (de) I. 444. 446.
Beauprau II. 219.
Beauvais (de). Tom. I. pag 443.
Beauvau. I. 274. II. 185 212.
Beauvilliers I. 335. 351 353 410. 413. II. 133 137
Beck. I. 178 179.
Bedmar I. 512.
Belizaire II 428.
Bellando. II 161.
Belle-Isle II. 181 186. 190. 192. 193. 205 224. 225 245 251 264 271-273. 368.
Bellievre II. 2.
Bellin I. 458
Benoit XIV Pape II. 198
Benſerade. I. 460. 462. 466.
Bentkem. I. 256.
Bentivoglio Cardinal. II. 87
Berenglen I. 406. 407.
Bernard. II. 300.
Bernaville (de) I. 442.
Bernini II. 8. 9. 62.
Bernis Cardinal. II. 340. 401
Bernouilli II. 40 67
Bétiſi (de). II. 350.
Betti. II 297
Bevning (van) I. 246 247 254. 255
Beveron. II. 202.
Beze II. 90.
Bianchini II 68.
Bianco II. 402
Bignon II. 10.
Bing. II 337.
Biron II. 208 233. 234 238. 240

Bessi (Cardinal de) Tom. II. pag 125
Betaut I. 192.
Black I. 209. 214.
Blancménil I. 185.
Blécour I. 351.
Blois (de). I. 486.
Blot I. 198. II. 115.
Boerhaave II. 62. 68.
Boileau. I. 329. 465. 466. 517. II. 2. 53. 55. 66. 113. 148.
Bois (Cardinal du). I. 487. II. 128. 158. 160. 168. 169.
Boisguilbert. II. 22.
Bois-Jourdan. I. 280. 281.
Bois-Robert II. 43.
Boissieux. II. 407. 408.
Boleyn. I. 455.
Bolingbroke. I. 354. 355. 424. 425. 432. 433. 435. 440. 493.
Bonac (de). II. 306.
Bonard. I. 480.
Boniface. II. 75.
Boniface VIII. II. 62.
Bonneval. II. 156.
Bontemps. I. 488.
Borgia (César). I. 227.
Bos (du). II. 56.
Boscawen. II. 330.
Bossuet. I. 454. II. 44-47. 49. 52. 96. 114. 134. 136. 137. 167.
Botta. II. 262. 267. 268.
Boucherat. II. 418.
Boudin. I. 501.
Bouffers. I. 318. 325. 329. 330. 371. 377. 404. 405. 413-415. II. 209. 213. 253. 270.
Bouillon. Tom. I. pag. 189. 195. 196. 274. 452. 478. 479. II. 87. 88. 90.
Bouillon (Cardinal de). II. 137. 139. 142-144.
Bourbonne. I. 479.
Bourbon (de). I. 324-326. 338. 486. 500. II. 165. 167. 169.
Bourdaloue. II. 44. 45. 49. 52.
Bourdonnais (Mahé de la). II. 323. 328-330.
Bourg (du). I. 381. 416.
Bourgogne (Duc de). I. 368. 371. 375. 403. 405. 410. II. 53. 140.
Bourignon. II. 120.
Bourlie (la). II. 101.
Bournonville. I. 273.
Bourzey Abbé. II. 422.
Boutteville. I. 209.
Boyer. II. 374. 378.
Boyle. II. 65.
Bradley. II. 66.
Bramante (le). II. 62.
Brancas. II. 239.
Breiner. II. 157.
Brigode. II. 119.
Brienne. II. 273.
Brinvilliers. I. 477. II. 19. 54.
Brionne. II. 239.
Brissac. I. 491.
Brocard (du). II. 237.
Broglie. II. 189. 350.
Broun. II. 343.
Brouffel. I. 185. 194.
Brussou. II. 100. 101.
Brown. II. 262.

Brulart.

Brulart. Tom. II. pag 252.
Brun (le). I. 507 II. 27. 42. 54. 60.
Brunſvick (de). II. 340. 349. 351.
Bruyère (la) II. 48.
Bukingham Tom I. 227 pag II. 64.
Burnet I. 245. 306. 356 II. 64.
Buſſi (de). I. 465. 467. II. 44. 330. 344. 354. 359.
Buys I. 410.
Buzenval II. 115.

C.

Cabanac. Tom I. pag 493.
Cabin. I. 493
Cabrera. I. 336
Cabrez (Don). II. 41
Cabrit. II 106.
Caubel II. 333
Cameron. II 279
Camis II. 146. 149. 150. 152. 323.
Campo-Santo II 203. 204.
Canon II. 92.
Candiac I. 501. 502. II. 156. 416. 417.
Caprara I. 273
Cara Muſtapha. I. 297
Cardillac. I. 489
Carloman II. 75
Carlos (Don) II. 162. 177. 178. 180. 197. 198. 260. 331. 368. 398
Carte (de la) II. 203. 204.
Carteret. II. 195
Caſimir I. 249. II. 172
Caſſini II. 38. 39. 68
Caſtel dos Ruis I. 351
Caſtre (de) II 350. 351
Caſtro (Guillain de) II 50.
Catherine II. 349
Catherine Auguſte (Impératrice), ou *Catherine II* Tom. II. pag. 348.
Catherine I (Czarine) I. 489 II. 342.
Catherine de Médicis I. 189. II. 27
Catinat I. 318. 320-322. 327. 333. 362-365. 373
Caulet II. 76. 115
Caumartin. I. 454. 520. II. 18.
Caumtz. II 250. 251. 343.
Cavalier II. 103. 104.
Cellamare (de) II. 158. 159.
Cerle II 77
Céſar (Jules) I. 154. 444. II. 156. 349. 415
Chabanne II. 233
Chabrillant II. 339.
Chaila (du) II 101. 219. 242. 244.
Chaiſe jéſuite (la) I. 326. 488 II. 119. 121. 137. 138.
Chanler II. 93
Chandillard. I. 359. 360. 371. 376. 377. 391. 394. 407. 410. 414. 450. 510 II 30. 31.
Chandis I. 258.
Chanclos II. 245. 251.
Chandaſtel II 353. 354. 356. 360.
Chanut. I. 218.

Chesterfield Tom. II. pag. 195
Chevert II. 189. 203. 204.
Chevreuse. I. 487 II. 133. 137. 208.
Chevrier II. 235.
Chezelden. II. 61.
Chiabrera. II. 68.
Chigi (Don Mario.). I. 232.
Chigi Cardinal. I. 233. 463.
Chilperic. II. 402.
Chinn I. 500.
Choiseul. I. 324. 333. II. 219. 307. 413.
Christ I. 294. 329. 451. 488. 493. II. 2. 4.
Chromel. II. 94.
Christine prophétesse. II. 99.
Christine Reine de Suède. I. 208. 210. 211. 217. 219-221. 249. II. 94. 173.
Chrysostome (St. Jean). II. 111.
Churchil. II. 233.
Cicéron. I. 154. II. 49. 422.
Ciermontbault. I. 381.
Clamanze. II. 253.
Claude évêque II. 84.
Claude ministre. II. 116.
Clement VIII Pape II. 108.
Clément IX. I. 246. II. 115. 116. 118.
Clement XI. I. 406. II. 118. 119. 121. 142.
Clément XII. II. 212.
Clément XIII II. 394. 397. 398.
Clément XIV. II. 401.
Clermont II. 208. 212. 213. 221. 250. 253.
Cliffon II. 233.
Clive. Tom II. pag. 356.
Clotilde I. 473.
Clovis I. 306. II. 414.
Coetquen. I. 476.
Coeburn. II. 306.
Coburn. I. 391.
Cogny II. 177. 214.
Colbert. I. 233. 236. 239. 269. 296. 300. 314. 331. 335. 360. 450-456. 464-466. 519. II. 2. 4. 5. 8. 17. 22. 29. 31-33. 38. 51. 54. 59. 60. 90. 91. 163. 164.
Coligni I. 198. 209. 234. 263. II. 85.
Colmars. II. 158.
Colmi I. 274. 275.
Colonne. I. 443. 458.
Combe (La-). II. 132. 133.
Commynges I. 185.
Comte jesuite (le). II. 147. 148.
Conde. I. 176. 177. 179. 182. 184. 188. 191. 193. 207. 209. 210. 212. 215. 217. 218. 224. 226. 234. 242-244. 255. 257-260. 266. 270-273. 276. 277. 281. 282. 292. 321. 324. 356. 399. 458. 461. 463. 469. 486. 488. 491. 500. II. 50-52. 85. 116. 165. 167. 169. 212. 217. 344. 351.
Condottieri. I. 175.
Confucius I. 305. II. 146. 147.
Confrance. (Phalk). I. 301.
Conftantin. I. 306. II. 8. 82.
Conti I. 178. 189. 191. 193. 207. 217. 221. 324-327. 338. 339. 351. 361. 362. 469. 488. II. 174. 202-204. 218-220. 228. 246. 252.

Coote Tom. II pag 361
Cope II. 283 284.
Corneille I. 292. 444 445 448.458. 516 II. 50 53
Cofnac I. 465
Cotin. I. 465
Cotterus II. 99
Courten. II. 219 232. 233 239.
Craon II. 236
Créci I. 336.
Crevaille II 308
Créquy I. 214 232. 240. 280. 281 285 286. 519.
Crillon Tom II. pag 243
Croiſſi I. 300. II. 239
Croix (Sainte-). I. 477 478
Cromarty II 300
Cromſtrom (de). II. 308.
Cromwell (Olivier) I. 164. 211-217 220. 225 II 37 38. 62. 65.
Cromwell (Richard). I. 217
Cumberland. II. 206. 209 228. 229 231 232 240. 292. 293 295 303 305 309 343-345 347.
Cyrus (St.) II. 109 112.

D

Dancreville. Tom I pag 299
Daniere (Robert-François) II 385 387 389.
Dannitz. II 220.
Dangeau. I. 352 357 360. 367 457 482 483.
Daniel II. 416
Dante II. 64
Dargens. II. 285
Daudé II. 105
Dawn. II. 343 344
Dauphin II 387
David II. 417
Demaſſieux I. 154.
Desbroſſes II. 59.
Deſcartes I. 218 II. 37 48 426.
Deſmarets I. 408. 410. II. 31 164.
Deſprémaux. Voyez *Boileau.*
Devenmeter Tom II. pag. 301.
Dhona (de) I. 246
Diesbach. II. 347.
Dillon. II. 235
Donge. II. 273
Dorat. II. 268 404.
Dorſet II 64.
Doſſeri I. 258
Drabitius. II. 99
Dragut. I. 331.
Dramaute II 50.
Dromond. II. 290.
Dryden II 64.
Duché I. 498
Dupin (la). I. 480.
Duras I. 317.
Durazzo. I. 300.
Duren (van). I. 404.

E.

Edouard. Tom. I pag 310.
Edouard III I. 439
Egubard II. 402
Elbeuf (d'). I. 204.
Elizabeth Czarine. II. 248 304. 339 340. 348 349
Elizabeth de Parme II. 162. 176
Elizabeth Reine d'Angleterre. I. 306 336
Elmalak (Nifan) II. 325
Enghien I. 242 458.
Entragues I. 366.
Epernon. I. 485 II 11
Epine d'Auvau (l'). I. 440.
Erlach (d'). I. 192 306.
Eſcobar II. 395
Eſlanduere (de l'). II. 322.
Eſtrades (d') Tom I pag 171 231.
Etienne Pape. II 402.
290. 306 II. 14. 209
Etrées (d'). I. 227 269 311 314. 315 II 15 234 239 343 344.
Etrées (Cardinal d'). I. 303 II. 137
Eu (d') II. 208. 209 238
Eugene I. 322 339 361 368 370. 376-378 380-382 388-390. 392-394 400. 403-405 411-414. 417 418 420. 426-429 432 434 443 479 480 II. 143 145 155-157 223
Evremont (St.). I. 414. 456. II. 58.
Euripide II. 51
Exili. I. 477 478

F.

Fagel. Tom. I. pag 370.
Falcombridge I. 214.
Fare (la). I. 252. 362 490 494 499
Farjaux. I. 269
Farnèſe (Odoard) Duc de Parme. II. 398
Fatio de Duillier II. 105
Fayette (la) I. 309. 474 475
Félix I. 496
Fénélon I. 403 II 46. 47 118. 122. 133 134. 136 142. 143 254.
Fenelon (Marquis de). II. 140. 141 254.
Ferdinand I. Tom. II. pag 180.
Ferdinand (Don) II. 368 397
Ferdinand de Bavière. I. 303 304.
Ferdinand II Empereur I. 161.
Ferdinand III Empereur, I. 161 179. 220. 342.
Ferdinand VI Roi d'Eſpagne. II. 260.
Ferdinand V le catholique, Roi d'Eſpagne. I. 346.
Ferté (la) I. 210. 213
Feuillade (la) I. 234. 250. 283 360. 390-394. 424 450. 495 518
Feuquieres I. 276. 329 371 375. 379. 380. 389.

Fevre d'Orval (le). Tom. I. pag. 428. 429.
Filleau. II. 68.
Fillon (la). II. 158
Fitzjames I. 165. II. 292.
Flechier. I. 465. II. 43
Fleuri Abbé. II. 171.
Fleuri (Cardinal de). I. 490. II. 15 33. 80. 128. 138. 169. 170. 174. 177. 178. 185. 188. 191. 193. 197. 322. 407-409
Fleuri (Marquis de). II. 209
Florus. I. 144.
Fontaine (la). II. 53. 57.
Fontenay. I. 484. 485
Forbin-Janson. I. 402.
Foyer (la) II. 219
Fornari. II. 263
Fouquet. I. 206. 226. 450-456. 472. II. 2. 49. 92. 185.
Fourbin. I. 488
Fourilles. I. 256.
François de Lorraine. I. 501. II. 177. 178. 182. 211. 226. Voyez *François I.* Empereur.
François I Empereur. II. 247. 249. 250. 340. 404. 414. 418.
François I Roi de France. Tom. I. pag. 155. 157. 158. 177. 234. 245. 464. II. 8. 23. 32. 85. 261.
François II Roi de France. I. 172. II. 18. 90.
François-Marie de Bavière. I. 410.
Fraser. II. 272.
Frédéric-Guillaume I Roi de Prusse. II. 181.
Frédéric-Guillaume II Roi de Prusse. II. 181.
Frédéric III Roi de Prusse. II. 181. 184. 185. 217. 248. 249. 334. 339. 341-343. 346. 347.
Frederic III Roi de Dannemarck. I. 169.
Frédéric IV Roi de Dannemarck. I. 169.
Fremont (Saint.). I. 363. 393.
Frénis (du). I. 470.
Frontenac. I. 485.
Froulai. II. 305.
Fuensaldagne. I. 179.
Fuentes (de). I. 177. 231
Furstemberg. I. 282. 305. 304. 433

G.

Gages (de) Tom. II. pag. 217.
Galas. I. 424.
Galen. I. 236. 253. 271.
Galilée. I. 155. II. 37. 38. 62. 68.
Galissonière. II. 337
Gallerande. II. 250.
Galles (Prince de). II. 288. 290.
Gallevai Tom. I. pag. 397-399.
Gamare (Don Esteran de). I. 192.
Garibaldi. I. 300.
Gassion. I. 176. 389.
Gaston d'Orleans. I. 175. 182. 193. 194. 198. 199. 202. 203. 205.
Gauffredi. II. 40.

Gavres (de) Tom. II. pag 252.
Gautier. I. 424.
Genêt. I. 498.
George I Roi d'Angleterre. I. 440 441 II 159 202.
George II Roi d'Angleterre. II. 225. 246. 281 288. 300. 304. 335.
George (St.). II. 235.
Gerberon. II 119.
Gertrude II. 114.
Graffert. II. 405. 406. 409.
Grammont I. 336 II. 71.
Gauri II. 142.
Girardeau II. 210.
Giſors (Comte de) II. 350.
Gauri. II 203.
Glaſer. I. 477.
Glen I. 179.
Goar II. 273.
Gobelins I. 492. II. 6.
Godet II 134. 139.
Godet Deſmarets I. 494.
Godolphin. I. 370. 421 423.
Gondrin I. 500.
Gonſalve de Cordoue I. 279.
Gontaut. II. 209.
Gouville I. 195 203 206. 260. 450. 453-455 II. 96.
Grammont I. 178 179 220. 461 517 II 11 96 207 231. 233.
Graſſin II. 232 243.
Granille Tom. II. pag 244.
Grazzini. I. 465.
Gregoire VII II. 62. 396 402.
Grille. II. 238 273.
Grimaldi. II. 268.
Guébriant (de). I. 170. 177 178.
Guenegaud. I. 450. 455.
Guerchi II. 236.
Gueſclin (du). I. 278. 420. II. 236.
Gueſt II. 282.
Gué Treuin (Du-). I. 331 425 II. 328.
Guiche (de). I. 216. 259 468.
Guiguard. II. 114.
Guillaume III. I. 252. 257 294. 308 311 - 313. 322 323. 325-327 329 330. 332. 335 336. 343 344. 357 370. 408 411. 423 424 451. II. 22. 253 277. 286. Voyez *Orange* (d').
Guimenée I. 188.
Guiot. II. 122. 131. 133-136. 138. 140.
Gui Patin. I. 455.
Guiſcard. I. 330. II. 101.
Guiſe I. 180. 452. 458 491 II. 85.
Guiton II. 88.
Guſtave-Adolphe I. 151. 170 176. 178 208. II. 191. 343. 349.
Guſtave-Vaſa. I. 306.

H.

Habert Tom II. pag 109.
Haddik. II. 345.
Hamault II. 453 456.
Halley. Tom. II. pag. 66. 312.
Hamilton. I. 382.
Harcourt (d'). I. 170. 180. 346. 347.

pag 350 405 428 512. Tom. II. 133. 209. 214. 237. 245.
Harlay I. 336 II. 80. 102.
Harlay de Chanvalon. I. 488 489 II. 132. 134.
Haro (Don Louis de) I. 210. 212. 222-227.
Harrach. I. 347. 350.
Haurane (du Verger de) II. 109.
Hawkes II. 322.
Hazon II. 4.
Henſius I. 370 411 412. 426.
Hénault I. 271. 281.
Henri V Roi d'Angleterre. I. 439.
Henri VIII Roi d'Angleterre. I. 243. II. 65.
Henriette d'Angleterre. I. 448. 474. 482 483. 499. Voyez *Madame.*
Henriette de France I. 213.
Henri II Roi de France. I. 155 II. 85. 404.
Henri III Roi de France I. 167 187 II. 86.
Henri IV le Grand, Roi de France. I. 157. 164. 167. 173. 175. 177. 180. 182. 184. 189. 190. 199. 206. 212. 214. 224. 227. 229. 238. 245. 292. 324. 326. 367. 368. 470. 472. 489. 506. 507. 518. II. 5. 11. 21. 27. 34. 36. pag 40. 56. 73. 74. 76. 85. 87. 114. 169. 184. 398. 414. 425.
Hervart Tom I. pag 204.
Herman II. 116.
Héronville II. 245.
Hervard II. 90. 93.
Héſiode II. 63.
Heſſe (de) I. 385. 408.
Heſſe Philipſtadt (Prince de). II. 308.
Hezelius II. 67.
Hide I. 233. 317. II. 65.
Hilaire (S.) I. 278.
Hildebourghauſen. II. 346.
Hocquincourt (d') I. 193. 197. 201. 210.
Hode (la) I. 404. 458. 502. II. 30. Voyez *Martinière* (la) & *Motte* jéſuite (la).
Holſtein I. 408.
Homberg I. 501.
Homere I. 292. II. 51. 64.
Honoré (l') II. 167.
Hôpital (de l') I. 176. II. 42. 223.
Horace I. 154. 516. II. 302.
Hortenſius II. 422.
Houſſaie (la) II. 166.
Huet II. 141.
Humieres I. 241. 283. 286. 318. 320.
Hus (Jean) II. 84.
Huygens I. 465. II. 38.

I.

Jacques I Roi d'Angleterre Tom. II. pag 73. 299. 300. 301.
Jacques II Roi d'Angleterre. I. 302. pag 305. 316. 331. 332. 336. 353. 355. 357. 360. 401. 402. 423. 439. 472. 482. II. 78. 212. 279. 356.

Jacques

Jacques III Roi d Angleterre. Tom I. pag. 354 440. II. 159 282. 288.
Jacques I Roi d'Ecoſſe. I. 211 315
Jacques II Roi d Ecoſſe. I. 315.
Jacques III Roi d Ecoſſe. I. 315
Jacques IV Roi d'Ecoſſe. I. 316.
Janſenius. II. 109-113, 115 117
Janſon Cardinal (de). I. 348
Jarſay (de). I. 193.
Ibrahim I. 169
Jean de Braganze Roi de Portugal. I. 163 248 343.
Jenkins II. 195
Jérôme. II. 42.
Jérôme de Prague. II. 84.
Ingolſtat. II. 231. 232.
Innes jeſuite. I. 310.
Innocent X Pape. II. 77 110. 112.
Innocent XI I. 302-306 II. 77 80 95 399.
Innocent XII. Tom I. pag 333. 348 II. 80. 81 137 139.
Jonville. II. 42.
Joly I. 193
Jonathas II. 417.
Jouchere (la). II. 166.
Jouquiere (la) II. 322.
Joſeph capucin. II. 89.
Joſeph Empereur I. 343 384 396. 405 407 418 424. II. 180 341.
Joſeph Navarre (Don) II. 200.
Joſeph Roi de Portugal. II. 391.
Iſabelle de France I. 224.
Juan (Prince). II. 349
Juan d'Autriche (Don). I. 213. 214. 298
Jules II I. 248 II. 400.
Jumilhac. II. 238.
Jurieu II. 59.
Juſtinien I. 442. II. 415.
Juſtus Velſius. II. 59.

K.

Kell. Tom. II pag 281
Kerouat de Portſmouth. I. 475
Kevenhuller II. 187
Kilmarnock. Tom II. pag. 300.
Kinperli Kuprogli I. 235. 250.
Kongſmarck I. 208. II. 192. 229.

L.

Lally. Tom. II. pag 298. 356. 358 359. 361 362 368.
Lambertini Pape, ou *Benoit XIV* II. 388.
Lamoignon. I. 507 II. 10. 16. 413 420. 422
Langey. II. 233
Lanoy II. 250.
Laval. Tom II. pag 243. 254. 344.
Lavaur (jeſuite) II. 362.
Lavardin. I. 302. 303.
Lauraz II. 253
Lauſun. I. 468 470-473.
Law ou *Laſt* II. 163 167.
Lazare. II 81
Leibnitz. II. 67 68

Lemos Tom. II. pag. 108
Lenet I. 195
Leon X Pape I. 446. II. 55. Voyez *Médicis* (les)
Leopold Empereur I. 179. 191. 220. 222. 238. 245. 246. 265. 266. 268. 275. 297. 298. 307. 319. 340. 342. 343. 345-347. 355. 382. 384. 396. II. 181. 252
Léopold Duc de Lorraine I. 336. 337
Lercaro. I. 300.
Lesdiguieres I. 459. II. 87.
Lessius II. 395.
Leyre II. 357. 358. 360.
Lamoine I. 363. II. 111.
Lichtenstein II. 259. 407.
Lacorgne I. 442.
Ligerie (La). I. 494.
Ligne (de). II. 251.
Ligonier II. 306.
Limoux I. 347.
Lingendes (de) II. 42.
Linnæus I. 220. 222. 247. 306. 448. 464.
Lippe Schombourg (La) II. 368.
Lisa (de) II. 159.
Lisbonne I. 500.
Lobkowitz. II. 221. 223.
Locke II. 66. 67.
Lockhart I. 215. 225.
Lodi II. 279.
Lomelin II. 268.
Lomellino. I. 300.
Longanus. II. 235.
Longueville. I. 189. 192-194. 259. 476. II. 116. 117.
Lorges Tom. I. pag. 279. 283. 321. 327. II. 237.
Lorraine (de) I. 476. 477. II. 343. 344. Voyez *Charles & François de Lorraine*.
Lot rios II. 251.
Lovat Lord II. 301.
Lovendhal II. 239. 242. 245. 306-308.
Louis (Don) II. 160. 161. 260.
Louis I le débonnaire II. 73.
Louis XI. I. 157. II. 435.
Louis XII I. 253. 459. II. 178. 261. 314. 352. 403.
Louis XIII I. 156. 164. 167. 169. 177. 180. 182. 184. 188. 198. 224. 230. 237. 280. 368. 436. 445. 447. 505. 506. 518. II. 27. 37. 40. 61. 71. 81. 88. 89. 94. 155. 162. 181. 217. 242. 299. 422. 425.
Louis XIV. I. 154. II. 153-155. 157. 162. 170. 172. 181. 217. 227. 228. 246. 261. 262. 271. 275. 276. 332. 335. 338. 344. 352. 399. 401. 413. 418. 419. 427. 428.
Louis XV I. 500. II. 2. 60. 154. 155.
Louis (St) II. 398. 414.
Louvois I. 239. 241. 243. 244. 251. 255. 256. 262. 267. 270. 272. 274. 278. 281. 282. 284. 294. 296. 300. 309. 318-320. 326. 328. 360. 361. 372. 411. 449. 451. 470. 481. 491. 493-495. 497. 516. II. 18. 47. 91-92. 96. 97.

Lubert (de). Tom. II. pag 155.
Lucrece poete. I. 154. 453.
Lunes I. 186 II 88.
Lujac. II. 254. 308.
Lulli. I. 466. II. 52 58 141
Luther II 84. 106.
Luttaux. Tom. II. pag 234.
Luxembourg. I. 243 244 255 257. 258 266 267 281 283 285. 286. 291 320-328 356 415. 479 482. II. 208 252.

M.

Mabuvel Tom I. pag 245.
Madame belle-sœur de *Louis XIV.* I. 251 252 304. 457 474. 475 II 46 52. Voyez *Henriette d'Angleterre*
Mademoiselle. I. 217 468 470-472. 474. 482.
Maffei. II 68.
Magdeleine. II. 81
Mahomet II. I. 154. 162 249
Mahomet prophète. II. 65
Mahomet-Sha II 325.
Maigrot II 147 149.
Maillebois. II. 187 227 246. 256. 259 261. 263 337 409. 413.
Mailli II. 127
Maine (du). I. 485 487. 490. 491 498
Maintenon (de). I. 292 295 304. 307. 320. 335 345. 350. 351 353-355. 359. 360. 362-364. 371. 383. 392. 400. 402. 404. 405 408 412. 414 430. 433 445. 472 474. 484-500. 502. 504. 505. 514. 520. II 28. 121-123. 133 134 136-139. 154 156. 168.
Maire (le). jésuite. II. 372.
Maisonfort (la). Tom. I. pag 494. II. 133 138.
Maisons (de). I. 378 II. 155 156.
Maitre (le) II 116.
Makdonald. II 279 281. 295-297
Malagrida jésuite II. 391 393.
Malezieux. II. 138.
Malherbe II 42 49
Mancini I. 214 221. 361 443 445.
Manfredi. II. 68
Manford. II. 8 9.
Marbeuf II. 413.
Marc-Antoine II. 422.
Marche-Comte (Prince de la). II. 344.
Maréchal I. 415
Marie-Anne d'Autriche I. 287.
Marie-Anne de Bavière-Neubourg. I. 342.
Marie de Médicis I. 175 II. 59.
Marie de Modene I. 353.
Marie (la grande) II. 103
Marie-Louise d'Orléans I. 349 482. 500
Marie Reine d'Angleterre. I. 308. 315
Marie Stuart. I. 316.
Marie-Therese d'Autriche. I. 224.

pag 237. 304. 347. Tom. II. 180. 182. 186. 188. 190. 191. 211. 220. 222. 223. 227. 249. 250. 304. 339. 340. 343. 344. 348. 381.
Margny. I. 198. II. 115.
Marillac. II. 414.
Mark (La) II. 237.
Marlborough. I. 308. 369. 371. 372. 377. 381. 383. 384. 389. 390. 397. 400. 402. 405. 409. 411. 415. 417. 421. 426. 431. 439. II. 140. 188. 196. 205. 233. 247.
Marot. II. 42. 54. 90.
Mars (Saint) I. 449.
Marſan. I. 477.
Marſin. I. 377. 379. 381. 393. 394.
Marſum. II. 65.
Martel. I. 269.
Martin Amiral. II. 159.
Martinet. I. 256. 258.
Martinere (la) I. 404. 407. 435. 458. 477. II. 30. Voyez *Hode* (la) & *Motte* jéſuite (la).
Maſham. I. 422. 432.
Maſſillon. II. 44.
Mathilde. II. 396.
Mathos (jéſuite). II. 391.
Matignon. I. 402.
Matthieu Amiral. II. 200. 202.
Maurice de Saxe. Voyez *Saxe.*
Maurice Prince I. 256. Voyez *Orange* (d').
Maximilien de Bavière. I. 253. 342.
Maximilien Empereur. I. 253. 342. II. 180.
Maximilien-Joſeph. II. 227.
Mayenne. Tom. I. pag. 507.
Mazarin Cardinal. I. 171. 181. 184. 188. 192. 194. 196. 207. 210. 215. 220. 229. 234. 236. 361. 443. 448. 450. 451. 454. 456. 479. 487. II. 11. 13. 22. 70. 76. 79. 90. 111. 115. 169. 171.
Mazarin (Duc). II. 58.
Mazel. I. 260.
Médavi Grancey. I. 395.
Médicis (les) I. 155. 168. 518. II. 8. 38. 177. Voyez *Léon X, Catherine & Marie de Médicis.*
Medley. II. 269. 270.
Mehemet Kiuprogli. II. 10.
Melac. I. 373.
Melos (de). I. 176.
Menzel. II. 205. 211.
Mercator. II. 67.
Mercy. I. 178. 416.
Mercœur. I. 221.
Mérovée. II. 75.
Meſme (de) II. 126. 156.
Meſmes. II. 68.
Méthon. I. 394.
Meuze. II. 234.
Mezière. II. 235.
Michel-Ange. I. 155. II. 60. 62.
Midon. II. 63. 64.
Mim (la) II. 202. 261. 263. 265. 272.
Mithridate. II. 416. 417.
Mirmont. I. 456.
Modene (de) II. 204.
Moine (le). II. 54. 60.
Moiſe. II. 148.

Muſſac. Tom. I. pag 285
Molieri I. 451. 461 II. 52. 114.
Molina. II 108. 111.
Molinos. II. 137
Monaco. II. 226. 254.
Monaldeſchi I. 219.
Monſeigneur I. 317 318. 327. 343. 405. 410. 420. 430. 474. 482 487 520.
Monſieur frere de *Louis XIV* I. 215 251. 286. 304. 331. 448. 482. 483.
Montagne II. 42
Montagu. I. 475. II. 292.
Montal II. 214.
Montalembert II. 244.
Montauſier (de) I. 413
Montbarey II. 350.
Montbazon. I. 193.
Montcalm. II. 366.
Montchevreuil I. 488
Montécuculi I. 235. 265 271. 277 279. 281. 282.
Montemar II 177 198. 199. 203
Monterey I. 265 267 283 348
Monteſpan. I. 459 471-474 484. 488. 490-492. 497 520.
Monteſquiou Tom I. pag 429
Monteſſon. II. 238
Montmorenci I. 326. 481
Montpenſier II. 160.
Montpeſat II. 77
Montreuil. I. 244. II. 102.
Morade II. 358.
Morers II 4.
Moret (de) I. 215
Morillon II. 107
Morin. I. 479
Morofini II 155.
Mortagne II. 214.
Mortemar I. 300 424.
Motte (Dubois de la) II. 321.
Motte Houdancourt (la) II. 203.
Motte-Houdart (la) II. 54. 159
Motte jéſuite (la) I. 404. 407. 502. Voyez *Hode* (la) & *Mortmart* (la)
Motteville (de) I. 185 188. 221. 229 446
Mouza-Ferfugue II. 354. 355.
Muley Iſmael. I. 369
Munik (de) II. 176
Murrai. II. 282. 283. 300.
Muſtapha I. 169

N.

Nabath. Tom. II pag 417
Nadaſti II 214.
Nangis I. 361.
Nantes (de). I. 486. 487
Naſſau. I. 287 414. 429 II. 276 Voyez *Orange* (d')
Navailles. I. 286. 468. 459
Néuond. Tom I. pag. 311
Nemours I. 191. 200. 204. 248.
Neucaſtle (de) II. 298.
Neuhof (Théodore de). II. 406.
Neuillant I. 489
Neuperg II. 183
Newton II. 39 62. 65 67 312. 344 426.

Nicole Tom II pag 116. 130.
Nuns. I. 482
Ninon Lenclos I. 490.
Noailles (Cardinal de). I. 493. 508. II. 118. 119. 121. 128. 134. 141. 162.
Noailles (Comte ou Duc de) I. 321. pag. 327. 492. 493. Tom. II. 206. 210. 214. 217. 231
Noailles evêque II. 81
Nogent I. 259.
Nouvelles (des). I. 382.
Nitre (le). I. 450. 486.
Novati II. 223.

O

O (d') Tom I. pag 405.
Obdam I. 377.
Ogilvi II. 189. 218.
Olbreuse (d'). II. 58.
Olivarez (d'). I. 170. 436.
Olon (St.). I. 292.
Oni. II. 294. 296.
Orange (d') I. 164. 170. 180. 262. 265. 271. 276. 283. 286. 291. 295. 307. 309. 329. II. 276. Voyez *Guillaume III* & *Naſſau.*
Orkney (d') II. 9.
Orleans (Duc d') I. 324. 326. 373. 395. 394. 399. 419. 479. 483. pag. 486. 496. 498. 501. 502. 504. Tom II. 3. 23. 122. 126. 128. 140. 155. 162. 164. 169. 198. 208. 220.
Ormond (d'). I. 427. 440.
Ormus (d') II. 404.
Oropeau. I. 343.
Orticane II. 405.
Oſmus. I. 169.
Oſſenbroeck I. 259.
Ovide. I. 154. 466. 516. II. 42. 63.
Ouvrier (d'). I. 459.
Oxenſtiern. I. 170.
Oxford (d') I. 424. 440.

P.

Pagan Tom. II. pag. 12.
Painter. II. 302.
Palladio. I. 155.
Paoli (Hiacinte) II. 405. 406. 409.
Paoli (Paſcal). II. 410-412.
Paravicin. II. 152.
Paris diacre. II. 129.
Paris (freres). II. 166.
Particelli Emeri I. 183.
Pas ( ) I. 270.
Paſcal. Tom. II pag 53. 111. 113. 114. 130. 402.
Paſſart II. 115.
Paſſions. II. 382. 401.
Patru. II. 43.
Pavillon II. 76. 115.
Paul (St.) II. 100.
Paul III Pape. II. 397. 400.
Paul V. II. 108. 109.
Paulet I. 184.

Pedre (Don) Tom I pag 248
Pélisson I 243 256. 259 275 279. 450. 451 443. II 49 91-93.
Pelletier (le) I 414. II 27
Penautier I 478
Penthièvre II 208 239
Pepin II 75 402.
Peppe II 362.
Péquigni II 208. 238 Voyez *Chaulnes*.
Perdreau. II. 115.
Peret II 74
Périclès I 154.
Périgni I 460.
Perigord. II. 243.
Perlipa. I 346
Pernitz I 482
Perrault I 447 519. II 9.
Perrier II 113 114
Perron Cardinal (du). II 73
Perth. II 282. 283 290.
Peterborough I 386 388. 389
Petri jesuite I 306.
Petit Jean. I. 274.
Peyre (la). II 233
Pelippeaux. II. 141
Phidias I 154.
Philippe II Auguste, Roi de France. I 157 162.
Philippe (Don). II 197-202. 219 220. 246 255 256 258 260. 264 271 331
Philippe II Roi d'Espagne. I 163 459 II 178. 180. 260. 314. 325 336 368. 398.
Philippe III Roi d'Espagne. I 162. 424.
Philippe IV Roi d'Espagne. Tom. I pag 162. 171 210 214. 222. 224. 231 237 248 265. 436 II 260.
Philippe V Roi d'Espagne I 352. 368 384 386 388. 396 399 401 403. 406. 407 417 421 430. 431 433 435 436-438 440. 441 508. 511 512. II 119 121. 157 158 160. 162. 172. 173 176. 178. 180. 197 260. 344.
Philippe de Macedoine I 154.
Philippe Prosper (Don) I 222
Picolomini I 170.
Pie V I 258 II 107
Pierre le Grand Czar I 219 221. 339 II 157 172. 174. 175 305
Pierre III. II. 348
Pierre Roi de Portugal I 343 369.
Pierre (St.) I 406 II 111 396
Pierre (de St.) I 483. 508. 509 II 4. 8. 9. 11 32. 96
Pizarre (Don Joseph) II 313. 314.
Platon. I 154 II 65. 138
Pleux (du) Gouverneur II 327. 330. 353 356.
Pleio. II 174.
Plessis-Bellievre (du). I 456
Plessis-Praslin (du). I 192. 218. 232.
Plutarque. I 442.
Pocok II 368
Poggi (le) II 54.
Pontis I 331.

Polignac (Cardinal de) Tom. I. pag. 338 417 II. 158
Pompone I. 510.
Pons (de) I. 192.
Pontchartrain I. 315 351. 419 II. 29.
Pope II. 64.
Popoli (de) I. 387
Porte (La) I. 182. 443
Portland Bentinck. I. 343.
Portocarrero Cardinal. I. 348 349 512 II. 158
Posonby II. 239
Potier évêque Tom. I. pag 181.
Pouget II. 53
Poussin II. 54. 59
Prélat I. 366. II. 370.
Prestolet I. 154.
Prévot. II. 19.
Probasinski (de) II. 348.
Procope I. 442.
Puységur II. 208 235.
Pusieux. II 274
Pulteney Voyez *Bath.*
Puffort II. 10 414. 418.

Q.

Quatre fous Tom. I. pag 204.
Queensbury II. 280.
Quine (Du-) I. 287 288 295 296 300 II. 98. 328.
Quesnel II 118 122
Quene (de la) I. 520.
Quelcote (Don). Tom. II. pag 135.
Quinault I. 448 465 466 516 II. 52. 53.
Quinte-Curce. II. 43
Quirini Cardinal. II. 170.

R.

Rabelais Tom. I. pag. 155. II. 64.
Racine. I. 329. 454. 458 465 466 487 493. 495 497 498. II. 51 52 54 113 427
Ragotski I. 377 418
Ranfan I. 274. II. 140. 141
Rannucci. I. 302.
Raphaël. II. 8 57 60. 62. 68
Ravaillac. II. 389.
Real (de St) II. 49.
Reboulet. I. 280. 346 347. 382. 385 387 396 402 478. 502.
Régnier Tom II pag 42
Remi II. 40
Remiancourt. II 209
Renaud. I. 296 310. 311
Renaudot. II. 119
Retz (Cardinal de) I. 185 186 192. 194. 201. 202. 206. 228 442. II. 43
Revel I. 366
Reventlau. I. 388
Revue (la). I. 479.
Rezzonico Pape II. 401 410.
Rets jésuite. II. 145.

Rich. Tom. II. pag 244.
Richelieu (Cardinal de). I. 155 157 170-175 178 180. 182. 186. 189 190. 226. 227 236 446 448 464. 485 496 516. II. 25 50. 51 59 60. 62. 76 79. 88. 89. 169-171 184. 340.
Richelieu (Maréchal de) I. 449 II 208. 238 240. 271. 290. 336-338 345 347.
Riencourt I. 174.
Rieux I. 204.
Ripperda II. 162.
Rivalois II. 405
Rivière (La) I. 194.
Robert I. 271.
Roberti II. 139
Rochebonnet II. 209 399
Rochefort I. 280.
Rochefoucault (la) I. 153. 195. 196. pag. 203. 204. 352. 442. 507 Tom. II. 43. 53 321
Rochegune I. 363.
Rochefter II. 64. 274.
Roger I. 460
Rohan II. 18. 87 88. 90
Rohan-Rochefort II. 350.
Roi Voyez *Sully*.
Ronfard I. 465
Roquefante I. 455
Rofe I. 507
Roſtang II. 209.
Rouillé I. 409 410. 412
Roupli II 10
Rouſſeau I. 492. 493 II. 54
Router I. 296 263-265 269. 287. 288
Ruſſel I. 314.
Ruvigni I. 326.

S.

*S*A (Pantaléon) Tom. I. pag 211.
Sabran II 209
Sacheverel (Henri). I. 422
Saci II. 116.
Sage (le) I. 478-481 II. 148.
Sale II. 65
Salis II. 203
Salluſte II. 45
Salut I. 327
Salvago I. 300.
Sanchez II. 395.
Sandras de Courtils I. 274.
Sandwich II. 274.
Santerre II. 60.
Saül Tom II. pag 417
Sault (de) I. 452.
Saumeri II. 235
Savoye (Cardinal de) I. 171.
Savoye (Duc de). I. 321 332 352. 359 364 368 391 392. 395 398. 400. 418 430. 434. II. 85 157 160. 197 Voyez *Adelaïde de Savoye, Charles-Emmanuel, Eugene & Victor Amédée*
Sauveur (Saint) II 235 244.
Saxe (Maurice Maréchal de) II. 188. 189 213 214. 222. 228. 231 234-242 244 246 248.

pag 250. 251 253. 305 308. 309 331 354.
Scagha II. 268
Scarron I. 489-491. 493 496.
Schmettau. II 215.
Schomberg I. 235 283 286 II. 101.
Schullembourg II. 257 269.
Scipion I. 426 II. 402.
Scudery I. 453. II. 50.
Sebaſtien (de Saint-). I. 459
Seckendorff II. 213
Séford. II. 293.
Ségrais I. 471.
Ségnier I. 184 II. 10. 111.
Ségur II. 254. 306.
Séjan. I. 227
Seguelin I. 300. 301. 311. 314. 486 495
Selim. I. 169 249
Semeterre II 219.
Serin. I. 494.
Serre (de) II. 100.
Séverin (de St.). II. 331.
Sevigné I. 309. 453 II. 52.
Sfondrate II. 121.
Sforzes (les). II. 178.
Sha-Nadir II. 325. 352.
Shafts II. 324.
Shelburſt II. 312.
Sheridan. II. 281. 293. 294.
Siba. II. 416.
Sinclair II. 281.
Sivrac I. 382.
Sixte-Quint II 107 398
Soanen. II. 129.
Sobieski Tom. I. pag 298 316. 338 496.
Socrate. II. 66.
Soiſſons (de). I. 443 468. 479 480.
Solon. II. 204.
Silenci II. 236
Soliman. I. 169 249
Sophocle II. 51.
Soubiſe II. 88 220. 238. 346. 347.
Sourdeac. I. 448.
Sourdis (Cardinal de) I. 171. II. 212.
Sourci. II. 244. 245.
Spinola. II. 245.
Stair I. 417 434. 435 440 504. II. 205. 206. 208-210.
Stanhope I. 420.
Stanislas Roi. II. 173-175 178. 214.
Starremberg I. 418. 420 421. 435.
Strafford. I. 205 426
Strikland. II. 281.
Stuard prévôt. II. 282
Stuart I. 422 423 II. 278. 280. 296
Styrum. I. 374.
Sueur (le) II. 54. 60.
Sully (Roni de). I. 173. 186. II. 5. 23 27 86
Sullivan II. 281. 293 294.
Sunderland. I. 421 423
Swift. II. 64.
Suze. II. 235.
Sylla. II. 415

T.

Tacite Tom. I. pag. 436. II. 427
Talbot II. 317.
Talleyrand. I. 343 375 378-381 424.
Talleyrand. II. 243
Talon I. 185. 204. II. 10. 80. 416.
Tamerlan I. 443
Taſſe (le) I. 292. II. 62. 68.
Tardivel II 400.
Tavora. II. 391
Tellier (jéſuite le) I. 493 503. 506. II 124-126. 130. 305.
Tellier (Michel le) I. 454. 455. II. 27 76 91 92. 96. 97.
Temple I. 216. 245 II. 66.
Tencin (Cardinal de) II. 278
Teſſé I. 333 386. 388. 399
Théodore Roi. II. 407 408.
Théodoſe II. 84.
Thérèſe (Ste) II. 132.
Théſée I. 442.
Thiange I. 473 487.
Theirat I. 382 II 18.
Thomas (St) II. 394.
Thomas d'Aquin. II. 394.
Thou (de). I. 173 II. 42. 414.
Thurlo. I. 226.
Tilli I. 414.
Tite-Live I. 154. II. 49
Torci I. 238. 334. 335 342-344. 347 349 351. 353 354. 410. pag 412. 414. 422 424. 432 434.
Torci I. 421-423 439.
Torricelli. II. 37 38.
Torſenſon. I. 176 177 180.
Touche (La) II. 354.
Toulouſe (Comte de) I. 386 388. 397
Townley II. 239
Tour (de la). II. 242.
Tour du Pin (La) II. 350.
Tournefort II. 32.
Tournon (Maillard de) II 149 150.
Tournille I. 310. 311 314. 315 II. 15
Trajan Empereur II. 415.
Trimouille (la) I. 500. 515 II. 86.
Trimouille (Cardinal de la). II. 144.
Trivulce Cardinal I. 171
Tromp I. 209
Troſon II. 134.
Trumeau (la) II 18 19.
Tullibardine. II. 281.
Turenne I. 178 180. 192 200-202. 209 210. 213-215 235 239 241 243 251. 255 257 258 260. 266. 267 270-279 281 286 319. 325 371. 476 II 43. 52. 142.
Turgot II. 59.

V.

Valbelle Tom I pag 287
Valdeck. I. 320.322 II.229.251.305
Valence (de). II. 250.
Valentinois Tom II. pag. 236.
Valette (Cardinal de la). I. 171. II. 212. 393. 394.

Valiere (la) Tom I pag 451 454. 458 460 467 469. 488
Valker I. 311.
Valliere (de). II. 207 208.
Valſtein I. 170.
Vanderdun II. 250.
Vanderduſſen I. 410.
Vaubecy II. 298.
Vaudo II. 54. 60.
Vardes (de) I. 467. 468.
Varin. II. 61.
Varron I. 154.
Vaſſenaer II. 274.
Vatteville I 231 243.
Vau (Louis le) II. 9
Vauban I. 241 242. 255 257 269 270. 272. 283 284. 294 318 329 336 375 391 398. II. 12 228
Vaubecour II. 254.
Vauboune I 432
Vaubrun I. 279.
Vaudemont. I. 438.
Vaudreuil II. 235.
Vaugan II. 319
Vaugelas. II. 43
Vaux (de). I. 455 II. 413.
Vedau II. 324.
Vemeur (de) I. 170. 175 192
Vendôme (de) I. 274. 324. 325 333 338 367-369 377 388. 390 392 393 403 405 420 421 428 517.
Vernandois I. 469
Verneuil (de). II. 70.
Verron. II. 196. 310. 313.
Vert (Jean de) Tom. I. pag 170.
Vexin. I. 491.
Victor Amédée I. 321 332. 461. 489. II. 164. 172. 173
Vieux (Des-). II. 45.
Vigoureux (la). I 478 481.
Villars I. 274 364. 372-379 382. 384. 388 399 400 413 415. 425 427-434 450 II 102. 104. 156 157 177 256. 407.
Villars Orondate. I. 204.
Ville (Abbé de la) II. 241 275.
Villeroi I. 326 330. 333 363 365. 367 377-379 384. 388-390. 393 413 444. 477 II. 170.
Villette (de) I. 493.
Villemur II. 203
Villeneuve (de) II. 179.
Villiers I. 517 II. 19.
Vilmot II. 274.
Virgile I. 154. 292. 516 519. II 42.
Virtemberg II. 405
Viſconti (les) II 178
Vitli (de). I. 245 251 252 254. 257 261 263 370.
Vitruve I. 154. II. 59.
Vittorio Siri. I 173
Viviani I. 465 519 II. 68
Vivonne I. 287 288 473 492.
Voſſin (la). I. 478 482. II. 19 54.
Voſſin Chancelier I 407. II. 126
Voiture I. 465 II. 43.
Voſſius I. 465.
Vrangel I. 208.
Vrilliere (la). I. 500.

Urbain II Pape. Tom. II. pag. 402.
Urbain VIII I. 168. 171. 248.
Urbain Grandier. I. 173.
Urfins Tom I. pag. 419. 514. 515.
Uſaris (Don). II. 18.
Uxelles I. 320. 417.

W.

Waller Tom. II. pag. 64.
Walpole. II. 171. 195. 408.
Walsh II. 278.
Warren. Tom. II. pag. 319. 321. 322.
Whigs I. 421. 423. 432. II. 286.
Windham II. 195.

X.

Ximenès Cardinal. Tom I. pag. 227. II. 170.

Y.

Yenne Tom. I. pag. 244.
Youtching II. 150. 152. 153.
Yorck (Duc d'). Tom. I. pag. 212. 213. 269. 309. Voyez *Jacques II.*

Z.

Zamoyen Tom. I. pag. 466.
Zanotti. II. 68.
Zapata I. 482.
Zappi II. 68.
Zamandorf Tom I. pag. 417.
Zoïle I. 329.
Zoroaſtre II. 65.
Zuingle II. 84.

TABLE

des Chapitres contenus dans ce volume.

CHAP. XXIX. *Gouvernement intérieur : Juſtice. Commerce : Police : Loix : Diſcipline militaire : Marine, &c.* . . . . . pag. 1.
CH. XXX. *Finances & Réglemens.* . . . . 22.
CH. XXXI. *Des Sciences.* . . . . . 36.
CH. XXXII. *Des beaux Arts.* . . . . . 42.
CH. XXXIII. *Suite des Arts.* . . . . . 58.
CH. XXXIV. *Des beaux Arts en Europe, du tems de* Louis XIV. . . . . 62.
CH. XXXV. *Affaires eccléſiaſtiques. Diſputes mémorables.* . . . . . 69.
CH. XXXVI. *Du Calviniſme, au tems de* Louis XIV. 82.
CH. XXXVII. *Du Janſéniſme.* . . . . . 106.
CH. XXXVIII. *Du Quiétiſme.* . . . . . 131.
CH. XXXIX. *Diſputes ſur les cérémonies Chinoiſes. Comment ces querelles contribuèrent à faire proſcrire le Chriſtianiſme à la Chine.* 145.

PRÉCIS DU SIÉCLE DE LOUIS XV.

CHAP. I. *Tableau de l'Europe, après la mort de* Louis XIV, ... pag. 154.
CH. II. *Suite du tableau de l'Europe. Régence du Duc d'*Orléans. *Syſtême de* Law *ou* Laſs. 161.

CH. III. *Suite du tableau de l'Europe.* Cardinaux Dubois, & Fleuri. *Abdication de* VICTOR-AMÉDÉE, *&c.* . . . . . pag. 168.

CH. IV. STANISLAS LESKSINSKI *deux fois Roi de Pologne, & deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.* . . 173.

CH. V. *Mort de l'Empereur* CHARLES VI. *La succession de la Maison d'Autriche disputée par quatre Puissances. La Reine d'Hongrie reconnue dans tous les Etats de son père. La Silésie prise par le Roi de Prusse.* . . . 180.

CH. VI. *Le Roi de France s'unit aux Rois de Prusse & de Pologne pour faire élire Empereur l'Electeur de Bavière,* CHARLES-ALBERT. *Ce Prince est déclaré Lieutenant-Général du Roi de France. Son élection, ses succès, & ses pertes rapides.* . . . . . 184.

CH. VII. *Désastres rapides qui suivent les succès de l'Empereur* CHARLES-ALBERT DE BAVIÈRE. . 190.

CH. VIII. *Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le Prince de* Conti *en Italie.* . . . . . 194.

CH. IX. *Le Prince de* Conti *force les passages des Alpes. Situation des affaires d'Italie* . . 202.

CH. X. *Nouvelles disgraces de l'Empereur* CHARLES VII. *Bataille de Dettingue.* . . . . 205.

CH. XI. *Première campagne de* LOUIS XV *en Flandre, ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le Prince de* Conti *continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le Roi de Prusse prend encore les armes.* . . . . . 211.

CHAP. XII. *Le Roi de France eſt à l'extrémité. Dès qu'il eſt guéri, il marche en Allemagne; il va aſſieger Fribourg, tandis que l'armée Autrichienne, qui avoit pénétré en Alzace, va délivrer la Bohême, & que le Prince de* Conti *gagne une bataille en Italie* pag. 216.

CH. XIII. *Bataille de Coni. Conduite du Roi de France. Le Roi de Naples ſurpris près de Rome.* . . . . . 219.

CH. XIV. *Priſe du Maréchal de* Belle-Iſle. *L'Empereur* CHARLES VII *meurt, mais la guerre n'en eſt que plus vive.* . . . . 224.

CH. XV. *Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi.* 228.

CH. XVI. *Suites de la journée de Fontenoi.* . 241.

CH. XVII. *Affaires d'Allemagne.* FRANÇOIS DE LORRAINE, *Grand-Duc de Toſcane, élu Empereur. Armées Autrichiennes & Saxonnes, battues par* FRÉDERIC III *Roi de Pruſſe. Priſe de Dreſde.* . . . . . 246.

CH. XVIII. *Suite de la conquête des Pays-Bas Autrichiens. Bataille de Liége.* . . . . 250.

CH. XIX. *Succès de l'Infant* DON PHILIPPE *& du Maréchal de* Matlebois, *ſuivis des plus grands déſaſtres.* . . . . . 255.

CH. XX. *Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence. Les Anglais en Bretagne. Révolution dans Gènes, &c.* . . . 264.

CH. XXI. *Révolution de Gènes.* . . . . 265.

CH. XXII. *Combat d'Exiles funeſte aux François.* 272.

CH. XXIII. *Le Roi de France maître de la Flandre & victorieux, propoſe en vain la paix. Priſe du Brabant*

Brabant Hollandais. Les conjonctures font un Stadhouder. . . pag. 274.

CH. XXIV. *Entreprise, victoires, défaite, malheurs déplorables du Prince* Charles-Edouard Stuart. . . . . 278.

CH. XXV. *Suite des avantures du Prince* Charles-Edouard. *Sa défaite, ses malheurs, & ceux de son parti.* . . . . 289.

CH. XXVI. *Le Roi de France n'ayant pû parvenir à la paix qu'il propose, gagne la bataille de Lawfeld. On prend d'assaut Bergopzom. Les Russes marchent enfin au secours des alliés.* . . . . . 304.

CH. XXVII. *Voyage de l'Amiral* Anson *autour du Globe.* . . . . . 310.

CH. XXVIII. *Louisbourg. Combats de mer. prises immenses que font les Anglois.* . . 318.

CH. XXIX. *De l'Inde, de Madrass, de Pondichéri. Expédition de* la Bourdonnaie. *Conduite de* du Pleix, *&c.* . . . . 323.

CH. XXX. *Paix d'Aix-la-Chapelle.* . . 330.

CH. XXXI. *Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conspirations & supplices en Suède. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le Maréchal de* Richelieu. . . 333.

CH. XXXII. *Guerre en Allemagne. Un Electeur de Brandebourg résiste à la Maison d'Autriche, à l'Empire Allemand, à celui de Russie, à la France. Evénemens mémorables.* 338.

CH. XXXIII. *Suite des événemens mémorables. L'armée An-*

glaiſe obligée de capituler. Journée de Roſbac. Revolutions. . . pag. 345.

CH. XXXIV. *Les Français malheureux dans les quatre parties du monde. Déſaſtres du Gouverneur* du Pleix. *Supplice du Général* Lally. 352.

CH. XXXV. *Pertes des Français.* . . . . 364.

CH. XXXVI. *Gouvernement intérieur de la France. Querelles & avantures, depuis 1750 juſqu'à 1762.* . . . . . 372.

CH. XXXVII. *Attentat contre la perſonne du Roi.* . 385.

CH. XXXVIII. *Aſſaſſinat du Roi de Portugal. Jéſuites chaſſés du Portugal, & enſuite de la France.* . . . . . 391.

CH. XXXIX. *De la bulle du Pape* REZZONICO, CLÉMENT XIII, *& de ſes ſuites.* . . 396.

CH. XL. *De la Corſe.* . . . . . 402.

CH. XLI. *Des Loix.* . . . . . 413.

CH. XLII. *Des progrès de l'eſprit humain dans le ſiécle de* LOUIS XV. . . . 423.

A 3 23

1528
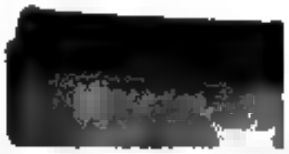
00578754S